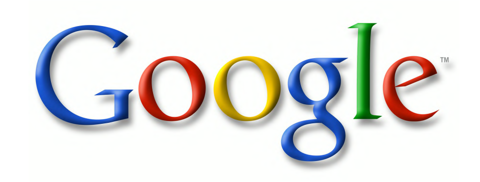
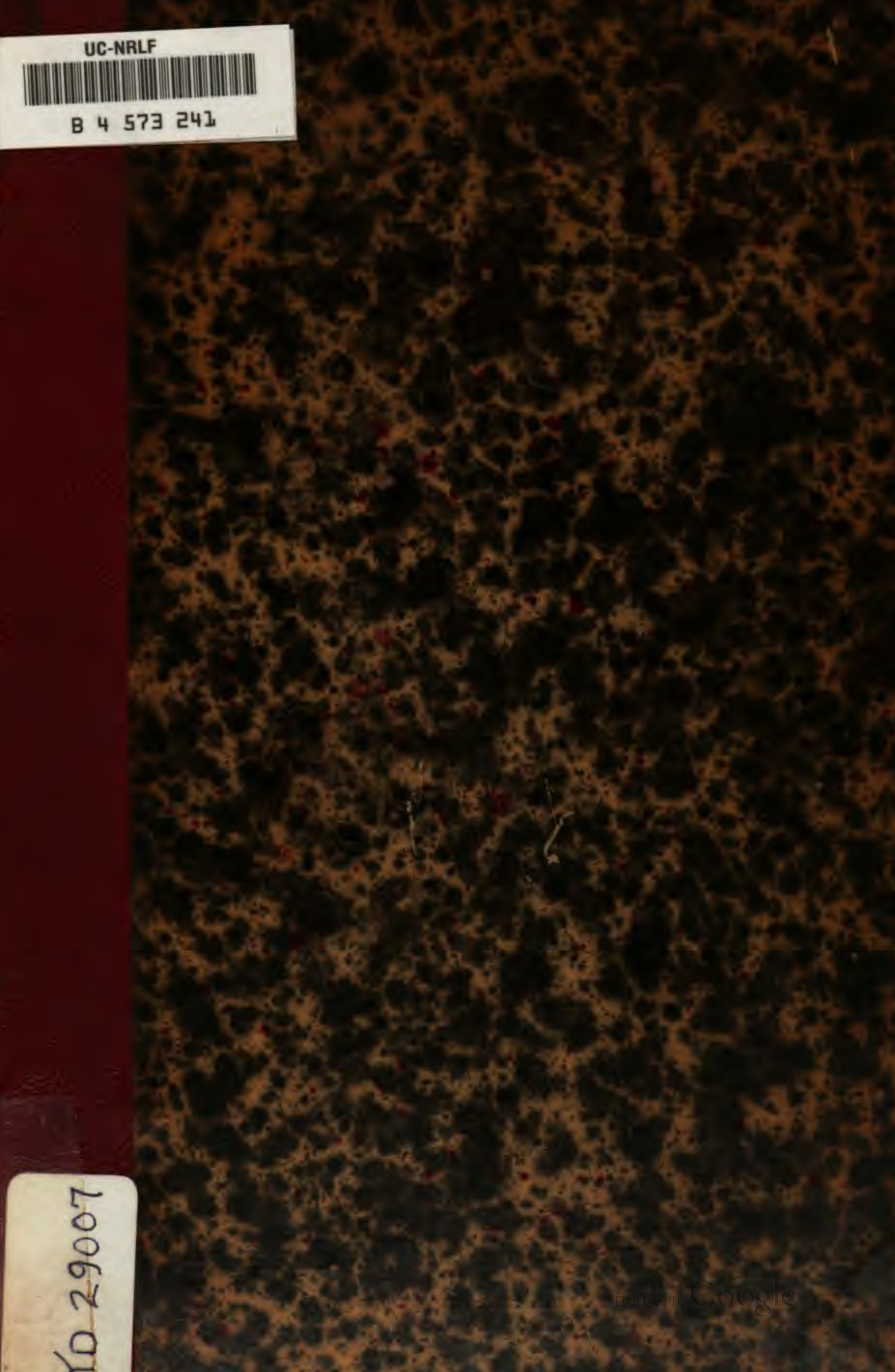
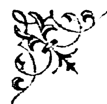



UC-NRLF
B 4 573 241
YD 29007
Digitized by Google


LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
ORGANIZED 1868
JANE K. SATHER
LIBRARY FUND.
743
V838
CLASS






ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

PAR

M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA SORBONNE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CARMES



PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1893



ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

PAR

M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA SORBONNE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CARMES



PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1893

A

M. LE COMTE DE CHAMBRUN

ANCIEN DÉPUTÉ, ANCIEN SÉNATEUR

ET

A LA MÉMOIRE DE LA COMTESSE

MARIE-JEANNE DE CHAMBRUN

ADDITIONS ET CORRECTIONS

N. B. Le texte du N. T. est cité tantôt d'après C. Tischendorf, tantôt d'après Westcott et Hort. — Le texte varie parfois d'une manière importante entre les deux éditions. — L'orthographie varie beaucoup, non seulement d'une édition à l'autre, mais même d'un livre à l'autre dans la même édition. — La ponctuation, et, dans certains cas, l'accentuation varient de même.

Le texte des LXX est cité d'après C. Tischendorf et Nestle. Mais les citations des LXX qui se trouvent dans le N. T. peuvent ne pas s'accorder avec ce texte.

Nous ne relevons pas ces variations.

Page xv, ligne 21, lire διακόραξ.

— xxi — 16 — κατακέφαλα.

— lx — 34 — *Novus.*

— 5 — 47 — μή.

— 14 — 22 — ωστε.

— 24 — 31 — λύσιν.

— 26 — 6 — nous aimerions à écrire.

— — — 18 — θεόν ; — Et ajouter : L'exemple des LXX (καὶ τίς ἐγὼ οἰκοδομῶν αὐτῷ οἶκον;) nous paraît décisif en faveur de la première interprétation.

Page 30-31, sub lit. *c*, ajouter : LXX, *1 R.*, XX, 10 : εἶπε Δαυὶδ πρὸς Ἰωναθάν Τίς ἀπαγγελῃ μοι ἐὰν ἀποκριθῇ... ;

Page 36, n° 76, cf. LXX, *Tobie*, VIII, 12 ; *Daniel*, III, 15.

— 37 — 19 — employée avec négation.

— 38 — 35 — μή.

— 39 — 15 — δὲ.

— 43 — 27 — οὗτος.

— 49-50, exemple de ὅτι de citation et de déclaration en même temps, *J.*, XX, 18.

Page 50 — 12 : cette assimilation est post-classique.

— — — 38, lire συμμαρτυρῶ.

— 59 — 26 — δείκνυμι.

— 60, n° 124, la proposition est introduite par ὅταν (=πότε), *L.*, XXI, 7 ; par ἐάν avec l'indicatif, dans les LXX, *Job*, XXII, 3.

Page 61, ligne 4, lire ὁπότε.

— 64 — 8 — εἰσῆλθεν.

— 76 — 9 — τις.

— 92 — 38 — abstraction.

— 100 — 1 — ὦ.

— 125 — 27 — subjonctif.

— 134, cf. encore *L.*, XVIII, 29-30, et *Mar.*, X, 29-30; et LXX, *Es.*

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

X, 14 : καὶ οὐκ ἔστιν ὃς διαφεύξεταί με ἢ ἀντείπῃ μοι.

Page 148 — 30 — εἶναι.

— 163, n° 270, sub lit. *d*, cf. LXX, 2 *Mac.*, VII, 9 : ἐκ τοῦ παρόντος ἡμᾶς ζῆν ἀπολύεις.

Page 182, ligne 19, lire : à l'une.

— 201 — 2 — καὶ.

— 205 — 25 — Κούφισον... ;

— 214 — 16 — genre » (KOCH, 130, 3, *b*).

— 218 — 33 — δίκαιος.

ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

INTRODUCTION

I

I. — En présentant comme thèse de doctorat ses *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live,* M. Riemann a donné de ce genre de travail une apologie qui ne nous laisse rien à dire et à laquelle nous sommes heureux de renvoyer.

Nous abordons immédiatement les considérations générales qui doivent précéder l'étude spéciale de la syntaxe des propositions dans le grec du N. T.

Nous examinerons rapidement ce qu'est le grec post-classique, et, en particulier, le grec du N. T., auquel le premier sert pour ainsi dire de cadre. Puis, nous déterminerons les limites de notre travail; nous indiquerons pour quelles raisons nous l'avons entrepris, et de quelle manière nous l'avons exécuté.

II

Formation du Grec post-classique.

II. — « Une langue, dit E. A. Sophocles[1], ne change pas instantanément, mais peu à peu, par degrés insensibles ; il est donc impossible de fixer le moment précis où un état de la langue a succédé à un autre. Quoique l'attique soit arrivé à son apogée pendant les guerres avec la Perse, le Péloponnèse et la Macé-

1. Cette citation et les suivantes sont extraites de l'introduction mise par E. Sophocles en tête de son *Greek Lexicon,* etc. On peut comparer F.-W.-A. Mullach, *Grammatik der griec. Vulgarsprache in historischer Entwickelung;* Introduction, 1-33.

doine, il ne faut pas conclure de là que cette apogée ait commencé le lendemain de l'incendie de Sardes et fini le jour de la mort d'Alexandre.

« L'histoire de la langue grecque se divise commodément en six périodes, savoir :

. . . .

« IV. — La période alexandrine : de l'avènement au trône de Ptolémée Philadelphe (en 283 avant J.-C.) à la réduction de la Grèce en province romaine (146 avant J.-C.).

« V. — La période romaine : de 146 avant notre ère au transfert du siège de l'empire à Constantinople en 330.

« VI. — La période byzantine : de l'an 330 à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. »

La langue de la quatrième et de la cinquième période est le grec post-classique, qui forme la transition entre le grec classique de la troisième et le grec byzantin de la sixième.

« Arrivé au plus haut point de son développement et à son apogée en tant que langue littéraire, l'attique tenait la tête des dialectes grecs... Dès lors, il commence à les dominer et à les refouler... »

Au IIIe siècle, le dialecte attique a déjà pénétré chez les Ioniens d'Asie (*C. I. G.*, 3137, 2852, 3045, 3067, 2855, 3069). Au premier siècle avant J.-C., les Béotiens l'ont adopté, comme le montrent clairement les inscriptions (*C. I. G.*, 1570). L'éolien d'Asie et quelques divisions du dorien résistent à ses empiètements jusqu'au second siècle de notre ère (*C. I. G.*, 2176, 2181, 2187, 2189, 2190, 3524; 2060, 1346, 1317, 1124). En Macédoine, la cour royale et les personnes lettrées sont familières avec la langue et la littérature d'Athènes. « Dans la seconde moitié du second siècle de notre ère, l'attique a réussi à supplanter tous les autres dialectes (Aristid., I, 295). »

« En Égypte et dans la plus grande partie de l'Asie occidentale, le grec n'était pas la langue indigène. Ptolémée, fils de Lagus, premier roi macédonien de l'Égypte, introduisit le dia-

lecte attique dans ce pays. Les Grecs qui s'y établissent suivent l'exemple du roi, de ses officiers et de ses flatteurs. Dès lors, les inscriptions grecques de l'Égypte sont en attique (*C. I. G.*, III). »

« Séleucus et ses successeurs introduisent l'attique en Syrie; Eumène et ses successeurs dans l'intérieur de l'Asie-Mineure. Les deux grands centres de ces royautés macédoniennes d'Asie étaient Antioche et Pergame. (Cf. Josèp., *Antiq.*, XVII, 11, 4; *Bel. Jud.*, II, 14, 4; III, 9, 1. Pour les inscriptions grecques de la Syrie, de l'Assyrie et de la Mésopotamie, voy. *C. I. G.*, III, p. 211 seqq.) » On parlait et on lisait aussi le grec jusque chez les Parthes.

III. *La Langue commune.* — Avant Alexandre, il n'existe que des dialectes grecs; la langue grecque n'existe pas; ce terme ne pourrait être appliqué qu'à l'ensemble des dialectes généralement parlés et parfois écrits des deux côtés de la mer Égée, dans les îles et les colonies grecques. Quatre ou cinq seulement de ces dialectes avaient été employés, dans une certaine mesure, pour des œuvres littéraires. À l'époque de la diffusion de l'hellénisme, l'attique seul servait en prose et en poésie pour les genres les plus variés. Ce fut donc l'attique, comme il vient d'être dit, qui remplaça les autres dialectes.

« A partir du second siècle avant notre ère, les grammairiens lui donnent le nom de langue commune (ἡ κοινή), parfois celui de langue grecque (ἡ Ἑλληνική), pour le distinguer du dialecte attique qui est proprement la langue des auteurs attiques de l'époque classique. Quand ils appliquent par ailleurs l'épithète de κοινή, au dialecte de Pindare par exemple, ce mot reprend son sens ordinaire, et ils veulent dire simplement que ce poète a écrit dans un dialecte mêlé; on peut dire, à bon droit, la même chose de la langue d'Homère et d'Hésiode. »

Pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, mais surtout pendant la seconde, la *langue commune* était plus ou moins parlée et écrite, non seulement dans les pays grecs, d'un dialecte autre que l'attique, mais même chez des races

non grecques, et « dans des provinces singulièrement éloignées : en Espagne et en Mésopotamie, et depuis l'Éthiopie jusqu'à la Sarmatie. C'était une sorte de langue universelle, un moyen de communication internationale. Toute personne qui avait reçu de l'éducation était réputée la savoir... C'est aussi la raison pour laquelle la plupart des écrivains grecs de ce temps ne sont pas natifs de la Grèce propre : quelques-uns même n'étaient pas d'origine grecque. »

Il était impossible que l'attique se répandît ainsi et subît tant de fortunes diverses sans éprouver lui-même des modifications importantes. Quoi qu'il en soit, c'est toujours lui qui forme le fond, la substance de la langue grecque post-classique, universellement employée dans le monde gréco-oriental et gréco-romain.

A la même époque, on voit apparaître l'atticisme et le style asiatique. Le premier est le grec des écrivains qui prétendent ressusciter l'attique classique avec sa pureté première et son antique splendeur. Le second, composé de mots sonores et de périodes harmonieuses, est représenté (dans la littérature) par les déclamations de Dion Chrysostome, d'Himérius, de Thémistius, etc.

IV. *Le grec hellénistique.* — Les Juifs de la Dispersion adoptèrent généralement la langue du pays où ils étaient allés s'établir. Un Juif dont la nouvelle langue se trouvait être le grec était dit *helléniste* ou *hellénisant.* Le grec qu'il parlait a reçu (de Scaliger, dit Winer) le nom de *grec hellénistique.* Nous trouvons ce terme obscur et peu satisfaisant. Pour désigner la langue d'un Juif parlant grec, il semble qu'on doive dire : *langue judéo-grecque, langue grecque hébraïsante, grec hébraïsant.* Chacune de ces trois appellations définirait son objet, et c'est toujours de l'une d'elles que nous nous servirons pour désigner le grec parlé par les Juifs de naissance et altéré dans leur bouche par l'influence de leur langue maternelle.

« Les Juifs d'Alexandrie employaient la *langue commune* de

cette ville, c'est-à-dire le dialecte attique, plus ou moins modifié par les Macédoniens. Mais, comme à leur tour ils lui imprimèrent par leur manière particulière de penser une couleur hébraïsante, leur langue ne se trouvait pas identique à celle de leurs concitoyens grecs.

« L'hébreu des Écritures n'était plus compris des Juifs d'Alexandrie ; il devint nécessaire de les traduire en grec. Suivant Aristée ou plutôt le pseudo-Aristée, Juif hellénisant, le *Pentateuque* fut traduit par soixante-douze savants juifs (six de chaque tribu) sous le règne de Ptolémée Philadelphe. La version de ces soixante-douze traducteurs légendaires est appelée la *Version des Septante* (LXX), *septante* ayant été adopté comme chiffre rond. (Voy. aussi *Aristob.* apud Clém. Alex., I, 893 A; et apud Eusèb., III, 1097 A; Philon, II, 138, 39; Josèp., *Antiq. Procem.,* 3; *Ibid.,* XII, 2, 1 seq.; et *Apion,* II, 4, p. 472; Justin, *Apol.,* I, 31; *Thryphon,* 68; et *Cohort.,* 13; Irénée, 947 A; Clém. Alex., I, 889 C; Tertul., I, 378 B seq.; Anat. Laod., 213 A; Épiph., III, 241 C; 373 seqq.). Les autres livres ont dû être traduits après le règne de Ptolémée Philadelphe, mais antérieurement au premier siècle de notre ère... »

Outre la traduction grecque de l'Ancien Testament, il existe toute une littérature judéo-grecque ayant pour auteurs les Juifs d'Alexandrie[1].

Des Juifs hellénisants d'Alexandrie nous passons à ceux de Palestine[1].

Depuis Alexandre et malgré l'esprit absolument juif du gouvernement des princes asmonéens, l'élément grec et ensuite gréco-romain s'était répandu et implanté dans la Palestine; il y formait souvent des cités entières telles que Ptolémais, Raphia, Césarée, Anthédon, etc. On y parlait naturellement le grec de la *langue commune*.

L'élément juif, qui formait la très grande majorité de la

1. Voy. l'histoire de cette littérature dans E. Schürer, *Geschichte d. jud. Volkes im Zeitalter Jesu Christi,* 2e édition. Il existe une traduction anglaise de cet ouvrage.

C'est ce même ouvrage de Schürer que nous suivons généralement dans ce que nous allons dire des Juifs de Palestine, de leur langue et de leur littérature.

population dans la Judée, la majorité dans la Galilée, la Pérée et d'autres districts compris sous la désignation générale de Palestine, parlait non pas l'hébreu, mais l'*araméen.* Ce mot vient de *Aram,* « nom qui, dans son sens géographique désigne ce que nous appelons la Syrie. C'est de toutes les langues sémitiques la plus rude et la plus pauvre. On distingue deux branches principales : l'araméen du Nord-Est, que l'on désigne ordinairement sous le nom de *syriaque;* et l'araméen du Sud-Ouest, dialecte des contrées situées au Nord et au Nord-Est de la Palestine », puis, de la Palestine elle-même. « C'est l'araméen de la Bible qui se rapproche le plus de l'hébreu ; aussi s'écrit-il avec les caractères ordinaires de l'hébreu, tandis que le syriaque a une écriture particulière[1]. » Quand et comment l'araméen succéda-t-il à l'hébreu, nous ne le savons pas d'une manière certaine. Mais il n'a pas été rapporté de Babylone par les exilés; car la littérature juive postérieure à l'exil est écrite presque tout entière en hébreu. C'est par le Nord que l'araméen proprement dit a dû pénétrer graduellement en Palestine[2]. La période de transition de l'hébreu à l'araméen est marquée par les livres canoniques d'Esdras et de Daniel écrits partie en hébreu, partie en araméen. Au temps de Jésus-Christ, l'araméen était la langue généralement parlée en Palestine comme le prouvent les mots araméens rapportés dans le N. T., ἀββᾶ, ἀκελδαμάχ, γαββαθᾶ, γολγοθά, ἐφφαθά, κορβανᾶς et κορβάν, μαμμωνᾶς, μαρὰν ἀθά, etc.; les noms de personne comme Κηφᾶς, Μάρθα, et les nombreux noms composés avec βαρ; les paroles de Jésus-Christ sur la croix. L'hébreu n'était plus compris du peuple; on lui traduisait en araméen, verset par verset, les passages de l'A. T. qu'on lisait en hébreu au service religieux de la synagogue. Cependant l'hébreu restait la langue sacrée, en usage dans les fonctions liturgiques, et aussi la langue des savants, par exemple des *Scribes* ou *Docteurs de la Loi.*

1. S. Preiswerk, *Grammaire hébraïque,* introduction, 4. — Cf. G. B. Winer, *Grammaire chaldaïque,* introduction.

2. Le dialecte araméen existe encore en Syrie. « Malula est situé dans l'Anti-Liban, à 25 milles environ au Nord-Est de Damas. Nous y trouvons, non sans étonnement, des restes de l'araméen que Jésus-Christ parlait à moins de 150 milles de là. » *Palestine Exploration Fund,* Quaterly Statement, 1890, p. 74.

Malgré la résistance opiniâtre du Pharisaïsme, la civilisation hellénique avait réussi à pénétrer dans l'élément juif lui-même, par ses fêtes religieuses, par ses jeux, par ses gymnases et autres institutions, par les arts, par les monnaies, par le commerce et l'industrie, par les relations fréquentes qui s'établissaient nécessairement entre l'élément juif et l'élément hellénique, juxtaposés sur le même territoire et souvent dans la même ville. Au point de vue de la langue, l'influence grecque s'exerça puissamment. Beaucoup de mots grecs (et de mots latins grécisés) passèrent dans l'araméen des Juifs, comme ἡγεμών, στρατιά, ὀψώνιον, συνέδριον, κατήγορος, διαθήκη, ἐπίτροπος, πανδοχεῖον, κίθαρις, συμφωνία, μονοπώλης, πίναξ, δηνάριον, ἀσσάριον, σουδάριον, γλωσσόκομον, ἰδιώτης, λῃστής, etc.; beaucoup de Juifs, Juifs de sang et de religion, portaient des noms grecs.

Cependant, on ne peut conclure de là que la masse du peuple juif fût familière avec le grec. Les basses classes, en Palestine, ne devaient pas savoir cette langue, ou ne la savoir que très peu. Quand saint Paul s'adresse au peuple de Jérusalem (*A.*, XXI, 40; XXII, 2), il le fait τῇ Ἑβραΐδι διαλέκτῳ, sans doute en araméen. Quand Titus, assiégeant Jérusalem, somme les assiégés de se rendre, il leur fait parler en araméen.

Dans les hautes classes, la connaissance du grec devait être largement répandue. Non seulement les communautés grecques entouraient la Palestine presque de tous les côtés, mais elles se rencontraient encore jusque dans l'intérieur de la province (Samarie, Scythopolis, etc.). Les grandes villes juives renfermaient une minorité de Grecs. Les Juifs se trouvaient en contact perpétuel, dans leur propre pays, avec l'élément grec. Cette situation n'a pu durer sans que beaucoup d'entre eux ne se soient familiarisés avec la *langue commune*.

Pour les grandes fêtes religieuses, les étrangers se pressaient à Jérusalem. On y voyait accourir de toutes les parties du monde des milliers de Juifs, Grecs par leur langue et par leur éducation, autant que l'étaient les prosélytes de race grecque qui venaient chaque année à Jérusalem offrir un sacrifice dans le Temple. En outre, beaucoup de Juifs, qui avaient

vécu dans les pays grecs et parlaient grec, revenaient terminer leurs jours à Jérusalem et y possédaient leurs synagogues particulières; ainsi ceux que le N. T. (*A.*, VI, 9, et cf. IX, 20) appelle *Libertini, Cyrénéens, Alexandrins, Ciliciens, Asiatiques.*

Les différents maîtres étrangers de la Palestine y introduisirent bien des éléments hellénisants. Avant et après les Asmonéens, le pays avait eu des magistrats dont l'éducation était grecque, par exemple sous la domination des Ptolémées et des Séleucides, et sous celle des Hérodes; d'ailleurs quelques Asmonéens même favorisèrent la civilisation hellénique. Hérode s'entourait de lettrés grecs; il avait des mercenaires parlant grec; les jeux donnés par lui à Jérusalem y avaient attiré et des concurrents et surtout des spectateurs étrangers grecs ou hellénisants. Sous la domination romaine, les magistrats se servaient exclusivement du grec comme langue ordinaire.

La présence d'éléments grecs aussi nombreux et aussi considérables en Palestine permet de croire que beaucoup de Juifs, dans les classes élevées, savaient le grec. Aussi existe-t-il toute une littérature, due à des Juifs de Palestine, dont la langue est le grec. Citons les lettres du *Deuxième livre des Macchabées*, et la *Guerre juive* de Josèphe, composée en araméen et traduite en grec par l'auteur pour les Juifs de Palestine principalement. Un grand nombre d'inscriptions grecques de Palestine sont rédigées en *langue commune* (*C. I. G.*, III).

Remarquons ici que l'appellation de οἱ Ἕλληνες prend parfois un sens spécial dans la langue judéo-grecque, pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine. Dans la bouche des Juifs d'Alexandrie et de Palestine, ce nom signifie : *païens, Gentils, idolâtres.* La diffusion du polythéisme grec suivait celle de la civilisation hellénique; les populations grecques de langue au milieu desquelles vivaient les Juifs d'Alexandrie et de Palestine étaient en même temps grecques de religion, en général. Il est inutile de donner des preuves de ce fait pour Alexandrie. En Palestine, les monnaies de Raphia portent l'image d'Apollon et d'Artémis, tandis que celles d'Anthédon

portent l'image d'Astarté. A Gaza s'élèvent les temples de Hélios, d'Aphrodite, d'Apollon, de Perséphone, d'Hécate, etc., et un Héroon; il existait déjà un temple d'Apollon quand Alexandre Jannée détruisit la ville. Ascalon adorait Aphrodite οὐρανίη et Asclêpios λεοντοῦχος. Hérode avait fait élever des temples en l'honneur d'Auguste et de Rome dans un grand nombre de villes, par exemple à Samarie, Panias et Césarée. Zeus était la divinité principale de Ptolémaïs, etc. — L'appellation de οἱ Ἕλληνες, *les idolâtres,* passe ensuite dans le grec du N. T. et dans celui des Pères de l'Église.

V. *Le grec du Nouveau Testament.* — C'est en Palestine et en Asie-Mineure que s'est formé le grec du Nouveau Testament. « Les auteurs du N. T. étaient des Juifs hellénisants. Ils ont employé la langue commune telle que la parlaient les Juifs qui n'avaient reçu qu'une instruction médiocre. Comme un abîme séparait la doctrine des Apôtres de la religion grecque, les écrivains du N. T. furent souvent obligés de donner de nouveaux sens aux anciens mots et aux anciennes expressions. Leur diction, d'ailleurs, reposait en quelque sorte sur celle des LXX...[1] » Le grec du N. T. n'est qu'une variété de la langue grecque hébraïsante; voy. plus loin XVI.

VI. « *Le grec ecclésiastique* (ou *chrétien*). — Les écrivains chrétiens subissent tous, plus ou moins, l'influence des LXX et du N. T.; ils emploient la langue commune de leur temps et de leur pays. A quelques exceptions près, leur style est moins soigné que celui de la majorité de leurs contemporains non chrétiens. Le vocabulaire chrétien s'enrichit sans cesse jusqu'à une date assez récente; cependant la plus grande partie des termes théologiques étaient déjà en usage avant la fin du v[e] siècle. »

VII. *Le grec byzantin.* — Quand Constantin transféra le siège de l'Empire à Byzance, cette ville prit le nom de *Nou-*

1. E. Sophocles, *loc. cit.*

velle Rome et de *Constantinople*. Les Grecs commencèrent alors à perdre le sentiment de leur nationalité; on les appelait *Romains*, parfois *Romains de l'Est*, pour les distinguer des *Romains occidentaux* ou véritables Romains.

« Malgré les changements qu'elle subit, la langue grecque conserva son caractère original jusqu'au VIe siècle; c'était toujours, à proprement parler, l'*ancien grec;* mais elle employait beaucoup de mots et de tours qu'évitaient en général les bons écrivains, comme saint Jean Chrysostome.....

« Du commencement du VIIe siècle à la fin du XIe, la langue perdit *beaucoup* de son caractère original, par suite de l'ignorance générale de ceux qui la parlaient et de l'introduction d'éléments étrangers. Les flexions grammaticales restaient pour la plupart celles de l'attique; mais une foule de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, de sens nouveaux donnés aux mots anciens, envahissaient chaque jour la langue. La syntaxe, de son côté, subissait des changements importants[1]. »

Il faut distinguer soigneusement dans le grec byzantin la langue parlée ou familière de la langue littéraire. Jusqu'au VIe siècle, les deux langues ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre. Du VIIe au XIe siècle, la langue parlée, très corrompue, s'écarte beaucoup de la langue littéraire. C'est la première qui sert de lien entre le grec ancien, qui avait persisté tant bien que mal jusqu'au VIe siècle, et le grec moderne, seul employé et compris par la masse à partir du XIIe siècle. (Voy. d'ailleurs SOPHOCLES et MULLACH, *opp. citt.*)

VIII. Nous résumons ce qui précède :

1° A partir d'Alexandre, le dialecte attique se répand, en se modifiant, dans tous les pays où pénètre la civilisation hellénique; il devient la *langue commune*, ou *grec post-classique*, employé dans le monde gréco-oriental et gréco-romain, pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, et même au commencement de la période byzantine.

1. E. SOPHOCLES, *loc. cit.*

Nous distinguons la *langue littéraire* et la *langue parlée* ou *familière*.

2° La *langue commune,* influencée par l'araméen, l'hébreu et le grec hébraïsant des LXX, forme la *langue judéo-grecque* ou *grec hébraïsant,* employée par les Juifs hellénistes de la Palestine et de la Dispersion. Elle devient ensuite le *grec judéo-chrétien.*

Nous distinguons de même la *langue littéraire,* et la *langue parlée* ou *familière.*

3° Du grec post-classique parlé, mêlé de grec judéo-chrétien, provient la langue byzantine parlée, à côté de laquelle existe la langue byzantine littéraire. De la première est sorti le *grec moderne.* On voit que celui-ci, par ses origines les plus reculées, plonge jusque dans le grec post-classique des périodes alexandrine et gréco-romaine. (Voy. 285, et la note.)

III

Nature du grec post-classique et du grec hébraïsant[1].

Le grec post-classique.

IX. — La *langue commune* est le grec que nous avons appelé *post-classique;* il succède au dialecte attique classique qui lui sert de base et en forme le fond. C'est au grec post-classique seul que l'on devrait appliquer le nom de *langue grecque,* c'est-à-dire de langue unique parlée par tous les Grecs indistinctement, par opposition aux divers dialectes employés auparavant par les diverses races helléniques.

Pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, le grec post-classique forme une langue internationale et universelle. Internationale : elle est en usage chez des peuples très diffé-

1. Nous empruntons une partie de ce qui suit à Sophocles, Hatch, et Simcox, dont les ouvrages sont cités à la fin de cette introduction.

rents et très éloignés les uns des autres, qui peuvent même n'être pas de race grecque. Universelle : elle s'étend à tout le monde gréco-oriental et gréco-romain; elle sert à tous, lettrés ou non; et à tout : littérature, science, arts, politique, commerce, affaires, conversation.

Le grec post-classique se divise en langue *littéraire* et en langue *parlée* ou *familière;* la première, plus pure, plus châtiée, plus voisine du grec classique; la seconde, plus négligée, plus mêlée, mais plus originale et mieux caractérisée par ses particularités.

Les caractères généraux du grec post-classique sont : la négligence des nuances et des finesses de la pensée et de l'expression; une tendance continuelle à la simplicité et à la clarté. Le grec devenant la langue universelle des affaires et de la propagande des idées, la clarté et la simplicité en sont les deux qualités les plus nécessaires. D'un autre côté, le grec post-classique est parlé par des peuples différents dans des pays très éloignés, au lieu d'être cantonné, comme l'attique, dans un coin de la Grèce. L'influence des rhéteurs et de leurs élèves ne peut s'exercer sur lui d'une manière dominante, comme elle l'a fait à Athènes sur le dialecte attique pendant la période classique. Rien n'est donc venu contrarier la tendance de la langue à dépouiller son caractère littéraire, synthétique et périodique, pour devenir familière, analytique et simple.

En devenant la langue universelle, le dialecte attique eut la gloire de refouler les dialectes rivaux dans quelques districts plus retirés, presque inaccessibles à son influence, et enfin la gloire de les supplanter entièrement. Mais il paya chèrement sa victoire. Ce qu'il gagnait en étendue, il le perdait en qualité. En passant par la bouche de tout le monde, il s'altérait et se détériorait, et à mesure qu'il s'éloignait de sa source, sa pureté originelle s'affaiblissait.

De plus, cette langue universelle est en même temps une langue vivante; une langue vivante subit par là-même un perpétuel changement par suite des influences qui agissent incessamment sur elle, soit du dedans, soit du dehors.

A) Il existe dans toute langue vivante des causes intérieures qui dans le cours du temps produisent chez elle une évolution continue. Leur action sur le grec post-classique se révèle principalement par les phénomènes suivants :

1° La prononciation et l'orthographe de certains mots subissent des changements. Il se forme une foule de dérivés et de composés nouveaux sous l'influence des idées latentes du langage; de nouveaux substantifs se forment des verbes; de nouveaux verbes se forment des substantifs, etc. Les formes des mots tendent à s'assimiler, à s'abréger, à s'allonger. Certains mots, rares auparavant, deviennent fréquents, tandis que d'autres tendent à disparaître. Les mots et les expressions *poétiques* viennent enrichir la langue de la prose. Les formes *intensives* des mots perdent leur force et ont besoin d'être *intensifiées* de nouveau. Les formes grammaticales, les flexions nominales et verbales tendent à s'assimiler lorsqu'elles présentent quelque chose d'analogue ou de semblable, au moins en apparence; elles tendent à l'unité et à l'uniformité, etc. — Exemples :

On dit Ἰούλις = Ἰούλιος, Φιλημάτιν = Φιλημάτιον, Ἀρτεμῶι = Ἀρτεμώ — Ἀβάσκαντος, ἀβασκάντως, δίσκοραξ sont des composés et des dérivés nouveaux. — On dit : ἀγάπησις, ἀγάπημα, ἀγαπησμός et ἀγάπη; la première forme est peu classique; les trois autres ne le sont pas du tout. — ἀγαλλιῶ succède à ἀγάλλομαι, et ἀλήθω à ἀλῶ. — ὅπως cède la place à ἵνα, du moins dans le grec familier. On dit συντηρεῖν pour τηρεῖν, προαιρεῖσθαι pour αἱρεῖσθαι, διακατέχειν pour κατέχειν, προσαναφέρειν pour ἀναφέρειν. — On dit εἶπα, ἦλθα comme ἔλυσα; ἑόραχαν, ἐλήλυθαν, comme ἔδωχαν et ἔλυσαν. — La forme en -τωσαν devient dominante à l'impératif. Etc.

2° Certains termes qui avaient un sens général en prennent un spécial; pour d'autres, l'inverse se produit. Certains composés prennent une signification particulière qui ne correspond plus à leurs éléments composants. D'anciens sens se perdent, et de nouveaux sens s'attachent aux anciens mots. Les mots et les expressions qui avaient un sens métaphorique perdent leur force première, et le sens originel de la métaphore est oublié. Etc. — Exemples :

ἀβασανίστως devrait signifier *sans employer la question;* il prend le sens de *sans peine, facilement.* — ἐπιτιμία ne signifie plus *droit de cité,* mais *pénalité* en général. — ἐπισκιάζειν ne signifie pas toujours *couvrir d'ombre*, comme le fait un nuage, mais aussi simplement *s'étendre sur* (*L.*, I. 35 : καὶ δύναμις Ὑψίστου ἐπισκιάσει σοι). — παρακαλεῖν prend le sens particulier de *consoler*. — προαιρεῖσθαι ne dit pas plus que αἱρεῖσθαι, ni διακατέχειν que κατέχειν. Etc.

3° De nouveaux rapports sont établis entre un mot et son complément et produisent de nouvelles constructions. La force du cas s'affaiblit, et le sens casuel a besoin d'être marqué plus clairement par une préposition. Avec les mots composés, la construction du complément change, parce que, la valeur de chacun des éléments composants étant oubliée, le mot composé est considéré comme un mot simple. Les constructions analogues ou équivalentes influent les unes sur les autres et amènent des changements dans l'emploi des particules qui les introduisent, dans celui des modes, dans les rapports des propositions entre elles. Certaines constructions tendent à disparaître, tandis que d'autres deviennent envahissantes. Etc. — Exemples :

καταδικάζειν, καταβραβεύειν prennent l'accusatif de la personne, sans qu'il soit tenu aucun compte de κατά. — On dit : ἀγανακτεῖν κατά τινος. — L'optatif oblique disparaît de la langue familière. — Les verbes signifiant *croire,* ainsi que φημί, prennent la particule ὅτι comme les verbes signifiant *déclarer*. — La proposition finale avec ἵνα empiète considérablement sur les autres propositions, surtout dans la langue familière. — La particule ἄν devient particule de répétition indéterminée, même pour le passé et le présent, et on pourra la rencontrer jointe aux temps passés et présent de l'indicatif, etc.

B) Les causes extérieures qui agissent sur une langue vivante varient suivant les temps et les lieux. Voici quelques-unes de celles qui ont exercé leur action sur le grec post-classique :

1° De nouvelles idées philosophiques, théologiques, scientifiques, etc., naissent sans cesse au sein d'une race d'aussi

grande activité intellectuelle que l'était la race grecque. Les guerres, les conquêtes, les révolutions, le développement naturel de la civilisation changent les conditions de la vie privée, sociale, politique. Les relations internationales, plus fréquentes, plus faciles et plus variées amènent un échange d'idées de toute espèce, etc.

2° La nature physique et les conditions de la vie varient avec chaque pays et se reflètent dans la langue; de là de nouvelles idées, de nouvelles métaphores, et par suite de nouvelles expressions, qui contribuent à altérer la couleur originelle de l'attique.

3° Les orateurs, les écrivains, tous les hommes lettrés, élevés dans un pays parlant un dialecte grec différent de l'attique, et surtout parlant une langue non grecque, « tendaient naturellement à mélanger leur grec de tours tirés de leur idiôme local; ils évitaient en même temps tout ce qui leur semblait devoir embarrasser un auditeur ou un lecteur peu familier avec les finesses du dialecte attique[1] ». Ce qui contribue à faire disparaître de la *langue commune* les atticismes de la langue littéraire, les atticismes de pensée et d'expression.

4° Déjà, à la fin de la période classique, se manifestait une certaine tendance à modifier l'orthographe, la prononciation, la forme et le sens des mots; et nous avons vu, en étudiant les causes intérieures, quels avaient été les effets de cette tendance; elle s'accroît avec la distance et s'exerce en toute liberté loin de l'Attique.

5° En s'établissant chez des races grecques parlant des dialectes différents, le dialecte attique se charge de termes et d'expressions pris dans ces dialectes qui le marquent de leur empreinte avant de disparaître.

6° Quoique ce fût le même attique qui fut écrit et parlé partout, cet attique pouvait prendre dans chaque pays qui l'adoptait quelques particularités locales. Ce fait se produisit même

1. Sophocles, *loc. cit.*

au sein de communautés purement grecques, comme celle d'Alexandrie. Le grec de cette ville — nous parlons de celui des Hellènes et non de celui des Juifs — possède des formes particulières, qui n'ont été apportées ni de la Grèce ni de la Macédoine par les conquérants ou les colons, et qui sont nées à Alexandrie.

7° Enfin une des causes extérieures les plus puissantes a été le contact du grec avec les langues étrangères.

Il existait d'ailleurs une raison d'un ordre tout différent, pour que le grec post-classique se modifiât suivant les temps et les lieux sous l'influence des causes extérieures que nous venons d'énumérer : c'est qu'il était parlé par la majorité, nécessairement peu ou point lettrée et insouciante de la pureté de la langue, tandis que les lettrés, capables de la lui conserver, ne formaient qu'une minorité impuissante, noyée au milieu de la masse.

Voici maintenant quelques exemples :

ἀπάθεια et ἀπαθής prennent un sens spécial dans la philosophie stoïcienne. — τὰ φυσικά désigne la science physique de la nature, nos sciences physiques et naturelles. — πατρωνυμικός est un terme technique des grammairiens et des rhéteurs. — ἀκαταστασία désigne l'état d'instabilité politique et de révolution où s'agite le monde grec après Alexandre. — πατριώτης prend la valeur de πολίτης. — συνείδησις devient la conscience morale. — Les mots σταυρός et ἀκολουθεῖν ont pris dans le grec biblique un sens moral et spirituel absolument nouveau. — πράκτωρ avait primitivement le sens général d'exécuteur d'une œuvre ; à Athènes, il prenait celui de *collecteur d'impôts*, et chez les poètes celui de *vengeur;* il prend maintenant le sens d'*exécuteur d'une sentence judiciaire*, de *geôlier*. — ὑποζύγιον désignait une bête de somme, en général; en Palestine ce mot désigne l'âne. — ἐκκλησία s'appliquait à l'assemblée des citoyens dans une cité grecque ; il s'applique maintenant aux comices romains, et enfin à la communauté chrétienne assemblée pour le service religieux. — δόγμα, *maxime de philosophie*, devient un *sénatus-consulte*, un *décret impérial*, une *décision souveraine* de l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire un dogme.

On trouve les formes τεσσεράκοντα, μαχαίρῃ, τῷ νικοῦντι, παραδοῖ, qui sont ioniennes; les formes κερέα, ἐξέφνης avec changement d'orthographe et sans doute modification légère de la prononciation. — A Alexandrie, on dit : ἐραυνάω, ἔφαγαν, ἔλαβαν, εἴχοσαν, ἐλάβοσαν, θώρακαν, νύκταν. — On lit sur les inscriptions : ἄνδραν, γυναῖκαν, θυγατέραν, ἐνίκωσαν; et au subjonctif : ἄγει, νέμει, φέρει, etc. Voy. d'ailleurs Sophocles (ouv. cit.) dans ses *Grammatical observations,* et aussi P. Viereck, p. 74 de l'ouvrage que nous citerons plus loin.

Les métaphores propres à la langue attique, prises des tribunaux, des assemblées politiques, des gymnases, de la marine et de la navigation, sont plus ou moins abandonnées dans les pays où la vie privée et sociale est tout autre, et la nature toute différente. Par exemple, chez les Juifs hellénisants de Palestine, la vie morale est conçue comme un chemin à suivre et comme un voyage à faire; ἐπορεύθη ἐν ὁδῷ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ (disent les LXX). Se convertir, changer de vie morale et religieuse, c'est changer la direction de sa route, ἐπιστρέφεσθαι. Les difficultés de la vie morale sont les difficultés et les dangers du chemin, σκάνδαλα, προσκόμματα, παγίδες, βόθυνοι. Les peines de la vie sont des fardeaux qu'on porte, φορτία (et cf. N. T., *Matth.,* XXII, 4 : δεσμεύουσιν δὲ φορτία βαρέα καὶ ἐπιτιθέασιν ἐπὶ τοὺς ὤμους κτλ.)

Le contact avec les langues étrangères introduit dans le grec post-classique des éléments étrangers qui se classent ainsi :

Élément perse. — Il est représenté par des mots tels que γάζα, ἀγγαρεύειν[1].

Élément hébreu. — Il comprend les mots hébreux soit invariables, soit légèrement modifiés; et les hébraïsmes : ainsi πάσχα, κορβανᾶς, ποιήσω σε εἰς ἔθνος μέγα.

Élément arabe. — On n'en trouve de traces que dans la langue byzantine.

Il en est de même des éléments teutonique, hunnique et slave.

1. Le mot μάγος (déjà dans Hérodote) que l'on croyait d'origine indo-européenne est plutôt d'origine babylonienne (accadienne); voy. P. Schanz, *Commentar über d. Evangelium d. heil. Matthäus,* au supplément.



Élément celtique. — Quelques mots ont pénétré dans le grec par le latin; ainsi ῥέδη, *Apoc.*, XVIII, 13.

Élément latin. — « Le latin, dit Sophocles (*loc. cit.*), était la langue officielle de l'Empire. On parlait au juge en latin; la sentence se prononçait en latin, non seulement à Rome, mais encore dans tous les pays conquis. Après sa réduction en province romaine, la Grèce ne fit pas exception à cette règle. Un Grec avait besoin d'un interprète pour parler à un magistrat romain. Un fonctionnaire public qui aurait ignoré le latin se serait exposé à être révoqué et même privé de la liberté. (Plutarq., II, 1010 D; Val.-Max., II, 2, 2; Suét., *Claud.*, 16, et *Tiber.*, 71; Dion Cas., LX, 8, 3; LX, 17, 4; LVII, 15, 3; J. Syd., 177, 261, 220; cf. Arrien, *Perip. Eux.*, 43, 52; Philostr., 221.) »

« La langue du peuple conquis subit toujours, plus ou moins, l'influence de la langue des conquérants. Durant les époques romaine et byzantine, un certain nombre de mots et de tours se glissèrent du latin dans la langue grecque...

« Les latinismes peuvent se diviser en quatre classes : 1° Les mots latins qui ont pris la flexion et l'accent grecs : κεντουρίων, etc. — 2° Les mots latins légèrement modifiés : λέντιον, etc. — 3° Les mots formés d'un radical grec et d'une terminaison latine transcrite en grec : ἀποθηκάριος. — 4° Les idiotismes, comme τὸ ἱκανὸν λαβεῖν ou ποιῆσαι, δὸς ἐργασίαν. »

Telles sont les principales causes qui en agissant du dedans et du dehors ont modifié le dialecte attique devenu le grec post-classique.

X. — Nous avons distingué soigneusement le grec littéraire du grec parlé ou familier. Mais il faut se souvenir qu'à toutes les époques de la langue « le grand maître de grec fut toujours le peuple. La langue de l'orateur qui le conseillait, de l'auteur dramatique qui le divertissait, différait bien de celle du peuple qui les écoutait, au moins de celle de la majorité du peuple ; mais c'était en qualité qu'elle différait et non pas en nature (Platon, *Alcib.*, I, 110 E)[1]. »

Comme exemple de grec négligé et plutôt populaire, et de grec plus soigné, tel que pouvait l'écrire un Athénien qui sa-

1. Sophocles (*loc. cit.*)

vait suffisamment sa langue sans être un lettré et encore moins un littérateur, nous citerons les deux rédactions d'une même inscription trouvées près du cap Sunium et datant du commencement de l'Empire ; nous les tirons du *C. I. A.*, III, pars I, 73 et 74.

N° 73.

Ξάνθος Λύκιοσς καθειδρούσατο ἱερὸν τοῦ Μηνὸς Τυράννου, αἱρετίσαντος τοῦ θεοῦ, ἐπ' ἀγαθῆ τύχη· καὶ μηθένα ἀκάθαρτον προσάγειν· καθαρισζέστω δὲ ἀπὸ σκόρδων καὶ χοιρέων· καὶ μηθένα θυσιάσζειν ἄνεο τοῦ καθειδρουσαμένου· ἐὰν δέ τις βιάσηται, ἀπρόσδεκτος ἡ θυσία παρὰ τοῦ θεοῦ· παρέχειν δὲ καὶ τῶι θεῶι τὸ καθῆκον, δεξιὸν σκέλος καὶ δόραν καὶ ἔλαιον ἐπὶ βωμὸν καὶ λύχον καὶ σπονδήν· καὶ ἀπὸ νεκροῦ καθαρίσζεσται δεκαταίαν, ἀπὸ γυναικέων ἑβομαίαν — ἀνδρόφονον μηδὲ περὶ τὸν τόπον — ἀπὸ δὲ φθορᾶς τετταρακοστάιαν, ἀπὸ δὲ γυναικὸς λουσάμενοι κατακέφαλα αὐθειμερί· εὐίλατος γένοιτο ὁ θεὸς τοῖς θεραπεύουσιν ἁπλῆ τῆ ψυχῆ· ἐὰν δέ τινα ἀνθρώπινα πάσχη ἢ ἀσθενήση ἢ ἀποδημήση, θεραπευέ[τω τὸν] θε[ὸν] ὧι ἂν αὐτὸς παραδοῖ· ὃς ἂν δὲ πολυπραγμονήση ἢ περιεργάσηται ἁμαρτίαν, ὀφειλέτω Μηνὶ Τυράννω — ἣν οὐχ ἐξειλάσεταί — διδότω κεφαλή[ν] καὶ πόδας [καὶ] στηθύνιον.

N° 74.

Ξάνθος Λύκιος Γαΐου Ὀρβίου καθειδρύσατο ἱερὸν τοῦ Μηνὸς Τυράννου, αἱρετίσαντος τοῦ θεοῦ, ἐπ' ἀγαθῆ τύχη· καὶ [μηδένα] ἀκάθαρτον προσάγειν· καθαριζέστω δὲ ἀπὸ σκόρδων κα[ὶ χοιρέων] καὶ γυναικός· λουσάμενος δὲ κατακέφαλα αὐθήμερον εἰσ[πορεύ]εσθαι· καὶ ἐκ τῶν γυναικέων διὰ ἑπτὰ ἡμερῶν λουσαμένην κ[ατά]κέφαλα εἰσπορεύεσθαι αὐθήμερον, καὶ ἀπὸ νεκροῦ διὰ ἡμερῶν δέκα καὶ ἀπὸ φθορᾶς ἡμερῶν τετταράκοντα· καὶ μηθένα θυσιάζειν ἄνε[υ] καθειδρυσαμένου τὸ ἱερόν· ἐὰν δέ τις βιάσηται, ἀπρόσδεκτος ἡ θυσία παρὰ τοῦ θεοῦ· παρέχειν δὲ καὶ τῶι θεῶι τὸ καθῆκον, δεξιὸν σκέλος καὶ δόραν καὶ κεφαλὴν καὶ πόδας καὶ στηθύνιον καὶ ἔλαιον ἐπὶ βωμὸν καὶ λύχνον καὶ σχίζας καὶ σπονδήν· καὶ εὐείλατος γένοιτο ὁ θεὸς τοῖς θεραπεύουσιν ἁπλῆ τῆ ψυχῆ· ἐὰν δέ τινα ἀνθρώπινα πάσχη ἢ ἀσθενήση ἢ ἀποδημήση που, μηθένα ἀνθρώπων ἐξουσίαν ἔχειν ἐὰν μὴ ὧι ἂν αὐτὸς παραδῶι· ὃς ἂν δὲ πολυπραγμονήση τὰ τοῦ θεοῦ ἢ περιεργάσηται ἁμαρτίαν, ὀφιλέτω Μηνὶ Τυράννωι, ἣν οὐ μὴ δύνηται ἐξειλάσασθαι : ὁ δὲ θυσιάζων τῆ ἑβδόμη τὰ καθήκοντα πάντα ποιείτω τῶι θεῶι κτλ.

Voici une partie du commentaire du *Corpus* sur l'inscription du n° 73 :

« ... Quæ neglegentia imprimis causa fuisse videtur cur Xanthus, homo rudis et indoctus, cum primum hunc titulum composuisset, sed postea ipse eum et res neglegentissime dispositas et sermonem vitiis scatentem habere intellexisset, postea eadem emendatiora melioremque in ordinem digesta fortasse ab homine Atheniensi transcribenda curaret (nr. 74). Nam complura quæ hic aut corrupta aut certe ab dialecto attica vel maxime abhorrentia habemus illic correcta sunt (nr. 73 αὐθειμερί, nr. 74 αὐθήμερον — nr. 73 καθειδροὐσατο, καθειδρουσαμένου, nr. 74 eædem formæ per υ scriptæ, — nr. 73 καθαρίσζειν, θυσιάσζειν, nr. 74 eadem simplici ζ). Memorabilis est forma ἄνεο pro ἄνευ distincte scripta in lapide. Quæ diphtongi forma, quum Ionum Asianorum præcipue propria sit (Waddington *ad Lebas. Inscrip. Asiæ,* nr. 186), indicat titulum non ab homine Atheniensi sed peregrino compositum esse[1]... Μὴν Τύραννος colebatur fere in omnibus Phrygiae, Lydiæ, Pisidiæ urbibus, ut nummi demonstrant ætate imperatorum cusi (cf. Waddington *ad Lebasii insc.*, p. 215 ad nr. 668). Extra harum regionum fines Trapezus Ponti, Syllium Pamphyliæ, Nysa et Aphrodisias Cariæ a Waddingtone commemorantur quibus in urbibus illa religio obtinuerit. At ex titulis a Xantho positis haud scio an colligere liceat etiam a Lycia Xanthi patria ea sacra non aliena fuisse. »

Le grec hébraïsant.

XI. — La langue *judéo-grecque* ou *grec hébraïsant* est le grec post-classique, modifié dans sa couleur générale par l'hébreu et l'araméen, et mélangé d'hébraïsmes et d'aramaïsmes. De plus, c'est le grec post-classique parlé, et non le grec post-classique littéraire, qui la constitue essentiellement. Elle n'est donc qu'une branche du grec post-classique.

Les œuvres de la littérature judéo-grecque se divisent en deux catégories :

Les unes sont dues à des Juifs lettrés, tels que Josèphe et Philon. Ces auteurs affectent d'écrire le grec avec pureté ; ils réussissent le plus souvent, particulièrement Josèphe, à éliminer de leurs œuvres l'élément hébraïsant. La langue dont ils se servent est la langue judéo-grecque littéraire, c'est-à-dire le grec post-classique littéraire écrit par des Juifs lettrés.

Les autres sont dues à des Juifs illettrés ou peu lettrés ; ce

1. Le numéro 73 présente aussi la forme ionienne παραδοῖ corrigée (à tort, croyons-nous) par le *Corpus* en παραδῶι ; elle se rencontre plusieurs fois dans le N. T.

sont elles qui nous offrent la véritable langue judéo-grecque, la langue judéo-grecque *parlée* ou *familière*, caractérisée par sa couleur hébraïsante et ses hébraïsmes. Elle était la langue ordinaire des Juifs hellénisants de la Palestine et d'Alexandrie, et, plus ou moins, des Juifs hellénisants de toute la Dispersion. C'est la langue des LXX, considérée d'une manière générale.

Les Juifs hellénisants se trouvaient habiter dans des contrées très différentes et très éloignées les unes des autres. On pourrait croire que la langue judéo-grecque fût aussi très différente, suivant le pays où elle était parlée. Mais cette langue, dont l'élément grec était exclusivement la *langue commune*, se forma surtout sous l'influence de la version des LXX, partout en usage chez les Juifs hellénisants. L'influence unique de la langue de ce livre dut produire l'unité dans la langue judéo-grecque.

En même temps, plus les Juifs hellénisants avaient de rapports avec les Grecs, plus la langue judéo-grecque allait s'adoucissant, et perdait de l'étrangeté et de la rudesse du grec des LXX; plus aussi les Grecs, de leur côté, pouvaient se familiariser avec la manière de penser hébraïque.

Enfin, les auteurs lettrés de la période post-classique, et les écrivains juifs lettrés dont nous venons de parler, travaillent tous à se rapprocher de la langue classique et littéraire; et, comme ils sont familiers avec elle, elle exerce son influence sur eux, fût-ce à leur insu. Au contraire, les écrivains judéo-grecs, non lettrés ou peu lettrés, écrivent la langue communément employée de leur temps, autour d'eux, sans imitation et sans réminiscence de la langue littéraire. Ce sont donc ces derniers qui reproduiront le mieux dans leurs écrits les particularités du grec post-classique parlé ou familier.

Sur la nature de l'élément hébraïque de la langue judéo-grecque, voy. XVI.

IV

La Langue du Nouveau Testament.

XII. — Nous entendons par *Nouveau Testament* le recueil des livres sacrés du christianisme. Nous acceptons comme livres du N. T. tous ceux que nous offre la tradition manuscrite, tels qu'ils nous sont donnés dans les éditions critiques, au point de vue philologique, par exemple dans celles de Tischendorf, et de Westcott et Hort ; nous suivons constamment et exclusivement dans notre travail le texte de ces deux éditions.

Pour la commodité du langage, nous laissons (provisoirement) à saint Paul la *Lettre aux Hébreux ;* tout ce que nous dirons de la langue et de la grammaire de cet auteur sans y joindre de restriction s'appliquera donc à cette *Lettre*.

Enfin nous admettons que le Nouveau Testament tout entier, même le premier Évangile, a été composé en grec[1].

Caractères généraux de la Langue du Nouveau Testament.

XIII. — La lecture du N. T. suffit pour montrer que le grec de ce livre appartient à la période post-classique de la langue grecque, et qu'il se rattache à ce que nous avons appelé le grec hébraïsant.

1° La langue de ce livre n'est ni le grec littéraire ni le grec populaire ou vulgaire, mais le grec parlé ou familier.

Le grec littéraire apparaît dans les œuvres des lettrés, et surtout des littérateurs de profession, tels que Denys d'Halicarnasse, Dion Chrysostome, Lucien, Plutarque, Josèphe, etc.

1. Il importe peu pour notre travail que le premier Évangile ait été composé en araméen et que nous n'en ayons que la traduction grecque; cette traduction serait toujours un monument du grec judéo-chrétien, et sa langue serait nécessairement la même que celle des autres livres du N. T. Personnellement, nous croyons que le premier Évangile a été composé en grec et non en araméen.

Ces écrivains ont étudié les bons auteurs grecs; ils se sont formés à l'art d'écrire par les leçons de leurs maîtres et par des exercices scolaires; enfin, ils ont l'inquiétude constante de bien écrire.

Les hommes du peuple, sans instruction, sans éducation littéraire, parlent le grec populaire qu'ils ont appris, dans leur enfance, de leurs parents et de leur entourage. Ce grec est nécessairement mauvais, incorrect et corrompu. Ni la lecture des auteurs classiques, ni les enseignements d'un maître, ni le commerce des hommes instruits et lettrés ne sont venus le corriger, l'épurer et l'améliorer.

La langue *parlée* ou *familière* tient le milieu entre ces deux extrêmes; elle n'est ni la langue littéraire des orateurs, des historiens, des littérateurs de profession, ni la langue corrompue et incorrecte du peuple[1].

« Il ne faut pas confondre avec les constructions *populaires* les constructions propres au langage *familier*. Lorsqu'on écrit, on emprunte, en général, la plupart des constructions grammaticales dont on se sert à la langue qu'on parle soi-même et qu'on entend parler autour de soi; mais il y a des façons de s'exprimer qu'on emploie en parlant et qu'on n'emploierait peut-être pas dans un ouvrage écrit... Tout écrivain fait donc un choix parmi les constructions comme parmi les mots que lui offre la langue parlée; ce choix peut être plus ou moins sévère. Or on a remarqué que certains auteurs, Cornélius Népos, Salluste, T. Live, emploient sans scrupule dans leurs ouvrages des tours grammaticaux qui étaient sans doute en usage dans la langue *parlée* de leur temps par la bonne société, mais que Cicéron, plus soigneux de la pureté de son style, semble avoir évités dans ses œuvres littéraires. Ainsi, lorsqu'une construction qui se trouve chez Salluste, T. Live ou Cornélius Népos, ne se rencontre pas chez César et n'a pas été admise non plus par Cicéron, dans ses discours ou ses traités, mais se trouve dans

1. Nous opposons ici (et dans tout notre travail) la langue *parlée* ou *familière* à la langue *littéraire* proprement dite. La langue *parlée* s'écrivait aussi, mais en demeurant ce qu'elle était et sans s'élever au rang de langue *littéraire*.

les *Lettres* de Cicéron (souvent aussi en même temps chez les comiques), il y a apparence que cette construction, sans être précisément incorrecte, appartenait cependant plutôt au langage *familier* qu'à la prose littéraire[1]. »

La langue du N. T. est la langue *parlée*, la langue *familière* décrite dans cette citation. Les auteurs du N. T. n'ont pas *choisi* parmi les constructions de la langue parlée; ils ont employé toute cette langue, telle qu'elle se présentait à eux. Par suite, ils ne se sont pas élevés au rang de *littérateurs*, et n'ont pas produit des œuvres *littéraires*, au sens propre du mot, si nous ne considérons que leur langue et leur style.

Mais la langue parlée n'était fermée ni à l'influence de la langue populaire, ni à celle de la langue littéraire.

Le grec populaire était employé par des personnes dont le nombre formait la grande majorité et avec lesquelles les auteurs du N. T. entretenaient le plus de relations. Leur langue devait nécessairement ressentir l'influence du grec populaire. Cette influence augmentait la tendance naturelle de la langue parlée, nous ne dirons pas à l'incorrection, mais à la négligence. En parlant, nous ne pouvons prendre un souci constant de la pureté et de la correction, et nous n'avons pas le loisir de châtier nos expressions, comme nous le faisons en écrivant. Aussi la langue du N. T., qui, par son ton général, est celle de la conversation, offre-t-elle des constructions très négligées, incorrectes même, que l'on peut regarder comme appartenant plutôt à la langue vulgaire, comme des *vulgarismes*.

Il s'en faut cependant qu'elle ne contienne rien de la langue littéraire ; ce point appelle, au contraire, les réserves les plus formelles. La *Lettre aux Hébreux* appartient presque à la rhétorique par son style périodique si soigné. La *Lettre* de saint Jacques offre des procédés de style et une couleur poétique qui étonnent à bon droit. Dans les *Actes*, la narration, en général, et certains discours, ne manquent ni d'élégance ni de distinction. Les *Lettres* de saint Paul trahissent par endroits la cul-

1. O. Riemann, *Syntaxe latine*, Introduction, 3, *b*.

ture littéraire de leur auteur. Enfin, dans les différents livres du N. T., se rencontrent çà et là, comme nous le verrons, des constructions qui appartiennent spécialement à la langue littéraire.

Bien plus, quelques-uns des opuscules du N. T. n'auraient-ils pas été rédigés, au moins dans une certaine mesure, par des scribes, des secrétaires ? Nous lisons dans la *Lettre aux Romains,* XVI, 22 : ἀσπάζομαι ὑμᾶς ἐγὼ Τέρτιος ὁ γράψας τὴν ἐπιστολὴν ἐν Κυρίῳ, et *1 Co.,* XVI, 21 : ὁ ἀσπασμὸς τῇ ἐμῇ χειρὶ Παύλου. « Cette salutation et les mots qui la suivent garantissaient l'authenticité de la lettre ; cf. *Col.,* IV, 28 ; *2 Th.,* III, 17. Le reste de la lettre était écrit par un secrétaire ; cf. *Ro.,* XVI, 22[1]. » Or, le scribe a-t-il écrit, sous la dictée, non seulement les idées, mais encore les mots ? Ou bien, parfois, n'a-t-il pas rédigé lui-même ce qu'il avait ordre d'écrire ? Et dans ce dernier cas, s'il possédait une certaine culture littéraire, quelle part a-t-il prise dans la facture des phrases, dans la langue et la syntaxe de la lettre ?

Dans les *Actes,* XXIV, 1-2, nous voyons le grand-prêtre juif se présenter au tribunal de Félix, pour accuser Paul, en compagnie du rhéteur Tertullus, qui porte la parole à sa place. Or, saint Jacques, par exemple, évêque de Jérusalem et de communautés chrétiennes, dont les unes parlaient l'araméen et les autres le grec, ne pouvait-il avoir un interprète grec à son service ?

Mais quand même certaines parties ou certains passages du N. T. trahiraient dans leur forme la main d'un secrétaire lettré, ce qui peut en provenir ne change pas le caractère général de la langue du N. T. Ce secrétaire, en effet, parlait et écrivait certainement la langue de son temps et de son pays, quelque couleur littéraire qu'il ait pu lui donner ; nous restons toujours avec lui dans le grec post-classique.

2° La langue du N. T. est une *langue impersonnelle,* malgré la personnalité du *style* de chacun des auteurs de ce livre.

1. Ellicott, *in loc.* Voy. *St. Paul's first Epistle to the Corinthians, with a critical and grammatical commentary,* by C. J. Ellicott ; Londres, 1887.

Un écrivain lettré choisit ses mots, ses expressions, ses constructions; il se forme lui-même son lexique et sa syntaxe; il peut encore imiter tel ou tel auteur ancien qu'il prend pour modèle. Son livre nous présente sa langue personnelle, plutôt que celle de ses contemporains; la langue qu'il emploie en écrivant, plutôt que celle dont il se sert lui-même lorsqu'il converse. Au contraire, écrits à de certains intervalles, par des auteurs différents, dans des pays souvent fort éloignés les uns des autres, sans préoccupation de la pureté et de la correction propres à la langue littéraire, les divers opuscules du N. T. ne peuvent que refléter fidèlement la langue qui se parlait autour de leurs auteurs. L'impersonnalité de la langue du N. T. augmente l'intérêt et l'importance de son étude, parce que cette langue a dû le mieux conserver les particularités du grec post-classique.

3° Le grec du N. T. présente un autre caractère : il est éminemment *traduisible* en des langues d'un système et d'un génie absolument opposés. Le N. T., c'est la pensée juive dans un vêtement grec. L'élément hébraïsant, qui forme une bonne part du livre, permet de le traduire facilement dans les langues orientales, telles que l'hébreu[1] et les langues analogues à l'hébreu, le syriaque par exemple. D'un autre côté, comme il a été rédigé en grec, dans un grec simple et analytique, il peut se traduire facilement, soit en latin, soit en nos langues vivantes[1].

Éléments constitutifs de la Langue du Nouveau Testament.

XIV. — La langue du N. T. est essentiellement constituée par le grec post-classique parlé, mélangé de grec hébraïsant parlé et d'un élément nouveau qui appartient en propre au

1. Voy., par exemple, la traduction hébraïque du N. T. de F. Delitzsch; 5e édition, Berlin, 1883. — Voy. aussi les traductions de la *Société biblique britannique et étrangère* et son prospectus : « Le nombre des langues ou des dialectes dans lesquels les saintes Écritures sont traduites s'élève maintenant à deux cent quatre-vingt-six, et des versions nouvelles sont en préparation. »



christianisme. On dit habituellement que le grec du N. T. est le grec hellénistique. Cette appellation est insuffisante, parce qu'elle passe sous silence le troisième élément. Nous lui substituons celle de grec *judéo-chrétien,* qui nous paraît meilleure et surtout plus précise.

L'appellation tout entière nous reporte à la période post-classique de la langue grecque, le contact entre l'hébreu et le grec n'ayant eu lieu qu'après Alexandre.

Le premier terme (grec) indique la nature de la langue. Le fond de cette langue n'est pas le dialecte attique; il se compose des mots, des expressions, des constructions ordinaires de la langue commune ou grec post-classique. Le second terme (judéo) indique que ce grec a été influencé par l'hébreu et mélangé d'hébraïsmes dans la bouche des Juifs qui le parlaient et qui ont écrit les livres du N. T. L'influence des idées chrétiennes sur la langue destinée à les propager est marquée par le troisième terme (chrétien).

Les trois éléments ne se trouvent réunis que dans les livres (et dans les apocryphes) du N. T. Les LXX (et les apocryphes de l'A. T.) n'offrent que les deux premiers.

L'influence *directe* du latin sur le grec du N. T. paraît trop insignifiante pour qu'il faille en tenir spécialement compte.

Les trois éléments *grec, hébraïsant* et *chrétien,* ne sont pas répartis dans la même proportion entre les livres et les auteurs du N. T. Quoique l'élément grec et l'élément hébraïsant se retrouvent partout juxtaposés, il existe une singulière différence dans leur mélange entre l'Évangile de saint Marc et celui de saint Luc; entre l'Évangile de saint Luc et ses Actes; entre l'Évangile de saint Jean et l'Apocalypse, etc. L'élément chrétien est dû surtout au développement des idées fondamentales et génératrices de la doctrine chrétienne; il est beaucoup plus considérable dans les Lettres de saint Paul par exemple que dans les trois premiers Évangiles.

On peut essayer de classer les livres du N. T. d'après la quantité d'élément grec qu'ils contiennent. Pour nous, nous les rangerions dans l'ordre suivant :

1° La Lettre aux Hébreux ; les Actes ; la Lettre de saint Jacques.

2° L'Évangile de saint Luc ; les Lettres de saint Paul ; l'Évangile de saint Matthieu.

3° Les Lettres de saint Pierre ; la Lettre de saint Jude ; l'Évangile et les Lettres de saint Jean ; l'Évangile de saint Marc.

4° L'Apocalypse, livre très hébraïsant de pensée et d'expression.

Les deux ouvrages de saint Luc présentent, au point de vue de la langue, le même contraste : d'un côté, une correction recherchée, des tours de phrases littéraires, des atticismes même, principalement dans le cours de la narration et surtout dans les *Actes ;* d'un autre côté, les constructions les plus embarrassées, les hébraïsmes les plus rudes, principalement dans les discours qui ont dû être prononcés par un Juif en araméen ou en grec hébraïsant. On dirait que, par endroits, il a rédigé son œuvre en grec d'après des témoignages oraux ou écrits en araméen, et qu'alors il a subi profondément l'influence de cette dernière langue. Cf. *L.,* I, 1-3.

De plus, la langue de Luc présente, avec celle de Paul, beaucoup de points de ressemblance ; tel mot, telle construction ne se rencontrent que chez ces deux écrivains. On trouvera dans notre travail des exemples de ce fait que nous nous contentons de signaler en passant.

Élément grec de la langue du Nouveau Testament.

XV. — Le lexique du N. T. compte environ 5420 mots qui se divisent en mots classiques et en mots non classiques.

Les premiers s'élèvent à un peu plus de 3000.

Les seconds dépassent 2000 et se décomposent ainsi :

1° Mots et formes de la langue poétique : un certain nombre.

2° Mots et formes des anciens dialectes : un certain nombre.

3° Mots et formes qui paraissent spéciaux à la langue populaire : très peu.

4° Mots et formes propres au grec post-classique : très nombreux.

5° Mots et formes qui paraissent propres au N. T. : assez nombreux.

6° Mots classiques ayant pris un sens nouveau : assez nombreux.

7° Mots étrangers et mots grecs ayant pris une signification étrangère : nombreux.

Les mots et formes dits *poétiques, dialectaux, populaires,* existaient déjà, au moins pour la plupart, dans la *langue commune,* où les auteurs du N. T. les ont puisés. Les mots et formes propres au grec post-classique ou au grec du N. T. sont nés sous l'influence des causes intérieures et extérieures, temporelles et locales, dont nous avons parlé précédemment. Les sens nouveaux donnés à un grand nombre de mots dans le N. T. sont dus à l'influence d'idées nouvelles. Une partie des mots étrangers existait déjà dans la *langue commune;* les auteurs du N. T. en ont augmenté le nombre.

Les mots de la langue classique, c'est-à-dire de l'attique, conservent encore la majorité, mais la majorité seulement dans le lexique du N. T.

La proportion entre l'élément classique et l'élément non classique paraît être sensiblement la même pour la phonétique, la morphologie et la syntaxe.

La phonétique présente une foule de particularités poétiques, dialectales, populaires ; et d'autres qui sont propres au grec post-classique ou à celui du N. T. Elle correspond le plus souvent à celle des inscriptions de l'époque gréco-romaine, par exemple à celle des inscriptions de l'Attique, de la Palestine et de l'Arabie, de l'Égypte.

De même la déclinaison et la conjugaison offrent des particularités poétiques, dialectales, populaires ; d'autres qui sont propres au grec post-classique ou à celui du N. T. Il existe un assez grand nombre de flexions nominales et verbales irrégulières et non classiques, mais analogiques. Le duel a disparu de la déclinaison et de la conjugaison. (De même en grec moderne.)

Il existe deux systèmes de conjugaison : la conjugaison synthétique et la conjugaison analytique : λύω et ἐγώ εἰμι λύων, deux expressions exactement équivalentes. Notons la tendance à régulariser et unifier la conjugaison de tous les verbes, et à abandonner la conjugaison en μι (complètement inconnue au grec moderne).

Les particules de liaison sont peu nombreuses ; les plus usitées dans le N. T. ne sont pas toujours celles qui l'étaient le plus en grec classique. L'emploi des prépositions subit un certain nombre de changements ; par exemple, celles qui se construisaient classiquement avec trois cas tendent à n'en plus prendre que deux, et le datif est supplanté par l'accusatif.

Cependant considérées dans leur ensemble, et malgré les modifications qu'elles ont subies, la phonétique et la morphologie du grec du N. T. restent encore celles de l'attique [1].

La syntaxe du N. T., considérée en général, se compose des constructions simples et ordinaires du grec classique, communes d'ailleurs au grec post-classique ; et cela, qu'il s'agisse des cas, des temps, des modes ou des propositions. Cependant :

Il existe une tendance à renforcer le sens du cas par l'adjonction d'une préposition. Le rapport entre le verbe et son complément n'est pas toujours conçu comme en grec classique ; de là, l'emploi d'un autre cas pour le complément ou l'emploi d'une préposition, pour marquer le rapport particulier établi par l'écrivain entre le verbe et le complément ;

Un certain nombre de constructions sont propres à la langue post-classique ; particulièrement, un certain nombre de constructions analogiques ;

Des constructions, qui paraissent plutôt littéraires, se retrouvent çà et là dans les différentes parties du N. T. En revanche, un grand nombre de constructions et de tours qui appartiennent certainement à la langue littéraire en sont entièrement absents ;

1. Nous résumons en quelques lignes nos études personnelles sur le lexique, la phonétique et la morphologie du grec du N. T.

A côté des constructions littéraires, nous en trouvons d'autres d'un caractère tout différent, qui paraissent être des constructions populaires, des *vulgarismes*.

Il existe des constructions spéciales au N. T. dans la syntaxe du verbe[1] comme dans celle des cas. Il est facile de remarquer, par exemple, la tendance à exprimer le pronom sujet;

La syntaxe des propositions montre que les particules qui les introduisent s'emploient parfois tout autrement que dans le grec classique;

Il existe une tendance générale très marquée à exprimer directement chaque idée sous une forme affirmative (ou interrogative), dans une proposition indépendante; et, par suite, à ne plus synthétiser, combiner, subordonner les différents éléments de la pensée pour former une période;

Les auteurs du N. T. ne paraissent pas se préoccuper de *choisir* leurs mots, leurs expressions, leurs constructions, ni de les *varier*.

Tel est dans son ensemble l'élément grec du N. T. Ce que nous venons de dire suffirait à montrer le caractère de langue familière ou parlée que nous lui avons attribué, par opposition à la langue littéraire.

Élément latin. — A l'élément grec nous joignons l'élément latin. L'influence du latin sur le grec du N. T. s'est exercée d'une manière très restreinte, et plutôt indirectement, par l'intermédiaire du grec post-classique, que directement. Le N. T. contient quelques mots latins classés dans la section des mots étrangers : λέντιον, λεγεών, etc., et des expressions latines : δὸς ἐργασίαν (da operam), *L.*, XII, 58; τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι (satisfacere), *Mar.*, XV, 15; etc.

Élément hébraïque de la langue du Nouveau Testament.

XVI. — En lisant le N. T., l'helléniste est frappé de la couleur nouvelle du style et du ton général de la pensée. Il ne retrouve plus le grec classique, ses périodes bien liées, variées avec

1. Notre travail montrera quelles sont ces constructions.

habileté, se balançant dans un équilibre plein d'art et de grâce, et dont les parties se distribuent harmonieusement. La phrase est courte; le style est coupé, souvent même heurté. La phrase est-elle longue? Les parties qui la composent se succèdent sans réussir à se combiner et à se subordonner; elles se relient entre elles souvent mal et maladroitement. L'abondance des particules imprimait à la pensée, dans le grec classique, toutes les nuances qu'elle pouvait revêtir; la langue du N. T. est pauvre en particules; ce sont les mêmes καί, δέ, γάρ, ὅτι, qui reviennent sans trêve accroître la monotonie du style.

Des idées non grecques circulent partout dans les livres du N. T., et les mots grecs prennent souvent un sens nouveau pour les rendre. Les métaphores, les comparaisons ne sont plus celles que le Grec emploie habituellement. Toute différente de celle du Grec et tout étrangère est la manière d'envisager les choses de la vie privée, sociale, religieuse. Le développement et l'expression de la pensée, les méthodes de raisonnement ne sont plus de même nature que chez les auteurs grecs et se présentent aussi avec un caractère étranger.

En même temps, le style offre plusieurs traits saillants qui le caractérisent : vivacité de la pensée; mobilité de l'imagination; amour du pittoresque dans les détails; grande uniformité dans l'expression.

Telle est la couleur générale hébraïsante que l'on rencontre, plus ou moins vive et foncée, dans tous les livres du N. T; elle est très apparente même dans les parties les mieux écrites et qui paraissent le plus grecques.

De plus, l'helléniste est arrêté et choqué par des mots, des locutions, des constructions, des tours de phrase absolument étrangers au grec classique; ce sont les hébraïsmes.

En présence de ces faits, il reconnaît que les auteurs du N. T. ne sont pas des Hellènes; que le *calame* a été tenu par une main étrangère, celle du Juif, et que ce dernier a souvent laissé sa main suivre l'impulsion de sa langue nationale.

Sa langue nationale était l'araméen et non l'hébreu. Mais les

deux langues n'offrent pas de différences importantes, surtout dans la syntaxe. Pour la commodité du langage, nous désignerons sous le nom d'*influence hébraïque* l'influence de l'*araméen* aussi bien que celle de l'*hébreu,* puisque l'influence a été en réalité la même pour les deux; et sous le nom d'*hébraïsmes,* les *aramaïsmes* aussi bien que les *hébraïsmes proprement dits.*

A. L'influence hébraïque s'est exercée sur le grec du N. T. de deux manières : directement et indirectement.

En premier lieu, directement.

Les auteurs du N. T. sont Juifs; ils savent l'araméen, leur langue maternelle; la plupart d'entre eux l'ont parlé exclusivement, au moins jusqu'à un âge avancé.

Lorsqu'ils ont su et parlé le grec, ils se sont trouvés souvent en relation (en Palestine et en Syrie par exemple) avec d'autres Juifs qui parlaient l'araméen, soit exclusivement, soit concurremment avec le grec. Les auteurs du N. T. n'ont donc pas dû se déshabituer entièrement de l'araméen.

Dans leurs écrits, ils rapportent des discours qu'ils ont entendu prononcer en araméen; ils rapportent des discours et des événements qui leur ont été répétés ou racontés en araméen.

Au service religieux de la synagogue, ils ont entendu lire l'A. T. en hébreu; plusieurs d'entre eux, au moins, savaient l'hébreu, comme l'attestent les citations qu'ils ont faites de l'A. T., d'après le texte original, et non d'après la version des LXX.

La langue du N. T. a subi nécessairement l'influence immédiate et combinée de l'araméen et de l'hébreu. Des expressions telles que les suivantes : *Mar.,* VII, 25, ἧς εἶχεν τὸ θυγάτριον αὐτῆς πνεῦμα ἀκάθαρτον — εἷς, article indéfini — εἶναι et le participe, comme système de conjugaison — *L.,* XXIV, 21, τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει ἀφ' οὗ ταῦτα ἐγένετο, *voilà le troisième jour que l'on passe depuis que ces événements ont eu lieu* — le *futur* de souhait avec ὄφελον, *Gal.,* V, 12; ces expressions ont dû passer directement de l'hébreu, ou, pour mieux dire, de l'araméen, dans le grec du N. T.

En second lieu, elle s'est exercée indirectement, par l'intermédiaire du grec hébraïsant : parlé, et écrit.

Le grec hébraïsant était parlé, plus ou moins, par tous les Juifs hellénisants de la Dispersion. C'était avec eux, surtout en dehors de la Palestine, que les auteurs du N. T. se trouvaient en contact perpétuel, et c'était dans leur langue, dans ce grec hébraïsant, qu'ils s'entretenaient avec eux. Ils en ont nécessairement subi l'influence.

Celle du grec hébraïsant écrit s'est exercée sur eux par l'intermédiaire des LXX, presque exclusivement[1]. La version des LXX était seule employée par les Juifs de la Dispersion qui ne savaient pas l'hébreu. Les auteurs du N. T. l'entendaient lire au service religieux; ils s'en servaient eux-mêmes comme le montrent les citations textuelles qu'ils en ont données.

Quels rapports existe-t-il entre le grec du N. T. et celui des LXX?

Nous entendons par LXX le recueil des livres sacrés des Juifs hellénisants. Nous acceptons ce recueil tel que nous l'offre la tradition manuscrite et tel qu'il nous est donné dans les éditions critiques (au point de vue philologique) qui suivent cette tradition, par exemple dans l'édition de C. Tischendorf et Nestle. Des livres qui composent ce recueil, les uns ont été traduits de l'hébreu, comme le *Pentateuque*, *Josué*, etc.; les autres ont été composés en grec, comme le 2me livre des *Macchabées*, *Tobie*, etc. Le grec des premiers est beaucoup plus hébraïsant que celui des seconds.

En dehors des mots créés pour exprimer des idées purement chrétiennes, il n'existe guère de mots, dans le N. T., qui ne se retrouvent dans les LXX, soient tels, soit au moins dans le radical dont ils dérivent ou dans les éléments qui les composent.

Les formes non classiques qui se rentrent dans le N. T.

1. Nous ajoutons cette restriction parce que Jude (14-15), par exemple, cite le livre apocryphe de Hénoch, qui a pu être écrit en grec, mais qui a dû l'être en hébreu ou en araméen; dans ce dernier cas, il a été traduit en grec.

existent presque toutes dans les LXX. Exemples : γήρει (datif ionien), *L.*, I, 36, et LXX, *Gen.*, XV, 15 (texte alexandrin), *Ps.*, XCI, 15 — *Apoc.*, II, 3 : κεκοπίακες, et LXX, *Ex.*, V, 22 : ἀπέσταλκες — *J.*, XV, 24 : εἴχοσαν, et LXX, *Néh.*, III, 5 : κατέσχοσαν. — *Mat.*, XI, 7 : ἐξήλθατε, et LXX, *Amos*, IV, 4 : εἰσήλθατε. Etc.

Un grand nombre d'idées spéciales aux Juifs et aux chrétiens se trouvaient exprimées déjà dans les LXX ; il suffisait aux écrivains du N. T. d'emprunter à ces derniers leurs mots et leurs expressions.

Pour les livres traduits de l'hébreu, les LXX devaient mettre en grec ce qui avait été pensé et écrit en hébreu ; pour les livres composés en grec, la tâche de l'auteur consistait le plus souvent à revêtir une pensée juive d'une expression grecque. Comme le génie des deux langues est différent et souvent même contraire, les LXX étaient sans cesse sollicités en deux sens opposés : par l'hébreu dans lequel la pensée s'était incarnée ; par le grec dans lequel il fallait la rendre. Tantôt l'une, tantôt l'autre des deux influences prédominait, mais surtout la première. De leur côté, les écrivains juifs du N. T. devaient souvent, entraînés par l'habitude, penser en araméen ce qu'ils voulaient exprimer en grec ; souvent aussi, ils avaient à rapporter en grec ce qui avait été dit en araméen. Ils étaient donc soumis, comme les LXX, aux mêmes influences contraires de l'hébreu et du grec, et se trouvaient, en écrivant, aux prises avec les mêmes difficultés. Dès lors, les hébraïsmes et les constructions hébraïsantes doivent être identiques ou analogues chez les uns et chez les autres, et ils le sont en réalité.

Enfin, les Juifs hellénisants de la Dispersion devaient parler un grec hébraïsant très voisin de celui de la version des LXX, seule employée par eux, sous l'influence de laquelle il s'était formé. Les écrivains du N. T. ont vécu au milieu d'eux et leur ont emprunté leur langue. Ils ont ainsi ressenti, d'une manière générale, l'influence des LXX, par l'intermédiaire de la langue même de leurs contemporains.

Considéré dans son ensemble, le grec judéo-chrétien du N. T. se rapproche donc très sensiblement de celui des LXX.

Si nous tenons compte de son élément chrétien et de ses particularités, nous dirons qu'il est une variété du grec hébraïsant, qui n'est lui-même qu'une branche du grec post-classique.

B. Les hébraïsmes, surtout, trahissent une main étrangère dans le N. T., et rendent éclatante la couleur hébraïsante de sa langue. Ils se divisent en plusieurs classes :

1° Un grand nombre de mots sont hébraïques.

Les uns demeurent invariables et se transcrivent simplement : ἀβαδδών, ἀββᾶ, κορβᾶν, Σαούλ, ταλιθὰ κοῦμι, etc. Les autres ont été fléchis et grécisés ; ἀρραβών, γέεννα, κορβανᾶς, Κηφᾶς, etc.

2° Le sens donné à un mot grec est hébraïque; *Apoc.*, VI, 8: θάνατος, *perte ; Mat.*, VI, 34 : κακία, *peine, travail.*

3° L'expression hébraïque peut se transporter littéralement dans le grec sans blesser la grammaire ni l'oreille: *Mat.*, XI, 11 : ἐν γεννητοῖς γυναικῶν = ἐν ἀνθρώποις. — *Eph.*, II, 2 : οἱ υἱοὶ τῆς ἀπειθίας, = οἱ ἀπειθοῦντες.

4° La construction hébraïque trouve en grec une construction correspondante et de même sens; mais l'emploi de cette dernière n'en est pas moins hébraïsant. Ainsi la conjugaison analytique ou périphrastique, formée de εἶναι et du participe.

5° L'expression hébraïque trouve en grec une expression correspondante; mais elle lui imprime une nuance hébraïsante. L'emploi du futur pour exprimer l'ordre existe à la fois en hébreu et en grec. Mais à l'imitation de l'hébreu, le futur dans le N. T. renforce le commandement (*Mat.*, I, 21 : καλέσεις), tandis qu'il l'atténue dans le grec ordinaire.

6° La construction hébraïque peut se traduire littéralement en grec sans violer *matériellement* la grammaire; mais la construction n'est pas grecque. Ainsi, la phrase de Luc, XXIV, 21 : τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει ἀφ' οὗ πάντα ἐγένετο.

7° La construction hébraïque transportée dans le grec blesse les règles de la grammaire : *Mar.*, XIV, 19 : ἤρξαντο... λέγειν εἷς κατὰ εἷς, *l'un après l'autre*. — *Ap.*, XXI, 21 : ἀνὰ εἷς ἕκαστος τῶν πυλώνων ἦν ἐξ ἑνὸς μαργαρίτου. — *Mat.*, XV, 32 : σπλαγχνίζομαι ἐπὶ τὸν ὄχλον ὅτι [ἤδη] ἡμέραι τρεῖς προσμένουσίν μοι.

Les constructions hébraïques et hébraïsantes du N. T. peuvent déroger plus ou moins aux règles ordinaires du grec; mais elles ne cessent pas d'être soumises à des règles; ces règles sont celles de la langue hébraïque combinées avec celles de la langue grecque. De là la syntaxe particulière de ces constructions, syntaxe parfois étonnante, en partie étrangère, mais précise et déterminée[1].

Lorsque la construction hébraïque trouvait en grec une construction semblable, les auteurs du N. T. lui donnaient naturellement la préférence. Ainsi l'emploi de la conjugaison périphrastique avec εἶναι, du futur de commandement, du tour interrogatif pour affirmer ou nier plus fortement et plus vivement. L'influence hébraïque s'est donc fait sentir même sur les constructions classiques de leur nature et employées avec leur valeur propre.

C. Le grec post-classique, nous l'avons vu, tendait, même dans les œuvres des littérateurs, à devenir plus simple, plus clair et plus facile. Cette tendance est encore plus accentuée dans le grec hébraïsant du N. T., où, si l'on excepte la *Lettre aux Hébreux* et les *Actes*, le style périodique est rare (il n'existe peut-être pas dans les LXX). En effet, l'hébreu est une langue simple, rudimentaire même; elle aime à énoncer chaque idée directement, séparément, sans liaison avec celle qui précède et avec celle qui suit. Ce caractère fondamental de l'hébreu devait se retrouver dans la langue judéo-grecque du N. T. De plus, les auteurs juifs du N. T. ne pouvaient être toujours entièrement maîtres d'une langue aussi différente de la leur; ils ne pouvaient en manier tous les modes et toutes les constructions, surtout les idiotismes, avec une parfaite aisance et une pleine intelligence de leur valeur. Ils ont dû préférer les constructions les plus simples, les plus faciles pour eux, les plus employées autour d'eux, en abandonnant les constructions spéciales au grec, plus malaisées à employer; et, parmi

1. Il existe des ouvrages spéciaux pour l'étude des hébraïsmes du N. T. Voyez à la fin de l'introduction les ouvrages de Schilling et de Guillemard.



les constructions simples, ils ont dû s'approprier d'instinct celles qui se trouvaient analogues ou identiques à celles de leur propre langue.

Ainsi l'influence de l'hébreu s'est unie à celle du grec parlé ou familier pour accroître, dans le N. T., la tendance du grec post-classique à la simplicité, à la facilité, à la clarté[1]. En même temps, cette influence s'exerçait puissamment sur l'emploi des constructions grecques, en faisant adopter les unes par les auteurs du N. T., et rejeter les autres.

Avouons cependant que l'on ne peut trouver la langue du N. T. toujours claire et facile, si l'on ne possède au moins quelques éléments d'hébreu, et si l'on ne s'est rendu compte du caractère général et des règles particulières de la langue judéo-grecque, ainsi que des particularités du grec du N. T.

Élément chrétien de la langue du Nouveau Testament.

XVII. — Le N. T., au point de vue de la langue, est plein de l'influence chrétienne. Elle se révèle d'une manière générale par la foule d'idées nouvelles que le grec de ce livre a dû exprimer et qui lui donnent une couleur propre, parfaitement distincte de sa couleur générale hébraïsante. Paul écrit aux Romains, XII, 1-2 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς, ἀδελφοί, διὰ τῶν οἰκτιρμῶν τοῦ θεοῦ παραστῆσαι τὰ σώματα ὑμῶν θυσίαν ζῶσαν ἁγίαν τῷ θεῷ εὐάρεστον, τὴν λογικὴν λατρείαν ὑμῶν· καὶ μὴ συνσχηματίζεσθε τῷ αἰῶνι τούτῳ, ἀλλὰ μεταμορφοῦσθε τῇ ἀνακαινώσει τοῦ νοός, εἰς τὸ δοκιμάζειν ὑμᾶς τί τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, τὸ ἀγαθὸν καὶ εὐάρεστον καὶ τέλειον. Rien dans ce passage ne choque la grammaire grecque; cependant le ton de la pensée et la couleur générale de la phrase ne sont pas grecs ni même hébraïsants; ils sont chrétiens. Voy. encore *R.,* XIV, 7-9; *Eph.,* I, 3-11.

Les idées chrétiennes n'ont pas exercé seulement une influence générale sur la langue du N. T., mais encore une influence particulière qui affecte le lexique et la syntaxe.

Des mots, d'ailleurs grecs, ont reçu des sens nouveaux;

1. Cf. W. H. Simcox, *The language of the New Testament,* introduction, p. 16 seqq.

ainsi πίστις, χάρις, εὐαγγέλιον, et beaucoup d'autres, qui fourniraient la matière d'une étude intéressante, très utile pour l'exégèse philologique du N. T.

Des mots nouveaux ont été créés pour rendre des idées nouvelles : αἱματεκχυσία, ἀλλοτριεπίσκοπος, βάπτισμα, etc.

Des constructions nouvelles sont dues aux rapports nouveaux établis par les auteurs du N. T. entre un mot et ses compléments. Ainsi *Mat.*, XXVIII, 19 : βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς κτλ., *les baptisant en leur faisant faire un acte de foi à l'existence*, etc. — *Eph.*, VI, 10 : τοῦ λοιποῦ ἐνδυναμοῦσθε ἐν κυρίῳ καὶ ἐν τῷ κράτει τῆς ἰσχύος αὐτοῦ. La préposition ἐν a non seulement le sens hébraïque de *par*, mais encore le sens chrétien de *dans l'union avec*, qui vient se superposer au sens hébraïque de la particule. — *J.*, II, 23 : πολλοὶ ἐπίστευσαν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ.

L'idée peut être à la fois juive et chrétienne ; elle se rencontre d'abord dans les LXX et se retrouve ensuite dans le N. T. ; ainsi ἀγάπη, ἁγιωσύνη, μωρός, *impie* (*Mat.*, V, 22 et LXX, *Ps.*, XIII, 1), ἵνα et ὅπως avec le sens de *de sorte que*, dans le style prophétique.

Les termes qui expriment des idées judéo-chrétiennes ou chrétiennes, et bon nombre de constructions propres aux LXX et au N. T. sont passés ensuite des LXX et du N. T. dans le grec ecclésiastique.

L'influence chrétienne s'est exercée sur la langue du N. T. d'une manière profonde, mais peu variée.

Les particularités qui en résultent devraient prendre le nom de *christianismes*, de même que celles qui proviennent de l'influence hébraïque ont pris le nom d'*hébraïsmes ;* mais aucun savant jusqu'ici ne leur a donné leur nom.

Caractère psychologique de la Syntaxe du Nouveau Testament.

XVIII. — L'homme instruit, lettré, connaît les règles de la langue littéraire, pour les avoir apprises par les leçons de ses

maîtres, par la lecture des bons auteurs, ou dans les traités des grammairiens. Cette syntaxe acquise et artificielle règne sur son esprit ; bien loin de choisir les règles de son langage ou de les créer, il les reçoit toutes faites et obligatoires ; il a pris l'habitude de penser, de parler, d'écrire avec correction, en s'y conformant. Il suit la syntaxe littéraire et savante.

Mais l'homme sans instruction, ou d'une instruction médiocre, écrit en suivant, d'un côté, les règles naturelles du langage, et de l'autre, les habitudes de langage acquises par lui de ceux qu'il a fréquentés. Sa pensée revêt-elle une forme incorrecte ou peu ordinaire, rien en lui ne peut l'en avertir et l'inviter à obéir aux lois d'une syntaxe qu'il ignore. En même temps, son esprit reste ouvert, sans défense, à toutes les influences du dedans et du dehors capables d'agir sur la forme de sa pensée. Cette pensée n'est pas soumise, comme celle de l'homme instruit, à des règles apprises et absolues ; chez lui la pensée crée sa forme et par suite sa syntaxe. C'est la syntaxe psychologique, composée d'un élément naturel, d'un élément acquis par l'usage, et, s'il y a lieu, d'un élément accidentel, qui sera l'influence du moment.

Les deux syntaxes ne diffèrent pas essentiellement et sont unies par des rapports très étroits. La syntaxe savante adopte et confirme les règles naturelles et ordinaires du langage. Elle adopte aussi beaucoup de façons de parler que lui impose à la longue le langage familier et qui prennent rang dans la langue littéraire. Par contre, elle agit perpétuellement sur la langue familière par la conversation des hommes instruits et lettrés, et par les livres bien écrits dont la lecture est plus ou moins répandue.

La syntaxe du N. T., considérée en général, est une syntaxe psychologique produite par un ensemble de causes que nous révèle la nature même de la langue de ce livre :

Le fond de cette langue est le langage familier ou parlé, représenté par les constructions ordinaires, simples et faciles, d'ailleurs correctes, de la langue grecque classique ; et par les constructions ordinaires, simples et faciles, qui peuvent être

propres au grec post-classique. Il s'y rencontre, en même temps, des tours et des constructions qui paraissent appartenir spécialement, les uns à la langue littéraire, les autres au langage populaire. La langue porte une couleur hébraïque très marquée, et est chargée d'hébraïsmes. Elle offre une couleur chrétienne très accentuée, avec des particularités dues aux idées nouvelles du christianisme. Ajoutons quelques traces de latinismes. Les auteurs du N. T. ne contraignent pas leur pensée à revêtir une forme de préférence à une autre. Nulle part n'apparaît chez eux la préoccupation de choisir les mots et les tours de leurs phrases. Enfin, certaines constructions leur sont particulières.

La syntaxe du N. T. est donc née des influences les plus diverses : influence du grec parlé soumis aux lois ordinaires de la syntaxe grecque; influence du grec post-classique; influence de la langue littéraire; influence de la langue populaire; influence de l'hébreu et du grec hébraïsant; influence du christianisme; enfin, influence du tempérament intellectuel de chacun des écrivains du N. T., et de leur manière personnelle d'envisager les choses et de concevoir la pensée.

Voici quelques exemples de la syntaxe psychologique du N. T. Le rapport établi entre la proposition principale et la proposition secondaire ne dépend ni du verbe de la première, ni de la manière habituelle dont ce rapport est exprimé dans la syntaxe ordinaire; il ne dépend que de la manière particulière dont l'écrivain l'imagine. Ainsi, les écrivains du N. T. ont établi, comme on le verra, un rapport de causalité où nous aurions attendu un rapport de finalité; d'autres fois, un rapport de finalité où nous aurions attendu un rapport de causalité, ou un autre rapport tout différent de celui de finalité. Les verbes *existimandi* ont été assimilés aux verbes *declarandi* et construits de même, etc. L'*Apocalypse* tout entière est un exemple de syntaxe psychologique, avec ses constructions qui flottent autour de la pensée générale dont elles suivent tous les changements, même les plus capricieux. (Voy. la construction du participe au nominatif indépendant.)

Cette syntaxe psychologique produit une autre conséquence. Les auteurs du N. T. ne se préoccupent pas de contraindre leurs pensées aux formes et aux constructions habituelles et traditionnelles de la phrase grecque. Cette indépendance leur permet de conserver, en écrivant, la libre allure de leur pensée, la mobilité de leur imagination, la vivacité de leur impression, par suite, de nous révéler leur originalité individuelle par leur langue et leur style. De là, le caractère personnel si accusé chez chacun d'eux, malgré l'uniformité et la monotonie de la phrase, malgré l'identité ou la similitude des événements et des discours qu'ils nous rapportent. La matière du récit est à peu près la même dans Matthieu et dans Marc ; le lexique et la syntaxe ne présentent pas de différences notables, quoique le grec du premier soit meilleur que celui du second ; mais le ton noble, soutenu, monotone de Matthieu contraste vivement avec le style vif, coloré, pittoresque de Marc[1].

Ce que nous avons dit des causes qui ont produit la syntaxe psychologique du N. T. s'applique, du moins en partie, à la composition du lexique, en comprenant, par ce dernier mot, les mots et les formes des mots.

Au point de vue des mots et de leurs formes, le fond de la langue du N. T. se compose des mots et des formes classiques, communs au langage parlé et au langage littéraire. Dans le nombre, il en existe sans doute qui sont spécialement littéraires. Mais nous y trouvons certainement des mots et surtout des formes du langage populaire. Puis, viennent les mots et formes provenant de dialectes disparus ou achevant de disparaître ; les mots et formes ayant un caractère local, et dits alexandrins ; les mots et formes propres au grec post-classique ; les mots et formes fournis par l'hébreu ou par la langue judéo-grecque ; les mots et formes dus à l'influence du latin ; enfin, les mots et formes propres au N. T. On ne voit pas que les écrivains du N. T. se soient préoccupés de choisir les mots ou les formes des mots.

1. Autant il serait utile et intéressant d'étudier le style toujours original et très personnel de chacun des écrivains du N. T. ; autant une grammaire particulière de chacun d'eux donnerait peu de résultats.

Telles sont les sources si différentes d'où sont sortis les mots et les formes des mots du grec du N. T.; ces éléments hétérogènes se sont fondus de manière à produire l'unité du lexique et de la morphologie dans le grec de ce livre.

Par l'analyse, nous séparons les causes et nous démêlons les influences génératrices de la langue du N. T. En réalité, ces influences se sont exercées toutes à la fois sur les auteurs de ce livre. Quoique très diverses et parfois même contraires, elles ont produit une langue une et uniforme, si on la considère dans son ensemble. Cette langue (écrite) n'est pas apprise, imitée, artificielle, mais plutôt spontanée, née de la pensée elle-même ; elle doit être regardée, ainsi que le dit excellemment Winer, comme un *organisme vivant,* et comme portant l'empreinte immédiate de la pensée de l'écrivain.

V

Objet de la Grammaire du Nouveau Testament ; objet de notre travail.

XIX. — Quoique le N. T. ne soit qu'un recueil d'opuscules différents, écrits à de certains intervalles et dans des pays très différents ; quoique ses auteurs diffèrent les uns des autres par le talent, le caractère et la culture intellectuelle ; quoique les influences les plus différentes aient exercé sur eux leur action ; quoique des éléments très différents aient concouru à former la langue de ce livre ; cette langue, on l'a vu, n'en est pas moins une et uniforme dans son lexique et dans sa syntaxe. On dit bien la langue de Paul, de Jean, etc.; mais on indique une différence dans le style et dans la manière de penser, et non une différence essentielle ni même notable dans les mots ou dans la syntaxe.

D'un autre côté, le grec du N. T. n'est, il est vrai, qu'une variété du grec hébraïsant, mais cette variété est parfaitement déterminée et enfermée dans des limites précises.

On peut donc écrire une grammaire particulière du N. T., de même que l'on pourrait écrire une grammaire particulière des LXX, indépendamment d'une grammaire générale du grec post-classique.

Quel est l'objet de la grammaire du N. T. ? C'est de rechercher les lois qui régissent les mots, les formes des mots et les constructions du grec de ce livre, et d'exposer les règles suivant lesquelles les auteurs juifs du N. T. ont écrit la langue que l'on parlait à leur époque, principalement parmi les Juifs hellénisants. La connaissance de ces lois et de ces règles montrera d'une manière précise, sous une forme concrète, ce que le grec du N. T. a de commun avec le grec classique et avec le grec post-classique ; quels apports lui ont été faits par l'hébreu et le grec hébraïsant ; enfin ce qui lui est particulier. Dès lors, on pourra connaître avec exactitude quels sont les caractères propres et distinctifs qui lui réservent une place spéciale dans le grec post-classique. Ainsi comprise, la grammaire du N. T. devient une contribution à la grammaire générale du grec hébraïsant, et par là même à la grammaire générale du grec post-classique tout entier.

Tel est le point de vue purement philologique où nous nous sommes placé pour entreprendre notre travail, en écartant rigoureusement toute autre considération. Nous nous sommes même gardé d'instituer aucune discussion de tel ou tel passage, soit avec les grammairiens, soit avec les commentateurs du N. T. Des discussions de cette nature ne trouvaient pas leur place dans notre œuvre. Quand nous différions d'opinion, nous nous sommes contenté de citer le passage ou d'y renvoyer. De là, dans notre travail, une foule d'exemples et de références, qui paraîtront insignifiants ou fastidieux.

Il était impossible de donner ici la grammaire complète du N. T. Nous avons choisi pour sujet de notre travail la syntaxe du verbe, étudiée dans la construction des propositions.

Pour certaines propositions indépendantes, telles que les propositions affirmatives et interrogatives, nous n'avons recueilli qu'une partie seulement des exemples du N. T. Mais, pour d'autres propositions indépen-

dantes, telles que les propositions au mode irréel et au mode potentiel, et pour *toutes* les propositions dépendantes (sauf pour quelques catégories de propositions relatives, d'infinitifs et de participes) nous avons examiné *tous* les passages du N. T.

Motifs de récrire la Grammaire du Nouveau Testament.

XX. — Était-il nécessaire, ou du moins utile, d'écrire une nouvelle grammaire du N. T.? Nous le croyons.

On a fait récemment une critique générale, sévère à l'excès, des travaux publiés jusqu'ici sur le grec du N. T. « Il existe une différence remarquable entre la somme d'attention consacrée à la langue (hébraïque) de l'A. T. et celle que l'on a consacrée à la langue du N. T. A la première, des savants de talent, de génie même, ont dévoué leur vie; les moyens de l'étudier sont considérables; nous avons des dictionnaires sûrs et des concordances fidèles; il existe des commentaires où la question du sens des mots est traitée séparément de celle de leur valeur théologique; les grammaires sont si nombreuses que le commençant ne sait laquelle choisir. Dans notre Université, etc.

« En revanche, la langue du N. T. n'a pas encore attiré d'une manière spéciale l'attention d'un savant considérable. Il n'existe pour elle ni bon lexique, ni commentaire philologique, ni bonne grammaire. Dans notre Université, etc.

« La raison pour laquelle on néglige une étude qui devrait servir d'introduction et de base à toutes les autres parties de l'enseignement théologique me semble être surtout ce préjugé tenace : que la langue du N. T. est identique à la langue parlée à Athènes au temps de Périclès et de Platon, et conservée dans les grands monuments de la littérature grecque classique. Dans presque tous les lexiques, grammaires et commentaires, les mots et les idiotismes du N. T. sont expliqués, sinon exclusivement, du moins principalement par la comparaison avec les mots et les idiotismes des historiens et des philosophes attiques.....

« On ne peut nier que les ressemblances entre le grec attique

et celui du N. T. ne soient très grandes et très nombreuses; qu'en réalité ces deux grecs n'en forment qu'un, parlé dans des lieux et des temps différents, par des races différentes. Mais d'un autre côté, nous n'avons pas encore une connaissance complète des points où ils diffèrent, et ces points n'ont pas été, jusqu'ici, étudiés méthodiquement et à fond. Une pareille étude est réservée aux savants de la génération prochaine; elle exige un ensemble de travaux préparatoires qui n'existe pas encore, et qui ne peut naître que d'efforts combinés; elle exige que quelques-unes de ses règles d'investigation soient discutées par des personnes qui n'aient pas seulement des connaissances variées, mais encore des habitudes d'esprit différentes; elle exige enfin, du moins pour l'examen de ses plus difficiles problèmes, une maturité de jugement que le temps seul peut donner[1]. »

Nous laissons ses sévérités à l'auteur que nous venons de citer, en n'adoptant que ses excellentes considérations générales, et nous indiquons brièvement nos raisons personnelles.

La dernière édition de la grammaire de Winer date de 1867; faite par les soins du Dr Lünemann, elle ne diffère que très légèrement de l'édition de 1855, parue du vivant de l'auteur; la première édition remonte beaucoup plus haut. La grammaire de A. Buttmann a été publiée en 1859, et il n'en existe que cette seule édition. Depuis 1855 et 1859, la philologie et la grammaire générale de la langue grecque ont fait chaque jour des progrès lents, mais incessants, qui aident à mieux connaître et mieux expliquer les écrivains profanes. Les écrivains sacrés ont droit au même avantage. Il est bon que la grammaire de leur langue se renouvelle à de certains intervalles; qu'elle s'ouvre à l'influence salutaire des études faites d'ailleurs sur les auteurs profanes, et qu'elle profite elle-même des progrès de ces études.

De son côté, l'exégèse philologique et grammaticale du N. T.

1. E. Hatch, p. 1 sqq. de l'ouvrage que nous citerons à la fin de cette introduction. Voyez aussi l'article de B. F. Westcott dans *Smith's Dictionary of Bible*, t. II, p. 731 sq.

accomplit de pareils progrès. Des points douteux ou obscurs finissent par recevoir la lumière ; les difficultés cèdent aux efforts d'habiles commentateurs ; des explications précises et correctes succèdent à des interprétations vagues, hypothétiques, parfois même plus ou moins fantaisistes. Lorsque les progrès de l'exégèse portent sur la langue du N. T., ils servent à la grammaire de ce livre, qui doit en tenir compte et en recueillir le fruit.

Les manuscrits du N. T. sont extrêmement nombreux, quoique d'une valeur fort inégale. Les plus importants, ceux qui fournissent la base inébranlable du texte, sont maintenant tous connus, décrits, collationnés. En outre, le patient et consciencieux labeur des paléographes a exploré des milliers de manuscrits, de moindre ou de nulle importance[1]. Les changements opérés dans le texte ordinaire par l'introduction de leçons nouvelles sont très nombreux ; si aucun d'eux n'intéresse l'exégèse théologique, beaucoup, au contraire, sont fort importants pour la grammaire, particulièrement pour la syntaxe. Ni Winer, ni même Buttmann n'ont pu connaître ces changements, du moins le plus grand nombre d'entre eux. La hui-

1. Voyez les Prolégomènes de la huitième édition *major* de Tischendorf : *Prolegomena scripsit R. C. Gregory, pars prior et altera.* Voyez aussi l'édition du N. T. de Westcott et Hort ; le second volume contient l'introduction. On y lit : « Pour la plus grande partie des mots du N. T., il n'existe aucune variante ni aucun motif de doute ; par suite, il n'y a pas place pour la critique verbale ; l'éditeur est alors un simple copiste. Il faut dire la même chose des variantes qui n'ont jamais été admises, et qui, selon toute probabilité, ne seront jamais admises dans un texte imprimé. Les mots acceptés par tout le monde et regardés comme au-dessus de tout soupçon ne doivent pas s'élever, en chiffres ronds, à moins des 7/8 du total. Le huitième restant, qui comprend surtout des transpositions de mots et d'autres banalités de même nature, forme le champ tout entier de la critique. Si les principes suivis par nous dans cette édition sont sains, ce champ peut être considérablement réduit. Laissons de côté les passages où il faut nécessairement suspendre son jugement entre deux ou plusieurs leçons, et les passages où il ne s'agit que de différences orthographiques : les mots qui, suivant nous, peuvent encore prêter à discussion doivent former environ 1/16 du N. T. tout entier. Dans ce seizième, les variantes banales, sans importance, sont encore beaucoup plus nombreuses que dans le huitième dont il a été question plus haut. En conséquence, le nombre des variantes, que l'on peut appeler *substantielles,* ne forme qu'une fraction minime de ce seizième, et ne doivent guère dépasser la *millième* partie du texte tout entier. » Or, le texte entier du N. T., qui ne comprend que 5,420 mots environ, occupe seulement 539 pages dans l'édition de Westcott et Hort.

tième et dernière édition *criticâ major* de Tischendorf a été achevée en 1872; les Prolegomena ont paru longtemps après (1884 et 1890); l'édition de Tregelles a été publiée en 1857-1872; celle de Westcott-Hort en 1881. Comme exemples de changements, nous nous contentons de renvoyer aux passages suivants, dont le nombre pourrait être considérablement augmenté; *Mat.*, V, 39; XIII, 4 (et *Mar.*, IV, 4); XXVI, 50; XXVI, 62 (et *Mar.*, XIV, 60); — *Mar.*, VI, 9; IX, 6; — *L.*, II, 26; IX, 28; XIII, 35; XIX, 15; — *J.*, VIII, 39; XII, 7; XVI, 13; XIX, 11; XXI, 25; — *A.*, II, 12; V, 33; IX, 11; X, 38; XIII, 25; XX, 3; XXVI, 29; XXVII, 39; — *1 Co.*, X, 11; *Gal.*, VI, 10; *1 Tim.*, I, 18; *Tit.*, III, 13; — *2 P.*, III, 10; — *Ap.*, II, 10, 20; XVIII, 3; XX, 7.

La méthode suivie par Winer et par Buttmann, mais surtout par le premier, ne nous paraît pas toujours bonne. Winer, par exemple, mêle à la syntaxe des temps et des modes celle des propositions qui n'occupe pas une place particulière; il en résulte de la confusion, un manque d'ordre et de netteté. La syntaxe des temps et des modes dans le N. T. est relativement simple; celle des propositions exige au contraire des développements considérables, et c'est elle qui fournit les observations les plus importantes et les plus intéressantes. Le point de vue général où nous nous sommes placé n'est pas le même que celui de nos devanciers, et le traitement de la partie de la syntaxe dont nous nous occupons se ressent de cette différence. Certains points nous ont paru devoir être modifiés ou complétés, comme la théorie de la finalité, des propositions finales, de la proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif. D'autres n'avaient pas été touchés par nos devanciers, ou ne l'avaient été que légèrement et incidemment; ainsi le remplacement de diverses espèces de propositions par la proposition finale, la tendance à *dissocier* les propositions, etc.

Enfin, il existe pour la France une raison spéciale et décisive pour essayer d'écrire une grammaire du N. T. : nous n'avons rien sur ce sujet.

Rapports entre la grammaire du grec post-classique et celle du Nouveau Testament.

XXI. — On ne peut prétendre actuellement à donner une grammaire complète et définitive du grec du N. T.[1]; on ne peut que la préparer.

Le critique que nous citions tout à l'heure disait avec raison qu'une pareille grammaire était impossible, parce qu'elle exigeait un ensemble de travaux préparatoires non encore exécutés, et qui ne le seraient que grâce aux efforts réunis des savants. Le grec du N. T. puise son origine dans le grec classique, et il est lui-même le point de départ du grec chrétien; en même temps, il est une variété du grec hébraïsant, qui n'est qu'une branche du grec post-classique. La grammaire du N. T. ne peut être complète et définitive, que si nous possédons une grammaire complète et définitive du grec classique d'un côté, et, de l'autre côté, du grec post-classique dans ses diverses branches. Ce point mérite quelques développements.

1. — Le grec du N. T. doit être perpétuellement comparé avec le grec classique, pour que nous puissions connaître ses gains et ses pertes. Quelles constructions anciennes, par exemple, a-t-il abandonnées? Quelles constructions nouvelles sont nées de l'évolution constante de la langue, en tant qu'elle était langue vivante?

La comparaison avec la syntaxe classique s'établit assez facilement et avec une sûreté satisfaisante. Il est inutile de la pousser jusqu'aux moindres détails; en le faisant, on augmenterait le nombre total des constructions classiques dont on constate l'absence dans le N. T.; mais on appuierait sur un côté tout négatif de la langue; et une fois tombée dans cet

1. Il faut entendre par là que, si l'on considère le grec du N. T. comme une partie du grec post-classique *pris dans sa totalité*, la grammaire de cette partie ne sera complète et définitive que lorsque la grammaire du *tout* le sera elle-même. Mais le travail exécuté sur un point de la grammaire du N. T. peut être définitif, si on le considère isolément et en lui-même.

excès, la statistique devient sans utilité comme sans intérêt. Ce que nous nous sommes proposé en premier lieu, c'est de comparer l'*usage* dans le grec du N. T. avec l'*usage* dans le grec classique.

Ainsi, parfois, telle ou telle construction fréquente dans le N. T. n'est pas sans exemple chez les écrivains classiques; mais elle ne s'y trouve pas couramment employée. Il existe alors une différence, non pas de syntaxe, mais d'usage[1]. — D'autres fois, lorsque nous avons rencontré dans le N. T. certaines constructions extraordinaires, nous nous sommes gardé d'aller chercher chez les auteurs classiques une construction dite *pareille*[2]. Les écrivains du N. T. n'écrivent pas le grec classique; ils n'en subissent pas l'influence même à leur insu, puisqu'ils ne le connaissent pas, au moins pour la plupart. D'ailleurs la construction classique qui semble identique ou analogue est le plus souvent douteuse dans son texte (que les critiques corrigent presque toujours); et l'identité (ou l'analogie) est, la plupart du temps, plus apparente que réelle. Ce n'est pas dans les auteurs classiques qu'il faut chercher des points de comparaison.

Nous n'avons discuté aucun point de grammaire grecque générale. Nous avons accepté les règles telles qu'elles sont données dans des ouvrages aussi autorisés que ceux de Curtius, de Koch, de Madvig, de Seyffert et von Bamberg.

2. — Le grec du N. T. devrait être comparé perpétuellement avec le grec post-classique dans ses diverses branches : avec le grec des écrivains profanes, le grec des inscriptions des périodes alexandrine et gréco-romaine; le grec hébraïsant; enfin le grec chrétien.

La langue et la grammaire des écrivains profanes post-classiques n'ont pas encore été, croyons-nous, l'objet d'une étude d'ensemble. Le *Lexicon* du grec post-classique et byzantin, composé par Sophocles, contient des données excel-

1. Ce point était très délicat et parfois très difficile à traiter; malgré le soin que nous y avons apporté, nous ne nous flattons pas d'avoir évité toute erreur.

2. La nécessité nous l'a fait faire au moins une fois, voy. 152.

lentes; mais il n'est malheureusement pas aussi complet que nous l'aurions désiré. Les écrivains post-classiques qui imitent le moins le grec classique, qui se rapprochent d'autant du langage parlé par leurs contemporains, et dont le grec est le moins bon au point de vue littéraire, sont ceux qui fourniraient les meilleurs points de comparaison pour le grec du N. T.

Une étude générale des inscriptions grecques appartenant aux périodes alexandrine et gréco-romaine n'existe pas non plus. Nous ne connaissons qu'un volume de M. Viereck que nous citerons plus loin et qui ne traite que des actes des magistrats romains traduits du latin en grec ou rédigés en grec par un Latin. La langue des inscriptions se rapproche beaucoup plus de la langue parlée ou même populaire que de la langue littéraire; aussi fournirait-elle des points de comparaison nombreux et intéressants avec celle du N. T. Voici un exemple. Le verbe composé ἐπιδιορθοῦν ne s'est rencontré, jusqu'ici, que dans le N. T. (*Tit.* I, 15) et sur une inscription (*C. I. G.*, 2555, 9). La paternité de ce mot n'appartient donc pas à saint Paul; il existait dans la langue parlée où l'ont pris et saint Paul et le rédacteur de l'inscription, et il est passé ensuite dans le grec chrétien. L'étude des inscriptions profiterait surtout au lexique, à la phonétique et à la morphologie. Leur mauvais état, leur peu d'étendue, la ressemblance ou l'identité des formules, rendent cette étude beaucoup moins fructueuse pour la syntaxe[1].

L'étude des inscriptions demanderait à être complétée par celle des papyrus grecs de l'époque post-classique; les papyrus fourniraient une moisson abondante, si la lecture en était plus facile et plus sûre; malheureusement, là même où le sens est clair et le mot sûr, l'orthographe du mot l'est souvent fort peu, et sa forme reste indécise.

En même temps que l'on étudierait la langue et la grammaire du grec post-classique profane, il serait bon d'examiner quelle

1. On trouvera dans notre travail plusieurs exemples que nous avons tirés des inscriptions de la période post-classique ou des inscriptions étudiées par M. Viereck.

influence le latin a pu exercer sur elles. Dans les pays du monde gréco-romain où la langue habituelle était le grec, les décrets de Rome et les actes de ses magistrats étaient publiés en grec; tantôt le texte grec était seul donné, tantôt il était accompagné du texte latin. Le texte des décrets et des traités était traduit en grec sur le latin, puis envoyé dans les pays de langue grecque; les lettres des magistrats étaient rédigées en grec, mais par un Romain, puis envoyées à leurs destinataires. Rome en usait ainsi avec la Grèce, la Macédoine, l'Asie occidentale, l'Égypte. Mais le grec de ces documents officiels pouvait garder plus ou moins la couleur latine. Des latinismes n'ont-ils pu s'infiltrer par cette voie dans le grec parlé des pays cités plus haut? Puis, le contact perpétuel des Grecs avec les magistrats, les agents et les soldats de Rome n'a-t-il pas favorisé cette infiltration? (Cf. d'ailleurs P. Viereck, dans son introduction.)

3. — Le grec du N. T. est une variété du grec hébraïsant; nous avons montré quels liens intimes et nombreux unissaient la langue du N. T. à celle des LXX, et nous avons dit que la première reposait sur la seconde.

Les Juifs lettrés, comme Josèphe, affectaient d'écrire le grec classique; aussi la grammaire de leur langue rentrerait-elle dans la grammaire générale du grec post-classique dont nous venons de parler, plutôt que dans celle du grec hébraïsant proprement dit.

Il en va tout autrement pour les LXX, qui écrivent un grec très hébraïsant et non littéraire.

On reproche aux LXX de n'avoir souvent pas compris ou d'avoir peu compris le texte hébreu, et d'être inintelligibles. Le premier reproche regarde les hébraïsants et les exégètes de l'A. T. Pour le second, nous reconnaissons qu'au premier abord la lecture des LXX est très pénible; que leur style est souvent très obscur, et qu'on ne peut les comprendre sans posséder suffisamment les éléments de l'hébreu. Cependant, on retrouve dans le grec appliqué sur l'hébreu la construction hébraïque avec ses idiotismes; on voit que le mot grec et la cons-

truction grecque prennent souvent la valeur du mot hébreu, de la construction hébraïque, qu'ils traduisent littéralement; on se familiarise peu à peu avec ce grec étrange et spécial, qui possède son unité et ses règles, aussi bien que celui du N. T. Alors, l'obscurité du texte se dissipe, presque toujours, pour laisser apparaître un sens qui n'est peut-être qu'un contre-sens, mais qui existe; ce qui suffit pour la grammaire; voy. par exemple *Job.*, XXXIV, 16-26 dans l'hébreu (*la Vulgate latine*) et les LXX.

Rappelons-nous d'ailleurs que les communautés juives (hellénisantes) et chrétiennes se sont servies pendant plusieurs siècles de la version des LXX pour la lecture de l'A. T. Ce souvenir doit rendre le grec de cette version digne de notre examen.

Un essai de grammaire des LXX n'a pas encore été tenté, malgré l'attrait que présenterait ce travail pour un helléniste doublé d'un hébraïsant. Cependant, c'est par le grec des LXX qu'il faudrait expliquer, le plus souvent, le grec du N. T.; c'est avec lui qu'il faudrait comparer, jusque dans les moindres détails, celui du N. T.; c'est dans le grec des LXX qu'il faut chercher, de préférence, des analogies aux constructions insolites du N. T., particulièrement aux hébraïsmes et aux constructions hébraïsantes. Nous avons essayé de le faire dans une certaine mesure; notre travail montrera, nous l'espérons, que nos efforts dans ce sens n'ont pas toujours été ni sans utilité, ni sans succès[1].

Les commentateurs et les grammairiens du N. T. disent parfois d'une construction : c'est un hébraïsme, et ils renvoient aux LXX. Nous croyons que cela ne suffit ni pour la grammaire du N. T. ni pour celle des LXX. Le point important n'est pas

1. Sur l'importance philologique du grec des LXX, voyez le premier essai de E. Hatch dans l'ouvrage que nous citerons plus loin. — Notre travail sur la syntaxe des propositions dans le N. T. contient, en réalité, une syntaxe abrégée des propositions dans les LXX.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à M. A. Croiset qui nous avait conseillé, dès le début, de diriger nos recherches de ce côté. L'avis était excellent, comme l'expérience l'a démontré.



de savoir qu'une construction grecque est hébraïque ou hébraïsante, mais de montrer comment elle était comprise par le Juif qui l'employait, quelle est sa raison d'être, quelle en est la valeur. Au chapitre des propositions dépendantes complétives directes, on verra que les verbes signifiant *croire,* comme νομίζω, δοκῶ, prennent la proposition complétive avec ὅτι, aussi bien que la proposition infinitive, et que ces verbes sont absolument assimilés aux verbes signifiant *dire, déclarer*. Cette construction existe dans le grec post-classique; mais elle existe aussi dans les LXX, et elle traduit littéralement la construction hébraïque. C'est donc sous l'influence de cette dernière que les LXX et les auteurs du N. T. l'ont adoptée. Et la raison, c'est que pour le Juif la pensée et la parole ne font qu'un; de là l'identité de la construction. On verra que l'optatif, mode de possibilité, est abandonné dans le N. T.; que, par exemple, la quatrième forme des propositions conditionnelles avec l'optatif n'est plus employée, et qu'il paraît en être de même dans les LXX. C'est que le Juif répugne à concevoir l'idée comme simplement possible; il répugne à l'abstraction en général; il aime à se représenter les choses comme éventuelles, et, mieux encore, comme réelles.

Dans le cours de notre travail, nous renvoyons très souvent aux LXX. Parfois, après avoir rapporté un passage du N. T., nous ajoutons : *cité des LXX, citation des LXX.* Il faut entendre par là que la pensée exprimée dans le N. T., se trouve aussi dans les LXX. Tantôt la citation est faite directement d'après l'hébreu, et non d'après la version des LXX; tantôt elle est tirée textuellement des LXX; tantôt elle n'en est tirée que partiellement; tantôt elle est faite *ad sensum,* soit d'après l'hébreu, soit d'après la version grecque; tantôt elle est faite *ad sensum* ou *ad verbum,* par la combinaison de plusieurs passages. Il existe donc, parfois, une différence entre le passage du N. T. et celui des LXX auquel nous renvoyons.

4. — La grammaire du grec post-classique serait complète, si elle comprenait la grammaire du grec chrétien des premiers siècles de notre ère.

Le N. T. est la source et le point de départ de la littérature grecque chrétienne, sur laquelle il a exercé une influence profonde et constante, particulièrement au point de vue de la

langue. Familiers comme ils l'étaient avec les LXX et le N. T., les premiers écrivains chrétiens ont subi nécessairement, fût-ce à leur insu, l'influence du grec de ces deux livres. D'un autre côté, la langue habituelle des premiers écrivains chrétiens, surtout s'ils n'étaient pas des lettrés ou des littérateurs, était la langue ordinaire, la langue familière, celle dont on se servait dans les communautés chrétiennes et judéo-chrétiennes, et celle dont les auteurs du N. T. s'étaient eux-même servis. Aussi existe-il dans le N. T. des constructions non classiques qui sont employées couramment par les premiers écrivains chrétiens, soit qu'ils les aient puisées dans la langue familière, comme les écrivains du N. T., soit qu'ils les aient empruntées à ce dernier livre.

Les rapports étroits et nombreux qui unissent la langue du N. T. à celle des premiers écrivains chrétiens demanderaient qu'on les comparât. Malheureusement, il n'existe pas de grammaire du grec chrétien.

Tel est l'ensemble des travaux auxquels peut donner lieu le grec post-classique. Au milieu d'eux, la grammaire du N. T. occupe une place marquée et distincte, et c'est par eux, lorsqu'ils existeront, qu'elle deviendra complète, absolue et définitive.

Principaux ouvrages consultés.

XXII. — Nous indiquons les principaux ouvrages dont nous nous sommes servi, et auxquels nous renvoyons dans le cours de notre travail :

Novum Testamentum græce ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit C. Tischendorf; editio octava critica major, Leipzig, 1872 (on peut se servir d'une édition critica minor). Le troisième volume contient les prolégomènes : *Prolegomena* scripsit C. R. Gregory ; pars prior et altera, Leipzig, 1884 et 1890. — Nous désignons ainsi cette édition : *Ti.*

The New Testament in the original Greek ; the text revised by Brooke Foss Westcott and Fenton John Antony Hort ;

Cambrige et Londres, 1881. — Nous désignons cette édition par l'abréviation : *WH.*

N. B. *Nous suivons constamment le texte de ces deux éditions.*

Si l'on veut comparer le texte des différentes éditions du N. T., on se servira très commodément de l'ouvrage suivant :

The Resultant Greek Testament, by R. F. Weymouth; Londres, 1886.

Synopsis Evangelica, ex quattuor evangeliis ordine chronologico concinnavit, brevi commentario illustravit, ad antiquos testes denuo recensuit C. Tischendorf; Leipzig, 1878.

Grammatik der neutestamentlichen Sprachidioms, von G. B. Winer ; Leipzig, 6me édition (1855) ; ou 7me édition (1867), revue par G. Lünemann.

Il faut se servir de l'édition anglaise, enrichie de notes importantes par le traducteur :

A treatise on the Grammar of New Testament Greek, translated by W. F. Moulton ; 9me édition anglaise, Édimbourg, 1882.

Il existe une autre traduction anglaise du même ouvrage faite sur la 7me édition :

A Grammar of the Idiom of the New Testament... Revised and authorized translation by J. H. Thayer ; Andover, 1883.

A. Buttmann a publié sa grammaire du N. T. comme appendice à la grammaire grecque de Ph. Buttmann, son père, sous le titre de :

Grammatik des neutestamentlichen Sprachgebrauch, Berlin, 1859.

Il faut se servir de la traduction anglaise :

A Grammar of the New Testament Greek, by A. Buttmann, authorized translation with numerous additions and corrections by the author ; Andover, 1880. Le traducteur de A. Buttmann est celui de Winer : J. H. Thayer.

Les deux ouvrages de Winer et de Buttmann, dans les traductions anglaises de Moulton et de Thayer, sont indispensables pour l'étude du grec du N. T. Ils nous ont servi de contrôle pour notre travail et de terme de comparaison ; c'est assez dire combien nous leur sommes redevable. Cependant, pour

aucune partie de notre travail, ils ne nous ont dispensé de refaire complètement la syntaxe du verbe dans le N. T.

L'ouvrage de Winer, est une sorte de répertoire grammatical du grec du N. T. La grammaire de A. Buttmann nous paraît bien meilleure à tous les points de vue.

Grammatica græcitatis novi Testamenti, quam ad Gregorii Wineri ejusdem argumenti librum... composuit J. T. BEELEN; Louvain, 1857. Édition latine, à l'usage des étudiants catholiques, de la grammaire de Winer, qui revêt, dans certains passages, un caractère confessionnel.

Grundzüge der neutestamentlichen Gräcität... für Studirende der Theologie und Philologie, von S. Ch. SCHIRLITZ; Giessen, 1861. Édition de Winer simplifiée.

Il existe en outre, surtout dans les pays de langue anglaise, des grammaires élémentaires du grec du N. T. Ainsi les trois suivantes :

Handbook to the Grammar of the Greek Testament, par S. G. GREEN; Londres, 1886. Manuel clair et fort bien fait, à l'usage de ceux qui commencent d'apprendre le grec;

The language of the New Testament, by W. H. SIMCOX; Londres, 1889.

Griechische Formenlehre sammt der Lehre von den Präpositionen zum Neuen Testament, von Th. HAARBECK; Bâle, 1886.

Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräcität, de H. CREMER; Gotha, 1883. L'ouvrage a été traduit en anglais par W. Urwick, avec des additions :

Biblico-theological Lexicon of New Testament Greek; Édimbourg, 1892.

Lexicon græco-latinum in libros N. T., auctore C. L. W. GRIMM, 1879. — On se servira avantageusement de la traduction anglaise :

A Greek-english Lexicon of the New Testament, being Grimm's Wilke's Clavis Novi Testamenti; translated, revised and enlarged by J. H. THAYER; Édimbourg, 1886. Le traducteur possède une aptitude spéciale à résumer et condenser[1].

1. Cf. WILKE, *Clavis N. T. philologica,* 2e édition, 1851.

Aucun des lexiques récents ne rend inutile le suivant : *Novum lexicon græco-latinum in Novum Testamentum* congessit J. F. Schleusner; 4e édition, Leipzig, 1819. L'auteur possède une érudition étendue et une connaissance approfondie du grec des LXX et de l'hébreu de l'A. T.

Concordantiæ omnium vocum Novi Testamenti græci, cura C. H. Bruder; Leipzig, 1888.

Concordantiæ supplementariæ omnium vocum Novi Testamenti græci, par F. Zimmer; Gotha, 1882.

Essays in Biblical Greek, by E. Hatch; Oxford, 1889.

Hebraisms in the Greek Testament, par W. H. Guillemard; Cambrige, 1879.

Commentarius exegetico-philologicus in hebraïsmos N. T., par Schilling; Malines, 1886.

Testamentum Vetus Græce, édition Tischendorf et Nestle; Leipzig, 1887 (ou l'édition de Loch, Ratisbonne).

Novus thesaurus philologico-criticus... Veteris Testamenti, par F. Schleusner; Leipzig, 1820. Cet ouvrage est malheureusement très abrégé.

A. Trommii : *Concordantiæ græcæ versionis vulgo dictæ LXX interpretum;* 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1718.

A Concordance to the Greek version and Apocryphal books of the Old Testament, by E. Hatch; Oxford (en cours de publication).

Grammaire hébraïque, par S. Preiswerk, 4e édition, 1884.

Grammaire chaldaïque, par G. B. Winer; Genève, 1836. (Voir aussi E. Kautzsch, *Grammatik des Biblisch-Aramaïschen;* Leipzig, 1884; et Zschokke, *Institutiones fundament. linguæ aramaicæ*, Vienne.)

Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache, par H. Ewald. — La syntaxe a été traduite en anglais et enrichie de notes par J. Kennedy : *Syntax of the hebrew language;* Edimbourg, 1881.

Gesenius, *Novi Thesaurus philol.-criticus ling. hebraïcæ et chaldaicæ Vet. Testam.*, ou le *Lexicon manuale,* abrégé du même ouvrage.

Greek Lexicon of the Roman and byzantine periods (from B. C. 146 to A. D. 1100), by E. A. SOPHOCLES; New-York et Leipzig, 1890.

A Greek-english Lexicon, by H. G. LIDDELL and R. SCOTT, Oxford, 1890.

Sermo græcus quo senatus populusque romanus magistratusque populi romani usque ad Tiberii Cæsaris ætatem in scriptis publicis usi sunt examinatur...; par P. VIERECK; Göttingen, 1888.

Syntax of the moods and tenses of the greek Verb, by W. GOODWIN; Londres, 1889. Excellent ouvrage, clair et bien disposé, de plus de 400 pages, sur la syntaxe du verbe chez les prosateurs et les poètes grecs, jusqu'à la fin de la période classique.

Il est inutile de citer ici les grammaires de Curtius et de Koch; la syntaxe de Madvig; la syntaxe de Seyffert et von Bamberg, que nous désignons toujours ainsi : *Cucuel et Riemann*.

Remarque I. — Nous ne donnons aucun esprit à la lettre ρ, même *initiale*; E. Sophocles a fait de même dans son lexique. Lorsque le ρ est initial, il doit être regardé comme portant l'esprit rude, puisqu'il n'existe pas dans le N. T. (ni dans le grec post-classique proprement dit) de mots commençant par un ρ avec l'esprit doux; où il n'y a rien à distinguer, le signe distinctif est inutile. Cf. d'ailleurs SOPHOCLES, *sup. lit.* ρ[1]. Quant au mot ρεραντισμένοι (H. X, 22) il porte tantôt l'esprit rude et tantôt l'esprit doux, suivant le caprice des éditeurs.

Remarque II. — Nous désignons le Nouveau Testament par l'abréviation N. T.; l'Ancien Testament (en hébreu), par l'abréviation A. T.; la Version des Septante, par LXX.

1. « Sur les inscriptions, ajoute-t-il, le ρ n'est jamais accompagné d'aucun esprit. »

Étude sur le Grec du Nouveau Testament

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

PRÉLIMINAIRES

I. — De la Conjugaison.

1. La conjugaison du verbe dans le N. T., comparée avec la conjugaison classique, présente, pour les temps et pour les modes, quelques différences que le tableau suivant rendra sensibles :

Temps. / Modes.	Indicatif.	Impératif.	Subjonctif.	Optatif.	Infinitif.	Participe.
Aoriste.	Employé.	Employé.	Employé.	Quelques exemples.	Employé.	Employé.
Futur.	Employé.				Rares exemples.	Quelques exemples.
Présent.	Employé.	Employé.	Employé.	Quelques exemples.	Employé.	Employé.
Imparfait.	Employé.					
Parfait.	Employé.	Rares exemples.	Périphrastique.		Employé.	Employé.
Plus-que-parfait.	Employé.					
Futur antérieur.	Périphrastique.					
Adjectifs verbaux.	En τός, employés ; — en τέος, un seul exemple.					

En résumé : 1° tous les temps de l'indicatif sont employés, sauf le futur antérieur ou futur parfait, dont on ne trouve comme exemples que : κεκράξομαι, *L.*, XIX, 40 (LACHMANN et TREGELLES), et εἰδήσουσιν, *H.*, VIII, 11, dans une citation des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 34. Les deux formes, d'ailleurs, ont le sens du futur simple; 2° l'impératif parfait tend à disparaître; le subjonctif parfait a disparu; l'optatif *tout entier* tend à disparaître, et il a disparu complètement au futur et au parfait; l'infinitif et le participe du futur tendent à disparaître; l'adjectif verbal en τέος a disparu (sauf un exemple); 3° la conjugaison tend à devenir symétrique; les temps se divisent en trois groupes ou couples : *aoriste* et *futur, présent* et *imparfait, parfait* et *plus-que-parfait ;* et à chaque groupe ou couple correspond un seul mode, en dehors de l'indicatif.

2. Outre la conjugaison ordinaire ou synthétique (λύω, λύομαι), les auteurs du N. T. font un fréquent usage de la conjugaison analytique ou périphrastique, formée du participe du verbe et de εἶναι.

La conjugaison périphrastique existe aux temps suivants :

Présent de l'indicatif, Mat., I, 23; *Ap.*, I, 18; — *de l'impératif, L.*, XII, 35; *Eph.*, V, 5; — *de l'infinitif, L.*, IX, 18; — *Imparfait, Mar.*, IX, 4; *J.*, XIII, 23.

Futur et *futur parfait* ou *antérieur, Mat.*, X, 22; *Mar.*, XIII, 25; *Mat.*, XVI, 19; *L.*, XII, 52.

Parfait de l'indicatif, Mat., X, 26; *J.*, III, 28; — *de l'impératif, L.*, XII, 35; — *du subjonctif, J.*, III, 27; VI, 65; — *du participe, Eph.*, IV, 18; — *Plus-que-parfait, J.*, I, 24; *Gal.*, IV, 3.

Elle est seule usitée au subjonctif parfait et au futur parfait.

Elle n'existe pas pour l'aoriste.

Au lieu du verbe simple, on trouve encore, comme équivalents : 1° l'adjectif verbal en τός avec εἶναι, *Mat.*, X, 26; — 2° le participe avec γίνεσθαι, *2 Co.*, VI, 14.

II. — Des Temps.

3. *a*) La notion des temps *passé* et *présent* est claire par elle-même. Il faut entendre par *futur*, dans le N. T., la période de temps qui commence au moment même où l'on parle, au moment présent, pour s'étendre dans l'avenir d'une manière limitée ou illimitée.

b) Le temps est *absolu* ou *relatif*.

Le temps est absolu quand il est considéré par rapport au moment où l'on parle; c'est le temps même où l'acte a eu lieu, a lieu ou aura lieu, *Mar.*, XI, 5; IX, 49. — Il est relatif, quand il est considéré relativement au temps d'un autre acte, *Mar.*, XI, 13 (εὑρήσει); VI, 25 (δῷς).

c) Chaque temps garde dans le grec du N. T. son sens fondamental.

A l'indicatif et au participe, le temps absolu ou relatif est marqué par la forme verbale même. L'impératif, le subjonctif et l'optatif expriment l'acte comme se rapportant à l'avenir. L'infinitif ne marque pas le temps, sauf l'infinitif futur; mais ce dernier a presque disparu du N. T.

d) Les temps se divisent en temps *principaux* et en temps *secondaires*.

Les premiers sont ceux qui marquent le présent ou le futur : *présent, futur* et *parfait* de l'indicatif. On y ajoute l'impératif, le subjonctif et l'optatif, l'acte qu'ils expriment se rapportant à l'avenir.

Les seconds sont les temps de l'indicatif qui marquent le passé : *imparfait, aoriste, plus-que-parfait.*

III. — Des Modes.

4. Nous supposons, pour la commodité du langage, que le verbe exprime toujours un acte.

a) Le temps exprime l'acte considéré en lui-même (*objectivement*).

b) Le mode exprime l'acte tel qu'il est conçu et envisagé par la personne qui parle, c'est-à-dire *subjectivement* (cf. KOCH, 104).

5. Subjectivement, dans le N. T., l'acte est considéré : 1° dans sa réalité ; 2° dans sa réalisation.

I. — Dans sa réalité. L'acte a eu lieu ou a lieu.

a) Quand on énonce l'acte comme réel, le mode est l'indicatif (présent ou passé).

II. — Dans sa réalisation (*future*). L'acte est nécessairement futur et par là même *éventuel,* c'est-à-dire qu'il aura ou n'aura pas lieu.

b) Quand on énonce l'acte futur comme *éventuel* simplement, on emploie régulièrement l'indicatif futur, au mode éventuel, *R.,* XV, 28. L'acte aura ou n'aura pas lieu ; mais celui qui parle *juge* qu'il aura lieu.

c) Quand on présente l'acte futur comme commandé, demandé, conseillé, désiré, on emploie régulièrement les modes *impératif* et *subjonctif.* L'acte est encore *éventuel ;* mais la personne qui parle le regarde comme probable et *s'attend à ce qu'il ait lieu.*

d) Enfin, quand on présente l'acte futur comme souhaité et que la personne qui parle regarde cet acte comme *possible* simplement dans sa pensée, le mode régulièrement employé est *l'optatif.* L'acte est éventuel, mais on ne se préoccupe pas s'il aura lieu ou non.

e) Lorsque l'acte futur et éventuel est commandé, demandé, conseillé, désiré, souhaité, il devient par là même un *but,* une *fin* pour la volonté de celui qui parle. Par suite, les modes impératif, subjonctif et optatif, employés ainsi qu'il vient d'être dit, enferment en eux une idée de finalité.

6. *a*) Si l'on écarte les notions de temps et de mode dont il a été question jusqu'ici, il reste *l'idée verbale indéfinie,* exprimée par le mode *infinitif.*

b) Si l'acte est considéré comme accessoire, comme relatif par rapport à un autre acte considéré comme principal, il est exprimé par le mode *participe.*

7. On appelle modes *finis :* l'indicatif, l'impératif, le subjonctif et l'optatif ; modes *non finis* ou *indéfinis :* l'infinitif et le participe.

8. Le sens du mode peut être modifié par l'adjonction de la particule ἄν.

a) Ἄν *potentiel* se joint aux temps secondaires de l'indicatif et à l'optatif pour marquer que l'acte dépend d'une condition exprimée ou non, et qu'il n'est *possible* que si cette condition a lieu elle-même. Ainsi :

Temps secondaire de l'indicatif au mode potentiel, J., V, 46 : εἰ γὰρ ἐπιστεύετε Μωυσεῖ, ἐπιστεύετε ἂν ἐμοί.

Optatif au mode potentiel du présent et du futur, A., VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην ἐὰν μή τις ὁδηγήσει με;

b) Ἄν *conditionnel* se joint au subjonctif pour indiquer que l'acte est la condition (probable) dont dépend un autre acte. Dans ce cas, ἄν s'unit à εἰ qui devient ἐάν, et aux mots relatifs ou temporels qui deviennent ὅς ἄν, ὅπου ἄν, ὅταν, etc. Ainsi : *Mat.*, XVIII, 15 : ἐὰν δὲ ἁμαρτήσῃ ὁ ἀδελφός σου, ὕπαγε ἔλεγξον αὐτόν.

Dans le N. T., on trouve avec ἄν le futur, au lieu du subjonctif, *Mar.*, VIII, 35; *L.*, XIX, 40. On trouve aussi le subjonctif sans ἄν, *Jac.*, II, 10; *1 Cor.*, XIV, 5.

c) Ἄν *fréquentatif* se joint à l'imparfait et à l'aoriste de l'indicatif, lorsque l'acte, qui a eu lieu *réellement*, s'est *répété d'une manière indéterminée*. Ainsi, *Mar.*, III, 11 : τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν, προσέπιπτον αὐτῷ. — VI, 56 (aoriste).

Dans le N. T., on trouve aussi, dans ce sens, l'indicatif présent, *Mar.*, XI, 25; *Ap.*, XIV, 4.

d) Dans le N. T., la particule ἄν ne se joint ni à l'infinitif ni au participe.

e) Une proposition dont le verbe est accompagné de ἄν n'exprime pas un désir; ainsi, *A.*, VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην, = οὐ δυνήσομαι.

IV. — Des Modes (*suite*).

9. L'indicatif énonce l'acte conçu comme réel, certain, irréel et éventuel; il présente toujours la pensée sous la forme d'un *jugement*, sauf au futur, qui peut exprimer une *volition*, un ordre, un désir, etc.

a) L'indicatif est au mode réel quand il exprime un acte réel ou conçu comme tel, au présent et à ses temps passés. Une hypothèse, fût-elle irréalisable, impossible, s'exprime de même, si celui qui parle la considère provisoirement comme réelle. Il en est fréquemment ainsi dans le N. T., parce que le Juif aime à renforcer l'affirmation et à présenter ses hypothèses mêmes sous forme de réalités. De là la disparition du mode potentiel, etc.

b) L'indicatif est au mode irréel :

1° A l'imparfait des verbes comme ἐδύνατο, ἔδει, etc., qui indiquent qu'un acte *aurait pu* ou *dû* avoir lieu, *pourrait* ou *devrait* avoir lieu, tandis qu'il en est tout autrement en réalité, *Marc*, XIV, 5 : ἠδύνατο γὰρ τοῦτο τὸ μύρον πραθῆναι ἐπάνω δηναρίων διακοσίων. L'imparfait ἠδύνατο est au mode irréel; car la proposition enferme celle-ci : οὐκ ἐπράθη τοῦτο τὸ μύρον. Cf. *Mat.*, XXIII, 23.

2° A l'imparfait et à l'aoriste de tous les verbes, pour le souhait qui se rapporte au passé, *1 Cor.*, IV, 8 : ὄφελόν γε ἐβασιλεύσατε (= ἔδει ὑμᾶς βασιλεῦσαι, = οὐκ ἐβασιλεύσατε).

c) L'indicatif est au mode potentiel quand ses temps secondaires sont accompagnés de ἄν (8, *a*). Ainsi, *J.*, V, 46 : εἰ ἐπιστεύετε Μωυσεῖ, ἐπιστεύετε ἂν ἐμοί. — Comme le mode irréel, le mode potentiel indique qu'il en est tout autrement en réalité, et ici l'imparfait avec ἄν équivaut à οὐ πιστεύετέ μοι.

d) Au futur, l'indicatif est au mode éventuel, parce que l'acte, dans la pensée de celui qui parle, aura ou n'aura pas lieu, *R.*, XV, 28.

Mais, à ce même temps, l'indicatif peut être au *mode de certitude dog-*

matique et prophétique, quand, dans la pensée de celui qui parle, l'acte *doit* avoir lieu, *1 Co.*, XV, 32; *Mat.*, XIX, 28.

10. Les trois modes *impératif, subjonctif* ou *optatif* marquent toujours le temps futur, absolu ou relatif; par là même, l'acte qu'ils expriment est futur et éventuel.

Or l'indicatif futur exprime aussi l'acte futur et éventuel. De là le lien très étroit qui unit, dans le grec du N. T., l'indicatif futur aux trois modes dont nous parlons. De là aussi la permutation qui peut avoir lieu entre le premier et les trois autres. En particulier, *cette permutation peut toujours avoir lieu entre l'indicatif futur et le subjonctif aoriste.*

Ce principe est un des plus importants de la syntaxe du N. T.

11. *a*) L'impératif exprime l'ordre formel : commandement ou défense. Il s'emploie dans le grec du N. T. comme en grec classique. L'impératif parfait (trois exemples) tend à être abandonné.

b) Le subjonctif exprime un acte qui est considéré comme probable et auquel on s'attend. Il s'emploie dans le N. T. comme en grec classique — Le subjonctif parfait tend à être abandonné.

12. *a*) L'optatif est d'un usage beaucoup moins étendu dans le grec du N. T. que dans le grec classique. Dans ce dernier, l'optatif est très employé pour remplacer le subjonctif dans certaines propositions. Cet emploi de l'optatif n'existe qu'à l'état d'exception rare dans le N. T. De plus, on ne trouve, dans ce livre, ni l'optatif futur ni l'optatif parfait.

b) L'optatif exprime l'acte comme possible simplement dans la pensée de celui qui parle.

c) Dans le N. T., il s'emploie ordinairement et régulièrement pour exprimer le souhait (chez Luc et Paul, et exceptionnellement ailleurs); et le nom d'*optatif* lui convient à bon droit.

d) L'optatif oblique n'existe plus que comme vestige de la langue littéraire chez Luc.

Il en est de même de l'optatif avec ἄν au mode potentiel.

L'optatif est donc relativement rare dans le N. T.

13. *a*) L'infinitif exprime l'idée verbale indéfinie, sans marquer le temps. L'infinitif futur n'existe pas dans le N. T., sauf de très rares exceptions.

L'infinitif s'emploie comme complément immédiat d'un verbe tel que δύναμαι, μέλλω, ζητῶ, etc.

Le plus souvent, il est employé lorsque la construction cesse d'être personnelle, pour remplacer les modes indicatif, impératif et subjonctif.

b) Le participe exprime l'acte considéré comme accessoire, comme relatif. Il sert, comme l'infinitif, à remplacer l'un des trois modes : indicatif, impératif ou subjonctif, lorsque l'on ne veut pas employer la construction personnelle avec ces modes.

c) L'infinitif et le participe sont employés d'une manière indépendante dans quelques passages du N. T.

Remarque. — L'indicatif est le plus souvent accompagné de la négation οὐ. L'impératif, le subjonctif, l'optatif et l'infinitif prennent la négation μὴ; le participe la prend aussi presque toujours.

V. — De la Proposition.

14. La proposition est l'énoncé d'un acte de l'intelligence ou de la volonté.

On distingue donc des propositions de deux natures :

1° Les propositions *déclaratives,* qui énoncent un acte de l'intelligence ou *jugement;* l'acte est réel, irréel, certain, éventuel. Le mode ordinaire est l'indicatif.

2° Les propositions *volitives,* qui énoncent un acte de la volonté ou *volition* (délibération, ordre, désir, souhait, etc.). L'acte est éventuel ou possible simplement. La proposition enferme en elle une idée de finalité (5, e). Les modes ordinaires sont : l'impératif, le subjonctif, l'optatif; l'indicatif futur.

L'acte éventuel est exprimé par la proposition déclarative et par la proposition volitive. Dans certains cas, un acte éventuel est exprimé soit par l'une soit par l'autre, suivant la manière dont le conçoit celui qui parle.

15. Lorsque la proposition énonce l'acte proprement dit de l'intelligence ou de la volonté, sa forme naturelle est l'*affirmation.* Lorsqu'elle exprime l'état d'ignorance de l'intelligence qui *s'informe,* ou l'état d'incertitude de l'esprit qui *délibère,* sa forme naturelle est l'*interrogation.*

16. *a*) La proposition est *indépendante* ou *absolue,* quand elle subsiste par elle-même; *dépendante* quand elle se rattache à une autre proposition.

Dans le dernier cas, la proposition dépendante est dite aussi *secondaire;* et celle à laquelle elle se rattache, *principale.*

La réunion d'une proposition principale et d'une proposition secondaire forme une *période grammaticale.*

La proposition principale est presque toujours une proposition indépendante.

b) La proposition indépendante marque le temps absolu.

La proposition dépendante (qui n'est pas au style indirect) marque le temps relatif, par rapport au temps de l'acte exprimé dans la proposition principale. Il faut donc toujours comparer le temps marqué dans la proposition dépendante avec le temps marqué dans la proposition principale.

17. Voici le tableau des propositions dans le N. T. :

Propositions indépendantes :

Déclaratives { affirmatives.
interrogatives.

Volitives	délibératives. impératives. optatives.
Propositions dépendantes (modes finis) :	
Complétives directes	affirmatives. interrogatives.
Complétives indirectes :	finales et consécutives.
Complétives circonstancielles	causales. conditionnelles et concessives. temporelles. relatives et corrélatives.
Propositions dépendantes (modes indéfinis), remplaçant les précédentes :	infinitif. participe.

Remarque. — Les modes irréel et potentiel, les modes subjonctif et optatif n'existent pas, à proprement parler, en hébreu.

Les nombreuses formes de propositions indépendantes et dépendantes, qui existent en grec, et leurs constructions si variées et si complexes ne se retrouvent pas en hébreu, ou ne s'y retrouvent qu'à l'état rudimentaire.

CHAPITRE I

Principes généraux.

18. Un des caractères les mieux marqués de la langue du N. T. consiste dans la répugnance ou l'impuissance à combiner, synthétiser, subordonner les divers éléments de la pensée, et, par suite, à construire des périodes telles qu'en offre la langue littéraire des écrivains classiques. A cette répugnance, ou à cette impuissance, correspond une tendance très visible à *dissocier*[1] les éléments de la pensée pour les exprimer séparément.

Cette répugnance et cette tendance ne sont que deux aspects du même phénomène, et elles apparaissent dans toutes les parties de la syntaxe des propositions et dans tous les livres du N. T. (sauf les *Actes* et la *Lettre aux Hébreux*).

19. Il existe chez les écrivains du N. T. une impuissance naturelle et générale à combiner et subordonner les éléments de la pensée, et, par là même, une tendance à les exprimer séparément. Voici des exemples :

Mat., XVIII, 21 : ποσάκις ἁμαρτήσει εἰς ἐμὲ ὁ ἀδελφός μου καὶ ἀφήσω αὐτῷ; Un Grec aurait dit : ποσάκις ἀφήσω τῷ ἀδελφῷ μου τῷ εἰς ἐμὲ ἁμαρτόντι. — *J.*, I, 46 : ἔρχου καὶ ἴδε. Un Grec aurait dit : ἐλθὼν ἴδε. — *J.*, XIV, 2 : πορεύομαι ἑτοιμάσαι τόπον ὑμῖν, et, au verset suivant : ἐὰν πορευθῶ καὶ ἑτοιμάσω τόπον ὑμῖν. — *L.*, XXIV, 18, c'est un Juif qui parle (en araméen sans doute) : σὺ μόνος παροικεῖς Ἰερουσαλὴμ καὶ οὐκ ἔγνως τὰ γενόμενα ἐν αὐτῇ, *tu es le seul des habitants de Jérusalem à ne pas savoir ce qui s'y est passé.* — *Ph.*, III, 21 : ὃς μετασχηματίσει τὸ σῶμα τῆς ταπεινώσεως ἡμῶν σύμμορφον τῷ σώματι τῆς δόξης αὐτοῦ κατὰ τὴν ἐνέργειαν τοῦ δύνασθαι αὐτὸν καὶ ὑποτάξαι αὐτῷ τὰ πάντα, *en vertu de l'efficacité de sa puissance à se soumettre tout.* — *Jac.*, III, 13 : τίς σοφὸς καὶ ἐπιστήμων ἐν ὑμῖν ; δειξάτω ἐκ τῆς καλῆς ἀναστροφῆς (= ἐάν τις σοφὸς ᾖ, δειξάτω...). — *Ap.*, XI, 3 : καὶ δώσω τοῖς δυσὶν μάρτυσίν μου καὶ προφητεύσουσιν ἡμέρας χιλίας. Le sens est : *Je ferai parler sous mon*

1. Nous entendons par là que les écrivains du N. T. expriment séparément des idées qui nous paraissent, à nous, s'unir naturellement.

inspiration mes deux témoins. — *A.*, II, 29; *1 Co.*, VII, 13; *Ap.*, I, 4-6; 10-11; 15, 16, 20, etc.

20. Cette impuissance se manifeste encore par les essais de période, peu couronnés de succès, que l'on retrouve çà et là dans les livres du N. T., et particulièrement dans les parties hébraïsantes. Ainsi :

L., XI, 5 seqq. : τίς ἐξ ὑμῶν ἕξει φίλον καὶ πορεύσεται πρὸς αὐτὸν μεσονυκτίου καὶ εἴπῃ αὐτῷ Φίλε, χρῆσόν μοι τρεῖς ἄρτους, ἐπειδὴ φίλος μου παρεγένετο ἐξ ὁδοῦ πρός με καὶ οὐκ ἔχω ὃ παραθήσω αὐτῷ· κἀκεῖνος ἔσωθεν ἀποκριθεὶς εἴπῃ Μή μοι κόπους πάρεχε· ἤδη ἡ θύρα κέκλεισται καὶ τὰ παιδία μου μετ' ἐμοῦ εἰς τὴν κοίτην εἰσίν· οὐ δύναμαι ἀναστὰς δοῦναί σοι· λέγω ὑμῖν, εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστὰς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ κτλ. — *L.*, XI, 11 : τίνα δὲ ἐξ ὑμῶν τὸν πατέρα αἰτήσει ὁ υἱὸς ἰχθύν, μὴ ἀντὶ ἰχθύος ὄφιν αὐτῷ ἐπιδώσει; — *Eph.*, III, 14 sqq. : τούτου χάριν κάμπτω τὰ γόνατά μου πρὸς τὸν πατέρα, ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται, ἵνα δῷ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος τῆς δόξης αὐτοῦ δυνάμει κραταιωθῆναι διὰ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ εἰς τὸν ἔσω ἄνθρωπον, κατοικῆσαι τὸν Χριστὸν διὰ τῆς πίστεως ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν ἐν ἀγάπῃ· ἐρριζωμένοι καὶ τεθελιωμένοι, ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι σὺν πᾶσιν τοῖς ἁγίοις τί τὸ πλάτος....., γνῶναί τε τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγάπην τοῦ Χριστοῦ, ἵνα πληρωθῆτε εἰς πᾶν τὸ πλήρωμα τοῦ Θεοῦ. — *Mar.*, VI, 17-18; VII, 19; *L.*, III, 18-20; *J.*, IV, 1; *1 J.*, I, 1-4.

La loi de la dissociation des éléments de la pensée a produit les conséquences suivantes :

21. (1) Les écrivains du N. T. aiment à présenter les idées en les énumérant par séries. Dans ce cas :

a) Tantôt les propositions se suivent coordonnées par καί : *L.*, IV, 31 : καὶ κατῆλθεν εἰς Καφαρναοὺμ πόλιν τῆς Γαλιλαίας· καὶ ἦν διδάσκων αὐτοὺς ἐν τοῖς σάββασιν· καὶ ἐξεπλήσσοντο ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ, ὅτι ἐν ἐξουσίᾳ ἦν ὁ λόγος αὐτοῦ· καὶ ἐν τῇ συναγωγῇ ἦν ἄνθρωπος..... — *Mar.*, VI, 29 : καὶ ἀκούσαντες οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ ἦλθαν καὶ ἦραν τὸ πτῶμα αὐτοῦ καὶ ἔθηκαν ἐν μνημείῳ. — Cf. *Mat.*, VII, 1 et *L.*, VI, 37; *Mat.*, V, 25 et *L.*, XII, 58; *L.*, V, 35 et *Mar.*, II, 20; *Mat.*, XII, 39 et *J.*, I, 49.

Καί devient ainsi, dans le N. T., une particule finale, consécutive, relative, temporelle, causale, etc., et tend à remplacer toute autre particule de coordination ou de subordination (cf. 29).

b) Tantôt les propositions se suivent par asyndète :

Mar., VI, 38 : ὑπάγετε ἴδετε, tandis qu'on lit au verset 37 : ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν, et *J.*, I, 46 : ἔρχου καὶ ἴδε. — *L.*, III, 19 : προσέθηκεν καὶ τοῦτο ἐπὶ πᾶσιν, κατέκλεισεν τὸν Ἰωάνην ἐν φυλακῇ. —

2 Co., IX, 9 : ἐσκόρπισεν, ἔδωκεν τοῖς πένησιν (cité des LXX, *Ps.*, CXI, 9), *il a libéralement donné aux indigents;* et cf. *L.*, VI, 48 : ἔσκαψεν καὶ ἐβάθυνεν, *il a creusé profondément* (cf. 28, *h*).

c) Il faut surtout étudier *R.*, XII, 3-21. Dans ce passage, les propositions et les constructions les plus différentes s'accumulent par asyndète, la plupart du temps, sans autre lien que l'enchaînement logique des pensées. On y trouve : des propositions déclaratives indépendantes ; des propositions infinitives dépendantes et indépendantes ; des propositions participes dépendantes et indépendantes ; beaucoup de propositions indépendantes impératives, ayant leur verbe les unes au singulier et les autres au pluriel, les unes à la 2e personne et les autres à la 3e, les unes au futur de commandement et les autres à l'impératif. Rien de plus capricieux que le passage tout entier. Voy. d'ailleurs, 342, note 1.

22. (2) Les écrivains du N. T. préfèrent le style direct au style indirect; et quand ils emploient ce dernier, ils préfèrent la construction qui se rapproche le plus du premier.

La lecture de quelques pages du N. T. suffit pour montrer combien les auteurs de ce livre aiment le style direct.

Le style indirect demande : soit une proposition infinitive, soit une proposition dépendante affirmative avec ὅτι, soit une proposition finale avec ἵνα. Dans le N. T., la proposition infinitive est beaucoup moins employée que la proposition finale avec ἵνα, et que la proposition dépendante affirmative avec ὅτι (23). Ces deux dernières sont déjà beaucoup moins synthétiques et dépendantes que la proposition infinitive, et tendent à se rapprocher de la forme du style direct.

Maintenant, si l'on supprime ἵνα, la proposition finale sera remplacée par la proposition indépendante du style direct ayant son verbe à l'impératif ou au subjonctif. Si l'on supprime ὅτι, il reste la proposition indépendante déclarative du style direct. Dans les deux cas, la synthèse des idées est détruite, et les propositions se suivent sans que la seconde se subordonne à la première.

De là le style direct, presque constamment employé dans les récits du N. T., particulièrement dans les Évangiles, et l'abandon presque complet de l'optatif oblique.

Lorsque Luc emploie la proposition infinitive du style indirect, à l'imitation de la langue littéraire, et que le discours se prolonge, il passe brusquement au style direct, *L.*, XIX, 13; XXIV, 47-48; *A.*, I, 4-5. — Voy., dans les LXX, *Dan.*, III, 10-11. — Le passage de *L.*, IX, 3 ne détruit pas notre affirmation, parce que la construction εἶπεν-ἔχειν est simple et ordinaire.

23. (3) Les modes de dépendance sont beaucoup moins employés dans le N. T. que dans le grec classique, ou ne le sont pas de la même manière.

a) Pour l'infinitif : il existe une tendance générale très marquée à remplacer la proposition infinitive, soit par la proposition complétive avec ὅτι, soit par la proposition finale avec ἵνα. Il existe aussi une tendance à employer l'infinitif final isolément, sans même le relier par une préposition (εἰς, πρός) avec ce qui précède.

b) Pour le participe : il y a tendance à remplacer par la proposition complétive avec ὅτι la proposition participe attribut des verbes de *perception;* à remplacer la proposition participe, exprimant une idée accessoire, par une proposition coordonnée avec καί, et parfois par une proposition relative ou temporelle ; à employer la proposition participe (exprimant une idée accessoire) *absolument*, sans que le participe se relie grammaticalement au reste de la phrase (*A*., XXII, 17).

Aussi, « dans les Évangiles qui trahissent le plus les particularités de la langue maternelle de leurs auteurs, l'emploi de propositions à verbe fini, reliées entre elles par des conjonctions (surtout par καί), est-il beaucoup plus fréquent que l'emploi de la proposition participe, là même où un Grec aurait employé d'instinct cette dernière, *Mat*., VII, 27 ; VIII, 14-16 ; *Mar.,* I, 12-13; *L.,* XVIII, 32-34 ; *J.,* IV, 47, 50. » (BUTTMANN, 144, 1). Dans les *Actes,* dont la langue est plus littéraire, le participe est souvent employé ; il l'est encore assez souvent dans les *Lettres,* particulièrement dans la *Lettre aux Hébreux*.

c) Le subjonctif est très employé dans le N. T., parce qu'il l'est très souvent avec ἵνα, pour remplacer la proposition infinitive (22). Par contre, la proposition finale avec le subjonctif, au style indirect, cède souvent la place au style direct (22). D'ailleurs, dans toutes les espèces de propositions, le subjonctif cède aussi la place à l'indicatif et au futur indicatif, suivant les cas. On ne le trouve pas où on l'attendait; mais on le trouve où on ne l'attendait pas.

Nota. — Il n'y a pas lieu de parler de l'optatif comme mode de dépendance dans le N. T., tellement il y est rare et douteux.

24. (4) Par suite, les particules de subordination sont moins nombreuses dans le N. T. que dans le grec classique, et moins fréquemment employées (sauf ἵνα) ; πρίν est rare ; ἐπειδή et ἐπειδήπερ aussi ; ὅπως tend à disparaître ; ὥστε ne se rencontre pas, etc.

25. (5) Les idées se suivant dans le N. T. sans se lier ni se subordonner, sans que l'écrivain établisse un rapport entre les propositions qui les expriment, il en résulte une foule d'accidents de syntaxe : asyndètes, anacoluthes, changements de nombre, changements de personnes, constructions *ad sensum,* constructions prégnantes, prolepses, zeugmas, accords bizarres, absences d'accords, appositions qui ne se rapportent à rien grammaticalement, répétitions et suppressions de quelques mots ou d'une partie de la phrase, etc. La vivacité d'impression et la mobilité d'imagination des écrivains du N. T. augmentent encore la tendance à dissocier les éléments de la phrase, et, par suite, le nombre des accidents de syntaxe, *J.*, I, 32; *A.*, X, 36-38; XV, 22; XIX, 34; XX, 3; *R.*, XII, 6-21; XIV, 25, 27; *1 Co.*, XII, 28; *Col.*, III, 16; *Ap.*, I, 2, 4-7, 8, 13-14, 15, 16, etc.

26. L'impuissance à combiner, synthétiser, et subordonner les idées et les éléments d'une période, ainsi que la tendance à les dissocier, tiennent au tempérament intellectuel du Juif. En effet :

27. (A) Pour le Juif, les idées sont pareilles et égales, et se rangent sur la même ligne : telle est la loi psychologique qui préside à la liaison des idées et à la syntaxe des propositions en hébreu; cette loi a exercé une influence profonde sur la langue du N. T.

a) L'hébreu ne possède rien qui corresponde aux modes subjonctif et optatif, employés comme modes de subordination.

b) La proposition infinitive se retrouve en hébreu, par exemple dans des constructions telles que celles-ci, littéralement rendues par les LXX, *Deut.*, II, 31 : ἰδοὺ ἤργμαι παραδοῦναι — *Ex.*, II, 3 : οὐκ ἠδύναντο αὐτὸ ἔτι κρύπτειν. — Mais la plupart des emplois de la proposition infinitive grecque n'ont pas d'analogues en hébreu. Il en faut dire tout autant de la proposition participe (voy. PREISWERK, 501-509, 510-515, en comparant avec la syntaxe de l'infinitif et du participe en grec).

c) Les conjonctions de subordination sont peu nombreuses et peu employées; elles servent plutôt à établir une relation entre deux idées qu'à les *subordonner,* au sens propre de ce mot dans la syntaxe grecque, et chacune peut exprimer les relations les plus différentes. L'une d'elles (*asher*) introduit : une proposition complétive[1] (*Est.*, III, 4); une proposition finale (*Gen.*, XXIV, 3); une proposition temporelle, et, par affinité, une proposition conditionnelle (*Ps.*, CXXXIX, 15; *2 R.*, XXII, 1; *Deut.*,

1. Quand nous appelons ces propositions *complétives, finales,* etc., c'est à cause de la nature de l'idée qu'elles expriment, et par comparaison avec la syntaxe grecque. En réalité, elles n'existent pas en hébreu, pour la plupart, à proprement parler.



XI, 27); une proposition causale (*Eccl.*, IV, 9); une proposition consécutive (*Gen.*, XIII, 6; 2 *R.*, IX, 37); une proposition corrélative (*Jér.*, XXXIII, 23). (Cf. PREISWERK, 605, 2.) On voit qu'en hébreu la vraie subordination des idées et des propositions n'a pu s'établir.

28. (B) En conséquence, « la langue hébraïque peut *coordonner* deux propositions, *même sans conjonction,* dans les cas où nous les *subordonnons* l'une à l'autre, au moyen d'une conjonction. » (PREISWERK, 608; cf. 521.) Il en est ainsi :

a) Pour exprimer une condition, *Ruth.*, II, 9 : καὶ ὅτε διψήσεις καὶ πορευθήσῃ εἰς τὰ σκεύη καὶ πίεσαι. Les LXX ont ajouté ὅτε sans réussir à *préciser* la construction (cf. PREISWERK, 608, *a*). — *b*) Pour exprimer une comparaison, *Es.*, LV, 9; *Jér.*, III, 20; *Ps.*, XIV, 4. *Jér.*, III, 20 : ὡς ἀθετεῖ γυνὴ εἰς τὸν συνόντα αὐτῇ, οὕτως ἠθέτησεν κτλ. Les LXX ont *ajouté* les particules de comparaison ὡς et οὕτως (cf. PREISWERK, 608, *b*). — *c*) Au lieu d'une proposition complétive au style indirect, on trouve la proposition du style direct simplement apposée, ou plutôt juxtaposée, *Gen.*, XII, 13; *Zach.*, VIII, 23. Tantôt les LXX emploient le style direct; tantôt ils *ajoutent* ὅτι pour obtenir une proposition complétive; ainsi *Gen.*, XII, 13 : εἰπὸν οὖν ὅτι ἀδελφὴ αὐτοῦ εἰμί (cf. PREISWERK, 608, *c*). — *d*) Pour exprimer la finalité et la conséquence, *Ruth.*, II, 2 : πορευθῶ δὴ εἰς ἄγρον καὶ συνάξω ἐν τοῖς στάχυσι, *veux-tu que j'aille dans les champs glaner ? Es.*, XLVI, 2 : οἵ οὐ δυνήσονται σωθῆναι ἀπὸ πολέμου, αὐτοὶ δὲ αἰχμάλωτοι ἤχθησαν (= ὥστε αὐτοὺς αἰχμαλώτους ἀχθῆναι. — Cf. PREISWERK, 478, 485, B, 1; 491, 492). — *e*) Pour exprimer la simultanéité, 2 *R.*, XV, 37 : καὶ εἰσῆλθε Χουσὶ ὁ ἑταῖρος Δαυὶδ εἰς τὴν πόλιν καὶ Ἀβεσσαλὼμ ἄρτι εἰσεπορεύετο εἰς Ἰερουσαλήμ (cf. PREISWERK, 484, *a*). — *f*) Pour exprimer un acte antérieur ou postérieur, *Gen.*, XXVIII, 11-12 : καὶ ἀπήντησε τόπῳ καὶ ἐκοιμήθη ἐκεῖ· ἔδυ γὰρ ὁ ἥλιος· καὶ ἔλαβεν ἀπὸ τῶν λίθων τοῦ τόπου καὶ ἔθηκε πρὸς κεφαλῆς αὐτοῦ καὶ ἐκοιμήθη ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ καὶ ἐνυπνιάσθη. De même, 1 *R.*, III, 2-4; IV, 18; 2 *R.*, XVII, 18-19 (cf. PREISWERK, 472). — *g*) Pour exprimer la causalité, 1 *R.*, XIII, 8 : καὶ διέλιπεν ἑπτὰ ἡμέρας τῷ μαρτυρίῳ ὡς εἶπε Σαμουὴλ, καὶ οὐ παρεγένετο Σαμουὴλ εἰς Γάλγαλα, καὶ διεσπάρη ὁ λαὸς αὐτοῦ ἀπ' αὐτοῦ, *parce que Samuel n'arrivait pas à Galgala* (et cf. PREISWERK, 606, I, *b*, γ). — *h*) Bien plus, « en hébreu, deux verbes qui paraissent former deux propositions et exprimer deux idées distinctes peuvent être liés si intimement par le sens, que seule la combinaison des deux verbes rend l'idée;... ce que nous exprimons au moyen d'une tournure adverbiale, ou en intercalant une conjonction, *Zach.*, V, 1; *Ps.*, CV, 13; 1 *R.*, XXIII, 16. » (PREISWERK, 521.) La construction hébraïque se retrouve parfois littéralement dans les LXX, *Zach.*, V, 1 : καὶ ἐπέστρεψα καὶ ἦρα τοὺς ὀφθαλμούς μου, *je levai de nouveau les yeux.* — *Ps.*, CV, 13 : ἐτάχυναν, ἐπελάθοντο τῶν ἔργων αὐτοῦ, *ils eurent bientôt oublié.* — 1 *R.*, XXIII, 16 : ἀνέστη Ἰωνάθαν υἱὸς Σαοὺλ καὶ ἐπορεύθη πρὸς Δαυίδ, *Jonathas partit.* Ces exemples offrent une dissociation, presque violente, d'idées qui nous paraissent inséparables par nature (cf. 21, *b*).

29. (C) Ces exemples montrent comment l'hébreu aime à énumérer les idées, à les *enfiler,* au moyen de propositions in-

dépendantes, en général assez courtes, qui tantôt se suivent par asyndète, tantôt au contraire sont coordonnées par une particule appelée *waw consécutif*. « Ce *waw consécutif* a le sens et l'effet, non seulement d'enfiler les verbes en les attachant l'un à l'autre, mais encore d'établir entre eux une *consécution*, c'est-à-dire un rapport logique d'antécédent et de conséquent. » (PREISWERK, 477.) Car, au lieu de subordonner et de grouper les idées, le Juif préfère les *enfiler* par séries au moyen du waw consécutif, représenté par καί en grec. (PREISWERK, 489.) Il en résulte que le waw consécutif en hébreu et la particule καί en grec judéo-chrétien peuvent unir deux propositions, quelle que soit la relation qui existe entre elles (21, *a*).

30. Mais la tendance à dissocier les éléments de la pensée et à les exprimer par des propositions indépendantes est-elle due, dans le N. T., exclusivement à l'influence hébraïque? Nous ne le croyons pas; nous pensons que, sur ce point, l'influence de l'hébreu s'est unie à l'influence de la langue grecque familière, parlée et écrite par les auteurs du N. T.

Le style périodique appartient à la langue littéraire. La formation d'une période exige l'examen des idées, un choix dans ces idées, leur comparaison et leur subordination, le groupement des propositions secondaires autour de la proposition principale, en un mot la synthèse méthodique et l'harmonie des différentes parties qui doivent la composer. Une pareille élaboration de la pensée et de la phrase convient à la langue des livres; elle est étrangère, en règle générale, à la langue familière.

En parlant, nous sommes portés à énoncer nos idées à mesure qu'elles naissent, à les énumérer; nous n'avons pas le loisir ou nous nous épargnons la peine de les combiner et de les subordonner d'une manière réfléchie, de les exprimer en phrases périodiques. Aussi les caractères généraux de la syntaxe du N. T., qui sont dus à la loi de la dissociation des idées et que nous venons d'étudier (18-25), appartiennent-ils à la langue familière, tout aussi bien qu'à la langue hébraïque (26-29.)

31. *a*) Les auteurs du N. T. ont donc été soumis à une influence identique provenant à la fois de leur langue maternelle et de leur langue adoptive. Dans le N. T., les idées tendent à être énumérées, et les propositions indépendantes à s'accumuler, suivant le développement logique et naturel de la

pensée et à mesure qu'elles naissent dans l'esprit de celui qui parle, mais sans se lier étroitement, sans se combiner ni s'agencer, ou en ne le faisant, souvent, que d'une manière très peu heureuse.

b) Nous avons cru devoir insister sur ce point.

La répugnance ou l'impuissance à combiner les idées et la tendance à les dissocier contribuent principalement à donner au grec du N. T. sa couleur hébraïsante d'un côté, et, de l'autre, sa couleur générale de grec parlé ou familier. Elles rendent compte de la structure générale de la pensée et du style des écrivains du N. T. Elles ont exercé leur influence sur toute la syntaxe des propositions. On leur doit, en particulier, le nombre si considérable des propositions indépendantes (coordonnées ou non) du N. T., et l'abus, si choquant au premier abord, qui en a été fait.

32. Enfin, les écrivains du N. T. aiment à *renforcer* l'affirmation; ce caractère de leur style tient au tempérament intellectuel du Juif, et on le retrouve sans cesse dans les LXX. Il a causé, dans le grec du N. T. la disparition presque complète des formes adoucies de l'affirmation dans les propositions indépendantes et dépendantes, par exemple la disparition du mode potentiel (9, a; 12, d; 42.)

33. Les écrivains du N. T. font un fréquent usage de l'*épéxégèse* et de la proposition *épéxégétique*. On appelle ainsi la proposition ajoutée pour expliquer ce qui vient d'être dit. Elle est, soit indépendante, coordonnée par καί en règle générale; soit dépendante, introduite par les mêmes particules de subordination que les autres propositions dépendantes.

34. Les propositions se divisent d'elles-mêmes en propositions indépendantes et en propositions dépendantes. Nous traiterons successivement des unes et des autres.

PREMIÈRE PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

35. La proposition indépendante subsiste par elle-même, tantôt isolée, tantôt coordonnée à une autre proposition indépendante par une particule, comme καί, γάρ, οὖν, etc.

Les propositions indépendantes se divisent en propositions : *déclaratives,* qui énoncent un jugement ; *volitives,* qui énoncent une volition (14).

Quand la proposition indépendante devient principale, sa syntaxe reste la même.

36. Les propositions indépendantes *déclaratives* se subdivisent en propositions *affirmatives* et *interrogatives.*

Les unes et les autres sont *positives* quand elles énoncent l'existence d'une chose ; *négatives,* quand elles la nient.

CHAPITRE II

Propositions indépendantes déclaratives affirmatives.

37. La proposition indépendante *affirmative* déclare que l'acte a lieu ou n'a pas lieu. — La négation est οὐ.

Classiquement, on trouve dans cette proposition, l'indicatif aux modes réel, éventuel, et irréel ; et le mode potentiel.

Il en est de même dans le N. T., à l'exception du dernier qui est abandonné.

38. L'indicatif au mode réel et au mode éventuel s'emploie dans le N. T. comme en grec classique et comme dans les LXX :

Mar., II, 6 : τέκνον, ἀφίενταί σου αἱ ἁμαρτίαι. — *J.*, XVI, 16 : μικρὸν καὶ οὐκέτι θεωρεῖτέ με. — *J.*, XI, 8 : νῦν ἐζήτουν σε λιθάσαι οἱ Ἰουδαῖοι. — *Eph.*, VI, 21 : πάντα γνωρίσει ὑμῖν Τύχικος. — *Mat.*, IV, 7 : οὐκ ἐκπειράσεις. — *1 Co.*, IV, 18 : ἐφυσιώθησάν τινες. — *Mat.*, IX, 24 : οὐ γὰρ ἀπέθανεν. — *H.*, XI, 28 : πίστει πεποίηκεν τὸ πάσχα. — *J.*, VI, 17 : σκοτία ἤδη ἐγεγόνει. — *A.*, VIII, 16 : οὐδέπω γὰρ ἦν ἐπ' οὐδενὶ αὐτῶν ἐπιπεπτωκός.

Au lieu du futur avec la négation οὐ, on peut trouver la négation double οὐ μή avec le subjonctif aoriste ou le futur; l'idée négative est renforcée :

Mat., XXIV, 35 : οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρέλθωσιν, et cf. *L.*, XXI, 33 : οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρελεύσονται. — Dans les LXX, *Job*, XXXIX, 22 et 24.

Il en est de même en grec classique (Goodwin, 9).

39. Pour le sens du mode irréel de l'indicatif, voy. 9, *b* et *c*.

Quand le verbe qui suit l'imparfait au mode irréel est à l'infinitif présent, l'acte qu'il exprime se rapporte au présent ou au passé ; quand ce verbe est à l'infinitif aoriste, l'acte se rapporte au passé.

On trouve employés au mode irréel, sans ἄν :

1° L'*imparfait* des verbes qui expriment par eux-mêmes la possibilité ou la nécessité (nécessité, devoir, convenance) :

ἐδυνάμην. *Mat.*, XXVI, 9 : ἐδύνατο γὰρ τοῦτο πραθῆναι πολλοῦ. — *Mar.*, XIV, 5; *J.*, XI, 37; *A.*, XXVI, 32.

ἔδει. *Mat.*, XXIII, 23 : ταῦτα δὲ ἔδει ποιῆσαι κἀκεῖνα μὴ ἀφεῖναι. — *Mat.*, XVIII, 33; *L.*, XI, 42, etc. — *2 Co.*, II, 3 : ἔγραψα τοῦτο αὐτὸ ἵνα μὴ ἐλθὼν λύπην σχῶ ἀφ' ὧν ἔδει με χαίρειν. L'écrivain se transporte par la pensée au temps de son arrivée et emploie ἔδει comme il le ferait au style direct : ἔχω λύπην ἀφ' ὧν ἔδει με χαίρειν.

ὤφειλον. *2 Co.*, XII, 11 : ὑμεῖς με ἠναγκάσατε· ἐγὼ γὰρ ὤφειλον ὑφ' ὑμῶν συνίστασθαι. — *1 Co.*, V, 10.

καθῆκεν. *A.*, XXII, 22 : αἶρε ἀπὸ τῆς γῆς τὸν τοιοῦτον· οὐ γὰρ καθῆκεν αὐτὸν ζῆν (et cf. XXI, 31), *il conviendrait*, ou *il convenait qu'il ne vécût pas*.

ἀνῆκεν. *Col.*, III, 18 : αἱ γυναῖκες, ὑποτάσσεσθε τοῖς ἀνδράσιν ὡς ἀνῆκεν ἐν Κυρίῳ, *comme il aurait convenu*, ou *comme il convenait que vous le fussiez*. — *Eph.*, V, 3-4.

2° Les locutions impersonnelles avec ἦν, comme : καλὸν ἦν αὐτῷ, *Mat.*, XXVI, 24. — κρεῖττον γὰρ ἦν αὐτοῖς μὴ ἐπεγνωκέναι, *2 P.*, II, 21.

3° Les temps *passés* de l'indicatif pour exprimer un souhait, un désir, regardés comme irréalisables.

Classiquement, ces temps « sont introduits par εἰ γὰρ et εἴθε.

Souvent ce mode est suppléé par la périphrase ὤφελον, ὤφελες, ὤφελε avec l'infinitif... Un souhait irréalisable se rapportant au présent est ordinairement exprimé par l'imparfait (ou par l'infinitif présent avec ὤφελον); un souhait se rapportant au passé, au contraire, par l'indicatif aoriste (ou par l'infinitif aoriste avec ὤφελον). » (KOCH, 105, 8.)

Dans le N. T., on ne trouve ni εἴθε ni εἰ γάρ. Si le verbe exprime le souhait par lui-même comme ἐβουλόμην, l'imparfait n'est précédé d'aucune particule (cf. GOODWIN, 425); dans le cas contraire, il est précédé de ὄφελον, particule optative invariable[1]. Les temps s'emploient comme en grec classique. La proposition est toujours positive :

A., XXV, 22 : Ἀγρίππας δὲ πρὸς τὸν Φῆστον Ἐβουλόμην καὶ αὐτὸς τοῦ ἀνθρώπου ἀκοῦσαι. — *R.*, IX, 3 : ηὐχόμην γὰρ ἀνάθεμα εἶναι αὐτὸς ἐγώ. — *Gal.*, IV, 20 : ἤθελον δὲ παρεῖναι πρὸς ὑμᾶς ἄρτι, *je voudrais bien être en ce moment auprès de vous*. — *Philem.*, 13.

2 Co., XI, 1 : ὄφελον ἀνείχεσθέ μου μικρόν τι ἀφροσύνης. — *Apoc.*, III, 15 : ὄφελον ψυχρὸς ἦς ἢ ζεστός, *plût à Dieu que tu fusses... !* — *1 Co.*, IV, 8 : ὄφελόν γε ἐβασιλεύσατε ἵνα καὶ ἡμεῖς ὑμῖν συνβασιλεύσωμεν, *plût à Dieu que vous eussiez régné! vous auriez bien dû régner*.

40. *a*) L'imparfait au mode irréel se rend en français par l'imparfait, le conditionnel présent ou le conditionnel passé, suivant le contexte. — L'aoriste se rend par notre conditionnel passé.

b) Le grec classique employait encore d'autres verbes au mode irréel, comme : εἶχεν (avec un adverbe), ἐξῆν, etc.; d'autres locutions avec ἦν, comme καιρὸς ἦν, εἰκὸς ἦν; et tous les adjectifs verbaux en τέος. La plupart de ces expressions sont absentes du N. T.; en particulier, on n'y trouve pas un seul exemple d'adjectif verbal en τέος employé avec ἦν.

c) L'imparfait des verbes dont il a été question plus haut (39) peut s'employer au mode *réel* aussi bien qu'au mode irréel, *L.*, XIII, 16 (ἔδει) *J.*, VI, 21 (ἤθελον); *A.*, XXVIII, 18 (ἐβούλοντο). — Dans les LXX, *Sag.*, XVI, 4.

d) Classiquement, « l'indicatif aoriste, accompagné de ὀλίγου (μικροῦ) δεῖν, ou bien ἐδέησα suivi de l'infinitif aoriste marquent que quelque chose est presque arrivé, ou, comme nous disons, *serait presque arrivé*. » (CUCUEL et RIEMANN, 89). Ces expressions n'existent plus dans le N. T.

e) Le mode irréel de l'indicatif est une manière de penser étrangère au Juif; aussi paraît-il très rare dans les LXX. Le Juif conçoit la pensée autrement, et l'exprime par un tour différent, rendu de diverses manières dans les LXX (*Deut.*, XXVIII, 67; *Gen.*, XXXIV, 7; *Job*, XVI, 13, etc.).

1. L'emploi de ὄφελον, invariable, comme particule de souhait, appartient à la langue familière de l'époque post-classique; voy. SOPHOCLES, *sub verb.* ὀφείλω. Dans les LXX, outre ὄφελον, on trouve aussi εἴθε (*Job*, IX, 33), etc.

Cependant, on y trouve ὄφελον et un temps passé de l'indicatif, *Ex.*, XVI, 3 : ὄφελον ἀπεθάνομεν πληγέντες ὑπὸ Κυρίου ἐν γῇ Αἰγύπτῳ. — *4 R.*, V, 3; *Job*, XIV, 13; XXX, 24.

41. Classiquement, on emploie dans la proposition affirmative le mode potentiel[1].

« L'optatif avec ἄν, dans une proposition indépendante exprimant un jugement, présente l'action comme simplement possible... Les Attiques emploient volontiers le mode potentiel; au lieu de dire nettement : *cela est* ou *cela sera*, ils préfèrent se servir de l'affirmation atténuée : *cela peut être...* » (KOCH, 105, 5.)

Lorsqu'il s'agit du passé, l'indicatif imparfait ou aoriste avec ἄν sert de mode potentiel, comme dans ἔνθα δὴ ἔγνω τις ἄν, *on aurait connu...* (KOCH, 105, 5 et Rem. I; CURTIUS, 516; CUCUEL et RIEMANN, 90, 91 et Rem. II.)

Pour le sens du mode potentiel, voy. 8, *a* et *b*, et 9, *c*; et cf. 12, *d*.

Dans le N. T., le mode potentiel du passé est très employé dans la proposition principale d'une période conditionnelle au mode irréel.

Mais il n'existe qu'un seul exemple du mode potentiel dans la proposition indépendante affirmative, *A.*, XXVI, 29 : εὐξαίμην ἂν τῷ Θεῷ... οὐ μόνον σὲ ἀλλὰ καὶ πάντας τοὺς ἀκούοντάς μου σήμερον γενέσθαι..., *je remercierais Dieu que vous fussiez devenus.....* (texte de WH). D'autres (Tis.) lisent εὐξάμην ἄν, au mode potentiel du passé : *j'aurais remercié Dieu que...*

C'est un vestige de la langue littéraire, dans Luc.

42. La manière de penser, qui correspond au mode potentiel[1], est abandonnée dans le N. T. Le Juif pense tout autrement que l'Athénien, et l'affirmation adoucie, réservée, lui est étrangère (32); il tend toujours, au contraire, à renforcer l'affirmation, et rien dans l'emploi du verbe en hébreu ne correspond à la nuance de pensée exprimée par le mode potentiel. Ce mode est très rare dans les LXX, s'il s'y rencontre. On lit JÉR., *Lament.*, IV, 12 : οὐκ ἐπίστευσαν βασιλεῖς γῆς... ὅτι εἰσελεύσεται ἐχθρός, *les rois du pays n'auraient pas cru que l'ennemi entrerait* (cf. PREISWERK, 475; voy. plus haut, 9, *a*).

D'un autre côté, présenter la pensée avec réserve, en l'adoucissant et en la nuançant, n'est pas le fait de la langue familière, en règle générale, mais plutôt de la langue littéraire. L'influence de l'hébreu et celle du grec familier ont dû contribuer toutes deux à la disparition du mode

1. Ce qui est dit ici de l'emploi du mode potentiel dans la proposition indépendante affirmative s'applique à son emploi dans les autres espèces de propositions (indépendantes interrogatives; dépendantes interrogatives, etc.).

potentiel, disparition qui forme une des caractéristiques de la langue du N. T.

43. Le mode potentiel est remplacé dans la proposition affirmative par différents tours.

a) *L.*, XVI, 17 : εὐκοπώτερον δέ ἐστιν τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν παρελθεῖν ἢ τοῦ νόμου μίαν κεραίαν πεσεῖν, = *il serait plus facile...* — *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, = *deux cents deniers de pain ne suffiraient pas...* — *Mat.*, XII, 38 : διδάσκαλε, θέλομεν ἀπὸ σοῦ σημεῖον ἰδεῖν, = *nous voudrions voir...*

b) *R.*, V, 7 : μόλις γὰρ ὑπὲρ δικαίου τις ἀποθανεῖται, *à peine mourrait-on...* — *H.*, XI, 32 : ἐπιλείψει με γὰρ διηγούμενον ὁ χρόνος. — *Mat.*, XVI, 26; XXVI, 53; *J.*, VI, 68; XIII, 37-38; *R.*, III, 6.

c) *Mat.*, XV, 5 : δῶρον ὃ ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφεληθῇς, *je donne* (*au Temple*) *tout ce dont je pourrais* (ou *devrais*) *vous aider*.

d) L'idée accessoire de *pouvoir*, souvent inhérente au verbe dans des exemples de ce genre, peut être exprimée (par δύναμαι, etc.).

44. Classiquement, « ὅρα μή (ou simplement μή) avec l'indicatif est une forme d'affirmation adoucie. » (CURTIUS, 533, 2 *Rem.*, et 518 *bis*, 2). On lit dans le N. T., *L.*, XI, 35 : σκόπει οὖν μὴ τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστίν, *peut-être ta lumière est-elle ténèbres* (= *vois donc si ta lumière ne serait pas ténèbres*).

Cet exemple de Luc paraît offrir une trace de l'usage classique.

45. L'affirmation positive ou négative est très souvent présentée dans le N. T. sous forme d'interrogation (53).

On trouve, sous forme de serment, l'affirmation positive et négative (197, et cf. 111, *d*).

46. La syntaxe des propositions indépendantes affirmatives offre les particularités suivantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T.[1] : abandon de εἴθε, εἰ γάρ, ὤφελον, pour exprimer le souhait au mode irréel, 39, 3° — et emploi, dans le même cas, de ὄφελον invariable, 39, 3° — abandon de certaines expressions classiques pour le mode irréel, 40, *b*, *d* — abandon du mode potentiel, 41, 42 — remplacement du mode potentiel par les modes réel et éventuel, 43.

2° Particularités de la langue littéraire[1] : exemple du mode potentiel, 41 — emploi de σκόπει μή..., affirmation adoucie, 44.

3° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : le mode irréel est étranger au Juif, 40, *e* — il en est de même du mode potentiel, 41.

1. Nous entendons par là certaines expressions qui sont peu ou ne sont point usitées par les écrivains classiques, et d'un usage courant dans la langue du N. T. De plus, elles ne sont pas choisies et ne présentent pas un caractère littéraire. Les particularités de la langue littéraire s'opposent aux précédentes.



CHAPITRE III

Propositions indépendantes déclaratives interrogatives.

47. La proposition interrogative exprime l'ignorance, feinte ou réelle, de celui qui parle et qui interroge autrui (15). — Pour la négation, voy. 53.

Elle est très fréquemment employée dans le N. T. et dans les LXX. Le Juif aime à donner à sa pensée le tour plus vif de l'interrogation, et à rapporter au style direct les questions faites par autrui.

Tantôt elle est introduite par des pronoms ou adverbes interrogatifs et par des particules interrogatives; tantôt elle ne contient aucun signe d'interrogation.

48. Les pronoms et adverbes interrogatifs sont : τίς, τί, διατί, ἱνατί, τί ὅτι, ὅτι — ποῖος, πόσος, ποταπός, πότε, ποῦ, πῶς, πόθεν, ποσάκις.

Les particules sont : εἰ, ἄρα, οὐ, οὐ μή, μή, μὴ οὐ.

Les pronoms et adverbes interrogatifs sont classiques, sauf τί ὅτι, ὅτι, et la forme post-classique ποταπός (= ποδαπός). — Les particules sont classiques, sauf εἰ.

A la langue post-classique appartiennent : τί ὅτι, *L.*, II, 49; LXX, *Gen.*, XXVI, 9 — ὅτι, *Mar.*, IX, 28; LXX, *1 Paral.*, XVII, 6 — εἰ, *Mat.*, XII, 10.

L'emploi de εἰ est un hébraïsme que les LXX ont souvent adopté, *3 R.*, I, 27 : εἰ διὰ τοῦ κυρίου μου γέγονε τὸ ῥῆμα τοῦτο...; — *Job*, XXXI, 5, etc.[1].

La particule ἄρα se rencontre comme vestige de la langue classique dans *L.*, XVIII, 8, et *A.*, VIII, 30; peut-être aussi *Gal.*, II, 17. Elle est très rare dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 9; *Ps.*, LXXII, 13.

La particule ἦ ne se trouve ni dans le N. T. ni dans les LXX.

49. L'interrogation à double membre est introduite classiquement par πότερον... ἤ; mais souvent πότερον est supprimé (Koch, 107).

Dans le N. T., l'interrogation double ne prend jamais πότερον devant le premier membre; on trouve seulement ἤ devant le second, *Mat.*, XI, 3 :

1. En conséquence, si à un verbe comme ἐρωτῶ on attache une proposition indépendante interrogative commençant par εἰ, on obtient *sans changement*, dans le N. T., une proposition dépendante interrogative; comp. *Mat.*, XIX, 3 : προσῆλθαν αὐτῷ Φαρισαῖοι πειράζοντες αὐτὸν καὶ λέγοντες· Εἰ ἔξεστιν ἀπολῦσαι...; avec *Mar.*, X, 2 : καὶ [προσελθόντες Φαρισαῖοι] ἐπηρώτων αὐτὸν εἰ ἔξεστιν ἀνδρὶ γυναῖκα ἀπολῦσαι, πειράζοντες αὐτόν. Il en est de même avec μή, *si... ne... pas* (124, *a*).

σὺ εἶ ὁ ἐρχόμενος ἢ ἕτερον προσδοκῶμεν; — *Mar.*, XII, 14; *L.*, XIV, 3; *1 Co.*, IX, 8[1].

Dans les LXX, πότερον... ἢ est extrêmement rare, *Job*, VII, 1-2. L'usage est d'employer seulement ἢ devant le second membre de l'interrogation, comme dans le N. T., *Jos.*, V, 13 : ἡμέτερος εἶ ἢ τῶν ὑπεναντίων;

50. L'interrogation n'est indiquée, *très souvent*, par aucune particule; *Mat.*, VIII, 29 : ἦλθες ὧδε πρὸ καιροῦ βασανίσαι ἡμᾶς;

Le défaut de signe interrogatif présente des inconvénients; on ne sait parfois ni si la proposition est interrogative (*J.*, XVI, 31; *1 Co.*, I, 13, etc.), ni où commence l'interrogation (*R.*, IV, 1, etc.)

51. Dans le N. T., les particules qui ne sont par elles-mêmes que des signes d'interrogation, comme ἆρα et ἦ, sont abandonnées, et l'interrogation peut n'être indiquée par rien. Nous reconnaissons là un caractère de la langue familière; dans la conversation, le ton indique l'interrogation et rend inutile la particule.

52. *a*) La proposition interrogative prend les mêmes temps et modes que la proposition affirmative, aux modes de réalité et de certitude, et d'éventualité (38).

b) La proposition interrogative exprime l'interrogation proprement dite; *Mat.*, VIII, 29 : ἦλθες ὧδε πρὸ καιροῦ βασανίσαι ἡμᾶς;

Mais elle sert aussi, fort souvent, à donner un tour plus vif à la pensée.

53. *a*) Avec la particule οὐ, seule ou combinée (οὐ μή, etc.), l'interrogation n'est qu'une forme plus vive de l'affirmation; ou bien elle indique que l'on attend une réponse affirmative, *Mat.*, VI, 25 : οὐχὶ ἡ ψυχὴ πλεῖόν ἐστι τῆς τροφῆς καὶ τὸ σῶμα τοῦ ἐνδύματος; et cf. *L.*, XII, 23 : ἡ γὰρ ψυχὴ πλεῖόν ἐστιν τῆς τροφῆς καὶ τὸ σῶμα τοῦ ἐνδύματος. — *Mat.*, XVII, 24 : ὁ διδάσκαλος ὑμῶν οὐ τελεῖ τὰ δίδραχμα; Λέγει Ναί.

b) Avec la particule μή, seule ou combinée (μὴ οὐ, μήτι, etc.), l'interrogation n'est qu'une forme plus vive de la négation; ou bien elle indique que l'on attend une réponse négative, *Mat.*, VII, 16 : μήτι συλλέγουσιν ἀπὸ ἀκανθῶν σταφυλὰς ἢ ἀπὸ τριβόλων σῦκα; et cf. *L.*, VI, 44 : οὐ γὰρ ἐξ ἀκανθῶν συλλέγουσιν σῦκα. — *J.*, XXI, 5 : παιδία, μή τι προσφάγιον ἔχετε; Ἀπεκρίθησαν αὐτῷ Οὔ. — *Mat.*, XXVI, 22.

c) L'interrogation sans particule n'est qu'une forme plus vive :

1. De cet emploi de ἤ, il faut distinguer un autre emploi, qui consiste à introduire la seconde partie d'un raisonnement parallèle à la première, *Mat.*, XII, 29; XX, 15; XXVI, 53; *1 Co.*, XIV, 36, etc. La particule ἤ peut aussi se trouver devant les deux parties du raisonnement, lorsque ce raisonnement est un dilemme, *Mat.*, XII, 33.



De l'affirmation, *Mar.*, XIII, 2 : ὁ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ Βλέπεις ταύτας τὰς μεγάλας οἰκοδομάς; *tu vois toutes ces constructions grandioses?* et cf. *Mat.*, XXIV, 2 : οὐ βλέπετε ταῦτα πάντα; *vous voyez tout cela, n'est-ce pas?*

De la négation, *Mat.*, VI, 27 : τίς δὲ ἐξ ὑμῶν μεριμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πῆχυν ἕνα; — *R.*, X, 6 : τίς ἀναβήσεται εἰς τὸν οὐρανόν; — *Mar.*. IV, 13.

54. *a*) L'interrogation exprime l'étonnement, la surprise, *J.*, VI, 61 : τοῦτο ὑμᾶς σκανδαλίζει; — *J.*, XIII, 6 : λέγει αὐτῷ Κύριε, σύ μου νίπτεις τοὺς πόδας; — *J.*, XVI, 31 : ἀπεκρίθη αὐτοῖς Ἰησοῦς Ἄρτι πιστεύετε; *croyez-vous maintenant? vous croyez donc maintenant?*

b) Elle exprime le reproche, l'indignation, *Mar.*, X, 18 : τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς ἀγαθός. — *Mar.*, VII, 18 : οὕτως καὶ ὑμεῖς ἀσύνετοί ἐστε; — *Mat.*, XVII, 17 : ὦ γενεὰ ἄπιστος.., ἕως πότε μεθ' ὑμῶν ἔσομαι; ἕως πότε ἀνέξομαι ὑμῶν;

c) Elle exprime l'ordre, *Mar.*, V, 35 : τί ἔτι σκύλλεις τὸν διδάσκαλον; et cf. *L.*, VIII, 49 : μηκέτι σκύλλε τὸν διδάσκαλον. — *Mar.*, V, 39 : τί θορυβεῖσθε καὶ κλαίετε; et cf. *L.*, VIII, 52 : μὴ κλαίετε. — Cf. *L.*, XII, 51, et *Mat.*, X, 34. — *1 Co.*, VI, 7 : διὰ τί οὐχὶ μᾶλλον ἀδικεῖσθε;

d) Elle exprime le souhait, *L.*, XII, 39-42 : τίς ἄρα ἐστὶν ὁ πιστὸς οἰκονόμος, ὁ φρόνιμος, ὃν καταστήσει ὁ κύριος...; μακάριος ὁ δοῦλος ἐκεῖνος... — *2 Co.*, II, 16 : καὶ πρὸς ταῦτα τίς ἱκανός; — *R.*, VII, 24.

L'hébreu emploie habituellement l'interrogation pour exprimer le souhait, le désir. Cf. les LXX, *2 R.*, XV, 4 : καὶ εἶπεν Ἀβεσσαλώμ Τίς με καταστήσει κριτὴν ἐν τῇ γῇ; = *que je voudrais être magistrat du pays!* (Cf. PREISWERK, 488.) — Cf. 84.

Nota. — L'interrogation employée pour donner un tour plus vif à la pensée est fréquente dans la proposition dépendante d'une période conditionnelle, comme en grec classique. *1 Co.*. VII, 27 : δέδεσαι γυναικί; μὴ ζήτει λύσιν (= εἰ δέδεσαι...)

55. La proposition purement exclamative, d'ailleurs rare dans le N. T., suit la syntaxe de la proposition interrogative; *Mat.*, VI, 23 : εἰ οὖν τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστίν, τὸ σκότος πόσον.

56. La proposition interrogative est très fréquente dans le N. T. comme dans les LXX; c'est un des caractères de la langue de ce livre. Mais l'interrogation s'y présente toujours sous sa forme la plus simple, et c'est un autre caractère de cette langue.

Ces deux caractères proviennent de l'influence de l'hébreu, où l'usage est le même (*Gen.*, XXIX, 4, 5, 6, 25, etc.), et de

l'influence de la langue familière. Dans la conversation, la pensée aime le tour plus vif de l'interrogation, mais elle repousse en même temps l'interrogation compliquée et synthétique, si fréquente dans la langue littéraire.

Nota. — On trouve dans Luc des interrogations d'une forme très embarrassée pour exprimer des idées très simples, *L.*, XI, 5-8 et 11-12. (Voyez pour ces passages, 20.)

57. La simplicité de la forme interrogative dans le N. T. a fait disparaître plusieurs tours de la langue littéraire :

a) « En grec plusieurs interrogations différentes peuvent être fondues en une seule. » (CURTIUS, 506). Cette construction ne se rencontre pas dans le N. T. Ainsi *Ap.*, VII, 13 : οὗτοι οἱ περιβεβλημένοι.... τίνες εἰσὶν καὶ πόθεν ἦλθον;

Étrangère à l'hébreu, la construction classique doit être très rare dans les LXX, si même elle s'y rencontre.

Nous citerons en passant *Jac.*, III, 5 : ἰδοὺ ἡλίκον πῦρ ἡλίκην ὕλην ἀνάπτει.

b) « Un pronom interrogatif peut être uni à un pronom démonstratif, τίνα ταύτην; » (CURTIUS, 606, Rem. 1). Luc offre quelques traces de cette construction, XVI, 2 : τί τοῦτο ἀκούω περὶ σοῦ; — *A.*, XIV, 15 : τί ταῦτα ποιεῖτε; *que faites-vous là?* — Dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 10 : τί τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν;

c) « L'interrogation peut, en grec, se rencontrer aussi dans une proposition dépendante quelconque et avec un participe. » (CURTIUS, 606, Rem. 2.)

Nous ne croyons pas que le N. T. offre d'exemples du premier cas.

Avec un participe, l'interrogation est très rare dans le N. T., et, croyons-nous, dans les LXX. On lit, *L.*, X, 25 : Διδάσκαλε, τί ποιήσας ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; et cf. *Mar.*, X, 17 : τί ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; — *L.*, XVIII, 18. (Cf. 343, *b*.)

58. Comme en grec classique, le mot interrogatif ou exclamatif peut n'être pas le premier; l'écrivain veut alors mettre en relief un autre mot, placé le premier, *L.*, XXIII, 31 : εἰ ἐν ὑγρῷ ξύλῳ ταῦτα ποιοῦσιν, ἐν τῷ ξηρῷ τί γένηται; — *Mat.*, VI, 23 : τὸ σκότος πόσον.

59. Quelques passages méritent une mention particulière :

Mat., VII, 14. Ὅτι n'est pas exclamatif, mais causal. Voy. 179, *a*.

Mat., XXVI, 50. Tis. lit : Ἑταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει; Mais WH. suppriment l'interrogation; avec raison, croyons-nous. Voy. 132, *c*.

Mat., XXVI, 62 (et cf. *Mar.*, XIV, 60). Le texte de WH. porte : οὐδὲν ἀποκρίνῃ; τί οὗτοί σου καταμαρτυροῦσιν; tandis que Tis. lit : οὐδὲν ἀποκρίνῃ τί οὗτοί σου καταμαρτυροῦσιν; Dans la dernière leçon, la construction de τί est fort embarrassante, comme le

remarque Buttmann (139, 58), quoiqu'elle soit possible d'après ce qui sera dit plus loin (129).

Mat., XXVII, 41-43 : ἄλλους ἔσωσεν· ἑαυτὸν οὐ δύναται σῶσαι· βασιλεὺς Ἰσραὴλ ἐστιν, καταβάτω νῦν ἀπὸ τοῦ σταυροῦ καὶ πιστεύσομεν ἐπ' αὐτόν· πέποιθεν ἐπὶ τὸν Θεόν, ρυσάσθω νῦν εἰ θέλει αὐτόν.

Nous aimerions écrire : ἑαυτὸν οὐ δύναται σῶσαι; *il ne peut se sauver lui-même! = qu'il se sauve donc lui-même!* En devenant exclamative, la proposition forme un parallèle parfait avec les impératifs suivants : καταβάτω... et ρυσάσθω... D'ailleurs, si la proposition ἑαυτὸν — σῶσαι n'était qu'une simple antithèse à ἄλλους ἔσωσεν, on devrait avoir ἀλλ' ἑαυτόν, ou bien ἑαυτὸν δέ, ou bien καὶ ἑαυτόν.

J., II, 4. On peut mettre le signe de l'interrogation après οὔπω ἥκει ἡ ὥρα μου[1].

J., VIII, 25. La leçon de WH. est : τὴν ἀρχὴν ὅτι καὶ λαλῶ ὑμῖν; entendez : οὐκ εἰμὶ ὅ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν τὴν ἀρχήν; Tis. supprime l'interrogation ; entendez : εἰμὶ ὅ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν τὴν ἀρχήν.

A., XI, 17. Ἐγὼ τίς ἤμην δυνατὸς κωλῦσαι τὸν Θεόν, *et moi, qui étais-je pour pouvoir...?* (Cf. LXX, *2 Par.*, II, 6). Mais on pourrait lire aussi : ἐγώ τις ἤμην δυνατὸς κωλῦσαι τὸν Θεόν; le pronom τις prendrait le même sens que dans *A.*, V, 36; VIII, 39, etc. La phrase ressemblerait à celles-ci : PLAT., *Rép.*, II, 358, A : ἀλλ' ἐγώ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής; — THÉOCRITE (au *Thesaur. sub verb.* τις) : ἐγὼ δέ τις ἦν ἀνέραστος, et VII, 28 : ἐγὼ δέ τις οὐ ταχυπειθής. D'ailleurs, le passage des *Actes* contient en réalité une négation et équivaut à : ἐγώ τις οὐκ ἤμην δυνατός.

A., XIII, 25. La leçon de Tis. porte : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι οὐκ εἰμὶ ἐγώ, et celle de WH. : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι; οὐκ εἰμὶ ἐγώ. Ce passage donne lieu à la même observation que le passage de *Mat.*, XXVI, 62, cité plus haut. Dans les deux cas, la leçon de WH. nous paraît plus conforme au génie de la langue du N. T., et par suite préférable.

60. La proposition *déclarative* interrogative et la proposition *volitive* interrogative (ou *proposition délibérative*) se distinguent de la manière suivante :

La première exprime l'ignorance réelle ou feinte de celui qui parle et qui *s'informe auprès d'autrui*. L'interrogation est alors soit une interrogation véritable, soit une manière plus vive d'exprimer l'affirmation (47, 52-54).

La seconde exprime l'incertitude de celui qui parle et qui

1. Pour ce passage, voy. BERGER DE XIVREY, *Étude sur le texte et le style du N. T.*, Paris, 1856.

délibère avec lui-même, c'est-à-dire qui *se demande à lui-même* ce que lui ou d'autres doivent dire, croire, faire, etc.

La première a le verbe à l'indicatif, et au futur, si l'acte est futur. — La seconde veut le subjonctif, parce que l'acte qu'elle exprime est éventuel; elle peut prendre aussi le futur.

Mais les limites entre la première et la seconde sont loin d'être infranchissables. L'orateur peut tantôt feindre d'interroger ses auditeurs, et tantôt feindre de délibérer avec lui-même, de s'interroger lui-même. Dans le N. T., le futur et le subjonctif sont traités comme des équivalents. On trouve donc dans l'une des deux le futur quand on attendait le subjonctif, et réciproquement; on trouve même les deux temps mélangés (*L.*, XI, 5). Le contexte, plus que la forme, indiquera la nature de la proposition.

61. 1° La syntaxe des propositions interrogatives suit dans le N. T. les règles ordinaires de la syntaxe grecque.

2° Elle présente les particularités suivantes :

Particularités de la langue familière : pronoms, adverbes et particules d'interrogation post-classiques, 48. — Abandon de πότερον... ἤ, ἆρα et ἤ, 48 et 51. — Fréquence de l'interrogation et simplicité de sa construction, 56. — Abandon de certains tours littéraires, 57.

Particularités relevant de l'influence hébraïque : fréquence de la proposition interrogative et simplicité de sa construction, 56.

CHAPITRE IV

Propositions indépendantes volitives[1].

62. Ces propositions expriment l'acte de la volonté, sous forme de délibération et de résolution, d'ordre et de souhait. L'acte étant attendu, voulu ou désiré, il est le but que l'on se propose, et les propositions volitives enferment en elles une idée de finalité (5).

L'acte est de sa nature même éventuel et futur; les modes seront donc : l'indicatif futur, l'impératif, le subjonctif; et, pour l'acte possible (subjectivement), l'optatif. — La négation est οὐ avec l'indicatif futur, et μή avec les autres modes (5, 9-12).

1. Cucuel et Riemann, 93 seq.; Curtius, 511-519 ; Madvig, 119-142; Koch, 105, 1.

Les propositions volitives se divisent en propositions *délibératives, impératives* ou *jussives, optatives.*

CHAPITRE V

Propositions indépendantes volitives délibératives.

63. La proposition indépendante délibérative exprime la résolution prise par celui qui parle de faire quelque chose, soit seul, soit avec d'autres. Elle prend la forme affirmative (15).

Le verbe est au mode éventuel : futur ou subjonctif (appelé subjonctif délibératif et subjonctif d'exhortation).

Classiquement, le verbe est à la première personne du singulier ou du pluriel ; « le pluriel est introduit *souvent,* le singulier régulièrement, par les particules ἄγε (δή), φέρε (δή). » (Koch, 105, 4, *b.*)

Dans le N. T. on ne trouve pas les particules ἄγε (δή), φέρε (δή) ; on ne trouve pas non plus la première personne du singulier du subjonctif.

64. *a*) Le singulier est très rarement employé dans le N. T., èt le verbe est alors au futur.

L., XX, 13 : εἶπεν δὲ ὁ κύριος τοῦ ἀμπελῶνος Τί ποιήσω ; πέμψω τὸν υἱόν μου τὸν ἀγαπητόν. — *L.*, XV, 17-18 : εἰς ἑαυτὸν δὲ ἐλθὼν ἔφη... Ἀναστὰς πορεύσομαι...

Dans les LXX, la première personne du singulier est au subjonctif ou au futur, sans particule, *Sag. Sir.*, XI, 19 : εὗρον ἀνάπαυσιν, καὶ νῦν φάγωμαι ἐκ τῶν ἀγαθῶν μου. — *Ps.* LVI, 9 : ἐξεγερθήσομαι ὄρθρου, *je veux m'éveiller ; allons, que je m'éveille !* — *Gen.*, XLVI, 30 ; *Job*, VII, 11. (Cf. Preiswerk, 485 *a.*) — 2 *R.*, XVIII, 19, 22 (1re pers. subj.).

b) A la première personne du pluriel, on trouve régulièrement le subjonctif :

R., XIV, 19 : ἄρα οὖν τὰ τῆς εἰρήνης διώκωμεν. — *L.*, II, 15 : οἱ ποιμένες ἐλάλουν πρὸς ἀλλήλους Διέλθωμεν δὴ ἕως Βηθλεὲμ καὶ ἴδωμεν τὸ ῥῆμα. — *J.*, XIX, 24 : εἶπον οὖν πρὸς ἀλλήλους Μὴ σχίσωμεν αὐτόν, ἀλλὰ λάχωμεν περὶ αὐτοῦ. — *Mat.*, XXVI, 46 ; *Gal.*, VI, 9.

c) Le subjonctif ainsi employé enferme en lui l'idée de *devoir, falloir ;* comme *J.*, XIX, 24, *il ne faut pas la partager ;*

il faut la tirer au sort. Cette idée peut être exprimée par un verbe auxiliaire, quand celui qui parle insiste sur elle, *A.*, XVII, 29 : γένος οὖν ὑπάρχοντες τοῦ θεοῦ οὐκ ὀφείλομεν νομίζειν χρυσῷ... (= μὴ νομίζωμεν).

d) Le subjonctif de la proposition délibérative prend la valeur d'un impératif quand il est employé à la première personne (au lieu de la seconde), par politesse, ou pour adoucir l'ordre donné, comme dans *Gal.*, VI, 9 ; ou bien quand celui qui parle commande aux autres de faire ce qu'il fait lui-même, *Mat.*, XXVI, 46 (voy. 72).

65. Au lieu d'exprimer la résolution, la proposition délibérative peut exprimer l'incertitude de l'esprit qui délibère [1], qui s'interroge lui-même. La proposition prend la forme interrogative (15; 60).

a) Classiquement, le verbe est au subjonctif et quelquefois au futur; « quand on ne veut pas précisément faire ressortir l'idée de *devoir, falloir,* on renonce à l'emploi du subjonctif, et l'interrogation, soit directe, soit indirecte, se met à l'indicatif futur (comme si l'on demandait ce qui arrivera) » (MADVIG, 121, *Rem.* 1). Le verbe est à la première personne, rarement à la troisième (cf. KOCH, 105, 4, *b*, et *Rem.;* CUCUEL et RIEMANN, 93).

b) Dans le grec du N. T. :

1° Tantôt la proposition interrogative exprime l'incertitude réelle de l'esprit qui délibère avec lui-même ; tantôt elle n'est qu'un tour particulier pour remplacer une proposition affirmative (cf. 53).

La délibération porte soit sur ce que l'on doit faire soi-même, soit sur ce que doit faire une autre personne à qui l'on parle ou dont on parle. En conséquence :

2° Le verbe peut se trouver aux trois personnes ;

3° Il est régulièrement aux modes d'éventualité : subjonctif ou indicatif futur. — On trouve exceptionnellement le mode réel et le mode potentiel.

4° L'acte est exprimé avec une des idées accessoires suivantes : *devoir, falloir, pouvoir ; voulez-vous* ou *permettez-vous que je ...?*

c) *Première personne : J.*, VI, 28 : τί ποιῶμεν ἵνα ἐργαζώμεθα τὰ ἔργα τοῦ θεοῦ; *que faut-il que nous fassions, que veux-tu que nous fassions...?* — *2 Co.*, XII, 15 : εἰ περισσοτέρως ὑμᾶς ἀγαπῶ, ἧσσον ἀγαπῶμαι; *dois-je en être moins aimé?* — *J.*, XII, 27 : ἡ

1. Soit seul avec lui-même, soit avec lui-même et avec d'autres en même temps.

ψυχή μου τετάρακται, καὶ τί εἴπω; *que faut-il dire, que dois-je dire, que puis-je dire, que dirai-je, que dire?* — *1 Co.*, XI, 22 : τί εἴπω ὑμῖν; ἐπαινέσω ὑμᾶς; — *J.*, VI, 5 : πόθεν ἀγοράσωμεν ἄρτους ἵνα φάγωσιν οὗτοι; *où pourrons-nous acheter...?* (= *je me demande où nous pourrons acheter*). —*L.*, III, 10; *R.*, VI, 15.

L., XXII, 49 : Κύριε, εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρῃ; *faut-il frapper? veux-tu que nous frappions?* — *R.*, VI, 1 : τί οὖν ἐροῦμεν; ἐπιμένωμεν τῇ ἁμαρτίᾳ ἵνα ἡ χάρις πλεονάσῃ; (et cf. plus haut, *1 Co.*, XI, 22). — *R.*, III, 5.

Les deux alternatives, entre lesquelles on hésite, peuvent être exprimées, *Mar.*, XII, 14 : ἔξεστιν δοῦναι κῆνσον Καίσαρι ἢ οὔ; δῶμεν ἢ μὴ δῶμεν;

Dans les LXX, l'usage est le même, *Jug.*, XIV, 16 : εἰ τῷ πατρί μου καὶ τῇ μητρί μου οὐκ ἀπήγγελκα, σοὶ ἀπαγγείλω; — *1 R.*, VI, 2 : τί ποιήσωμεν τῇ κιβωτῷ Κυρίου, et au v. 4 : καὶ λέγουσι Τί τὸ τῆς βασάνου ἀποδώσομεν αὐτῇ; — *Gen.*, XLIV, 16 : εἶπε δὲ Ἰούδας Τί ἀντεροῦμεν τῷ κυρίῳ ἢ τί λαλήσομεν ἢ τί δικαιωθῶμεν; *que répondre à ton maître, que lui dire, comment (pourrons-nous) nous justifier?* — *Jonas*, I, 11 : εἶπαν πρὸς αὐτόν Τί ποιήσομέν σοι καὶ κοπάσει ἡ θάλασσα; *que faut-il te faire pour que la mer s'apaise?* — *1 R.*, XXIII, 2 : ἐπηρώτησε Δαυὶδ λέγων Εἰ πορευθῶ καὶ πατάξω τοὺς ἀλλοφύλους τούτους; *faut-il aller tuer...?*

d) *Deuxième personne : Mat.*, XXIII, 33 : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς φύγητε ἀπὸ τῆς κρίσεως τῆς γεέννης; *comment pourrez-vous échapper?* (= *je me demande comment vous pourrez échapper*). La pensée est en réalité une négation que l'orateur exprime sous forme de délibération avec lui-même. — Cet exemple du subjonctif à la deuxième personne doit être le seul du N. T.

Mar., IV, 13 : οὐκ οἴδατε τὴν παραβολὴν ταύτην, καὶ πῶς πάσας τὰς παραβολὰς γνώσεσθε; *comment pourrez-vous comprendre?* (= *je me demande comment vous pourrez comprendre*). La proposition exprime en réalité une négation (*vous ne pourrez comprendre...*) sous forme de délibération. — *J.*, V, 47.

Dans les LXX, *2 R.*, XXIII, 3 : εἶπον ἐν ἀνθρώπῳ Πῶς κραταιώσητε φόβον χριστοῦ; *j'ai dit au milieu des hommes : comment dominerez-vous la crainte?*

e) *Troisième personne : L.*, XXIII, 31 : εἰ ἐν ὑγρῷ ξύλῳ ταῦτα ποιοῦσιν, ἐν τῷ ξηρῷ τί γένηται; (= *je me demande ce qu'il ne pourra pas arriver au bois sec*). — *Mat.*, XXVI, 54 : πῶς οὖν πληρωθῶσιν αἱ γραφαί; (= *et alors je me demande comment les Écritures pourront s'accomplir*). — *Mar.*, VIII, 37 : τί γὰρ δοῖ ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; et cf. *Mat.*, XVI, 26 : ἢ τί δώσει ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; — *R.*, X, 14 : πῶς οὖν ἐπικαλέσωνται εἰς ὃν οὐκ ἐπίστευσαν; πῶς δὲ πισ-

στεύσωσιν οὗ οὐκ ἤκουσαν; πῶς δὲ ἀκούσωσιν...; La pensée est une négation sous forme de délibération.

L., XX, 15 : τί οὖν ποιήσει αὐτοῖς ὁ κύριος; (= *je me demande ce que leur maître pourra* ou *devra leur faire,* et cf. plus haut, *Mat.*, XVI, 26).

La troisième personne du subjonctif et surtout du futur est assez fréquemment employée dans le N. T. avec le sens délibératif.

f) *L.*, XI, 5 seqq., offre un exemple de l'interrogation déclarative suivie de l'interrogation délibérative (60) : καὶ εἶπεν πρὸς αὐτούς Τίς ἐξ ὑμῶν ἕξει φίλον καὶ πορεύσεται πρὸς αὐτὸν μεσονυκτίου καὶ εἴπῃ αὐτῷ Φίλε, χρῆσόν μοι τρεῖς ἄρτους... κἀκεῖνος ἔσωθεν ἀποκριθεὶς εἴπῃ κτλ. (littéralement : *je vous demande si l'un de vous ira trouver son ami au milieu de la nuit, et je me demande s'il lui dira*).

66. Il existe, dans le N. T., une certaine indifférence à employer le futur ou le subjonctif dans la proposition délibérative, particulièrement quand elle est interrogative. Cette indifférence tient, croyons-nous, à trois causes. En premier lieu, le futur et le subjonctif permutent facilement dans le N. T. En second lieu, la nuance d'idée exprimée par le subjonctif (qui marque aussi l'éventualité de l'acte) est souvent sans importance et facile à abstraire ; dans bien des cas, l'idée pouvait s'exprimer par le subjonctif et par le futur ; le choix du futur était favorisé par la tendance du Juif à renforcer l'affirmation au lieu de l'atténuer, et par suite à employer plutôt le temps et le mode de l'affirmation (*Mar.*, IV, 14 = οὐ γνώσεσθε). En troisième lieu, l'hébreu, n'ayant pas de subjonctif, se sert du temps qui correspond au futur éventuel du grec, et qui est traduit dans les LXX, tantôt par le subjonctif et tantôt par le futur.

Par suite, dans beaucoup de passages, le subjonctif et le futur doivent être regardés comme équivalents, et ils se rendent généralement bien par notre futur, *R.*, VI, 1; *Mat.*, XXIII, 33; *L.*, XXII, 49; *Mar.*, IV, 13 ; VIII, 37 et *Mat.*, XVI, 26; *R.*, X, 14; *L.*, XI, 5, seqq. etc. (Cf. 10.)

67. Les idées accessoires de l'interrogation délibérative peuvent être exprimées :

a) Classiquement, le subjonctif peut être précédé de βούλει, βούλεσθε en prose; de θέλεις, θέλετε, plutôt en poésie. (Cf. Koch, 105, 4, b.)

Dans le N. T., on trouve ces deux verbes également employés ;

ce qui indique que θέλεις (θέλετε) faisait partie de la langue familière.

J., XVIII, 39 : βούλεσθε οὖν ἀπολύσω ὑμῖν τὸν βασιλέα τῶν Ἰουδαίων; — *Mat.*, XIII, 28 : οἱ δὲ αὐτῷ λέγουσιν Θέλεις οὖν ἀπελθόντες συλλέξωμεν αὐτά; — (*Mat.*, XVII, 4 : εἰ θέλεις, ποιήσω ὧδε τρεῖς σκηνάς, et cf. *L.*, IX, 33 : καλόν ἐστιν ἡμᾶς ὧδε εἶναι καὶ ποιήσωμεν σκηνὰς τρεῖς.)

Dans ces locutions, βούλει et θέλεις ne sont *jamais* suivis de ἵνα, quoique βούλομαι et θέλω, dans une proposition principale ordinaire, puissent prendre ἵνα après eux en grec post-classique (*Mat.*, VII, 12; cf. Lucien (Reitz, I, 26); ces locutions étaient *stéréotypées*. — Pour *L.*, XVIII, 41, τί σοι θέλεις ποιήσω; Κύριε, ἵνα ἀναβλέψω, nous croyons qu'il faut suppléer ποίει devant ἵνα, ou mieux, laisser la phrase indépendante. (Voy. plus loin 75, et cf. LXX, *Gen.*, XLIV, 34; cf. au contraire, Goodwin, 288.)

Dans le N. T., le subjonctif peut encore être prédédé de ἄφες, *Mat.*, XXVII, 49 : ἄφες ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλίας (= *laisse, que nous voyions si...*)

L'emploi de ἄφες appartient à la langue familière (Epict., *Dissert.*, II, 18).

Dans les LXX, les deux parties de la phrase sont séparées à la manière de l'hébreu, *Es.*, XXII, 4 : ἄφετέ με, πικρῶς κλαύσομαι, *laissez-moi pleurer amèrement.*

b) Les idées de *falloir, devoir, pouvoir,* peuvent être exprimées :

A., XVI, 30 : τί με δεῖ ποιεῖν ἵνα σωθῶ; et cf. *Mar.*, X, 17 : Διδάσκαλε ἀγαθέ, τί ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; — *Mat.*, XII, 34 : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς δύνασθε ἀγαθὰ λαλεῖν πονηροὶ ὄντες; et cf. *Mat.*, XXIII, 33 (cité 65, *d*) : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς φύγητε...;

68. L'indicatif au mode réel s'emploie exceptionnellement dans l'interrogation délibérative pour le présent et le passé.

a) Classiquement, « quand quelqu'un délibère en lui-même ou avec d'autres sur ce qu'il y a à faire (dire ou croire) au moment même, l'interrogation s'énonce quelquefois à la première personne du présent de l'indicatif. » (Madvig, 121, Rem. II). Cet emploi du présent, qui traduit la vivacité de la pensée, se rencontre dans le N. T.

J., XI, 47 : ἔλεγον Τί ποιοῦμεν ὅτι οὗτος ὁ ἄνθρωπος πολλὰ ποιεῖ σημεῖα; — Cf. *1 J.*, III, 17 : ὃς δ' ἂν ἔχῃ τὸν βίον τοῦ κόσμου καὶ θεωρῇ..., πῶς ἡ ἀγάπη τοῦ θεοῦ μένει ἐν αὐτῷ; Le présent μένει est proleptique, pour le futur μενεῖ (= *je me demande comment l'amour de Dieu...*)

J., XIV, 4-5 : καὶ ὅπου ἐγὼ ὑπάγω οἴδατε τὴν ὁδόν. Λέγει αὐτῷ

Θωμᾶς Κύριε, οὐκ οἴδαμεν ποῦ ὑπάγεις· πῶς οἴδαμεν τὴν ὁδόν; *comment savons-nous le chemin?* (= *comment veux-tu que nous sachions le chemin?*)

Le présent de l'indicatif s'emploie de même en français.

b) Pour le passé, on a : *J.*, IV, 33 : μή τις ἤνεγκεν αὐτῷ φαγεῖν; *lui a-t-on apporté à manger?* (= *lui aurait-on apporté à manger?* = *je me demande si on lui aurait apporté à manger*). — *J.*, VII, 26 : μή ποτε ἀληθῶς ἔγνωσαν οἱ ἄρχοντες...;

Le passé de l'indicatif s'emploie de même en français.

69. Classiquement, le mode potentiel est employé dans la proposition délibérative (Madvig, 121, Rem. 3, et 136). On le retrouve dans deux passages du N. T. :

A., VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην, ἐὰν μή τις ὁδηγήσει με; — *A.*, XVII, 18 : τί ἂν θέλοι ὁ σπερμολόγος οὗτος λέγειν; *que peut bien vouloir dire...?*

Ce sont des restes de la langue littéraire, dans Luc. Le même écrivain a conservé le mode potentiel de l'interrogation indépendante dans l'interrogation dépendante, *L.*, I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό. Voy. 131.

Le mode potentiel est remplacé dans le N. T. par les modes éventuel et réel (41, 42, 43), *Mar.*, VIII, 37 : τί γὰρ δοῖ ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; et cf. *Mat.*, XVI, 26 : ἢ τί δώσει κτλ. (= *je me demande quelle compensation l'homme pourrait offrir en échange...*) et cf. ce qui précède, 68. Voy. dans les LXX, *Ruth*, I, 13; *Gen.*, XLIV, 34; XLIII, 6 (et cf. Preiswerk, 482). — Le mode potentiel est aussi remplacé par un verbe auxiliaire du sens de *pouvoir* avec l'infinitif, *Mat.*, XII, 34 : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς δύνασθε ἀγαθὰ λαλεῖν; (— *je me demande comment vous diriez* ou *vous pourriez dire...*

70. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition délibérative est la même dans la langue du N. T. que dans la langue classique.

Cependant elle offre un certain nombre de particularités :

2° Particularités de la langue familière : Abandon des particules φέρε δή, ἄγε δή, 63. — Abandon de la première personne du subjonctif au singulier, et exemples très rares du futur à cette même personne, 64, *a*. — Emploi de la proposition délibérative interrogative aux trois personnes, 65. — Indifférence à employer le subjonctif ou le futur, 66. — Emploi de l'auxiliaire ἄφες, 67 *a*. — Emploi du mode réel au passé, 68, *b*. — Abandon du mode potentiel remplacé par un autre tour, 69;



3° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Abandon du mode potentiel et remplacement de ce mode par les modes d'éventualité et de réalité, ou par un autre tour, 69.

CHAPITRE VI

Propositions indépendantes volitives, impératives ou jussives.

71. La proposition impérative ou jussive exprime l'ordre de faire ou de ne pas faire une chose, sous forme de commandement, de défense, de conseil, de prière, d'exhortation, etc.

L'acte est futur et éventuel. Les modes employés sont : l'impératif, le subjonctif, et l'indicatif futur. Ces trois modes s'emploient régulièrement dans le N. T. pour commander ou défendre. L'optatif se rencontre exceptionnellement.

L'impératif et le subjonctif prennent la négation μή ; le futur prend οὐ.

L'impératif et le futur s'emploient pour commander et défendre ; le subjonctif (avec μή) pour défendre seulement.

L'impératif et le futur expriment l'ordre formel. Le subjonctif (avec μή) répond à notre locution : *il ne faut pas que.*

L'emploi *régulier et ordinaire* du futur pour exprimer l'ordre n'est pas classique.

72. *Première personne.* A la première personne il ne peut exister de commandement proprement dit.

Cependant la première personne du *pluriel* du subjonctif s'emploie avec une idée très voisine de celle de commandement, quand celui qui parle commande à d'autres de faire ce qu'il fait lui-même, *Mat.*, XXVI, 46 : ἐγείρεσθε, ἄγωμεν. — *J.*, XI, 7 : λέγει τοῖς μαθηταῖς Ἄγωμεν εἰς τὴν...

Elle s'emploie souvent au lieu de la *deuxième* personne de l'impératif ou du subjonctif, pour commander avec politesse ou ménagement (cf. Curtius, 511, 1). Ainsi, *1 Co.*, X, 7-9 : μηδὲ εἰδωλολάτραι γίνεσθε καθώς τινες αὐτῶν... μηδὲ πορνεύωμεν καθώς τινες αὐτῶν ἐπόρνευσαν... μηδὲ ἐκπειράζωμεν τὸν Κύριον καθώς τινες ἐπείρασαν... μηδὲ γογγύζετε καθάπερ τινὲς αὐτῶν ἐγόγγυσαν.

73. *Deuxième personne.* *a*) Pour commander, on emploie la deuxième personne de l'impératif, comme en grec classique :

Mar., V, 19 : ὕπαγε εἰς τὸν οἶκόν σου πρὸς τοὺς σούς, καὶ ἀπάγγειλον αὐτοῖς ὅσα ὁ Κύριός σοι πεποίηκεν. — *Mat.*, IX, 6 ; X, 8-9.

b) Pour défendre, on emploie l'impératif présent ou le subjonctif aoriste avec μή, comme en grec classique :

Mar., V, 36 : μὴ φοβοῦ. — *Mat.*, V, 42 : τῷ αἰτοῦντί σε δός, καὶ τὸν θέλοντα ἀπὸ σοῦ δανίσασθαι μὴ ἀποστραφῇς, et cf. *L.*, VI, 30 : παντὶ αἰτοῦντί σε δίδου καὶ ἀπὸ τοῦ αἴροντος τὰ σὰ μὴ ἀπαίτει. — *H.*, III, 8 : μὴ σκληρύνητε (au subjonctif aoriste).

c) Les maximes générales demandent l'impératif présent (Cucuel et Riemann, 94); c'est aussi l'usage dans le N. T., *Mat.*, V, 44 ; VI, 1, 9, 16, etc.

d) On trouve l'impératif parfait : *A.*, XVI, 29 ; *Mar.*, IV, 39. (Voy. 74.)

e) « Chez les poètes dramatiques, le futur indicatif et occasionnellement le subjonctif aoriste avec οὐ μή, à la deuxième personne, marquènt une défense *forte.* » (Godwin, 297). Il en est de même dans le passage suivant du N. T., *J.*, XIII, 8 : λέγει αὐτῷ Πέτρος Οὐ μὴ νίψῃς μου τοὺς πόδας εἰς τὸν αἰῶνα. (Pour cet emploi de οὐ μή avec la deuxième personne, voy. 38 et 75).

74. *Troisième personne.* On emploie l'impératif présent et aoriste pour commander et défendre.

Mat., XVI, 24 : εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἐλθεῖν, ἀπαρνησάσθω ἑαυτὸν καὶ ἀράτω τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καὶ ἀκολουθείτω μοι. — *Mat.*, XXIV, 17 : ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος μὴ καταβάτω. — *L.*, XXI, 21.

Les écrivains classiques emploient aussi le *subjonctif aoriste* à la troisième personne pour défendre (Cucuel et Riemann, 94.) Cet emploi a été abandonné, semble-t-il, dans le N. T., où l'on n'en trouve que trois exemples, dans *Paul* :

2 Co., XI, 16 : μή τίς με δόξῃ ἄφρονα εἶναι. — *2 Th.*, II, 3 : μή τις ὑμᾶς ἐξαπατήσῃ (et cf. *Eph.*, V, 6 : μηδεὶς ὑμᾶς ἀπατάτω). — *1 Co.*, XVI, 11.

Ces exemples sont un reste de l'usage de la langue littéraire.

On trouve un exemple de l'impératif parfait, *L.*, XII, 35.

L'impératif parfait commande avec plus de force que l'impératif présent ou aoriste; celui qui parle demande non seulement l'acte, mais l'état durable résultant de l'acte. — L'impératif parfait est très rare ; cf. 73, *d*.

75. Le futur s'emploie régulièrement dans le N. T. pour exprimer l'ordre positif ou négatif.

Mat., XXI, 3 : καὶ ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τι, ἐρεῖτε ὅτι..., et cf. *Mar.*, XI, 3 : καὶ ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ Τί ποιεῖτε τοῦτο; εἴπατε. — Cf. *L.*, X, 6 et *Mat.*, X, 13.

Mat., V, 27 : οὐ μοιχεύσεις, et cf. *Mar.*, X, 19 : μὴ μοιχεύσῃς. —

Mat., XVI, 22 : ἵλεώς σοι, Κύριε· οὐ μὴ ἔσται σοι τοῦτο (cf. 73, *e*). — *Mat.*, VI, 5 : οὐκ ἔσεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί, et cf. VI, 16 : μὴ γίνεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί.

Classiquement, « un ordre peut être exprimé par le futur, une défense par οὐ et le futur, parce que l'idée d'exécution accompagne tout naturellement l'ordre ou la défense ». (CURTIUS, 499, Rem. I.) Le futur s'emploie ainsi à la deuxième personne (KOCH, 102, 1, Rem. I). Cependant le futur n'est pas le temps *ordinaire* pour exprimer l'ordre, dans la langue classique.

Dans le N. T., le futur s'emploie aussi bien que l'impératif et le subjonctif; il s'emploie aux deuxième et troisième personnes; et il *renforce* l'idée de commandement. L'emploi ordinaire du futur, *avec cette nuance de sens,* est dû à l'influence de l'hébreu, dont les LXX réfléchissent l'usage :

Lév., XIX, 18 : ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτόν. — XVI, 29 : καὶ ἔσται τοῦτο ὑμῖν νόμιμον αἰώνιον. — *1 R.*, IV, 9 : κραταιοῦσθε καὶ γίνεσθε εἰς ἄνδρας, ἀλλόφυλοι..., καὶ ἔσεσθε εἰς ἄνδρας καὶ πολεμήσατε αὐτούς. (Pour ce mélange du futur et de l'impératif, cf. *Mat.*, V, 44-48.) — *Ex.*, XX, 3, 13-16. — (Cf. PREISWERK, 479, 481, 486, 494.)

Pour des exemples de l'impératif dans les LXX, voy. *1 R.*, II, 3; *Jér.*, IV, 6 et 8; *Prov.*, IV, 25, 27.

76. L'ordre peut être exprimé dans le N. T. par une proposition finale avec ἵνα, *indépendante.*

Eph., V, 33 : ὑμεῖς οἱ καθ' ἕνα ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα οὕτως ἀγαπάτω ὡς ἑαυτόν· ἡ δὲ γυνή, ἵνα φοβῆται τὸν ἄνδρα, *quant à la femme; qu'elle craigne son mari.* — *2 Co.*, VIII, 7 : ἀλλ' ὥσπερ ἐν παντὶ περισσεύετε, πίστει καὶ λόγῳ καὶ γνώσει καὶ πάσῃ σπουδῇ καὶ τῇ ἐξ ἡμῶν ἐν ὑμῖν ἀγάπῃ, ἵνα καὶ ἐν ταύτῃ τῇ χάριτι περισσεύητε. — *Ap.*, XIV, 13 : ναί, λέγει τὸ πνεῦμα, ἵνα ἀναπαήσονται ἐκ τῶν κόπων αὐτῶν. (Pour le futur, cf. 150, 1°; 153.)

Cet emploi indépendant de la proposition finale doit avoir deux causes. En premier lieu, les verbes qui expriment le désir, la volonté, sont régulièrement suivis de ἵνα en grec post-classique (146). En second lieu, la proposition principale se supprime facilement, et la proposition finale demeure seule (105; 161, *c*). Dès lors, la proposition finale a pu être considérée et employée comme une véritable proposition indépendante.

L'usage de la proposition finale indépendante, pour exprimer l'ordre, appartient à langue familière. Il existe dans les LXX; *2 Mac.*, I, 9, à la fin d'une lettre : καὶ νῦν ἵνα ἄγητε τὰς ἡμέρας τῆς

σκηνοπηγίας, *et maintenant célébrez la fête...* — Cf. *Gen.*, XXXIII, 8; XLIV, 34 : ἵνα μὴ ἴδω, *que je ne voie point.* — Voy. SOPHOCLES, *sub verb.* ἵνα, 8, où il renvoie à EPICT., IV, 1, 142; IV, 1, 4; III, 4, 9, etc.

77. L'ordre est exprimé dans le N. T. par l'infinitif absolu et le participe absolu, *R.*, III, 3-21 (cf. 13, *c*; 21, *c*). Mais un pareil emploi de ces modes est un hébraïsme; voy. 247, 248; 341, 342.

2. Différents tours sont encore employés pour exprimer l'ordre :

a) L'ordre peut prendre la forme du souhait et s'exprimer par l'optatif, *Mar.*, XI, 14; voy. 82, *b*.

b) On trouve une fois la locution classique ὅρα μή (*garde-t'en bien*), *Ap.*, XXII, 8-9 : ἔπεσα προσκυνῆσαι ἔμπροσθεν τῶν ποδῶν τοῦ ἀγγέλου..., καὶ λέγει μοι Ὅρα μή· σύνδουλός σού εἰμι...

c) L'ordre est exprimé parfois par la périphrase de θέλω avec l'infinitif, *R.*, XI, 25 : οὐ γὰρ θέλω ὑμᾶς ἀγνοεῖν, *sachez en effet.* — *Mar.*, VI, 25 : θέλω ἵνα ἐξαυτῆς δῷς μοι ἐπὶ πίνακι..., *donne-moi à l'instant,* et cf. *Mat.*, XIV, 8 : δός μοι, φησίν, ὧδε ἐπὶ πίνακι...

d) La proposition déclarative interrogative est souvent employée pour exhorter avec impatience à faire ou à cesser telle ou telle chose (CURTIUS, 518), *J.*, VIII, 45-46 : ὅτι τὴν ἀλήθειαν λέγω, οὐ πιστεύετέ μοι..., εἰ ἀλήθειαν λέγω, διὰ τί ὑμεῖς οὐ πιστεύετέ μοι; *croyez-moi donc, puisque je dis la vérité.* — *A.*, XIII, 10 : ὦ πλήρης παντὸς δόλου..., οὐ παύσῃ διαστρέφων τὰς ὁδοὺς τοῦ Κυρίου; *mais cesse donc de traverser les desseins de Dieu.* — Dans les LXX; *Job*, XVIII, 2; et voy. plus haut, 54, *c*.

e) L'ordre est exprimé par la périphrase formée d'un verbe circonstanciel, comme δεῖ, etc., et de l'infinitif, *2 Tim.*, II, 24, etc.

La conclusion d'un raisonnement, indiquant ce qu'il faut faire, prend, soit la forme du commandement avec l'impératif, soit la forme de la proposition affirmative avec δεῖ, etc.; *2 Tim.*, I, 8 : μὴ οὖν ἐπαισχυνθῇς τὸ μαρτύριον τοῦ Κυρίου ἡμῶν. — *A.*, XIX, 36 : ἀναντιρρήτων οὖν ὄντων τούτων, δέον ἐστὶν ὑμᾶς κατεσταλμένους ὑπάρχειν καὶ μηδὲν προπετὲς πράσσειν.

78. On ne trouve pas dans le N. T. les tours suivants, employés dans la langue classique : 1° le mode potentiel, qui sert à commander avec ménagement; 2° οὐκ ἂν φθάνοις avec le participe; 3° ὅπως, ὅπως μή avec l'indicatif futur. (CURTIUS, 518.)

79. La proposition impérative peut exprimer, dans la langue

classique, la concession. Cet emploi paraît très rare dans le N. T., *2 Co.*, XII, 16 : ἔστω δέ· ἐγὼ οὐ κατεβάρησα ὑμᾶς.

80. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition impérative suit les règles ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente un certain nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : emploi de οὐ μή avec la deuxième personne du subjonctif aoriste, 73, *e*; — tendance à abandonner le subjonctif aoriste à la troisième personne pour défendre, 74; — emploi de la proposition finale avec ἵνα d'une manière indépendante, 76.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : emploi régulier et ordinaire du futur pour commander et défendre, 75; — emploi de l'infinitif et du participe dans une proposition indépendante, 77.

Particularités de la langue littéraire : restes de l'emploi de la troisième personne du subjonctif aoriste pour défendre, 74. — Disparition de plusieurs tours de la langue littéraire : mode potentiel; οὐκ ἂν φθάνοις avec le participe; ὅπως et ὅπως μή avec le futur indicatif, 78.

CHAPITRE VII

Propositions indépendantes volitives optatives.

81. La proposition volitive optative exprime le souhait, ***réalisable,*** quand il se rapporte à l'avenir; ***irréalisable,*** quand il se rapporte au passé.

Quand le souhait se rapporte à l'avenir, on trouve les modes d'éventualité : optatif, impératif, indicatif futur; la négation est μή pour les deux premiers; οὐ pour le troisième.

Quand le souhait est irréalisable, on trouve un temps passé de l'indicatif au mode irréel.

82. *a*) L'optatif exprime simplement le souhait, considéré en lui-même.

On ne trouve qu'un seul optatif présent, celui de εἶναι, qui n'en a pas d'autre, *A.*, VIII, 20 : τὸ ἀργύριόν σου σὺν σοὶ εἴη εἰς ἀπώλειαν.

L'optatif aoriste est employé partout ailleurs, *1 Th.*, V, 23 : αὐτὸς δὲ ὁ θεὸς τῆς εἰρήνης ἁγιάσαι ὑμᾶς ὁλοτελεῖς,... καὶ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα ἀμέμπτως ἐν τῇ παρουσίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τηρηθείη. — *2 Tim.*, IV, 16 : μὴ αὐτοῖς λογισθείη. — *L.*, XX, 16 : μὴ γένοιτο, *puisse-t-il n'en pas être ainsi!*

b) A la troisième personne, l'ordre peut être exprimé, d'une manière atténuée, sous forme de souhait :

Mar., XI, 14 : μηκέτι εἰς τὸν αἰῶνα ἐκ σοῦ μηδεὶς καρπὸν φάγοι, *puisse-t-on ne plus jamais manger de fruit de toi !* et cf. *Mat.*, XXI, 19 : οὐ μηκέτι ἐκ σοῦ καρπὸς γένηται εἰς τὸν αἰῶνα, = *tu ne produiras plus jamais de fruits*, = *ne produis plus jamais de fruits* (voy. 75). — *Jude*, 9 : ἀλλὰ εἶπεν Ἐπιτιμήσαι σοι Κύριος, cité des LXX, *Zach.*, III, 2 : ἐπιτιμήσαι Κύριος ἐν σοὶ ὁ ἐκλεξάμενος.

c) La locution μὴ γένοιτο est familière à Paul, avec le sens de : *à Dieu ne plaise, certes non;* c'est une négation forte pour le passé, le présent et le futur, *R.*, III, 3, 6, 31; VI, 1, 15; VII, 13; *1 Co.*, VI, 15; *Gal.*, III, 21, etc.

Nota. — Pour *A.*, I, 20, le texte est maintenant λαβέτω, quoiqu'il y ait λάβοι dans le texte des LXX, *Ps.*, CVIII, 8.

L'optatif est fréquent dans les LXX, où il se mélange avec l'impératif et le futur, *Jug.*, IX, 19-20 : εὐφρανθείητε ἐν Ἀβιμέλεχ καὶ εὐφρανθείη καί γε αὐτὸς ἐφ' ὑμῖν· εἰ δέ οὔ, ἐξέλθοι πῦρ ἀπὸ Ἀβιμέλεχ καὶ καταφάγοι τοὺς ἄνδρας. — *Gen.*, XLIV, 17 : Μή μοι γένοιτο ποιῆσαί τὸ ῥῆμα τοῦτο (= *certes non, je n'agirai pas ainsi*).

83. L'impératif exprime le souhait comme un acte éventuel, *voulu* et *attendu :*

Mat., VI, 9-10 : ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά σου, ἐλθάτω ἡ βασιλεία σου. — *Philem.*, 20 : ναί, ἀδελφέ, ἐγώ σου ὀναίμην ἐν Κυρίῳ· ἀνάπαυσόν μου τὰ σπλάγχνα ἐν Χριστῷ (= *puissé-je obtenir cette faveur de toi, et puisses-tu rendre ainsi la paix à mon cœur !*).

Dans les LXX, *Ps.*, CVIII, 8 : γενηθήτωσαν αἱ ἡμέραι αὐτοῦ ὀλίγαι καὶ τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ λάβοι ἕτερος. — *Ps.*, CVIII, 14-15 : ἡ ἁμαρτία τῆς μητρὸς αὐτοῦ μὴ ἐξαλειφθείη· γενηθήτωσαν ἐναντίον Κυρίου διαπαντός, καὶ ἐξολοθρευθείη ἐκ γῆς τὸ μνημόσυνον αὐτῶν.

84. Le futur s'emploie pour exprimer le souhait :

1° Dans une proposition interrogative; voy. plus haut, 54, *d;*

2° Dans une proposition affirmative avec ὄφελον, *Gal.*, V, 12 : ὄφελον καὶ ἀποκόψονται οἱ ἀναστατοῦντες ὑμᾶς.

Cet emploi du futur, avec ou sans interrogation, est un hébraïsme, qui se retrouve dans les LXX, *Ps.*, XII, 6 : ἀγαλλιάσεται ἡ καρδία μου ἐν τῷ σωτηρίῳ σου. — *Jér.*, IX, 1-2 : τίς δώσει κεφαλῇ μου ὕδωρ καὶ ὀφθαλμοῖς μου πηγὴν δακρύων, καὶ κλαύσομαι... τοὺς τετραυματισμένους θυγατρὸς λαοῦ μου; τίς δῴη μοι ἐν τῇ ἐρήμῳ σταθμὸν ἔσχατον,... *qui donnera de l'eau...? puisse-t-on me donner dans le désert...!* (Voy. Preiswerk, 486; Winer, *Gramm. chal* ., 44, II, 12; et plus haut, 54, *d*).

Cf. maintenant *C. I. A.*, III, 1423 (inscription funéraire de l'Empire) : εἴ τις ἀποκοσμήσει τοῦτο τὸ ἡρῷον..., μὴ γῆ βατὴ μὴ θάλασσα πλωτή. Ἀλλὰ ἐκριζωθήσεται παγγενεί· πᾶσι τοῖς κακοῖς πεῖραν δώσει· καὶ φρίκη καὶ... ὅσα κακὰ καὶ θηρίοις καὶ ἀνθρώποις γίγνεται, ταῦτα γιγνέσθω τῷ τολμήσαντι ἐκ τούτου τοῦ ἡρῴου μετακινῆσαί τι. — Cf. nº 1424.

85. L'emploi du mode potentiel avec une idée implicite de souhait ne se rencontre que dans un seul passage, *A.*, XXVI, 29; voy. plus haut, 42.

86. Le souhait qui se rapporte au passé indique par là même que l'acte souhaité n'a pas eu lieu; cet acte ne peut donc s'exprimer que par un temps passé de l'indicatif au mode irréel, avec une particule de souhait (ὄφελον).

Pour cet emploi du mode irréel, voy. plus haut, 39, 3°.

87. Classiquement, la proposition optative est souvent introduite par εἴθε, εἰ γάρ; ces particules ne sont pas employées dans le N. T., où l'on ne rencontre que ὄφελον, particule invariable (39, 3°).

88. *a*) Nous croyons qu'il faut suppléer ἔστω et non εἴη (comme le veulent Winer, 64, 2, *B*, et Buttmann, 129, 22) dans les passages suivants : *R.*, I, 7 : χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ θεοῦ πατρὸς ἡμῶν. — *Mat.*, XXI, 9; XXVII, 25; *J.*, XX, 19, 21, 26; *R.*, XV, 33; *Tit.*, III, 15, etc.

L'optatif εἴη ne se rencontre que dans Luc et il n'exprime qu'une fois le souhait, *A.*, VIII, 20 (82). Au contraire, ἔστω est assez fréquent dans le N. T., et il exprime le souhait dans *Gal.*, I, 8, 9; *1 Co.*, XVI, 22; il exprime aussi le souhait (concurremment avec εἴη, *Job.*, III, 6) dans les LXX, *Ps.*, CXVIII, 31; *Dan.*, V, 17, etc. Enfin, les inscriptions funéraires de l'Empire portent γιγνέσθω, n° 1423, cité plus haut (84), et sur le n° 1424, qui donne la même formule, on lit ταῦτα ἔ[σ]τω τῷ τολμήσαντι...

b) Pour *Luc*, I, 28 : χαῖρε, κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σοῦ, il faut suppléer ἐστίν après ὁ Κύριος, et non εἴη (comme le veut Winer, 64, 2, *B*), qui formerait un contre-sens avec le participe κεχαριτωμένη, et avec le verset 30 : εὗρες γὰρ χάριν παρὰ τῷ θεῷ.

89. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition optative suit, dans le N. T., les lois ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente cependant quelques particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : abandon de l'optatif présent, 82, *a*; — emploi de μὴ γένοιτο comme négation forte, 82, *c*; — abandon du mode potentiel, 85; — abandon des particules de souhait et de ὄφελον, particule invariable, 87.

Particularité due à l'influence de l'hébreu : emploi du futur de souhait, avec ou sans interrogation, 84.

Particularités de la langue littéraire : Un exemple de l'optatif présent pour exprimer le souhait, 82, *a*.

SECONDE PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS DÉPENDANTES

CHAPITRE VIII

Notions préliminaires.

I. — *Théorie des propositions dépendantes dans le N. T.*

90. La proposition dépendante ne subsiste pas par elle-même ; elle est *attachée* à une autre proposition dite *principale*, et, par opposition à celle-ci, elle est dite elle-même *secondaire*.

Elle se joint à la proposition principale pour compléter la pensée et former avec elle une *période grammaticale*.

Entre elle et la proposition principale, il existe le même rapport qu'entre un substantif complément et son verbe. Ainsi en français :

Pour le complément direct : *j'apprends que vous êtes arrivé*, et *j'apprends votre arrivée*.

Pour le complément indirect : *je veillerai à ce que mes ordres soient exécutés*, et *je veillerai à l'exécution de mes ordres*.

Pour le complément circonstanciel : *nous n'avons rien dit quand il était présent*, et *nous n'avons rien dit en sa présence*. — *Nous n'avons rien dit parce qu'il était présent*, et *nous n'avons rien dit à cause de sa présence*.

Les propositions dépendantes se divisent donc en propositions : *complétives directes ; complétives indirectes ; complétives circonstancielles*.

91. Les *premières* se forment de la manière suivante :

a) Si à un verbe signifiant *déclarer*, *croire* ou *percevoir*, on attache au moyen de ὅτι une proposition *indépendante affirmative*, on obtient une proposition *dépendante* (*complétive directe*) *affirmative*.

b) Si à un verbe signifiant *demander*, *ne pas dire* ou *ne pas savoir*, on attache une proposition *indépendante interrogative* (*déclarative* ou *délibérative*) au moyen de εἰ (ou μή) ou au moyen de pronoms et d'adverbes *interrogatifs*, on obtient une proposition *dépendante* (*complétive directe*) *interrogative*.

Ainsi : *Mat.*, XII, 24 : οἱ δὲ Φαρισαῖοι ἀκούσαντες εἶπον Οὗτος οὐκ ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια εἰ μὴ ἐν τῷ Βεελζεβοὺλ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων, et cf. *Mar.*, III, 22 : οἱ γραμματεῖς... ἔλεγον ὅτι Βεελζεβοὺλ ἔχει καὶ ὅτι ἐν τῷ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια. — *Mat.*, XIX, 3 : προσῆλθαν αὐτῷ Φαρισαῖοι πειράζοντες αὐτὸν καὶ λέγοντες Εἰ ἔξεστιν ἀπολῦσαι..; et cf. *Marc*, X, 2 : καὶ [προσελθόντες Φαρισαῖοι] ἐπηρώτων αὐτὸν εἰ ἔξεστιν ἀνδρὶ γυναῖκα ἀπολῦσαι, πειράζοντες αὐτόν.

92. *Propositions complétives indirectes*.

La proposition indépendante volitive enferme toujours en elle une idée de finalité (5 ; 62) ; elle est une sorte de proposition indépendante finale.

a) Si à un verbe signifiant *vouloir*, *désirer*, *demander*, *etc.*, on attache au moyen de ὅπως ou de ἵνα une proposition indépendante *volitive* ou *finale*, on obtient la proposition dépendante finale; dans ce cas l'impératif (mode d'indépendance) est remplacé par le subjonctif (mode de dépendance). Cette théorie s'appuie, pour le N. T., sur les exemples suivants :

Mat., XIV, 8 : δός μοι, φησίν, ὧδε ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάνου, et cf. *Mar.*, VI, 25 : θέλω ἵνα ἐξαυτῆς δῷς μοι ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάνου. — *Mat.*, VIII, 31 : παρεκάλουν αὐτὸν λέγοντες Εἰ ἐκβάλλεις ἡμᾶς, ἀπόστειλον ἡμᾶς εἰς τὴν ἀγέλην τῶν χοίρων, et cf. *L.*, VIII, 32 : καὶ παρεκάλεσαν αὐτὸν ἵνα ἐπιτρέψῃ αὐτοῖς εἰς ἐκείνους εἰσελθεῖν. — *Mat.*, XVII, 9 : ἐνετείλατο αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς λέγων Μηδενὶ εἴπητε τὸ ὅραμα, et cf. *Mar.*, IX, 9 : διεστείλατο αὐτοῖς ἵνα μηδενὶ ἃ εἶδον διηγήσωνται. — *Mat.*, X, 19, et cf. *L.*, IX, 3, et *Mar.*, VI, 8. — *Mat.*, XIII, 14, et *Mar.*, IV, 12.

b) Bien plus, on trouve, dans le N. T., la proposition finale employée d'une manière indépendante pour commander (76).

Si à un verbe signifiant *vouloir*, *commander*, *etc.*, on attache cette proposition *indépendante finale*, on obtient *sans changement* une proposition *dépendante finale*. Ainsi :

Ap., XIV, 13 : ναί, λέγει τὸ πνεῦμα, ἵνα ἀναπαήσονται ἐκ τῶν κόπων

αὐτῶν, et cf. *Apoc.*, VI, 11 : καὶ ἐρρέθη αὐτοῖς ἵνα ἀναπαύσονται ἔτι χρόνον μικρόν.

93. Propositions *complétives circonstancielles.*

Quand une proposition indépendante énonce un acte considéré comme principal, une seconde proposition, coordonnée ou non, peut compléter l'idée de la première en exprimant une circonstance accessoire, comme la cause, la condition, le temps, etc. Si la seconde est mise en relation avec la première au moyen d'une particule (εἰ, ὅτι, etc.,) ou d'un relatif (ὅς, ὅτι, ὅπου, etc.), elle devient une proposition dépendante complétive *circonstancielle.*

Ainsi :

L., VI, 23 : Χάρητε ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ καὶ σκιρτήσατε· ἰδοὺ γὰρ ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς ἐν τῷ οὐρανῷ, et cf. *Mat.*, V, 12 : χαίρετε καὶ ἀγαλλιᾶσθε ὅτι ὁ μισθὸς ὑμῶν πολύς. — *Mar.*, VI, 37 : ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτοῖς Δότε αὐτοῖς ὑμεῖς φαγεῖν. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ Ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν δηναρίων διακοσίων ἄρτους καὶ δώσομεν αὐτοῖς φαγεῖν ; et cf. *L.*, IX, 13 : εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς Δότε αὐτοῖς φαγεῖν ὑμεῖς. Οἱ δὲ εἶπαν Οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μήτι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν εἰς πάντα τὸν λαὸν τοῦτον βρώματα, *nous n'avons que cinq pains et deux poissons* (*et nous ne pouvons leur donner à manger avec cela*) *à moins qu'il ne nous faille aller acheter....* — *Mat.*, VI, 26 : ἐμβλέψατε εἰς τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ ὅτι οὐ σπείρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν οὐδὲ συνάγουσιν εἰς ἀποθήκας, et cf. *L.*, XII, 24 : κατανοήσατε τοὺς κόρακας ὅτι οὐ σπείρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν, οἷς οὐκ ἔστιν ταμεῖον οὐδὲ ἀποθήκη. — *Mar.*, II, 7 : τί οὗτος οὕτω λαλεῖ ; βλασφημεῖ, et cf. *L.*, V, 21 : τίς ἐστιν οὗτος ὃς λαλεῖ βλασφημίας ; — *L.*, VI, 13-14 : προσεφώνησεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ καὶ ἐκλεξάμενος ἀπ' αὐτῶν δώδεκα οὓς καὶ ἀποστόλους ὠνόμασεν, Σίμωνα ὃν καὶ ὠνόμασεν Πέτρον..., et cf. *Mar.*, III, 14-16 : καὶ ἐποίησεν δώδεκα ἵνα ὦσιν μετ' αὐτοῦ... καὶ ἐποίησεν τοὺς δώδεκα καὶ ἐπέθηκεν ὄνομα τῷ Σίμωνι Πέτρον. — *L.*, XIII, 19 : ηὔξησεν καὶ ἐγένετο εἰς δένδρον, et cf. *Mat.*, XIII, 32 : ὅταν δὲ αὐξηθῇ μεῖζον τῶν λαχάνων ἐστίν. — *J.*, XIX, 23 et *Mar.*, XV, 24.

94. Avec les propositions dépendantes complétives directes et indirectes, il existe une véritable *subordination* de l'idée et de la phrase ; avec les propositions dépendantes complétives circonstancielles, il existe plutôt une *relation* entre une idée considérée comme principale et une autre idée considérée comme accessoire.

95. Les propositions infinitive et participe ne diffèrent pas, au point de vue du sens, des propositions complétives précé-



dentes. Leur rôle, en effet, est de remplacer ces dernières, dont le verbe est à un mode fini, quand la construction choisie par l'auteur demande le verbe à un mode indéfini. Ainsi *Mar.*, XI, 32 : ἐφοβοῦντο τὸν ὄχλον· ἅπαντες γὰρ εἶχον τὸν Ἰωάνην ὄντως ὅτι προφήτης ἦν, et cf. *L.*, XX, 6 : ὁ λαὸς ἅπας καταλιθάσει ἡμᾶς· πεπεισμένος γάρ ἐστιν Ἰωάνην προφήτην εἶναι, et *R.*, VIII, 38 : πέπεισμαι γὰρ ὅτι οὔτε θάνατος οὔτε... δυνήσεται ἡμᾶς χωρίσαι. — *Mat.*, XXI, 46 : καὶ ζητοῦντες αὐτὸν κρατῆσαι ἐφοβήθησαν τοὺς ὄχλους, et cf. *Mar.*, XII, 12 : καὶ ἐζήτουν αὐτὸν κρατῆσαι καὶ ἐφοβήθησαν τὸν ὄχλον. — *Mat.*, XXI, 34, et cf. *Mar.*, XII, 2.

Les propositions infinitive et participe sont ***dépendantes*** par nature ; elles sont rarement indépendantes dans le N. T.

96. Nous dressons maintenant le tableau des propositions dépendantes :

Complétives directes déclaratives...........	1° Affirmatives. 2° Interrogatives.
Complétives indirectes....................	3° Finales et consécutives.
Complétives circonstancielles.............	4° Causales. 5° Conditionnelles et concessives. 6° Temporelles. 7° Relatives et corrélatives.
Propositions équivalentes des précédentes....	8° Infinitif. 9° Participe.

II. — *Principes généraux de syntaxe pour les propositions dépendantes.*

La syntaxe des propositions dépendantes dans le N. T. repose sur les principes suivants :

97. L'acte est réel (ou certain) ou éventuel :

Si l'acte est réel (ou certain) ou considéré comme tel, le verbe est : 1° à l'indicatif, mode de réalité et de certitude; 2° au temps de la narration, c'est-à-dire au temps qui serait employé si la proposition était indépendante. En d'autres termes : le verbe prend le mode et le temps qui seraient employés si l'acte était exprimé dans une proposition indépendante. *Il en est ainsi, quelles que soient la forme et l'espèce de la proposition dépendante employée.*

Ce principe explique des constructions telles que les suivantes, *Mar.*, III, 11 : καὶ τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν προσέπιπτον αὐτῷ, = καὶ τὰ πνεύματα ἐθεώρουν αὐτὸν καὶ τότε

προσέπιπτον αὐτῷ. — *1 J.*, V, 20 : δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκομεν τὸν ἀληθινόν.., = καὶ διὰ τοῦτο γινώσκομεν. — *1 J.*, V, 15 : ἐὰν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ ἐὰν αἰτώμεθα, οἴδαμεν ὅτι ἔχομεν..., = καὶ οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν.., καὶ...

98. L'acte est éventuel ou considéré comme tel; le verbe est à un mode d'éventualité, c'est-à-dire au subjonctif ou à l'indicatif futur. *Il en est ainsi, quelles que soient la forme et l'espèce de la proposition dépendante employée.*

Ce second principe explique des constructions telles que celles-ci : *L.*, XX, 10 : ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργοὺς δοῦλον, ἵνα ἀπὸ τοῦ καρποῦ τοῦ ἀμπελῶνος δώσουσιν αὐτῷ, tandis qu'on lit *Mar.*, XII, 2 : καὶ ἀπέστειλεν... δοῦλον ἵνα παρὰ τῶν γεωργῶν λάβῃ ἀπὸ τῶν καρπῶν τοῦ ἀμπελῶνος. — *1 Th.*, V, 9-10 : ... ἵνα εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν ἅμα σὺν αὐτῷ ζήσωμεν.

99. Les deux principes précédents se résument dans celui-ci: Dans le N. T., que la proposition soit dépendante ou indépendante, le temps et le mode dépendent de la nature de l'idée à exprimer, et non de la forme convenue et traditionnelle de la proposition employée. Le temps et le mode tendent donc à rester les mêmes, pour la même idée, dans la proposition indépendante et dans la proposition dépendante. De là, une certaine tendance à *unifier* la syntaxe de toutes les propositions identiques ou analogues, indépendantes ou dépendantes.

100. Lorsque le subjonctif doit être employé :

a) Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le verbe de la proposition dépendante est à l'un des trois subjonctifs, suivant la manière dont celui qui parle conçoit l'idée :

L., XVI, 26 : χάσμα μέγα ἐστήρικται ὅπως οἱ θέλοντες διαβῆναι ἔνθεν πρὸς ὑμᾶς μὴ δύνωνται. — *Mat.*, VI, 16 : ἀφανίζουσιν γὰρ τὰ πρόσωπα αὐτῶν ὅπως φανῶσιν τοῖς ἀνθρώποις νηστεύοντες. — *L.*, XIV, 8-9 : μὴ κατακλιθῇς εἰς τὴν πρωτοκλισίαν μήποτε ἐντιμότερός σου ᾖ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ.

L'aoriste proleptique peut équivaloir au présent, *2 Co.*, IX, 3 : ἔπεμψα δὲ τοὺς ἀδελφούς... ἵνα καθὼς ἔλεγον παρεσκευασμένοι ἦτε (ἔπεμψα = πέμπω).

b) Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, le verbe de la proposition dépendante est au subjonctif aoriste :

J., XVIII, 36 : οἱ ὑπηρέται οἱ ἐμοὶ ἠγωνίζοντο ἄν, ἵνα μὴ παραδοθῶ τοῖς Ἰουδαίοις.

Le subjonctif présent (ou parfait) appartiendrait au style



direct; *Mar.*, VIII, 30 : ἐπετίμησεν αὐτοῖς ἵνα μηδενὶ λέγωσιν περὶ αὐτοῦ. Style direct : ἐπιτιμῶ ὑμῖν ἵνα μηδενὶ λέγητε... — *Mar.*, III, 9.

101. Le style direct et le style indirect méritent quelques observations particulières :

1° Le style direct consiste à reproduire textuellement les paroles qui ont été ou auraient été prononcées par autrui. Le style indirect consiste à reproduire le sens seulement des paroles ou des pensées d'autrui, ou même le sens de ce que l'on a dit ou pensé soi-même autrefois;

2° Les écrivains du N. T. aiment à rapporter aussi textuellement que possible la pensée ou la parole d'autrui. De là :

3° L'usage du style direct est très fréquent dans le N. T. (22);

4° Le style indirect passe quelquefois brusquement au style direct (22);

5° La proposition complétive avec ὅτι ou ἵνα est préférée à l'infinitif, comme plus voisine du style direct (22);

6° La proposition au style direct est parfois *simplement apposée* à la proposition principale au moyen de ὅτι, au lieu d'être subordonnée;

7° Dans la proposition dépendante au style indirect, on trouve le temps et le mode du style direct, c'est-à-dire le temps et le mode dont s'est servi ou se serait servi celui dont on rapporte la parole ou la pensée.

8° Le temps employé marque alors le temps *absolu,* si le lecteur se reporte par l'imagination au moment où a parlé (ou pensé) celui dont on rapporte la pensée (cf. 3, *b*).

9° Après une proposition principale dont le verbe est à un temps secondaire, on trouve assez souvent le subjonctif présent dans la proposition dépendante ; c'est le subjonctif présent du style direct (100, *b*).

Il en est de même du subjonctif parfait, si ce temps est employé ainsi dans le N. T.

10° Comme le subjonctif aoriste s'emploie après un temps principal et après un temps secondaire (100, *a*), ce subjonctif peut être, dans certains cas, celui du style direct. *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῇ. Style direct : τί ἀποκριθῶ; et οὐκ οἶδα τί ἀποκριθῶ. — *Mat.*, XVI, 20 : ἐπετίμησεν τοῖς μαθηταῖς ἵνα μηδενὶ εἴπωσιν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ Χριστός. Style direct : μηδενὶ εἴπητε ὅτι...

11° L'optatif oblique a été abandonné ; il n'en reste que quelques traces dans Luc.

102. L'emploi du style direct et du style indirect, tel que nous venons de l'exposer, est dû, pour le N. T., à l'influence

de l'hébreu et à celle de la langue grecque familière. Le style indirect n'existe pas, à proprement parler, en hébreu; on y rapporte directement, textuellement, les paroles ou la pensée d'autrui. D'un autre côté, dans la conversation, quand nous rapportons les paroles ou les pensées d'autrui, quand nous exposons les pensées que nous lui prêtons, nous aimons à le faire parler lui-même. L'influence identique de l'hébreu et de la langue familière engageait donc les auteurs du N. T. à préférer le style direct, et, quand ils employaient le style indirect, à préférer les constructions les plus voisines de celles du style direct.

L'optatif oblique, dans la langue littéraire, avertissait le lecteur ou l'auditeur qu'on rapportait la pensée d'autrui ; ce procédé était inutile dans la langue de la conversation, et il contrariait la tendance naturelle de celui qui converse à rapporter textuellement les paroles d'autrui. L'hébreu n'offrait rien qui fût analogue à l'optatif oblique. Cet emploi de l'optatif est tombé sous l'influence de l'hébreu et de la langue familière.

103. Nous avons montré pourquoi les propositions dépendantes étaient beaucoup moins fréquentes dans le N. T. que chez les écrivains classiques. (Voy. 18 sqq.)

104. La relation entre la proposition principale et la proposition secondaire dépend *uniquement de la manière dont elle est conçue par celui qui parle*, et non de *la nature du verbe* employé dans la proposition principale, ni de la *forme traditionnelle* de la période grammaticale. On trouvera une proposition finale, par exemple, là où l'on aurait attendu une proposition causale ou une proposition infinitive (non finale) ; une proposition causale, là où l'on aurait attendu une proposition finale (*J.*, VIII, 56 ; XI, 14-15, etc., et voy. 370), etc.

Ce principe est un des plus importants de la syntaxe des propositions dépendantes dans le N. T.

105. *a*) Il existe une tendance, dans le N. T., à supprimer la proposition principale, et à ne conserver que la proposition dépendante. Nous donnerons des exemples en traitant de chaque espèce de propositions dépendantes (*Mat.*, XXVI, 39, 50 ; *Mar.*, XIV, 36 ; *J.*, I, 8 ; XI, 56, etc.).

b) Parfois, au contraire, il ne reste de la proposition dépendante que la particule qui l'introduit et un ou deux mots, autres que le verbe.



106. Souvent, comme en grec classique, la proposition principale contient, par anticipation ou prolepse, sous forme de complément direct, le sujet ou le complément logiques du verbe de la proposition dépendante complétive, *Col.,* IV, 17; *Ap.,* XXI, 23, etc.

Pour la proposition dépendante épexégétique, voy. 33.

CHAPITRE IX

Propositions dépendantes complétives directes[1].

107. *a*) Entre la proposition complétive directe et sa proposition principale, il existe le même rapport qu'entre le substantif complément direct et son verbe (90), *Mat.,* XXIV, 42 : γρηγορεῖτε οὖν ὅτι οὐκ οἴδατε ποίᾳ ἡμέρᾳ ὁ κύριος ὑμῶν ἔρχεται, et cf. XXV, 13 : γρηγορεῖτε οὖν ὅτι οὐκ οἴδατε τὴν ἡμέραν οὐδὲ τὴν ὥραν. La proposition dépendante contient le complément direct du verbe de la proposition principale (cf. CUCUEL et RIEMANN, 96, et la note de O. R.).

b) Parfois, elle contient au contraire le sujet logique de la proposition principale, *1 Co.,* VI, 7 : ἤδη μὲν οὖν ὅλως ἥττημα ὑμῖν ἐστὶν ὅτι κρίματα ἔχετε μεθ' ἑαυτῶν. — *J.,* XI, 56 : τί δοκεῖ ὑμῖν; ὅτι οὐ μὴ ἔλθῃ εἰς τὴν ἑορτήν ; (= δοκεῖ ὑμῖν ὅτι... ἑορτήν;) — Cf. CUCUEL et RIEMANN, *loc. cit.*

c) Les propositions complétives directes sont (91 et 96) *affirmatives* et *interrogatives.* Les dernières comprennent non seulement les propositions interrogatives *déclaratives* (cf. 47), mais encore les propositions interrogatives *délibératives* (cf. 65).

Les propositions complétives directes sont simplement les propositions indépendantes de même nom, qui deviennent dépendantes en s'attachant à une proposition principale (91). Aussi demeurent-elles les mêmes. De là cette règle unique :

d) Les propositions complétives, affirmatives et interrogatives gardent, dans le N. T., le temps et le mode qu'elles auraient, si elles étaient indépendantes.

1. Ces propositions sont dites aussi objectives (CUCUEL et RIEMANN, 96).

Il n'en est pas de même dans le grec classique, qui emploie souvent l'optatif oblique.

CHAPITRE X

Propositions dépendantes (complétives directes) affirmatives[1].

108. La proposition dépendante affirmative énonce un jugement sous forme d'affirmation (positive ou négative), comme la proposition indépendante de même nom (37). — La négation est οὐ.

Dans la langue classique, elle est introduite par ὅτι et ὡς, avec le même sens. Dans le grec du N. T., elle l'est par ὅτι seulement.

Dans le N. T., comme dans les LXX, la particule ὡς garde toujours son sens propre et explicite de *comment* (cf. Koch, 109; voy. plus loin, 128, *b*). On ne trouve donc pas dans le N. T., comme en grec classique, la proposition complétive directe employée avec ὡς : pour exprimer un simple prétexte, une affirmation sans fondement; ou après un verbe déclaratif accompagné d'une négation. (Koch, 109, Rem. III; Cucuel et Riemann, 96, *a*, Rem. I, note de O. R.)

Paul emploie la locution ὡς ὅτι pour indiquer *expressément* une pure supposition, *2 Co.*, XI, 21 ; *2 Th.*, II, 2 (où ὡς ὅτι indique le contenu supposé de la lettre, δι' ἐπιστολῆς). — Cette locution, extrêmement rare chez les classiques, se rencontre assez souvent chez les écrivains postclassiques (voy. Sophocles, *sub verb.* ὡς.)

La langue classique emploie la proposition dépendante affirfirmative après les verbes signifiant *déclarer* et *percevoir*, mais non après les verbes signifiant *croire*. La langue du N. T. l'emploie après ces trois classes de verbes.

109. Souvent, la forme de la proposition indépendante affirmative est si exactement conservée, quand elle devient dépendante, que la personne du verbe ne change pas (Curtius, 526, Rem.). On appelle alors la particule : ὅτι *recitativum*, ὅτι *de citation;* elle n'est employée ainsi qu'après un verbe signifiant *déclarer*.

Cette construction est très usitée dans le N. T., parce qu'elle appartient au style direct (101). *Mat.*, VII, 23 : ὁμολογήσω αὐτοῖς

1. Curtius, 525 seqq. ; Koch, 109; Madvig, 159, 178, et *passim ;* Cucuel et Riemann, 96.



ὅτι Οὐδέποτε ἔγνων ὑμᾶς. — *Mat.*, XXVII, 43 : εἶπεν γὰρ ὅτι Θεοῦ εἰμι υἱός. — *2 Th.*, III, 10 ; *Mar.*, VI, 23 et cf. *Mat.*, XIV, 7. — Devant une citation de l'A. T., *Mat.*, XXI, 16 : οὐδέποτε ἀνέγνωτε ὅτι Ἐκ στόματος... (LXX, *Ps.*, VIII, 3.)

Ὅτι *recitativum*, d'autres fois λέγων ὅτι, prend la valeur d'un signe de ponctuation. Les écrivains du N. T. l'emploient ou l'admettent indifféremment, *Mat.*, XIX, 8, et cf. *Mar.*, X, 5.

Dans bien des passages, il est indifférent de prendre ὅτι pour une particule de citation, ou une particule de subordination, *Mar.*, VI, 4, etc.

Après λαλεῖν, on trouve et ὅτι de citation, *H.*, XI, 18, et la citation immédiate, sans ὅτι ni λέγων, *Mar.*, XIV, 31 ; *H.*, V, 5. Ce verbe est assimilé absolument, dans le N. T., à λέγειν et εἰπεῖν, contrairement à l'usage de la langue classique.

Dans les LXX, on trouve ὅτι *recitativum* (*Gen.*, XXVIII, 16), mais très rarement ; la formule hébraïque, qui annonce la citation directe, exigeait le participe λέγων, perpétuellement employé.

110. Mais si la personne du verbe change et devient celle que demande l'ensemble de la narration, on obtient la proposition dépendante *affirmative*, proprement dite. On lit avec ὅτι *recitativum*, *Mat.*, XVI, 7 : οἱ δὲ διελογίζοντο ἐν ἑαυτοῖς λέγοντες ὅτι Ἄρτους οὐκ ἐλάβομεν, et avec la proposition affirmative, *Mat.*, XVI, 9 : ὁ Ἰησοῦς εἶπεν Τί διαλογίζεσθε ἐν ἑαυτοῖς, ὀλιγόπιστοι, ὅτι ἄρτους οὐκ ἐλάβετε ;

111. *a*) La proposition affirmative est admise après tous les verbes signifiant *déclarer, dire* :

ἀναγγέλλω, *J.*, V, 15. — ἀπαγγέλλω, *L.*, XVIII, 37. — ἀποδείκνυμι, *2 Th.*, II, 4. — ἀποκαλύπτω, *1 P.*, I, 12. — ἀποκρίνομαι, *A.*, XXV, 16. — ἀρνοῦμαι, *1 J.*, II, 22. — βοῶ, *A*, XVII, 6. — γνωρίζω, *1 Co.*, XII, 3. — γράφω, *Mat.*, IV, 6. — δεικνύω, *Mat.*, XVI, 21. — δηλῶ, *1 Co.*, I, 11. — διαμαρτύρομαι, *A.*, X, 42 — διανοίγω, *A.*, XVII, 3. — διδάσκω, *Mar.*, VIII, 31. — διηγοῦμαι, *A.*, IX, 27. — ἐμφανίζω, *H.*, XI 14. — ἐξομολογοῦμαι, *Ph.*, II, 11. — εὐαγγελίζομαι, *A.*, XIII, 32. — κατηχῶ, *A.*, XXI, 21. — κηρύσσω, *A.*, IX, 20. — κρίνω, *2 Co.*, V, 15. — λαλῶ, *H.*, XI, 18. — λέγω, *Mat.*, III, 9. — μαρτύρομαι, *A.*, XX, 26. — μαρτυρῶ, *Mat.*, XXIII, 31. — μηνύω, *L.*, XX, 37. — ὁμολογῶ, *Mat.*, VII, 23. — παραγγέλλω, *2 Th.*, III, 10. — παραδίδωμι, *1 Co.*, XV, 3. — παρατίθεμαι, *A.*, XVII, 3. — πείθω, *1 J.* III 20, et πέπεισμαι, *je me suis laissé dire ou persuader que*, *R.*, VIII, 38. — προλέγω, *2 Co.*, XIII, 2. — προφητεύω, *J.*, XI, 51. — συμβουλεύω, *J.*, XVIII, 14. — συμματυρῶ, *R.*, VIII, 16. — συμβιβάζω, *A.*, IX, 22. — σφραγίζω, *J.*, III, 33. — φημί, *1 Co.*, X, 19; XV, 50.

b) Le verbe φάναι est exclusivement suivi de la proposition infinitive en grec classique (Koch, 109). Dans le N. T., il est assimilé aux autres verbes déclaratifs et suivi de ὅτι, excepté *R.*, III, 8 : φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν.

c) Les formules de serment sont suivies de la proposition affirmative, qui dépend de l'idée implicite de déclaration contenue dans le serment :

ὀμνύω ὅτι, *Ap.*, X, 6. — ἔστιν ἀλήθεια ὅτι, *2 Co.*, XI, 10. — ἰδοὺ ἐνώπιον τοῦ θεοῦ ὅτι, *Gal.*, I, 20. — πιστὸς δὲ ὁ θεὸς ὅτι, *2 Co.*, I, 18. — μάρτυς ὅτι, *2 Co.*, I, 23.

R., XIV, 11 : ζῶ ἐγώ, λέγει Κύριος, ὅτι ἐμοὶ κάμψει πᾶν γόνυ. Citation modifiée des LXX, *Es.*, XLV, 23-24, κατ' ἐμαυτοῦ ὀμνύω...ὅτι κτλ. Paul a remplacé la formule κατ' ἐμαυτοῦ ὀμνύω par l'autre formule hébraïque tout aussi fréquente, ζῶ ἐγώ, *je jure par ma vie ;* cf. *Nom.*, XIV, 21-23 : ζῶ ἐγὼ... ὅτι...

d) Les expressions enfermant une idée de déclaration sont suivies de la proposition affirmative :

ἡ κρίσις ὅτι, *J.*, III, 19. — ὁ λόγος ὅτι, *J.*, XV, 25. — φάσις ὅτι, *A.*, XXI, 31. — φωνὴ ὅτι, *A.*, XXII, 14. — ἡ ἀγγελία ὅτι, *1 J.*, I, 5. — ἡ μαρτυρία ὅτι, *1 J.*, V, 11. — δῆλον ὅτι, *1 Co.*, XV, 27. — πρόδηλον ὅτι, *H.*, VII, 14. — ἐν ὀνόματι ὅτι, *pour ce motif que, Mar.*, IX, 41.

112. Classiquement, les verbes *déclaratifs* sont suivis, soit de la proposition affirmative, soit de la proposition infinitive. Dans le N. T., l'usage est en faveur de la première ; la seconde *tend* à disparaître ; on la rencontre dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire, et çà et là chez les autres écrivains du N. T. Elle se trouve après :

αἰτοῦμαι, *A.*, III, 14. — ἀπαγγέλλω, *A.*, XII, 14. — ἀπαρνοῦμαι, *L.*, XXII, 34. — ἀποκρίνομαι, *A.*, XXV, 4. — βοῶ, *A.*, XXV, 24. — γράφω, *L.*, XXIV, 46. — διισχυρίζομαι, *A.*, XII, 15. — εἶπον, *L.*, IX, 54 ; XIX, 15. — κρίνω, *A.*, XVI, 15 ; XXI, 25. — λέγω, *L.*, IX, 18 et 20 ; XI, 18 (et cf. *Mat.*, XII, 24 et *Mar.*, III, 23) ; XX, 27 ; XXIV, 23 ; *A.*, IV, 32 ; XXVIII, 6 ; *R.*, XV, 8. — λέγω et μαρτύρομαι, *Eph.*, IV, 17. — μαρτυρῶ, *A.*, X, 43. — παραγγέλλω, *A.*, XXIII, 30 (Ti.) ; *2 Th.*, III, 6 ; *1 Tim.*, VI, 13. — προαιτιῶμαι, *R.*, III, 9. — προκαταγγέλλω, *A.*, III, 18. — σημαίνω, *A.*, XI, 28. — συνίστημι, *2 Co.*, VII, 11.

En dehors de Luc et de Paul : λέγω, *Mat.*, XVI, 13 ; et cf. la même phrase, *Mat.*, XVI, 15, et *Mar.*, VIII, 27 et 29 ; *J.*, XII, 29, etc. — κατακρίνω, *Mar.*, XIV, 64. — παρακαλῶ et ἐπιμαρτυρῶ, *1 P.*, V, 12. — λέγω et ἀντιλέγω, dans la même phrase, *Mat.*, XXII, 23, *Mar.*, XII, 18, et *L.*, XX, 27.

113. Classiquement, les verbes signifiant *croire, verba existimandi,* sont exclusivement suivis de la proposition infinitive (Koch, 109, et 120, 1).

a) Sur ce point, la langue du N. T. se sépare de la langue classique. Ces verbes sont suivis, en règle générale, de la proposition affirmative, comme les verbes déclaratifs. Il en est ainsi après :

δοκεῖν, *Mat.*, VI, 7; *Mar.*, VI, 49; *L.*, XII, 51; *J.*, V, 45; *2 Co.*, XII, 19, etc. — ἐλπίζειν, *L.*, XXIV, 21; *A.*, XXIV, 26; *2 Co.*, I, 13, etc. — ἔχειν (*tenir pour, croire, ressentir*), *Mar.*, XI, 32; *Ap.*, II, 4 et 20. — λογίζεσθαι, *J.*, XI, 50; *R.*, II, 3, VIII, 18; *2 Co.*, X, 11; *H.*, XI, 19, etc. — νομίζειν, *Mat.*, V, 17; *A.*, XXI, 29, etc[1]. — οἴεσθαι, *Jac.*, I, 7. — πείθειν, *1 J.*, III, 20[2], et πεποιθέναι, *L.*, XVIII, 9; *Gal.*, V, 10, etc. — πιστεύειν, *Mat.*, IX, 28; *Mar.*, XI, 23; *L.*, I, 45; *J.*, IV, 21; *R.*, VI, 8, etc. — ὑπολαμβάνειν, *L.*, VII, 43.

b) La proposition infinitive se rencontre après :

δοκεῖν, *1 Co.*, XII, 23; *2 Co.*, XI, 16. — ἐλπίζειν, *L.*, VI, 34 (cf. LXX, *Job*, XXIV, 23). — ἡγεῖσθαι, *Ph.*, III, 8. — κρίνειν, *A.*, XVI, 15; XXI, 25; *1 Co.*, II, 2. — λογίζεσθαι, *R.*, III, 28; XIV, 14; *2 Co.*, XI, 5; *Phil.*, III, 13; cf. LXX, *Néh.*, VI, 2, 6. — νοεῖν, *H.*, XI, 3. — νομίζειν, *L.*, II, 44; *A.*, VII, 25; VIII, 20; XIV, 19; XVI, 27; XVII, 29; *1 Co.*, VII, 26, 36; *1 Tim.*, VI, 5 (cf. LXX, *2 Mac.*, IV, 32, et VII, 19). — πεποιθέναι[3], *R.*, II, 19; *2 Co.*, X, 7; πείθομαι, *A.*, XXVI, 26; et πέπεισμαι, *L.*, XX, 6. — πιστεύειν, *A.*, XV, 11. — προσδοκᾶν, *A.*, XXVIII, 6 (et cf. III, 5). — οἴεσθαι, *Ph.* I, 17 (et cf. LXX, *1 Mac.*, V, 61); *J.*, XXI, 25 (mais ce verset n'appartient peut-être pas à l'évangéliste). — ὑποκρίνεσθαι, *L.*, XX, 20. — ὑπονοεῖν, *A.*, XIII, 25; XXVII, 27.

La proposition infinitive ne se trouve que dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire (cf. 112).

114. Classiquement, les verbes qui expriment une perception des sens ou de l'esprit sont suivis, soit de la proposition participe, soit de la proposition affirmative introduite par ὅτι et ὡς (Kock, 109, et 126, 1).

Il en est de même dans le N. T. :

a) La proposition affirmative s'emploie après les verbes suivants :

ἀγνοῶ, *R.*, I, 13; II, 4; *1 Co.*, X, 1, etc. — ἀκούω, *Mat.*, V, 21, 27; *Mar.*, XVI, 11, *J.*, IV, 47; IX, 32; *Gal.*, I, 13, et souvent. — γινώσκω, *Mat.*, XXI, 45; *J.*, VIII, 27, et souvent. — ἐπιγινώσκω, *L.*, VII, 37; XXIII, 7; *A.*, XIX, 34, etc. — εἶδον, *Mat.*, XXVII, 3, 24; *Mar.*, II, 16; *J.*, VI, 22, 24; *A.*, XII, 3; *Gal.*, II, 7, et souvent. — ἐπίσταμαι, *A.*, XV, 7; XIX, 25, etc. — εὑρίσκω, *R.*, VII, 21. — καταλαμβάνομαι, *A.*, IV, 13; X, 34. — μανθάνω, *A.*, XXIII, 27. — μιμνήσκομαι et μέμνημαι, *Mat.*, V, 23; *L.*, XVI, 25; *J.*, II, 17, etc. — μνημονεύω, *A.*, XX, 31. — οἶδα, *A.*, XVI, 3; *1 Co.*, XVI, 15; *Jude*, 5, et souvent. — ὁρῶ, *Jac.*, II, 24. — πυνθάνομαι, *A.*, XXIII, 35. — συνίημι, *Mat.*, XVI, 12; *A.*, VII, 25, etc.

b) La proposition participe s'emploie après ces verbes comme en grec classique. Voy. 317.

115. *a*) Mais, dans le N. T. du moins, la proposition participe

1. Il existe chez les écrivains classiques des exemples très rares de νομίζειν ὅτι.
2. Mais *persuader de* (= *exhorter à*) *A.*, XIII, 43.
3. Rarement avec l'accusatif et l'infinitif en grec classique.

et la proposition affirmative ne s'emploient pas indifférem-ment. En règle générale, le choix de la proposition repose sur le principe suivant :

Quand celui qui parle surprend quelqu'un faisant telle ou telle chose, ou étant dans tel ou tel état, et que la proposition dépendante exprime une perception *réelle* (de l'esprit ou des sens), cette proposition prend le verbe au participe. Mais

Quand le verbe signifiant *percevoir* (par l'esprit, ou bien par l'esprit et les sens en même temps) se ramène au sens de *se rendre compte, savoir une chose pour s'en être aperçu, comprendre, penser,* et que la proposition exprime une pensée, *un jugement,* plutôt qu'une perception *réelle,* c'est la proposition affirmative qui est employée[1]. Ainsi :

Avec ὁρῶ, *Mar.*, VIII, 24 : βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας. — *A.*, VIII, 23 : εἰς... σύνδεσμον ἀδικίας ὁρῶ σε ὄντα. Ces deux exemples expriment une perception réelle. Au contraire, dans *Jac.*, II, 24, le raisonnement se termine par cette conclusion : ὁρᾶτε ὅτι ἐξ ἔργων δικαιοῦται ἄνθρωπος καὶ οὐκ ἐκ πίστεως μόνον.

Avec εἶδον, *Mat.*, III, 7 : ἰδὼν δὲ πολλοὺς τῶν Φαρισαίων καὶ Σαδδουκαίων ἐρχομένους ἐπὶ τὸ βάπτισμα. Le verbe exprime une perception réelle. Il exprime une pensée, *Mat.*, II, 16 : τότε Ἡρῴδης ἰδὼν ὅτι ἐνεπαίχθη ὑπὸ τῶν μάγων.....

Avec οἶδα, *2 Co.*, XII, 2 : οἶδα ἄνθρωπον ἐν Χριστῷ πρὸ ἐτῶν δεκατεσσάρων... ἁρπαγέντα τὸν τοιοῦτον ἕως τρίτου οὐρανοῦ. Le verbe exprime une perception réelle, dont le sentiment se conserve et se renouvelle. Le verset suivant énonce l'acte pur et simple sous forme de jugement : καὶ οἶδα τὸν τοιοῦτον ἄνθρωπον... ὅτι ἡρπάγη εἰς τὸν παράδεισον καὶ ἤκουσεν ἄρρητα ῥήματα, *je sais que cet homme, une fois ravi au ciel, y a entendu.....*

Avec γινώσκω, *L.*, VIII, 46 : ἐγὼ γὰρ ἔγνων δύναμιν ἐξεληλυθυῖαν ἀπ' ἐμοῦ, et cf. *Mar.*, V, 30 : ὁ Ἰησοῦς ἐπιγνοὺς ἐν ἑαυτῷ τὴν ἐξ αὐτοῦ δύναμιν ἐξελθοῦσαν. Le participe exprime dans les deux passages une perception réelle, comme dans *2 Co.*, XII, 2. C'est au contraire une réflexion, un jugement, qui est exprimé *Mar.*, V,

1. CUCUEL et RIEMANN, 148 : « Au lieu du participe, on peut employer, dans le même sens, une proposition subordonnée avec ὅτι (ou ὡς) ; mais l'*infinitif* (ou l'accusatif avec l'infinitif) ne présenterait pas l'objet de la perception, etc., comme étant un *fait;* aussi la construction de ὁρᾶν, εἰδέναι, etc., avec une proposition infinitive n'est absolument pas grecque. » La distinction classique est parfaitement observée dans le N. T. Seulement la proposition affirmative avec ὅτι y équivaut, non plus à la proposition participe, mais à la proposition infinitive qui a cessé d'être couramment employée (115, c.)

29 : ἔγνω τῷ σώματι ὅτι ἴαται ἀπὸ τῆς μάστιγος. Non seulement la femme guérie le sentit, *mais elle se le dit*, comme l'indique le parfait du style direct.

Nota. — Pour les remarques de détail et les exceptions concernant l'emploi de la proposition participe, voy. 317-318.

b) En conséquence (**114**, *a;* 115) les verbes *percipiendi* dont le sens peut se réduire à celui de *penser,* de porter un jugement mental, tendent à prendre la proposition affirmative avec ὅτι.

c) Au lieu de la proposition affirmative, on trouve, mais rarement, son équivalent : la proposition infinitive. Il en est ainsi après :

ἀκούω, *je sais pour l'avoir entendu dire, J.*, XII, 18; *1 Co.*, XI, 18. — γινώσκω, *savoir, se dire à soi-même, H.*, X, 34. — κατελαβόμην, *je sais pour m'en être assuré que, A.*, XXV, 25. — οἶδα, *L.*, IV, 41 ; *1 P.*, V, 9. — ἥγημαι, *Ph.*, III, 7-8. — Voyez 318, b.

Dans tous ces exemples, le verbe exprime un acte de l'intelligence et non une perception réelle.

Cet emploi de la proposition infinitive est classique (Cucuel et Riemann, 149); mais les exemples se trouvent la plupart dans Luc et Paul, et ils sont très peu nombreux (112; 113, *b*).

d) Les verbes δείκνυμι, δηλῶ et φανερῶ (= φαίνω) prennent toujours après eux les propositions affirmative ou infinitive (Luc et Paul), et non la proposition participe, qu'ils peuvent prendre classiquement (Koch, 126, 2); ainsi *A.*, XVIII, 28; XX, 35; *2 Co.*, III, 3; *H.*, IX, 8. — Ce sont des verbes *causatifs,* ayant le sens de *faire percevoir*.

116. Les trois classes de verbes dont il vient d'être question, verbes *declarandi, existimandi* et *percipiendi,* suivent donc une seule et même règle dans le N. T. Cette règle peut s'énoncer ainsi :

Tous les verbes qui expriment un acte de l'intelligence, un jugement, comme *déclarer, dire, penser, croire, soupçonner, se rendre compte, réfléchir, espérer, savoir*, *savoir une chose pour s'en être aperçu* ou *l'avoir perçue,* sont suivis régulièrement de la proposition affirmative.

La proposition infinitive tend à être abandonnée; elle se rencontre principalement dans Paul et Luc.

Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à *unifier* la construction des trois classes de verbes dont il a été question.

Cette tendance est due à l'influence de la langue grecque familière et de la langue hébraïque.

117. La langue grecque post-classique préfère très visiblement la proposition affirmative. Sophocles (*sub verb.* ὅτι) dit en effet : « ὅτι, *que,* introduit la proposition objective après les verbes qui signifient *dire, penser, croire, savoir, entendre dire, voir, montrer,* et leurs synonymes. »

Tel était l'usage du grec post-classique pendant la période gréco-romaine, et aussi pendant la période alexandrine, comme l'indiquent les exemples des LXX que nous citerons plus bas. Cet usage se rencontrait avec celui de l'hébreu et de l'araméen, langue maternelle des écrivains du N. T. De plus, il convenait au tempérament intellectuel du Juif, qui aime à se rapprocher le plus qu'il le peut du style direct, et qui répugne à l'emploi d'une construction synthétique, telle que la proposition infinitive (22, 23, 101).

118. En hébreu :

a) Les verbes *declarandi* sont suivis d'une proposition dépendante affirmative, introduite par une particule qui équivaut à ὅτι et qui est traduite par ὅτι dans les LXX, *Gen.*, XLIV, 28 : εἴπατε ὅτι θηριόβρωτος γέγονεν. — *Job*, XXXVI, 9 et 10[1].

b) Les verbes *existimandi* sont suivis, de même, de la proposition affirmative, introduite par la même particule. Les LXX semblent avoir réagi contre l'influence de l'hébreu; cependant, on lit πιστεύω ὅτι, *Job*, IX, 16; XV, 31; *Ex.*, IV, 5. — λογίζομαι ὅτι, *1 Mac.*, VI, 9. — ὑπολαμβάνω ὅτι, *Job*, XXV, 3, etc.

c) Les verbes *percipiendi*, exprimant un acte de l'intelligence, sont suivis de la même proposition affirmative, introduite par la même particule. Les LXX suivent souvent cette construction, *Gen.*, XXII, 12 : νῦν γὰρ ἔγνων ὅτι φοβῇ σὺ τὸν θεόν, *je sais maintenant...* — *Gen.*, XXXVIII, 16 : οὐ γὰρ ἔγνω ὅτι νύμφη αὐτοῦ ἐστίν, *il ne savait pas (pour ne s'en être pas aperçu) que c'était sa fille...* — *Job*, X, 7 : οἶδας γὰρ ὅτι οὐκ ἠσέβησα. — VII, 7 : μνήσθητι οὖν ὅτι πνεῦμά μου ἡ ζωή. — *Gen.*, XLII, 2 : ἰδοὺ ἀκήκοα ὅτι ἐστὶ σῖτος ἐν Αἰγύπτῳ, et cf. *A.*, VII, 12, où Luc emploie la construction littéraire en citant ce passage : ἀκούσας δὲ Ἰακὼβ ὄντα σιτία εἰς Αἴγυπτον.

d) Mais il faut aller au fond de la question.

Le Juif ne distingue pas la pensée de la parole, quelle que soit d'ailleurs la forme de la pensée : *affirmation, réflexion, espérance, foi, supposition, perception, souvenir, connaissance,* etc. Pour lui, la pensée est la parole intérieure, comme la parole est la pensée exprimée. On le voit par les exemples suivants des LXX, *Deut.*, VIII, 17 : μὴ εἴπῃς ἐν τῇ καρδίᾳ σου, *ne va pas penser que...* — *Ps.*, IX, 27 : εἶπε γὰρ ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ... — *Esther*, VI, 6 : εἶπε δὲ ἐν ἑαυτῷ Ἀμάν, *Aman pensa...* — *Esther*, IV, 13 : Ἐσθήρ, μὴ εἴπῃς σεαυτῇ ὅτι σωθήσῃ μόνη, *ne crois pas que...* — *Gen.*, XVIII, 17,

1. Les LXX renferment relativement peu de propositions dépendantes affirmatives, à cause de la fréquence du style direct.



Dieu se parle à lui-même : ὁ δὲ Κύριος εἶπεν Οὐ μὴ κρύψω ἐγὼ... — *Ex.*, V, 19 : ἑώρων δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἑαυτοὺς ἐν κακοῖς λέγοντες. Le verbe hébraïque, traduit par λέγοντες, signifie littéralement *dire;* mais son sens, dans ce passage, est réellement celui de *penser* (Ewald, 280, *d*).

Les locutions du N. T. correspondent à celles des LXX; *Mat.*, III, 9 : μὴ δόξητε λέγειν ἐν ἑαυτοῖς. — *L.*, VII, 39 : εἶπεν ἐν ἑαυτῷ λέγων. — *Ap.*, XVIII, 7 : ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτῆς λέγει. — *Mar.*, VI, 49 : οἱ δὲ ἰδόντες αὐτὸν ἐπὶ τῆς θαλάσσης περιπατοῦντα ἔδοξαν ὅτι φάντασμά ἐστιν, καὶ ἀνέκραξαν. Il faut entendre par ἔδοξαν, non seulement qu'ils ont pensé cela, mais qu'ils l'ont dit en même temps, et cf. *Mat.*, XIV, 26 : ἐταράχθησαν λέγοντες ὅτι Φάντασμά ἐστιν καὶ...

119. La pensée, pour le Juif, se confond avec la parole. Il devait donc assimiler aux verbes *declarandi* les verbes *existimandi* et les verbes *percipiendi* (quand ces derniers exprimaient un acte de l'intelligence (115), plutôt qu'une perception), et, par là même, adopter l'usage de la langue familière qui avait déjà opéré cette assimilation.

L'assimilation des trois classes de verbes a eu lieu, et pour la *forme* de la construction dépendante, comme on l'a vu (116), et pour la syntaxe de son verbe, c'est-à-dire le choix du temps et du mode. En effet :

120. *a*) Pour le mode : la proposition dépendante affirmative prend toujours celui du style direct, que le verbe de la proposition principale soit à un temps principal ou à un temps secondaire. Par suite :

Les modes réel et irréel sont employés, ainsi que l'indicatif futur (aux modes de certitude et d'éventualité) (37, 38). — Le mode potentiel n'est pas employé (42). — L'optatif oblique ne se rencontre pas (101, 11°).

b) Classiquement : 1° le temps employé dans la proposition affirmative est celui du discours direct; 2° seulement, « après un verbe signifiant *apercevoir,* à un temps *secondaire,* on n'emploie pas, comme après un verbe signifiant *dire,* le temps du discours direct, mais le temps de la narration historique. La raison de cette différence est qu'ici l'auteur exprime une simple constatation et parle en son propre nom. » (Koch, 109, Rem. II; et 126, Rem. I; cf. Cucuel et Riemann, 96, *a,* note 1 de O. R.)

Sur le premier point, la syntaxe du N. T. s'accorde avec la syntaxe classique. Sur le second, elle en diffère; car, après un verbe signifiant *percevoir,* à un temps secondaire, on trouve dans le N. T., soit le temps du style direct, soit le temps de la narration.

120 bis. De là cette règle générale, pour le grec du N. T. : La proposition dépendante affirmative prend le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante, au style direct (99; 107, *d*). Exemples :

a) Le verbe de la proposition principale est à un temps principal; *L.*, XIII, 2 : δοκεῖτε ὅτι οἱ Γαλιλαῖοι οὗτοι ἁμαρτωλοὶ παρὰ πάντας τοὺς Γαλιλαίους ἐγένοντο; — *J.*, I, 34 : μεμαρτύρηκα ὅτι οὗτός ἐστιν ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ. — *Mat.*, XVI, 20; XXIV, 43 (mode irréel), etc.

b) Le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, et

1° Celui de la proposition affirmative est au temps du discours direct :

Après un verbe signifiant *dire* et *croire; Mar.*, VI, 14 : ἔλεγον ὅτι Ἰωάνης ὁ βαπτίζων ἐγήγερται ἐκ νεκρῶν, καὶ διὰ τοῦτο ἐνεργοῦσιν αἱ δυνάμεις ἐν αὐτῷ, et cf. *L.*, IX, 7, et *Mat.*, XIV, 2. — *Mat.*, XX, 10 : ἐλθόντες οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήμψονται. — *L.*, XXIV, 21 : ἠλπίζομεν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ μέλλων λυτροῦσθαι...

Après un verbe signifiant *percevoir, Mat.*, XXI, 45 : ἔγνωσαν ὅτι περὶ αὐτῶν λέγει. — *J.*, VI, 24 : εἶδεν ὁ ὄχλος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ἐκεῖ. — *Mat.*, XXVII, 18 : ᾔδει γὰρ ὅτι διὰ φθόνον παρέδωκαν αὐτόν. — *Mar.*, VI, 55 : ὅπου ἤκουον ὅτι ἔστιν. — *L.*, I, 22 : ἐπέγνωσαν ὅτι ὀπτασίαν ἑώρακεν. — *J.*, II, 17 : ἐμνήσθησαν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ ὅτι γεγραμμένον ἐστίν.

2° Celui de la proposition affirmative est au temps de la narration

Après un verbe signifiant *percevoir : J.*, IX, 8 : οἱ θεωροῦντες αὐτὸν τὸ πρότερον ὅτι προσαίτης ἦν, *qui savaient, pour l'avoir vu auparavant, qu'il était mendiant.* — *J.*, XVI, 19 : ἔγνω Ἰησοῦς ὅτι ἤθελον αὐτὸν ἐρωτᾷν. — *A.*, XXII, 2 : ἀκούσαντες δὲ ὅτι τῇ Ἑβραΐδι διαλέκτῳ προσεφώνει αὐτοῖς μᾶλλον παρέσχον ἡσυχίαν, et cf. IX, 38 : οἱ μαθηταὶ ἀκούσαντες ὅτι Πέτρος ἐστὶν ἐν αὐτῇ. — *Mar.*, XV, 10 : ἐγίνωσκεν γὰρ ὅτι διὰ φθόνον παραδεδώκεισαν αὐτόν, et cf. *Mat.*, XXVII, 18, cité plus haut (1°). — *A.*, XVI, 3; *Mar.*, XI, 32.

c) Le temps du discours direct et celui de la narration sont mélangés dans *J.*, VI, 22-24 : ὁ ὄχλος... εἶδον ὅτι πλοιάριον ἄλλο οὐκ ἦν ἐκεῖ εἰ μὴ ἕν, καὶ ὅτι οὐ συνεισῆλθεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ὁ Ἰησοῦς... Ὅτε οὖν εἶδεν ὁ ὄχλος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ἐκεῖ.... L'imparfait appartient au style de la narration; le présent au style direct; l'aoriste peut appartenir aux deux.

d) Dans un passage, après un verbe signifiant *dire*, on trouve le temps de la narration, *1 P.*, I, 12 : οἷς ἀπεκαλύφθη ὅτι οὐχ ἑαυτοῖς ὑμῖν δὲ διηκόνουν αὐτά, ἃ νῦν ἀνηγγέλη ὑμῖν διὰ τῶν... Cette cons-

truction se rencontre aussi chez les classiques « quand l'écrivain énonce la proposition dépendante non seulement comme une affirmation de la personne qui parle, mais comme un fait. » (Curtius, 529, 3.)

e) La syntaxe est la même dans les LXX et dans le N. T.; *Job*, XXXVI, 10 : εἶπεν ὅτι ἀποστραφήσονται ἐξ ἀδικίας. — *1 Mac.*, VI, 9 : ἐλογίσατο ὅτι ἀποθνήσκει. — *Gen.*, XIV, 14 : ἀκούσας δὲ Ἄβραμ ὅτι ᾐχμαλώτευται Λώτ. — *Gen.*, XVI, 4 : καὶ εἶδεν ὅτι ἐν γαστρὶ ἔχει. — XXXVIII, 16 : οὐ γὰρ ἔγνω ὅτι νύμφη αὐτοῦ ἐστίν. — *1 R.*, III, 8 : καὶ ἐσοφίσατο Ἠλὶ ὅτι Κύριος κέκληκε τὸ παιδάριον. — Et
Avec le temps de la narration, *Jonas*, I, 10 : ἔγνωσαν οἱ ἄνδρες ὅτι ἐκ προσώπου Κυρίου ἦν φεύγων.

121. L'emploi régulier et constant de la proposition affirmative après les verbes signifiant *dire*, *croire*, et *percevoir*; l'emploi du temps du style direct après un verbe signifiant *percevoir* à un temps secondaire; et la tendance à abandonner la proposition infinitive, usitée surtout par Luc et Paul, forment trois particularités caractéristiques de la langue du N. T.

Remarques particulières.

122. *a*) Après un verbe qui renferme en lui une idée accessoire et implicite de *déclarer*, *croire*, etc., on peut trouver une proposition affirmative dépendant de cette idée *accessoire* et coordonnée avec une proposition différente qui dépend de l'idée *principale*, *A.*, XIV, 22 : παρακαλοῦντες ἐμμένειν τῇ πίστει καὶ ὅτι διὰ πολλῶν θλίψεων δεῖ ἡμᾶς εἰσελθεῖν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ. Le verbe παρακαλεῖν exprime l'idée principale d'*exhorter*, et enferme l'idée accessoire de *déclarer*.

b) La proposition affirmative a pour équivalent la proposition infinitive; parfois l'écrivain commence par l'une et finit par l'autre, *A.*, XXVII, 10 : θεωρῶ ὅτι μετὰ ὕβρεως καὶ πολλῆς ζημίας οὐ μόνον τοῦ φορτίου καὶ τοῦ πλοίου ἀλλὰ καὶ τῶν ψυχῶν ἡμῶν μέλλειν ἔσεσθαι. — Cette anacoluthe se rencontre aussi chez les écrivains classiques.

c) Après des verbes tels que : ἀντιλέγειν (*contester*), ἀμφισβητεῖν, ἀρνεῖσθαι, etc., la proposition affirmative prend classiquement la négation οὐ (Koch, 130, 12). De même, par exception, *1 J.*, II, 22 : ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ Χριστός. — Voy. 351, *a*.

d) Parfois la proposition affirmative doit être complétée

d'après le contexte, *J.*, IV, 52-53 : ... ἔγνω οὖν ὁ πατὴρ ὅτι ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ ἐν ᾗ εἶπεν αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς **Ὁ υἱός σου ζῇ**, καὶ ἐπίστευσεν αὐτός. Suppléez : ὅτι (κομψότερον ἔσχεν) ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ κτλ.

D'autres fois, la proposition principale est à suppléer tout entière, *J.*, XI, 56 : τί δοκεῖ ὑμῖν; ὅτι οὐ μὴ ἔλθῃ εἰς τὴν ἑορτήν ; Suppléez : (δοκεῖ ὑμῖν) ὅτι οὐ μή.... ;

e) Quelques passages méritent d'être relevés :

Mar., VIII, 24 : ἀναβλέψας ἔλεγεν Βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας. On attendrait ὅτι ὡς δένδρα περιπατοῦσιν. La présence de ὁρῶ dans la phrase a amené le participe; mais voy. 179, *d*.

R., III, 8 : τί ἔτι κἀγὼ ὡς ἁμαρτωλὸς κρίνομαι, καὶ μὴ καθὼς βλασφημούμεθα [καὶ] καθώς φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν ὅτι Ποιήσωμεν τὰ κακὰ ἵνα ἔλθῃ τὰ ἀγαθά ; On devrait avoir : καὶ (τί) μή, καθὼς βλασφημούμεθα καὶ καθώς φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν, ποιήσωμεν τὰ κακὰ ἵνα ἔλθῃ τὰ ἀγαθά ; mais λέγειν a amené ὅτι *recitativum* et la citation directe qui suit : Ποιήσωμεν κτλ. La proposition indépendante interrogative s'est changée en proposition dépendante affirmative.

N. B. Pour les observations communes aux propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, voy., plus loin 133 seqq.

123. 1° La syntaxe de la proposition affirmative, dans le N. T., suit, en partie seulement, les règles de la syntaxe classique. Elle s'en écarte sur plusieurs points importants :

2° Particularités de la langue familière du N. T. : Abandon de ὡς, 108. — Emploi exclusif de ὅτι et exceptionnellement de ὡς ὅτι, 108. — Assimilation de λαλεῖν à λέγω, 109. — Les verbes δεῖκνυμι, δηλῶ et φανερῶ (= φαίνω) prennent ὅτι, et non le participe, 115, *d*. — Le verbe φάναι prend ὅτι, 111, *b*. — Verbes signifiant *croire*, suivis de la proposition affirmative, 113. — Verbes signifiant *percevoir*, suivis de la proposition affirmative, 115. — Le participe exprime la perception réelle; et la proposition affirmative, un acte de l'intelligence, 115, *a*. — Règle unique pour les trois classes de verbes signifiant *déclarer*, *croire* et *percevoir*, et tendance à unifier leur syntaxe, 116, 119, 120. — Tendance à abandonner après ces trois classes de verbes la proposition infinitive, 112, 113; cf. 115 *c*; 116. — Le mode potentiel et l'optatif oblique sont abandonnés, 120. — Après un verbe signifiant *percevoir* à un temps secondaire, le temps du style direct est employé, 120, *b*. — La proposition affirmative garde toujours le temps et le mode du style direct, 120 *bis*.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : *Locutions hébraïques* exprimant le serment suivies de ὅτι, 111, *c*. — Les trois classes de verbes signifiant *dire*, *croire* et *percevoir* prennent après eux une même particule équivalant à ὅτι, 118. — Abandon de la proposition infinitive, et adoption de la proposition affirmative, la seule dont se serve l'hébreu, 118, 119 :

Particularités de la langue littéraire : Conservation de la proposition infinitive, surtout dans Luc et Paul, 112; 113, *b*; du participe, 114. — Emploi du temps de la narration après un verbe signifiant *percevoir* à

un temps secondaire, 120 *bis*, 2°. — Emploi du temps de la narration après un verbe signifiant *dire* à un temps secondaire, 120 *bis, d.* — Emploi de la négation dans la proposition affirmative après un verbe du sens de *nier*, 122, *c*.

CHAPITRE XI

Propositions dépendantes (complétives directes) interrogatives[1].

124. La proposition *dépendante interrogative,* appelée aussi *interrogation indirecte, proposition interrogative indirecte,* exprime, soit l'ignorance de celui qui interroge autrui (47), soit l'incertitude de l'esprit qui délibère, qui s'interroge lui-même (65). — Elle est introduite par une particule ou par un relatif. — La négation est οὐ, quand la proposition est déclarative, et introduite par un relatif.

a) Classiquement, la particule est εἰ pour l'interrogation simple; et « après les verbes exprimant l'incertitude ou le doute : *demander, s'informer, se demander, ne pas savoir,* le Grec emploie toujours εἰ. » (Koch, 110). Pour l'interrogation double, on emploie : πότερον — ἤ, εἰ — ἤ, εἴτε — εἴτε.

Dans le N. T., la particule est εἰ, quand la proposition interrogative est positive; et μή, *si... ne... pas,* quand elle est négative. — L'interrogation double ne se rencontre que deux fois : avec πότερον — ἤ, *J.*, VII, 17; avec εἴτε — εἴτε, *2 Co.*, XII, 2 et 3.

b) Classiquement, « dans l'interrogation directe, on emploie τίς ainsi que les pronoms et adverbes corrélatifs commençant par π; dans l'interrogation indirecte (ou subordonnée), ὅστις, ainsi que les pronoms et adverbes corrélatifs commençant par ὁπ; toutefois, les premiers, τίς, etc., peuvent s'employer aussi dans l'interrogation indirecte. » (Koch, 79.)

Dans le N. T., la proposition dépendante interrogative est introduite par τίς, et par les adverbes et pronoms corrélatifs qui commencent par π. Il en est de même dans les LXX, en général. — En hébreu, les mêmes formes servent pour l'interrogation dépendante et indépendante.

c) En un mot, dans le N. T., la proposition dépendante interrogative est la proposition indépendante interrogative attachée à une proposition principale, sans changement, et au moyen des mêmes mots interrogatifs, εἰ, μή, τίς, πῶς, ποῦ, etc. (47-49; 91, *b;* 107, *c*).

d) On trouve quelques exemples des formes commençant par ὁπ. Ainsi : ὁποῖος, *1 Co.*, III, 13; *Gal.*, II, 6; *1 Th.*, I, 9; *Jac.*, I, 24; — ὅπως, *L.*, XXIV,

1. Curtius, 525-529, 610; Koch, 110; Cucuel et Riemann, 97; Madvig, 121, 130, 134, 137.

20. Ce sont des vestiges de la langue classique. — Cf. les LXX, 2 *Mac.*, VII, 22 (ὅπως).
Mais : ὅτι, *A.*, IX, 6; ὅπου, *Mar.*, XIV, 14, et *L.*, XXII, 11, sont des relatifs indéfinis. Dans *L.*, VI, 3, ὅποτε (Tis.) = ὅτε.

e) Dans plusieurs passages, la proposition dépendante est exclamative, *A.*, XXI, 20, etc. Il en est de même de la proposition indépendante (55).

125. D'une manière générale, on trouve la proposition interrogative : 1° après tous les verbes et toutes les expressions qui signifient *demander* et *se demander;* 2° après les verbes signifiant *dire* et *faire savoir, percevoir* et *savoir :* quand ces verbes sont employés à un temps quelconque avec négation; quand ils sont employés sous la forme d'une interrogation, qui est en réalité une négation; quand ils sont employés au mode d'irréalité; quand ils sont employés à un mode d'éventualité (futur de l'indicatif, impératif, subjonctif, infinitif final, participe final, *J.*, XXI, 19). Dans ces quatre cas, le verbe exprime l'ignorance ou l'incertitude de l'esprit, et, par là même, il enferme en lui une idée accessoire et implicite de *demande* ou de *délibération.*

Il faut remarquer aussi que la négation de la proposition principale attire après elle la proposition interrogative.

Nous donnons maintenant le tableau détaillé des différentes classes de verbes qui prennent après eux la proposition interrogative.

126. Les particules εἰ et μή introduisent l'interrogation :

a) Après les verbes signifiant *demander* ou *se demander* (125, 1°) :

βουλεύομαι, *je délibère, L.*, XIV, 31. — διαλογίζομαι (ἐν τῇ καρδίᾳ), *L.*, III, 15. — δοκιμάζω, *1 J.*, IV, 1. — ἐπερωτῶ, *L.*, XXIII, 6. — λέγω, *je demande, A.*, XXV, 20. — παρατηρῶ, *Mar.*, III, 2. — πειράζω, *2 Co.*, XIII, 5. — πυνθάνομαι, *A.*, XI, 18. — σκοπῶ, *L.*, XI, 35. — ψηφίζω, *je calcule (si), L.*, XIV, 28.

b) Après les verbes signifiant *dire, percevoir* et *savoir,* employés avec négation ou aux modes d'éventualité (125, 2°) :

οὐκ οἶδα, *J.*, IX, 25. — τί οἶδα, *1 Co.*, VII, 16. — οὐκ ἤκουσα, *A.*, XIX, 2. — κρίνατε εἰ, *A.*, IV, 19. — ἴδωμεν εἰ, *Mat.*, XXVII, 49. — ἵνα εἴπῃς εἰ, *Mat.*, XXVI, 63. — ἵνα γνῷ εἰ, *2 Co.*, II, 9.

c) Après la première partie de la phrase, quand elle enferme une idée latente d'incertitude et de délibération, et que le sujet



agit *pour savoir si, pour essayer si* (Koch, 110, 3, et Rem. I; Cucuel et Riemann, 97, Rem. II). Cf. 136 et 158.

Classiquement, la proposition interrogative est introduite, dans ce cas particulier, par ἐάν avec le subjonctif ou εἰ avec l'optatif. Dans le N. T., elle est assimilée complètement à la proposition interrogative ordinaire, et introduite par εἰ et μή; le verbe est au mode réel, et éventuel : futur ou subjonctif aoriste de délibération. Elle se trouve : *Mar.*, XI, 13; *Gal.*, II, 2; *Ph.*, III, 12; *1 Th.*, III, 5. — Cf. Goodwin, 680.

L'usage est le même dans les LXX, *Nom.*, XXII, 11 : καὶ νῦν δεῦρο ἄρασαί μοι αὐτόν, εἰ ἄρα δυνήσομαι πατάξαι αὐτόν. — *1 Mac.*, IV, 10 : βοήσωμεν εἰς τὸν οὐρανόν, εἴ πως ἐλεήσει ἡμᾶς.

d) La *forme* de toutes les propositions interrogatives a été *unifiée* dans le N. T. On verra qu'il en est de même de leur syntaxe (130).

e) La proposition interrogative introduite par εἰ était originairement une proposition conditionnelle. L'une peut se convertir en l'autre, dans certains cas; ainsi *L.*, XXII, 67 : εἰ σὺ εἶ ὁ Χριστός, εἰπὸν ἡμῖν, et, en changeant de place, la proposition conditionnelle devient interrogative, *Mat.*, XXVI, 63 : ἐξορκίζω σε... ἵνα ἡμῖν εἴπῃς εἰ σὺ εἶ ὁ Χριστός.

f) Lorsque la proposition interrogative prend son verbe à un mode éventuel, elle contient par là même une idée de finalité, et elle est très voisine, dans certains cas, d'une proposition finale (5 et 62). Ainsi, *Ph.*, III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω. — *A.*, VIII, 22, Pierre dit à Simon : δεήθητι τοῦ Κυρίου εἰ ἄρα ἀφεθήσεταί σοι ἡ ἐπίνοια τῆς καρδίας σου, et Simon répond (v. 24) : δεήθητε ὑμεῖς ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τὸν Κύριον ὅπως μηδὲν ἐπέλθῃ ἐπ' ἐμὲ ὧν εἰρήκατε. — *Mat.*, XV, 32 et cf. *L.*, XI, 6.

Ce rapport entre les deux espèces de propositions existe aussi dans les LXX. Schleusner (*sub ver.* εἴ πως) dit en effet : « Aquila εἴπως ἐκτραπῶσιν, *ut confundantur*...; εἴπως alias etiam significat *ut*. Vid. *1 Mac.*, IV, 10; *Ph.*, III, 12. Sic et *houlaï* (particula hebraïca = εἰ), quod alias significat *si forte*, significat aliquando *ut*, et ἵνα *redditur*, *Ex.*, XXXII, 30, » où on lit : ἀναβήσομαι πρὸς τὸν θεὸν ἵνα ἐξιλάσωμαι περὶ τῆς ἁμαρτίας ὑμῶν.

127. Les pronoms et adverbes relatifs introduisent l'interrogation :

a) Après les verbes qui signifient *demander* et *se demander*, ou qui contiennent cette idée (125, 1°) : βάλλω κλῆρον, *Mar.*, XV, 24. — λάχωμεν, *tirons au sort*, *J.*, XIX, 24. — ἐπερωτῶ, *A.*, XXIII, 34. — ἐρωτῶ, *J.*, XVIII, 21. — πυνθάνομαι, *Mat.*, II, 4. — ἐννεύω, *L.*, I, 62. — εἰπέ, *demande*, *J.*, XIII, 24. — διαλέγομαι, *Mar.*, IX, 34. — διαλαλῶ, *L.*, VI, 11. — διαπορῶ, *A.*, V, 24. — συλλαλῶ, *L.*, XXII, 4. — τάραχός ἐστι, *A.*, XII, 18. — γίνεται φιλονεικία, *L.*, XXII, 24. — ζητῶ, *Mar.*, XI, 18. — συνζητῶ, *Mar.*, IX, 10. — ἐξετάζω,

Mat., X, 11. — ἐραυνῶ, *1 P.*, I, 11. — δοκιμάζω, *R.*, XII, 2. — οὐδέν μοι διαφέρει, *Gal.*, II, 6 (= *je ne m'inquiète pas*). — οὐχ εὑρίσκω (= *je ne sais, je me demande*), *L.*, V, 19. — οὐκ ἔχω (= *je n'ai pas, je ne sais, je me demande*), *Mat.*, XV, 32, etc.

b) Après les verbes signifiant *donner, fournir, avoir*, et les verbes signifiant *dire, faire savoir, percevoir* et *savoir;* quand ces verbes sont employés avec négation, interrogation, au mode irréel, ou au mode éventuel (125, 2°) : ἑτοίμασον (*prépare*, ou *donne*), *L.*, XVII, 8. — ὅπως σχῶ, *A.*, XXV, 26. — ἔχειν (infinitif final, mode éventuel), *H.*, VIII, 3. — δοθήσεται, *Mat.*, X, 19. — οὐ γνωρίζω, *Ph.*, I, 22 (WH). — οὐ φανερῶ, *1 J.*, III, 2. — γινώσκετε, *savez-vous, comprenez-vous? J.*, XIII, 12. — εἰ δὲ ἐγνώκειτε (τί ἐστιν...), mode irréel, *Mat.*, XII, 7, et cf. *L.*, VII, 39; *J.*, IV, 10, etc. — οὐ μὴ γνῷς, *Ap.*, III, 3. — βουλόμενος γνῶναι, *A.*, XXII, 30. — σημαίνων, *en voulant indiquer, pour indiquer*, *J.*, XXI, 19. — φωτίσαι, infinitif final, *Eph.*, III, 9. — ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι, *Eph.*, III, 18. — ἐπιλανθάνομαι, *j'oublie* (= *je ne sais pas*), *Jac.*, I, 24. — οὐ λέγω, ἐρῶ, ὑποδείξω, εἰπέ (*dis*), γνωρῖσαι (infinitif final), οὐκ ἀναγινώσκω, οὐκ οἶδα, οὐκ ἐπίσταμαι, οὐ νοῶ, οὐκ ἀκούω, μάθετε, βλέπετε, ἀκούσατε, ἵνα γνοῖ, ἵνα εἴδητε, (ἦλθον) ἰδεῖν, εἰς τὸ εἰδέναι, etc.

c) Ils introduisent l'exclamation dans *A.*, XXI, 20; *H.*, VII, 4; *Mar.*, XV, 4 (et cf. *Mat.*, XXVII, 13).

128. *a*) Après les verbes qui signifient *déclarer, faire connaître, percevoir* et *savoir* et, d'une manière générale, après tous les verbes qui n'expriment pas directement et par eux-mêmes l'interrogation, on rencontre tantôt la proposition relative et tantôt la proposition interrogative, suivant la manière dont celui qui parle conçoit et présente la pensée. Ainsi : *Mat.*, XV, 32 : οὐκ ἔχουσιν τί φάγωσιν (= *ils ne savent que manger*), et cf. *L.*, XI, 6 : οὐκ ἔχω ὃ παραθήσω αὐτῷ (= *je n'ai rien à lui servir*). — *Mat.*, XII, 3 : οὐκ ἀνέγνωτε τί ἐποίησεν Δαυεὶδ...; et cf. *L.*, VI, 3 : οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυεὶδ... ; — *Mat.*, X, 19 : δοθήσεται γὰρ ὑμῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ τί λαλήσητε, et cf. *L.*, XII, 12 : τὸ γὰρ ἅγιον πνεῦμα διδάξει ὑμᾶς ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ ἃ δεῖ εἰπεῖν (et cf. *A.*, IX, 6.) — *A.*, XXII, 24, et cf. XXIII, 28; *L.*, XXIV, 35, et cf. *A.*, XII, 17. — *L.*, XVI, 4; *Mar.*, I, 24. — Etc.

Le tour interrogatif est plus vif.

b) Après les mêmes verbes, on rencontre tantôt la proposition interrogative et tantôt la proposition relative introduite par les relatifs indéfinis ὡς, οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὅπου, et une fois ὅτι, *tout*

ce que (*A.*, IX, 6). Ces relatifs signifient : ὡς, *comment* et *la manière dont;* οἷος, *quel,* et *celui que;* ὅσος, *combien de, quel grand,* et *les nombreux... que, le grand... que;* ἥλικος *quel grand,* et *le grand que;* ὅπου, *où,* et *l'endroit où.* Ainsi *Mat.*, X, 19 : δοθήσεται γὰρ ὑμῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ τί λαλήσητε, et cf. *A.*, IX, 6 : λαληθήσεταί σοι ὅτι σε δεῖ ποιεῖν. — *Mar.*, XV, 47 : ἐθεώρουν ποῦ τέθειται, et cf. *L.*, XXIII, 55 : ἐθεάσαντο τὸ μνημεῖον καὶ ὡς ἐτέθη τὸ σῶμα αὐτοῦ. — *Mar.*, II, 25-26 : οὐδέποτε ἀνέγνωτε τί ἐποίησεν Δαυεὶδ..., πῶς εἰσῆλθεν, et cf. *L.*, VI, 3-4 : οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυεὶδ.., ὡς εἰσῆλθεν, — *L.*, VIII, 36 : ἀπήγγειλαν δὲ αὐτοῖς οἱ ἰδόντες πῶς ἐσώθη ὁ δαιμονισθείς, et cf. VIII, 47 : δι' ἣν αἰτίαν ἥψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραχρῆμα. — *H.*, VIII, 3, et cf. *Col.*, II, 1[1].

129. Nous avons dit que la négation de la proposition principale attirait après elle la *forme* interrogative (125), et nous en avons donné des exemples. La forme interrogative est surtout fréquente après les verbes du sens de *je ne dis pas, je ne sais pas, je n'ai pas,* expressions qui enferment en elles une idée d'ignorance, d'incertitude, de doute.

Il en est de même dans les LXX, où l'on trouve des constructions telles que les suivantes, *Ps.*, XXXIX, 6 : καὶ τοῖς διαλογισμοῖς σου οὐκ ἔστι τίς ὁμοιωθήσεταί σοι. — *Ps.*, LV, 12 : ἐπὶ τῷ θεῷ ἤλπισα, οὐ φοβηθήσομαι τί ποιήσει μοι ἄνθρωπος.

130. Classiquement (Koch, 110; Curtius, 525, etc.) :

a) Après un temps principal, le mode de l'interrogation directe doit être maintenu dans la proposition interrogative. Il en est de même dans le N. T.

Après un temps secondaire, « l'indicatif au mode réel et le subjonctif délibératif de l'interrogation directe peuvent être remplacés par l'optatif oblique. Très souvent, cependant, l'indicatif est maintenu, aussi bien que le subjonctif délibératif, au lieu duquel on trouve aussi l'indicatif futur. Le mode potentiel et le mode irréel restent invariables. » Le temps aussi reste invariable.

Dans le N. T., après un temps secondaire, la proposition

1. Après les verbes signifiant *dire* et *faire connaître,* etc., Luc et Paul emploient ὡς de préférence à πῶς.

Comp. entre eux les exemples suivants : *Mar.*, VI, 30 : ἀπήγγειλαν αὐτῷ πάντα ὅσα ἐποίησαν. — *L.*, IX, 10 : διηγήσαντο αὐτῷ ὅσα ἐποίησαν. — *L.*, XVIII, 37 : ἀπήγγειλαν δὲ αὐτῷ ὅτι Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος παρέρχεται. — *L.*, VIII, 47 : ἡ γυνὴ... προσπεσοῦσα αὐτῷ δι' ἣν αἰτίαν ἥψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραχρῆμα. — *L.*, VIII, 36 : ἀπήγγειλαν δὲ αὐτοῖς οἱ ἰδόντες πῶς ἐσώθη ὁ δαιμονισθείς.

interrogative garde le temps et le mode de l'interrogation directe. De là, cette règle unique (cf. 99 ; 107, *d ;* cf. 120 *bis*) :

b) La proposition dépendante interrogative prend le temps et le mode qu'elle aurait si elle était indépendante.

La syntaxe de la proposition interrogative a été unifiée dans le N. T.

c) Le verbe de la proposition interrogative est au mode réel (et irréel) ; au mode éventuel ; et, exceptionnellement, au mode potentiel.

d) Il existe aussi des exemples de l'optatif oblique, mais dans Luc seul.

Exemples :

1° Le verbe de la proposition principale est à un temps principal.

Mat., XXVII, 49 : ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλείας. — *L.*, XIV, 31 : βουλεύσεται εἰ δυνατός ἐστιν... — *L.*, XI, 35 : σκόπει οὖν μὴ τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστιν. — *J.*, VIII, 14 : οἶδα πόθεν ἦλθον καὶ ποῦ ὑπάγω. — *Ap.*, III, 3 : οὐ μὴ γνῷς ποίαν ὥραν ἥξω ἐπὶ σέ. — *Mat.*, VI, 25 : μὴ μεριμνᾶτε τῇ ψυχῇ ὑμῶν τί φάγητε, et cf. v. 31. — *Ph.*, III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω. — *L.*, XII, 36 : ... ὅμοιοι ἀνθρώποις προσδεχομένοις τὸν κύριον πότε ἀναλύσῃ ἐκ τῶν γάμων (subj. délibératif). — *R.*, I, 10 (et cf. *A.*, VIII, 22) : δεόμενος εἴ πως ἤδη ποτὲ εὐοδωθήσομαι ἐν τῷ θελήματι...

Avec mélange du mode réel et du mode éventuel (subj. délibératif), *1 Th.*, III, 5 : ἔπεμψα (= πέμπω) εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν, μήπως ἐπείρασεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν, *pour voir si le Tentateur ne vous a pas mis* (ou *ne vous aurait mis*) *à l'épreuve, et si notre peine ne sera pas* (ou *ne serait pas*) *perdue*. (Sur le sens des temps, voy. 68, *b* ; 69).

Dans les LXX, *1 R.*, XXI, 8 : ἴδε εἰ ἔστιν ἐνταῦθα ὑπὸ τὴν χεῖρά σου δόρυ. — *Gen.*, XLII, 16 : ὑμεῖς δὲ ἀπάχθητε ἕως τοῦ φανερὰ γενέσθαι τὰ ῥήματα ὑμῶν, εἰ ἀληθεύετε ἢ οὔ. — *1 Mac.*, IV, 10 : καὶ νῦν βοήσωμεν εἰς τὸν οὐρανόν, εἴ πως ἐλεήσει ἡμᾶς. — *Jér. Lam.*, III, 29 (v. l.) : θήσει ἐν κονιορτῷ τὸ στόμα αὐτοῦ, εἴποτε ᾖ ἐλπίς. — *Jon.*, I, 8 ; *Job*, II, 9 ; *Susan.*, 54.

2° Le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire.

Mar., XV, 44 : ἐπερώτησεν αὐτὸν εἰ ἤδη ἀπέθανεν. — *A.*, X, 18 : ἐπύθοντο εἰ Σίμων... ἐνθάδε ξενίζεται. — *Mat.*, II, 4 : ἐπυνθάνετο παρ' αὐτῶν ποῦ ὁ Χριστὸς γεννᾶται (= *devait naître*). — *Mar.*, XV, 47 : ἐθεώρουν ποῦ τέθειται. — *Mar.*, XI, 13 : ἦλθεν εἰ ἄρα τι εὑρήσει ἐν αὐτῇ, *pour voir s'il y trouverait*.

Avec mélange du mode réel et du mode éventuel (subj. déli-

bératif), *Gal.*, II, 2 : ἀνεθέμην αὐτοῖς τὸ εὐαγγέλιον ὃ κηρύσσω ἐν τοῖς ἔθνεσιν, κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσιν, μή πως εἰς κενὸν τρέχω ἢ ἔδραμον, *pour voir si mes fatigues seraient perdues ou l'étaient* (*déjà*), et cf. plus haut *1 Th.*, III, 5, ainsi que les renvois.

Dans les LXX, *Esther*, IV, 14 : καὶ τίς εἶδεν εἰ εἰς τὸν καιρὸν τοῦτον ἐβασίλευσας ; — *Jug.*, XIII, 6 : οὐκ ἠρώτησα αὐτὸν πόθεν ἐστί.

131. *a*) Le mode potentiel du style direct se rencontre dans les passages suivants, chez Luc, après un temps secondaire, comme en grec classique.

L., I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό. Discours direct : τί ἂν θέλοις, ὁ πατήρ, καλεῖσθαι αὐτό; — *A.*, V, 24 : διηπόρουν περὶ αὐτῶν τί ἂν γένοιτο τοῦτο. — *L.*, VI, 11 ; IX, 46 ; XV, 26 ; *A.*, X, 17.

L'interrogation avec le mode potentiel est beaucoup plus réservée dans la forme que l'interrogation avec l'indicatif; cf. *A.*, XVII, 18; *L.*, IX, 46; et XXII, 24. — Cf. 41 et 69.

b) On lit, *2 Tim.*, II, 24-26 : δοῦλον δὲ Κυρίου οὐ δεῖ μάχεσθαι, ἀλλὰ ἤπιον εἶναι πρὸς πάντας, διδακτικόν, ἀνεξίκακον, ἐν πραΰτητι παιδεύοντα τοὺς ἀντιδιατεθεμένους, μήποτε δώῃ αὐτοῖς ὁ θεὸς μετάνοιαν εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας, καὶ ἀνανήψωσιν ἐκ τῆς τοῦ διαβόλου παγίδος.

Au lieu de l'optatif δώῃ, les manuscrits offrent les variantes autorisées δώῃ et δῷ. La forme δῷ est classique. La forme δώῃ (subjonctif) est ionienne. Mais, puisque l'on admet dans le N. T. la forme δοῖ (*Mar.*, XIV, 10), également ionienne, on peut aussi admettre δώῃ. Cf. *C. I. A.*, 73, où l'on a la forme asiatique παραδοῖ transcrite en attique (n° 74) par παραδῶι (voy. *Introd.*, X). Enfin, la forme originale a pu être δωι, devenue par itacisme δωη, transformée tantôt en δώῃ et tantôt en δώῃ. Le subjonctif ἀνανήψωσιν favorise aussi l'adoption de δῷ ou de δώῃ. Au point de vue de la syntaxe, l'emploi de l'optatif après un temps principal et irrégulier.

c) Cependant nous croyons que la leçon δώῃ, optatif de forme post-classique, doit être conservée.

D'abord, l'emploi de l'optatif après un verbe à un temps principal se rencontre chez les auteurs post-classiques (Madvig, 130, *a*, Rem., note 1; il renvoie à Strabon, VI, 2, 8; Plutarque, Lucien, Pausanias), et, dans certains cas, chez les auteurs classiques (Goodwin, 676, 700), Puis, dans le passage de Paul, l'optatif est employé dans son sens propre, pour exprimer une supposition considérée dans sa possibilité (subjective) pure et simple ; il est fait abstraction de toute idée de condition et par suite la particule ἄν est supprimée. Le sens est celui-ci : *pour voir si Dieu ne leur donnerait pas un sentiment de repentir, et si dans ce cas* (καί) *ils ne reviendront pas à la raison.*

Cet emploi de l'optatif se retrouve dans les LXX, avec le même sens, et après un temps principal, *1 R.*, XIV, 6 : καὶ εἶπεν Ἰωνάθαν πρὸς τὸ παιδάριον.., Δεῦρο διαβῶμεν εἰς Μεσσὰβ τῶν ἀπεριτμήτων τούτων, εἴ τι ποιήσαι Κύριος ἡμῖν, *pour voir si par hasard Dieu nous favoriserait.* — *2 R.*, XVI, 11-

12 : καὶ εἶπε Δαυὶδ πρὸς Ἀβεσσὰ καὶ πρὸς πάντας τοὺς παῖδας αὐτοῦ... Ἄφετε αὐτὸν καταρᾶσθαι, ὅτι εἶπεν αὐτῷ Κύριος· εἴπως ἴδοι Κύριος ἐν τῇ ταπεινώσει μου, καὶ ἐπιστρέψει μοι ἀγαθά, *pour voir si par hasard Dieu considérerait mon humiliation, et dans ce cas* (καί) *il me rendra le bien en échange*...

Pour l'exemple de Paul, si l'on suppose que les contradicteurs se repentent, on peut *s'attendre* qu'ils reviendront à la raison; d'où le subjonctif (éventuel) ἀνανήψωσιν pour exprimer cet acte éventuel. Cet emploi du mode éventuel après l'optatif est légèrement hébraïsant. En hébreu, lorsque l'on a fait une supposition, la conséquence probable de l'acte supposé s'exprime par le temps correspondant à notre futur; d'où le futur ἐπιστρέψει dans *2 R.*, XVI, 11-12. — Voy. 10, et 154, *b*.

131 bis. Classiquement, après un verbe à un temps secondaire, l'indicatif au mode réel peut être remplacé par l'optatif oblique correspondant; le subjonctif aoriste et le futur délibératifs peuvent être remplacés par l'optatif aoriste oblique. Il en est de même dans le N. T. :

L., I, 29 : διελογίζετο ποταπὸς εἴη ὁ ἀσπασμὸς οὗτος. — *L.*, III, 15; VIII, 9; XVIII, 36; XXII, 23; *A.*, XVII, 11; XX, 16; XXI, 33; XXV, 16, 20; XXVII, 12, 39.

A., XVII, 26-27 : ἐποίησέν τε ἐξ ἑνὸς πᾶν ἔθνος ἀνθρώπων κατοικεῖν ἐπὶ παντὸς προσώπου τῆς γῆς..., ζητεῖν τὸν θεὸν εἰ ἄρα γε ψηλαφήσειαν αὐτὸν καὶ εὕροιεν. L'optatif oblique remplace le futur ou le subjonctif de délibération.

L'optatif oblique et l'indicatif du style direct sont mélangés, comme chez les classiques, dans l'exemple suivant, *A.*, XXI, 33 : ἐπυνθάνετο τίς εἴη καὶ τί ἐστιν πεποιηκώς.

Les exemples de l'optatif au mode potentiel et de l'optatif oblique se rencontrent tous dans Luc. Ce sont deux restes de la langue littéraire (cf. 101, 11°).

L'optatif, dans la proposition interrogative, ne se trouve que dans Luc, et Paul (?)

Remarques particulières.

132. *a*) Il est parfois difficile de décider si l'interrogation est dépendante ou indépendante, *L.*, VI, 9 : ἐπερωτῶ ὑμᾶς εἰ ἔξεστιν τῷ σαββάτῳ ἀγαθοποιῆσαι, ou Εἰ ἔξεστιν...; — *A.*, V, 8; XIII, 25, etc.

La vivacité du style dans le N. T. ferait préférer l'interrogation indépendante.

b) La proposition interrogative est souvent précédée, dans Luc et dans Paul, de l'article neutre τό, *L.*, XXII, 2 : καὶ ἐζήτουν

οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ γραμματεῖς τὸ πῶς ἀνέλωσιν αὐτόν. — *L.*, I, 62; IX, 46, etc.; *A.*, IV, 21; XXII, 30; *R.*, VIII, 26; *1 Th.*, IV, 1. — Cet usage est classique; l'article fait de la proposition un substantif composé exprimant une seule idée.

c) La proposition principale peut être supprimée, et à suppléer d'après le contexte (59, 105, 122, *d*):

Mat., XXVI, 50 : ὁ δὲ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ Ἑταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει. Suppléez οἶδα, et entendez : (*ton baiser ne me trompe pas; je sais*) *pourquoi tu es ici.* — *Mar.*, XIV, 36 : παρένεγκε τὸ ποτήριον τοῦτο ἀπ' ἐμοῦ· ἀλλ' οὐ τί ἐγὼ θέλω, ἀλλὰ τί σύ. On pourrait suppléer γενήσεται ou ποιήσεις, en donnant au futur le sens de l'impératif (75), et la négation expliquerait la forme interrogative (129). Il vaut mieux suppléer αἰτοῦμαι, dont l'idée est contenue dans le verbe précédent προσηύχετο, et qui explique mieux la forme interrogative de la proposition dépendante. Mais pour *Mat.*, XXVI, 39, suppléez γενήσεται (= l'impératif) devant ὡς.

d) On trouve dans le N. T. un exemple sûr de deux interrogations fondues ensemble. Deux passages seulement sont à considérer (cf. 57, *a*) :

Mar., XV, 24 : διαμερίζονται τὰ ἱμάτια αὐτοῦ βάλλοντες κλῆρον ἐπ' αὐτὰ τίς τί ἄρῃ, *ce que chacun prendrait.* Sur cette expression et ce sens de τίς, voy. le *Thesaurus, sub ver.* τίς, col. 2227, B-C; EUSTAT., *ad Odyss.*, III, 224; PHILOSTR., *Vit. Apoll.*, III, 24, 1 : ἀναμανθάνοντες τίς τί ἄγοι, *explorantes quid quisque veheret;* et cf. *J.*, XIX, 23 — *L.*, XIX, 15 : ... ἵνα γνοῖ τίς τί διεπραγματεύσατο (Ti.). Mais WH. lisent : ἵνα γνοῖ τί διεπραγματεύσαντο.

Observations communes aux propositions affirmatives et interrogatives.

133. Des rapports étroits unissent entre elles la proposition affirmative, la proposition interrogative, et la proposition relative, après les verbes signifiant *percevoir, savoir, faire connaître* (cf. 128, *b*, et la note; et KOCH, 110, Rem. II.)

A., IX, 27 : διηγήσατο αὐτοῖς πῶς ἐν τῇ ὁδῷ εἶδεν τὸν Κύριον καὶ ὅτι ἐλάλησεν αὐτῷ καὶ πῶς ἐν Δαμασκῷ ἐπαρρησιάσατο. — *2 Th.*, III, 7 : οἴδατε πῶς δεῖ μιμεῖσθαι ἡμᾶς, ὅτι οὐκ ἠτακτήσαμεν ἐν ὑμῖν. — *A.*, XX, 18-20 : ὑμεῖς ἐπίστασθε... πῶς μεθ' ὑμῶν τὸν πάντα χρόνον ἐγενόμην.., ὡς οὐδὲν ὑπεστειλάμην τῶν συμφερόντων. — *L.*, IX, 33 : μὴ εἰδὼς ὃ λέγει, et cf. *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῇ. — *L.*, XXII, 60 : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις, et cf. XXIII, 34 : οὐ γὰρ οἴδασιν τί ποιοῦσιν.

Par suite, les propositions interrogative et relative peuvent être mélangées (conf. Lobeck *ad Phrynich.*, p. 57), *1 Tim.*, I, 7 : μὴ νοοῦντες μήτε ἃ λέγουσιν μήτε περὶ τίνων διαβεβαιοῦνται.

Ces exemples montrent qu'après les verbes dont il est question, la forme de la proposition suit la mobilité d'imagination de l'écrivain.

134. *a*) Classiquement, après les verbes signifiant *percevoir* à un temps secondaire, la proposition affirmative prend le temps de la narration, imparfait ou plus-que-parfait. Dans le N. T., le temps du style direct est plus fréquent que le temps de la narration (cf. 120, 1° et 2°).

b) Il en est de même pour la proposition interrogative, *Mar.*, XV, 47 ; *L.*, IX, 33, etc.

c) Cependant on trouve aussi le temps de la narration (cf. 120, 2°) :

L., XIV, 7 : ἔλεγεν δὲ πρὸς τοὺς κεκλημένους παραβολήν, ἐπέχων πῶς τὰς πρωτοκλισίας ἐξελέγοντο (ἐπέχων = καὶ ἐπεῖχεν), et cf. au contraire *Mar.*, XII, 41 : ἐθεώρει πῶς ὁ ὄχλος βάλλει... — *J.*, VI, 6 : αὐτὸς γὰρ ᾔδει τί ἔμελλεν ποιεῖν. — *A.*, XIX, 32 : καὶ οἱ πλείους οὐκ ᾔδεισαν τίνος ἕνεκα συνεληλύθεισαν. — *J.*, II, 25; X, 6; XII, 33; *Jac.*, I, 24; *1 P.*, I, 11.

d) Le temps du style direct est passé de la proposition interrogative dans la proposition relative (133) :

Mar., V, 33 : ἡ δὲ γυνὴ φοβηθεῖσα..., εἰδυῖα ὃ γέγονεν αὐτῇ, ἦλθεν. — *L.*, IX, 33 : μὴ εἰδὼς ὃ λέγει. Et souvent.

Voy. d'ailleurs, pour la variation de la forme de la proposition dépendante et celle des temps, Koch, 110, Rem. II; Madvig, 24, d, note 1; et surtout Goodwin, 691.

135. Après un verbe principal à un temps secondaire :

a) L'indicatif présent du grec se rend par notre imparfait, *L.*, XXIV, 21 : ἠλπίζομεν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ μέλλων..., *nous espérions que c'était lui...* — *Mat.*, II, 4 : ἐπυνθάνετο παρ' αὐτῶν ποῦ ὁ Χριστὸς γεννᾶται, *il demanda où le Messie devait naître.*

b) L'aoriste et le parfait correspondent à notre plus-que-parfait, *Mar.*, VI, 14 : ἔλεγον ὅτι Ἰωάνης ὁ βαπτίζων ἐγήγερται, *on disait que Jean le Baptiseur était ressuscité.* — *L.*, VIII, 47 : δι' ἣν αἰτίαν ἥψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραχρῆμα..., *pourquoi elle l'avait touché...*

c) Le futur et le subjonctif aoriste (délibératifs et éventuels) correspondent à notre conditionnel présent, *Mat.*, XX, 10 : ἐλθόντες οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήμψονται, *ils crurent qu'ils recevraient davantage.* — *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῇ, *il ne savait pas* (*en commençant de parler*) *ce qu'il dirait.*

136. La proposition dépendante, affirmative ou interrogative, est souvent épexégétique (33) :

L., VII, 39 : ... ἐγίνωσκεν ἂν τίς καὶ ποταπὴ ἡ γυνὴ ἥτις ἅπτεται αὐτοῦ, ὅτι ἁμαρτωλός ἐστιν. — *Jac.*, V, 11 : τὸ τέλος Κυρίου εἴδετε ὅτι πολύσπλαγχνός ἐστιν ὁ Κύριος. Les mots ὅτι — Κύριος sont une épexégèse de τὸ τέλος. — *2 Co.*, II, 9 : ... ἵνα γνῶ τὴν δοκιμὴν ὑμῶν, εἰ εἰς πάντα ὑπήκοοί ἐστε. — *Mar.*, XIV, 72; *A.*, XI, 16; XXVI, 22-23; *R.*, XI, 2; *1 Co.*, VII, 26; *Ph.*, I, 27; *1 J.*, III, 16; *Jude*, 17-18. — Dans les LXX, *Gen.*, XLII, 16.

Les propositions introduites par εἰ ou μή, *pour savoir si, pour essayer si* (126, *b*), sont des propositions épexégétiques.

137. Par anticipation ou prolepse, la proposition principale contient souvent, comme complément, un nom ou un pronom qui aurait dû être le sujet ou le complément du verbe de la proposition dépendante affirmative ou interrogative, comme en grec classique :

Sujet. — *J.*, IX, 8 : οἱ θεωροῦντες αὐτὸν τὸ πρότερον ὅτι προσαίτης ἦν. — *1 J.*, IV, 3 : καὶ τοῦτό ἐστιν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου ὃ ἀκηκόατε ὅτι ἔρχεται. — *2 Co.*, XIII, 5 : ἑαυτοὺς πειράζετε εἰ ἐστὲ ἐν τῇ πίστει. — *Mar.*, I, 24; *L.*, III, 15; XII, 36; *J.*, XIX, 24; *A.*, X, 37 (τὸ ῥῆμα.., ὡς κτλ.); *Apoc.*, XVII, 8.

Complément. — *J.*, XVI, 4 : ταῦτα λελάληκα ὑμῖν ἵνα, ὅταν ἔλθῃ ἡ ὥρα αὐτῶν, μνημονεύητε αὐτῶν ὅτι ἐγὼ εἶπον ὑμῖν. — *L.*, XXIV, 7; *2 Co.*, XIII, 5.

138. La proposition dépendante complétive, affirmative ou interrogative, équivaut à un substantif complément direct (90), avec lequel elle peut se trouver coordonnée :

1 Th., III, 6 : ... εὐαγγελισαμένου ἡμῖν τὴν πίστιν καὶ τὴν ἀγάπην ὑμῶν καὶ ὅτι ἔχετε μνείαν ἡμῶν. — *J.*, IV, 10 : εἰ ᾔδεις τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ καὶ τίς ἐστιν ὁ λέγων σοι. — *L.*, XXIV, 18-20.

139. Dans le N. T. il y a eu unification complète de la syntaxe des propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, au point de vue de l'emploi des temps et des modes.

140. 1° La syntaxe de la proposition dépendante interrogative, dans le N. T., suit partiellement les règles de la syntaxe classique.

2° Elle présente un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : La particule μή introduit l'interrogation négative, 124, *a*. — Les particules qui servent pour l'interrogation double sont presque complètement abandonnées, 124, *a*. — Les formes pronominales commençant par ὁπ sont abandonnées presque complètement, et les formes de l'interrogation directe commençant par π presque seules employées, 124, *b*. — Abandon de ἐάν avec le subjonctif et de εἰ avec l'optatif, pour introduire l'interrogation épexégé-

tique ; adoption de εἰ et de μή comme pour la proposition interrogative ordinaire, 126, *c*. — Unification de la forme de toutes les propositions interrogatives, 126, *d*. — La négation dans la proposition principale attire après elle la forme interrogative, 129. — La proposition interrogative *garde toujours* le temps et le mode du style direct, 130, *a*. — Emploi de l'optatif sans ἄν comme mode de possibilité et mélange de ce mode avec le mode d'éventualité, 131, *b* et *c*. — Abandon de l'optatif oblique et du mode potentiel, 131 *bis*. — Suppression de la proposition principale, 132, *c*. — Les écrivains du N. T., évitent de fondre ensemble plusieurs interrogations, 132, *d*. — Rapports entre les propositions affirmatives, interrogatives, et relatives, 133, 134. — Emploi du style direct dans la proposition interrogative après les verbes signifiant *percevoir* à un temps secondaire, 134, *b*. — Unification de la syntaxe des temps et des modes pour les propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, 139 ;

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : En grec comme en hébreu, les mêmes formes pronominales servent pour l'interrogation dépendante et l'interrogation indépendante, 124, *b*. — Influence de l'hébreu sur le mélange des modes de possibilité pure et d'éventualité, 131, *c* ;

Particularités de la langue littéraire : Quelques exemples des particules de l'interrogation double, 124, *a*. — Quelques exemples de formes pronominales commençant par ὁπ, 124, *d*. — Exemples très rares du mode potentiel, 131, *a*. — Quelques exemples de l'optatif oblique dans Luc, 131 *bis*. — L'optatif n'existe que dans Luc et Paul, 131 *bis*. — Emploi de l'article neutre devant la proposition interrogative dans Luc et Paul, 132, *b*. — Exemples très rares de deux interrogations fondues ensemble, 132, *d*.

CHAPITRE XII

Propositions (complétives indirectes) finales et consécutives[1].

141. Nous avons montré déjà : 1° qu'il existait entre la proposition complétive indirecte et sa proposition principale le même rapport qu'entre le substantif complément indirect et son verbe (90) ; 2° que, dans la langue du N. T., la proposition complétive indirecte était une proposition indépendante volitive ou finale, attachée à une proposition principale (92).

142. *a*) Les propositions complétives indirectes marquent, dans le N. T., la *fin* de l'acte exprimé dans la proposition principale, et cette fin comprend le but et la conséquence.

1. Curtius, 530 seqq ; Koch, 111-113 ; Cucuel et Riemann, 99 seqq ; Madvig, 122 seqq.



Elles se divisent donc en *propositions finales,* qui marquent spécialement la *fin voulue* ou *but ;* et en propositions *consécutives,* qui marquent spécialement la *conséquence,* le *résultat* pur et simple. Mais il existe souvent un rapport intime entre le but et la conséquence ; souvent, d'ailleurs, il est indifférent d'exprimer l'idée de but, ou d'abstraire cette idée pour n'exprimer que celle de conséquence ; il en est ainsi quand le résultat seul importe. Aussi les deux espèces de propositions servent-elles l'une et l'autre à exprimer tantôt le but et tantôt la conséquence.

b) Dans le N. T., toutes les fois que ce qui est exprimé dans la proposition principale peut être conçu comme *tendant* ou *aboutissant* à ce qui est exprimé dans la proposition dépendante, il y a *finalité,* et la proposition dépendante *peut toujours être* une proposition *finale,* par sa forme, qu'elle exprime le but ou le simple résultat. De plus, il existe parfois, entre la proposition principale et certaines propositions dépendantes, un rapport de *tendance,* de *finalité,* absolument étranger au grec classique (Cf. 104.)

143. La *finalité,* dans le N. T., comprend : 1° l'acte considéré comme *voulu ;* 2° l'acte considéré comme *prévu ;* 3° l'acte considéré comme *résultat pur et simple.*

1° Lorsque l'acte est considéré comme *voulu,* la proposition qui l'exprime est la proposition finale ordinaire proprement dite ; elle marque l'intention. *Mat.,* II, 8 : ἀπαγγείλατέ μοι, ὅπως κἀγὼ ἐλθὼν προσκυνήσω αὐτῷ. — Dans les LXX, *Nom.,* XI, 13.

2° Lorsque l'acte a été *prévu,* il l'a été par Dieu, suivant l'opinion des écrivains du N. T., et non par le sujet qui fait l'acte. Alors :

a) Tantôt l'acte a été prévu par Dieu, et Dieu a disposé les événements *pour que* cet acte s'ensuivît, *Mat.,* II, 23 : καὶ ἐλθὼν κατῴκησεν εἰς πόλιν λεγομένην Ναζαρέτ, ὅπως πληρωθῇ τὸ ῥηθὲν διὰ τῶν προφητῶν ὅτι..., *pour que s'accomplît...*

Dans l'opinion de l'écrivain, l'acte est non seulement prévu, mais voulu par Dieu, en vue d'un but déterminé, qu'ignorait le sujet de κατῴκησεν. C'est la finalité théologique ; cf. *Mat.,* I, 22 ; *J.,* IX, 2-3 ; XI, 4.

Elle existe aussi chez les LXX : *Gen.,* XVIII, 19, le Seigneur se parle ainsi à lui-même : ᾔδειν γὰρ ὅτι συντάξει τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ καὶ τῷ οἴκῳ αὐτοῦ μετ' αὐτόν· καὶ φυλάξουσι τὰς ὁδοὺς Κυρίου, ποιεῖν δικαιοσύνην καὶ κρίσιν, ὅπως ἂν ἐπαγάγῃ Κύριος ἐπὶ Ἀβραὰμ πάντα ὅσα ἐλάλησε πρὸς αὐτόν. On lit dans JOSÈPHE, *Ant. Jud.,* VIII, 8, 2 : ... τοῦ Θεοῦ ποιήσαντος, οἶμαι, κατακριθῆναι τὸ σύμφερον ὑπ' αὐτοῦ..., et plus loin : οὔτε ὁ Θεὸς ἠφίει νοεῖν τὰ· κρείττω.

L'historien conclut en ces termes : ταῦτα δ' ἐπράττετο κατὰ τὴν τοῦ Θεοῦ βούλησιν, ἵνα λάβῃ τέλος ἃ προεφήτευσεν Ἀχίας.

b) Tantôt l'acte a été prévu par Dieu, mais sans que Dieu, dans l'opinion de l'écrivain, ait disposé les événements en vue de cet acte, *Mat.*, XXIII, 34-35 : ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω πρὸς ὑμᾶς προφήτας καὶ σοφοὺς καὶ γραμματεῖς· ἐξ αὐτῶν ἀποκτενεῖτε καὶ σταυρώσετε..., καὶ διώξετε ἀπὸ πόλεως εἰς πόλιν· ὅπως ἔλθῃ ἐφ' ὑμᾶς πᾶν αἷμα δίκαιον..., *de manière que retombera sur vous tout le sang innocent...*

Il en est de même dans les LXX, *Osée,* VIII, 4 : καὶ τὸ χρυσίον αὐτῶν ἐποίησαν ἑαυτοῖς εἴδωλα, ὅπως ἐξολοθρευθῶσιν, *de manière qu'ils périront.* — *Es.*, XXVIII, 3 ; cf. SCHLEUSNER, *sub ver.* ὅπως.

C'est un autre aspect de la finalité théologique.

Dans les deux cas, le rapport de finalité établi par l'écrivain et la proposition finale proviennent de l'influence des croyances judéo-chrétiennes.

3° L'acte est considéré comme un résultat, une conséquence ; c'est la proposition consécutive ordinaire, *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ.— *Apoc.*, XIII, 13 : ποιεῖ σημεῖα μεγάλα, ἵνα καὶ πῦρ ποιῇ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνειν εἰς τὴν γῆν.

Dans les LXX, *Gen.*, XXII, 14 : ἐκάλεσεν Ἀβραὰμ τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου **Κύριος εἶδεν**, ἵνα εἴπωσι σήμερον ἐν τῷ ὄρει **Κύριος ὤφθη**, *de telle sorte qu'on dit aujourd'hui...* — *Amos*, II, 7.

144. Les propositions qui expriment la finalité dans le N. T. sont les suivantes :

1° Les propositions finales introduites par une particule comme ὅπως, ἵνα, ὥστε, etc.

2° Les propositions relatives finales.

3° Les propositions ayant leur verbe à l'infinitif, soit seul, soit précédé de εἰς, πρός, τοῦ, et très rarement ὡς.

4° Les propositions ayant leur verbe au participe futur ou présent.

Nous n'avons à nous occuper ici que des premières.

145. Les propositions finales, dans le N. T., sont introduites par les particules : ὅπως, ὅπως ἄν, ἵνα, quand elles sont positives ; ὅπως μή, ἵνα μή, μή, quand elles sont négatives ; ὥστε avec un mode fini ou indéfini ; ὡς avec le subjonctif ou l'infinitif.

L'emploi de ὅπως ἄν est classique ; mais il ne se trouve que dans Luc, et dans Paul (citation des LXX). L'emploi de ὅπως seul est homérique, poétique et post-classique ; il appartient à la langue familière.

La particule ἵνα est beaucoup plus employée dans le grec du N. T. que dans le grec classique, et cet emploi appartient à la langue familière[1]. En premier lieu, elle tend à remplacer la particule ὅπως. En effet, ὅπως et ὅπως μή ne se trouvent que soixante fois, au plus, dans le N. T. et une seule fois dans les écrits de Jean (XI, 57). Au contraire, ἵνα et ἵνα μή se rencontrent dans 700 passages au moins, et 200 fois environ dans les écrits de Jean. En second lieu, il existe dans le N. T. une tendance très marquée à remplacer la proposition infinitive par la proposition finale avec ἵνα.

Les *Actes* essaient de réagir contre ces deux tendances. La particule ἵνα ne s'y trouve que douze fois, tandis qu'on trouve ὅπως partout ailleurs (quinze fois). Le subjonctif employé avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif y est rare ; cf. *A.*, XIII, 25 : ἄξιος... λῦσαι, et *J.*, I, 27 : ἄξιος ἵνα λύσω[2].

La particule μή, employée seule, ne se trouve qu'après les verbes du sens de *prendre garde,* βλέπειν, σκοπεῖν, εὐλαβεῖσθαι, et après un verbe ou une idée de crainte.

La particule ὥστε s'emploie moins souvent dans le N. T. que chez les écrivains classiques, et rarement devant un verbe à un mode fini.

La particule ὡς avec le subjonctif se trouve une fois, *A.*, XX, 24 (WH). Elle se trouve avec l'infinitif, *A.*, XX, 24 (Tis.), et *L.*, IX, 52 (WH) ; cet emploi est un vestige de l'usage classique (170, *a*).

1. Les particules ἵνα et ὅπως sont-elles employées dans le N. T. pour exprimer le résultat pur et simple aussi bien que le but? Peuvent-elles avoir le sens *ecbatique,* aussi bien que le sens *télique?* L'examen de cette question appartient à la syntaxe des particules. La discussion est très vive pour ἵνα. Winer lui refuse le sens *ecbatique.* Moulton dit à ce sujet (Winer, 53, 6, p. 573, note 3) : « Ce point est encore controversé, mais le nombre des passages en discussion est maintenant très restreint... Avec Winer s'accordent : Grimm (Clavis, *sub ver.*); Beelen (Gram. N. T., p. 479 seq.); Schirlitz (Grundzüge, p. 351 seq.) — et aussi Ellicott, Alford (1 Co., XIV, 13; 1 Th., V. 4), et Eadie... Le sens *ecbatique* sourit assez à Lightfoot (Gal., I, 17), A. Buttmann (p. 235), Green (Gram., p. 172), et Jowett (1 Th., V. 4). » — Grimm et Thayer se rangent en principe à l'opinion de Winer; mais Thayer (*sub ver.*, 11, 2) reconnaît que parfois ἵνα a perdu à peu près sa force, et (*sub litt. d*) qu'il l'a entièrement perdue dans certains passages. Schleusner se déclare expressément pour le sens *ecbatique* de ἵνα et de ὅπως, et son opinion nous paraît d'un très grand poids. H.-A.-W. Meyer s'accorde avec Winer; mais Hûther (1 J., I, 9) se sépare de lui. Ellicott échappe de plus en plus à l'autorité de Winer (1 Co., XIV, 13; Eph., I, 17; Ph., I, 9; 1 Th., V, 4). Pour nous, après avoir constaté que l'hébreu ne distingue pas, du moins ne distingue pas toujours, bien au contraire, entre l'idée de but et celle de conséquence; après avoir constaté que la même confusion existe dans les LXX; après avoir examiné toutes les propositions du N. T. commençant par ὅπως et ἵνα, nous avons conclu que ces deux particules pouvaient prendre le sens purement ecbatique, surtout ἵνα. — Il en est de même dans la langue grecque post-classique pour ἵνα (et même ὅπως), comme le reconnaît expressément Sophocles (*sub ver.* ἵνα). Il ajoute même que « les anciens grammairiens ne paraissent pas distinguer entre le sens *ecbatique* et le sens *télique.* »

2. P. Viereck (p. 67, 10) : « Particularum finalium inveniuntur plerumque ὅπως, rarius ἵνα, cum Polybius rarissime utatur ὅπως et ὡς, plerumque ἵνα. » L'usage des écrivains du N. T. s'accorde avec celui de Polybe.

146. Employée après beaucoup de propositions principales pour marquer un rapport de finalité étranger à la langue classique ou rare (142); employée pour remplacer l'infinitif et la proposition infinitive (145), la proposition finale occupe dans la syntaxe du N. T. une place beaucoup plus large et plus importante que dans la syntaxe classique. Voici l'énumération sommaire des différentes classes de propositions finales avec ἵνα dans le N. T. :

1° Après les verbes de volonté (mais non κελεύειν) et de désir, il y a tendance à employer la proposition finale avec ἵνα, rarement avec ὅπως. L'idée de désir est alors expressément indiquée, *Mat.*, IV, 3; *L.*, XVI, 27; cf. *L.*, VII, 3. — Cf. 284, 3°.

Classiquement, on trouve les verbes exprimant une idée de prière ou d'exhortation suivis de la proposition finale; mais elle est introduite par ὅπως.

Après les verbes qui signifient *déclarer* et qui contiennent en même temps une idée de commandement, on trouve tantôt la proposition affirmative avec ὅτι (ou son équivalent la proposition infinitive), tantôt la proposition finale avec ἵνα, suivant que prédomine l'idée de *déclaration* ou celle de *commandement* (Cf. *Mar.*, XII, 18-19.)

2° Après un verbe impersonnel ou une locution impersonnelle, la proposition infinitive peut être remplacée par la proposition finale avec ἵνα; *Mat.*, V, 29 : συμφέρει γάρ σοι ἵνα ἀπόληται... — Cf. 284, 1°.

Au lieu d'une proposition finale, on peut trouver une proposition conditionnelle, *L.*, XVII, 2. — Cf. 200.

3° Après un verbe de sentiment, au lieu d'une proposition infinitive ou d'une proposition causale, on peut trouver une proposition finale; la cause du sentiment est conçue comme le but que l'on désire atteindre, *J.*, VIII, 56 : Ἀβραὰμ ὁ πατὴρ ὑμῶν ἠγαλλιάσατο ἵνα ἴδῃ τὴν ἡμέραν τὴν ἐμήν, καὶ εἶδεν καὶ ἐχάρη, *Abraham s'est réjoui de ce qu'il verrait.* — Cf. 284, 7°.

4° Les noms et les adjectifs de même sens que les verbes des classes précédentes peuvent être suivis de la proposition finale, *J.*, II, 25 : οὐ χρείαν εἶχεν ἵνα τις μαρτυρήσῃ περὶ τοῦ ἀνθρώπου. — Cf 284, 8°.

Les noms sont souvent accompagnés de l'adjectif démonstratif, qui annonce une explication donnée sous forme de proposition finale; cf. 6°.

5° Après les noms qui seraient expliqués par une proposition infinitive (servant de sujet), on trouve, au lieu de l'infinitif, la

proposition finale avec ἵνα, *J.*, XVIII, 39 : ἔστιν δὲ συνήθεια ὑμῖν ἵνα ἕνα ἀπολύσω.

Particulièrement, après un nom de temps, *J.*, XVI, 32 : ἔρχεται ὥρα καὶ ἐλήλυθεν ἵνα σκορπίσθητε, et cf. V, 25 : ἔρχεται ὥρα ὅτε... — Cf. 284, 9°.

6° Après le pronom-adjectif démonstratif οὗτος et l'adverbe correspondant οὕτως, employés pour annoncer une explication :

J., XVII, 3 : αὕτη δέ ἐστιν ἡ αἰώνιος ζωὴ ἵνα γινώσκωσι. — *J.*, XV, 13 : μείζονα ταύτης ἀγάπην οὐδεὶς ἔχει ἵνα τίς τὴν ψυχὴν αὐτοῦ θῇ. — *L.*, I, 43 : πόθεν μοι τοῦτο ἵνα ἔλθῃ ἡ μήτηρ; — *Mat.*, XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρός μου... ἵνα ἀπόληται ἕν... — Cf. 284, 10°.

7° Au lieu d'une proposition consécutive introduite par ὥστε, quand l'idée est celle de *assez... pour, trop... pour, si... que, au point de* ou *que, plus... que de,* on peut trouver une proposition finale avec ἵνα :

1 J., I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῇ ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας. — *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, et cf. *Mat.*, XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — Voy. plus loin, 169, *d*.

8° Au lieu d'une proposition relative finale ou consécutive, on peut trouver la proposition finale avec ἵνα, *Mar.*, IV, 22 : οὐ γάρ ἔστιν κρυπτὸν ἐὰν μὴ ἵνα φανερωθῇ, οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον ἀλλ' ἵνα ἔλθῃ εἰς φανερόν, et cf. *L.*, VIII, 17 : οὐ γάρ ἐστιν κρυπτὸν ὃ οὐ φανερὸν γενήσεται, οὐδὲ ἀπόκρυφον ὃ οὐ μὴ γνωσθῇ.

9° Au lieu du participe futur final, rarement employé dans le N. T., ou de la proposition infinitive souvent employée, au contraire, après un verbe du sens de *aller, venir, envoyer,* on peut trouver la proposition finale avec ἵνα, *J.*, XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν, et v. 16 : ἄγωμεν καὶ ἡμεῖς ἵνα ἀποθάνωμεν μετ' αὐτοῦ. — *Ap.*, VI, 2.

L'idée de but est expressément indiquée par la proposition finale (cf. 1°).

147. Nous tirons de ce qui précède ces trois conclusions :

1° La langue du N. T. aime à employer la proposition finale avec ἵνα, toutes les fois que la pensée peut être conçue avec une idée de *finalité,* c'est-à-dire une idée de *tendance* ou d'*aboutissement* à quelque chose (142, *b*).

2° Elle aime à remplacer par la proposition finale avec ἵνα la proposition infinitive et d'autres espèces de propositions (causales, affirmatives, relatives, temporelles, conditionnelles.)

3° La particule ἵνα est employée de préférence à toute autre particule de finalité.

Ce sont là trois particularités caractéristiques de la langue du N. T. ; elles proviennent toutes trois de la langue familière et peut-être même populaire[1].

148. Quand la proposition finale avec ἵνα ou (ὅπως) remplace la proposition infinitive ou une autre espèce de proposition, l'acte qu'elle exprime peut toujours, relativement à l'acte de la proposition principale, être rapporté à l'avenir (3, *a* et *b*), et le subjonctif garde ainsi sa valeur de mode d'éventualité. La proposition finale est alors employée soit au style direct, soit au style indirect.

Style direct. Mat., X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος αὐτοῦ. — *J.*, XI, 15 : χαίρω δι' ὑμᾶς, ἵνα πιστεύσητε, ὅτι οὐκ ἤμην ἐκεῖ. La proposition finale exprime le motif futur conçu comme but ; ὅτι indique le motif réel.

Style indirect. J., XIII, 1 : εἰδὼς ὁ Ἰησοῦς ὅτι ἦλθεν αὐτοῦ ἡ ὥρα ἵνα μεταβῇ ἐκ τοῦ κόσμου τούτου. Jésus a dit ou aurait dit : ἦλθεν ἡ ὥρα ἵνα μεταβῶ ἐκ τοῦ κόσμου τούτου.

149. *a*) La proposition finale qui exprime un acte éventuel (*attendu, voulu, désiré, commandé*) prend les deux modes d'éventualité : subjonctif et indicatif futur, les deux modes que nous

1. *a*) P. Viereck dit (p. 67, 10) : « Particularum finalium inveniuntur plerumque ὅπως, rarius ἵνα, cum Polybius rarissime utatur ὅπως et ὡς, plerumque ἵνα. Polybii consuetudinem secuti interpretes etiam verba *censendi, dicendi, judicandi*, quæ a classicis qui dicuntur auctoribus cum infinitivo solent conjungi, cum particulis ὅπως vel ἵνα jungunt. » Il cite ψηφίζειν ἵνα ; ἔδοξεν ἵνα, ὅπως, ou l'infinitif ; κρίνω ὅπως, διαλέγεσθαι et λόγους ποιεῖσθαι ὅπως, ἐντολὰς διδόναι ἵνα. Il constate que l'usage de la proposition finale est le même après les verbes *consulendi* et *providendi,* et (p. 68, 12) après les verbes *censendi* et *jubendi*.

b) Un passage de W. W. Goodwin mérite d'être cité. Après avoir dit (355) que les verbes signifiant *prier, demander*, etc., sont suivis parfois de ὅπως et du subjonctif, au lieu de l'infinitif, il ajoute (357) : « On trouve λίσσομαι avec ἵνα dans *Odyss.*, III, 327... On peut comparer Démost., XVI, 28 : δῆλοι ἔσονται οὐχ ἵνα Θεσπιαὶ κατοικισθῶσι μόνον ποιούμενοι τὴν σπουδήν (it will be evident that they take an interest not merely in having Thespiæ established). Dans ces deux exemples, la proposition objective est devenue une proposition finale pure. Ce fait est très rare en grec classique ; mais il apparait de nouveau dans la langue post-classique, par exemple dans le N. T. ; ainsi : ἐντολὴν καινὴν δίδωμι ὑμῖν ἵνα ἀγαπᾶτε ἀλλήλους, *J.*, XIII, 34 ; ἐδεήθην ἵνα ἐκβάλλωσιν, *L.*, IX, 40. Cf. le latin rogat ut liceat. »

c) Sur l'emploi presque illimité de la proposition finale avec ἵνα dans le grec post-classique, voy. Sophocles, *sub ver.* ἵνα.

d) Les écrivains du N. T. considèrent si bien la proposition finale avec ἵνα et la proposition infinitive comme équivalentes qu'on peut trouver ces deux propositions coordonnées, *Ap.*, VI, 4 : καὶ τῷ καθημένῳ ἐπ'αὐτὸν ἐδόθη [αὐτῷ] λαβεῖν τὴν εἰρήνην [ἐκ] τῆς γῆς καὶ ἵνα ἀλλήλους σφάξουσιν (Cf. B. Weiss, *Die Johannes-Apocalypse,* Leipzig, 1891.)

e) Le latin *ut* aurait-il favorisé l'emploi de la proposition finale avec ἵνα ?



avons vus employés avec le même sens dans les propositions volitives indépendantes. — Lorsqu'elle exprime, au contraire, une conséquence ou une *fin* considérées comme *réelles*, le verbe est au mode de réalité : l'indicatif. Les particules ἵνα et ὥστε ne font que marquer la relation logique qui existe entre la proposition principale et la proposition dépendante, et elles équivalent presque à des particules de *coordination ;* la proposition dépendante pourrait être remplacée par une proposition indépendante coordonnée au moyen d'une particule signifiant : *c'est pourquoi, en conséquence.*

L'infinitif après ὥστε remplace les modes finis : subjonctif et indicatif.

b) Enfin, dans le N. T., les propositions dépendant de verbes qui signifient *prendre garde, craindre, s'efforcer de, travailler à ce que, prendre soin que,* etc., sont assimilées complètement aux propositions finales ordinaires, s'introduisent par les mêmes particules, et suivent la même syntaxe.

En un mot, toutes les propositions finales ont été unifiées dans la langue du N. T., comme l'ont été les propositions dépendantes affirmatives et interrogatives.

c) Nous traiterons en premier lieu des propositions finales et consécutives introduites par ὅπως, ἵνα, et μή ; en second lieu, des propositions finales et consécutives introduites par ὥστε.

Propositions finales et consécutives introduites par ὅπως, ἵνα, μή.

150. Classiquement, « après un temps principal, le subjonctif est de rigueur dans la proposition finale : c'est le subjonctif employé dans une proposition exprimant un désir... Après un temps secondaire, l'optatif est le mode ordinairement employé dans la proposition finale ; c'est l'optatif oblique... » — La négation est μή.

Après un temps secondaire, on trouve souvent aussi le subjonctif ; « c'est qu'alors l'écrivain veut faire ressortir l'idée de désir exprimée par ce mode. Le contexte seul indique que ce désir n'est pas chez l'écrivain, mais chez la personne dont il parle. » (Koch, 111, 1-3 ; cf. Curtius, 530-532.)

Dans le N. T., les règles suivent les principes posés plus haut (97-101) :

1° L'acte est considéré comme éventuel :

Le verbe de la proposition finale est à l'un des deux modes d'éventualité; au subjonctif, le plus souvent; moins souvent à l'indicatif futur; exceptionnellement et rarement à l'indicatif présent, semble-t-il.

Nota. — L'emploi du futur est une des particularités caractéristiques de la langue du N. T.

Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le subjonctif est à l'un des trois temps : présent, aoriste, parfait.

S'il est à un temps secondaire, le subjonctif est à l'aoriste, et il correspond ainsi à l'optatif oblique de la langue classique, qui est abandonné[1].

Si, après un temps secondaire, on trouve le subjonctif présent, c'est le subjonctif présent du style direct. Ainsi, *Mar.*, III, 9 : καὶ εἶπεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἵνα πλοιάριον προσκαρτερῇ αὐτῷ, et cf. les LXX, *Daniel*, VI, 1-2 : κατέστησεν (Δαρεῖος) ἐπὶ τῆς βασιλείας σατράπας ἑκατὸν εἴκοσι... καὶ ἐπάνω αὐτῶν τακτικοὺς τρεῖς, ὅς ἦν Δανιὴλ εἷς ἐξ αὐτῶν, τοῦ ἀποδιδόναι αὐτοῖς τοὺς σατράπας λόγον, ὅπως ὁ βασιλεὺς μὴ ἐνοχλῆται[2]. — On ne trouve pas le subjonctif parfait.

Nota. — L'optatif se rencontre dans un seul passage.

2° L'acte est considéré comme réel par celui qui parle; il est exprimé par le verbe au mode réel (indicatif présent).

Nota. — Le mode irréel n'est pas employé.

151. Exemples pour le subjonctif :

a) Le subjonctif présent se trouve : après ὅπως, très rarement, *Mat.*, VI, 3 : μὴ γνώτω ἡ ἀριστερά σου τί ποιεῖ ἡ δεξιά σου, ὅπως ᾖ σου ἐλεημοσύνη ἐν τῷ κρυπτῷ. — *L.*, XVI, 26. — Après μή et ses composés, très rarement, *H.*, IV, 1; XII, 15.

Le subjonctif présent après ὅπως et μή ne se rencontre que chez Luc et Paul (l'exemple de Matthieu ne compte pas, l'écrivain n'ayant pas le choix entre le présent et l'aoriste).

Après ἵνα et ἵνα μή, le subjonctif présent est souvent employé, *Mar.*, III, 9, 14; *L.*, VIII, 10; XVIII, 5; *J.*, IV, 15; VI, 28; *A.*, XXIV, 4; *R.*, XI, 25, etc.

1. « Semper conjunctivus exstat in his enuntiatis (finalibus), et etiam a Polybio optativus rarissime positus est. » (P. Viereck, p. 67, 10).

2. Cf. *C. I. G.*, 4957 (Égypte; période gréco-romaine) : τὸ ἀντίγραφον ὑμεῖν ὑπέταξα ἵνα εἰδότες ἀπολαύητε τῶν εὐεργεσιῶν.

b) Le subjonctif parfait ne se trouve qu'après un temps principal, avec ἵνα, ἵνα μή, μή, *L.*, XIV, 8-9 : μὴ κατακλιθῇς εἰς τὴν πρωτοκλισίαν, μήποτε ἐντιμότερός σου ᾖ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ. — *J.*, XVII, 19, 22-23; *1 Co.*, I, 10; *2 Co.*, I, 9.

c) Le subjonctif aoriste est extrêmement fréquent dans la proposition finale, quelle que soit la particule qui l'introduise, et quel que soit le temps du verbe de la proposition principale :

Mat., VI, 16 : ἀφανίζουσιν γὰρ τὰ πρόσωπα αὐτῶν ὅπως φανῶσιν. — *Mar.*, III, 2 : παρετήρουν αὐτὸν εἰ τοῖς σάββασιν θεραπεύσει αὐτόν, ἵνα κατηγορήσωσιν αὐτοῦ. — *L.*, XI, 50 : ἐξ αὐτῶν ἀποκτενοῦσιν καὶ διώξουσιν ἵνα ἐκζητηθῇ τὸ αἷμα. — *A.*, IX, 17 : ἀπέσταλκέν με Ἰησοῦς... ὅπως ἀναβλέψῃς. — *A.*, IX, 21 : εἰς τοῦτο ἐληλύθει ἵνα δεδεμένους αὐτοὺς ἀγάγῃ. — *Mat.*, XIII, 35; *Mar.*, I, 38; IX, 22; *L.*, XVI, 27; *J.*, XI, 57; *2 Co.*, XI, 12, etc.

Toutes les constructions précédentes se rencontrent dans les LXX, *Gen.*, XXII, 14; *Ex.*, VIII, 1; IX, 16; XI, 9; XX, 12; XXXII, 30; *Deut.*, XXIX, 19; *Jos.*, III, 4; *2 R.*, XIII, 5; *Amos*, II, 7; IX, 12; *Osée*, VIII, 4; *Es.*, VI, 10; XIV, 21; *Eccl.*, III, 14; *Sag.*, XIII, 9.

C'est aussi le subjonctif aoriste qui est employé après ὅπως ἄν, *L.*, II, 34-35; *A.*, III, 19; XV, 16-17 (citation des LXX, *Amos*, IX, 12; mais ἄν manque); *R.*, III, 4 (citation des LXX, *Ps.*, L, 6, avec ἄν). — Avec ὅπως ἄν, « l'accomplissement de l'intention est présenté comme dépendant de certaines conditions. » (CURTIUS, 531, Remarque). Dans le N. T., ὅπως ἄν marque la conséquence plutôt que le but, et équivaut à : *de telle manière que, dans ce cas supposé* (ἄν). Pour *L.*, II, 34-35, et *A.*, XV, 16-17, c'est la conséquence prévue (143, 2°, *a*).

152. L'optatif se rencontre une seule fois, quand on aurait attendu le subjonctif, dans *Eph.*, I, 15-17 : ἀκούσας τὴν καθ' ὑμᾶς πίστιν ἐν τῷ κυρίῳ Ἰησοῦ καὶ τὴν εἰς πάντας τοὺς ἁγίους, οὐ παύομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν μνείαν ποιούμενος ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου, ἵνα ὁ θεὸς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατὴρ τῆς δόξης, δῴη ὑμῖν πνεῦμα σοφίας κτλ. — La même pensée est exprimée ainsi un peu plus loin (III, 14-16) : τούτου χάριν κάμπτω τὰ γόνατά μου... ἵνα δῷ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος.

Les manuscrits donnent les leçons autorisées δῴη et δῷ, et l'on pourrait appliquer à ce passage, pour rejeter la leçon δῴη, tout ce qui a été dit plus haut sur un passage semblable (131, *b*).

Cependant nous croyons qu'ici, comme là, on peut expliquer et conserver la leçon δῴη.

W. W. Goodwin remarque (322) qu'il existe dans les propositions finales un emploi anormal de l'optatif après un temps principal. En outre, il dit (328) : « Parfois l'optatif est correctement employé après un verbe à un temps principal quand l'acte exprimé par ce verbe se rapporte au

passé aussi bien qu'au présent;» et il renvoie à DÉMOST., XXII, 11; XXIV, 145, 147, et à ARISTOP., *Gren.*, 23.

Tel est précisément le cas pour le passage de Paul : *depuis le moment que j'ai connu quelle était votre foi jusqu'au moment présent, je n'ai pas cessé de prier, j'ai toujours prié pour que Dieu vous donnât...*

Cette idée est bien exprimée par le subjonctif un peu plus loin, III, 16; mais alors elle n'est rapportée qu'au *présent* : τούτου χάριν κάμπτω τὰ γόνατά μου... ἵνα δῷ...

153. Exemples pour le futur :

Après μή, *Mat.*, VII, 6 : μηδὲ βάλητε τοὺς μαργαρίτας ὑμῶν ἔμπροσθεν τῶν χοίρων, μήποτε καταπατήσουσιν αὐτοὺς ἐν τοῖς ποσὶν αὐτῶν καὶ στραφέντες ῥήξωσιν ὑμᾶς. — *Mar.*, XIV, 2 : ἔλεγον γάρ Μὴ ἐν τῇ ἑορτῇ, μήποτε ἔσται θόρυβος τοῦ λαοῦ.

Après ἵνα, *L.*, XX, 10 : καὶ καιρῷ ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργοὺς δοῦλον, ἵνα ἀπὸ τοῦ καρποῦ τοῦ ἀμπελῶνος δώσουσιν αὐτῷ. — *1 Co.*, IX, 18 : τίς οὖν μού ἐστιν ὁ μισθός; ἵνα εὐαγγελιζόμενος ἀδάπανον θήσω τὸ εὐαγγέλιον. — *1 P.*, III, 1 : ὁμοίως γυναῖκες ὑποτασσόμεναι τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ἵνα, εἴ τινες ἀπειθοῦσιν τῷ λόγῳ, διὰ τῆς τῶν γυναικῶν ἀναστροφῆς ἄνευ λόγου κερδηθήσονται. — *Mar.*, XV, 20 (Tis.); *L.*, XIV, 10; *J.*, VII, 3; XV, 8 (Tis.); XVII, 2 (WH.); *A.*, V, 15 (WH.); XXI, 24; *1 Co.*, XIII, 3 (Tis.); *Gal.*, II, 4; *Phil.*, II, 9-11 (Tis.); *Apoc.*, VI, 4; VIII, 3; IX, 4, 20; XIII, 12 (cf. XIV, 13), etc. — Cf. les LXX, *Levit.*, X, 6 et XX, 7.

154. *a*) Les deux modes d'éventualité, futur et subjonctif, peuvent se mélanger, *Mat.*, VII, 6, cité plus haut; *L.*, XXII, 30 (Tis.); *Eph.*, VI, 3 (et cf. LXX, *Ex.*, XX, 12; *Deutér*, V, 16, et XX, 7); *Ph.*, II, 10-11 (Tis.); *Apoc.*, III, 9; IX, 5; XXII, 14. — Dans les LXX, *Lévit.*, X, 6 : ... ἵνα μὴ ἀποθάνητε καὶ ἐπὶ πᾶσαν τὴν συναγωγὴν ἔσται θυμός.

Mais, quand le futur suit le subjonctif et qu'il exprime un acte considéré comme la conséquence du précédent, le futur doit être détaché de la proposition finale et regardé comme indépendant, en vertu du principe de la dissociation des éléments de la pensée. Ainsi :

L., XII, 58 : ὡς γὰρ ὑπάγεις μετὰ τοῦ ἀντιδίκου σου ἐπ' ἄρχοντα, ἐν τῇ ὁδῷ δὸς ἐργασίαν ἀπηλλάχθαι [ἀπ'] αὐτοῦ, μήποτε κατασύρῃ σε πρὸς τὸν κριτήν, καὶ ὁ κριτής σε παραδώσει τῷ πράκτορι καὶ ὁ πράκτωρ σε βαλεῖ εἰς φυλακήν. Les deux futurs παραδώσει et βαλεῖ ne dépendent pas de μήποτε et appartiennent à des propositions indépendantes. — *A.*, XXI, 24 : τούτους παραλαβὼν ἁγνίσθητι σὺν αὐτοῖς καὶ δαπάνησον ἐπ' αὐτοῖς ἵνα ξυρήσονται τὴν κεφαλήν, καὶ γνώσονται πάντες ὅτι κτλ. Le futur γνώσονται ne dépend pas de ἵνα et appartient à une proposition indépendante.

Cette construction de la phrase est un hébraïsme, très fréquent dans les LXX. Ainsi *Es.*, VI, 10, cité textuellement dans *Mat.*, XIII, 15 : ἐπαχύνθη γὰρ ἡ καρδία τοῦ λαοῦ τούτου... μήποτε ἴδωσι τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ τοῖς ὠσὶν ἀκούσωσι καὶ τῇ καρδίᾳ συνῶσιν καὶ ἐπιστρέψωσι, καὶ ἰάσομαι αὐτούς. — *Ps.*, L, 6, cité dans *R.*, III, 4 : γινέσθω δὲ ὁ θεὸς ἀληθής... ὅπως ἂν δικαιωθῇς ἐν τοῖς λόγοις σου, καὶ νικήσεις (LXX, νικήσῃς) ἐν τῷ κρίνεσθαί σε. — Voy. 18 seqq., 21, *a*; 28, *d*; 29; cf. PREISWERK, 447; 606, 1, et passim.

c) La construction de l'optatif et du subjonctif signalée plus haut (131, *b*, et *c*) pour 2 *Tim.*, II, 24-26, est analogue à celle du subjonctif et du futur. Dans ce passage le subjonctif ἀνανήψωσιν *dépend* de μήποτε comme l'optatif; mais il ne *continue* pas l'optatif, et correspond au futur hébraïsant des exemples précédents; il exprime l'acte éventuel, conséquence de l'acte énoncé par l'optatif. La construction est en partie grecque et en partie hébraïsante.

155. *a*) L'emploi du futur dans la proposition finale appartient à la langue familière. Voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἵνα, 17. Chez les auteurs profanes[1], il est très rare en prose, assez ordinaire en poésie ; on le trouve avec ὅπως, rarement avec ὄφρα, ὡς et μή ; jamais avec ἵνα (cf. GOODWIN, 324).

b) Classiquement, la proposition finale avec ὅπως ou ἵνα peut être remplacée par la proposition relative finale dont le verbe est au futur.

Dans le N. T. on trouve des propositions relatives finales dont le verbe est au futur; mais leur verbe peut être également au subjonctif (228-229).

156. Classiquement, « après les verbes signifiant *prendre soin, s'efforcer, tâcher,* la proposition complément (proposition finale improprement dite) est introduite par ὅπως, et, quel que soit le temps du verbe principal, elle a le plus souvent le verbe à l'indicatif futur... La construction de ὅπως avec le subjonctif et l'optatif du présent ou de l'aoriste, c'est-à-dire la construction de la proposition finale proprement dite, est tolérée. » Négativement, ces propositions prennent ὅπως μή. De plus, les verbes signifiant *se garder de,* et *prendre garde que,* peuvent être suivis de μή aussi bien que de ὅπως μή, ou bien encore de μή et de l'infinitif (KOCH, 111, 5; CURTIUS, 500, 1; 533; 553; CUCUEL et RIEMANN, 104, *a* et *b*; MADVIG, 123.)

Dans le N. T., les verbes de ce sens prennent après eux, non pas ὅπως et ὅπως μή, mais ἵνα, ἵνα μή, μή. Le verbe de la proposition dépendante est au subjonctif, et presque toujours au subjonctif aoriste. Ces verbes sont : βλέπειν, ἐπισκοπεῖν et σκοπεῖν, ζητεῖν, ποιεῖν, προσέχειν, φυλάσσεσθαι, etc. Exemples :

1. Antérieurs à Alexandre.

1 Co., XIV, 12 : ζητεῖτε ἵνα περισσεύητε. — *2 P.*, III, 17 : ὑμεῖς οὖν... φυλάσσεσθε ἵνα μὴ τῇ τῶν ἀθέσμων πλάνῃ συναπαχθέντες ἐκπέσητε τοῦ... — *Col.*, IV, 16 : ποιήσατε ἵνα καὶ ἐν τῇ Λαοδικέων ἐκκλησίᾳ ἀναγνωσθῇ. — *Mat.*, VIII, 4; XXIV, 4; *Mar.*, I, 44; XIII, 5; *L.*, XXI, 8, 34; *A.*, XIII, 40; *1 Co.*, VIII, 9; XVI, 10; *Gal.*, V, 15; VI, 1 ; *2 J.*, 8. Etc.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 24 : φύλαξαι σεαυτὸν μήποτε λαλήσῃς. — *Gen.*, XXIV, 6 : πρόσεχε σεαυτῷ μήποτε ἀποστρέψῃς. — *2 Paral.*, XXV, 16.

a) On trouve deux fois le futur après βλέπειν, *Col.*, II, 8 : βλέπετε μή τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν διὰ τῆς φιλοσοφίας. — *H.*, III, 12 : βλέπετε, ἀδελφοί, μήποτε ἔσται ἔν τινι ὑμῶν καρδία πονηρά.

Dans ces deux passages, le verbe est εἶναι, et l'écrivain n'avait pas à choisir entre le futur et le subjonctif aoriste. Mais comme les deux exemples appartiennent à Paul, le futur est peut-être un vestige de la langue littéraire.

b) Après quelques-uns des verbes cités plus haut, on trouve l'infinitif : après ζητεῖν, *R.*, X, 3, etc. ; προσέχειν μή, *Mat.*, VI, 1; etc.

c) Parfois la subordination de la proposition n'a pas été faite (18; 28). *Mat.*, VIII, 4 : ὅρα μηδενὶ εἴπῃς, mais IX, 30 : ὁρᾶτε, μηδεὶς γινωσκέτω, et XXIV, 6 : ὁρᾶτε, μὴ θροεῖσθε. Cette *dissociation* des éléments de la phrase est un hébraïsme ; cf. LXX, *Ex.*, XXV, 40 : ὅρα, ποιήσεις κατὰ τὸν τύπον...

d) On lit, *Apoc.*, XIX, 10 et XXII, 9 : ὅρα μή. Suppléez : (μὴ) ποιήσῃς τοῦτο. — Voy. 77, *b*.

e) Classiquement, « ὅπως, et, quand il y a une négation, ὅπως μή, avec l'indicatif futur, se construit quelquefois sans proposition principale.» Ce tour équivaut à un impératif (Koch, 111, 5, Rem. II). La langue du N. T. n'offre rien de semblable.

157. Classiquement, après les verbes signifiant *craindre*, la proposition dépendante est introduite par μή, *que... ne*, et μὴ οὐ, *que... ne... pas*, avec le subjonctif et l'optatif; elle suit la syntaxe des propositions finales ordinaires (Koch, 112, 1; Curtius, 533; Cucuel et Riemann, 104, *c*.)

Il en est de même dans le N. T., *A.*, XXIII, 10; XXVII, 17; *2 Co.*, XI, 3; XII, 20. — Mais cette construction n'existe que chez Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire. Les autres écrivains du N. T. emploient un tour différent.

L'optatif ne se rencontre pas dans le N. T. — Le subjonctif présent se rencontre, *H.*, IV, 1.

a) Quand le sens de *craindre* équivaut à celui de *ne pas oser*, *hésiter*, la proposition dépendante prend le verbe à l'infinitif, comme en grec classique; *Mat.*, I, 20; *Mar.*, IX, 32, et très souvent.

b) La locution κίνδυνός ἐστι est étrangère à la langue du N. T.

c) Classiquement, « on trouve également μή et μὴ οὐ avec le subjonctif, sans proposition principale exprimée, » avec le sens de *peut-être* (CUCUEL et RIEMANN, 104, Rem. I). — Ce tour doit appartenir à la langue littéraire; nous ne croyons pas qu'il en existe un seul exemple dans le N. T.

158. Classiquement, après les verbes signifiant *craindre*, on trouve μή et l'indicatif, avec le sens de *se demander avec crainte si... ne... pas* (Cf. KOCH, 112, 2, Rem.; CURTIUS, 533, 2; CUCUEL et RIEMANN, 104, *c*, 2°, et la note de O. R.)

Dans le N. T., on trouve μή et l'indicatif dans la proposition dépendante après un verbe de crainte, et après une proposition contenant une idée implicite de crainte, *Gal.*, IV, 11 : φοβοῦμαι ὑμᾶς μήπως εἰκῇ κεκοπίακα εἰς ὑμᾶς. — *Gal.*, II, 2 ; *1 Th.*, III, 5 : ἔπεμψα εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν, μή πως ἐπείρασεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν.

Mais les propositions de cette nature sont traitées complètement comme des propositions dépendantes interrogatives (124; 126, *c;* 130).

159. Le mode réel, c'est-à-dire l'indicatif présent, se rencontre plusieurs fois dans une proposition finale avec ἵνα. Les exemples se classent ainsi :

a) L'acte est éventuel et se rapporte à l'avenir :

J., V, 20 : μείζονα τούτων δείξει αὐτῷ ἔργα ἵνα ὑμεῖς θαυμάζετε (Tis.; mais θαυμάζητε, WH.). — *Tit.*, II, 1-4 : σὺ δὲ λάλει ἃ πρέπει... ἵνα σωφρονίζουσιν (Tis.; mais σωφρονίζωσι, WH.).

b) L'acte pourrait être considéré comme réel, et alors ἵνα = *de manière que :*

Gal., VI, 12 : οὗτοι ἀναγκάζουσιν ὑμᾶς περιτέμνεσθαι μόνον ἵνα τῷ σταυρῷ τοῦ Χριστοῦ μὴ διώκονται (Tis.; mais WH. διώκωνται). — *Apoc.*, XII, 6 : ἡ γυνὴ ἔφυγεν εἰς τὴν ἔρημον ὅπου ἔχει ἐκεῖ τόπον ἡτοιμασμένον ἀπὸ τοῦ θεοῦ ἵνα ἐκεῖ τρέφουσιν αὐτήν (Tis.; mais τρέφωσιν, WH.). L'indicatif pourrait venir de ce que l'auteur de l'*Apocalypse* se représente les événements comme ayant lieu actuellement.

c) L'acte est éventuel, mais le temps est incertain dans :

1 Co., IV, 6 : ταῦτα δέ, ἀδελφοί, μετεσχημάτισα εἰς ἐμαυτὸν καὶ Ἀπολλῶν δι' ὑμᾶς, ἵνα ἐν ἡμῖν μάθητε τὸ **Μὴ ὑπὲρ ἃ γέγραπται**, ἵνα μὴ εἷς ὑπὲρ τοῦ ἑνὸς φυσιοῦσθε. — *Gal.*, IV, 17 : ἐκκλεῖσαι ὑμᾶς θέλουσιν ἵνα αὐτοὺς ζηλοῦτε.

Il n'est pas sûr que les formes contractes φυσιοῦσθε et ζηλοῦτε ne puissent pas appartenir, comme formes dialectales, au subjonctif aussi bien

qu'à l'indicatif; la discussion de ce point n'appartient pas à la syntaxe[1].

d) L'acte est réel ou peut être considéré comme réel (ἵνα = *de sorte que*) :

1 J., V, 20 : οἴδαμεν δὲ ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ ἥκει καὶ δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκομεν τὸν ἀληθινόν, καί ἐσμεν ἐν τῷ ἀληθινῷ..., *de telle sorte que nous connaissons*... L'indicatif énonce le fait réel, comme le montre la proposition indépendante : καί ἐσμεν ἐν τῷ ἀληθινῷ. — *J.*, XVII, 3 : αὕτη δέ ἐστιν ἡ αἰώνιος ζωὴ ἵνα γινώσκουσίν σε τὸν μόνον ἀληθινὸν θεόν (Tis; mais WH. lisent γινώσκωσι). L'acte peut être considéré comme réel, actuel, à cause du contexte, et l'indicatif pourrait être accepté.

e) Les exemples sûrs de l'emploi de l'indicatif sont très peu nombreux. Cet emploi paraît être un vulgarisme. Il existe aussi dans le grec ecclésiastique et byzantin. Voy. Sophocles, *sub ver.* ἵνα.

160. L'indicatif au mode irréel est employé par les écrivains classiques dans la proposition finale (Koch, 111, 4 ; Curtius, 532 *bis*, 3). Le N. T. n'en offre pas d'exemples.

161. *a*) La proposition principale contient souvent, par anticipation et comme complément, l'un des mots (sujet ou complément) de la proposition finale (cf. 137) :

Col., IV, 17 : βλέπε τὴν διακονίαν ἣν παρέλαβες ἐν Κυρίῳ, ἵνα αὐτὴν πληροῖς. — *Apoc.*, XXI, 23 : ἡ πόλις οὐ χρείαν ἔχει τοῦ ἡλίου οὐδὲ τῆς σελήνης, ἵνα φαίνωσιν αὐτῇ. — *1 Co.*, XVI, 12 ; *Col.*, IV, 16 ; *Ap.*, XIII, 12, 16, etc.

b) La proposition finale peut être épexégétique, *R.*, XV, 4 : ὅσα γὰρ προεγράφη [πάντα] εἰς τὴν ἡμετέραν διδασκαλίαν ἐγράφη, ἵνα διὰ τῆς ὑπομονῆς... — *A.*, V, 26.

La proposition finale peut être restrictive, et servir à corriger ce qui vient d'être dit, *2 Co.*, II, 5.

c) La proposition principale est souvent supprimée, et à suppléer d'après le contexte (105, *a*) :

Mar., XIV, 49 : καθ' ἡμέραν ἤμην πρὸς ὑμᾶς ἐν τῷ ἱερῷ διδάσκων καὶ οὐκ ἐκρατήσατέ με· ἀλλ' ἵνα πληρωθῶσιν αἱ γραφαί, et cf. *Mat.*, XXVI, 56 : καθ' ἡμέραν ἐν τῷ ἱερῷ ἐκαθεζόμην διδάσκων καὶ οὐκ ἐκρατήσατέ με· τοῦτο δὲ ὅλον γέγονεν ἵνα πληρωθῶσιν αἱ γραφαὶ τῶν προφητῶν. — *Mar.*, IV, 22 ; V, 23 ; *J.*, I, 7-8 ; XII, 7 (αὐτὴ οὐκ ἀπέδοτο τὸ μύρον, ἵνα) ; *1 J.*, II, 19 : 2 *Co.*, VIII, 13 ; *Gal.*, II, 10 ; *Eph.*, V,

1. Voy. WH., vol. II, append. p. 167.

27, etc. — Mais *L.*, XVII, 2, rien n'est à suppléer devant ἵνα σκανδαλίσῃ, parce que ces deux mots ne sont qu'une périphrase de l'infinitif. — Pour *Mat.*, XXV, 9, voy. 361, *b*, note 1.

Le verbe de la proposition finale peut être supprimé :

R., IV, 16 : διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως, ἵνα κατὰ χάριν, *ils sont héritiers par la foi afin de l'être aussi par la grâce.* — *2 Co.*, VIII, 13, suppléez γένηται. — *Gal.*, II, 9 : suppléez ἀπέλθωμεν ou εὐαγγελισώμεθα. — *1 Co.*, I, 31, ἵνα reste seul et la citation remplace la proposition finale. — *Ap.*, XXII, 9.

d) La particule est le premier mot de la proposition finale; parfois, on trouve placé avant elle un mot important, qui est détaché et mis en relief.

A., XIX, 4 : Ἰωάνης ἐβάπτισεν βάπτισμα μετανοίας, τῷ λαῷ λέγων εἰς τὸν ἐρχόμενον μετ' αὐτὸν ἵνα πιστεύσωσιν. — *R.*, VII, 4; *1 Co.*, VII, 29; *2 Co.*, II, 4; *Gal.*, II, 10, etc.

La proposition finale, placée la première, contrairement à l'ordre des idées, est répétée à la fin de la phrase, à sa place logique, dans *2 Co.*, XII, 7 : ἵνα μὴ ὑπεραίρωμαι, ἐδόθη μοι σκόλοψ τῇ σαρκί, ἄγγελος Σατανᾶ, ἵνα με κολαφίζῃ, ἵνα μὴ ὑπεραίρωμαι.

e) Plusieurs propositions finales peuvent être coordonnées ou subordonnées : coordonnées, *J.*, XV, 16; subordonnées, *J.*, I, 7; XI, 57; *2 Co.*, IX, 3-4, etc.

Les écrivains du N. T. n'établissant aucune différence entre ὅπως et ἵνα, les deux particules sont mélangées, *2 Th.*, I, 11-12 : προσευχόμεθα πάντοτε περὶ ὑμῶν ἵνα ὑμᾶς ἀξιώσῃ τῆς κλήσεως ὁ Θεὸς ἡμῶν..., ὅπως ἐνδοξασθῇ τὸ ὄνομα... — Dans les LXX, *Ex.*, IX, 16 : ἕνεκεν τούτου διετηρήθης ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχύν μου καὶ ὅπως διαγγελῇ τὸ ὄνομά μου.

162. Pour la proposition finale employée d'une manière indépendante au sens de l'impératif, voy. 76.

Propositions finales et consécutives introduites par ὥστε.

163. La particule ὥστε est suivie soit du mode fini, soit du mode indéfini (infinitif). — La négation est οὐ avec l'indicatif, μή avec le subjonctif et l'infinitif.

Lorsqu'elle est suivie d'un mode fini, la proposition dépendante exprime : soit la conséquence *réelle,* soit la conséquence logique (ou conclusion d'un raisonnement). Dans les deux cas, ὥστε est une particule de coordination plutôt que de subordination ; la proposition qu'elle introduit équivaut à une propo-

sition indépendante et en suit la syntaxe. Il en est de même en grec classique (Koch, 113, 1).

164. *a*) La proposition introduite par ὥστε exprime la conséquence réelle : *J.*, III, 16 : οὕτως γὰρ ἠγάπησεν ὁ Θεὸς τὸν κόσμον ὥστε τὸν υἱὸν τὸν μονογενῆ ἔδωκεν. — *Gal.*, II, 13. — Il n'existe que ces deux exemples.

b) Elle exprime la conséquence logique (réelle ou éventuelle), et ὥστε prend le sens de *c'est pourquoi, en conséquence* :

Mat., XII, 10-12 : ... ὥστε ἔξεστιν... καλῶς ποιεῖν. — *1 Co.*, XI, 27 : ὥστε ὃς ἂν ἐσθίῃ τὸν ἄρτον..., ἔνοχος ἔσται τοῦ σώματος.

Cet emploi de ὥστε est très fréquent dans *Paul*, rare dans *Matthieu* et *Marc*, et n'existe pas ailleurs.

c) Elle exprime la conséquence logique éventuelle, présentée sous la forme d'un ordre :

1 Co., III, 18-21 : . . ὥστε μηδεὶς καυχάσθω ἐν ἀνθρώποις. — *1 Co.*, V, 6-8 : ὥστε ἑορτάζωμεν μὴ ἐν ζύμῃ παλαιᾷ. — Dans les LXX, *Sag.*, VI, 27 : ... ὥστε παιδεύεσθε τοῖς ῥήμασί μου, καὶ ὠφεληθήσεσθε.

Cette construction est particulière à Paul, *1 Co.*, III, 18-21 ; IV, 1-5; X, 12; XI, 33; XIV, 39: XV, 58; *Ph.*, II, 12; IV, 1 ; *1 Th.*, IV, 18. — Il n'en existe qu'un seul exemple ailleurs, *1 P.*, IV, 19.

165. *a*) Dans le passage suivant, la proposition consécutive, *négative,* a pris la forme interrogative qui renforce la négation (53, *d*), *Gal*, IV, 16 : ὥστε ἐχθρὸς ὑμῶν γέγονα ἀληθεύων ὑμῖν;

b) On lit, *H.*, III, 11 (et cf. IV, 3) : ὡς ὤμοσα ἐν τῇ ὀργῇ μου Εἰ εἰσελεύσονται εἰς τὴν κατάπαυσίν μου. C'est une citation textuelle des LXX, *Ps.*, XCIV, 11. Si l'on attribue à ὡς la valeur de la particule hébraïque correspondante, il faut dire que la particule grecque sert à établir une relation logique entre ce qui vient d'être exposé et la conclusion, et qu'elle équivaut à ὥστε, *en conséquence, c'est pourquoi*. Cf. Schleusner, *sub ver*. ὡς.

c) La proposition introduite par ὥστε avec un verbe à un mode fini n'est *en usage* que chez Paul; elle est rare ailleurs.

d) On ne trouve pas, dans le N. T., ὥστε avec le mode potentiel et le mode irréel.

166. *a*) Lorsque la particule ὥστε est suivie de l'infinitif, « l'infinitif (négation μή) subordonne comme un complément la proposition consécutive à la proposition principale précédente. » (Curtius, 553 *bis, b*). Avec un mode fini, la proposi-



tion consécutive équivaut à une proposition coordonnée; avec l'infinitif, elle est *subordonnée*.

b) Elle exprime : soit le but (fin voulue), *Mat.*, XXVII, 1 : συμβούλιον ἔλαβον πάντες οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ πρεσβύτεροι τοῦ λαοῦ κατὰ τοῦ Ἰησοῦ ὥστε θανατῶσαι αὐτόν. — soit le résultat, *Mat.*, VIII, 24 : σεισμὸς μέγας ἐγένετο ἐν τῇ θαλάσσῃ ὥστε τὸ πλοῖον καλύπτεσθαι ὑπὸ τῶν κυμάτων.

c) Mais l'infinitif ne fait que remplacer le mode fini de la construction personnelle (95). L'acte est donc réel (ou certain), quand l'infinitif remplace l'indicatif au mode de réalité (ou de certitude)[1]; éventuel, quand l'infinitif remplace l'indicatif futur ou le subjonctif.

167. *a*) L'infinitif présent remplace l'indicatif présent et l'imparfait; l'acte est réel ou considéré comme tel :

1 Co., V, 1 : ἀκούεται ἐν ὑμῖν πορνεία καὶ τοιαύτη πορνεία ἥτις οὐδὲ ἐν τοῖς ἔθνεσιν, ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχειν (= ὥστε γυναῖκά τις τοῦ πατρὸς ἔχει). — *1 Co.*, I, 7 ; *1 P.*, I, 21, etc. — *Mat.*, VIII, 24 : σεισμὸς μέγας ἐγένετο ἐν τῇ θαλάσσῃ, ὥστε τὸ πλοῖον καλύπτεσθαι ὑπὸ τῶν κυμάτων. Cf. *Mar.*, IV, 37 ; *L.*, VIII, 23 : κατέβη λαῖλαψ ἀνέμου εἰς τὴν λίμνην καὶ συνεπληροῦντο. — *Mat.*, XIII, 54 : ἐδίδασκεν αὐτοὺς ἐν τῇ συναγωγῇ αὐτῶν ὥστε ἐκπλήσσεσθαι αὐτούς, et cf. *Mar.*, VI, 2 : ἤρξατο διδάσκειν ἐν τῇ συναγωγῇ καὶ οἱ πολλοὶ ἀκούοντες ἐξεπλήσσοντο. — *Mat.*, XXVII, 14 et *Mar.*, XV, 5; *Mar.*, I, 27, et cf. *L.*, IV, 36; *Mar.*, II, 12, et cf. *L.*, V, 26 et *Mat.*, IX, 8; *Mar.*, III, 10 et *L.*, VI, 19, etc. — *H.*, XIII, 6 : ὥστε θαρροῦντας ἡμᾶς λέγειν, *de sorte que nous pouvons dire avec confiance;* cf. *Mat.*, XIII, 32 et *Mar.*, IV, 32.

Nota. — Dans *Marc*, l'infinitif ne remplace que l'imparfait de description ou de narration.

L'infinitif présent remplace le subjonctif présent; l'acte est éventuel; *Mat.*, X, 1 : ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν πνευμάτων ἀκαθάρτων ὥστε ἐκβάλλειν αὐτά, et cf. *Mar.*, XI, 28 : τίς σοι ἔδωκεν τὴν ἐξουσίαν ταύτην ἵνα ταῦτα ποιῇς;

Dans les LXX, *Nom.*, VIII, 11 : ἀφοριεῖ Ἀαρὼν τοὺς Λευίτας..., καὶ ἔσονται ὥστε ἐργάζεσθαι τὰ ἔργα Κυρίου.

1. Suivant Koch (113, 2) et Curtius (553 *bis*, *b*), l'infinitif n'indique pas « la réalisation ou la non-réalisation » de l'action. Mais Madvig et Goodwin soutiennent le contraire; avec raison, croyons-nous. Voy. Madvig, 166 *a*; Goodwin, 582-587, et particulièrement, 583, 584 note 1, et 587. — L'infinitif ne correspond pas à une *modalité*, proprement dite, de la pensée, il n'est qu'une *forme* de la proposition dépendante, quand la construction cesse d'être personnelle; il exprime donc l'acte tel que le mode personnel et fini, qu'il remplace, l'aurait exprimé.

b) L'infinitif aoriste remplace l'indicatif aoriste au mode réel : *A.*, XV, 39 : ἐγένετο δὲ παροξυσμὸς ὥστε ἀποχωρισθῆναι αὐτοὺς ἀπ' ἀλλήλων τόν τε Βαρνάβαν παραλαβόντα τὸν Μάρκον ἐκπλεῦσαι (= ὥστε ἀπεχωρίσθησαν). — *Mat.*, XV, 31 : ... ὥστε τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας κωφοὺς λαλοῦντας κτλ., et cf. *Mar.*, VII, 37 : ... καὶ ὑπερπερισσῶς ἐξεπλήσσοντο λέγοντες κτλ. — *A.*, I, 19; XIV, 1, etc.

Il remplace le futur indicatif ou l'aoriste subjonctif; l'acte est éventuel; *Mat.*, XV, 33 : πόθεν ἡμῖν ἐν ἐρημίᾳ ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι ὄχλον τοσοῦτον; et cf. *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ. — *Mat.*, XXVII, 1 : συμβούλιον ἔλαβον πάντες οἱ ἀρχιερεῖς... ὥστε θανατῶσαι αὐτόν, et cf. XII, 14 : συμβούλιον ἔλαβον κατ' αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν. — Dans les LXX, *Jos.*, X, 14.

c) L'infinitif parfait remplace l'indicatif parfait; l'acte est réel : *R.*, XV, 18-19 : ... ὥστε με ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ καὶ κύκλῳ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ πεπληρωκέναι τὸ εὐαγγέλιον κτλ., = ὥστε πεπλήρωκα. — Seul exemple.

168. *a*) Classiquement, quand la proposition principale est suppositive ou négative, la proposition consécutive doit avoir le verbe à l'infinitif (Curtius, 553 *bis;* Koch, 112, 2). La règle est observée dans le N. T., *Mat.*, XV, 33; *1 Co.*, XIII, 2, etc.

b) Classiquement, « quand la proposition avec ὥστε dépend d'une proposition infinitive, régie elle-même par un verbe signifiant *dire* ou *croire,* » elle prend toujours son verbe à l'infinitif (Cucuel et Riemann, 100, 4°). Dans le N. T., les verbes signifiant *dire* ou *croire* prennent régulièrement après eux la proposition affirmative avec ὅτι (116); mais la proposition consécutive qui en dépend suit la règle, et prend l'infinitif, *Ph.*, I, 13; *2 Co.*, I, 8.

169. Quand la proposition principale marque le degré dans la quantité ou la qualité, la proposition consécutive qui en dépend présente, dans le N. T., plusieurs particularités :

a) Classiquement, après les adjectifs τοσοῦτος et τοιοῦτος et l'adverbe οὕτως, on trouve la proposition consécutive avec ὥστε. Il existe dans le N. T. quelques rares exemples de cette construction :

Mat., XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — *A.*, XIV, 1 : ... λαλῆσαι οὕτως ὥστε πιστεῦσαι Ἰουδαίων τε καὶ Ἑλλήνων πολὺ πλῆθος. — *1 Co.*, V, 1 : τοιαύτη πορνεία... ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχειν.

On trouve encore la proposition consécutive avec ὥστε dans quelques passages où la proposition principale contient un adjectif, un adverbe, un mot quelconque marquant le degré dans la qualité :

Mat., VIII, 28 : χαλεποὶ λίαν ὥστε μὴ ἰσχύειν τινὰ παρελθεῖν. — *1 Co.*, XIII, 2 : κἂν ἔχω πᾶσαν τὴν πίστιν ὥστε ὄρη μεθιστάνειν, = *quand même j'aurais une foi tellement parfaite que...* — *2 Co.*, I, 8 : καθ' ὑπερβολὴν ὑπὲρ δύναμιν ἐβαρήθημεν ὥστε ἐξαπορηθῆναι... — *2 Co.*, II, 6 : ἱκανὸν τῷ τοιούτῳ ἡ ἐπιτιμία αὕτη ἡ ὑπὸ τῶν πλειόνων ὥστε τοὐναντίον ὑμᾶς χαρίσασθαι. — *L.*, XII, 1. — Cf. 243.

b) Classiquement, on trouve le comparatif suivi de ἢ ὥστε, *trop pour.* Cette construction n'existe pas dans le N. T.

La locution classique τοσούτου δέω ποιεῖν τοῦτο... ὥστε ne s'y rencontre pas non plus.

Classiquement, après τοιοῦτος et τοσοῦτος, au lieu de ὥστε, on peut trouver les corrélatifs οἷος et ὅσος avec l'infinitif. « Souvent les démonstratifs τοσοῦτος et τοιοῦτος manquent; ὅσος signifie alors *suffisant pour,* et τοιοῦτος, *capable de, propre à.* » (Koch, 113, 3). Le N. T. ne contient aucune de ces constructions; on n'y rencontre même pas οἷός τε avec l'infinitif.

c) Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à abandonner la proposition consécutive avec ὥστε après une proposition principale qui indique le degré dans la quantité ou la qualité : *trop... pour; assez... pour ; plus... que... pour = trop... pour ; si* ou *tellement... que.*

Cette tendance est due à l'influence de l'hébreu, où rien ne correspond aux constructions du grec. L'hébreu ne peut lier une proposition consécutive avec un mot marquant un degré de comparaison ; il laisse le mot, qui indique le degré, au positif, et il *dissocie* les deux éléments de la pensée et de la phrase (18 seqq.; 28, *b*). Les LXX réfléchissent la construction hébraïque, et la proposition consécutive avec ὥστε, après un mot qui marque un degré de comparaison, semble y être rare.

De là, la tendance à abandonner les constructions grecques classiques ; de là, des constructions maladroites comme χαλεποὶ λίαν ὥστε, etc. ; de là, la tendance à exprimer séparément les deux idées unies dans les constructions grecques, comme *Apoc.*, XVI, 18-19 : καὶ σεισμὸς ἐγένετο μέγας... καὶ ἐγένετο ἡ πόλις ἡ μεγάλη εἰς τρία μέρη καὶ αἱ πόλεις τῶν ἐθνῶν ἔπεσαν, = *le tremblement de terre fut si fort... que la grande ville fut divisée en trois parties et que les villes des païens s'écroulèrent.* — Voy. 240, *c.*

d) D'un autre côté, l'équivalence de la proposition finale avec ἵνα et de la proposition consécutive avec ὥστε, et la tendance que nous avons constatée précédemment (146, 7°) à remplacer toute espèce de propositions par la proposition finale avec ἵνα, ont amené l'emploi de cette dernière après une proposition principale exprimant un degré de comparaison :

Ap., XIII, 13 : καὶ ποιεῖ σημεῖα μεγάλα ἵνα καὶ πῦρ ποιῇ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνειν, *il accomplit des prodiges tellement grands qu'il fait descendre...*, et cf. *Mat.*, XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα

καὶ τέρατα ὥστε πλανᾶσθαι... — *3 J.*, 4 : μειζοτέραν τούτων οὐκ ἔχω χάριν ἵνα ἀκούω τὰ ἐμὰ τέκνα..., *je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre.* — *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, et cf. *Mat.*, XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — *1 J.*, I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῇ ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας, *il est assez fidèle et assez juste pour nous pardonner,* (et cf. *1 Th.*, V, 24 : πιστὸς ὁ καλῶν ὑμᾶς ὃς καὶ ποιήσει, = *celui qui vous a appelés est assez fidèle pour le faire,* avec une proposition relative consécutive). — *J.*, XV, 13 ; *1 J.*, III, 1.

Dans les LXX, *Sag.*, XIII, 9 : εἰ γὰρ τοσοῦτον ἴσχυσαν εἰδέναι ἵνα δύνωνται στοχάσασθαι τὸν αἰῶνα...

L'emploi de la proposition finale avec ἵνα, au lieu de la proposition consécutive, après une idée de comparaison, appartient à la langue familière post-classique (Voy. Sophocles, *sub ver.* ἵνα, 19.)

170. *a*) Au lieu de ὥστε on peut rencontrer ὡς ; cette dernière particule se rencontre « dans Hérodote et les poètes attiques, quelquefois aussi dans Xénophon et les auteurs plus récents. » (Madvig, 166, Rem. II ; Koch, 113, 2, note du trad. ; Goodwinn, 608 et 609). Dans le N. T., on a :

L., IX, 52.: εἰσῆλθον εἰς κώμην Σαμαρειτῶν ὡς ἑτοιμάσαι αὐτῷ (WH. ; ὥστε dans Tis.). — *A.*, XX, 24 : οὐδενὸς λόγου ποιοῦμαι τὴν ψυχὴν τιμίαν ἐμαυτῷ ὡς τελειῶσαι (Tis. ; mais WH. : ὡς τελειώσω).

L'emploi de ὡς avec l'infinitif appartient à la langue familière. Dans les LXX, *3 Mac.*, I, 2 : ...ὡς μόνος κτεῖναι αὐτόν. — *4 Mac.*, XIV, 1.

L'emploi de ὡς avec le subjonctif (Luc seul) appartient à la langue littéraire.

b) Devant l'infinitif, le sujet est exprimé, s'il est nécessaire, et peut l'être dans les autres cas, *2 Co.*, I, 8 ; VII, 7 ; cf. *Mat.*, XV, 33, XXVII, 1-2 ; *L.*, IX, 52.

c) Il n'existe pas dans le N. T. de proposition consécutive avec ἄν.

d) La particule ὥστε avec l'infinitif se rencontre dans Mathieu, Marc, Luc (Évangile et Actes), et Paul ; une fois dans Pierre (*1 P.*, I, 21) ; jamais ailleurs.

e) Classiquement après les verbes signifiant *obtenir de* ou *que, faire en sorte de* ou *que*, on peut avoir ὥστε et l'infinitif (Curtius, 553 *bis*, 2, *b*, 1). Cette construction est absente du N. T.

On ne trouve pas non plus dans le N. T. la locution ἐπὶ τούτῳ ἐφ' ᾧ,

ou ἐφ' ᾧ seul avec l'infinitif, dans le sens de *à condition de* (KOCH, 113, 3, Rem. II.)

171. Il existe dans le grec du N. T. une tendance marquée à ne plus *subordonner* la proposition au moyen de ὥστε. La proposition consécutive peut être remplacée par une proposition finale avec ἵνα. Mais elle peut l'être aussi par une proposition indépendante coordonnée au moyen de καί. Ainsi *Mat.*, V, 15 : οὐδὲ καίουσιν λύχνον καὶ τιθέασιν αὐτὸν ὑπὸ τὸν μόδιον, ἀλλ' ἐπὶ τὴν λυχνίαν, καὶ λάμπει πᾶσιν ἐν τῇ οἰκίᾳ, *on ne met pas la lampe sous le boisseau ; on la met sur le chandelier pour qu'elle éclaire toute la maison.* Les idées sont *dissociées*, et καί prend la valeur d'une particule de subordination et de finalité (18 seqq. ; 21, *a*). Cette manière d'exprimer la pensée est hébraïsante (28, *d ;* cf. PREISWERK, 489-492, et passim). Elle se retrouve dans les LXX, *Es.*, XLVI, 2 ; *Ruth*, II, 2 ; *Es.*, XL, 14: πρὸς τίνα συνεβουλεύσατο, καὶ συνεβίβασεν αὐτόν ; *auprès de qui s'est-il consulté pour que celui-là l'instruisît?*

Nota. — Il existe dans le N. T. des propositions consécutives qui ont pris la forme de la proposition causale; voy. 179, *b*.

Remarques particulières.

172. *a*) Il faut indiquer deux emplois de la proposition finale :

1° La proposition principale n'est complète ni grammaticalement ni logiquement, et la proposition finale est un complément nécessaire :

L., XVI, 27 : ἐρωτῶ σε οὖν, πάτερ, ἵνα πέμψῃς αὐτὸν...

2° La proposition principale est complète grammaticalement et logiquement ; la proposition finale continue le développement :

Mat., XXIII, 34-35 : ἐξ αὐτῶν ἀποκτενεῖτε καὶ σταυρώσετε καὶ... διώξετε ἀπὸ πόλεως εἰς πόλιν· ὅπως ἔλθῃ ἐφ' ὑμᾶς πᾶν αἷμα δίκαιον...

A ces deux emplois de la proposition finale correspondent deux emplois de la proposition infinitive (255, *c*).

b) Les deux idées de but et de résultat peuvent être exprimées dans le N. T. par l'infinitif seul, *H.*, XI, 8 ; *Apoc.*, V, 5 ; XVI, 9 ; voy. 255 et 267.

173. *a*) Le même acte peut être exprimé tantôt comme un but, et tantôt comme un résultat, abstraction faite de l'idée de but (142, *a*) :

Mat., XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα καὶ τέρατα ὥστε πλανηθῆναι, εἰ δυνατόν, καὶ τοὺς ἐκλεκτούς, et cf. *Mar.*, XIII, 22 : δώσουσιν σημεῖα καὶ τέρατα πρὸς τὸ ἀποπλανᾶν, εἰ δυνατόν, τοὺς ἐκλεκτούς. Matthieu exprime le résultat seulement; Marc, le but.

b) Comparons maintenant les constructions suivantes :

1° *1 Tim.*, II, 1 : παρακαλῶ οὖν πρῶτον πάντων ποιεῖσθαι δεήσεις. — *Mar.*, V, 17 : ἤρξαντο παρακαλεῖν αὐτὸν ἀπελθεῖν. — *A.*, XXI, 12 : παρεκαλοῦμεν ἡμεῖς τε καὶ οἱ ἐντόπιοι τοῦ μὴ ἀναβαίνειν αὐτὸν εἰς Ἰερουσαλήμ. — *2 Co.*, I, 4 : ὁ παρακαλῶν ἡμᾶς ἐπὶ πάσῃ τῇ θλίψει ἡμῶν, εἰς τὸ δύνασθαι ἡμᾶς παρακαλεῖν τοὺς ἐν πάσῃ θλίψει. — *1 Th.*, III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηρίξαι ὑμᾶς καὶ παρακαλέσαι ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν ταύταις. — *1 Co.*, I, 10: παρακαλῶ δὲ ὑμᾶς... ἵνα τὸ αὐτὸ λέγητε. — *Mat.*, VIII, 34 : ἰδόντες αὐτὸν παρεκάλεσαν ὅπως μεταβῇ ἀπὸ τῶν ὁρίων.

2° Le verbe de la proposition principale exprime une idée de mouvement :

Mat., XIV, 23 : ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος κατ' ἰδίαν προσεύξασθαι. — *1 Co.*, XI, 33 : συνερχόμενοι εἰς τὸ φαγεῖν. — *Mat.*, XI, 1 : μετέβη ἐκεῖθεν τοῦ διδάσκειν. — *L.*, IX, 52 : εἰσῆλθον εἰς κώμην Σαμαρειτῶν ὡς (ou ὥστε) ἑτοιμάσαι. — *J.*, XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω. — *Mar.*, I, 2 : ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν σου. — *Mat.*, XXVII, 49 : ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλείας σώσων αὐτόν.— *L.*, XVI, 28 : ἐρωτῶ σε οὖν, πάτερ, ἵνα πέμψῃς αὐτὸν εἰς τὸν οἶκον τοῦ πατρός μου, ἔχω γὰρ πέντε ἀδελφούς, ὅπως διαμαρτύρηται αὐτοῖς.

Ces exemples (*a* et *b*) montrent que, dans le N. T., l'idée de finalité peut revêtir les formes les plus variées; l'idée de but et celle de conséquence, de résultat, ne sont pas attachées à l'une ou à l'autre de ces formes, à l'exclusion des autres; tantôt l'idée de but est seule exprimée (*J.*, XI, 11); tantôt l'idée de conséquence est seule exprimée (*Ap.*, V, 5; *Mar,*, I, 1); souvent il est indifférent d'exprimer l'idée de but ou seulement celle de conséquence, quand l'acte seul importe ; chacune des deux idées peut être suppléée avec l'autre, si le contexte le demande ou le permet (*Mat.*, XXIV, 24 ; *Mar.*, I, 1 ; *2 Co.*, I, 4). — Cf. 370.

Il en est de même dans les LXX, *Gen.*, XI, 5; XV, 7; *Nom.*, XI, 21; *Jug.*, XX, 10; *Ex.*, II, 15; IX, 34; X, 27; *Cant.*, V, 5; *Joël*, II, 17, 26; *Es.*, V, 4; X, 2, 32; XXX, 2; LXI, 1. — *Jér.*, I, 12; VII, 9-10; LI, 7-8.

174. 1° La proposition finale et consécutive, dans le N. T., suit, en partie, les règles générales et ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente cependant des différences importantes et de nombreuses particularités :

a) Particularités de la langue familière du N. T. : Définition de l'idée

de finalité pour la langue du N. T., et extension prise par cette idée; le but et le résultat ne se distinguent pas toujours l'un de l'autre, 142. — Emploi de ὅπως sans ἄν, 145. — Extension donnée à l'emploi de la proposition finale qui tend à remplacer beaucoup d'autres espèces de propositions, 146, 147. — Tendance à employer la proposition finale avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif, 147, 2°. — Extension de l'emploi de ἵνα, 147, 3°. — Maintien du subjonctif au style indirect, 150, 1°. — Emploi du futur, 153, et 155, *a*. — Les verbes signifiant *prendre soin, s'efforcer, tâcher,* sont suivis de la proposition finale ordinaire, 156. — Après les verbes et locutions qui contiennent une idée de crainte pour le passé, la proposition dépendante est interrogative, 158. — Emploi du mode réel, l'indicatif présent, 159. — Unification de toutes les propositions finales dans le N. T. et pour la forme et pour la syntaxe, 149, *b*; 155, *b*; 156. — Emploi de la proposition finale avec ἵνα après une idée de comparaison, 169, *d*. — ὡς et l'infinitif (= ὥστε), 170, *a*. — L'emploi de ὥστε avec l'infinitif est particulier à quelques écrivains du N. T., 170, *d*. — Indifférence fréquente et dans le choix de l'idée de finalité et dans le choix de la forme de la proposition dépendante, 173.

Tendance à abandonner ὅπως, 145, et 147. — Abandon de l'optatif oblique, 150. — Abandon de ὅπως et ὅπως μή avec le futur, au sens de l'impératif, 156, *c*. — Tendance à abandonner la construction des verbes signifiant *craindre* avec une proposition dépendante, 157. — Abandon de la construction κίνδυνός ἐστι, 157, *b*. — Absence de μή et μὴ οὐ avec le subjonctif, sans proposition principale, avec le sens de *peut-être*, 157, *c*. — Abandon du mode irréel, 160. — Tendance à abandonner ὥστε avec un verbe fini pour exprimer la conséquence réelle, 164, *a*, et 165, *c*. — ὥστε ne se trouve ni avec le mode irréel, ni avec le mode potentiel, 165, *d*. — Abandon du comparatif suivi de ἢ ὥστε, et de quelques autres locutions classiques, 169, *b*. — Tendance à abandonner la proposition consécutive avec ὥστε après une idée de comparaison, 169, *c*. — Absence de toute proposition consécutive avec ἄν, 170, *c*. — Abandon de la proposition consécutive avec ὥστε, après les verbes signifiant *obtenir de* ou *que, faire en sorte de* ou *que*, et abandon d'une autre locution classique, 170, *e*. — Tendance à ne plus employer la proposition consécutive avec ὥστε, du moins aussi fréquemment que chez les écrivains profanes, 171.

b) Particularités dues à l'influence de l'hébreu et des croyances judéo-chrétiennes : Finalité théologique; acte prévu et voulu; acte prévu, mais non voulu, 143, 2°. — Conséquence exprimée par le futur dans une proposition indépendante *dissociée* de la proposition finale qui précède, 154, *b*. — Après un verbe du sens de *prendre garde,* la proposition qui suit est *dissociée* et devient indépendante, 156, *c*. — ὡς, employé pour ὥστε, marque la relation logique, 165, *b*. — L'hébreu ne peut subordonner une proposition consécutive à une idée de comparaison; la seconde idée (qui devrait être exprimée dans la proposition subordonnée) est *dissociée* et exprimée de différentes manières; l'influence de l'hébreu fait *dissocier* de même les idées dans le N. T., fait abandonner la proposition consécutive avec ὥστε, ou la fait employer d'une manière anormale, 169, *c*. — Tendance à *dissocier* les idées et à les exprimer par des propositions indépendantes, 171. — Remplacement de la proposition consécutive par la proposition causale, 171, *nota*.

c) Particularités de la langue littéraire : Emploi de ὅπως et μή, 145 et 151. — De ὅπως ἄν, 145; 151. — De l'optatif, 152. — Du futur après les

verbes signifiant *prendre garde, prendre soin,* 156, *a.* — Quelques exemples des verbes signifiant *craindre* construits avec une proposition dépendante, 157. — Emploi de ὥστε pour exprimer la conséquence logique, 164, *b* et *c.* — Quelques exemples de ὥστε après une idée de comparaison, 169. — Emploi de ὡς avec le subjonctif, 170, *a.*

CHAPITRE XIII

Propositions dépendantes circonstancielles.

175. *a)* Ces propositions (93 ; 96) se divisent en : *causales; conditionnelles* et *concessives; temporelles; relatives* et *corrélatives.*

Les propositions relatives ne servent pas seulement de propositions circonstancielles; elles peuvent servir aussi de propositions dépendantes complétives, au point de vue de la *forme* de la proposition (*propositions dépendantes interrogatives et finales*).

b) Ce sont des propositions indépendantes par nature; elles expriment une idée accessoire, relative à un acte exprimé dans une autre proposition indépendante qui contient l'idée principale; quand elles sont mises en relation avec cette dernière au moyen d'une particule ou d'un mot relatif, elles deviennent dépendantes.

c) Elles présentent quelques caractères communs :

1° Toutes sont introduites ou peuvent être introduites par un mot *relatif,* qui indique bien leur nature. Ainsi :

Les propositions causales sont introduites par ὅτι, διότι, καθότι, καθώς, ἀνθ' ὧν, ἐφ' ᾧ, tandis que ἐπεί, ἐπειδή, ἐπειδήπερ sont abandonnés, ou tendent à être abandonnés, dans le N. T.

Si les propositions conditionnelles peuvent être introduites par εἰ et ἐάν, elles le sont aussi très souvent par ὅστις, ὅς, ὃς ἄν, ὅστις ἄν, ὅπου ἄν, et, avec une idée accessoire de temps, par ὅταν, etc.

Les propositions temporelles sont introduites par ὅτε, ὅταν, ἐν οἷς, ἐν ᾧ, ἐφ' ὅσον, ὁσάκις ἄν, ἀφ' οὗ, ὡς, ἕως, ἕως οὗ, ἕως ὅτου. Les particules μέχρι et ἄχρι aiment à prendre un relatif après elle : ἄχρις οὗ, μέχρις οὗ. Les particules ἐπειδή, ἐπάν, ἡνίκα, πρίν, tendent à être abandonnées dans le N. T., tandis que ἐπεί et ἕστε le sont complètement.

Il va de soi que les propositions relatives et corrélatives sont introduites par un relatif.

2° Il existe donc dans le N. T. une tendance à introduire la proposition circonstancielle, qui contient une idée de *relation*, par un mot *relatif*. Cette tendance a été produite ou favorisée par l'hébreu. L'hébreu, dans toutes les espèces de propositions énumérées plus haut, aime à employer le mot invariable qui lui sert et de particule de relation et de pronom relatif, et dont la fonction précise est de mettre deux idées en relation (27, *c*; 179, *c* et *d*).

3° Puisque la proposition circonstancielle est en réalité une proposition indépendante, les deux propositions qui composent la période grammaticale se construiront indépendamment l'une de l'autre, quoiqu'il existe entre elles une correspondance régulière et ordinaire, résultant de la nature même des choses, c'est-à-dire de la relation qui existe entre les deux idées exprimées.

4° Lorsque des propositions circonstancielles sont équivalentes, par exemple les propositions introduites par ἐάν, ὃς ἂν et ὅταν, par exemple les propositions introduites par ὅτι (*puisque*) et εἰ (*si = puisque*), ces propositions suivent toutes la même syntaxe. En d'autres termes, la syntaxe de toutes les propositions circonstancielles *de même nature*, c'est-à-dire exprimant la même idée, a été unifiée dans le N. T.

5° La nature de l'idée détermine seule l'emploi du temps et du mode ; cet emploi est indépendant et de la forme de la proposition et de la particule ou du relatif qui l'introduit (99).

CHAPITRE XIV

Propositions dépendantes (circonstancielles) causales[1].

176. La proposition causale est une proposition indépendante, mise en relation avec une autre proposition indépendante au moyen d'une particule, et devenue ainsi dépendante ; cf. *Mat.*, V, 12, avec *L.*, VI, 23; voy. 93, 175.

1. Curtius, 519, 6; Koch, 115; Cucuel et Riemann, 98.



Elle est introduite dans le N. T par les particules suivantes :
ὅτι, *de ce que, parce que,* et aussi *puisque.* — διότι, *parce que, à cause que.* — καθότι, *parce que.* — ὡς ὅτι, pour indiquer le motif subjectif. — καθώς, *puisque.* — ἀνθ' ὧν (οὐ), *en échange de ce que, pour.* — ἐφ' ᾧ, *pour ce motif que.*
ἐπεί, *comme, puisque.* — ἐπειδή et ἐπειδήπερ, *vu que, puisque.*

Καθότι ne se rencontre que dans Luc, comme particule de causalité (dans les LXX, *Tobie,* I, 12), et n'est pas classique dans ce sens; — ὡς ὅτι et ἐφ' ᾧ ne se rencontrent que dans Paul; le premier est post-classique, et, pour le second, les auteurs classiques disent ordinairement ἐφ' οἷς, plutôt que ἐφ' ᾧ; — ἀνθ' ὧν ne se trouve que dans Luc et Paul, et toujours avec négation; c'est un reste de la langue classique, comme ἐπειδή, qui se trouve dans Luc et Paul; et ἐπειδήπερ, qui ne se trouve que dans Luc; — καθώς est post-classique.

Dans les LXX, ὅτι, *Es.,* IV, 4. — διότι, *Sag.,* II, 12. — καθότι, *Tobie,* I, 12. — ἀνθ' ὧν, *Mal.,* II, 9. — ἐπεί, *2 Mac.,* XIV, 29. — ἐπειδή, *Dan.,* III, 22. — ὡς ὅτι, *Esth.,* IV, 14. Mais on ne trouve ni καθώς (causal), ni ἐπειδήπερ.

On ne trouve pas dans le N. T. les particules ὡς, ὅτε, ὁπότε employées avec une idée de causalité.

177. Classiquement, « la proposition causale énonce un jugement, et, par conséquent, peut, suivant le contexte, avoir le verbe au mode réel (indicatif), ou au mode potentiel (optatif avec ἄν), ou au mode irréel (indicatif d'un temps secondaire avec ἄν)... La négation est toujours οὐ. » (Koch, 115, 1.)

Dans le N. T., la proposition causale garde le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante; c'est-à-dire le temps et le mode de la narration, ou ceux du style direct, quand on veut rapporter expressément la pensée d'autrui (97-99; 101).

Le verbe est au mode réel ou éventuel (futur indicatif); rarement au mode irréel; jamais au mode potentiel. — La négation est οὐ, sauf dans deux passages.

Exemples :
L., I, 7 : οὐκ ἦν αὐτοῖς τέκνον καθότι ἦν [ἡ] Ἐλεισάβετ στεῖρα. — *L.,* XXI, 28 : ἐπάρατε τὰς κεφαλὰς ὑμῶν, διότι ἐγγίζει ἡ ἀπολύτρωσις ὑμῶν. — *Mat.,* XVIII, 32 : πᾶσαν τὴν ὀφειλὴν ἐκείνην ἀφῆκά σοι, ἐπεὶ παρεκάλεσάς με. — *J.,* XVII, 2 : δόξασόν σου τὸν υἱὸν ἵνα ὁ υἱὸς δοξάσῃ σε, καθὼς ἔδωκας αὐτῷ ἐξουσίαν. — *Mat.,* V, 4 : μακάριοι οἱ πενθοῦντες ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται. — *Mat.,* XI, 21 : οὐαί σοι, Βηθσαιδάν, ὅτι εἰ ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι ἐγένοντο αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν πάλαι ἂν ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ μετενόησαν. — *Mat.,* XI, 29 (ὅτι est causal); *L.,* I, 1, 20; *A.,* XIV, 12; *2 Co.,* V, 4.

178. *a*) Le motif réel est exprimé, comme chez les classiques, par la proposition causale, avec le temps et le mode de la narration.

Classiquement, il s'exprime aussi par le participe précédé des particules ἅτε, οἷον ou οἷα. Cette construction n'existe pas dans le N. T.

b) Pour indiquer qu'ils rapportent l'opinion d'autrui en donnant le motif d'un acte, les écrivains classiques se servent soit de l'optatif oblique, soit du participe précédé de ὡς (KOCH, 115, 1, Rem.)

L'optatif oblique ne se rencontre pas dans le N. T.

Les écrivains du N. T. indiquent de différentes manières qu'ils rapportent l'opinion d'autrui :

Le contexte l'indique, ***Mat.***, IX, 36 : ἰδὼν δὲ τοὺς ὄχλους ἐσπλαγχνίσθη περὶ αὐτῶν, ὅτι ἦσαν ἐσκυλμένοι καὶ ἐριμμένοι ὡσεὶ πρόβατα.

Le temps du style direct l'indique, *L.*, IX, 49 : εἴδαμέν τινα ἐν τῷ ὀνόματί σου ἐκβάλλοντα δαιμόνια, καὶ ἐκωλύομεν αὐτὸν ὅτι οὐκ ἀκολουθεῖ μεθ' ἡμῶν, et cf. *Mar.*, IX, 38 (WH.) : ... ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν, et *Mar.*, IX, 38 (Tis.) : εἴδομέν τινα ἐν τῷ ὀνόματί σου ἐκβάλλοντα δαιμόνια ὃς οὐκ ἀκολουθεῖ ἡμῖν· καὶ ἐκωλύομεν αὐτὸν ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν.

On trouve ὡς avec le participe, comme chez les classiques, ***Mat.***, VII, 28-29 : ἐξεπλήσσοντο οἱ ὄχλοι ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ· ἦν γὰρ διδάσκων αὐτοὺς ὡς ἐξουσίαν ἔχων καὶ οὐχ ὡς οἱ γραμματεῖς αὐτῶν. — ***L.***, XXIII, 14 : προσηνέγκατέ μοι τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ὡς ἀποστρέφοντα τὸν λαόν, et cf. les vv. 2 et 5.

c) Lorsque celui qui parle présente le motif, non comme le motif réel (objectif), mais comme une idée qui lui est personnelle (motif subjectif), il emploie ὡς et le participe, ***A.***, XXVIII, 19 : ἀντιλεγόντων δὲ τῶν Ἰουδαίων ἠναγκάσθην ἐπικαλέσασθαι Καίσαρα οὐχ ὡς τοῦ ἔθνους μου ἔχων τι κατηγορεῖν.

Paul emploie une fois dans ce sens ὡς ὅτι, *2 Co.*, V, 18-19 : τὰ δὲ πάντα ἐκ τοῦ θεοῦ τοῦ καταλλάξαντος ἡμᾶς ἑαυτῷ διὰ Χριστοῦ καὶ δόντος ἡμῖν τὴν διακονίαν τῆς καταλλαγῆς, ὡς ὅτι θεὸς ἦν ἐν Χριστῷ κόσμον καταλλάσσων ἑαυτῷ, *puisque c'est Dieu qui réconciliait avec lui-même*, etc.

L'emploi de ὡς ὅτι, causal, est post-classique, comme celui de ὡς ὅτι dans la proposition affirmative (108). Dans les LXX, on lit, ***Esther***, IV, 13-14 : Ἐσθήρ, μὴ εἴπῃς σεαυτῇ ὅτι σωθήσῃ μόνη ἐν τῇ βασιλείᾳ παρὰ πάντας τοὺς Ἰουδαίους· ὡς ὅτι, ἐὰν παρακούσῃς ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ, ἄλλοθεν βοήθεια καὶ σκέπη ἔσται.

179. Ὅτι est souvent employé, dans le N. T., pour établir et indiquer, à la manière de l'hébreu, la relation logique qui existe entre deux idées ou deux actes :

a) Ὅτι équivaut à notre particule *car* :

Mat., VII, 13-14 : εἰσέλθατε διὰ τῆς στενῆς πύλης, ὅτι πλατεῖα καὶ εὐρύχωρος ἡ ὁδὸς ἡ ἀπάγουσα εἰς τὴν ἀπώλειαν καὶ πολλοί εἰσιν οἱ εἰσερχόμενοι δι' αὐτῆς· ὅτι στενὴ ἡ πύλη καὶ τεθλιμμένη ἡ ὁδὸς ἡ ἀπάγουσα

εἰς τὴν ζωήν. Les deux propositions causales sont coordonnées, et reliées à la proposition principale par ὅτι : *Entrez par la porte étroite ; car le chemin de la perdition est large..., tandis que le chemin du salut...* — *J.*, IX, 16-17 : λέγουσιν οὖν τῷ τυφλῷ πάλιν Τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ, ὅτι ἠνέῳξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς ; *car il t'a ouvert les yeux.* La proposition causale indique le motif de la question. Il en est de même dans *L.*, XI, 18 : εἰ δὲ καὶ ὁ Σατανᾶς ἐφ' ἑαυτὸν διεμερίσθη, πῶς σταθήσεται ἡ βασιλεία αὐτοῦ ; ὅτι λέγετε ἐν Βεεζεβοὺλ ἐκβάλλειν με τὰ δαιμόνια. — *J.*, VIII, 22 ; *1 Co.*, I, 4-5 ; *1 J.*, IV, 7.

b) Ὅτι établit une relation de causalité quand nous attendrions une relation de finalité :

Mat., VIII, 27 : ποταπός ἐστιν οὗτος ὅτι καὶ οἱ ἄνεμοι καὶ ἡ θάλασσα αὐτῷ ὑπακούουσιν ; On se rend compte de cette construction en retournant la phrase : *puisque les vents et la mer obéissent à cet homme, que peut-il être ?* Nous dirions : *qu'est donc cet homme pour que les vents et la mer lui obéissent ?* — *L.*, IV, 36 ; VIII, 25 ; *J.*, II, 18 ; VII, 35 ; XIV, 22 ; *H.*, II, 6 (cité des LXX *Ps.*, VIII, 5). *Mat.*, XIII, 13 : διὰ τοῦτο ἐν παραβολαῖς αὐτοῖς λαλῶ, ὅτι βλέποντες οὐ βλέπουσιν καὶ ἀκούοντες οὐκ ἀκούουσιν οὐδὲ συνίουσιν. La conséquence est exprimée comme un fait réel (cf. 159 ; 164, *a*) et comme le motif de ce qui précède. Au contraire elle est donnée comme éventuelle et sans idée de causalité, dans *L.*, VIII, 10 : ... τοῖς δὲ λοιποῖς ἐν παραβολαῖς, ἵνα βλέποντες μὴ βλέπωσιν καὶ ἀκούοντες μὴ συνίωσιν (et cf. *Mar.*, IV, 11-12). — *J.*, II, 18 : τί σημεῖον δεικνύεις ἡμῖν, ὅτι ταῦτα ποιεῖς ; *puisque tu agis ainsi, quel garant nous donnes-tu ?* ou bien : *quel garant nous donnes-tu pour agir ainsi ?* ou bien : *tu agis ainsi, mais quel garant donnes-tu ?*

c) L'emploi de ὅτι, pour établir une relation logique entre deux idées ou deux actes, est hébraïsant (PREISWERK, 606, 2 et 3). Les LXX réfléchissent l'usage de l'hébreu en se servant de ὅτι comme équivalent de la particule hébraïque qui exprime la relation (27, *c* ; 175, 2°), *1 R.*, I, 8 : τί ἐστι σοι ὅτι κλαίεις ; — *1 R.*, II, 25 : οὐκ ἤκουον τῆς φωνῆς τοῦ πατρὸς αὐτῶν, ὅτι βουλόμενος ἐβούλετο Κύριος διαφθεῖραι αὐτούς, *à cause de quoi le Seigneur résolut...* — *Ps.*, XVI, 6 : ἐγὼ ἐκέκραξα, ὅτι ἐπήκουσάς μου, *de manière que tu m'as écouté, aussi m'as-tu écouté.* — *Ps.*, VIII, 5 (cité dans le N. T., *H.*, II, 6) : τί ἐστιν ἄνθρωπος ὅτι μιμνήσκῃ αὐτοῦ, ἢ υἱὸς ἀνθρώπου ὅτι ἐπισκέπτῃ αὐτόν ; *puisque tu penses à l'homme, qu'est-il donc ?* Ou bien : *qu'est-ce donc que l'homme, pour que tu penses à lui ?* — *Ex.*, III, 11 : τίς εἰμι ἐγὼ ὅτι πορεύσομαι πρὸς Φαραώ ; *quis ego ut Pharaonem adirem ?* (GESENIUS). — *Es.*, XXXVI, 5 : καὶ νῦν ἐπὶ τίνα πέποιθας ὅτι ἀπειθεῖς μοι, *cuinam confidisti ita ut deficeres ?* (GESENIUS). — *Jug.*, VIII, 15 ; IX, 28 ; XV, 3 ; *Job*, VI, 11 ; X, 5-6 ; *Ps.*, CXLIII, 3 ; *Jonas*, I, 11.

Cette construction de la proposition causale a des analogues en grec post-classique ; voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ὅτι 7. Cf. LUCIEN, *D. D.*, XIII, 1 :

ἐπιλέλησαι γὰρ καὶ σύ, ὦ Ἥρακλες, ἐν τῇ Οἴτῃ καταφλεγείς, ὅτι μοι ὀνειδίζεις τὸ πῦρ; — En français familier : (*1 R.*, I, 8) *qu'as-tu donc que tu pleures?* (*Ps.*, VIII, 5) *qu'est-ce donc que l'homme, que tu penses à lui ?*

d) L'emploi hébraïsant de ὅτι pour établir une relation logique entre deux idées ou deux actes nous paraît se retrouver dans les exemples suivants :

Mar., VI, 17-18 : αὐτὸς γὰρ ὁ Ἡρῴδης ἀποστείλας ἐκράτησεν τὸν Ἰωάνην καὶ ἔδησεν αὐτὸν ἐν φυλακῇ διὰ Ἡρῳδιάδα τὴν γυναῖκα Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, ὅτι αὐτὴν ἐγάμησεν. — *Mar.*, VIII, 24 : βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας, *je vois les hommes; je les vois marchant semblables à des arbres* (proposition dépendante affirmative, voy. 122, *e*).

Dans ces exemples, on aurait attendu une proposition relative, et non une proposition causale ou affirmative. C'est aussi une proposition relative qu'on aurait pu avoir dans *J.*, IX, 17 : Τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ, ὅτι ἠνέῳξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς; *que penses-tu de lui, toi dont il a ouvert les yeux?* Ces propositions, causales dans leur forme et très voisines de la proposition relative, sont très hébraïsantes (Preiswerk, 585, 586)[1].

180. *a*) Souvent un pronom démonstratif ou interrogatif annonce la proposition causale, *J.*, X, 17 : διὰ τοῦτό με ὁ πατὴρ ἀγαπᾷ, ὅτι ἐγὼ τίθημι τὴν ψυχήν μου. — *1 J.*, III, 12 : καὶ χάριν τίνος ἔσφαξεν αὐτόν; ὅτι κτλ. — *Ap.*, III, 16 : οὕτως, ὅτι χλιαρὸς εἶ κτλ. — *R.*, IX, 31-32; *2 Co.*, XII, 13.

b) D'autres fois, la proposition causale, placée la première et séparée de la proposition principale, est rappelée par un pronom démonstratif, *J.*, XV, 19.

c) Il existe des passages où l'on hésite entre ὅτι causal et ὅτι déclaratif, *2 Th.*, III, 7-8; c'est à l'exégète de décider pour chaque passage.

Dans *1 J.*, III, 19-20, le premier ὅτι est déclaratif; le second est considéré par les uns comme causal (et alors πείσομεν prend le sens de *rassurer*), par les autres comme déclaratif (πείσομεν signifiera *convaincre, persuader*); le troisième ὅτι reprend le second.

d) On trouve deux fois la négation μή dans la proposition causale, *J.*, III, 18; *H.*, IX, 17. Cet emploi de μή est post-classique; voy. 352.

1. Pour *Mar.*, VI, 17-18, ὅτι αὐτήν = ἥν. — Pour *Mar.*, VIII, 24 : ὅτι = οὕς. — Pour *J.*, IX, 17, ὅτι σου = οὗ. — Dans les LXX, *Dan.*, II, 20 : εἴη τὸ ὄνομα τοῦ θεοῦ εὐλογημένον ἀπὸ τοῦ αἰῶνος καὶ ἕως τοῦ αἰῶνος, ὅτι ἡ σοφία καὶ ἡ σύνεσις αὐτοῦ ἐστί (= οὗ ἐστὶ ἡ σοφία καὶ ἡ σύνεσις).

e) On lit *J.*, XIV, 22 : Κύριε, τί γέγονεν ὅτι ἡμῖν μέλλεις ἐμφανίζειν...; Mais le verbe qui unit τί et ὅτι peut tomber, et l'on a, *A.*, V, 4 : τί ὅτι ἔθου ἐν τῇ καρδίᾳ σου τὸ πρᾶγμα τοῦτο; où τί ὅτι = *pourquoi*. Enfin τί tombe à son tour et il reste ὅτι, *pourquoi*, introduisant une proposition indépendante interrogative (48).

f) Classiquement les verbes qui expriment une émotion, un sentiment peuvent être suivis d'une proposition causale; il en est de même dans le N. T. avec : ἀγανακτεῖν, *L.*, XIII, 14; εὐχαριστεῖν, *L.*, XVIII, 11 ; ἐξομολογεῖσθαι, *Mat.*, XI, 25 ; θαυμάζειν, *L.*, XI, 38; μέλει, *Mar.*, IV, 38; χαίρειν, *L.*, X, 20; χολᾶν, *J.*, VII, 23. Etc.

Après les verbes de cette classe on peut trouver : 1° une proposition causale; 2° une proposition finale (146, 3°); 3° une proposition infinitive (*H.*, II, 11 ; *Tit.*, III, 8, etc.); 4° une proposition participe (315).

On trouve aussi classiquement ἐπὶ τῷ avec l'infinitif; cette construction n'existe pas dans le N. T.

g) Comme chez les classiques, on trouve dans le N. T., au lieu de la proposition causale, διὰ τό avec l'infinitif, *Mat.*, XXIV, 12; et cf. les LXX, 2 *Mac.*, VIII, 36 (cf. 273, *b*).

181. 1° La syntaxe de la proposition causale dans le N. T. suit généralement les règles de la syntaxe classique;

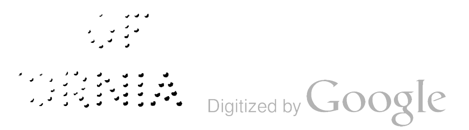
2° Elle n'offre qu'un petit nombre de particularités à relever :

Particularités de la langue familière du N. T. : Particules de la langue post-classique, 176. — Emploi du style direct pour rapporter l'opinion d'autrui, 178, *b*. — Emploi de ὡς ὅτι pour indiquer le motif subjectif, 178, *c*. — Emploi de ὅτι pour indiquer la relation logique entre deux actes ou deux idées, 179. — Emploi de la négation μή, 180, *d*. — Genèse de τί ὅτι et ὅτι devenus particules d'interrogation indépendante, 180, *e*;

Tendance à abandonner certaines particules de la langue littéraire, 176. — Abandon du participe avec ἅτε, οἷον, οἷα pour exprimer le motif réel, 178, *a*. — Abandon de l'optatif oblique, 178, *b*. — Abandon de ἐπὶ τῷ avec l'infinitif après les verbes de sentiment, 180, *f*.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi de ὅτι pour établir une relation logique entre deux actes ou deux idées, 179, *c* et *d*.

Particularités de la langue littéraire : Quelques exemples de ἐπειδή, ἐπειδήπερ, ἀνθ' ὧν, 176.



CHAPITRE XV

Propositions dépendantes (circonstancielles) conditionnelles et concessives[1].

182. *a*) On a vu (93) que la proposition conditionnelle était une proposition indépendante exprimant la condition d'un acte exprimé dans une autre proposition indépendante. Mise en relation avec cette dernière par une particule ou un relatif, la première devient dépendante.

b) La période conditionnelle se compose de deux propositions : l'une, introduite par une particule et exprimant la condition; on l'appelle *antécédent, protase, proposition secondaire,* ou simplement *proposition conditionnelle;* l'autre, exprimant l'acte qui dépend de la condition; on l'appelle *conséquent, apodose,* ou simplement *proposition principale.*

c) La proposition principale peut prendre toutes les formes de la proposition indépendante exprimant un jugement ou un désir.

d) Les deux propositions sont indépendantes l'une de l'autre pour l'emploi du temps et du mode qui ne dépendent que de la nature de l'idée (99; 175, 5°); ce qui explique le mélange des formes de la proposition conditionnelle. Cependant :

e) Il existe entre les deux propositions un rapport ordinaire et régulier, résultant de la nature même des idées, et amenant une correspondance ordinaire entre les deux propositions, au point de vue de leur construction.

183. *a*) La forme de la proposition conditionnelle dépend de la manière dont celui qui parle conçoit l'idée. Il peut la considérer : comme réelle, comme irréelle, comme éventuelle, comme possible simplement. — De là les quatre formes de la période conditionnelle dont traite la grammaire classique (Curtius, 534, 535.)

b) Dans le N. T., l'acte n'est plus considéré comme simplement possible; aussi ne reste-t-il que de rares exemples de la quatrième forme, remplacée par la première ou la troisième (9).

1. Curtius, 534-550; Koch, 114, et 114, B; Cucuel et Riemann, 109-114; Madvig, 108; 117-118.

c) Lorsque la condition est conçue : comme réelle, le verbe est au mode de réalité (indicatif); comme irréelle, le verbe est au mode d'irréalité (indicatif des temps secondaires); comme éventuelle, le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité (subjonctif ou indicatif futur); comme possible simplement, le verbe est au mode de possibilité pure (optatif).

d) Classiquement, la proposition conditionnelle est introduite par εἰ, ἐάν, ἄν, ἤν. Elle est introduite dans le N. T. par εἰ et ἐάν; rarement par ἄν (*Jean* seul, XII, 32 (WH); XIII, 20; XVI, 23; XX, 23); jamais par ἤν.

e) Classiquement, εἰ est lié au mode indicatif et ἐάν au mode subjonctif. Dans le N. T., l'emploi du mode étant indépendant de la forme traditionnelle de la proposition et de la particule qui l'introduit, on trouvera εἰ avec le futur et le subjonctif, pour une condition éventuelle, et ἐάν avec l'indicatif pour une condition réelle.

Proposition conditionnelle de la **première** *forme : indicatif au mode* **réel**.

184. La proposition conditionnelle de la première forme présente la condition comme réelle.

Tantôt la condition existe réellement (*Mat.,* XIV, 28), et alors la particule, εἰ ou ἐάν, équivaut à *puisque*, et même *parce que* (Cucuel et Riemann, 108, Rem. I). Tantôt la condition n'existe pas (*Mat.,* XII, 26); celui qui parle la regarde provisoirement comme réelle, afin de pouvoir établir son raisonnement (Koch, 114, I, et note 1.)

Les deux propositions de la période gardent le temps et le mode qu'elles auraient, si elles étaient indépendantes. Par suite, on trouvera: dans la proposition conditionnelle, les temps de l'indicatif au mode réel : *présent, aoriste, parfait* (97); dans la proposition principale, les temps de l'indicatif aux modes réel ou éventuel, *présent, futur, aoriste, parfait*.

La négation est régulièrement μή, en grec classique, dans la proposition conditionnelle. Dans le N. T., la proposition conditionnelle n'est qu'une proposition indépendante affirmative devenue dépendante; elle garde la négation οὐ, attachée au mode indicatif (12).

Exemples :

1° Avec εἰ, *Mat.*, XIX, 10 : εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός, οὐ συμφέρει γαμῆσαι. — *Mar.*, IV, 23 : εἴ τις ἔχει

ὦτα ἀκούειν, ἀκουέτω, et cf. *Mat.*, V, 29. — *A.*, V, 39 : εἰ δὲ ἐκ θεοῦ ἐστίν, οὐ δυνήσεσθε καταλῦσαι αὐτούς. — *1 Co.*, XV, 16 : εἰ γὰρ νεκροὶ οὐκ ἐγείρονται, οὐδὲ Χριστὸς ἐγήγερται.

L., XIX, 8 : εἴ τινός τι ἐσυκοφάντησα, ἀποδίδωμι τετραπλοῦν. — *L.*, XVI, 11 : εἰ οὖν ἐν τῷ ἀδίκῳ μαμωνᾷ πιστοὶ οὐκ ἐγένεσθε, τὸ ἀληθινὸν τίς ὑμῖν πιστεύσει; — *Apoc.*, XX, 15 : εἴ τις οὐχ εὑρέθη ἐν τῇ βίβλῳ τῆς ζωῆς γεγραμμένος ἐβλήθη εἰς τὴν λίμνην.

J., XI, 12 : εἰ κεκοίμηται, σωθήσεται. — *A.*, XVI, 15 : εἰ κεκρίκατέ με πιστὴν τῷ Κυρίῳ εἶναι..., εἰς τὸν οἶκόν μου μένετε. — *2 Co.*, II, 5; VII, 14.

2° Avec ἐάν, *1 J.*, V, 14-15 : αὕτη ἐστὶν ἡ παρρησία ἣν ἔχομεν πρὸς αὐτόν, ὅτι ἐάν τι αἰτώμεθα κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ἀκούει ἡμῶν. καὶ ἐὰν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ ἐὰν αἰτώμεθα κτλ., *puisque nous savons qu'il nous exauce*, etc. — Avec une idée accessoire de temps, *1 Th.*, III, 8 : νῦν ζῶμεν ἐὰν ὑμεῖς στήκετε ἐν Κυρίῳ, *nous vivons du moment que vous persévérez...*

Dans les LXX : avec εἰ, *Gen.*, XLVIII, 11; *Ex.*, XXXII, 33; *Job*, XXII, 20; *1 Mac.*, XV, 21. — Avec ἐάν, *Lév.*, I, 14 : ἐὰν δὲ ἀπὸ τῶν πετεινῶν κάρπωμα προσφέρει δῶρον αὐτοῦ τῷ Κυρίῳ. — *Job*, XXII, 3 : τί γὰρ μέλει τῷ Κυρίῳ, ἐὰν σὺ ἦσθα τοῖς ἔργοις ἄμεμπτος; *est-ce que Dieu s'inquiète si tu as été irréprochable...?* L'imparfait de narration est au mode réel. — Cf. *1 R.*, II, 14 : πᾶν ὃ ἐὰν ἀνέβη... au mode réel.

Pour les périodes conditionnelles qui ont le verbe au présent dans la proposition conditionnelle, et à l'imparfait dans la proposition principale, voy. 189.

185. *a*) La proposition conditionnelle au mode réel est assimilée absolument à la proposition indépendante affirmative dont elle garde le temps, le mode, et la négation οὐ.

b) La négation se trouve : *L.*, XI, 8; XIV, 26; XVI, 11, 31; *J.*, I, 25; III, 12; V, 47; X, 37; *R.*, VIII, 9; XI, 21; *1 Co.*, VII, 9; IX, 2; XI, 6; XV, 13, 14-17; XVI, 22, etc. Voy. 353, *a*. — Les *Actes* n'en offrent pas d'exemple, sauf XXV, 11 : εἰ δὲ οὐδὲν ἔστιν ὧν οὗτοι κατηγοροῦσιν... Cet emploi de οὐ est correct et classique; voy. 313, *a* (cf. Goodwin, 384-387). — Μή se trouve dans *1 Tim.*, VI, 3; mais la particule nie le participe, et non la proposition qui est affirmative.

c) Les temps imparfait et plus-que-parfait sont réservés aux propositions conditionnelles de la deuxième forme, au mode irréel. — L'aoriste sert de mode réel dans celles de la première, et de mode irréel dans celles de la seconde.

186. *a*) On lit, *L.*, XII, 49 : πῦρ ἦλθον βαλεῖν ἐπὶ τὴν γῆν· καὶ τί θέλω, εἰ ἤδη

ἀνήφθη; L'acte est passé; θέλω ayant son complément direct τί, les mots εἰ ἤδη ἀνήφθη ne peuvent être une proposition dépendante interrogative; enfin, l'interrogation τί θέλω équivaut à οὐδὲν θέλω (53, c). Le sens est donc : *qu'ai-je à désirer, s'il est déjà allumé?* = *je n'ai rien à désirer, s'il est déjà allumé;* et, comme nous dirions en français : *tout ce que je désire, c'est qu'il soit déjà allumé.* Cf. LXX, *Sag. Sir.*, XXIII, 14 : καὶ θελήσεις, εἰ μὴ ἐγεννήθης, *tu serais content, si tu n'étais pas né,* = *tout ce que tu désirerais, ce serait que tu ne fusses pas né.*

b) Nous avons montré comment la proposition conditionnelle devenait une proposition dépendante interrogative, en changeant de place, après les verbes déclaratifs (126, *e*). Il en est de même après les verbes qui expriment un sentiment : « Le verbe θαυμάζειν, *je me demande avec étonnement*, se construit avec une proposition dépendante interrogative. » (Koch, 116, 2, Rem. II). *Mar.*, XV, 44 : ὁ δὲ Πειλᾶτος ἐθαύμασεν εἰ ἤδη τέθνηκεν. — *1 J.*, III, 13.

c) Il en est de même dans l'exemple suivant, où la proposition conditionnelle équivaut à une proposition complétive directe, en passant après le verbe, *Mar.*, XI, 25 : ἀφίετε εἴ τι ἔχετε κατά τινος.

Proposition conditionnelle de la **deuxième** *forme : mode* **irréel.**

187. La proposition conditionnelle de la deuxième forme exprime une condition qui n'existe pas ou qui n'a pas existé; la proposition principale exprime un acte qui dépendait de cette condition et qui n'a pas lieu ou n'a pas eu lieu. Les deux propositions expriment l'irréalité, et, par suite, *nient* l'acte; la proposition principale prend ἄν, *dans ce cas* (13, *a*).

a) Le verbe de la proposition conditionnelle peut être : 1° à l'imparfait, mode irréel du présent; 2° à l'imparfait et à l'aoriste, mode irréel du passé; 3° au plus-que-parfait, mode irréel du parfait. A chaque temps qui, dans la proposition conditionnelle de la première forme, exprime la réalité, correspond, dans celle de la deuxième forme, un temps qui exprime l'irréalité. On peut donc opposer, membre à membre, une proposition de la première forme à une proposition de la deuxième. Dans ce cas, la proposition de la première forme sera négative, si celle de la seconde est positive; et positive, si celle de la seconde est négative. On s'assure ainsi du sens d'un temps dans la proposition de la deuxième forme, et l'on voit, par exemple, si l'imparfait est au mode irréel du présent ou du passé.

b) Les deux propositions de la période se construisent indépendamment l'une de l'autre. Le verbe de la proposition principale est à un *temps quelconque du passé;* le verbe de la pro-



position conditionnelle, à l'un des trois temps dont il vient d'être question (Goodwin, 410; cf. Cucuel et Riemann, 111, Rem., note 2 de O. R.)

c) L'imparfait au mode irréel du présent correspond à notre conditionnel présent; l'imparfait au mode irréel du passé, l'aoriste et le plus-que-parfait correspondent à notre conditionnel passé.

Comme il s'agit d'une supposition, la négation est μή.

Les exemples se classent ainsi :

1° Le verbe de la proposition conditionnelle est à l'imparfait, mode irréel du présent :

J., VIII, 19 : οὔτε ἐμὲ οἴδατε οὔτε τὸν πατέρα μου· εἰ ἐμὲ ᾔδειτε, καὶ τὸν πατέρα μου ἂν ᾔδειτε. Dans cet exemple, le mode réel et le mode irréel s'opposent l'un à l'autre. — *L.*, VII, 39 : οὗτος, εἰ ἦν [ὁ] προφήτης, ἐγίνωσκεν ἂν τίς καὶ ποταπὴ ἡ γυνή. Mode réel : οὗτος οὐκ ἔστιν προφήτης, οὐ γὰρ γινώσκει. — *J.*, V, 46; VIII, 19, 42; IX, 33, 41; XVIII, 36; *R.*, VII, 7; *1 Co.*, XI, 31; XII, 19; *Gal.*, I, 10; *H.*, VIII, 4. — *J.*, IV, 10 : εἰ ᾔδεις τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ καὶ τίς ἐστιν ὁ λέγων σοι..., σὺ ἂν ᾔτησας αὐτόν. Mode réel : οὐκ οἶδας τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ, καὶ οὐκ ᾔτησας αὐτόν. — *J.*, XIV, 28 : εἰ ἠγαπᾶτέ με, ἐχάρητε ἄν. Mode réel : οὐκ ἀγαπᾶτέ με, καὶ οὐκ ἐχάρητε. — *Mat.*, XXIV, 43; *L.*, XII, 39; *J.*, XVIII, 30; *A.*, XVIII, 14; *H.*, VII, 11.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 42 : εἰ μὴ ὁ θεὸς τοῦ πατρός μου Ἀβραὰμ καὶ ὁ φόβος Ἰσαὰκ ἦν μοι, νῦν ἂν κενόν με ἐξαπέστειλας. — *Jug.*, XIII, 23; *2 Mac.*, IV, 47.

2° Le verbe de la proposition conditionnelle est à l'imparfait de narration (exprimant l'acte avec l'idée accessoire de durée) et à l'aoriste, au mode irréel du passé :

H., VIII, 7 : εἰ γὰρ ἡ πρώτη ἐκείνη ἦν ἄμεμπτος, οὐκ ἂν δευτέρας ἐζητεῖτο τόπος, *si le premier avait été irréprochable, il n'y aurait pas eu lieu d'en chercher un second.* Mode réel : ἡ πρώτη οὐκ ἦν ἄμεμπτος, καὶ δευτέρας ἐζητεῖτο τόπος. — *J.*, XI, 32 : εἰ ἦς ὧδε, οὐκ ἄν μου ἀπέθανεν ὁ ἀδελφός. Mode réel : οὐκ ἦς ὧδε, καὶ ἀπέθανεν ὁ ἀδελφός. — *1 J.*, II, 19 : εἰ γὰρ ἐξ ἡμῶν ἦσαν, μεμενήκεισαν ἂν μεθ' ἡμῶν, *s'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous.* Mode réel : οὐκ ἦσαν ἐξ ἡμῶν καὶ οὐ μεμενήκασιν. — *J.*, XI, 21; *Gal.*, IV, 15.

Mat., XXIII, 30 : εἰ ἤμεθα ἐν ταῖς ἡμέραις τῶν πατέρων ἡμῶν, οὐκ ἂν ἤμεθα αὐτῶν κοινωνοὶ ἐν τῷ αἵματι τῶν προφητῶν. On peut entendre : *si nous avions vécu du temps de nos ancêtres, nous*

n'aurions pas été leurs complices, et le mode réel sera : οὐκ ἦμεθα ἐν ταῖς ἡμέραις τῶν πατέρων ἡμῶν, καὶ οὐκ ἦμεθα αὐτῶν κοινωνοί. Mais le mouvement oratoire du passage exige que la supposition soit rapportée au présent. Le sens est : *si nous vivions du temps de nos ancêtres, nous ne serions pas leurs complices ;* et le mode réel est : οὐκ ἐσμὲν ἐν ταῖς ἡμέραις..., καὶ οὐκ ἐσμὲν κοινωνοί... Le passage rentre ainsi dans la première catégorie d'exemples.

Dans quelques passages, d'ailleurs, il est indifférent de rapporter l'acte au présent ou au passé. Cf. encore *R.*, VII, 7 : ... τήν τε γὰρ ἐπιθυμίαν οὐκ ᾔδειν, εἰ μὴ ὁ νόμος ἔλεγεν, *je ne connaîtrais pas la convoitise si la Loi ne disait pas,* ou bien *je n'aurais pas connu la convoitise si la Loi n'avait pas dit.*

Mat., XI, 21 : εἰ ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι ἐγένοντο αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν, πάλαι ἂν ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ μετενόησαν. Mode réel : αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν οὐκ ἐγένοντο ἐν Τύρῳ οὐδὲ ἐν Σιδῶνι, καὶ οὐ μετενόησαν. — *J.,* XV, 22 : εἰ μὴ ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἁμαρτίαν οὐκ εἴχοσαν. Mode réel : ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, καὶ ἁμαρτίαν ἔχουσιν. — *Mat.,* XI, 23 ; XXVI, 24 ; *Mar.,* XIV, 21 ; *J.*, XV, 24 ; *1 Co.*, II, 8 ; *Gal.,* III, 21 ; *H.*, IV, 8.

Dans les LXX, *Gen.,* XLIII, 9 : εἰ μὴ γὰρ ἐβραδύναμεν, ἤδη ἂν ὑπεστρέψαμεν δίς. — *Baruch,* III, 13 : τῇ ὁδῷ τοῦ Θεοῦ εἰ ἐπορεύθης, κατῴκεις ἂν ἐν εἰρήνῃ τὸν αἰῶνα. — *Sag.,* XI, 26.

3° Le verbe de la proposition conditionnelle est au plus-que-parfait, mode irréel du parfait :

Mat., XII, 7 : εἰ δὲ ἐγνώκειτε τί ἐστιν **Ἔλεος θέλω καὶ οὐ θυσίαν,** οὐκ ἂν κατεδικάσατε τοὺς ἀναιτίους. Mode réel : οὐκ ἐγνώκατε τί ἐστιν..., καὶ κατεδικάσατε τοὺς ἀναιτίους. — *J.,* XIX, 11 : οὐκ εἶχες ἐξουσίαν κατ' ἐμοῦ οὐδεμίαν, εἰ μὴ ἦν δεδομένον σοι ἄνωθεν. Mode réel : δεδομένον ἐστίν σοι ἄνωθεν, καὶ ἔχεις ἐξουσίαν. — *J.,* XIV, 7.

Dans les LXX, *Jug.,* VIII, 19 : εἰ ἐζωογονήκειτε αὐτούς, οὐκ ἂν ἀπέκτεινα ὑμᾶς. — *Job,* IV, 12.

188. *a*) Classiquement « il est rare que, pour mieux faire ressortir la proposition principale, ἄν soit omis (1re forme de périodes suppositives). » (Curtius, 542). Le N. T. offre un assez grand nombre d'exemples de cette suppression, qui donne à la pensée un caractère affirmatif, *J.,* XV, 22 : εἰ μὴ ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἁμαρτίαν οὐκ εἴχοσαν. — *J.*, XV, 24 ; XIX, 11 ; *R.,* VII, 7 ; *Gal.,* IV, 15 : εἰ δυνατόν, τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑμῶν ἐξορύξαντες ἐδώκατέ μοι.

b) Régulièrement, ἄν se supprime avec les verbes et les locutions qui expriment la nécessité ou la possibilité de l'acte en même temps que son irréalité (5, *c*; 39, *b*). Il en est de même dans le N. T., *J.*, IX, 33 : εἰ μὴ ἦν οὗτος παρὰ θεοῦ, οὐκ ἠδύνατο ποιεῖν οὐδέν. — *Mar.*, XIV, 21 ; *A.*, XXVI, 32.

c) Dans un passage on trouve οὐ et non μή, *Mat.*, XXVI, 24 (*Mar.*, XIV, 21) : καλὸν ἦν αὐτῷ εἰ οὐκ ἐγεννήθη. Mode réel : ἐγεννήθη καὶ οὐ καλόν ἐστιν αὐτῷ. La négation est correcte, parce qu'elle ne forme avec le verbe qu'une « seule expression négative » (GOODWIN, 384.)

189. La période conditionnelle peut se composer de la proposition conditionnelle de la première forme et de la proposition principale de la deuxième. Les deux parties de la période sont *pensées* et exprimées indépendamment l'une de l'autre.

L., XVII, 6 : εἶπεν δὲ ὁ Κύριος Εἰ ἔχετε πίστιν ὡς κόκκον σινάπεως, ἐλέγετε ἂν τῇ συκαμίνῳ Ἐκριζώθητι..., καὶ ὑπήκουσεν ἂν ὑμῖν. — La proposition conditionnelle de la première forme demandait une proposition principale ayant son verbe au futur ou à l'impératif, le mode éventuel, et non le mode irréel. Mais les deux parties de la période sont absolument indépendantes.

Entendez : *vous avez, je suppose, de la foi gros comme un grain de senevé ; dans ce cas* (ἄν) *vous auriez pu dire au sycomore : Déracine-toi..., et il vous aurait obéi.*

Il faut expliquer de même : *J.*, VIII, 39, leçon de TIS., TREGELLES et LACHMANN (mais non de WH, qui lisent ποιεῖτε). — *2 Co.*, XI, 4, leçon de TIS. et TREGELLES (mais non de WH et LACHMANN, qui lisent ἀνέχεσθε). — *H.*, XI, 15, leçon de TIS. et TREGELLES, qui lisent μνημονεύουσιν, présent historique faisant suite à ceux du v. 14 (mais non de WH et LACHMANN, qui lisent ἐμνημόνευον).

Le mélange des deux formes dans la même période conditionnelle est d'ailleurs classique. Ce mélange n'existe que dans Luc et Paul[1].

Proposition conditionnelle de la troisième *forme : mode* éventuel *(futur et subjonctif).*

190. *a*) La proposition conditionnelle de la troisième forme

1. « Un temps passé ou présent dans la protase et l'optatif potentiel ou l'indicatif avec ἄν dans l'apodose forment une combinaison parfaitement légitime, chaque proposition gardant la valeur qui lui est propre. » (GOODWIN, 503 ; cf. 508 ; il renvoie à DEMOST., XVIII, 223 ; XXVII, 37 ; EURIP., *Orest.* 566.)

exprime la condition comme éventuelle. Tantôt la condition est vraiment éventuelle; tantôt, au contraire, elle est impossible, et celui qui parle la considère provisoirement comme éventuelle, pour rendre l'idée plus vive et le raisonnement plus frappant (*Mat.*, XVI, 26).

b) La proposition est introduite par ἐάν avec le subjonctif, et, moins souvent, l'indicatif futur; ou par εἰ avec l'indicatif futur, et, moins souvent, le subjonctif (183, *c;* cf. 98).

La négation est μή avec le subjonctif, et οὐ avec l'indicatif futur.

De là le tableau suivant :

Proposition conditionnelle.		Proposition principale.
ἐάν (μή) εἰ	avec le subjonctif.	*Indicatif futur* (ou *présent*) ou *temps équivalent*.
εἰ (οὐ) ἐάν	avec le futur indicatif.	

c) Le subjonctif présent exprime souvent l'acte avec l'idée accessoire de durée, et par suite la simultanéité de la condition avec l'acte qui en dépend. — Le subjonctif aoriste exprime l'idée pure et simple; il correspond tantôt au futur simple comme le subjonctif présent, tantôt au futur antérieur. — Le subjonctif parfait correspond au futur antérieur.

191. Exemples :

1° Ἐάν avec le subjonctif présent; *Mat.*, VI, 22 : ἐὰν οὖν ᾖ ὁ ὀφθαλμός σου ἁπλοῦς, ὅλον τὸ σῶμά σου φωτινὸν ἔσται (cf. *L.*, XI, 34). — *Mat.*, VIII, 2 : ἐὰν θέλῃς, δύνασαί με καθαρίσαι. — *Mat.*, X, 13 et *L.*, X, 6; *Mat.*, XV, 14; *J.*, VII, 17; XII, 26; XXI, 25; *A.*, V, 38-39; XIII, 41 (cité des LXX, *Habac.*, I, 5); *1 J.*, II, 3.

Avec le subjonctif aoriste; *Mat.*, IV, 9 : ταῦτά σοι πάντα δώσω, ἐὰν πεσὼν προσκυνήσῃς. — *Mat.*, XVIII, 12-13 : ἐὰν γένηταί τινι ἀνθρώπῳ ἑκατὸν πρόβατα καὶ πλανηθῇ ἓν ἐξ αὐτῶν, οὐχὶ ἀφήσει τὰ ἐνενήκοντα ἐννέα ἐπὶ τὰ ὄρη καὶ πορευθεὶς ζητεῖ τὸ πλανώμενον; καὶ ἐὰν γένηται εὑρεῖν αὐτό, ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι χαίρει... Les présents ζητεῖ et χαίρει, coordonnés à ἀφήσει, sont proleptiques et oratoires. — *Mat.*, V, 47 : ἐὰν ἀσπάσησθε τοὺς ἀδελφοὺς ὑμῶν μόνον, τί περισσὸν ποιεῖτε; — *J.*, XX, 23 : ἄν τινων ἀφῆτε τὰς ἁμαρτίας, ἀφέωνται αὐτοῖς· ἄν τινων κρατῆτε, κεκράτηνται. Le parfait est proleptique. — *1 Co.*, VII, 28 : ἐὰν δὲ καὶ γαμήσῃς οὐχ ἥμαρτες, καὶ ἐὰν γήμη[ῃ] παρθένος οὐχ ἥμαρτεν. Les aoristes sont proleptiques. — *Mat.*, V, 13; XVI, 26; *Mar.*, IX, 50; *J.*, VIII, 14, 16; *R.*, VII, 2 (et *1 Co.*, XI, 26). Etc.

Nota. — Lorsque ἐάν signifie *toutes les fois que, quand*, et que la proposition conditionnelle est *fréquentative*, la proposition principale prend le verbe au présent, en grec classique. Il en est de même dans le N. T., *Mat.*, V, 47 ; *2 Tim.*, II, 5, etc. — Quand la répétition de la condition se rapporte au passé, on emploie classiquement εἰ avec l'optatif. Cette construction n'est pas usitée dans le N. T.; les auteurs de ce livre *pensent* autrement, et, par suite, emploient un autre tour et une autre construction (*Mat.*, V, 47), ou une autre espèce de proposition[1].

Avec le subjonctif parfait, très rarement, *J.*, III, 27 : οὐ δύναται ἄνθρωπος λαμβάνειν οὐδὲν ἐὰν μὴ ᾖ δεδομένον αὐτῷ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ. — *Jac.*, V, 15.

Dans les LXX, *Gen.*, XVIII, 24 : ἐὰν ὦσι πεντήκοντα δίκαιοι ἐν τῇ πόλει, ἀπολεῖς αὐτούς; — *Gen.*, XXVIII, 20: ἐὰν ᾖ Κύριος ὁ θεὸς μετ' ἐμοῦ καὶ διαφυλάξῃ με ἐν τῇ ὁδῷ ταύτῃ... καὶ δῷ μοι ἄρτον φαγεῖν..., ἔσται Κύριός μοι εἰς θεόν. *Ps.*, LVIII, 16 : ἐὰν δὲ μὴ χορτασθῶσι, καὶ γογγύζουσιν. — *Gen.*, XLIV, 22, 23, 29, 30, 32. — *C. I. A.*, III, 2 (Empire) : πάτριόν ἐστιν τῇ βουλῇ τοὺς ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος ἀγαθοὺς ἄνδρας.... τειμᾶν καὶ ζῶντας κἂν τοῦ βίου μεταστῶσιν, et n° 38 : ἐὰν δὲ πωλήσῃ τὸν καρπὸν ὁ δεσπότης τοῦ χωρίου, ἀπογραφέσθω.

2° Εἰ avec le subjonctif présent ou aoriste : *L.*, IX, 13 : οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μήτι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν εἰς πάντα τὸν λαόν (cf. *Mar.*, VI, 37 et *J.*, VI, 5). — *1 Co.*, XIV, 5 : μείζων δὲ ὁ προφητεύων ἢ ὁ λαλῶν γλώσσαις, ἐκτὸς εἰ μὴ διερμηνεύῃ. — *1 Th.*, V, 9-10 : οὐκ ἔθετο ἡμᾶς ὁ θεὸς εἰς ὀργὴν ἀλλὰ εἰς περιποίησιν σωτηρίας... ἵνα, εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν, ἅμα σὺν αὐτῷ ζήσωμεν, *et quand nous veillerons et quand nous dormirons* (et cf. *R.*, XIV, 8 : ἐάντε γὰρ ζῶμεν κτλ.). — *Ap.*, XI, 5 : καὶ εἴ τις θελήσῃ αὐτοὺς ἀδικῆσαι, οὕτως δεῖ αὐτὸν ἀποκτανθῆναι.

L'emploi de εἰ avec le subjonctif se rencontre chez Homère, chez les poètes classiques et chez les auteurs post-classiques (CURTIUS, 546 *bis*, Rem. I; LIDDELL and SCOTT, *sub ver.* εἰ, *A.* II; voy. surtout GOODWIN, 468-471). Il appartient à la langue familière.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 50 : εἰ ταπεινώσεις τὰς θυγατέρας μου, εἰ λάβῃς γυναῖκας πρὸς ταῖς θυγατράσι μου, ὅρα, οὐθεὶς μεθ' ἡμῶν ἐστὶν ὁρῶν. — *Gen.*, XLIII, 3-4 : εἰ μὲν οὖν ἀποστέλλῃς τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν μεθ' ἡμῶν, καταβησόμεθα... Εἰ δὲ μὴ ἀποστέλλῃς τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν μεθ' ἡμῶν, οὐ πορευσόμεθα. — *Jér.*, XLIX, 5 : ἔστω Κύριος ἐν ἡμῖν εἰς μάρτυρα δίκαιον καὶ πιστόν, εἰ μὴ κατὰ πάντα τὸν λόγον... οὕτως ποιήσωμεν. — *C. I. A.*, III, 1424 (Empire) : εἴ τις ἀποκοσμήσει τοῦτο τὸ ἡρῷον ἢ ἀποσκουτλώσῃ κτλ. — P. VIERECK (p. 67) : « XVII, 22 falso εἰ-

1. Lorsque la condition qui se répète est rapportée au passé par celui qui parle, elle s'exprime, dans le N. T., par la proposition temporelle (211) ou la proposition relative conditionnelle (233, *b*, *c*), qui marquent la fréquence indéterminée dans le passé.

ὀφείλωσιν scriptum est pro ἐάν-ὀφείλωσιν, quam neglegentiam scribendi etiam in libris N. T., etc. »

Remarque. — Les subjonctifs présent et aoriste se mélangent : *Mat.*, V, 23 : ἐὰν οὖν προσφέρῃς τὸ δῶρόν σου ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον κἀκεῖ μνησθῇς. — *2 Tim.*, II, 5; *1 Co.*, XIV, 23, 24; *Mat.*, XXI, 21. Chaque subjonctif garde son sens propre. — Ils permutent : *L.*, XIX, 31 : ἐάν τις ὑμᾶς ἐρωτᾷ, et *Mat.*, XXI, 3 : ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τι. — *L.*, VI, 33 et 34; *Mar.*, IX, 43-45, etc.

192. Au lieu du subjonctif avec ἐάν ou εἰ, on peut trouver, comme en grec classique, le futur (avec εἰ). Entre les deux constructions il existe une différence d'usage; « on emploie beaucoup plus souvent le subjonctif aoriste avec ἐάν que εἰ avec le futur. » (Cucuel et Riemann, 111, note 1). Dans le N. T. on trouve un certain nombre de fois le futur après εἰ et ἐάν.

Après εἰ; *1 Co.*, IX, 11 : εἰ ἡμεῖς ὑμῖν τὰ πνευματικὰ ἐσπείραμεν, μέγα εἰ ἡμεῖς ὑμῶν τὰ σαρκικὰ θερίσομεν; — *1 Co.*, III, 14-15 : εἴ τινος τὸ ἔργον μενεῖ ὃ ἐποικοδόμησεν, μισθὸν λήμψεται· εἴ τινος τὸ ἔργον κατακαήσεται, ζημιωθήσεται. — *Mat.*, XXVI, 33; *Mar.*, XIV, 29; *L.*, XI, 8; *1 P.*, II, 20 (*bis*); *Apoc.*, XI, 5 (Variante); XIII, 10.

Après ἐάν; *L.*, XIX, 40 : ἐὰν οὗτοι σιωπήσουσιν, οἱ λίθοι κράξουσιν. — *Mat.*, XVIII, 19 (Tis.); *A.*, VIII, 31; *Apoc.*, II, 22 : ἐὰν μὴ μετανοήσουσιν ἐκ τῶν ἔργων αὐτῆς, et cf. II, 5 : ἐὰν μὴ μετανοήσῃς.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 50 : εἰ ταπεινώσεις τὰς θυγατέρας μου, εἰ λάβῃς γυναῖκας... — *C. I. A.*, III, 1418 (Empire) : εἰ δέ τις οὕτω ποιήσει, ἡ αὐτὴ καὶ ἐπὶ τούτοις ἀρά.

L'emploi du futur après ἐάν est post-classique : LXX, *Lévit.*, XXII, 9 : φυλάξονται τὰ φυλάγματά μου, ἵνα μὴ... ἀποθάνωσι δι' αὐτά, ἐὰν βεβηλώσουσιν αὐτά. — P. Viereck (p. 67, 9) : « XXI, 40, ἐὰν θελήσει ut in titulo corruptissimo correxi[1]. »

193. Le subjonctif du style direct demeure là où l'on aurait eu en grec classique l'optatif oblique :

J., IX, 22 : ἤδη γὰρ συνετέθειντο οἱ Ἰουδαῖοι ἵνα, ἐάν τις αὐτὸν ὁμολογήσῃ Χριστόν, ἀποσυνάγωγος γένηται. — *J.*, XI, 57; *A.*, IX, 2.

Il existe cependant un exemple de l'optatif oblique, *A.*, XXIV, 19 : τινὲς δὲ ἀπὸ τῆς Ἀσίας Ἰουδαῖοι, οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρεῖναι καὶ κατηγορεῖν, εἴ τι ἔχοιεν πρὸς ἐμέ.

C'est un vestige de la langue littéraire, de même que l'emploi du mode potentiel dans *A.*, VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην ἐάν... (Cf. 69; Koch, 114, 2, a, et 105, 5, b.)

1. Aussi croyons-nous inutile de corriger le passage.

Proposition conditionnelle de la **quatrième** *forme : mode de* **possibilité** *(optatif)*.

194. La proposition conditionnelle de la quatrième forme présente la condition comme une simple possibilité, une pure supposition.

Classiquement, le verbe de la proposition conditionnelle est à l'optatif avec εἰ; celui de la proposition principale est en général au mode potentiel (optatif et ἄν), mais peut être aussi à l'indicatif (CURTIUS, 567; CUCUEL et RIEMANN, 110.)

La proposition conditionnelle de la quatrième forme se rencontre dans deux passages du N. T. :

1 P., III, 13-14 : καὶ τίς ὁ κακώσων ὑμᾶς, ἐὰν τοῦ ἀγαθοῦ ζηλωταὶ γένησθε; ἀλλ' εἰ καὶ πάσχοιτε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι. — *1 P.*, III, 17 : κρεῖττον γὰρ ἀγαθοποιοῦντας, εἰ θέλοι τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, πάσχειν, ἢ κακοποιοῦντας.

C'est un reste de la langue littéraire. Les deux passages appartiennent au même auteur et au même développement. — Le verbe n'étant pas exprimé dans la proposition principale, le mode potentiel a été écarté.

« Cette période conditionnelle est d'un emploi très fréquent chez les Attiques : par politesse, ils expriment volontiers, comme des idées purement personnelles et n'ayant de valeur que pour la personne qui parle, soit des maximes générales..., soit des suppositions dont la réalisation peut être considérée comme possible. » (KOCH, 114, 3). Ce tour délicat et réservé est abandonné dans le N. T. ; il ne devait pas être fréquent dans la langue familière, et il ne convenait pas au Juif, qui tend toujours à renforcer l'affirmation (34).

Nous croyons que l'auteur a choisi à dessein cette forme pour sa pensée. Dans les deux passages, il parle d'épreuves et de souffrances; n'a-t-il pas voulu ménager son lecteur, en présentant cette idée d'épreuves comme une simple possibilité, au lieu de la présenter comme une éventualité ou une certitude ?

L'abandon, dans le N. T., de la quatrième forme de la période conditionnelle est une des particularités caractéristiques de la langue de ce livre. Elle est remplacée : soit par la période de la première, soit par celle de la troisième.

Dans les LXX, cette quatrième forme doit être rare ; l'hébreu ne possède rien d'analogue, et le Juif pense autrement que le Grec.

Notons enfin la locution εἰ τύχοι, devenue dans le grec post-classique une locution adverbiale qui signifie : *je suppose, pourrait-on dire, par exemple.* Elle se trouve : *1 Co.,* XIV, 10, et XV, 37, c'est-à-dire dans Paul seul; cf. LUCIEN, *Icaromén.*, 6 ; EPICTÈT., III, 1, 3. Cette locution corrige ce qui paraîtrait trop absolu dans l'affirmation.

Observations complémentaires.

195. *a*) Les écrivains du N. T. saisissent très nettement la différence qui existe entre l'indicatif et le subjonctif, *J.,* XIII, 17 : εἰ ταῦτα οἴδατε, μακάριοί ἐστε ἐὰν ποιῆτε αὐτά, *puisque vous savez cela, vous serez bienheureux si vous le pratiquez.* — *Mar.,* III, 24 et 26 ; *J.,* III, 12 ; X, 38 ; *1 Co.,* VII, 36.

Ce qui justifie ce principe (182, *d* ; 183, *e*) : que le temps et le mode suivent toujours rigoureusement la nature de l'idée.

b) Lorsque la condition est éventuelle, elle peut être exprimée indifféremment, dans bien des cas, par la première ou par la troisième forme, suivant la manière dont l'envisage celui qui parle :

Mat., XVIII, 8-9 : εἰ δὲ ἡ χείρ σου ἢ ὁ πούς σου σκανδαλίζει σε, ἔκκοψον αὐτὸν καὶ βάλε.... καὶ εἰ ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζει σε, ἔξελε αὐτόν. Cf. *Mar.,* IX, 45-47 : ἐὰν ὁ πούς σου σκανδαλίζῃ σε, ἀπόκοψον αὐτὸν..., καὶ ἐὰν ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζῃ σε, ἔκβαλε αὐτόν. — *A.,* V, 38-39 ; *Gal.,* I, 8-9. — Dans les LXX, *Gen.,* XLIV, 23 et 26.

c) Classiquement, « il n'est pas rare de rencontrer la quatrième forme au lieu de la seconde... La personne qui parle pour ne pas affaiblir sa pensée en faisant ressortir qu'elle n'est pas conforme à la réalité admet comme possible un fait qui en réalité n'existe pas. » (CURTIUS, 548, 3.)

La langue du N. T. ne substitue pas la quatrième forme à la seconde ; elle renchérit encore en lui substituant la première ou la troisième, et en présentant comme réelle ou éventuelle une condition qui n'a pas existé ou même ne peut exister. Il en est ainsi quand la condition aurait pu être ou devrait être rapportée au passé (*1 Co.,* XII, 15, etc.).

Au contraire, quand la condition est irréelle et que celui qui parle *veut en déclarer l'irréalité*, il se sert toujours de la seconde forme, et non de la quatrième, qui *affaiblirait* l'idée d'*irréalité*.

Dans les deux cas, on reconnaît la tendance à renforcer l'affirmation.

196. *a*) Classiquement, à la place de la proposition conditionnelle, « les orateurs et les poètes emploient quelquefois une proposition indépendante à l'impératif ou à l'indicatif. » (CURTIUS, 519, Rem. 1). Ce tour, très vif et très naturel, est fréquent dans le N. T., *J.*, II, 19 : λύσατε τὸν ναὸν τοῦτον, καὶ ἐν τρισὶν ἡμέραις ἐγερῶ αὐτόν. — *1 Co.*, VII, 21 : δοῦλος ἐκλήθης; μή σοι μελέτω. — *R.*, XIII, 3; *1 Co.*, VII, 27, etc.

b) La proposition principale prend, comme chez les classiques, toutes les formes des propositions indépendantes déclaratives et volitives.

c) Dans la proposition principale, le verbe peut être supprimé ainsi que la particule ἄν, *1 Co.*, XII, 19; *1 P.*, III, 14.

d) La proposition principale peut être supprimée, et à suppléer d'après le contexte :

J., VI, 61-62 : εἶπεν αὐτοῖς Τοῦτο ὑμᾶς σκανδαλίζει; Ἐὰν οὖν θεωρῆτε τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἀναβαίνοντα ὅπου ἦν τὸ πρότερον; Suppléez : τί γενήσεται, ou τί ἐρεῖτε, ἐὰν θεωρῆτε...; — *L.*, IX, 13 : εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς Δότε αὐτοῖς φαγεῖν ὑμεῖς. Οἱ δὲ εἶπαν Οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μή τι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν κτλ., *nous n'avons que cinq pains et deux poissons,* (*et avec cela nous ne pouvons leur donner à manger*) *à moins que tu ne veuilles que nous allions acheter,* etc. La proposition conditionnelle contient le subjonctif délibératif du style direct, πορευθέντες ἀγοράσωμεν...; *faut-il que nous allions acheter...?*

197. La proposition principale est encore supprimée dans deux cas :

1° Par aposiopèse, pour produire un effet oratoire, comme chez les classiques, *L.*, XIX, 42 : εἰ ἔγνως ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ καὶ σὺ τὰ πρὸς εἰρήνην — νῦν δὲ ἐκρύβη ἀπὸ ὀφθαλμῶν σου. — *L.*, XIII, 9; *A.*, XXIII, 9. — Cette figure de grammaire ne se rencontre que dans Luc.

L., XXII, 42, Tis. lit : εἰ βούλει παρενέγκαι, avec aposiopèse; mais WH. lisent : εἰ βούλει, παρένεγκε. — *Eph.*, III, 2, la proposition principale se supplée du verset 1.

2° Quand la proposition conditionnelle équivaut à un serment

Négatif, *Mar.*, VIII, 12 : ἀμὴν λέγω Εἰ δοθήσεται τῇ γενεᾷ ταύτῃ σημεῖον, et cf. *Mat.*, XVI, 4 : σημεῖον οὐ δοθήσεται αὐτῇ. — Ce tour est un hébraïsme littéral; cf. *H.*, III, 11 (et IV, 3), citation textuelle des LXX, *Ps.*, XCIV, 11 : ὡς ὤμοσα ἐν τῇ ὀργῇ μου Εἰ εἰσελεύσονται εἰς τὴν κατάπαυσίν μου.

Positif : εἰ est alors combiné avec μήν, *H.*, VI, 14 : ὤμοσεν

καθ' ἑαυτοῦ λέγων Εἰ μὴν εὐλογῶν εὐλογήσω. — Ce tour est aussi un hébraïsme littéral; cf. les LXX, *Ezéch.*, XXXVI, 5 : εἰ μὴν ἐν πυρὶ θυμοῦ μου ἐλάλησα, et *Job*, XXVII, 3.

198. On trouve souvent un pronom démonstratif annonçant une proposition conditionnelle épexégétique, *1 J.*, II, 3 : καὶ ἐν τούτῳ γινώσκομεν ὅτι ἐγνώκαμεν αὐτόν, ἐὰν τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ τηρῶμεν.

199. Nous avons noté l'abandon de l'optatif : dans la quatrième forme de la proposition conditionnelle (194); pour indiquer la répétition de l'acte dans le passé (191, nota); employé comme optatif oblique (193).

De plus, on ne trouve dans le N. T. : ni la construction de la première forme dont parle Curtius (548, 1), si fréquente chez les Attiques (Phédon, ch. xiii et xiv); ni l'emploi de l'expression ironique εἰ μὴ ἄρα (Curtius, 548, 2); ni l'emploi de ὥσπερ ἂν εἰ, ou ὡσεί, avec une proposition conditionnelle et comparative en même temps; ni l'emploi de l'aoriste dont parle Curtius (543, Rem. 2); ni celui dont parlent Cucuel et Riemann (111, Rem., note 2, *b*, de O. R.).

Classiquement, deux propositions conditionnelles, entre lesquelles la personne qui parle donne à choisir, sont introduites par εἴτε... εἴτε, et, lorsqu'elles se rapportent à l'avenir, par ἐάν τε... ἐάν τε (Koch, 114, *b*, 2). Cette construction, abandonnée dans le N. T., se retrouve cependant deux fois dans Paul, *R.*, XIV, 8; *1 Th.*, V, 9-10.

200. Au lieu d'une proposition conditionnelle introduite par εἰ ou ἐάν, on rencontre très souvent une proposition relative (conditionnelle); une proposition temporelle; ou une proposition participe (cf. *L.*, IX, 25 avec *Mat.*, XVI, 26; et LXX, *Gen.*, XLIV, 34).

Lorsque la proposition relative et la proposition temporelle expriment une idée de condition, elles suivent la syntaxe de la proposition conditionnelle.

Comme en grec classique, εἰ et ἐάν peuvent indiquer à la fois la condition et le temps, tandis que ὅταν, par exemple, indiquera à la fois le temps et la condition.

Après une locution impersonnelle, la proposition conditionnelle peut remplacer la proposition infinitive, *1 Co.*, IX, 11 ; cf. les LXX, *Job*, X, 3; et cf. 257, *b*.

201. Il existe dans le N. T., une tendance à assimiler εἰ et ἐάν; cette tendance existait dans la langue familière de l'époque gréco-romaine, comme le montrent les exemples que nous avons cités des LXX, et du *C. I. A.*; et cf. Sophocles, *sub ver.* εἰ et ἐάν. Cette tendance a dû être favorisée par l'influence de

l'hébreu, qui ne possède qu'une seule particule employée aussi bien pour le mode réel que pour le mode éventuel. — Y a-t-il eu une influence du latin, qui ne possède aussi qu'une particule conditionnelle ?

202. Εἰ et ἐάν peuvent se trouver combinés avec d'autres particules.

a) Εἴ γε, *Eph.*, IV, 21. — εἴ γε καί, *2 Co.*, V, 3. — εἰ καί, εἰ δὲ καί, *si aussi*, *L.*, XI, 18, etc. — εἰ καί, *quoique*, introduit une proposition concessive.

εἰ μήν, voy. 197, 2°.

εἰ οὖν, avec l'indicatif au mode réel, *Mat.*, VI, 23, etc. ; une fois avec l'indicatif au mode irréel, *H.*, VII, 11.

εἴ περ, *puisque*, ne s'emploie qu'avec l'indicatif au mode irréel, *R.*, III, 30, etc. ; mais non *1 P.*, II, 3, où on lit maintenant εἰ.

εἴτε, εἴτε....εἴτε, avec l'indicatif au mode réel, *1 Co.*, XIV, 27, etc. ; avec le subjonctif éventuel, *1 Th.*, V, 10.

εἰ μή, avec l'indicatif au mode irréel, *J.*, XV, 22 ; XVIII, 30 ; *A.*, XXVI, 32 ; LXX, *Deutér.*, XXII, 30 ; une fois avec l'indicatif au mode réel, *Gal.*, I, 7 ; une fois avec le subjonctif éventuel, *1 Co.*, XIV, 5. — εἰ δὲ μή, *J.*, XIV, 11 ; εἰ δὲ μή γε, *L.*, V, 36. Avec ces locutions, le verbe est toujours supprimé dans le N. T., et l'est souvent chez les classiques. Dans *Ap.*, II, 5, εἰ δὲ μή initial est repris à la fin par la proposition complète ἐὰν μὴ μετανοήσῃς. — εἰ μήτι, avec l'indicatif, *2 Co.*, XIII, 5 ; avec le subjonctif délibératif, *L.*, IX, 13.

εἰ οὐ, *puisque... ne... pas*, *si... ne... pas*, *J.*, V, 47, etc.

εἴ πως, toujours interrogatif indirect, *A.*, XXVII, 12.

b) Ἐάν, combiné avec une autre particule, est toujours suivi du subjonctif :

ἐὰν μή, *Mat.*, VI, 15 ; X, 13, etc. — ἐὰν καί, *Gal.*, VI, 1. — ἐὰν δὲ καί, *1 Co.*, VII, 11 ; *2 Tim.*, II, 5. — ἐάνπερ, *H.*, III, 14 ; VI, 3 ; — ἐάν τε.... ἐάν τε, *R.*, XIV, 8. — κἄν introduit une proposition concessive, *Mat.*, XXVI, 35, etc.

Les locutions εἰ μή, εἰ οὖν, ἐὰν μή, κἄν, se rencontrent à peu près chez tous les écrivains du N. T. Mais les autres ne sont couramment employées que par Luc, et surtout par Paul ; leur fréquence chez ce dernier doit tenir non seulement à sa culture littéraire, mais encore et surtout au ton oratoire de ses *Lettres*.

Il est probable que les combinaisons de εἰ avec d'autres particules, employées pour exprimer les nuances de l'idée ou suivre le mouvement du raisonnement, n'étaient pas très usitées dans la langue familière.

Propositions concessives[1].

203. La proposition concessive est une variété de la proposition conditionnelle ; elle suppose la condition *concédée*. La proposition principale exprime un acte qui a eu lieu, a lieu ou aura lieu, *malgré la condition,* et qui est tout autre, par conséquent, que celui que ferait attendre la proposition concessive. En un mot, la proposition dépendante concessive et la proposition principale expriment deux actes en opposition l'un à l'autre.

La particule qui introduit la proposition concessive équivaut au français *malgré que,* et se traduit par *quoique ; bien que ; quand même ; lors même que.*

Les propositions concessives du N. T. se divisent en deux classes, qui correspondent à la première forme (mode réel) et à la troisième forme (mode éventuel) de la proposition conditionnelle (184 ; 190).

204. *a*) Les propositions concessives de la première forme sont introduites par εἰ καί, *quoique, bien que.*

Le verbe est à l'indicatif au mode réel. — La négation est οὐ.

Exemples :

2 Co., IV, 16 : εἰ καὶ ὁ ἔξω ἡμῶν ἄνθρωπος διαφθείρεται, ἀλλ' ὁ ἔσω ἡμῶν ἀνακαινοῦται. — *2 Co.,* V, 16 : εἰ καὶ ἐγνώκαμεν κατὰ σάρκα χριστόν, ἀλλὰ νῦν οὐκέτι γινώσκομεν. — *L.*, XVIII, 4; *1 Co.*, VII, 21; XI, 6; *2 Co.,* VII, 8; VII, 12 (en suppléant ἔγραψα dans la proposition principale); XII, 11; *Ph.,* II, 17; *Col.*, II, 5; *H.*, VI, 9.

2 Co., VII, 8 : εἰ καὶ μετεμελόμην — νῦν χαίρω. C'est l'imparfait de narration, marquant l'acte récent qui a duré dans le passé, *je m'en repentais, soit ; mais je m'en réjouis maintenant.*

b) Au lieu de εἰ καί avec le verbe fini, on trouve aussi, comme chez les classiques, καίπερ et καίτοι avec le participe, au mode réel :

Phil., III, 4 : ἡμεῖς γάρ ἐσμεν... οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες, καίπερ ἐγὼ ἔχων πεποίθησιν καὶ ἐν σαρκί (= εἰ καὶ ἔχω πεποίθησιν καὶ ἐν σαρκί, ἡμεῖς ἐσμὲν οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες). — *H.,* IV, 3 : καίτοι τῶν ἔργων ἀπὸ καταβολῆς κόσμου γενηθέντων, *quoique ses œuvres fussent achevées depuis la création du monde,* (= εἰ καὶ τὰ ἔργα... ἐγενήθησαν). — *H.*, V, 8; VII, 5; XII, 17; *2 P.,* I, 12.

1. Koch, 116 ; Curtius, 550 ; 587, 5 ; 640 ; Cucuel et Riemann, 113.

Dans un passage, *A.*, XIV, 17, καίτοι mis en tête de la phrase est suivi d'un verbe à un mode fini, et équivaut à : *cependant, quoique.*

Les propositions concessives de la première forme, introduites soit par εἰ καί, soit par καίπερ ou καίτοι avec le participe, ne se trouvent que dans Luc et Paul (sauf *2 P.*, I, 12) et sont un reste de la langue littéraire.

205. Les propositions concessives de la troisième forme prennent le verbe au subjonctif avec κἄν, ou au futur avec εἰ καί. La particule signifie : *quand même, lors même que, même si :*

Mat., XXVI, 35 : λέγει αὐτῷ ὁ Πέτρος Κἂν δέῃ με σὺν σοὶ ἀποθανεῖν, οὐ μή σε ἀπαρνήσομαι. — *Mat.*, XXI, 21 ; *J.*, VIII, 13-14 ; X, 38 ; XI, 25. — *L.*, XI, 8 : εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστὰς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ, διά γε τὴν ἀναιδίαν αὐτοῦ ἐγερθεὶς δώσει αὐτῷ.

Dans les LXX, *Ps.*, XXII 4 : ἐὰν γὰρ καὶ πορευθῶ ἐν μέσῳ σκιᾶς θανάτου, οὐ φοβηθήσομαι κακά. — *Job*, XIV, 5.

206. Il existe un exemple d'une proposition concessive avec l'optatif, correspondant à la quatrième forme de la période conditionnelle, *1 P.*, III, 14 ; voy. 194.

207. *a*) La proposition conditionnelle et la proposition concessive ne sont parfois séparées que par une nuance de sens très légère, *Mat.*, XVI, 18 : κἂν θανάσιμόν τι πίωσιν οὐ μὴ αὐτοὺς βλάψῃ, *s'ils boivent du poison*, ou bien : *quand même ils boiraient du poison.* — *1 Co.* XIII, 1-3 (où la proposition concessive suit la proposition conditionnelle).

b) Il ne reste parfois de la proposition concessive que la particule κἄν, qui signifie : *du moins, seulement* :

Mar., V., 28 : ἐὰν ἅψωμαι κἂν τῶν ἱματίων αὐτοῦ σωθήσομαι. La proposition complète serait : ἐὰν ἅψωμαι τῶν ἱματίων αὐτοῦ, κἂν ἅψωμαι αὐτῶν, σωθήσομαι, *si je puis toucher ses vêtements, quand même je ne ferais que les toucher*, etc. Les deux propositions se fondent en une seule : *si seulement je puis toucher*, etc. — *Mar.*, VI, 56 ; *A.*, V, 15 ; *2 Co.*, XI, 16.

Dans les LXX, *Sag.*, XIV, 4 : δεικνὺς ὅτι δύνασαι ἐκ παντὸς σώζειν, ἵνα κἂν ἄνευ τέχνης τις ἐπιβῇ.

c) Εἰ καί et κἄν sont concessifs, quand ils équivalent au français *malgré que*, et alors les particules sont inséparables. D'autres fois, chacune d'elles garde son sens, et la proposition est une proposition conditionnelle ordinaire, *J.*, VIII, 55 : οὐκ

ἐγνώκατε αὐτόν, ἐγὼ δὲ οἶδα αὐτόν, κἂν εἴπω ὅτι οὐκ οἶδα αὐτόν, ἔσομαι ὅμοιος ὑμῖν ψεύστης. — *L.*, XII, 38 (κἂν — κἄν, = *soit que — soit que*); *H.*, III, 20; cf. LXX, *Ex.*, XIX, 13.

d) Ἐπεί ne s'emploie pas dans le N. T., comme en grec classique, avec le sens concesif.

208. 1° La syntaxe des propositions conditionnelles et concessives, dans le N. T., comprend les règles ordinaires les plus importantes de la syntaxe classique. 2° Cependant elle présente un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : Tendance à ne plus considérer la condition comme possible simplement, 183, *b*. — La nature de l'idée règle seule l'emploi du temps et du mode dans la proposition conditionnelle, 182, *d*; 183, *e*. — La négation dans la proposition conditionnelle de la première forme est οὐ, et non pas μή, 184. — Suppression assez fréquente de ἄν dans la proposition principale, 188, *a*. — Emploi de ἐάν avec l'indicatif au mode réel, 184, 2°. — Emploi de εἰ avec le subjonctif et de ἐάν avec le futur dans la proposition conditionnelle de la troisième forme, 190, 191, 192. — La répétition de la condition dans le passé est une manière de penser étrangère aux auteurs du N. T., 191, nota. — La locution εἰ τύχοι employée adverbialement, 194. — Remplacement de la période conditionnelle de la quatrième forme par celle de la première et de la troisième, 194. — Suppression de la proposition principale, 196, *d*. — Tendance à assimiler εἰ et ἐάν, 201. — Emploi de κἄν comme particule adverbiale dans la proposition concessive, 207, *b*;

Abandon de ἤν et de ἄν, 183, *d*. — Abandon de l'optatif employé pour marquer la répétition de l'acte dans le passé, 191, nota. — Abandon de l'optatif oblique et du mode potentiel, 193. — Abandon de la période conditionnelle de la quatrième forme, 194. — Abandon de différentes constructions de la langue classique, 199. — Tendance à abandonner la plupart des combinaisons de εἰ et de ἐάν avec d'autres particules, 202. — Tendance à abandonner la proposition concessive de la première forme, 204. — Abandon de ἐπεί comme particule concessive, 207, *d*.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Aposiopèse dans une période conditionnelle équivalant à un serment, 197. — Tendance à employer les formes de la période conditionnelle qui renforcent l'affirmation, 195, *c*. — Tendance à assimiler εἰ et ἐάν, 201.

Particularités de la langue littéraire : Exemple de la négation μή dans une proposition conditionnelle de la première forme, 185, *b*. — Mélange des propositions de la première et de la deuxième forme, 189. — Exemples de l'optatif oblique et du mode potentiel (dans la proposition principale), 193. — Exemples de l'optatif dans la quatrième forme de la période conditionnelle, 194. — Emploi des combinaisons de εἰ et de ἐάν avec d'autres particules, 202. — Emploi de la proposition concessive de la première forme ayant son verbe à l'indicatif ou au participe, 204. — Exemple de la proposition concessive ayant son verbe a l'optatif, 206.

CHAPITRE XVI

Propositions dépendantes (circonstancielles) temporelles[1].

209. La proposition temporelle est une proposition indépendante marquant le temps d'un acte exprimé dans une autre proposition indépendante ; elle devient dépendante lorsqu'elle est mise en relation avec la dernière par une des particules suivantes (93; 175; cf. *J.*, XIX, 23, et *Mar.*, XV, 24) :

ὅτε, *quand,* (temps) où, *tant que, après que.* — ὁπότε (*L.*, VI, 3, Tis.). — ὅταν, *quand, tant que, pendant le temps que, après que, toutes les fois que.* — ἐν οἷς, ἐν ᾧ, *pendant que, comme, lorsque.* — ἐφ' ὅσον, *tant que, pendant le temps que.* — ἀφ' οὗ, ἀφ' οὗ ἄν, *depuis que.* — ὁσάκις ἐάν, *toutes les fois que.*

ὡς, *comme, lorsque, depuis que, que, après que, en même temps que, pendant que, tant que;* ὡς ἄν, *quand, aussitôt que* (= *après que*).

ἕως, ἕως ἄν, ἕως οὗ, ἕως ὅτου signifient, quand la proposition principale est affirmative : *jusqu'à ce que, en attendant que;* quand elle est négative : *avant de* ou *que, tant que... ne... pas...; si d'abord, si préalablement, que d'abord;* et parfois, *pendant que.*

ἄν et ἐάν, *quand, toutes les fois que* (cf. 200).

ἡνίκ' ἄν, *toutes les fois que, à chaque fois que.*

ἐπάν, *après que.* — ἐπειδή, *après que (Luc,* VII, 1).

πρίν et πρὶν ἤ, *avant de* ou *que.*

ἄχρι(ς); ἄχρις ἄν, ἄχρις οὗ; ἄχρις οὗ ἄν, *jusqu'à ce que.*

μέχρι, μέχρις οὗ, *jusqu'à ce que*[2].

Les particules ὁπότε, ἐπειδή, ἐν οἷς se rencontrent une fois chacune dans Luc; ce sont des vestiges de la langue classique.

Les particules ἐπεί et ἐπειδήπερ sont causales et non temporelles, dans le N. T. (176).

Les particules ὡς τάχιστα, ἐπεὶ τάχιστα, ἐπειδὴ τάχιστα, ἐπειδὴ πρῶτον, ἐξ οὗ, ἔστε, ne se rencontrent pas dans le N. T. — Ἔστε ne se trouve ni (dans Homère ni) dans les LXX, ni dans le N. T., quoique fréquent chez les poètes classiques et les écrivains post-classiques.

210. Classiquement, « dans toute proposition temporelle qui exprime un fait réel isolé, on emploie le mode réel, l'indicatif. »

1. Koch, 118; Curtius, 556-558; Cucuel et Riemann, 120-122; Madvig, *passim.*

2. ἄχρι, seul, est analogue à ἕως (classique); ἕως οὗ, ἕως ὅτου sont des formes analogues aux formes classiques ἄχρις οὗ, μέχρις οὗ; πρὶν ἤ est poétique et post-classique.

(Koch, 118, 1). Il en est de même dans le N. T. (97). La négation est οὐ.

La proposition garde le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante, c'est-à-dire : le présent, l'imparfait, l'aoriste. Le parfait est rare; le plus-que-parfait n'est peut-être pas employé. — « Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, on emploie dans la proposition temporelle : l'imparfait, pour marquer la simultanéité, parce qu'une chose qui se fait en même temps qu'une autre se conçoit toujours avec l'idée de durée; et l'indicatif aoriste, le plus souvent, pour marquer l'idée d'antériorité. » (Koch, 118, 1, Rem). Il en est de même dans le N. T.

Quel que soit le temps du verbe de la proposition principale, on peut avoir dans la proposition temporelle, dans le N. T., le temps du style direct quand l'écrivain rapporte la pensée d'autrui.

Exemples :

L., XIII, 7 : ἰδοὺ τρία ἔτη ἀφ' οὗ ἔρχομαι ζητῶν καρπὸν ἐν τῇ συκῇ ταύτῃ. — *J.*, IX, 4 : ἔρχεται νὺξ ὅτε οὐδεὶς δύναται ἐργάζεσθαι. — *H.*, III, 13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἄχρις οὗ τό **Σήμερον** καλεῖται. — *Mat.*, V, 25; IX, 15; *Mar.*, II, 19; XI, 1; *J.*, IX, 4; *1 Tim.*, IV, 13.

A., XXVII, 33 : ἄχρι δὲ οὗ ἡμέρα ἤμελλεν γίνεσθαι, παρεκάλει ὁ Παῦλος. — *L.*, XXIV, 32 : οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν ὡς ἐλάλει ἡμῖν ἐν τῇ ὁδῷ, ὡς διήνοιγεν ἡμῖν τὰς γραφάς; — *Mar.*, XIV, 12; *J.*, VIII, 7; XX, 11; *A.*, I, 10; VII, 23; XII, 6; *R.*, VI, 20.

Mat., IX, 25 : ὅτε δὲ ἐξεβλήθη ὁ ὄχλος, εἰσελθὼν ἐκράτησεν τῆς χειρὸς αὐτῆς. — *J.*, IX, 18 : οὐκ ἐπίστευσαν οὖν οἱ Ἰουδαῖοι περὶ αὐτοῦ ὅτι ἦν τυφλὸς καὶ ἀνέβλεψεν ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ. — *Mat.*, I, 25; II, 9; XIII, 33; *Mar.*, IV, 10; VI, 21; VIII, 19; *L.*, I, 23, 41; II, 42; IV, 25; VII, 1, 12, 45; *J.*, II, 9; *A.*, I, 2; VII, 18; *R.*, XIII, 11; *1 P.*, III, 19; *Ap.*, XVI, 18.

L'aoriste correspond à notre parfait défini, indéfini, et antérieur, et à notre plus-que-parfait.

Mar., IX, 21 : πόσος χρόνος ἐστὶν ὡς τοῦτο γέγονεν αὐτῷ; — *1 Co.*, XIII, 11 : ὅτε ἤμην νήπιος, ἐλάλουν ὡς νήπιος... ὅτε γέγονα ἀνήρ, κατήργηκα τὰ τοῦ νηπίου, *quand j'étais un enfant..., depuis que je suis un homme...*

Il n'existe, croyons-nous, que ces deux exemples du parfait.

Avec le temps du style direct, *Mar.*, VI, 45 : εὐθὺς ἠνάγκασεν

τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι εἰς τὸ πλοῖον καὶ προάγειν..., ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον.

a) Les particules, qui signifient ordinairement *jusqu'à ce que*, gardent ce sens pour le passé et le futur; mais prennent le sens de *aussi longtemps que*, *pendant que*, *tant que*, *tandis que*, lorsqu'elles sont employées avec le *présent* de l'indicatif :

Mar., VI, 45 :... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον, *pendant qu'il va renvoyer la foule*, et cf. *Mat.*, XIV, 22 :... ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους, *jusqu'à ce qu'il ait renvoyé la foule.* — *J.*, IX, 18 :... ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ, *jusqu'à ce qu'ils eussent appelé ses parents*, et cf. *Mat.*, V, 25 : ἴσθι εὐνοῶν τῷ ἀντιδίκῳ σου ταχὺ ἕως ὅτου εἶ μετ' αὐτοῦ ἐν τῇ ὁδῷ, *tant que tu es...*

A., XXVII, 33 : ἄχρι δὲ οὗ ἡμέρα ἤμελλεν γίνεσθαι, παρεκάλει ὁ Παῦλος, *Paul les encouragea jusqu'au moment où le jour allait paraître*, et cf. *H.*, III, 12-13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἄχρις οὗ τό **Σήμερον** καλεῖται, *aussi longtemps qu'on peut dire, tant qu'on peut dire.*

b) Le mode réel s'emploie même après une particule temporelle combinée avec ἄν :

Ap., VIII, 1 : καὶ ὅταν ἤνοιξεν τὴν σφραγῖδα τὴν ἑβδόμην, ἐγένετο σιγή. — On trouve ὅτε partout ailleurs (même phrase), VI, 1, 3, 5, 7, 9, 12. — *Mar.*, XI, 19 : καὶ ὅταν ὀψὲ ἐγένετο, ἐξεπορεύοντο ἔξω τῆς πόλεως. Quelques commentateurs donnent le sens fréquentatif à la proposition temporelle.

c) Dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 13 : προβαίνων μείζων ἐγένετο ἕως οὗ μέγας ἐγένετο σφόδρα. — *Nom.*, XXXIII, 40 : οὗτος κατῴκει ἐν γῇ Χαναάν, ὅτε εἰσεπορεύοντο οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ. — *1 R.*, XXX, 4 : καὶ ἔκλαυσαν ἕως ὅτου οὐκ ἦν ἐν αὐτοῖς ἰσχὺς ἔτι τοῦ κλαίειν. — *Dan.*, IV, 4-5 : τὴν σύγκρισιν αὐτοῦ οὐκ ἐγνώρισάν μοι, ἕως ἦλθε Δανιήλ. — *2 Mac.*, XIV, 10 : ἄχρι γὰρ Ἰούδας περίεστιν, ἀδύνατον εἰρήνης τυχεῖν τὰ πράγματα.

Ex., XVI, 3 : ὄφελον ἀπεθάνομεν... ὅταν ἐκαθίσαμεν ἐπὶ τῶν λεβήτων τῶν κρεῶν καὶ ἠσθίομεν ἄρτους.

L'emploi de l'indicatif au mode réel avec ὅταν appartient à la langue familière post-classique, comme l'emploi de ἐάν dans la proposition conditionnelle de la première forme (184, 2°); voy. d'ailleurs SOPHOCLES, *sub verb.* ὅταν ; et cf. ce qui suit.

211. Classiquement, « dans une proposition temporelle à sens fréquentatif indéterminé, on emploie... l'optatif sans ἄν, quand le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, » c'est-à-dire quand l'acte se rapporte au passé (KOCH, 118, 3). « Au lieu de l'optatif, on trouve quelquefois l'imparfait. » (KOCH, 118, 3, Rem. II.)

L'emploi de l'optatif pour marquer la répétition dans le passé n'existe pas dans le N. T. La règle est la suivante :

L'acte qui s'est répété dans le passé ou qui se répète dans le présent, ou qui est considéré comme tel, est regardé comme un acte réel, et exprimé par l'indicatif : imparfait, pour le passé ; présent, pour le présent. La particule temporelle est combinée avec ἄν qui perd son sens de conditionnalité éventuelle, pour prendre celui de *fréquence indéterminée* (8, *c*).

Mar., III, 11 : τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν, προσέπιπτον αὐτῷ. — *1 Co.*, XII, 2 : οἴδατε ὅτι ὅτε ἔθνη ἦτε πρὸς τὰ εἴδωλα τὰ ἄφωνα ὡς ἂν ἤγεσθε ἀπαγόμενοι, *toutes les fois que vous étiez conduits.* — *Mar.*, XI, 25 : καὶ ὅταν στήκετε προσευχόμενοι, ἀφίετε εἴ τι ἔχετε κατά τινος, *toutes les fois que vous vous tenez debout pour prier.*

Mais *L.*, XXII, 35, ὅτε ἀπέστειλα est une allusion à deux actes passés déterminés : IX, 2, et X, 1.

L'emploi de ὅταν pour indiquer la répétition de l'acte passé appartient à la langue post-classique. Il est fréquent dans les LXX :

Avec l'imparfait, *1 R.*, XVII, 34 : ὅταν ἤρχετο ὁ λέων καὶ ἡ ἄρκος καὶ ἐλάμβανε πρόβατον ἐκ τῆς ἀγέλης, καὶ ἐξεπορευόμην ὀπίσω αὐτοῦ. — *Ps.*, CXIX, 7 : ὅταν ἐλάλουν αὐτοῖς, ἐπολέμουν με δωρεάν. — Avec l'aoriste, *Nom.*, XI, 9 ; *Ps.*, CVIII, 32 ; cf. *Daniel*, III, 7. — Avec le présent, *Ex.*, I, 16 : ὅταν μαιοῦσθε[1] τὰς Ἑβραίας καὶ ὦσι πρὸς τῷ τίκτειν. — *Ps.*, CI, 3 : ἐν ᾗ ἂν ἡμέρᾳ θλίβομαι, κλῖνον πρός μὲ τὸ οὖς σου. — *Prov.*, I, 22 : ὅσον ἂν χρόνον ἄκακοι ἔχονται τῆς δικαιοσύνης, οὐκ αἰσχυνθήσονται. — Cf. 184 ; voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ὅταν ; STRABON, I, 1, 7 ; JOSÈP., *Antiq.*, XII, 2, 3.

212. Classiquement, « dans une proposition temporelle qui exprime, non pas un fait réel, mais un fait éventuel, on emploie le subjonctif avec ἄν ; ἄν se place immédiatement après la conjonction, et, s'il est possible, se fond avec elle en un seul mot... La négation est μή. » (KOCH, 118, 2.)

Dans le N. T., 1° la particule temporelle est accompagnée *ou non* de ἄν ; 2° on trouve l'un des deux modes d'éventualité : futur indicatif, ou subjonctif ; 3° la négation est μή avec le subjonctif, οὐ avec le futur.

Le subjonctif présent correspond à notre futur ou à notre subjonctif présent ; le subjonctif aoriste correspond tantôt à notre futur ou à notre subjonctif présent, tantôt à notre futur

1. Voy. cependant, 159, *c*.

passé ou à notre subjonctif passé, *Mat.*, IX, 15; X, 19; *1 Co.*, XI, 26, etc.— Souvent, en français, nous pouvons employer indifféremment le futur simple ou le futur passé, le subjonctif présent ou parfait, *1 Co.*, XI, 34; *Eph.*, IV, 11-13, etc. Cf. d'ailleurs 190, *c*.

213. (A) Emploi du subjonctif :

a) *Mar.*, XIV, 25 : οὐ μὴ πίω ἐκ τοῦ γενήματος τῆς ἀμπέλου ἕως τῆς ἡμέρας ἐκείνης ὅταν αὐτὸ πίνω καινόν. (— *L.*, XXI, 7 : καὶ τί τὸ σημεῖον ὅταν μέλλῃ ταῦτα γίνεσθαι;) — *R.*, XV, 24 : ὡς ἂν πορεύωμαι εἰς τὴν Σπανίαν, ἐλπίζω γὰρ διαπορευόμενος θεάσασθαι ὑμᾶς. — *Gal.*, VI, 10 : ἄρα οὖν, ὡς καιρὸν ἔχωμεν, ἐργαζώμεθα τὸ ἀγαθόν, *tant que nous en aurons le temps.* — *Ap.*, XVIII, 9 : κόψονται ἐπ' αὐτὴν οἱ βασιλεῖς τῆς γῆς..., ὅταν βλέπωσιν. — *Mat.*, XXVI, 29; *L.*, XI, 36 ; *J.*, VII, 27; IX, 5 ; *Ap.*, X, 7.

Mat., IX, 15 : ἐλεύσονται δὲ ἡμέραι ὅταν ἀπαρθῇ... ὁ νυμφίος. — *L.*, XIII, 24 : ζητήσουσιν εἰσελθεῖν καὶ οὐκ ἰσχύσουσιν, ἀφ' οὗ ἂν ἐγερθῇ ὁ οἰκοδεσπότης. — *1 Co.*, XI, 34 : τὰ δὲ λοιπά, ὡς ἂν ἔλθω, διατάξομαι. — *L.*, I, 20 : ἔσῃ σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι, ἄχρι ἧς ἡμέρας γένηται ταῦτα. — *L.*, XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδητέ με ἕως ἥξει ὅτε εἴπητε (Tis., mais WH. lisent ἕως εἴπητε). — *Mar.*, XIII, 30 : οὐ μὴ παρέλθῃ ἡ γενεὰ αὕτη μέχρις οὗ ταῦτα πάντα γένηται. — *L.*, II, 26 : ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρὶν [ἢ] ἂν ἴδῃ τὸν Χριστόν. — *Mat.*, II, 13; XVI, 28; XXIII, 15; *Mar.*, II, 20; VIII, 38; *L.*, XI, 22; XXI, 24; *R.*, XI, 25; *1 Co.*, XI, 26; XV, 25; *Gal.*, III, 19; *Ph.*, II, 23; *Ap.*, VII, 3; XV, 8; XX, 3, 5. — *L.*, XIII, 35, après ὅτε (Tis.), voy. 214 et la note 1.

b) Dans le N. T., comme chez les classiques, la construction est la même, quand la proposition temporelle exprime la fréquence indéterminée dans l'avenir (Koch, 118, 3) :

Mat., VI, 2 : ὅταν οὖν ποιῇς τὴν ἐλεημοσύνην, μὴ σαλπίσῃς. — *Mat.*, V, 11 : μακάριοί ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς καὶ διώξωσιν. — *Mat.*, X, 11, 23; XII, 43, XIII, 32; *Mar.*, XIII, 11, 28; *L.*, XI, 34; *J.*, XVI, 21; *1 Co.*, XI, 25-26; *2 Co.*, III, 15-16; *Ap.*, XI, 6, etc.

c) L'optatif oblique n'étant pas usité dans le N. T., on trouve toujours le subjonctif du style direct, *Mat.*, XIV, 22 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς ἐμβῆναι εἰς πλοῖον..., ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους. — *Mat.*, XVIII, 30, 34; *Mar.*, IX, 9; *L.*, II, 26; *A.*, XXIII, 12, 14, 21; *Ap.*, VI, 11.

Il existe cependant un exemple de l'optatif oblique, *A.*, XXV, 16 : πρὸς οὓς ἀπεκρίθην ὅτι οὐκ ἔστιν ἔθος Ῥωμαίοις χαρίζεσθαί τινα ἄνθρωπον πρὶν ἢ ὁ κατηγορούμενος κατὰ πρόσωπον ἔχοι τοὺς κατηγόρους τόπον τε ἀπολογίας λάβοι περὶ τοῦ ἐγκλήματος. C'est un vestige de la langue littéraire; et cf. au contraire, *L.*, II, 26.

d) Comme dans les propositions conditionnelles (191), il est souvent indifférent d'employer le subjonctif présent ou le subjonctif aoriste; cf. *Mat.*, X, 19; *Mar.*, XIII, 11, et *L.*, XII, 11.

e) Les exemples cités montrent que les particules temporelles, ayant le sens de *jusqu'à ce que,* peuvent être accompagnées ou non de ἄν, au gré de l'écrivain, *Mat.*, XIV, 22; XVIII, 30; *L.*, I, 20; *1 Co.*, XI, 26; *Gal.*, VI, 10; *Eph.*, IV, 13. Et très souvent.

214. (B) Emploi du futur :

L., XVII, 22 : Ἐλεύσονται ἡμέραι ὅτε ἐπιθυμήσετε μίαν τῶν ἡμερῶν κτλ. — *J.*, IV, 21 : πίστευέ μοι, γύναι, ὅτι ἔρχεται ὥρα ὅτε οὔτε ἐν τῷ ὄρει τούτῳ οὔτε ἐν Ἱεροσολύμοις προσκυνήσετε τῷ πατρί. — *L.*, XIII, 32 (Tis.); *J.*, IV, 23; V, 25; XVI, 25; *R.*, II, 16 (Tis.); *2 Tim.*, IV, 3.

Le futur se rencontre après ὅτε, quand cette particule se rapporte à un nom de temps exprimé ou à suppléer. — Chez les classiques, ὅτε suivi du futur est une exception rare.

Mat., V, 11 : μακάριοί ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς καὶ διώξουσιν καὶ εἴπωσιν (Tis.; WH. διώξωσιν). — *L.*, XIII, 28 : ὅταν ὄψεσθε (Tis.; WH. ὄψησθε, forme possible). — *L.*, XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδητέ με ἕως ἥξει ὅτε εἴπητε [1] (Tis.; mais WH. ἕως εἴπητε). — *Ap.*, IV, 9 : ὅταν δώσουσιν τὰ ζῶα. — *L.*, XXI, 24 : Ἱερουσαλὴμ ἔσται πατουμένη ὑπὸ ἐθνῶν ἄχρι οὗ πληρωθῶσιν [καὶ ἔσονται] καιροὶ ἐθνῶν (WH.; mais Tis. supprime καὶ ἔσονται). — *Ap.*, II, 25 : ὃ ἔχετε κρατήσατε ἄχρι οὗ ἂν ἥξω [2]. — *Ap.*, XVII, 17 : ὁ γὰρ θεὸς ἔδωκεν εἰς τὰς καρδίας αὐτῶν ποιῆσαι τὴν γνώμην αὐτοῦ... ἄχρι τελεσθήσονται οἱ λόγοι (cf. XX, 3 et 5).

215. *a*) L'emploi du subjoncif éventuel, sans ἄν, après les particules temporelles signifiant *jusqu'à ce que,* appartient à la langue familière et post-classique; voy. LIDDELL et SCOTT, aux différentes particules; POLYBE, V, 56, 2; PLUTARQ., *Cat. min.*, 59; *César*, 7.

Dans les LXX, l'usage est le même que dans le N. T. Ainsi, *Gen.*, XII, 12 : ὡς ἂν ἴδωσί σε οἱ Αἰγύπτιοι, ἐροῦσιν ὅτι... — *Gen.*, XLIX, 10 : οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰούδα..., ἕως ἐὰν ἔλθῃ. — *Ex.*, I, 10. — *Ex.*, XV, 16 : μεγέθει βραχίονός σου ἀπολιθωθήτωσαν, ἕως παρέλθῃ ὁ λαός σου, Κύριε, ἕως ἂν παρέλθῃ

1. Ὅτε avec le subjonctif se trouve quelquefois en poésie; souvent chez les écrivains byzantins; mais non chez les prosateurs grecs.

2. Nous croyons que ἥξω est au futur, et non au subjonctif aoriste, quoique la forme ἥξα se rencontre dans les LXX. La forme ἥξα ne se rencontre pas dans le N. T.; au contraire, le futur ἥξω est employé plusieurs fois (*Mat.*, XXIII, 36; *J.*, VI, 37, etc.). Le futur après ἄν ne peut étonner dans le N. T., en présence des exemples que nous donnons ici, et avec lesquels on peut comparer, *A.*, VII, 7; *Ap.*, II, 22.



ὁ λαός σου. — *Job*, XXXII, 11 : ἐρῶ γὰρ ὑμῶν ἀκουόντων ἄχρις οὗ ἐτάσητε λόγους. — *Ps.*, LXXI, 7 : ἀνατελεῖ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ δικαιοσύνη..., ἕως οὗ ἀνταναιρεθῇ ἡ σελήνη. — *Prov.*, I, 26, 27, 28; VI, 22; *Es.*, XXII, 14; XXVIII, 19; XLII, 4; *Jér.*, XXIII, 20.

Cette construction se rencontre sur les inscriptions de l'époque gréco-romaine. P. VIERECK (p. 67, 9) dit : « Inauditum vero genus dicendi invenimus in fœderibus : XXI, 27 cf. 32, XXIII, 23 cf. 18 legimus pro ἐάντε ὥς τε cum conj.; quod unde natum sit vix explicari potest. Nam in exemplari latino utrum *ut* an *cum* fuerit dubium est. Certe ad ὡς ἄν addendum erat ne plane a sermone græco abhorreret (cf. N. T. *1 Co.*, XI, 34; *Ph.*, II, 23; BUTTMANN, p. 199 seq.).

On lit, *1 Co.*, XI, 34 : ὡς ἂν ἔλθω, et *Ph.*, II, 23 : ὡς ἂν ἀφίδω. Au passage allégué de Buttmann, ce dernier dit que pour *Gal.*, VI, 10, des manuscrits donnent ἔχωμεν pour ἔχομεν, qui est seul correct, ajoute-t-il. Mais WH. et Ti. adoptent ἔχωμεν, seule leçon autorisée, très admissible dans le grec du N. T. et très claire; voy. 213, *a*.

L'exemple qui a étonné P. Viereck est : XXI, 27 : ὡς τε τῷ δήμῳ τῷ Ῥωμαίων καὶ τοῖς ὑπὸ Ῥωμαίους τασσομένοις πόλεμον ἐπιφέρωσι, μήτε τοῖς πο[λεμίοις μήτε ὅπλοις] μήτε χρήμασιν μήτε ναῦσιν βοηθείτω ὁ δῆμος καὶ βουλὴ δό[λῳ πονηρῷ]. Le sens est : *Et quand on déclarera la guerre aux Romains ou à leurs tributaires, les Astypaliens ne devront aider d'aucune manière ceux qui déclareront la guerre.* — La formule est la même dans les autres références. La suppression de ἄν dans ces passages s'explique, comme pour ceux du N. T., par l'usage de la langue familière post-classique.

b) L'emploi du futur après ἄν se rencontre chez les poètes grecs, très rarement chez les prosateurs, souvent chez les écrivains post-classiques et byzantins. Il appartient à la langue familière, et il est fréquent dans les LXX, *Deut.*, V, 27 : ἄκουσον πάντα ὅσα ἂν εἴπῃ κύριος ὁ Θεὸς ἡμῶν καὶ σὺ λαλήσεις πρὸς ἡμᾶς πάντα ὅσα ἂν λαλήσει Κύριος. — *Lév.*, XXV, 16 : καθότι ἂν πλεῖον τῶν ἐτῶν πληθυνεῖ τὴν ἔγκτησιν αὐτοῦ καὶ καθότι ἂν ἔλαττον τῶν ἐτῶν ἐλαττονώσει κτλ. — *Jug.*, X, 18; XI, 24.

c) L'emploi du subjonctif après une particule temporelle sans ἄν correspond à l'emploi du même mode après εἰ (191, 2°); l'emploi du futur après ἄν correspond à l'emploi du même temps après ἐάν (192); l'emploi du futur après ὅτε correspond à l'emploi du même temps après εἰ (192). Nous constatons ici la tendance qui existe dans le N. T. à unifier la syntaxe des propositions identiques ou analogues (175, 4°); nous verrons plus loin que cette tendance s'étend aux propositions relatives[1].

1. Remarquons encore que les propositions temporelles introduites par une particule signifiant *jusqu'à ce que* et se rapportant à l'avenir, présentent une grande analogie, au point de vue de l'idée (acte éventuel attendu), avec les propositions finales; les unes et les autres prennent les mêmes modes d'éventualité, c'est-à-dire la même construction (150, 1°, et cf. 212).

216. Quand le verbe de la proposition temporelle exprime un acte éventuel et se rapporte à l'avenir, le verbe de la proposition principale est généralement au futur. On trouve cependant :

Le *présent,* quand l'acte est actuel aussi bien que futur (idées de durée, de fréquence indéterminée) :

J., IX, 5 : ὅταν ἐν τῷ κόσμῳ ὦ, φῶς εἰμι τοῦ κόσμου, *tant que je serai* (ou *je suis*) *dans le monde, je serai* (ou *je suis*) *la lumière du monde.* — *Mat.,* XXIII, 15 : περιάγετε τὴν θάλασσαν καὶ τὴν ξηρὰν ποιῆσαι ἕνα προσήλυτον, καὶ ὅταν γένηται ποιεῖτε αὐτὸν υἱὸν γεέννης. — *Mat.,* XIII, 32; *Mar.,* XIV, 7; *L.,* XI, 22, 34.

La règle est la même pour la proposition temporelle et pour la proposition conditionnelle (191, nota).

Le *présent proleptique, 1 Co.,* XI, 26 : ὁσάκις γὰρ ἐὰν ἐσθίητε τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ τὸ ποτήριον πίνητε, τὸν θάνατον τοῦ κυρίου ἀπαγγέλλετε. — *J.,* VII, 27 : ὁ δὲ χριστός, ὅταν ἔρχηται, οὐδεὶς γινώσκει πόθεν ἐστίν.

Le *passé, Eph.,* IV, 11-13 : αὐτὸς ἔδωκεν τοὺς μὲν ἀποστόλους, τοὺς δὲ προφήτας... εἰς οἰκοδομὴν τοῦ σώματος τοῦ Χριστοῦ μέχρι καταντήσωμεν οἱ πάντες εἰς τὴν ἑνότητα τῆς πίστεως. Subjonctif aoriste du style direct. — *Ap.,* XVII, 17; XX, 3, 5, les aoristes sont proleptiques, et équivalent à des futurs dans la pensée de l'écrivain, comme on le voit en comparant XVII, 17 avec le v. 16.

217. Les propositions conditionnelles peuvent exprimer l'idée de temps et équivaloir à des propositions temporelles, εἰ = ὅτε, et ἐάν = ὅταν (cf. 200). Dans ce cas :

Quand l'acte se rapporte au passé ou au présent, la proposition conditionnelle est fréquentative ; quand il se rapporte à l'avenir, la proposition conditionnelle exprime soit l'acte isolé et déterminé, soit l'acte qui se répète (Curtius, 557, et 557 *bis.*)

L., VI, 32 : καὶ εἰ ἀγαπᾶτε τοὺς ἀγαπῶντας ὑμᾶς, ποία ὑμῖν χάρις ἐστίν; (= ὅτε ἀγαπᾶτε). — *J.,* XII, 32 : κἀγὼ ἂν ὑψωθῶ ἐκ τῆς γῆς, πάντας ἑλκύσω (= ὅταν ὑψωθῶ). — *1 J.,* II, 28 : μένετε ἐν αὐτῷ ἵνα, ἐὰν φανερωθῇ, σχῶμεν παρρησίαν. — *Mat.,* V, 46 ; XVIII, 19. — *L.,* XI, 34 : ὅταν ὁ ὀφθαλμός σου ἁπλοῦς ᾖ,... ἐπὰν δὲ πονηρὸς ᾖ, et cf. *Mat.,* VI, 22-23 : ἐὰν οὖν ᾖ ὁ ὀφθαλμός σου ἁπλοῦς..., ἐὰν δὲ ὁ ὀφθαλμός σου πονηρὸς ᾖ. — *J.,* XIV, 3 ; *1 J.,* III, 2 ; *1 Th.,* II, 7 ; III, 8 ; *H.,* III, 7 (cité des LXX, *Ps.,* XCIV, 8).

Dans les LXX, *Tob.,* IV, 3 : ἐὰν ἀποθάνω, θάψον με. — *Prov.,* III, 24 ; *Amos,* VII, 2.

218. Ὡς, particule temporelle, est fréquent dans Luc (Évangile et Actes), et Jean (Évangile) ; il est rare ailleurs.

Ὡς ἄν n'est jamais particule de temps en grec classique, et l'est toujours dans le N. T. Son emploi est spécial à Paul (*R.,* XV, 24; *1 Co.,*

XI, 34; XII, 2), et appartient, dans ce sens, au grec post-classique, JOSÈP., *Antiq.*, XI, 8, 3; LXX, *Gen.*, VI, 4; XII, 12.

219. Les propositions temporelles, introduites par une particule signifiant *jusqu'à ce que* ou *avant que*, donnent lieu à quelques remarques communes :

a) Lorsque la proposition principale est affirmative, la particule temporelle signifie : *jusqu'à ce que*; *tant que... ne... pas*. — Lorsqu'elle est négative, la particule signifie : *avant de* ou *que*; *tant que... ne... pas*; *que... d'abord; si préalablement*.

Mat., II, 13 : ἴσθι ἐκεῖ ἕως ἂν εἴπω σοι, *restes-y jusqu'à ce que je te parle, tant que je ne te dirai rien.* — *L.*, I, 20 : ἔσῃ σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι ἄχρι ἧς ἡμέρας γένηται ταῦτα, *jusqu'à ce que ces événements aient eu lieu, tant que ces événements n'auront pas eu lieu.* — *Mat.*, XXIV, 39 : καὶ οὐκ ἔγνωσαν ἕως ἦλθεν ὁ κατακλυσμός. — *A.*, VII, 18 : ηὔξησεν ὁ λαὸς καὶ ἐπληθύνθη ἐν Αἰγύπτῳ ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος.

Mat., V, 26 : οὐ μὴ ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἂν ἀποδῷς τὸν ἔσχατον κοδράντην, *tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé, tant que tu n'auras payé, que tu n'aies payé, si tu ne payes d'abord.* — — *Mat.*, XXIII, 39 : οὐ μή με ἴδητε ἀπ' ἄρτι ἕως ἂν εἴπητε, *vous ne me verrez plus avant que vous ne disiez, si vous ne dites d'abord, à moins que vous ne disiez d'abord.* — *Ap.*, VII, 3 : μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν..., ἄχρι σφραγίσωμεν τοὺς δούλους τοῦ Θεοῦ, *avant que nous n'ayons marqué, tant que nous n'aurons pas marqué...*

b) L'acte exprimé dans la proposition principale *dure jusqu'au moment où a lieu l'acte exprimé dans la proposition temporelle;* mais dure-t-il encore *après*, ou bien cesse-t-il? La proposition temporelle ne l'indique pas, et il en est de même avec la proposition temporelle introduite par πρίν, *avant de* ou *que*. — Cependant :

S'il n'existe qu'une *relation temporelle* entre l'acte de la proposition principale, *durable par nature*, et l'acte de la proposition temporelle, on doit supposer que le premier continue après que le second a eu lieu, parce que l'existence du premier est indépendante de celle du second :

Mat., XXII, 44 : κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποκάτω τῶν ποδῶν σου. — *Ap.*, VI, 11 : ἐρρέθη αὐτοῖς ἵνα ἀναπαύσονται ἔτι χρόνον μικρόν, ἕως πληρωθῶσιν καὶ οἱ σύνδουλοι αὐτῶν. — *Mat.*, I, 25; XXIV, 38; *A.*, XXV, 21, etc.

S'il existe entre l'acte de la proposition principale et l'acte de la proposition temporelle une relation de temps et une

relation de condition en même temps, le premier cessera aussitôt que se produira le second, parce que l'existence du premier dépend de la non-existence du second :

Mat., V, 26 : οὐ μὴ ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἂν ἀποδῷς τὸν ἔσχατον κοδράντην (= ὅταν ἀποδῷς τὸν ἔσχατον κοδράντην, ἐκεῖθεν ἐξελεύσῃ). — *Mat.*, II, 9; XII, 20; XIII, 33; XVI, 28; XVIII, 30 et 34; *L.*, I, 20; XV, 8, etc.

Parfois, le contexte indique clairement si l'acte de la proposition principale cesse ou continue, *Mar.*, XIII, 30 : οὐ μὴ παρέλθῃ ἡ γενεὰ αὕτη μέχρις οὗ ταῦτα πάντα γένηται. — *A.*, VII, 18 : ηὔξησεν ὁ λαὸς καὶ ἐπληθύνθη ἐν Αἰγύπτῳ, ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος, ὃς οὐκ ᾔδει τὸν Ἰωσήφ.

D'autres fois, l'écrivain indique simplement qu'un acte a duré jusqu'au moment où s'est produit un autre acte, abstraction faite de toute idée de continuation ou de cessation pour le premier, *Mat.*, V, 25; XXVI, 36, etc.

Nota. — Ce qui vient d'être dit de la continuation et de la cessation de l'acte s'applique aussi à la proposition temporelle introduite par une particule du sens de *pendant que, tant que, tandis que.*

c) Toutes les particules signifiant : *jusqu'à ce que,* s'emploient avec ou sans ἄν et le subjonctif éventuel, tandis qu'elles prennent régulièrement ἄν en grec classique.

220. *a*) Les écrivains du N. T., savent fort bien distinguer les différents sens et les différentes constructions de ἕως :

Mar., VI, 45 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι εἰς τὸ πλοῖον καὶ προάγειν... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον, *pendant qu'il va renvoyer la foule.* Cf. *Mat.*, XIV, 22 : ...ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους, *jusqu'à ce qu'il ait renvoyé la foule.*

b) Quand ἕως est construit avec l'indicatif, soit avec le sens de *jusqu'à ce que,* soit avec celui de *tant que, tandis que,* le verbe (à l'indicatif) exprime toujours un acte réel passé ou présent, ou au moins imminent et sûr, au point de pouvoir être considéré comme présent (Cf. Koch, 118, 4). — L'acte est toujours éventuel, quand ἕως est suivi du subjonctif, et celui-ci est toujours le subjonctif aoriste dans le N. T., comme d'ailleurs après ἄχρι et μέχρι.

221. Nous croyons que l'on doit appliquer ces principes à *J.*, XXI, 22 et à *1 Tim.*, IV, 14, où l'on trouve ἕως ἔρχομαι, et que ἕως ne doit pas être traduit par *jusqu'à ce que,* comme si l'on avait ἔρχωμαι.

Ἔρχεσθαι, dans le N. T., signifie proprement : *se transporter d'un endroit dans un autre;* dès lors il prend également le sens de *aller* et celui de



venir, suivant que l'on considère le mouvement du point de départ ou du point d'arrivée. *J.*, XXI, 3 : Pierre dit aux autres Apôtres : ὑπάγω ἁλιεύειν. λέγουσιν αὐτῷ Ἐρχόμεθα καὶ ἡμεῖς, *nous y allons aussi.* — *L.*, XIX, 12-13 : ἄνθρωπός τις εὐγενὴς ἐπορεύθη εἰς χώραν μακρὰν... Καλέσας δὲ δέκα δούλους ἑαυτοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς δέκα μνᾶς καὶ εἶπεν πρὸς αὐτοὺς πραγματεύσασθαι ἐν ᾧ ἔρχομαι, *pendant que je m'en vais, que je m'absente.* L'acte est imminent et sûr; d'où le présent ἔρχομαι. Les manuscrits donnent la variante ἕως ἔρχομαι. — *L.*, II, 44 ; XV, 20; *1 Tim.*, III, 14. Etc.

Jean emploie correctement ἕως, IX, 4 : ἡμᾶς δεῖ ἐργάζεσθαι τὰ ἔργα τοῦ πέμψαντός με ἕως ἡμέρα ἐστίν· ἔρχεται νὺξ ὅτε οὐδεὶς δύναται ἐργάζεσθαι. — IX, 18 : οὐκ ἐπίστευσαν οὖν οἱ Ἰουδαῖοι περὶ αὐτοῦ ὅτι ἦν τυφλὸς καὶ ἀνέβλεψεν, ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ. — XIII, 38 : οὐ μὴ ἀλέκτωρ φωνήσῃ ἕως οὗ ἀρνήσῃ με τρίς. — *Apoc.*, VI, 11. — D'un autre côté, chez cet écrivain, ἔρχεσθαι signifie aussi bien *s'en aller, partir* (XXI, 3) que *venir, arriver.*

Examinons maintenant *J.*, XXI, 19-23. Jésus s'éloigne de ses Apôtres et se fait accompagner de Pierre seul, auquel il dit : ἀκολούθει μοι. Mais Jean se met aussi à les suivre; car ἐπιστραφεὶς ὁ Πέτρος βλέπει τὸν μαθητὴν ὃν ἠγάπα ὁ Ἰησοῦς ἀκολουθοῦντα (participe imparfait = ὃς ἠκολούθει, *qui avait commencé de les suivre*). Or Jésus ne voulait que Pierre, comme l'indiquent les paroles qu'il lui adresse : σύ μοι ἀκολούθει; il fait donc rester Jean. Pierre dit alors à Jésus en parlant de Jean : Κύριε, οὗτος δὲ τί ; et Jésus lui répond, sans vouloir lui dire pourquoi il a fait rester Jean : Ἐὰν αὐτὸν θέλω μένειν ἕως ἔρχομαι, τί πρὸς σέ ; σύ μοι ἀκολούθει. Jésus est au moment de partir; d'où le présent ἔρχομαι. Le sens de la phrase grecque est donc : *Si je veux qu'il reste (là, auprès des autres Apôtres) pendant que je m'en vais (= pendant mon absence), que t'importe?* Mais cette phrase, mal comprise, avait été entendue au sens figuré (μένειν, *continuer de vivre sur la terre, ne pas mourir ;* ἔρχομαι, *apparaître à la fin du monde*). Il en était résulté une erreur, que l'auteur détruit au v. 23 en disant : οὐκ εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς ὅτι οὐκ ἀποθνήσκει, ἀλλ' Ἐὰν αὐτὸν θέλω μένειν ἕως ἔρχομαι, τί πρὸς σέ ;

Nous lisons, *1 Tim.*, III, 14 : ταῦτά σοι γράφω ἐλπίζων ἐλθεῖν [πρὸς σὲ] ἐν τάχει, et IV, 13 : ἕως ἔρχομαι, πρόσεχε τῇ ἀναγνώσει κτλ. Dans les deux passages ἔρχεσθαι signifie *se rendre, aller;* l'acte étant imminent et sûr est exprimé par le présent ἔρχομαι. Le sens est donc : *pendant que je me rends vers toi (= en attendant mon arrivée).*

222. *a*) Classiquement, quand la proposition principale est affirmative, πρίν se construit avec l'infinitif : « le sens de la phrase est que l'action exprimée par la proposition principale a lieu avant qu'une autre action puisse s'accomplir; que d'ailleurs cette dernière s'accomplisse réellement ou non, on ne s'en occupe pas. » (Koch, 118, 5; cf. 279, *b, sub fin.*). Il en est de même dans le N. T. :

Mat., XXVI, 34 : πρὶν ἀλέκτορα φωνῆσαι τρὶς ἀπαρνήσῃ με. — *Mat.*, I, 18; XXVI, 75; *Mar.*, XIV, 30, 72; *L.*, XXII, 61; *J.*, IV, 49 ; VIII, 58; XIV, 29 ; *A.*, II, 20; VII, 2. — Ce sont tous les exemples.

Πρίν ne ne se trouve ainsi employé que dans les livres histo-

riques du N. T. — L'infinitif est toujours à l'aoriste (cf. 280, *b*), tandis qu'il peut être au présent en grec classique.

L'usage paraît être le même dans les LXX que dans le N. T., *Ezé.*, XXXIII, 22; *Tobie*, XIV, 15; *Es.*, XLVI, 10.

b) Classiquement, « quand la proposition principale est négative, πρίν se construit en général avec le verbe fini. » (Koch, 118, 5). Il en est de même dans les deux passages suivants du N. T.

L., II, 26 : ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρὶν[ἢ] ἂν ἴδῃ τὸν Χριστόν. — *A.*, XXV, 16.

C'est un reste de la langue littéraire dans Luc. Les autres écrivains du N. T. emploient le verbe fini, mais avec ἕως, ἄχρι, μέχρι.

c) Dans le N. T., comme chez les classiques, après une proposition principale négative, πρὶν et ἕως ont le même sens : *L.*, XXII, 34 : οὐ φωνήσει σήμερον ἀλέκτωρ ἕως τρίς με ἀπαρνήσῃ εἰδέναι, et cf. *A.*, XXV, 16.

223. Au lieu d'une proposition temporelle à verbe fini, on peut avoir :

1° Avec le sens de *pendant que, comme,* ἐν τῷ et l'infinitif. Cf. 281, *b*.

2° Avec le sens de *avant de* ou *que,* πρό et le génitif de l'infinitif aoriste (280, *b*) qui correspond à l'indicatif et au subjonctif aoriste. — On trouve une fois l'infinitif présent εἶναι, *J.*, XVII, 5.

3° Avec le sens de *après que,* μετά et l'infinitif aoriste, *Mat.*, XXVI, 32; *Mar.*, I, 14; *L.*, XII, 5, etc. — Cf. 273, *c*.

224. On ne trouve pas dans le N. T. l'optatif marquant la fréquence indéterminée (Koch, 118, 3); par suite on ne trouve pas la construction de l'optatif dans la proposition temporelle et celle de ἄν fréquentatif dans la proposition principale (Koch, 118, 3, Rem. I). — On ne trouve pas ὁσάκις ou ὁποσάκις avec l'indicatif aoriste, pour marquer que l'acte de la proposition principale s'est répété exactement autant de fois que l'acte de la proposition temporelle (Koch, 118, 3, note 1). — On ne trouve pas οὐ πρότερον πρίν, οὐ πρόσθεν πρίν, avec le sens de *pas avant que* (Koch, 118, 5, *b*). — Les écrivains du N. T. ne pensent pas ainsi.

225. 1° Les règles de la syntaxe des propositions temporelles dans le N. T. sont les règles ordinaires de la syntaxe classique, au moins en partie.

2° On peut relever un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N.T. : Emploi du mode réel après une particule combinée avec ἄν, 210, *b*. — Emploi d'une particule temporelle combinée avec ἄν pour marquer la répétition dans le passé et dans le présent, 211. — Emploi du futur aussi bien que du subjonctif,

pour exprimer l'acte éventuel, 212, 213. — La particule ἄν se supprime ou s'exprime, indifféremment, quand la conjonction doit être suivie du subjonctif, 212. — Le subjonctif du style direct est toujours maintenu, 213, *c*. — Emploi ordinaire du futur après ὅτε, 214. — Emploi du futur après une particule temporelle combinée avec ἄν, 214. — Emploi du subjonctif éventuel après ὅτε, 214, et note 1. — Emploi des temps proleptiques dans la proposition principale, 216. — Unification de la syntaxe des propositions temporelles et conditionnelles, 215, *c*. — Équivalence des propositions temporelles et conditionnelles, 217. — Emploi de ὡς ἄν comme particule temporelle seulement, 218. — Formes (classiques et) post-classiques de particules signifiant *jusqu'à ce que*, et *avant que*, 219, *c*;

Abandon de certaines particules temporelles employées dans la langue classique, 209. — Abandon de l'optatif de répétition pour le passé, 211. — Abandon de l'optatif oblique, 213, *c*. — Abandon de la construction de πρίν avec un mode fini, 222, *b*. — Abandon de différentes constructions de la langue classique, 224.

Particularités de la langue littéraire : Emploi rare de certaines particules de la langue littéraire, 209. — Exemple de l'optatif oblique, 213, *c*. — Formes classiques des particules signifiant : *jusqu'à ce que* et *avant que*, 219, *c*. — Construction de πρίν avec le verbe fini, 222, *b*.

L'hébreu ne paraît pas avoir exercé une influence sensible sur la syntaxe des propositions temporelles dans le N. T.

CHAPITRE XVII

Propositions dépendantes (circonstancielles) relatives et corrélatives[1].

226. « Les propositions relatives sont celles qui se relient à une proposition principale par des pronoms relatifs ou des adverbes relatifs. » (CURTIUS, 551.)

Elles sont introduites par les relatifs : ὅς, ὅστις; ὅς ἄν, ὅστις ἄν, ὅστις (= ὅς ἄν et ὅστις ἄν); ὅσος, ὅσος ἄν; ὅθεν, ὅπου, οὗ.

La forme ὅστις s'emploie, dans le N. T., aussi bien pour un acte particulier et déterminé que pour une pensée générale et indéterminée; ἄν s'ajoute souvent à ὅστις pour revivifier le sens indéfini que cette forme tend à perdre. Il en résulte que ὅς et ὅστις sont souvent équivalents.

La proposition relative exprime l'acte comme accessoire ou dépendant, par rapport à un autre acte considéré comme principal. L'acte exprimé par elle aurait pu l'être : soit par une proposition indépendante, soit par une proposition dépendante,

1. CURTIUS, 551-555; KOCH, 117; CUCUEL et RIEMANN, 115-119.

suivant le cas. La proposition relative ne fait donc que remplacer l'une des propositions indépendantes ou dépendantes dont il a été question jusqu'ici.

Les propositions relatives se divisent en propositions : *explicatives, finales et consécutives, conditionnelles, causales, temporelles.*

La syntaxe de la proposition relative suit rigoureusement, dans le N. T., la syntaxe de la proposition indépendante ou dépendante qu'elle remplace.

Proposition relative explicative.

227. La proposition relative explicative remplace une proposition indépendante qui aurait été coordonnée par une particule avec la proposition principale. — Classiquement « le verbe peut y être non seulement à l'un des trois modes de la proposition exprimant un jugement (modes réel, potentiel, et irréel), mais aussi à tous les modes de la proposition exprimant un désir (impératif, subjonctif d'exhortation, optatif sans ἄν; mode irréel sans ἄν). » (Koch, 117, 1.)

Dans le N. T. la proposition relative explicative n'offre pas d'exemples du mode potentiel. Le mode irréel y existe, mais semble rare. Les modes de la proposition exprimant un désir, c'est-à-dire les modes de la proposition volitive indépendante, sont très rares; leur emploi dans la proposition relative produisait une construction d'un caractère trop synthétique et trop contraire à la loi de la dissociation des idées dans le N. T. Le mode réel est donc le mode ordinairement employé dans la proposition relative explicative. — La négation est οὐ.

L., IX, 30 : ἄνδρες δύο συνελάλουν αὐτῷ, οἵτινες ἦσαν Μωυσῆς καὶ Ἠλείας, οἳ ὀφθέντες ἐν δόξῃ ἔλεγον τὴν ἔξοδον. — *Mar.*, XV, 7 : ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραββᾶς μετὰ τῶν στασιαστῶν δεδεμένος οἵτινες ἐν τῇ στάσει φόνον πεποιήκεισαν. — *1 J.*, IV, 3 : καὶ τοῦτό ἐστιν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου ὃ ἀκηκόατε ὅτι ἔρχεται. — *A.*, XXIV, 19 : τινὲς δὲ ἀπὸ τῆς Ἀσίας Ἰουδαῖοι, οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρεῖναι... — *2 Tim.*, IV, 14-15 : Ἀλέξανδρος ὁ χαλκεὺς πολλά μοι κακὰ ἐνεδείξατο..., ὃν καὶ σὺ φυλάσσου. — *1 P.*, III, 3.

Propositions relatives finale et consécutive.

228. Classiquement, « la proposition relative consécutive exprime un jugement ; elle a presque toujours le verbe à l'in-

dicatif... Cependant le mode potentiel est également usité avec ces locutions (εἰσὶν οἵ, οὐκ ἔστιν ὅστις, οὐδείς ἐστιν ὅστις οὐ). Quand la proposition relative consécutive exprime un fait comme conséquence éventuelle de ce qui est dit dans la proposition principale, elle a le verbe de l'indicatif futur au sens du mode éventuel.» (Koch, 117, 3). — «La proposition relative finale (dont l'antécédent, nom de personne ou de chose, doit toujours être indéterminé) a le verbe à l'indicatif futur, même si le verbe de la proposition principale est à un temps historique.» (Koch, 117, 4, et cf. Curtius, 553.)

Dans le N. T. la syntaxe des propositions relatives finales et consécutives est exactement la même que celle des propositions finales et consécutives. C'est-à-dire :

L'acte réel est exprimé par le verbe au mode de réalité (indicatif présent ou passé; cf. 163). Si l'acte est éventuel, le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité : futur ou subjonctif (150, 1°) :

Mar., X, 29 : οὐδεὶς ἔστιν ὃς ἀφῆκεν τὴν οἰκίαν... — *L.*, VII, 49 : τίς οὗτός ἐστιν ὃς καὶ ἁμαρτίας ἀφίησιν; — *H.*, VII, 26; *A.*, XVII, 11.

L., VIII, 17 : οὐ γάρ ἐστιν κρυπτὸν ὃ οὐ φανερὸν γενήσεται οὐδὲ ἀπόκρυφον ὃ οὐ μὴ γνωσθῇ καὶ εἰς φανερὸν ἔλθῃ. — *2 Th.*, III, 3 : πιστὸς δέ ἐστιν ὁ Κύριος ὃς στηρίξει ὑμᾶς, *le Seigneur est assez fidèle pour* (146, 7°; cf. LXX, *3 R.*, III, 8), et cf. *1 J.*, I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῇ ἡμῖν. — *L.*, VII, 4 : ἄξιός ἐστιν ᾧ παρέξῃ τοῦτο, et cf. *J.*, I, 27 : οὗ οὐκ εἰμὶ ἄξιος ἵνα λύσω. — *Mar.*, I, 2 : ἰδοὺ ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν σου (cité des LXX, *Mal.*, III, 1 : ἐξαποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου, καὶ ἐπιβλέψεται ὁδόν). — *Mat.*, XI, 10; XXI, 41; *Mar.*, IX, 39; XIII, 2, et cf. *Mat.*, XXIV, 2, et *Luc*, XXI, 6; *A.*, VII, 40 (cité des LXX, *Ex.*, XXXII, 1); *1 Co.*, II, 16 (cité des LXX, *Es.*, XL, 13); X, 13. — *L.*, V, 21; VII, 27; XI, 6, etc.

On peut rencontrer le présent proleptique, *J.*, XXI, 18; *2 P.*, III, 1.

Classiquement, «au lieu de l'indicatif futur, on trouve aussi μέλλω dans une proposition relative, soit consécutive, soit finale.» (Koch, 117, 4). On lit, *Apoc.*, XII, 5 : καὶ ἔτεκεν υἱόν, ἄρσεν, ὃς μέλλει ποιμαίνειν...

Le subjonctif se rencontre dans les exemples suivants :

Mar., XIV, 14 : ποῦ ἐστὶν τὸ κατάλυμά μου ὅπου τὸ πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν μου φάγω; et de même *L.*, XXII, 11. — *A.*, XXI, 16 : ἄγοντες (ἡμᾶς) παρ' ᾧ ξενισθῶμεν Μνάσωνί τινι (= ἄγοντες ἡμᾶς παρὰ Μνάσωνά τινα παρ' ᾧ ξενισθῶμεν). — *H.*, VIII, 3 : ὅθεν ἀναγκαῖον ἔχειν τι καὶ τοῦτον ὃ προσενέγκῃ.

Cf. *L.*, VIII, 17, cité plus haut, avec *Mat.*, X, 26 : οὐδὲν γάρ ἐστιν κεκαλυμμένον ὃ οὐκ ἀποκαλυφθήσεται, καὶ κρυπτὸν ὃ οὐ γνωσθήσεται, et avec *Mar.*, IV, 22 : οὐ γάρ ἐστιν κρυπτὸν ἐὰν μὴ ἵνα φανερωθῇ, οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον ἀλλ' ἵνα ἔλθῃ εἰς φανερόν.

229. *a*) Les propositions relatives consécutives et finales tendent à être remplacées, dans le N. T., par une autre construction, surtout par ἵνα et la proposition finale ordinaire; nous avons déjà cité : *1 J.*, I, 9, et cf. *2 Th.*, III, 3; *J.*, I, 27, et cf. *L.*, VII, 4; *J.*, V, 7 : ἄνθρωπον οὐκ ἔχω ἵνα... βάλῃ με εἰς τὴν κολυμβήθραν. — *J.*, IX, 36; *2 Co.*, XII, 7; *Gal.*, IV, 5; *Ap.*, XIX, 15, etc.

b) Avec ἵνα et la proposition *finale*, le but est expressément indiqué, tandis que la proposition relative avec le futur indique, dans le N. T., la conséquence éventuelle, et non le but. Il est très rare que la proposition relative exprime le but, et il existe une tendance très marquée à ne plus l'employer avec ce sens.

c) Classiquement, on ne trouve dans la proposition relative finale que le subjonctif délibératif du style direct (GOODWIN, 572). L'emploi du subjonctif d'éventualité appartient à la langue familière. Il existe dans Homère (GOODWIN, 568). Dans les LXX, on lit, *Es.*, X, 14 : καὶ οὐκ ἔστιν ὃς διαφεύξεταί με ἢ ἀντείπῃ μοι. — Sur une inscription de l'époque gréco-romaine, on lit : Θεσβεῖς λόγους ἐποιήσαντο περὶ τῶν καθ' αὐτοὺς γραμμάτων... ὅπως αὐτοῖς δοθῶσιν οἷς τὰ καθ' αὐτοὺς πράγματα ἐξηγήσωνται (P. VIERECK, p. 13, et p. 68, 11; l'auteur remarque simplement : « rectius indicativus futuri poneretur. »)

d) Il y a eu, dans le N. T., unification de la syntaxe de toutes les propositions finales et consécutives (155, *b*; 162; 228).

e) Pour le rapport qui existe entre une proposition relative finale, comme *L.*, XI, 6, et une proposition interrogative indirecte, voy. 128, *a*.

f) Pour des exemples de la proposition relative consécutive et finale dans les LXX, voy. *Ex.*, XVIII, 20; *Ps.*, LXXXIII, 4; *Jér.*, V, 15; XI, 11, 12; *Dan.*, II, 25.

Nota. — Le mode potentiel n'existe pas dans cette proposition, quoiqu'il s'y rencontre en grec classique.

230. Classiquement, au lieu des propositions relatives, consécutive et finale, on trouve : pour la première, le participe futur précédé de l'article générique; pour la seconde, le participe futur avec ou sans article (KOCH, 117, 3, *b*; 117, 4). Il en est de même dans le N. T., par exception. — Cf. 298, 299.



Proposition relative causale.

231. La proposition relative causale donne la raison de l'acte exprimé dans la proposition principale; elle remplace une proposition causale indépendante (avec γάρ) ou dépendante (177) :

R., VIII, 32 : ὅς γε τοῦ ἰδίου υἱοῦ οὐκ ἐφείσατο ἀλλὰ ὑπὲρ ἡμῶν πάντων παρέδωκεν αὐτόν, πῶς οὐχὶ καὶ σὺν αὐτῷ τὰ πάντα ἡμῖν χαρίσεται; — *Ap.*, III, 2 : γίνου γρηγορῶν καὶ στήρισον τὰ λοιπὰ ἃ ἔμελλον ἀποθανεῖν. — *L.*, I, 20 : ἰδοὺ ἔσῃ σιωπῶν... ἀνθ' ὧν οὐκ ἐπίστευσας τοῖς λόγοις μου. — *A.*, X, 47; *R.*, I, 25, 31; *Col.*, III, 6; *H.*, XII, 6 (cité des LXX, *Prov.*, III, 12); *1 P.*, II, 11, etc.

Dans les LXX, *Ps.*, LXXXIII, 6 : μακάριος ἀνὴρ οὗ ἐστιν ἡ ἀντίληψις αὐτοῦ παρὰ σοῦ, Κύριε. — *Gen.*, XXX, 18 : δέδωκέ μοι ὁ θεὸς τὸν μισθόν μου ἀνθ' οὗ ἔδωκα... — *Gen.*, XXXIV, 14; XXXIX, 24; *Eccl.*, IV, 9.

La syntaxe de toutes les propositions causales, quelle que soit leur forme, est toujours la même dans le N. T.

Proposition relative conditionnelle.

232. Classiquement, « la proposition relative conditionnelle peut se convertir en une proposition conditionnelle introduite par εἰ et ἐάν. » (Koch, 117, 5). — La négation est toujours μή. — « Quand le verbe de la proposition principale est à un temps présent ou passé et que la proposition relative équivaut à εἰ avec l'indicatif (mode réel), on a l'indicatif dans la proposition relative, et le sens conditionnel ne s'y reconnaît qu'à la négation μή. » (Koch, 117, 5, *a.*)

Dans le N. T., la syntaxe des propositions relatives conditionnelles suit exactement, et toujours, la syntaxe des propositions conditionnelles; et, s'il y a répétition de l'acte, la syntaxe des propositions temporelles à sens fréquentatif. En conséquence :

233. *a*) Quand la proposition relative conditionnelle exprime un acte réel, passé ou présent, ou considéré comme tel, le verbe est au mode indicatif (présent ou passé); la négation est οὐ et non μή. C'est la proposition conditionnelle de la première forme (184).

Mat., XIX, 29 : καὶ πᾶς ὅστις ἀφῆκεν οἰκίας ἢ ἀδελφοὺς... ἕνεκεν τοῦ

ἐμοῦ ὀνόματος, πολλαπλασίονα λήμψεται. — *Mat.*, X, 38 : καὶ ὃς οὐ λαμβάνει τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καὶ ἀκολουθεῖ ὀπίσω μου, οὐκ ἔστιν μου ἄξιος.

b) Classiquement, quand la proposition relative peut se convertir en une proposition conditionnelle avec *si* = *toutes les fois que*, elle prend le subjonctif avec ἄν, quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur ; l'optatif sans ἄν, quand le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire. « Au lieu de l'optatif on rencontre quelquefois l'imparfait. » (Koch, 117, 5, *c*, et la *Remarque;* Curtius, 555). — Dans le N. T., quand l'acte qui se répète peut être rapporté à l'avenir, le verbe est au subjonctif (235 ; 236, 1). Quand il peut être rapporté au présent ou au passé, le verbe est au présent ou au passé, et l'on applique la règle des propositions temporelles (211) ; mais l'optatif ne s'emploie pas.

Mar., IV, 25 : ὃς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς οὐκ ἔχει καὶ ὃ ἔχει ἀρθήσεται ἀπ' αὐτοῦ. — *H.*, XII, 6 (cité des LXX, *Prov.*, III, 12) : ὃν γὰρ ἀγαπᾷ Κύριος παιδεύει, *toutes les fois que le Seigneur aime quelqu'un, il le châtie.* — *1 Co.*, VII, 37 : ὃς δὲ... τοῦτο κέκρικεν ἐν τῇ ἰδίᾳ καρδίᾳ τηρεῖν τὴν ἑαυτοῦ παρθένον, καλῶς ποιήσει.

Ph., III, 7 : ἀλλὰ ἅτινα ἦν μοι κέρδη ταῦτα ἥγημαι διὰ τὸν Χριστὸν ζημίαν. — *J.*, XXI, 18 : ὅτε ἦς νεώτερος, ἐζώννυες σεαυτὸν καὶ περιεπάτεις ὅπου ἤθελες. — *Mat.*, XXV, 40 : ἐφ' ὅσον ἐποιήσατε ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποιήσατε.

c) La particule temporelle est combinée avec ἄν (211) ; la proposition relative peut être aussi accompagnée de ἄν qui marque la fréquence indéterminée (8, *c*) :

Ap., XIV, 4 : οὗτοι οἱ ἀκολουθοῦντες τῷ ἀρνίῳ ὅπου ἂν ὑπάγει. — *Mar.*, VI, 56 : καὶ ὅπου ἂν εἰσεπορεύετο εἰς κώμας..., ἐτίθεσαν τοὺς ἀσθενοῦντας καὶ παρεκάλουν αὐτὸν..., καὶ ὅσοι ἂν ἥψαντο αὐτοῦ ἐσώζοντο, *tous ceux qui le touchaient, guérissaient* (et cf. *Mat.*, XIV, 36 : καὶ ὅσοι ἥψαντο διεσώθησαν, *tous ceux qui le touchèrent guérirent.*)

d) Nous avons dit que la négation était οὐ. La négation classique μή se rencontre dans trois passages : *Tit.*, I, 11 ; *2 P.*, I, 9; *1 J.*, IV, 3; voy. 354, *c*.

e) Dans les LXX, *Deut.*, XIV, 10 : πάντα ὅσα οὐκ ἔστιν αὐτοῖς πτερύγια καὶ λεπίδες οὐ φάγεσθε. — *Deut.*, XI, 2 : γνώσεσθε σήμερον ὅτι οὐχὶ τὰ παιδία ὑμῶν, ὅσοι οὐκ οἴδασιν οὐδὲ ἴδοσαν τὴν παιδείαν Κυρίου. — *Ex.*, XXI, 15 : ὃς τύπτει πατέρα αὐτοῦ ἢ μητέρα αὐτοῦ, θανάτῳ θανατούσθω. — *Daniel*, V, 19 : οὓς ἠβούλετο αὐτὸς ἀνῄρει καὶ οὓς ἠβούλετο αὐτὸς ἐτύπτεν.

Avec ἄν fréquentatif : *Prov.*, I, 22 : ὅσον ἂν χρόνον ἄκακοι ἔχονται τῆς δικαιοσύνης, οὐκ αἰσχυνθήσονται. — *Ps.*, CI, 3 : ἐν ᾗ ἂν ἡμέρᾳ θλίβομαι, κλῖνον πρός με τὸ οὖς σου. — *Ez.*, I, 20 : οὗ ἂν ἦν ἡ νεφέλη, ἐκεῖ τὸ πνεῦμα τοῦ πορεύεσθαι. — *Es.*, LV, 11 : ...ἕως ἂν τελεσθῇ ὅσα ἂν ἠθέλησα. — *Gen.*, VI, 4;



1 R., XXIII, 13 : *2 Mac.*, IV, 47 ; LUCIEN, *D. M.*, IX, 2 : καὶ μακάριος ἦν αὐτῶν ὅντινα ἂν καὶ μόνον προσέβλεψα.

f) Les propositions relatives conditionnelles de la première forme suivent la syntaxe des propositions conditionnelles proprement dites ; leur syntaxe a été complètement unifiée.

Quand elles expriment la fréquence indéterminée et par suite quand à l'idée de condition se joint l'idée de temps (présent ou passé), elles suivent la syntaxe des propositions temporelles qui expriment aussi la fréquence indéterminée ; la syntaxe des unes et des autres a été complètement unifiée.

234. Classiquement, « la particule ἄν est construite quelquefois avec l'indicatif de l'imparfait et de l'aoriste pour indiquer une action qui pouvait arriver quelquefois dans le passé, mais seulement d'une manière éventuelle si telle ou telle circonstance se rencontrait. » (CURTIUS, 507, Rem. 3). Dans la langue post-classique et particulièrement dans celle du N. T., ἄν s'emploie régulièrement pour marquer la fréquence indéterminée de l'acte dans le passé, le présent et l'avenir ; cette particule se rencontre avec le présent et le passé de l'indicatif, pour le présent et le passé ; avec le subjonctif éventuel et le futur de l'indicatif, pour l'avenir, ainsi qu'on le voit dans la syntaxe des propositions temporelles (211 ; 212 ; 217) et relatives (233 ; 235).

235. Classiquement, lorsque l'acte exprimé dans la proposition relative est éventuel ou considéré comme tel, le verbe se met au subjonctif, et le relatif est suivi immédiatement de ἄν. La négation est toujours μή. La construction reste la même quand la proposition relative marque la répétition (KOCH, 117, 5, b.)

Dans le N. T., la proposition relative suit rigoureusement la syntaxe de la proposition conditionnelle de la troisième forme, et de la proposition temporelle de même nature et de même forme (190 ; 191 ; 212) ; c'est-à-dire :

Le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité : futur indicatif, ou subjonctif. La négation est οὐ avec le premier, μή avec le second. Le pronom peut être accompagné ou non de ἄν :

Mat., X, 32 : πᾶς οὖν ὅστις ὁμολογήσει ἐν ἐμοὶ ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων, ὁμολογήσω κἀγώ. — *Mat.*, XVIII, 4 : ὅστις οὖν ταπεινώσει ἑαυτόν. — *L.*, XII, 8 : πᾶς ὃς ἂν ὁμολογήσει ἐν ἐμοί (WH. ; mais Tis. ὁμολογήσῃ), et cf. *Mat.*, X, 32. — *A.*, VII, 7 : καὶ τὸ ἔθνος ᾧ ἂν δουλεύσουσιν κρινῶ ἐγώ (cité des LXX, *Gen.*, XV, 14 : ᾧ ἐὰν δουλεύσωσι).

Gal., V, 10 : ὁ δὲ ταράσσων ὑμᾶς βαστάσει τὸ κρίμα, ὅστις ἐὰν ᾖ. —

J., II, 5 : ὅτι ἂν λέγῃ ὑμῖν ποιήσατε. — *J.*, I, 33; *1 Co.*, XVI, 6. — *Mat.*, X, 33 : ὅστις δὲ ἀρνήσηταί με ἔμπροσθεν κτλ. (WH.; mais Tis. : ὅστις δ' ἄν). — *Jac.*, II, 10 : ὅστις γὰρ ὅλον τὸν νόμον τηρήσῃ, πταίσῃ δὲ ἐν ἑνί, γέγονεν πάντων ἔνοχος, *celui qui observera la loi entière, sauf sur un point...* — LXX, *Deut.*, XIX, 17; *Ex.*, XXXIII, 19; *Dan.*. V, 7.

Mar., VIII, 35 : ὃς γὰρ ἐὰν θέλῃ τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν σῶσαι ἀπολέσει αὐτήν· ὃς δ' ἂν ἀπολέσει τὴν ψυχὴν αὐτοῦ... — *L.*, XVII, 33 : ὃς ἐὰν ζητήσῃ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ περιποιήσασθαι, ἀπολέσει αὐτήν· ὃς δ' ἂν ἀπολέσει ζωογονήσει αὐτήν.

236. 1. Le verbe de la proposition principale est régulièrement au futur; mais quand la proposition relative exprime la fréquence indéterminée, il peut être au présent (*Mat.*, XVIII, 4), ou à un temps proleptique (*Jac.*, II, 10), comme pour les propositions conditionnelles et temporelles de même nature (191, *nota;* 216).

2. Les subjonctifs présent (= le futur) et aoriste (= le futur et le futur passé) ont le même sens que dans les propositions conditionnelles et temporelles (190, *c*; 212).

3. L'emploi du futur après le pronom relatif et ἄν est post-classique, comme après toute particule accompagnée de ἄν (192; 214); voy. Sophocles, *sub ver.* ἄν; et cf. P. Viereck (p. 67, 8, et p. 38) : ἃς ἂν μετὰ ταῦτα ὑπὲρ τῆς νίκης καὶ τῆς ἡγεμονίας τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων συντελέσουσιν.

4. La particule ἄν ne tombe pas après ὅς; elle est nécessaire pour donner à cette forme du pronom le sens indéterminé. Au contraire elle peut tomber après ὅστις, qui a par lui-même le sens indéterminé. « Chez les poètes il n'est pas rare de trouver ὅς, sans ἄν ou κε, avec le subjonctif. » (Curtius, 555, Rem. I; cf. Goodwin, 538-541.)

5. Un acte éventuel par nature peut être exprimé soit par le mode réel, soit par le mode éventuel, suivant la manière dont l'imagine celui qui parle, *L.*, VIII, 18 : ὃς ἂν γὰρ ἔχῃ, δοθήσεται αὐτῷ, et cf. *Mar.*, IV, 25 : ὃς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ. — De même dans les propositions conditionnelles (195, *a*).

6. L'optatif oblique n'existe pas dans le N. T. pour les propositions relatives conditionnelles. On trouve toujours le temps du style direct, *Mat.*, XIV, 7 : ὡμολόγησεν αὐτῇ δοῦναι ὃ ἐὰν αἰτήσηται. Cet optatif ne se rencontre pas dans les propositions conditionnelles et temporelles (193; 213, *c*).

7. On se rend compte du rapport qui existe entre une proposition conditionnelle ordinaire et une proposition relative



conditionnelle en comparant *L.*, XVIII, 29-30 : οὐδείς ἔστιν ὅς ἀφῆκεν οἰκίαν..., ὅς οὐχὶ μὴ λάβῃ πολλαπλασίονα, avec *Mar.*, X, 29-30 : οὐδείς ἔστιν ὅς ἀφῆκεν οἰκίαν..., ἐὰν μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα.

237. Il résulte de tout ce qui précède que la syntaxe des propositions : conditionnelles, temporelles et relatives conditionnelles, a été complètement unifiée dans le grec du N. T., toutes les fois que ces propositions étaient de même nature, c'est-à-dire exprimaient la même idée.

Propositions relatives temporelles et locales.

238. Ces propositions indiquent le temps et le lieu de l'acte exprimé dans la proposition principale dont elles dépendent. Ces propositions rentrent dans les propositions temporelles (209 seqq.) et causales qu'elles servent à remplacer; et dans les propositions relatives : explicatives (227), finales et consécutives (228 seqq.), causales (231), conditionnelles (232 seqq.), auxquelles elles correspondent.

Remarques particulières.

239. 1. Lorsque le pronom relatif est à un cas oblique, il peut être complément du participe, et non du verbe fini (341, *b*) : *L.*, XII, 1 : ἐν οἷς ἐπισυναχθεισῶν τῶν μυριάδων τοῦ ὄχλου..., ἤρξατο λέγειν. — *A.*, XXII, 5 : παρ' ὧν καὶ ἐπιστολὰς δεξάμενος... ἐπορευόμην. — LXX, *Lév.*, XVIII, 5 : ἃ ποιήσας αὐτὰ ἄνθρωπος ζήσεται ἐν αὐτοῖς.

2. Les propositions relatives peuvent se coordonner et se subordonner entre elles, *A.*, XIV, 15; XXVII, 23. — *A.*, XXV, 15; *R.*, I, 1-6 ; *1 P.*, III, 19-22.

3. Le verbe de la proposition principale peut être supprimé, *1 Co.*, IV, 6 : Μὴ ὑπὲρ ἃ γέγραπται (= *ne quid nimis*).

4. Au lieu d'une proposition relative énonçant l'attribut déterminatif, caractéristique d'une personne ou d'une chose, on peut avoir, dans le N. T., l'article et le participe; bien plus, l'article et le participe peuvent être au nominatif absolu, c'est-à-dire au cas du pronom remplacé, *Ap.*, II, 20 : ἔχω κατὰ σοῦ ὅτι ἀφεῖς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἡ λέγουσα ἑαυτὴν προφῆτιν, καὶ διδάσκει...— Dans les LXX, *Amos*, II, 6-7. — Voy. 293 ; 337 seqq.

5. Les particularités de la proposition relative signalées dans Koch (118, 6) et dans Cucuel et Riemann (119, *c*, Remarque, et *d*) ne se rencontrent pas dans le N. T.

6. Les écrivains du N. T. ont dû saisir sans peine les différents emplois de la proposition relative grecque, parce que, en hébreu, les particules de relation se prêtent à des usages encore plus nombreux et plus variés (27, *d*).

Mais ils en ont abandonné les constructions trop synthétiques, conformément à la loi de la dissociation des idées ; ils n'emploient d'une manière courante que les constructions les plus simples.

Proposition corrélative.

240. *a*) La proposition corrélative est une variété de la proposition relative ; elle exprime l'acte avec une idée accessoire de comparaison.

La proposition principale contient le terme comparé; la proposition dépendante contient le terme de comparaison.

Les deux membres de la période sont mis en corrélation par des locutions telles que ὡς... οὕτως ; οἷος... τοιοῦτος, etc. Mais le terme de corrélation peut manquer dans la proposition principale.

b) La proposition corrélative est introduite par les adverbes corrélatifs suivants :

καθά, *Mat.*, XXVII, 10. — καθάπερ, dans Paul. — καθό, Paul et *1 P.*, IV, 13. — καθότι, dans Luc. — καθώς. — καθώσπερ, *H.*, V, 4. — ὃν τρόπον, dans Luc et Paul, et une fois *Mat.*, XXIII, 37. — ὡς. — ὥσπερ. — Avec ces adverbes, le terme de corrélation dans la proposition principale, *quand il est exprimé,* est οὕτως.

Les adverbes καθώς, ὡς et ὥσπερ, sont les seuls qui soient assez souvent employés dans le N. T. ; les autres ne le sont que rarement, ou seulement par Luc et Paul, comme vestiges de la langue littéraire.

La proposition corrélative est encore introduite par :

τοιοῦτος... οἷος (ὁποῖος, *A.*, XXVI, 29)	τοσοῦτος... ὅσος
τοιοῦτος... ὡς	τοσούτῳ... ὅσῳ
τοιοῦτος... ὅστις	ἴσος... ὡς

c) Ces constructions se trouvent dans *Mar.*, XIII, 19; *A.*, XXVI, 29 ; *1 Co.*, V, 1 ; *1 Co.*, XV, 48 (*bis*); *H.*, I, 4 ; X, 25 ; *Ap.*, XVIII, 7 ; *A.*, XI, 17 ; *Ph.*, 9. Elles tendent donc à disparaître, et cette tendance est une des caractéristiques de la langue du N. T. L'hébreu ne présente pas de constructions analogues, tandis qu'il en présentait pour des locutions telles que οὕτως... καθώς ; οὕτως... ὡς. Nous avons vu que la proposition consécutive après un terme de comparaison tendait aussi à disparaître du N. T. (169).

241. La proposition corrélative suit exactement la syntaxe de la proposition relative.

1) Quand l'acte est réel (présent ou passé), ou considéré comme tel, le verbe de la proposition corrélative est à l'indicatif, au temps convenable :

1 Co., XII, 12 : καθάπερ γὰρ τὸ σῶμα ἕν ἐστιν καὶ μέλη πολλὰ ἔχει..., οὕτως καὶ ὁ Χριστός. — *A.*, XXVI, 29 :... τοιούτους ὁποῖος καὶ ἐγώ εἰμι. — *A.*, XI, 17 : εἰ οὖν τὴν ἴσην δωρεὰν ἔδωκεν αὐτοῖς ὁ θεὸς ὡς καὶ ἡμῖν. — *Mar.*, XIII, 19 : ἔσονται γὰρ αἱ ἡμέραι ἐκεῖναι θλίψις οἵα οὐ γέγονεν τοιαύτη ἀπ' ἀρχῆς κτίσεως. Entendez : αἱ γὰρ ἡμέραι ἐκεῖναι ἔσονται θλίψις τοιαύτη οἵα οὐ γέγονεν, et cf. LXX, *Ex.*, IX, 18. — *Ap.*, XXI, 16. — *1 Co.*, V, 1 : ἀκούεται ἐν ὑμῖν πορνεία καὶ τοιαύτη πορνεία ἥτις οὐδὲ ἐν τοῖς ἔθνεσιν, ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχειν, *on dit qu'il existe au milieu de vous une impudicité telle qu'il n'en existe pas même parmi les païens, au point que...*

2) Quand la proposition corrélative exprime la fréquence indéterminée dans le passé, le verbe peut être à l'indicatif imparfait avec ἄν fréquentatif, comme pour les propositions temporelles (211) et relatives conditionnelles (233, *c*) :

A., II, 45 : διεμέριζον αὐτὰ πᾶσιν, καθότι ἄν τις χρείαν εἶχεν. — De même, IV, 35. — Ce sont les deux seuls exemples[1].

242. Quand l'acte est éventuel, la proposition corrélative prend le verbe au subjonctif avec ἄν; mais ἄν peut être supprimé, comme pour les propositions temporelles (212) et relatives conditionnelles (235) :

2 Co., VIII, 12 : εἰ γὰρ ἡ προθυμία πρόκειται, καθὸ ἐὰν ἔχῃ εὐπρόσδεκτος, οὐ καθὸ οὐκ ἔχει. — *Mar.*, IV, 26 : οὕτως ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ ὡς ἄνθρωπος βάλῃ τὸν σπόρον ἐπὶ τῆς γῆς καὶ καθεύδῃ καὶ ἐγείρηται νύκτα καὶ ἡμέραν καὶ ὁ σπόρος βλαστᾷ καὶ μηκύνηται, ὡς οὐκ οἶδεν αὐτός, *le royaume de Dieu est de la même manière qu'il arrive qu'un homme répand...*

L'emploi du subjonctif sans ἄν existe chez Homère (Goodwin, 545), et doit appartenir à la langue familière.

242 *bis*. Les LXX offrent des constructions telles que : *Jér.*, XXXIII, 22 : ὥσπερ οὐκ ἀριθμηθήσεται ἡ στρατιὰ τοῦ οὐρανοῦ..., οὕτως πληθύνω τό... — *3 R.*, XXII, 4 : καθὼς ἐγώ, καὶ σὺ οὕτως. — Mais des constructions telles que τοιοῦτος οἷος, τοσοῦτος ὅσος, sont rares. On lit, *Sag. Sir.*, XLIX, 14 : οὐδὲ εἷς ἐκτίσθη οἷος Ἐνὼχ τοιοῦτος ἐπὶ τῆς γῆς, et cf. v. 15 : οὐδὲ ὡς Ἰωσὴφ ἐγεννήθη ἀνήρ. — *Ex.*, IX, 18 : ὕω... αὔριον χάλαζαν πολλὴν σφόδρα ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ κτλ.

1. P. Viereck (p. 40 et p. 67, 8) : οὕτως καθὼς ἂν αὐτοῖς ἐκ τῶν δημοσίων πραγμάτων πίστεώς τε τῆς ἰδίας ἐφαίνετο, ἔδοξεν...

243. Nous avons vu (169) qu'après un adjectif ou un adverbe marquant le degré dans la quantité ou la qualité, on pouvait avoir une proposition consécutive; on peut avoir aussi une proposition corrélative; *Mat.*, XXIV, 21 : ἔσται γὰρ τότε θλίψις μεγάλη οἵα οὐ γέγονεν ἀπ' ἀρχῆς κόσμου ἕως τοῦ νῦν (= *il y aura alors une détresse si grande qu'il n'y en a point eu...*)

244. *a*) La proposition principale peut être supprimée : *Mar.*, XIII, 32-34 : ἀγρυπνεῖτε, οὐκ οἴδατε γὰρ πότε ὁ καιρός[ἐστιν]· ὡς ἄνθρωπος ἀπόδημος ἀφεὶς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ... τῷ θυρωρῷ ἐνετείλατο ἵνα γρηγορῇ. Suppléez, d'après le contexte : οὕτως ἔσται ἡ ἡμέρα ἐκείνη ὡς ἄνθρωπος, et cf. *Mar.*, IV, 26, cité plus haut (242). — *Mat.*, XXVI, 39 : πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ. Suppléez : οὕτως γενήσεται (ou ποιήσεις, ou ποίει).

b) Classiquement, « ὥσπερ ἂν εἰ sert à introduire une période conditionnelle qui se rattache sous forme de comparaison au verbe principal de la phrase. » (Koch, 114 B; Curtius, 549, 2). Cette construction, qui aurait pu être employée, *Mar.*, IV, 26, ne se rencontre pas dans le N. T.

245. 1° La syntaxe des propositions relatives, dans le N. T., suit les règles générales les plus importantes de la syntaxe classique.

2° Mais elle offre un grand nombre de particularités, identiques ou analogues à celles que nous avons déjà relevées pour la syntaxe des propositions conditionnelles et temporelles :

Particularités de la langue familière du N. T. : Équivalence de ὅς et de ὅστις, 226. — Les modes de la proposition volitive indépendante sont très rares dans la proposition explicative, 227. — Présent proleptique dans la proposition relative consécutive, au lieu du futur, 228. — Emploi du subjonctif dans la proposition relative finale, 228. — Tendance à remplacer la proposition relative finale par la proposition dépendante finale ordinaire, 229, *a*. — Unification de la syntaxe de la proposition relative finale et de la proposition dépendante finale, 229, *d*. — (Rareté du participe futur final et emploi du participe présent final, 230). — Unification de la syntaxe des propositions relatives causales et de toutes les propositions causales, 231. — Emploi de la négation οὐ dans les propositions relatives conditionnelles, 233, *a*. — Emploi de ἄν fréquentatif dans la proposition relative conditionnelle, 233, *c*; 234. — Le futur s'emploie aussi bien que le subjonctif éventuel dans la proposition relative conditionnelle, 235. — La particule ἄν peut être supprimée après le pronom, 235. — Après la particule ἄν, on peut trouver le futur, 235; 236, 3. — Emploi d'un temps proleptique dans la proposition principale, 236, 1. — Maintien du temps du style direct, 236, 6. — Unification de la syntaxe des propositions relatives conditionnelles et de la syntaxe des propositions dépendantes conditionnelles et temporelles, 237. — Suppression du verbe de la proposition principale, 239, 3. — La proposition relative peut être remplacée par l'article et le participe, 239, 4. — Emploi de ἄν fréquentatif dans la proposition corrélative, 241, 2. — Le subjonctif est employé sans ἄν dans la proposition corrélative, 242. — Après un adjectif marquant le degré, on trouve une proposition corrélative au lieu d'une proposition consécutive, 243. — Suppression de la

proposition principale, 244, *a*. — Unification de la syntaxe des propositions corrélatives et de la syntaxe des propositions relatives conditionnelles et temporelles de même nature, 241, 1 et 2 ; 242 ;

Abandon du mode potentiel dans la proposition relative explicative, 227. — Tendance à abandonner la proposition relative finale, 229. — Abandon du mode potentiel dans la proposition relative consécutive, 229. — Abandon de la négation μή dans la proposition relative conditionnelle de la première forme, 233, *a*. — Abandon de l'optatif de répétition pour le passé, 233, *b*. — Abandon de l'optatif oblique, 239, 6. — Abandon de certaines constructions de la langue littéraire, pour la proposition relative conditionnelle, 239, 5. — Abandon des constructions de la proposition relative présentant un caractère synthétique, 236, 6. — Tendance à abandonner certaines particules de corrélation et la proposition corrélative, 240. — Abandon d'un tour de la langue littéraire, pour la proposition corrélative, 244, 2.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Tendance à abandonner la proposition corrélative grecque, 240, *c*.

Particularités de la langue littéraire : Emploi de μέλλω et de l'infinitif dans une proposition relative consécutive, au lieu du futur, 228. — (Exemples du participe futur consécutif et final, 230). — Exemples de la négation μή dans la proposition relative conditionnelle de la première forme, 233, *d*. — Emploi de certaines particules de corrélation, et de certaines constructions de la proposition corrélative, 240.

CHAPITRE XVIII

Les deux modes indéfinis.

246. Les deux modes indéfinis sont l'infinitif et le participe.

1. La proposition infinitive s'emploie rarement et exceptionnellement comme proposition indépendante.

Elle s'emploie régulièrement et presque toujours comme proposition dépendante, pour *compléter* le sens de la proposition principale. Aussi est-elle équivalente aux propositions complétives directes et indirectes, et sert-elle à les remplacer.

Par suite, par rapport au verbe de la proposition principale, l'infinitif, avec ou sans article, joue : 1° le rôle de complément direct, et alors la proposition infinitive remplace la proposition dépendante affirmative; 2° le rôle de complément indirect, et alors la proposition infinitive remplace la proposition dépendante finale et consécutive.

La proposition infinitive remplace les propositions circonstancielles dans le cas seulement où l'infinitif est employé

comme nom et précédé d'une préposition (ἐν, μετά, ἀντί, etc.).

2. La proposition participe s'emploie rarement et exceptionnellement dans le N. T. comme proposition indépendante.

Elle s'emploie régulièrement et presque toujours comme proposition dépendante. Son rôle est d'exprimer l'acte comme une circonstance accessoire, relative à l'acte exprimé dans la proposition principale.

En conséquence, toute proposition indépendante, exprimant une circonstance considérée comme relative à un acte considéré comme principal, peut être remplacée par une proposition participe. A plus forte raison, les propositions dépendantes circonstancielles pourront toujours être remplacées par la proposition participe.

CHAPITRE XIX

Infinitif[1].

Nous traiterons en premier lieu de la proposition infinitive indépendante, et en second lieu, de la proposition infinitive dépendante.

Pour la proposition infinitive dépendante, nous aurons à considérer le rapport du sujet et de l'attribut avec l'infinitif; l'emploi de l'infinitif sans article; l'emploi de l'infinitif avec l'article; l'emploi de la proposition finale avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif; nous ajouterons quelques observations complémentaires.

Proposition infinitive indépendante.

247. Employé d'une manière indépendante, l'infinitif prend la valeur de l'impératif.

Plusieurs passages sont à relever dans le N. T. :

1) *Tit.*, II, 1-10 : σὺ δὲ λάλει ἃ πρέπει τῇ ὑγιαινούσῃ διδασκαλίᾳ.

1. Curtius, 559-577; Koch, 119-123; Cucuel et Riemann, 123-133; Madvig, 143-173.

πρεσβύτας νηφαλίους εἶναι.., πρεσβύτιδας ὡσαύτως ἐν καταστήματι ἱεροπρεπεῖς...· τοὺς νεωτέρους ὡσαύτως παρακάλει σωφρονεῖν, περὶ πάντα σεαυτὸν παρεχόμενος τύπον καλῶν ἔργων..., δούλους ἰδίοις δεσπόταις ὑποτάσσεσθαι ἐν πᾶσιν, εὐαρέστους εἶναι κτλ. On peut dire que les infinitifs dépendent de λάλει et παρακάλει.

2) L'emploi de χαίρειν, au commencement d'une lettre, est ordinaire, *A.*, XV, 23; XXIII, 26, etc.

3) *L.*, IX, 3 : εἶπεν πρὸς αὐτούς Μηδὲν αἴρετε εἰς τὴν ὁδὸν μήτε ῥάβδον μήτε πήραν μήτε ἄρτον μήτε ἀργύριον, μήτε δύο χιτῶνας ἔχειν. — Εἶπεν peut être suivi de l'infinitif dans le N. T.; il y a eu passage du style direct au style indirect.

248. 1) *R.*, XII, 3-16 : λέγω γὰρ διὰ τῆς χάριτος τῆς δοθείσης μοι παντὶ τῷ ὄντι ἐν ὑμῖν μὴ ὑπερφρονεῖν παρ' ὃ δεῖ φρονεῖν, ἀλλὰ φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν, ἑκάστῳ ὡς ὁ Θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Καθάπερ κτλ. Puis, la construction change constamment. Après quelques considérations énoncées dans des propositions qui ont leur verbe à l'indicatif, viennent des impératifs, des participes, des infinitifs, puis de nouveau des participes et des impératifs : ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος· ἀποστυγοῦντες τὸ πονηρόν, κολλώμενοι τῷ ἀγαθῷ... εὐλογεῖτε τοὺς διώκοντας, εὐλογεῖτε καὶ μὴ καταρᾶσθε. χαίρειν μετὰ χαιρόντων, κλαίειν μετὰ κλαιόντων. τὸ αὐτὸ εἰς ἀλλήλους φρονοῦντες, μὴ τὰ ὑψηλὰ φρονοῦντες, ἀλλὰ τοῖς ταπεινοῖς συναπαγόμενοι. μὴ γίνεσθε φρόνιμοι παρ' ἑαυτοῖς κτλ.

Les infinitifs se trouvant intercalés au milieu de participes et d'impératifs ne peuvent dépendre de λέγω (v. 3). — Pour les participes, cf. 342.

La construction est hébraïsante. En hébreu, « dans le discours animé, il (l'infinitif absolu) s'emploie au lieu des autres temps ou modes, pour mieux mettre en relief l'idée du verbe. S'il est employé à la suite d'une autre forme verbale, c'est le temps ou le mode de cette dernière qu'il exprime... Sinon, c'est le discours en général qui fait voir quel temps l'infinitif absolu est censé représenter. Il s'emploie principalement pour les descriptions vives ou poétiques..... pour un commandement ou une exhortation, *Deut.*, V, 12; *Es.*, XXII, 13. » (PREISWERK, 500; cf. EWALD, 328 et 350.)

Les LXX rendent l'infinitif absolu de l'hébreu par un verbe au mode et au temps convenables. Ainsi : *Es.*, XXII, 13 : φάγωμεν καὶ πίωμεν.

Il existe cependant des traces de la construction hébraïque :

I R., VIII, 11-13 : τοῦτο ἔσται τὸ δικαίωμα τοῦ βασιλέως ὃς βασιλεύσει ἐφ' ὑμᾶς· Τοὺς υἱοὺς ὑμῶν λήψεται καὶ θήσεται αὐτοὺς ἐν ἅρμασιν αὐτοῦ καὶ ἐν ἱππεῦσιν αὐτοῦ καὶ προτρέχοντας τῶν ἁρμάτων αὐτοῦ, καὶ θέσθαι αὐτοὺς ἑαυτῷ ἑκατοντάρχους καὶ χιλιάρχους, καὶ θερίζειν θερισμὸν αὐτοῦ καὶ τρυγᾶν τρυγητὸν

αὐτοῦ καὶ ποιεῖν σκεύη πολεμικὰ αὐτοῦ καὶ σκεύη ἁρμάτων αὐτοῦ· καὶ τὰς θυγατέρας ὑμῶν λήψεται... — *Jos.*, IX, 20 : τοῦτο ποιήσομεν, ζωγρῆσαι αὐτούς. L'infinitif hébreu traduit par ζωγρῆσαι continue le futur ποιήσομεν (= l'impératif).

2) Avec le passage des *Romains* qui vient d'être cité, il faut comparer :

Ph., III, 15 : ὅσοι οὖν τέλειοι, τοῦτο φρονῶμεν· καὶ εἴ τι ἑτέρως φρονεῖτε, καὶ τοῦτο ὁ θεὸς ὑμῖν ἀποκαλύψει· πλὴν εἰς ὃ ἐφθάσαμεν τῷ αὐτῷ στοιχεῖν. Συνμίμηταί μου γίνεσθε, ἀδελφοί, καὶ σκοπεῖτε...

Dans ce passage στοιχεῖν = στοιχεῖτε, ou plutôt στοιχῶμεν, de même que l'on a la première personne ἐφθάσαμεν.

Nota. — Seuls, Luc et Paul offrent des infinitifs absolus ayant la valeur d'impératifs.

3) L'emploi de l'infinitif comme équivalent de l'impératif n'est pas inconnu à la langue grecque (MADVIG, 168). « L'emploi de l'infinitif, comme équivalent de l'impératif, à la seconde personne et plus rarement à la troisième, appartient presque exclusivement à la langue de la poésie. » (CURTIUS, 577; GOODWIN, 784-787). L'infinitif se rencontre ainsi employé sur les inscriptions attiques funéraires de l'époque impériale (*C. I. A.*, 1418, 1419, 1420, etc.), qui donnent la formule suivante : ὅστις εἰ ὁ ἔχων τὸν χῶρον, μήποτε μετακεινήσῃς τούτων τι· καὶ τὰς τῶν ἀγαλμάτων εἰκόνας καὶ τιμὰς ὅστις ἢ καθέλοι ἢ μετακεινοίη, τούτῳ μήτε γῆν καρπὸν φέρειν μήτε θαλασσαν πλωτὴν εἶναι κακῶς τε ἀπολέσθαι αὐτοὺς καὶ γένος· ὅστις δὲ κατὰ χώραν φυλάττοι, πολλὰ καὶ ἀγαθὰ εἶναι τούτῳ, καὶ αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις... εἰ δέ τις οὕτω ποιήσει ἡ αὐτὴ καὶ ἐπὶ τούτοις ἀρά. — Avec cette formule comp. celle du n° 1423 : ὅσα κακὰ καὶ θηρίοις καὶ ἀνθρώποις γίγνεται, ταῦτα γιγνέσθω τῷ τολμήσαντι ἐκ τούτου τοῦ ἡρῴου μετακινῆσαί τι, et celle du n° 1424 : ... ταῦτα ἔστω τῷ τολμήσαντι...[1].

Proposition infinitive dépendante.

Rapport du Sujet et de l'Attribut avec l'Infinitif.

Il faut distinguer deux cas : 1° le sujet de l'infinitif (proposition dépendante) est le même que celui de la proposition principale; 2° il est différent.

A. *Le sujet est le même dans les deux propositions : principale et dépendante.*

249. 1. Classiquement, « le sujet de l'infinitif ne s'exprime point quand il est le même que celui de la proposition princi-

1. « L'infinitif avec le sens de l'impératif est employé indépendamment de tout verbe déclaratif. » K. MEISTERHANS, *Gramm. der att. Inschriften*, 88, *a*.

pale.» (Koch, 119). Il en est de même dans le N. T., *R.*, I, 22 : φάσκοντες εἶναι σοφοί. — *L.*, XXIV, 23 ; *Jac.*, II, 14 ; *1 J.*, II, 6, 9 ; *Tit.*, I, 16. — Dans les LXX, *Job*, XI, 2 : ὁ εὔλαλος οἴεται εἶναι δίκαιος ;

2. Dans ce cas, « l'attribut qui peut accompagner l'infinitif doit se mettre au même cas que le sujet de la proposition principale ; » c'est l'attraction de l'attribut avec l'infinitif (Koch, 119). Il en est de même dans le N. T., *2 Co.*, X, 2 : δέομαι δὲ τὸ μὴ παρὼν θαρρῆσαι τῇ πεποιθήσει. — *J.*, VII, 4 ; *Phil.*, IV, 11 ; *R.*, IX, 3. — LXX, *Job*, XI, 2.

Cette dernière construction paraît être très rare dans le N. T. Dans Paul, c'est une trace de l'usage de la langue littéraire ; l'exemple de Jean s'explique de lui-même et n'entre pas en ligne de compte.

250. Classiquement, « quand le sujet de l'infinitif est identique au sujet de la proposition principale, et qu'on veut le mettre en relief, ce qui a lieu surtout dans une antithèse entre le sujet et d'autres personnes, on emploie, pour la première et la deuxième personne, le pronom personnel accentué, soit à l'accusatif, soit au nominatif ; et pour la troisième personne, le pronom αὐτός au nominatif. » (Koch, 119, 2, Rem. II.)

Voici ce que l'on trouve dans le N. T. :

Première personne. Ph., III, 13 : ἐγὼ ἐμαυτὸν οὔπω λογίζομαι κατειληφέναι. — *R.*, IX, 3 : ηὐχόμην γὰρ ἀνάθεμα εἶναι αὐτὸς ἐγὼ ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ κτλ.

Deuxième personne. 2 Co., VII, 11 : ἐν παντὶ συνεστήσατε ἑαυτοὺς ἁγνοὺς εἶναι τῷ πράγματι. — *R.*, VI, 11 ; *H.*, X, 34 ; *R.*, II, 19 : πέποιθάς τε σεαυτὸν ὁδηγὸν εἶναι τυφλῶν. — *Eph.*, IV, 22 : ὑμᾶς rappelle le sujet après l'interruption de la phrase.

Troisième personne. J., VII, 4 : οὐδεὶς γάρ τι ἐν κρυπτῷ ποιεῖ καὶ ζητεῖ αὐτὸς ἐν παρρησίᾳ εἶναι, et cf. *1 J.*, II, 6.

L., XX, 20 : ἀπέστειλαν ἐνκαθέτους ὑποκρινομένους ἑαυτοὺς δικαίους εἶναι. — XXIII, 2 : τοῦτον εὕραμεν... λέγοντα ἑαυτὸν χριστὸν βασιλέα εἶναι. — De même, *A.*, V, 36 ; XXV, 4 ; *Ap.*, II, 2 : ἐπείρασας τοὺς λέγοντας ἑαυτοὺς ἀποστόλους. — II, 9, et III, 9 : τῶν λεγόντων Ἰουδαίους εἶναι ἑαυτούς.

a) La construction classique se retrouve, *R.*, IX, 3, et *J.*, VII, 4, où l'emploi de αὐτός, demandé par l'idée, n'est pas une réminiscence littéraire. Partout ailleurs, on trouve le pronom réfléchi, particulièrement à la troisième personne, quoique, classiquement, « dans la construction de l'accusatif avec l'infinitif (*proposition infinitive*), on emploie, comme sujet, le pro-

nom personnel, et non les pronoms réfléchis. » (Koch, 75, 1, Rem.)

b) L'emploi du pronom réfléchi est-il dû à l'influence du latin? P. Viereck (p. 68, 12) dit à ce sujet : « Bis etiam ex sermone latino pron. refl. irrepsit in constructionem quæ vocatur accusativi cum infinit. : XVII, 8 : τούτους ἑαυτὸν ἀπολῦσαι βούλεσθαι, XVIII, 64 seq. : ἀπήγγειλαν... ἑαυτοὺς ἐπεγνωκέναι, quam consuetudinem etiam in Polybii libros ex sermone latino irrepsisse Kaelker, p. 280 dicit. »

c) La construction du pronom réfléchi sujet avec l'accusatif ne se rencontre que dans Luc, Paul et Jean; et d'une manière courante, que dans Luc et Paul; car les exemples de Jean, tous dans l'Apocalypse, sont identiques.

d) L'attraction de l'attribut avec l'infinitif « peut avoir lieu même dans une proposition infinitive dont le sujet est lui-même un infinitif accompagné d'un adjectif ou d'un nom attributif, et l'attribut l'un des deux infinitifs δεῖν ou χρῆναι : *Cyrop.*, V, 2, 17. » (Koch, 119, Rem.). Cette construction n'existe pas dans le N. T. D'ailleurs, on ne trouve δεῖν ainsi employé que très rarement (*L.*, XVIII, 1; *A.*, XXV, 24; XXVI, 9), dans Luc seul, à titre de vestige de la langue littéraire; χρῆναι ne se rencontre pas.

B. *Le sujet des deux propositions est différent.*

251. Classiquement, « le sujet de l'infinitif se met à l'accusatif, quand il est différent du sujet de la proposition principale. — L'attribut qui peut accompagner l'infinitif se met naturellement aussi à l'accusatif. » (Koch, 119, 2). Il en est de même dans le N. T. :

Mar., XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου. — Et souvent.

252. Le sujet de l'infinitif est souvent supprimé dans les cas suivants :

1° Lorsqu'il se supplée de lui-même, d'après le contexte, *A.*, XII, 15 : ἡ δὲ διισχυρίζετο οὕτως ἔχειν, et cf. *A.*, XXIV, 9 : συνεπέθεντο δὲ καὶ οἱ Ἰουδαῖοι φάσκοντες ταῦτα οὕτως ἔχειν. — *A.*, XXVI, 3.

De même, comme chez les auteurs classiques, après ἀνάγκη et l'impersonnel δεῖ, *Mat.*, XXIII, 23 : ταῦτα δὲ ἔδει ποιῆσαι κἀκεῖνα μὴ ἀφεῖναι (suppléez ὑμᾶς). — *R.*, XIII, 5 : διὸ ἀνάγκη ὑποτάσσεσθαι. — *R.*, I, 27 (suppléez αὐτοὺς ἀπολαβεῖν); *A.*, XXVII, 21; *2 P.*, III, 11 (la leçon ὑμᾶς n'est pas sûre); *2 Co.*, XII, 1; *2 Th.*, III, 7; *1 Tim.*, III, 7, 15.

2° Lorsqu'il se supplée, comme chez les auteurs classiques, de la proposition principale où il figure à titre de complément, *H.*, III, 18 : τίσιν δὲ ὤμοσεν μὴ εἰσελεύσεσθαι εἰς τὴν κατάπαυσιν αὐτοῦ εἰ μὴ τοῖς ἀπειθήσασιν; — *L.*, II, 26 : καὶ ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον ὑπὸ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου μὴ ἰδεῖν θάνατον.

3° Lorsqu'il se supplée, comme chez les auteurs classiques, d'après l'attribut qui suit et d'après le contexte, *1 P.*, II, 11 : ἀγαπητοί, παρακαλῶ ὡς παροίκους καὶ παρεπιδήμους ἀπέχεσθαι τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν, et cf. v. 15.

253. 1. Quand le sujet n'est pas exprimé devant l'infinitif et ne se trouve pas employé comme complément dans la proposition principale (252, 3°), l'attribut se met à l'accusatif, *1 P.*, II, 11; *A.*, XXVII, 21, etc. — Cette construction est classique.

2. Quand le sujet est employé comme complément dans la proposition principale, mais n'est pas exprimé devant l'infinitif (252, 2°) : tantôt l'attribut qui accompagne l'infinitif se met à l'accusatif d'après la règle qui précède, et c'est le cas le plus ordinaire dans le N. T.; tantôt, au contraire, l'attribut s'accorde par attraction avec son sujet employé comme complément dans la proposition principale (cf. Koch, 119, 2, Rem. II) :

L'attribut est à l'accusatif, *L.*, I, 73-74 : ... τοῦ δοῦναι ἡμῖν ἀφόβως ἐκ χειρὸς ἐχθρῶν ῥυσθέντας λατρεύειν αὐτῷ. — *Mat.*, XVIII, 8, 9; *A.*, XV, 22; XXV, 27; *H.*, II, 10.

L'attribut s'accorde par attraction, *L.*, I, 3 : ἔδοξε κἀμοὶ παρηκολουθηκότι ἄνωθεν πᾶσιν ἀκριβῶς καθεξῆς σοι γράψαι. — *A.*, XV, 25 (avec la variante ἐκλεξαμένους); XVI, 21; XXVII, 3; *2 P.*, II, 21. — Le cas est toujours le datif.

Ces constructions synthétiques (253, 2) sont un reste de la langue littéraire et se rencontrent surtout dans Luc (cf. 249, 2).

3. Classiquement, souvent l'attribut qui accompagne l'infinitif est à l'accusatif, sans se rapporter à aucun sujet déterminé; il faut suppléer τινάς ou ἀνθρώπους (Koch, 119, 2, Rem. III). Cette construction doit être très rare dans le N. T.; son caractère abstrait répugne au caractère concret que prend régulièrement la pensée chez les écrivains bibliques; cf. *Mar.*, XII, 33.

253 bis. Parmi les constructions dont il vient d'être question, celles qui présentent un caractère synthétique sont moins souvent employées, ou même tendent à être abandonnées, sous l'influence de la loi de la dissociation des éléments de la pensée (249, 2; 250, *d;* 253, 2 et 3).

Infinitif sans article.

254. L'infinitif employé sans article donne la proposition infinitive qui se présente sous deux formes :

a) L'infinitif est seul, sans sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XX, 16 : κεκρίκει γὰρ ὁ Παῦλος παραπλεῦσαι τὴν Ἔφεσον.

b) L'infinitif est accompagné d'un sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XXV, 4 : ἀπεκρίθη τηρεῖσθαι τὸν Παῦλον. — *A.*, XXVII, 21 : ἔδει μέν, ὦ ἄνδρες, πειθαρχήσαντάς μοι μὴ ἀνάγεσθαι.

255. La proposition infinitive joue un triple rôle :

a) Elle sert de sujet logique à un verbe impersonnel ou à une locution impersonnelle, *H.*, IX, 27 : ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις ἅπαξ ἀποθανεῖν. — Cf. 256-258.

b) Elle sert de complément direct à la proposition principale, et équivaut à une proposition complétive directe, *Mar.*, XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου. — *Ph.*, I, 12 : γινώσκειν δὲ ὑμᾶς βούλομαι. — La proposition infinitive est une partie intégrante de la pensée. — Cf. 259-262.

c) Elle sert de complément indirect à la proposition principale, et équivaut à la proposition finale. Dans ce cas :

Tantôt elle dépend immédiatement de la proposition principale, et elle est une partie intégrante de la pensée, *Mat.*, XII, 46 : ἱστήκεισαν ἔξω ζητοῦντες αὐτῷ λαλῆσαι (cf. 172, 1°). — Tantôt elle est en rapport logique seulement avec la proposition principale, complète par elle-même, et lui sert d'épexégèse, *R.*, I, 28 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ θεὸς εἰς ἀδόκιμον νοῦν, ποιεῖν τὰ μὴ καθήκοντα. — 2 *Co.*, IX, 5, etc. (cf. 172, 2°). — Cf. 263-268.

Proposition infinitive, sujet d'un verbe impersonnel.

256. La proposition infinitive sert de sujet logique aux verbes impersonnels et aux locutions impersonnelles :

A., VII, 23 : ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπισκέψασθαι (hébraïsme; cf. les LXX, *Jér.*, III, 16; LI, 21). — *Mar.*, II, 23 : καὶ ἐγένετο αὐτὸν ἐν τοῖς σάββασιν διαπορεύεσθαι. — *A.*, XXV, 27 : ἄλογον γάρ μοι δοκεῖ πέμποντα δέσμιον μὴ καὶ τὰς κατ' αὐτοῦ αἰτίας σημᾶναι.

Elle se rencontre : Après les verbes impersonnels suivants :

ἀνέβη, *A.*, VII, 23. — ἀπόκειται, *H.*, IX, 27. — ἀπολείπεται, *H.*, IV, 6. — γίνεται, *Mar.*, II, 23; *Mat.*, XVIII, 13, etc. — δεῖ et δέον ἐστίν, *Mat.*, XVI, 21, etc. — δέδοται, *Mat.*, XIII, 11. — δοκεῖ, *L.*, I, 3; *A.*, XXV, 27, etc. (et cf. la construction personnelle, *A.*, XXVI, 9). — (οὐκ) ἔστιν, *H.*, IX, 5; construction très classique qui ne se rencontre que dans Paul (cf. LXX, *Sag.*, XIX, 17; *Sag. Sir.*, XXVII, 22-23).— ἐνδέχεται, *L.*, XIII, 33. — ἔξεστι et ἐξόν ἐστι, *Mat.*, XII, 2; *L.*, VI, 4, etc. — ἐπιτρέπεται, *A.*, XXVI, 1; XXVIII, 16; 1 *Co.*, XIV, 34 (Luc et Paul seuls). — καθήκει, *A.* XXII, 22. — πρέπει et πρέπον ἐστίν, 1 *Co.*, XI, 13; *H.*, II, 10, et un exemple, en dehors de Paul,

Mat., III, 15. — συνέβη, *A.*, XXI, 35. — συμφέρει, *Mat.*, XIX, 10; *J.*, XVIII, 14; *2 Co.*, XII, 1, etc. — συνεφωνήθη, *A.*, V, 9. — τέτακται, *A.*, XXII, 10. — χρή, *Jac.*, III, 10.

Après les locutions impersonnelles suivantes :

ἀδύνατόν ἐστι, *H.*, VI, 4, 18; X, 4, XI, 6; seuls exemples. — ἀθέμιτόν ἐστι, *A.*, X, 28. — αἰσχρόν ἐστι, *1 Co.*, XIV, 35: *Eph.*, V, 12 (Paul seul). — ἀναγκαῖόν ἐστι, *A.*, XIII, 46; *H.*, VIII, 3 (Luc et Paul seuls). — ἀνάγκη ἐστί, *Mat.*, XVIII, 7; *H.*, IX, 23. — ἀρεστόν ἐστι, *A.*, VI, 2. — ἀσφαλές ἐστι, *Ph.*, III, 1. — δίκαιόν ἐστι, *A.*, IV, 19; *Ph.*, I, 7. — δύνατόν ἐστι, *A.*, II, 24. — δύσκολόν ἐστι, *Mar.*, X, 24. — εὐκοπώτερόν ἐστι, *Mat.*, XIX, 24; *Mar.*, X, 25; *L.*, XVI, 17, etc. — ἔθος ἐστί, *J.*, XIX, 40; *A.*, XXV, 16; *H.*, X, 25. — καλόν ἐστι, *Mat.*, XVIII, 8; *Mar.*, VII, 27; *L.*, IX, 33; *1 Co.*, VII, 1; *H.*, XIII, 9, etc. — ὀκνηρόν ἐστι, *Ph.*, III, 1. — ὥρα ἐστί, *R.*, XIII, 11.

257. *a*) Quelques verbes et locutions, comme δεῖ, καλόν ἐστιν, d'un usage fréquent dans le langage familier, se rencontrent chez tous les écrivains du N. T. Les autres, comme ἐνδέχεται, ἀπολείπεται, ἐπιτρέπεται, etc., et surtout les locutions impersonnelles, comme ἀδύνατόν ἐστι, ἀθέμιτόν ἐστι, αἰσχρόν ἐστι, etc., se rencontrent le plus souvent, et pour beaucoup d'entre elles exclusivement, dans Luc et Paul. — Il semble que ce soit là un reste de la langue littéraire.

b) Au lieu de la proposition infinitive après une locution impersonnelle, on peut avoir, dans le N. T. :

Une proposition conditionnelle, *1 Co.*, VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κἀγώ (200). — Une proposition dépendante affirmative avec ὅτι (111). — Une proposition finale avec ἵνα, *Mat.*, X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος (146, 2°). — Ou bien :

Le génitif de l'infinitif, ou génitif final, *L.*, XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν. — Voy. d'ailleurs 287.

258. *a*) Classiquement, au lieu de la construction impersonnelle, on emploie fréquemment la construction personnelle, comme δίκαιός εἰμι, *je mérite de* = *il est juste que je*, etc. — On emploie toujours personnellement : ἔοικα, *il semble que je;* δοκῶ, *il semble que je;* ἐπίδοξός εἰμι, *il est à présumer que je;* πολλοῦ, μικροῦ, τοσούτου δέω, et παρὰ μικρὸν ἔρχομαι (Koch, 120, 7, Rem. II).

Ces constructions et ces locutions sont absentes du N. T. où l'on ne trouve plus que, *A.*, XXVI, 9 : ἐγὼ μὲν οὖν ἔδοξα ἐμαυτῷ κτλ. — *2 Co.*, X, 9 : ἵνα μὴ δόξω ὡς ἂν ἐκφοβεῖν ὑμᾶς. — Ce sont des vestiges de la langue littéraire, dans Luc et Paul.

b) Classiquement, « δῆλόν ἐστι, *il est certain*, et φανερόν ἐστι, *il est évident*, ne se construisent pas avec l'infinitif, mais avec

ὅτι; on trouve aussi la construction personnelle δῆλος et φανερός εἰμι ὅτι, » et la construction avec le participe (KOCH, 120, 7, Rem. III).

Il reste dans le N. T.: δῆλον ὅτι, *Gal.*, III, 11, et *1 Co.*, XV, 27; πρόδηλον ὅτι, *H.*, VII, 14.

La construction personnelle avec les locutions précédentes exige la synthèse des deux propositions principale et dépendante; elle était contraire à la loi de la dissociation des éléments de la pensée et elle a disparu (253, nota).

Dans les LXX, les livres plus anciens offrent peu d'exemples du verbe impersonnel suivis de la proposition infinitive, *Gen.*, XLII, 38; *2 Esd.*, IV, 14; *Es.*, XXX, 29; *Dan.*, II, 27, 28; *Esther*, III, 8, etc.; et encore moins d'exemples du neutre de l'adjectif suivi de la proposition infinitive, *Ex.*, VIII, 26; *Jér.*, XL, 4; *Prov.*, XXIV, 23: XXXI, 18, etc. Les exemples paraissent plus fréquents dans les autres livres, *Prol. Sir.*; *Sag. Sir.*, XXII, 15; XLI, 20; *1 Mac.*, III, 18; XII, 11; XIII, 5; XV, 20; *2 Mac.*, IV, 6; IX, 21; XIV, 10. — Cf. avec un nom, *Gen.*, XXIX, 7: οὔπω ὥρα συναχθῆναι τὰ κτήνη.

L'influence de l'hébreu et des LXX n'a pas favorisé l'emploi des verbes impersonnels et des locutions impersonnelles, quoique la même construction existe en hébreu avec des mots correspondants à καλόν ἐστιν, *Gen.*, II, 18; βέλτιόν ἐστιν, *Gen.*, XXIX, 19.

Proposition infinitive (complétive directe) déclarative.

259. La proposition infinitive sert de complément direct à la proposition principale, et équivaut à une proposition dépendante affirmative. C'est une proposition infinitive complétive directe, employée au style indirect (261, *a*).

En exposant la syntaxe des propositions *dépendantes affirmatives*, nous avons montré que, dans le N. T., les trois classes de verbes signifiant *déclarer, croire,* et *percevoir,* prenaient après elles la proposition dépendante affirmative introduite par ὅτι (116).

Après les verbes signifiant *déclarer,* la proposition infinitive tend à disparaître; on la rencontre dans Luc et Paul, et çà et là dans les autres écrivains du N. T. Voy. la liste des verbes après lesquels on la trouve, 112.

Après les verbes signifiant *croire,* on trouve habituellement la proposition dépendante affirmative. La proposition infinitive

se trouve un certain nombre de fois dans Luc et Paul, après les verbes énumérés plus haut, 113, *b*.

Après les verbes signifiant *percevoir*, on trouve habituellement la proposition dépendante affirmative ou la proposition participe; il existe un très petit nombre d'exemples de la proposition infinitive (115, *c*), et la plupart sont dans Luc et Paul.

Pour ces trois classes de verbes, la plupart des exemples de la proposition infinitive se rencontrent dans Luc et Paul, comme vestige de l'usage de la langue littéraire. La proposition infinitive *tendait* à être abandonnée; nous en avons indiqué la raison (117-118).

Les formes de la proposition infinitive employées après ces trois classes de verbes sont les suivantes, *R.*, I, 22 : φάσκοντες εἶναι σοφοί. — *R.*, VI, 11 : ὑμεῖς λογίζεσθε ἑαυτοὺς εἶναι νεκρούς. — *Mar.*, XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου.

La proposition infinitive complétive exprime un jugement après les verbes de ces trois classes.

260. *a*) Classiquement, « après les verbes signifiant *promettre*, *menacer*, *espérer*, ainsi qu'après les verbes signifiant *affirmer par serment*, quand le serment se rapporte à l'avenir, on emploie l'infinitif futur. » Cependant les verbes signifiant *espérer*, peuvent se construire avec l'infinitif aoriste sans ἄν (Koch, 120, I, Rem. II, et note 1; Curtius, 560, I, Rem. 2; Cucuel et Riemann, 128, Rem. I.)

Il ne reste qu'un seul exemple de la construction classique dans le N. T., *H.*, III, 18 : τίσιν δὲ ὤμοσεν μὴ εἰσελεύσεσθαι εἰς τὴν κατάπαυσιν αὐτοῦ; (LXX, *Ps.*, XCV, 11). — L'infinitif futur se trouve encore une fois, comme variante, après ἐλπίζει, *A.*, XXVI, 7.

La construction de ces verbes a été unifiée dans le N. T.; ils sont régulièrement suivis de l'infinitif aoriste, qui, dans le N. T., remplace l'infinitif futur, *A.*, II, 30 : ὤμοσεν αὐτῷ ὁ Θεὸς ἐκ καρποῦ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ καθίσαι ἐπὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ. — *A.* XXVI, 7 : ἐλπίζει καταντῆσαι. — *L.*, VI, 34; XXIII, 8; *R.*, XV, 24; *2 J.*, 12, etc. — *Mat.*, XIV, 7 : μετὰ ὅρκου ὡμολόγησεν αὐτῇ δοῦναι ὃ ἐὰν αἰτήσηται. — *2 Co.*, V, 11, l'infinitif parfait se rapporte au passé.

b) Classiquement, « après πείθειν signifiant *persuader de*, *engager à*, on emploie l'infinitif; mais après le même verbe, signifiant *convaincre que*, *faire croire que*, on emploie ὡς, plus rarement l'accusatif avec l'infinitif. » (Koch, 102, 2, Rem.)

Dans le N. T., πείθειν est suivi de la proposition infinitive ou

de la proposition dépendante affirmative avec ὅτι, mais jamais de ὡς, qui ne s'emploie pas ainsi dans le N. T. (cf. 108).

c) Classiquement, le passif des verbes signifiant *dire* et *annoncer* s'emploie à la troisième personne, soit personnellement, soit impersonnellement; le passif des verbes signifiant *croire* ne s'emploie que personnellement. » (Koch, 120, I, Rem. III.)

Pour la première catégorie de ces verbes, il en est de même dans le N. T., *1 Co.*, I, 11 : ἐδηλώθη γάρ μοι περὶ ὑμῶν... ὅτι ἔριδες ἐν ὑμῖν εἰσίν. — *H.*, XI, 4 : ἐμαρτυρήθη εἶναι δίκαιος. — *Mar.*, II, 1 ; *J.*, IX, 32 ; *A.*, V, 9 ; *1 Co.*, XV, 12, etc.

Le passif des verbes de la deuxième catégorie est très peu employé dans le N. T., et peut-être ne l'est-il ni personnellement ni impersonnellement, à la troisième personne, avec la proposition infinitive.

d) Les écrivains du N. T. ne rapportent jamais le discours d'autrui par une série de propositions infinitives, comme le font les écrivains profanes. Si le discours est long, et même s'il ne comprend que quelques propositions, la proposition infinitive cède brusquement la place au style direct, *L.*, XXIV, 46-49 ; *A.*, I, 4 ; cf. cependant *Tit.*, II, 10, et 247, 1. — Dans les LXX, *1 R.*, XX, 28-29 ; *Esth.*, IV, 8-9.

Proposition infinitive (complétive directe) volitive.

261. *a*) Après un verbe annonçant une déclaration de la volonté, la proposition volitive prend, classiquement, son verbe à l'infinitif au style indirect, et correspond ainsi à la proposition infinitive (complétive directe) exprimant un jugement; cf. plus haut, 259. Cette règle classique est observée surtout par Luc et Paul.

b) Mais, dans le N. T., au lieu de l'infinitif du style indirect, on peut trouver la proposition finale ordinaire qui se rapproche davantage du style direct. Ainsi : *L.*, XIX, 15 : εἶπεν φωνηθῆναι αὐτῷ τοὺς δούλους. — *Mat.*, IV, 3 : εἰπὸν ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται. — *Mar.*, V, 43 : εἶπεν δοθῆναι αὐτῇ φαγεῖν. — *Mar.*, III, 9 : εἶπεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἵνα πλοιάριον προσκαρτερῇ αὐτῷ.

c) Après les verbes qui signifient tantôt *déclarer* et tantôt *commander*, la proposition infinitive équivaut, dans le premier cas à la proposition dépendante affirmative (*Mat.*, III, 9 et *L.*, XXIII, 2) ; et, dans le second, à la proposition indépen-



dante volitive (*L.*, XIX, 15 et *A.*, XIX, 4), ou à la proposition dépendante finale (*Mar.*, III, 9), pour ce qui concerne le grec du N. T. (261, *b*).

d) La proposition infinitive volitive prend la forme de la proposition infinitive avec l'accusatif sujet exprimé ou à suppléer.

Un même verbe peut, d'ailleurs, être suivi des deux formes de la proposition infinitive (infinitif avec l'accusatif sujet ; infinitif seul), suivant la nature de l'idée ou la manière dont elle est conçue, *L.*, XII, 13 et XIX, 15 ; *A.*, XIII, 28 et *Eph.*, III, 13 ; *Mat.*, XVIII, 25 et *A.*, XVI, 22. — Cf. 262 et 263.

262. La proposition infinitive volitive se rencontre, comme en grec classique, après les catégories de verbes qui suivent :

1° Ceux qui signifient *ordonner, décider, déterminer* (*que*) :

ἀποκρίνεσθαι, *A.*, XXV, 4. — διατάσσειν, *L.*, VIII, 55 ; *A.*, XVIII, 2 ; XXIV, 23. — εἰπεῖν, *Mar.*, V, 43 ; *L.*, XIX, 15. — ἐπικρίνειν, *L.*, XXIII, 24. — κατακρίνειν, *Mar.*, XIV, 64. — κελεύειν, *Mat.*, XIV, 19, 28 ; XVIII, 25 ; XXVII, 64 ; *L.*, XVIII, 40 ; *A.*, IV, 15 ; V, 34 ; XXI, 34 ; XXII, 24 ; XXIII, 3 (Matthieu et Luc seuls). — παραγγέλλειν, *A.*, XXIII, 30 (Tis.). — προστάσσειν, *A.*, X, 48. — προχειρίζεσθαι, *A.*, XXII, 14. — προορίζειν, *A.*, IV, 28. — τάσσειν, *A.*, XV, 2.

2° Ceux qui signifient *vouloir* (*que*) :

βούλεσθαι, *Ph.*, I, 12 ; *1 Tim.*, V, 14 ; *Tit.*, III, 8 ; *Phil.*, 13 ; *2 P.*, III, 9. — θέλειν, *Mar.*, VII, 24 ; *L.*, I, 62 ; *J.*, XXI, 22 ; *1 Co.*, X, 1, 20, et souvent dans Paul.

3° Ceux qui signifient *permettre* (*laisser*) et *ne pas permettre* (*que*) :

ἀφιέναι, οὐκ ἀφιέναι, *Mat.*, VIII, 22 ; *Mar.*, I, 34 ; X, 14, etc. — (οὐκ) ἐᾶν, *Mat.*, XXIV, 43 ; *L.*, IV, 41 ; *A.*, XIV, 16 ; XVI, 7 ; XIX, 30 ; XXIII, 32 ; XXVII, 32 ; XXVIII, 4 ; *1 Co.*, X, 13. — κωλύειν, *Mat.*, XIX, 14 (et cf. *Mar.*, IX, 38 ; X, 14) ; *A.*, XXIV, 23 ; *1 Th.*, II, 16, etc.

4° Ceux qui signifient *faire* (*faire*), *laisser* (*faire*), *faire* (*que*) :

διδόναι, οὐ διδόναι, *A.*, X, 40 : ἔδωκεν αὐτὸν ἐμφανῆ γενέσθαι, et cf. *A.*, II, 27 : οὐδὲ δώσεις τὸν ὅσιόν σου ἰδεῖν διαφθοράν (cité des LXX, *Ps.*, XV, 10). Cet emploi de διδόναι est un hébraïsme. — παραδιδόναι, *A.*, VII, 42 : παρέδωκεν αὐτοὺς λατρεύειν τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ, *il les laissa adorer*. — ποιεῖν, *Mar.*, I, 17 ; *L.*, V, 34 ; *J.*, VI, 10 ; *A.*, XVII, 26. — σπουδάζειν, *2 P.*, I, 15 : σπουδάσω δὲ καὶ ἑκάστοτε ἔχειν ὑμᾶς (=*je prendrai soin que vous ayez toujours*).

5° Ceux qui signifient *désirer* et *demander* (*que*) :

αἰτεῖσθαι, *L.*, XXIII, 23; *A.*, III, 14; XIII, 28. — ἐνορκίζειν, *1 Th.*, V, 27. — ἐπιθυμεῖν, *H.*, VI, 11. — ἐπικαλεῖσθαι, *A.*, XXV, 21. — εὔχεσθαι, *A.*, XXVI, 29; XXVII, 29; *R.*, IX, 3; *2 Co.*, XIII, 7; *3 J.*, 2. — παραιτεῖσθαι, *H.*, XII, 19. — παρακαλεῖσθαι, *A.*, XIII, 42; XXIV, 4.

a) A. Buttmann a remarqué (141, 3) que κελεύειν est suivi parfois, dans le N. T., d'une proposition infinitive ayant son verbe au passif, comme *Mat.*, XVIII, 25, etc., tandis que l'on aurait dû avoir l'infinitif seul à l'actif, comme *Mat.*, VIII, 18; *A.*, XVI, 22, etc., et il voit là une influence de la construction de *jubere* avec l'infinitif passif en latin. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il faut remarquer que, dans le N. T., les verbes qui signifient *commander* prennent volontiers après eux l'infinitif passif, comme εἶπον, *Mar.*, V, 43; ἐπέταξα, *Mar.*, VI, 39; ἀπέστειλα, *A.*, V, 21; ἐπικαλεῖσθαι, *A.*, XXV, 21; ἐνορκίζειν, *1 Th.*, V, 27; ἀποκρίνεσθαι, *A.*, XXV, 4, etc. La construction de κελεύειν a été assimilée à celle des verbes que nous venons de citer, et la syntaxe de tous ces verbes de même sens a été unifiée.

b) Quelques verbes très usités comme εἰπεῖν, θέλειν, ἀφιέναι, ποιεῖν, εὔχεσθαι, sont suivis de la proposition infinitive chez tous les écrivains du N. T. Mais la plupart des verbes cités précédemment ne prennent cette construction, au moins d'une manière assez fréquente, que dans Luc et Paul; nous avons déjà fait la même remarque (259).

Proposition infinitive (complétive indirecte) finale.

263. Il y a finalité, dans le N. T., toutes les fois que ce qui est exprimé dans la proposition principale est conçu comme *tendant* ou *aboutissant* à l'acte exprimé dans la proposition dépendante (142, *b*), et cette idée de finalité est très souvent exprimée par l'infinitif (144, 3°).

L'infinitif seul s'emploie, comme en grec classique, après les verbes qui suivent, et qui contiennent tous une idée de finalité :

1° Ceux qui expriment une idée de *volonté* ou de *désir :*

αἰτεῖν, *demander de* ou *à*, *J.*, IV, 9; *A.*, VII, 46, etc. — αἰσχύνεσθαι, *rougir de*, *L.*, XVI, 3. — ἀναμιμνήσκειν, *avertir de*, *2 Tim.*, I, 6. — ἀξιοῦν, *juger bon*, *juger digne de*, *L.*, VII, 7; *A.*, XV, 38; XXVIII, 22. — ἀπειλεῖν, *défendre avec menaces de*, *A.*, IV, 17. — ἀρνεῖσθαι, *refuser de*, *H.*, XI., 24.

βούλεσθαι, *résoudre de*, *Mat.*, I, 19, etc. — γράφειν, *écrire de*, *A.*, XVIII, 27; *1 Co.*, V, 9, 11. — διατάσσειν, *ordonner de*, *1 Co.*, IX, 14. — διδόναι, *accorder de*, *J.*, V, 26; *A.*, IV, 29, etc. — δοκεῖν, *s'imaginer de*, *avoir la prétention de*, *Mat.*, III, 9; *J.*, V, 39, etc. — οὐ δοκιμάζειν, *dédaigner de*, *ne pas s'inquiéter de*, *R.*, I, 28. — δεῖσθαι, *demander de* ou *à*, *L.*, VIII, 38, etc.

εἰπεῖν, *dire de*, *Mat.*, XVI, 12; *L.*, XII, 13, etc. — ἐντέλλεσθαι, *commander de*, *Mat.*, XIX, 7; *J.*, VIII, 5. — ἐγκόπτειν, *empêcher de*, *Gal.*, V, 7. —

ἐπαισχύνεσθαι, *avoir honte de, H.*, II, 11, etc. — ἐπαγγέλλεσθαι, *promettre de, Mar.*, XIV, 11, etc. — ἐπερωτᾶν, *demander de, Mat.*, XVI, 1. — ἐπιθυμεῖν, *désirer de* (avec l'infinitif aoriste), *Mat.*, XIII, 17; *L.*, XV, 16, etc. — ἐπιποθεῖν, *désirer de* (avec l'infinitif aoriste), *R.*, I, 11; *2 Co.*, V, 2, etc. — ἐπιτάσσειν, *commander de, Mar.* VI, 39 (Var.); *A.*, XXIII, 2, etc. — ἐπιτρέπειν, *permettre de, Mat.*, VIII, 21, etc. — ἐρωτᾶν, *demander de* ou *à, prier de, L.*, V, 3; *J.*, IV, 40. — εὐδοκεῖν, *consentir à, L.*, XII, 32; *R.*, XV, 26, etc. (Luc et Paul seuls).

θέλειν, *décider de, prétendre à*, etc., *Mat.*, V, 40; XI, 14; XVIII, 22, etc., et οὐ θέλω, *je refuse de, Mat.*, I, 19; II, 18, etc. — καταξιοῦν, *juger digne de, A.*, V, 41. — κελεύειν, *commander de, Mat.*, VIII, 18, etc. — κηρύσσειν, *commander de* (en prêchant), *R.*, II, 21. — κρίνειν, *décider de, A.*, XX, 16 : *1 Co.*, V., 3-4, etc. — λέγειν, *dire de, Mat.*, V., 34; *A.*, XXI, 21; *Ap.*, X, 9. — μέλλειν, *être sur le point de, = avoir l'intention de, A.*, XII, 6; XVI, 27, etc. — νεύειν, *faire signe de, A.*, XXIV, 10.

ὁρίζειν, *décider de, A.*, XI, 29. — ὀφείλειν, *devoir, être tenu de* ou *à, J*, XIII, 14, etc. — παραγγέλλειν, *dire de, Mat.*, XV, 35, etc. — πείθειν, *persuader de, décider à, A.*, XIII, 43, etc. — πιστεύειν, *présumer de, R.*, XIV, 2. — προτίθεσθαι, *se proposer de, R.*, I, 13. — συμβουλεύειν, *délibérer de, conseiller de, A.*, IX, 23; *Ap.*, III, 18. — συνευδοκεῖν, *consentir à, 1 Co.*, VII, 12, 13. — συντίθεσθαι, *convenir de, L.*, XXII, 5.

τιθέναι (ἐν ταῖς καρδίαις, ἐν τῷ πνεύματι), *se proposer de, résoudre de, L.*, XXI, 14; *A.*, XIX, 21. Hébraïsme; cf. les LXX, *2 R.*, XIII, 20, etc. — ὑπακούειν, *consentir à, H.*, XI, 8. — φείδεσθαι, *s'abstenir de, 2 Co.*, XII, 6 (en suppléant l'infinitif). — φροντίζειν, *avoir soin de, Tit.*, III, 8. — χρηματισθῆναι, *être averti de, Mat.*, II, 12; *A.*, X, 22.

2° Ceux qui expriment la *destination*, le *but*, l'*effort*, le *résultat*, la *conséquence :*

ἀγωνίζεσθαι, *s'efforcer de, L.*, XIII, 24. — ἄρχεσθαι, *commencer de, Mat.*, XXIV, 49, etc. — ἀσκεῖν, *s'exercer à, A.*, XXIV, 16. — διδόναι, *donner à, Mat.*, XIV, 16; XXVII, 34, etc. — δοξάζειν, (*se*) *louer de, H.*, V, 5.

εἰωθέναι, *avoir coutume de, Mat.*, XXVII, 15. — ἐκλέγεσθαι, *choisir pour, A.*, I, 24-25. — ἐπιδεῖν, *veiller à, L.*, I, 25. — ἐπιζητεῖν, *chercher à, A.*, XIII, 7. — ἐπιλανθάνεσθαι, *oublier de, Mat.*, XVI, 5; *Mar.*, VIII, 14. — ἐπισκέπτεσθαι, *avoir l'idée de, avoir en vue de, A.*, XV, 14. — ἑτοιμάζειν, *préparer à, Mat.*, XXVI, 17. — εὐκαιρεῖν, *avoir le loisir de, Mar.*, VI, 31; *A.*, XVII, 21. — ἐπιχειρεῖν, *tenter de, L.*, I, 1; *A.*, IX, 29; XIX, 13 (Luc seul).

ζητεῖν, *chercher à, Mat.*, XII, 46; *Mar.*, XII, 12. — κινδυνεύειν, *être en danger de, A.*, XIX, 27, 40. — μέλλειν, *être sur le point de, aller, J.*, IV, 47, etc[1]. — μετανοεῖν, *se convertir de manière à, Ap.*, XVI, 9. — ὀκνεῖν, *hésiter à, A.*, IX, 38.

παραδιδόναι, *donner à, A.*, XII, 4, etc. — παραινεῖν, *exhorter à, A.*, XXVII,

1. Μέλλω est suivi, classiquement, de l'infinitif présent et futur, et plus rarement de l'infinitif aoriste. Dans le N. T., ce verbe est suivi : 1° de l'infinitif présent (toujours dans les Évangiles), *Mat.*, II, 13; *R.*, IV, 24, etc.; 2° de l'infinitif aoriste, qui remplace l'infinitif futur (260), *R.*, VIII, 18; *Gal.*, III, 23; *Apoc.*, III, 16, etc.; 3° de l'infinitif futur ἔσεσθαι dans les *Actes* seulement, comme vestige de la construction classique, *A.*, XI, 28; XXIV, 15; XXVII, 10.

22. — παρακαλεῖν, *appeler à* ou *pour*, *A.*, XXVIII, 20; *exhorter à*, *Mar.*, V, 17; *Jude*, 3; *1 P.*, II, 11, etc. — πειράζειν, *essayer de*, *A.*, IX, 26, etc. (*Actes* seulement). — πειρᾶσθαι, *même sens*, *Actes* seulement, XXVI, 21. — παρρησιάζεσθαι, *avoir assez d'assurance pour*, *Eph.*, VI, 20. — περιβλέπεσθαι, *examiner des yeux pour*, *chercher des yeux à*, *Mar.*, V, 32. — προλαμβάνειν, *entreprendre d'avance de*, *Mar.*, XIV, 8. — προμελετᾶν, *s'inquiéter de*, *songer d'avance à.*, *L.*, XXI, 14. — προσεύχεσθαι, *prier pour* (= *demander en priant de*), *L.*, XXII, 40. — προσέχειν, *faire attention de* ou *à*, *Mat.*, VI, 1. — προσκαλεῖσθαι, *appeler à* ou *pour*, *A.*, XVI, 10. — προστίθεσθαι, *continuer de*, *recommencer de*, *L.*, XX, 11; *A.*, XII, 3 (cf. *L.*, XIX, 11). C'est un hébraïsme, LXX, *Gen.*, IV, 2 et souvent. — προσποιεῖσθαι, *feindre de*, *L.*, XXIV, 28.

σπουδάζεσθαι, *avoir soin de*, *Gal.*, II, 10; *2 P*, I, 10, etc. — τολμᾶν, et presque toujours οὐ τολμῶ, (*n'*)*avoir* (*pas*) *la hardiesse*, *le courage de*, *Mat.*, XXII, 46; *R.*, V, 7; *Ph.*, I, 14. — φιλοτιμεῖσθαι, *mettre son honneur à*, *se faire honneur de*, *R.*, XV, 20; *2 Co.*, V, 9; *1 Th.*, IV, 11. — φοβεῖσθαι, *craindre de*, *hésiter à*, *Mat.*, I, 20; II, 22; *Mar.*, IX, 32; *L.*, IX, 45 (Évangiles seulement). — χρίειν, *oindre* (= *élire pour*), *L.*, IV, 18 (cité des LXX, *Es.*, LXI, 1). — χρονίζειν, *tarder à*, *L.*, XII, 45.

3° Ceux qui expriment le *mouvement* et enferment en eux une idée de *destination* et de *but* :

Mat., IV, 1 : ἀνήχθη... πειρασθῆναι. — XI, 8 : τί ἐξήλθατε ἰδεῖν; — XIV, 23 : ἀνέβη... προσεύξασθαι. — *L.*, IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνῶναι, et cf. *1 Co.*, X, 7; et les LXX, *Ex.*, XXXII, 6; *Es.*, XI, 10. — *A.*, XVII, 14 : Παῦλον ἐξαπέστειλαν οἱ ἀδελφοὶ πορεύεσθαι ἕως... — *H.*, VI, 18 : οἱ καταφυγόντες κρατῆσαι. — *Ap.*, XXII, 8 : ἔπεσα προσκυνῆσαι. — *Mat.*, XXVIII, 8 (ἔδραμον). — *L.*, XVII, 18 (ὑποστρέψαντες). — XVII, 31 (καταβάτω). — XXIII, 32 (ἤγοντο). — *J.*, IV, 33 (ἤνεγκεν). — *A.*, XII, 1 : ἐπέβαλεν Ἡρῴδης... τὰς χεῖρας κακῶσαί τινας. — *1 Co.*, XVI, 3 (πέμψω). — Et très souvent.

4° Ceux qui expriment une idée d'*aptitude* et de *capacité*, comme *savoir faire une chose*, *pouvoir la faire*; *enseigner* ou *apprendre à la faire* :

γινώσκειν, *savoir*, *Mat.*, XVI, 3. — διαβλέπειν, *voir à* (= *savoir*), *Mat.*, VII, 5. — δοκιμάζεσθαι, *être trouvé propre à* ou *bon pour*, *1 Th.*, II, 4. — εἰδέναι, *savoir*, *Mat.*, VII, 11, etc. — φιλεῖν, *aimer à*, *Mat.*, VI, 5; XXIII, 6.

δεικνύειν, *montrer à*, *A.*, X, 28. — διδάσκειν, *enseigner à*, *L.*, XI, 1. — εὐαγγελίζεσθαι, *instruire à*, *A.*, XIV, 15. — ὑποδεικνύειν, *montrer à*, *Mat.*, III, 7. — μανθάνειν, *apprendre à*, *1 Tim.*, V, 4, etc. — παιδεύεσθαι, *être formé à*, *1 Tim.*, I, 20. — προλαμβάνειν, *apprendre* (*de la tradition*) *à*, *Mar.*, VII, 4.

δύνασθαι, *Mat.*, VI, 27, etc. — δυνατεῖν, *R.*, XIV, 4, etc. — ἔχειν, *avoir à*, *être obligé de*, *pouvoir*, *Mat.*, XVIII, 25; *L.*, VII, 42, etc. Pour *Mar.*, XIV, 8, suppléez ποιῆσαι après ἔσχεν. — ἐξισχύειν, *Eph.*, III, 18. — ἰσχύειν, *Mat.*, VIII, 28; *J.*, XXI, 6, etc. — κατισχύειν, *L.*, XXI, 36. — νικᾶν, *obtenir le pouvoir de* (= *pouvoir*), *Ap.*, V, 5.

264. Après les noms et les adjectifs exprimant une idée identique ou analogue à celle des verbes des catégories précé-

dentes (262; 263), on peut trouver la proposition infinitive, comme après les verbes ; et d'une manière générale, on trouve l'infinitif après tout nom et tout adjectif enfermant en lui une idée de finalité :

L., II, 1 : ἐξῆλθεν δόγμα... ἀπογράφεσθαι πᾶσαν τὴν οἰκουμένην. — *A.*, XIV, 5 : ἐγένετο ὁρμὴ... ὑβρίσαι καὶ λιθοβολῆσαι αὐτούς. — *H.*, VII, 5 : ἐντολὴν ἔχουσιν ἀποδεκατοῖν τὸν λαόν.

Il en est de même après ἀνάγκη, *Jude*, 3. — διακονία. *A.*, XX, 24. — δύναμις, *L.*, IX, 1, etc. — ἐξουσία, *J.*, X, 18. — ἐπαγγελία, *H.*, IV, 1. — ἐργασία, *L.*, XII, 58. — θέλημα, *1 P.*, II, 15. — καιρός, *H.*, XI, 15. — ὀφειλέτης, *tenu à*, *Gal.*, V, 3. — τὸ κατ' ἐμὲ πρόθυμον (εὐαγγελίσασθαι), *ma bonne volonté à*, *R.*, I, 15. — (ὁ ἔχων) ὦτα (ἀκούειν), *Mar.*, IV, 9. — Etc.

ἄδικος, *H.*, VI, 10. — ἄξιος, *L.*. XV, 19, etc. — ἀρκετός, *1 P.*, IV, 3. — ἐλεύθερος, *1 Co.*, VII, 39. — ἕτοιμος, *L.*, XXII, 33 ; ἐν ἑτοίμῳ et ἑτοίμως (ἔχειν), *2 Co.*, X, 6 ; *A.*, XXI, 13, etc. — ἱκανός, *Mat.*, III, 11, etc. — Et d'autres.

265. Nous avons dit que l'emploi de la proposition infinitive après les verbes des catégories précédentes (263-264) était classique ; mais il est plus étendu dans le N. T. qu'en grec classique et se rencontre après beaucoup plus de verbes. Le principe, dans le N. T., est que tout verbe (et tout mot) peut être suivi de l'infinitif, lorsque ce qu'il exprime tend ou aboutit à ce qui est exprimé par l'infinitif, et nous avons dit qu'il en était de même, en vertu du même principe, pour l'emploi de la proposition finale (146-147). De là, dans le N. T., des constructions inusitées dans la langue littéraire grecque, comme :

Mat., VII, 5 : καὶ τότε διαβλέψεις ἐκβαλεῖν τὸ κάρφος. — *Mat.*, XVI, 1 : ἐπηρώτησαν αὐτὸν σημεῖον ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἐπιδεῖξαι αὐτοῖς. — *Mar.*, V, 32 : καὶ περιεβλέπετο ἰδεῖν τὴν τοῦτο ποιήσασαν. — *J.*, IV, 40 : ἠρώτων αὐτὸν μεῖναι παρ' αὐτοῖς. — *A.*, XI, 29 : ὥρισαν ἕκαστος αὐτῶν εἰς διακονίαν πέμψαι (de même chez les poètes grecs). — *Apoc.*, V, 5 : ἐνίκησεν ὁ λέων ὁ ἐκ τῆς φυλῆς Ἰούδα... ἀνοῖξαι τὸ βιβλίον. — *Ap.*, XVI, 9 : καὶ οὐ μετενόησαν δοῦναι αὐτῷ δόξαν. — Etc.

De là, particulièrement, l'emploi si fréquent de l'infinitif final après les verbes de mouvement, *J.*, XIV, 2 : πορεύομαι ἑτοιμάσαι τόπον ὑμῖν. — *L.*, IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνῶναι (tandis que l'on a la construction ordinaire et classique dans *Mat.*, II, 8 : πορευθέντες ἐξετάσατε, et IX, 9 : ἀναστὰς ἠκολούθησεν). — Et très souvent.

266. Deux causes ont dû contribuer à étendre, dans le N. T., l'emploi de la proposition infinitive.

La première est l'influence de l'hébreu qui aime à employer l'infinitif après toute espèce de verbes, pour exprimer la finalité (cf. Preiswerk, 501 seq.). L'usage de l'hébreu se reflète

dans les LXX, *Gen.*, XI, 5 : κατέβη Κύριος ἰδεῖν τὴν πόλιν. — *Ex.*, II, 15 : ἐζήτει ἀνελεῖν Μωυσῆν. — *1 R.*, XV, 23 : ἐξουδενώσει σε Κύριος μὴ εἶναι βασιλέα. — *Gen.*, II, 15 : ἔθετο αὐτὸν ἐν τῷ παραδείσῳ τῆς τρυφῆς ἐργάζεσθαι αὐτὸν καὶ φυλάσσειν. — *2 Paral.*, XXXII, 17 : βιβλίον ἔγραψεν ὀνειδίζειν τὸν κύριον θεόν. — *Ex.*, XXXV, 34; *Es.*, LXI, 1-3.

La seconde cause est l'analogie, c'est-à-dire la force du principe posé plus haut (265; 261); ἐρωτᾷν et ἐπερωτᾷν ont été construits comme αἰτεῖν; διαβλέπειν a été employé et construit comme γινώσκειν et εἰδέναι, etc. En d'autres termes, la syntaxe de tous les verbes exprimant une idée de même nature est unifiée ou tend à l'être. On peut supposer d'ailleurs que cette unification et cette tendance existaient dans la langue familière. L'emploi de l'infinitif final se rencontre en poésie, comme dans la langue du N. T. (Goodwin, 748, et 770 seqq.); plus rarement en prose (cf. cependant Goodwin, 772, *c*).

267. Après les verbes énumérés dans les catégories précédentes, la proposition infinitive est construite de manière à dépendre immédiatement du verbe de la proposition principale et à faire partie intégrante de la pensée (255, *c*). Mais, comme nous l'avons dit (*ibid.*), la proposition infinitive, indépendante grammaticalement de la proposition principale, peut n'avoir avec elle qu'un rapport logique et lui servir seulement d'épexégèse. Cet emploi de la proposition infinitive est très fréquent dans le N. T., surtout dans les discours et les *Lettres*. Nous avons vu qu'il en était de même de la proposition dépendante finale (172, 2°) :

R., I, 28 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ θεὸς εἰς ἀδόκιμον νοῦν, ποιεῖν τὰ μὴ καθήκοντα, *de manière qu'ils faisaient...* — *L.*, I, 54 : ἀντελάβετο Ἰσραὴλ παιδὸς αὐτοῦ, μνησθῆναι ἐλέους, *de manière à se souvenir.* — De même *L.*, I, 69-72 : ἤγειρεν κέρας σωτηρίας ἡμῖν ἐν οἴκῳ Δαυεὶδ παιδὸς αὐτοῦ, καθὼς ἐλάλησεν..., ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν καὶ μνησθῆναι διαθήκης ἁγίας αὐτοῦ. — De même *L.*, I, 78-79. — *A.*, XVII, 26-27 : ἐποίησέν τε ἐξ ἑνὸς πᾶν ἔθνος ἀνθρώπων κατοικεῖν ἐπὶ παντὸς προσώπου τῆς γῆς, ὁρίσας προστεταγμένους καιροὺς καὶ τὰς ὁροθεσίας τῆς κατοικίας αὐτῶν, ζητεῖν τὸν θεόν κτλ. — *2 Co.*, IX, 5 : ἀναγκαῖον οὖν ἡγησάμην παρακαλέσαι τοὺς ἀδελφοὺς ἵνα προέλθωσιν εἰς ὑμᾶς καὶ προσκαταρτίσωσι τὴν προεπηγγελμένην εὐλογίαν ὑμῶν, ταύτην ἑτοίμην εἶναι οὕτως ὡς..., *de manière qu'elle soit prête.* — *Eph.*, I, 16-18 : πεφωτισμένους (εἶναι). — *Eph.*, III, 16-17; *Col.*, I, 10 (περιπατῆσαι); IV, 2-4 (λαλῆσαι); IV, 6 (εἰδέναι); *2 P.*, III, 1-2 (μνησθῆναι).

Cet usage de l'infinitif est une extension du précédent.

Il est surtout hébraïsant, comme on le voit par ces exemples des LXX, *1 R.*, II, 8 : ἀπὸ κοπρίας ἐγείρει πτωχόν, καθίσαι μετὰ δυναστῶν λαοῦ. — *1 R.*, II, 28 : ἐξελεξάμην τὸν οἶκον τοῦ πατρός σου ἐκ πάντων τῶν σκήπτρων Ἰσραήλ, ἐμοὶ ἱερατεύειν, τοῦ ἀναβαίνειν ἐπὶ θυσιαστήριόν μου. — *Deut.*, XXVIII, 1 : καὶ ἔσται, ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσῃς τῆς φωνῆς Κυρίου τοῦ θεοῦ σου, φυλάσσειν καὶ ποιεῖν πάσας τὰς ἐντολὰς ταύτας. — *Es.*, XIII, 9 : ἰδοὺ γὰρ ἡμέρα Κυρίου ἔρχεται ἀνίατος θυμοῦ καὶ ὀργῆς, θεῖναι τὴν οἰκουμένην ἔρημον καὶ τοὺς ἁμαρτωλοὺς ἀπολέσαι ἐξ αὐτῆς. — *Prov.*, I, 1-4 : παροιμίαι Σαλομῶντος υἱοῦ Δαυίδ, ὃς ἐβασίλευσεν ἐν Ἰσραήλ, γνῶναι σοφίαν καὶ παιδείαν, νοῆσαί τε λόγους φρονήσεως, δέξασθαί τε στροφὰς λόγων, νοῆσαί τε δικαιοσύνην ἀληθῆ, καὶ κρῖμα κατευθύνειν, ἵνα δῷ ἀκάκοις... — *Ex.*, XXXV, 31-33.

268. *a*) Parfois le sens de finalité est affaibli; l'infinitif signifie plutôt *en ce que, par rapport à ce que*, et correspond à notre participe présent (gérondif) :

A., XV, 10 : τί πειράζετε τὸν θεόν, ἐπιθεῖναι ζυγὸν ἐπὶ τὸν τράχηλον τῶν μαθητῶν,... *en imposant un joug...*

Cet emploi de l'infinitif est hébraïsant; cf. PREISWERK, 505, 1, γ; et les LXX, *Ps.*, LXXVII, 18 : ἐξεπείρασαν τὸν θεὸν ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν, τοῦ αἰτῆσαι βρώματα, *en demandant de la nourriture.*

b) On trouve quelquefois ὡς devant l'infinitif final.

H., VII, 9 : ὡς ἔπος εἰπεῖν. C'est une locution de la langue littéraire (KOCH, 122, 2; CURTIUS, 564). Cf. 170, *a*.

Infinitif accompagné de l'article.

269. Classiquement, l'infinitif peut prendre l'article et se décliner comme un nom neutre; bien plus, une proposition infinitive tout entière peut être précédée de l'article et employée comme un nom. L'infinitif accompagné de l'article peut se mettre à tous les cas, avec ou sans préposition. — Il peut être accompagné d'un sujet et de compléments; pour le cas auquel ils se rencontrent, voy. plus haut (249 seqq.). — Il en est de même dans le N. T.

a) Le sujet est exprimé, s'il est nécessaire, *A.*, XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — Il se supprime souvent (249; 252), comme le montrent les exemples ci-dessous.

b) Tantôt l'infinitif avec l'article est un nom verbal pur, *A.*, XXV, 11 : οὐ παραιτοῦμαι τὸ ἀποθανεῖν (= τὸν θάνατον). Tantôt il remplace une proposition dépendante à verbe fini, *A.*, VIII, 40 : ἕως τοῦ ἐλθεῖν αὐτὸν εἰς Καισαρίαν (= ἕως ἦλθεν).

c) L'infinitif sans article et l'infinitif avec l'article ne se dis-

tinguent que par une nuance très légère. Sans article, l'infinitif exprime l'idée verbale concrète (l'acte); avec l'article, il exprime l'idée nominale abstraite, *1 Co.*, XIV, 35 : αἰσχρὸν γάρ ἐστιν γυναικὶ λαλεῖν ἐν ἐκκλησίᾳ, et *1 Co.*, XI, 6 : αἰσχρὸν γυναικὶ τὸ κειρᾶσθαι ἢ ξυρᾶσθαι.

d) L'infinitif avec l'article est modifié, non par l'adjectif, mais par l'adverbe. Il faut signaler comme une singularité (de la langue familière ou populaire, sans doute), *H.*, II, 15 : ὅσοι φόβῳ θανάτου διὰ παντὸς τοῦ ζῆν ἔνοχοι ἦσαν δουλείας, construction passée ensuite dans le grec chrétien et byzantin. — Classiquement, on ne trouve avec l'infinitif que le pronom-adjectif, comme, *2 Co.*, VII, 11 : αὐτὸ τοῦτο τὸ κατὰ θεὸν λυπηθῆναι.

270. *a*) La proposition infinitive avec l'article prend les mêmes formes que sans article (254). L'infinitif est seul, *Mar.*, IX, 10. — Il est accompagné d'un sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XXVII, 1; *Mar.*, XII, 33.

b) La proposition infinitive avec l'article remplit les fonctions suivantes :

Elle sert de sujet et de complément direct aux verbes, comme un nom ordinaire; l'infinitif est alors au nominatif, ou à l'accusatif sans préposition.

Elle équivaut à une proposition finale : très rarement quand elle est à l'accusatif sans préposition; très souvent quand elle est au génitif sans préposition, ou à l'accusatif avec les prépositions εἰς et πρός.

Elle équivaut à une proposition circonstancielle : Causale, quand elle est au datif, ou quand elle est précédée des prépositions διά, ἕνεκεν, ἐκ, parfois ἐν. — Temporelle, quand elle est précédée des prépositions ἐν, μετά, ἕως, διά, πρό (et πρίν, 222).

Nominatif de l'infinitif.

271. *a*) Le nominatif de l'infinitif est le sujet de la proposition, *Mat.*, XV, 20 : τὸ δὲ ἀνίπτοις χερσὶν φαγεῖν οὐ κοινοῖ τὸν ἄνθρωπον. — *Mar.*, IX, 10; XII, 33 (*bis*). — Tous les autres exemples sont dans Paul, *R.*, VII, 18 (*bis*); XIV, 21; *1 Co.*, VII, 26; XI, 6; *2 Co.*, VII, 11; VIII, 11; IX, 1; *Ph.*, I, 21, 22, 24, 29 (*bis*); *H.*, X, 31.

b) Comme en grec classique, dans une locution impersonnelle formée de ἐστίν et d'un nom, l'infinitif ne prend pas l'article (Koch, 121, Rem. II), *J.*, XIX, 40 : καθὼς ἔθος ἐστὶν τοῖς Ἰου-

δαίοις ἐνταφιάζειν. — *Jac.*, I, 27. — L'infinitif avec l'article est le sujet, *Ph.*, I, 21 : ἐμοὶ γὰρ τὸ ζῆν Χριστὸς καὶ τὸ ἀποθανεῖν κέρδος.

Accusatif de l'infinitif sans préposition.

272. *a*) L'accusatif de l'infinitif sans préposition sert régulièrement de complément direct, *Mat.*, XX, 23 : τὸ δὲ καθίσαι ἐκ δεξιῶν μου καὶ ἐξ εὐωνύμων οὐκ ἔστιν ἐμὸν δοῦναι. — *Mar.*, X, 40; *A.*, XXV, 11. — Tous les autres exemples sont dans Paul, *R.*, IV, 13; XIII, 8; XIV, 13; *1 Co.*, XIV, 39 (*bis*); *2 Co.*, II, 1; VIII, 10, 11; X, 2; *Ph.*, II, 6, 13 (*bis*); IV, 10.

Classiquement, « l'accusatif de l'infinitif s'emploie quelquefois d'une manière indépendante dans le sens de *pour ce qui concerne, quant à.* » (Koch, 121, Rem. IV). La proposition infinitive a ce sens dans *Mat.*, XX, 23; mais l'infinitif n'est pas proprement indépendant.

b) L'accusatif de l'infinitif marque la finalité dans les deux passages suivants (cf. 255, *c*), où il est employé avec négation :

1 Th., III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηρίξαι ὑμᾶς καὶ παρακαλέσαι ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν, τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν ταύταις. — *1 Th.*, IV, 3-6 : τοῦτο γάρ ἐστιν θέλημα τοῦ θεοῦ, ὁ ἁγιασμὸς ὑμῶν, ἀπέχεσθαι ὑμᾶς ἀπὸ τῆς πορνείας, εἰδέναι ἕκαστον ὑμῶν τὸ ἑαυτοῦ σκεῦος κτᾶσθαι ἐν ἁγιασμῷ καὶ τιμῇ..., τὸ μὴ ὑπερβαίνειν καὶ πλεονεκτεῖν ἐν τῷ πράγματι τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ. (Cf. *2 Co.*, X, 2.)

Il faut reconnaître dans ces exemples la locution classique τὸ μή, employée avec le sens de *pour empêcher que, de manière que... ne... pas*, quand ce qui précède contient une idée au moins implicite d'empêchement (Goodwin, 811 seq.). Il en est de même dans les LXX, *2 Esdras*, VI, 8 : ἐπιμελῶς δαπάνη ἔστω διδομένη τοῖς ἀνδράσιν ἐκείνοις τὸ μὴ καταργηθῆναι, *pour empêcher l'interruption des travaux.*

c) Le nominatif et l'accusatif de l'infinitif avec l'article ne sont en usage que chez Paul; ils sont abandonnés, ou tendent à l'être, chez tous les autres écrivains du N. T., quoique l'usage de l'hébreu favorisât celui du grec sur ce point. Faut-il supposer que dans la langue grecque familière ou populaire l'emploi de l'infinitif avec l'article à ces deux cas n'était pas ordinaire? Dans les LXX, cet emploi existe, *Ps.*, XXII, 6 : τὸ κατοικεῖν με ἐν οἴκῳ Κυρίου εἰς μακρότητα ἡμερῶν. — *Jér.*, II, 17; mais bien moins souvent que l'usage et l'influence de l'hébreu ne le feraient supposer.

Accusatif de l'infinitif avec des prépositions.

273. *a*) Précédé de εἰς et de πρός, l'infinitif équivaut à une proposition finale :

1 Th., III, 10 : ὑπερεκπερισσοῦ δεόμενοι εἰς τὸ ἰδεῖν ὑμῶν τὸ πρόσωπον. — *2 Th.*, II, 11 : διὰ τοῦτο πέμπει αὐτοῖς ὁ θεὸς ἐνέργειαν πλάνης εἰς τὸ πιστεῦσαι αὐτοὺς τῷ ψεύδει. — *L.*, V, 17 : δύναμις Κυρίου ἦν εἰς τὸ ἰᾶσθαι αὐτόν.

On trouve εἰς et l'infinitif dans : *Mat.*, XX, 19; XXVI, 2; XXVII, 31. — *Mar.*, XIV, 55. — *L.*, V, 17; *A.*, VII, 19. — *Jac.*, I, 18; 19 (bis); III, 3. — *1 P.*, III, 7; IV, 2. — Très souvent dans Paul, cinquante fois environ, *R.*, I, 11, 20, etc. — Jamais dans Jean ni dans Jude.

Πρός avec l'infinitif marque le but, l'intention, *Mat.*, VI, 1 : προσέχετε[δὲ] τὴν δικαιοσύνην ὑμῶν μὴ ποιεῖν ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων πρὸς τὸ θεαθῆναι αὐτοῖς.

On trouve πρός et l'infinitif dans : *Mat.*, V, 28; XIII, 30; XXIII, 5; XXVI, 12; *Mar.*, XIII, 22; *L.*, XVIII, 1; *A.*, III, 19; *2 Co.*, III, 13; *Eph.*, VI, 11; *1 Th.*, II, 9; *2 Th.*, III, 8.

L'infinitif précédé de εἰς est couramment employé par Paul; précédé de πρός, par Matthieu et Luc.

b) Διά et l'infinitif remplacent une proposition causale, *J.*, II, 24 : Ἰησοῦς οὐκ ἐπίστευεν αὐτὸν αὐτοῖς διὰ τὸ αὐτὸν γινώσκειν πάντας. — *Mat.*, XIII, 5, 6; XXIV, 12. — *Mar.*, IV, 5, 6; V, 4. — *L.*, II, 4; VIII, 6, etc.; *A.*, IV, 2; VIII, 11, etc. — Dans Paul, *Ph.*, I, 7; *H.*, VII, 23, 24; X, 2. — *J.*, II, 24. — *Jac.*, IV, 2. — Ce sont tous les exemples.

Διά, causal, avec l'infinitif n'est fréquent que dans Luc; il se rencontre plusieurs fois dans Paul; il se trouve exceptionnellement chez les autres écrivains du N. T.

c) Μετά et l'infinitif équivalent à une proposition temporelle, *Mat.*, XXVI, 32 : μετὰ δὲ τὸ ἐγερθῆναί με, προάξω ὑμᾶς εἰς τὴν Γαλιλαίαν. — *Mar.*, I, 14; XIV, 28; XVI, 19. — *L.*, XII, 5; XXII, 20; *A.*, I, 3; VII, 4, etc. — Dans Paul, *1 Co.*, XI, 25; *H.*, X, 15, 26. — Rien chez les autres écrivains du N. T.

Μετά avec l'infinitif est fréquent dans Luc, et se trouve quelquefois seulement dans Matthieu, Marc et Paul.

d) Des constructions analogues aux précédentes existent en hébreu. Dans les LXX, *Baruch*, I, 9 : μετὰ τὸ ἀποικίσαι Ναβουχοδονόσορ βασιλέα Βα-



βυλῶνος τὸν Ἰεχονίαν. — II, 5 : ἡμάρτομεν Κυρίῳ θεῷ ἡμῶν πρὸς τὸ μὴ ἀκούειν τῆς φωνῆς αὐτοῦ. — *Deutér.*, I, 27 : Διὰ τὸ μισεῖν Κύριον ἡμᾶς ἐξήγαγεν ἡμᾶς... — *2 Mac.*, II, 3.

Malgré l'influence de l'hébreu, l'infinitif précédé de prépositions est peu usité dans le N. T., sauf dans Luc et Paul, qui l'emploient avec quelques-unes d'entre elles.

Génitif de l'infinitif sans préposition.

274. Dans le N. T., le génitif de l'infinitif s'emploie régulièrement pour exprimer la *finalité*, au sens que nous avons donné à ce mot précédemment (142, *b*; 261); il équivaut donc à la proposition dépendante finale et à la proposition infinitive finale; en principe, ces trois formes de propositions finales peuvent toujours être remplacées l'une par l'autre. En conséquence :

1° Le génitif de l'infinitif s'emploie après un verbe impersonnel et une locution impersonnelle, au lieu d'une proposition finale avec ἵνα (146, 2°), ou d'une proposition infinitive (256) :

A., X, 25 : ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον. — *A.*, XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — *L.*, XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν. — *1 Co.*, XVI, 4 : ἐὰν δὲ ἄξιον ᾖ τοῦ κἀμὲ πορεύεσθαι...

Cet emploi du génitif de l'infinitif ne se trouve que dans Luc et Paul. Il existe dans les LXX, *Ps.*, XCI, 2-3 : ἀγαθὸν τὸ ἐξομολογεῖσθαι τῷ Κυρίῳ καὶ ψάλλειν τῷ ὀνόματί σου, Ὕψιστε· τοῦ ἀναγγέλλειν τὸ πρωῒ τὸ ἔλεός σου. L'infinitif τοῦ ἀναγγέλλειν est coordonné (en hébreu) à τὸ ἐξομολογεῖσθαι. — *Es.*, XLIX, 6 : μέγα σοί ἐστι τοῦ κληθῆναί σε παῖδά μου, τοῦ στῆσαι τὰς φυλὰς Ἰακώβ.

Classiquement, « après les verbes qui signifient *être cause de*, et *avoir lieu*..., souvent l'idée de conséquence est encore mise particulièrement en relief au moyen de la conjonction ὥστε : πολλάκις γέγονεν ὥστε... » (Curtius, 567, *c*, et Rem. 1). Dans des exemples tels que *A.*, X, 25, τοῦ et l'infinitif correspondent à ὥστε et l'infinitif de la langue classique.

2° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes de volonté et de désir, à la place de la proposition finale avec ἵνα (146, 1°) ou de la proposition infinitive finale (263) :

L., IV, 10 : τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ ἐντελεῖται περὶ σοῦ τοῦ διαφυλάξαι σε (cité des LXX, *Ps.*, XC, 11). — *A.*, XV, 19-20 : ἐγὼ κρίνω... ἐπι-

στεῖλαι αὐτοῖς τοῦ ἀπέχεσθαι τῶν ἀλισγημάτων. — *A.*, XXI, 12 : παρεκαλοῦμεν ἡμεῖς τε καὶ οἱ ἐντόπιοι τοῦ μὴ ἀναβαίνειν αὐτόν. — *Jac.*, V, 17 : προσηύξατο τοῦ μὴ βρέξαι.

Il en est ainsi après : ἐντέλλεσθαι, *L.*, IV, 10. — ἐπιστέλλειν, *A.*, XV, 20. — κατανεύειν, *L.*, V, 7. — παρακαλεῖν, *A.*, XXI, 12. — προσεύχεσθαι, *Jac.*, V, 17. — τὸ πρόσωπον στηρίζειν, *décider*, *L.*, IX, 51. — συντίθεσθαι, *convenir de*, *A.*, XXIII, 20.

3° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes qui marquent la destination, l'effort, le but, le résultat, à la place de la proposition finale (146) ou de la proposition infinitive finale (263, 2°) :

Mat., II, 13 : μέλλει γὰρ Ἡρώδης ζητεῖν τὸ παιδίον τοῦ ἀπολέσαι αὐτό. — *Mat.*, XXI, 32 : οὐδὲ μετεμελήθητε ὕστερον τοῦ πιστεῦσαι αὐτῷ, *vous ne vous êtes pas repentis de manière à*. — *Mat.*, XXIV, 45 (cf. *L.*, XII, 42) : ὃν κατέστησεν ὁ κύριος ἐπὶ τῆς οἰκετείας αὐτοῦ τοῦ δοῦναι αὐτοῖς.

Ce génitif se trouve après :

a) διανοίγειν, *donner* (*l'intelligence*) *pour*, *L.*, XXIV, 45. — ἐξαιτεῖσθαι, *L.*, XXII, 31. — ἐμμένειν, *être attaché de manière à*, *Gal.*, III, 10. — ζητεῖν, *Mat.*, II, 13. — κακοῦν, *forcer par de mauvais traitements à*, *A.*, VII, 19. — λαλεῖν, *parler pour*, *A.*, XX, 30. — μεταμέλεσθαι, *Mat.*, XXI, 32. — ποιεῖν, *faire* (*marcher*), hébraïsme, *A.*, III, 12. — τιθέναι, *placer pour*, *A.*, III, 2. — τιθέναι et κατατιθέναι, *destiner à*, *Mat.*, XXIV, 45; *L.*, XII, 42; *A.*, XIII, 47 (cité des LXX, *Es.*, XLIX, 6).

b) ἐγκόπτεσθαι, *être empêché de*, *R.*, XV, 22 — κατέχειν, *empêcher de*, *L.*, IV, 42. — καταπαύειν, *empêcher de*, *A.*, XIV, 18. — κρατεῖσθαι, *être empêché de*, *L.*, XXIV, 15. — παύειν, *faire cesser*, *empêcher de*, *1 P.*, III, 10. — σκοτίζεσθαι, *être empêché* (par l'aveuglement) *de*, *R.*, XI, 10 (cité des LXX, *Ps.*, LXVIII, 24). — ὑποστέλλεσθαι, *dissimuler*, *A.*, XX, 27.

4° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes de mouvement qui contiennent une idée d'intention, de direction, de destination, à la place de la proposition finale avec ἵνα (146, 9°) ou de la proposition infinitive finale (263, 3°) :

Mat., XI, 1 : μετέβη ἐκεῖθεν τοῦ διδάσκειν καὶ κηρύσσειν. — *Mat.*, XII, 3 : ἐξῆλθεν ὁ σπείρων τοῦ σπείρειν. — On trouve l'infinitif seul et le génitif de l'infinitif coordonnés, *L.*, II, 22-24 : ἀνήγαγον αὐτὸν εἰς Ἱεροσόλυμα παραστῆσαι τῷ Κυρίῳ καθὼς γέγραπται ἐν νόμῳ.... καὶ τοῦ δοῦναι θυσίαν.

On trouve ce génitif après : ἀνάγειν, *L.*, II, 22-24. — εἰσάγειν, *L.*, II, 27. — ἐξέρχεσθαι, *Mat.*, XIII, 3 (et cf. *L.*, VIII, 5). — εἰσέρχεσθαι, *L.*, XXIV, 29. — ἐπιτίθεσθαι, *se jeter sur*, *A.*, XVIII, 10. — ἥκειν, *H.*, X, 7. — μεταβαίνειν, *Mat.*, XI, 1. — μετατίθεσθαι, *H.*, XI, 5. — παραγίνεσθαι, *arriver pour*, *Mat.*, III, 13.

5° Le génitif de l'infinitif s'emploie pour exprimer la disposition, l'aptitude, à la place de la proposition finale (146) ou de la proposition infinitive finale (263, 4°) dans le passage suivant : *Apoc.*, XII, 7 : καὶ ἐγένετο πόλεμος ἐν τῷ οὐρανῷ, ὁ Μιχαὴλ καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ τοῦ πολεμῆσαι μετὰ τοῦ δράκοντος· καὶ ὁ δράκων ἐπολέμησεν καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ. Suppléez ἦσαν ou ἐγένοντο devant τοῦ πολεμῆσαι. *La guerre éclata dans le ciel; Michel et ses anges se tenaient prêts à combattre.*

Cette construction est un hébraïsme qui se retrouve dans les LXX, *2 R.*, X, 11 : ἐὰν κραταιωθῶσιν υἱοὶ 'Αμμὼν ὑπὲρ σέ, καὶ ἐσόμεθα τοῦ σῶσαί σε. — *Es.*, XIV, 31 : ἀπὸ βορρᾶ καπνὸς ἔρχεται καὶ οὐκ ἔστι τοῦ εἶναι. — Avec le verbe à suppléer, *2 Esdras*, III, 12 : καὶ ὁ ὄχλος ἐν σημασίᾳ μετ' εὐφροσύνης τοῦ ὑψῶσαι ᾠδήν. (Cf. PREISWERK, 505, 2, δ: B. WEISS, *Die Johannes-Apocalypse, in loc.*)

275. *a*) Après les noms qui expriment une idée analogue à celle des verbes des catégories précédentes (274), on trouve le génitif de l'infinitif, au lieu de la proposition finale avec ἵνα (146) ou de la proposition infinitive finale (264); et, d'une manière générale, on le trouve après tout nom enfermant en lui une idée de finalité, au sens que nous donnons à ce mot dans la syntaxe du N. T.

L., I, 73 : ... ὅρκον ὃν ὤμοσεν πρὸς 'Αβραὰμ τὸν πατέρα ἡμῶν, τοῦ δοῦναι ἡμῖν ἀφόβως κτλ. — *A.*, IX, 15 : σκεῦος ἐκλογῆς ἐστίν μοι οὗτος τοῦ βαστάσαι τὸ ὄνομά μου, *il est un instrument choisi pour porter,* — *A.*, XIV, 9 : ἰδὼν ὅτι ἔχει πίστιν τοῦ σωθῆναι, *une foi à être guéri.* — *A.*, XX, 3 : ποιήσας τε μῆνας τρεῖς... ἐγένετο γνώμης τοῦ ὑποστρέφειν διὰ Μακεδονίας. — *R.*, VIII, 12 : ὀφειλέται ἐσμέν, οὐ τῇ σαρκὶ τοῦ κατὰ σάρκα ζῆν, *nous ne sommes pas les débiteurs de la chair de manière qu'il nous faille vivre en prenant la chair pour guide.* — *R.*, XI, 8 : ἔδωκεν αὐτοῖς ὁ θεὸς πνεῦμα κατανύξεως, ὀφθαλμοὺς τοῦ μὴ βλέπειν καὶ ὦτα τοῦ μὴ ἀκούειν (et cf. les LXX, *Deutér.*, XXIX, 4, où l'infinitif seul est employé).

b) Aux exemples qui précèdent, on peut ajouter les suivants qui sont classiques par la forme de leur construction :

L., I, 57 : ἐπλήσθη ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν, et *L.*, II, 6, 21. — *L.*, XXII, 6 : ἐζήτει εὐκαιρίαν τοῦ παραδοῦναι αὐτόν. — *1 P.*, IV, 17 : ὁ καιρὸς τοῦ ἄρξασθαι τὸ κρίμα ἀπὸ τοῦ οἴκου τοῦ θεοῦ. — *L.*, X, 19 : τὴν ἐξουσίαν τοῦ πατεῖν. — *A.*, XXVII, 20 : ἐλπὶς πᾶσα τοῦ σώζεσθαι ἡμᾶς, et *1 Co.*, IX, 10 ; *R.*, XV, 23 : ἐπιπόθειαν δὲ ἔχων τοῦ ἐλθεῖν. — *H.*, V, 12 : χρείαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα. — *2 Co.*, VIII, 11 : ἡ προθυμία τοῦ θέλειν, *votre empressement à vouloir,* et cf. *R.*, I, 15 : τὸ καθ' ἐμὲ πρόθυμον,.. εὐαγγελίσασθαι.

Pour l'emploi de la proposition finale après des noms de cette nature, particulièrement après les noms de temps, voy. 146, 5°; et pour l'emploi de la proposition infinitive finale, 264.

c) On trouve aussi le génitif de l'infinitif employé après des adjectifs qui marquent la disposition ou l'aptitude, au lieu de la proposition finale avec ἵνα (146), ou de la proposition infinitive finale (264) :

L., XXIV, 25 : βραδεῖς τῇ καρδίᾳ τοῦ πιστεύειν. — *A.*, XXIII, 15 : ἡμεῖς δὲ... ἕτοιμοί ἐσμεν τοῦ ἀνελεῖν αὐτόν.

Les exemples du génitif de l'infinitif après un nom ou un adjectif ne se rencontrent que dans Luc et Paul, sauf *1 P.*, IV, 17 (*b*).

276. Le génitif de l'infinitif s'emploie pour donner le développement épexégétique de ce qui précède, à la place de la proposition finale avec ἵνα (172, 2°), ou de la proposition infinitive finale (267) :

L., XXI, 22 : ὅτι ἡμέραι ἐκδικήσεως αὗταί εἰσιν τοῦ πλησθῆναι πάντα τὰ γεγραμμένα, *de manière que s'accomplira tout ce qui a été prédit par l'Écriture.* — *1 Co.*, X, 13 : ποιήσει σὺν τῷ πειρασμῷ καὶ τὴν ἔκβασιν τοῦ δύνασθαι ὑπενεγκεῖν, *avec la tentation il vous donnera le moyen d'en sortir, de manière que vous puissiez y résister jusqu'au bout.* — *R.*, I, 24 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ἐν ταῖς ἐπιθυμίαις τῶν καρδιῶν αὐτῶν εἰς ἀκαθαρσίαν τοῦ ἀτιμάζεσθαι τὰ σώματα αὐτῶν. — *L.*, I, 76-77; 78-79; *A.*, XX, 20; XXVI, 17-18; *R.*, VI, 6; VII, 3; *Ph.*, III, 8-10.

Cet emploi du génitif de l'infinitif ne se rencontre que dans Luc et Paul; c'est une extension de l'emploi précédent (274-275) de l'infinitif.

277. Le génitif de l'infinitif se rencontre chez les auteurs grecs classiques, même sans préposition, pour marquer le but. « Cet emploi final de τοῦ apparaît pour la première fois dans Thucydide, et se rencontre surtout chez lui. » (Goodwin, 798, *sub fin.*). La construction grecque est passée en usage dans le N. T., et surtout dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu.

Il existe en hébreu une particule qui exprime une idée de direction, de tendance, et que l'on préfixe à l'infinitif pour le mettre en relation avec le verbe ou le mot dont cet infinitif est le complément; la particule prend alors le sens de *pour, à, de* (cf. Preiswerk, 505, 2; 603, 3, c. δ). L'idée première de finalité exprimée par la particule est parfois très affaiblie et devient alors plus ou moins négligeable. Dans les LXX, cette particule est régulièrement traduite par τοῦ et l'infinitif; souvent aussi, elle est négligée, parce que son sens de finalité est trop faible ou qu'il n'a pas besoin d'être exprimé. En conséquence, dans le N. T.,

comme dans les LXX, le génitif de l'infinitif peut ne marquer qu'une idée très faible de finalité, et équivaloir à l'infinitif seul; ainsi *L.*, XVII, 1; *A.*, X, 25; *1 Co.*, XVI, 4, etc. Dans ce cas, le génitif τοῦ marque plutôt, comme la particule hébraïque, la relation de l'infinitif avec le mot dont il est le complément que la finalité proprement dite. Voici des exemples des LXX :

L., IV, 10, est cité des LXX, *Ps.*, XC, 11. — *A.*, XIII, 47, des LXX, *Es.*, XLIX, 6. — *R.*, XI, 10, des LXX, *Ps.*, LXVIII, 24. — *Gen.*, XVI, 2 : Ἰδοὺ συνέκλεισέ με Κύριος τοῦ μὴ τίκτειν. — *Gen.*, XXV, 24 : ἐπληρώθησαν αἱ ἡμέραι τοῦ τεκεῖν αὐτήν, et cf. *Gen.*, XLVII, 29 : ἤγγισαν δὲ αἱ ἡμέραι Ἰσραὴλ τοῦ ἀποθανεῖν. Dans ces deux passages, l'infinitif est précédé en hébreu de la particule de finalité dont nous avons parlé plus haut, et qui est traduite par τοῦ; on ne peut donc y voir l'emploi classique du génitif de l'infinitif après un nom. — *Ruth*, II, 10 : τί ὅτι εὗρον χάριν ἐν ὀφθαλμοῖς σου τοῦ ἐπιγνῶναί με; — *3 R.*, I, 35 : βασιλεύσει ἀντ'ἐμοῦ καὶ ἐγὼ ἐνετειλάμην τοῦ εἶναι εἰς ἡγούμενον ἐπὶ Ἰσραήλ. — *3 R.*, XVII, 20 : σὺ κεκάκωκας τοῦ θανατῶσαι τὸν υἱὸν αὐτῆς, *tu as fait du mal de manière à tuer*. — *Judith*, IX, 14 : καὶ ποίησον ἐπὶ πᾶν τὸ ἔθνος σου καὶ πάσης φυλῆς ἐπίγνωσιν, τοῦ εἰδῆσαι ὅτι σὺ εἶ ὁ θεός... — *Ps.*, XXXIX, 8-9 : Ἰδοὺ ἥκω, ἐν κεφαλίδι βιβλίου γέγραπται περὶ ἐμοῦ, τοῦ ποιῆσαι τὸ θέλημά σου. — *Ps.*, XCI, 15-16 : εὐπαθοῦντες ἔσονται τοῦ ἀναγγεῖλαι ὅτι εὐθὴς Κύριος ὁ θεός μου. — *Néhém.*, X, 29 : εἰσῆλθοσαν ἐν ἀρᾷ καὶ ἐν ὅρκῳ τοῦ πορεύεσθαι ἐν νόμῳ τοῦ θεοῦ. — *Joël*, II, 21 : θάρσει, γῆ..., ὅτι ἐμεγάλυνε Κύριος τοῦ ποιῆσαι, *il s'est grandi pour agir = il a agi grandement, il a fait de grandes choses*. — *Ezéch.*, XXI, 11 : ἔδωκεν αὐτὴν ἑτοίμην τοῦ κρατεῖν χεῖρα αὐτοῦ. — *1 Mac.*, III, 15 : καὶ προσέθετο τοῦ ἀναβῆναι, *il recommença de monter (= il monta une seconde fois)*. — *1 Mac.*, VI, 59 : καὶ στήσωμεν αὐτοῖς τοῦ πορεύεσθαι τοῖς νομίμοις αὐτῶν ὡς τὸ πρότερον. — *1 Mac.*, V, 39 : ἕτοιμοι τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ σὲ εἰς πόλεμον.

278. Dans un certain nombre de passages que nous avons cités précédemment (274-276), la construction du génitif de l'infinitif pourrait être regardée comme classique. Ainsi :

1° *L.*, I, 9 : ἔλαχε τοῦ θυμιᾶσαι. — *2 Co.*, I, 8 : ὥστε ἐξαπορηθῆναι ἡμᾶς καὶ τοῦ ζῆν. — On lit dans les LXX, *1 R.*, XIV, 47 : καὶ Σαοὺλ ἔλαχε τοῦ βασιλεύειν.

2° On peut aussi admettre la construction classique pour des exemples cités plus haut (275, *b*), tels que : *L.*, I, 57 : ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν. — *L.*, X, 19; XXII, 6; *1 P.*, IV, 17, etc. — De même pour *Ph.*, III, 21 : κατὰ τὴν ἐνέργειαν τοῦ δύνασθαι αὐτὸν καὶ ὑποτάξαι αὐτῷ τὰ πάντα.

Mais nous croyons que, dans tous ces exemples, le génitif de l'infinitif exprime une idée, plus ou moins faible, de finalité, sous l'influence combinée du principe général (274) et de l'hébreu (277). D'un côté, en effet, en hébreu, les substantifs correspondants à καιρός, χρόνος, ἡμέραι, etc., peuvent être suivis de l'infinitif auquel est préfixée la particule de finalité dont nous avons parlé plus haut, et nous avons signalé le fait dans *Gen.*, XXV, 24 et XLVII, 29 (277). D'un autre côté, dans le

N. T., les noms dont il s'agit peuvent être suivis d'une proposition finale. Ainsi : *J.*, XII, 23 : ἐλήλυθεν ἡ ὥρα ἵνα δοξασθῇ ὁ υἱός. — *Ap.*, II, 21 : ἔδωκα αὐτῇ χρόνον ἵνα μετανοήσῃ. — *Mat.*, XXVI, 16 :... εὐκαιρίαν ἵνα αὐτὸν παραδῷ. — *Mat.*, X, 1 :... ἐξουσίαν ἵνα ταῦτα ποιῇς. — *J.*, XVIII, 39 : ἔστιν δὲ συνήθεια ὑμῖν ἵνα ἕνα ἀπολύσω. — *J.*, II, 25 : οὐ χρείαν εἶχεν ἵνα τις μαρτυρήσῃ. Voy. 284; voy. aussi Sophocles, *sub verb.* ἵνα, 3 et 4; il indique que cet emploi de la proposition finale avec ἵνα existe chez les auteurs profanes post-classiques.

Nous croyons donc que le génitif de l'infinitif, dans les exemples dont il s'agit, est l'équivalent de la proposition finale avec ἵνα, souvent employée de même dans le N. T., et de la construction hébraïque signalée précédemment (277), et qu'il enferme toujours en lui une idée, affaiblie dans certains cas, de finalité. Il est naturel que les LXX et les auteurs du N. T. aient adopté une construction grecque correspondant à celle de leur propre langue, et que la première ait pris, pour eux, la valeur de la seconde. Voy. *Introd.*, XVI, B et C.

3° Classiquement, les verbes qui signifient *empêcher de* (ou *délivrer de*) prennent après eux soit l'infinitif seul, soit le génitif de l'infinitif; de plus, l'idée négative contenue dans la proposition principale est souvent renforcée par la négation μή, jointe à l'infinitif, ou au génitif de l'infinitif (Goodwin, 807).

La forme classique de ces constructions existe dans le N. T. :

Avec le génitif de l'infinitif sans μή, *R.*, XV, 22 : ἐνεκοπτόμην τὰ πολλὰ τοῦ ἐλθεῖν πρὸς ὑμᾶς.

Avec le génitif de l'infinitif et μή partout ailleurs, *L.*, IV, 42 : κατεῖχον αὐτὸν τοῦ μὴ πορεύεσθαι. — *L.*, XVII, 1; XXIV, 15; *A.*, XIV, 18; XX, 20, 27. — *R.*, XI, 10; *1 P.*, III, 10.

Il est probable que, dans ces exemples, τοῦ garde aussi son sens de particule de finalité, et que la négation est nécessaire pour le sens. Après ces verbes, comme partout ailleurs, τοῦ μή doit signifier *pour que... ne... pas, de manière que... ne... pas*. *L.*, IV, 42 : *ils le retenaient pour qu'il ne partît pas*. Cf. *A.*, X, 47, où ce sens est seul admissible, μήτι τὸ ὕδωρ δύναται κωλῦσαί τις τοῦ μὴ βαπτισθῆναι τούτους; *peut-on prétexter l'eau, pour qu'ils ne soient pas baptisés*? D'ailleurs, dans le grec post-classique les verbes signifiant *empêcher* se construisent bien avec ἵνα et une proposition finale; voy. Sophocles, *sub ver.* ἵνα, 1. Cet usage se retrouve dans le N. T. On lit *L.*, XXIV, 16 : οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν ἐκρατοῦντο τοῦ μὴ ἐπιγνῶναι αὐτόν, et *Apoc.*, VII, 1 : εἶδον τέσσαρας ἀγγέλους... κρατοῦντας τοὺς τέσσαρας ἀνέμους τῆς γῆς ἵνα μὴ πνέῃ ἄνεμος. — D'un autre côté

En hébreu, les verbes signifiant *empêcher* sont suivis de l'infinitif auquel est préfixée une particule (autre que celle dont il a été question plus haut, 277) dont le sens est *ita ut non;* elle répond au grec ἵνα μή avec le subjonctif, ou τοῦ μή avec l'infinitif. Dans les LXX, cette particule est traduite généralement par τοῦ μή. Ainsi : *Gen.*, XX, 6 : ἐφεισάμην σου τοῦ μὴ ἁμαρτεῖν, *je t'ai empêché de pécher.* — *Ps.*, XXXVIII, 2 : φυλάξω τὰς ὁδούς μου τοῦ μὴ ἁμαρτάνειν, et cf. *Gen.*, XXXI, 29 : φύλαξαι σεαυτὸν μήποτε λαλήσῃς μετὰ Ἰακὼβ πονηρά, = *abstiens-toi de chercher querelle à Jacob.* — *Es.*, XXIV, 10 : κλείσει οἰκίαν τοῦ μὴ εἰσελθεῖν. — *Ps.*, LXVIII, 24 : σκοτισθήτωσαν οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν τοῦ μὴ βλέπειν. — *Gen.*, XVI, 2 : συνέκλεισέ με Κύριος τοῦ μὴ τίκτειν, = *le Seigneur m'a empêché d'avoir des enfants.* — *1 R.*, VIII, 7 : ἐμὲ ἐξουθενήκασι τοῦ μὴ βασιλεύειν ἐπ' αὐτῶν (= *ils m'ont rejeté de régner sur eux,* d'après l'hébreu). — *Jér.*, VII, 10 : ἀπεσχήμεθα τοῦ μὴ ποιεῖν πάντα τὰ βδελύγματα.

Les LXX et les écrivains du N. T. ont dû adopter la construction grecque τοῦ μή avec l'infinitif, comme équivalent de la construction hébraïque, et donner à la première le sens de finalité négative qu'exprimait la seconde en hébreu.

279. Voici comment se distribuent, dans le N. T., les exemples du génitif de l'infinitif employé sans préposition :

Mat., II, 13; III, 13; XI, 1; XIII, 3, XXI, 32; XXIV, 45, toujours avec une idée explicite de finalité. — *L.*, I, 9, 57, 74, 77, 79, etc.; *A.*, III, 2, 12, etc. Au total, quarante-cinq fois environ. — Dans Paul, *R.*, I, 24; VI, 6; VIII, 12, etc. Au total, vingt fois environ. — *Jac.*, V, 17. — *1 P.*, III, 10 (citation des LXX); IV, 17. — Jean, *Apoc.*, XII, 7. — Rien dans Marc ni Jude.

L'emploi du génitif de l'infinitif n'est donc familier qu'à Luc et Paul, sous l'influence, croyons-nous, du grec littéraire et des LXX.

Génitif de l'infinitif avec des prépositions.

280. Le génitif de l'infinitif, précédé d'une préposition, s'emploie

a) Comme équivalent d'une proposition causale avec :

ἐκ. — *2 Co.*, VIII, 11 : οὕτως καὶ τὸ ἐπιτελέσαι ἐκ τοῦ ἔχειν.

ἕνεκεν. — *2 Co.*, VII, 12 : ἕνεκεν τοῦ φανερωθῆναι τὴν σπουδὴν ὑμῶν.

b) Comme équivalent d'une proposition temporelle, avec :

ἀντί. — *Jac.*, IV, 14 : ἀντὶ τοῦ λέγειν ὑμᾶς, *tandis que vous devriez dire.*

διά. — *H.*, II, 15 : διὰ παντὸς τοῦ ζῆν.

ἕως. — *A.*, VIII, 40 : εὐηγγελίζετο τὰς πόλεις... ἕως τοῦ ἐλθεῖν αὐτόν.

— Cette construction du génitif avec ἕως est peu classique, mais bien post-classique, LXX, *Gen.*, XXIV, 33.

πρό. — *Mat.*, VI, 8 : πρὸ τοῦ ὑμᾶς αἰτῆσαι αὐτόν. — *L.*, II, 21; XXII, 15; *A.*, XXIII, 15. — *J.*, I, 48; XIII, 19; XVII, 5. — *Gal.*, II, 12; III, 23. — Ce sont tous les exemples. — Dans les LXX, *Prov.*, VIII, 25 : πρὸ τοῦ ὄρη ἑδρασθῆναι, et *Ps.*, LXXXIX, 2.

Πρό se rencontre un certain nombre de fois dans les livres historiques du N. T., l'Évangile de Jean par exemple. Les autres prépositions ne se rencontrent pas dans les Évangiles; elles se trouvent à titre de vestiges de la langue littéraire dans Luc (*Actes*), Paul, et Jacques. — Cf. 222-223 (πρίν).

Datif de l'infinitif.

281. *a*) Le datif de l'infinitif, sans préposition, se trouve une fois dans le N. T., comme équivalent d'une proposition causale :

2 Co., II, 12 : οὐκ ἔσχηκα ἄνεσιν τῷ πνεύματί μου τῷ μὴ εὑρεῖν με Τίτον. — C'est un vestige de la langue littéraire.

b) Avec la préposition ἐν, le datif de l'infinitif équivaut à une proposition temporelle :

Mat., XIII, 4 : ἐν τῷ σπείρειν αὐτόν. — *Mat.*, XIII, 25; XXVII, 12. — *Mar.*, IV, 4; VI, 48. — *L.*, I, 8, 21, etc.; *A.*, II, 1, etc. Au total, 38 fois environ. Dans Paul, *R.*, III, 4 (cité des LXX, *Ps.*, L, 6); XV, 13; *Gal.*, IV, 18; *H.*, II, 8; VIII, 13. — Rien ailleurs. — L'infinitif aoriste se rencontre dans Luc, et une fois, *H.*, III, 12.

Cette construction est donc familière à Luc, se trouve quelquefois chez Paul, exceptionnellement chez Matthieu et Marc.

c) Le datif de l'infinitif précédé de ἐν peut être, en même temps, temporel et causal, *L.*, I, 21.

Il existe en hébreu une construction équivalente à celle de ἐν et de l'infinitif, au sens temporel. Dans les LXX, *Ps.*, L, 2; CI, 23, etc.

282. L'infinitif avec l'article n'est employé d'une manière courante et familière que par Luc et Paul, et aussi par Jacques si l'on tient compte de la brièveté de sa lettre. Pour ces trois écrivains, l'influence de la langue littéraire en est la cause. Matthieu, Marc et Jean emploient l'infinitif avec l'article un certain nombre de fois; Pierre très rarement; Jude ne l'emploie jamais.

Le plus grand nombre des exemples de l'infinitif avec l'article sont ceux de τοῦ avec le sens final. Nous avons montré quelle avait été l'influence de l'hébreu et des LXX sur l'emploi de cette construction.

Si l'on fait une exception pour Luc et Paul, on peut dire qu'il existe, dans le N. T., une tendance à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article.

283. *a*) Entre l'article et l'infinitif, on ne trouve pas dans le grec du N. T., comme dans celui des auteurs classiques, une longue série de mots, parfois une proposition incidente tout entière. Cette construction trop synthétique et trop compliquée, a été écartée. Les écrivains du N. T. n'intercalent régulièrement entre l'article et l'infinitif que le sujet ou l'attribut, parfois le complément; la construction demeure toujours simple et facile (cf. 30).

b) Lorsque l'infinitif avec l'article est précédé d'une préposition, le sujet, s'il est exprimé, et l'attribut sont toujours à l'accusatif.

Proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif.

284. En exposant la syntaxe des propositions finales, nous avons dit (147, 2°) qu'il existait dans le N. T. une tendance à remplacer la proposition infinitive par une proposition finale avec ἵνα; nous venons de constater d'ailleurs (282) qu'il existait aussi une tendance à abandonner la proposition infinitive avec l'article.

Aussi trouve-t-on très souvent une proposition finale avec ἵνα là où l'on aurait attendu l'infinitif. Cette proposition finale sert de périphrase de l'infinitif, et son emploi très étendu est une des particularités les plus caractéristiques de la langue du N. T.

La proposition finale, périphrase de l'infinitif, se trouve :

1° Après les verbes impersonnels et les locutions impersonnelles (256) :

ἀρκετὸν ἵνα, *Mat.*, X, 25. — εἰς ἐλάχιστόν ἐστιν ἵνα, *1 Co.*, IV, 2-3. — ζητεῖται ἵνα,, *1 Co.*, IV, 2-3. — λυσιτελεῖ ἵνα, *L.*, XVII, 2. — συμφέρει ἵνα, *Mat.*, V, 29; XVIII, 6; *J.*, XI, 50, etc. — Etc.

2° Après les verbes qui signifient *dire, déclarer*, quand ils enferment l'idée de *commander, défendre* (261-263) :

Mat., IV, 3 : εἰπὸν ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται.

Il en est ainsi après : ἀπαγγέλλειν, *porter l'ordre de, Mat.*, XXVIII, 10. — γράφειν, *donner par écrit l'ordre de, Mar.*, XII, 19; *L.*, XX, 28. — διαμαρτύρεσθαι, *1 Tim.*, V, 21. — εἰπεῖν, *Mat.*, IV, 3; *Mar.*, III, 9; *L.*, IV, 3; X, 40; *Ap.*, VI, 11; IX, 4. — κηρύσσειν, *Mar.*, VI, 12. — λέγειν, *A.*, XIX, 4. — παραγγέλλειν, *Mar.*, VI, 8. — Etc.

3° Après les verbes de volonté et de désir (262; 263) :

αἰτεῖσθαι, *Col.*, I, 9. — βουλεύεσθαι, *J.*, XI, 53. — διαστέλλεσθαι, *Mar.*, VII, 36. — διατίθεσθαι, *L.*, XXII, 30. — δεῖσθαι, *L.*, IX, 40. — ἐντέλλεσθαι, *Mar.*, XIII, 34. — ἐξορκίζειν, *Mat.*, XXVI, 63. — ἐπιτιμᾶν, *Mat.*, XX, 31. — ἐρωτᾶν, *Mar.*, VII, 26. — θέλειν, *Mar.*, IX, 30. — παρακαλεῖν, *Mat.*, XIV, 36. — προσεύχεσθαι, *1 Co.*, XIV, 13; *Col.*, I, 9. — συμβουλεύεσθαι, *Mat.*, XXVI, 4. — συντίθεσθαι, *J.*, IX, 22. — Etc.

Θέλειν ne se trouve employé que dans les Évangiles avec une proposition finale.

4° Après les verbes signifiant *laisser*, *accorder* (262; 264) :

οὐκ ἀφιέναι, *Mar.*, XI, 16. — διδόναι, *accorder de, Mar.*, X, 37; *Ap.*, IX, 5; XIX, 8.

5° Après les verbes qui marquent la destination, le but, l'effort, le résultat, l'aptitude, la disposition (263) :

ἀγγαρεύειν, *forcer à, Mat.*, XXVII, 32; *Mar.*, XV, 21. — βάλλειν, *inspirer de, J.*, XIII, 2. — βλέπειν, *veiller à, 1 Co.*, XVI, 10. — ἑτοιμάζειν, *Mar.*, XIV, 12; *Ap.*, VIII, 6. — ζητεῖν, *1 Co.*, XIV, 12. — παιδεύειν, *enseigner à, Tit.*, II, 12. — παραδιδόναι, *donner à, livrer pour, Mat.*, XXVII, 26. — πείθειν, *persuader de, Mat.*, XXVII, 20. — ποιεῖν (= *faire que*), *Col.*, IV, 16. — φυλάσσεσθαι ἵνα μή, *2 P.*, III, 17. — Etc.

6° Après les verbes de mouvement qui marquent la direction, le but (263) :

ἀποστέλλειν, *Mar.*, XII, 2; *L.*, XX, 10. — ἐξάγειν, *Mar.*, XV, 20. — ἔρχεσθαι, *J.*, XII, 9. — πορεύεσθαι, *J.*, XI, 11. — Etc.

7° Après un verbe de sentiment (146, 3°) :

ἀγαλλιᾶσθαι, *J.*, VIII, 56. — χαίρειν, *J.*, XI, 15.

8° Après les noms et les adjectifs d'une signification analogue ou identique à celle des verbes de toutes les catégories précédentes (264) :

ἀγγελία ἵνα, *1 J.*, III, 11. — ἄξιος ἵνα, *J.*, I, 27. — ἐντολὴ ἵνα, *1 J.*, IV, 21. — ἐξουσία ἵνα, *Mar.*, XI, 28. — εὐκαιρία ἵνα, *Mat.*, XXVI, 16. — θέλημα ἵνα, *Mat.*, XVIII, 14; *J.*, VI, 40. — χρεία ἵνα, *J.*, II, 25[1]. — ἱκανὸς ἵνα, *Mat.*, VIII, 8.

1. Sur ce passage, voy. B. Weiss, *Die Johannes-Apocalypse*, XIII, 17 : « ἵνα et sa proposition forment ici une simple périphrase de l'infinitif. »

9° Après tout nom qui demande à être expliqué et défini (cf. 256; 264; 271, *b*, exemples) :

βρῶμα ἵνα, *J.*, IV, 34. — διάνοια ἵνα (et l'indicatif), *1 J.*, V, 20. — μισθὸς ἵνα, *1 Co.*, IX, 18. — συνήθεια ἵνα, *J.*, XVIII, 39. — χρόνος ἵνα, *Ap.*, II, 21. — ὥρα ἵνα, *J.*, XVI, 32.

Ailleurs, après un nom de temps, on trouve la proposition infinitive (256); la proposition temporelle avec ὅτε; le génitif de l'infinitif (275).

10° Particulièrement après le pronom-adjectif démonstratif, et son correspondant, l'adverbe οὕτως (cf. 286, *f*) :

J., XVII, 3 : αὕτη δέ ἐστιν ἡ αἰώνιος ζωή, ἵνα γινώσκωσι. — *Mat.*, XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρός μου... ἵνα ἀπόληται, et cf. *1 P.*, II, 15, où οὕτως est suivi de la proposition infinitive. — *L.*, I, 43. — *J.*, VI, 29, 39; XV, 8, 12, 13; XVII, 3; *1 J.*, III, 11, 23; IV, 17; V, 3; *3 J.*, 4. — Dans les LXX, *Ex.*, IX, 16 : καὶ ἕνεκεν τούτου διετηρήθης... ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχύν μου.

Ailleurs, on trouve la proposition dépendante affirmative avec ὅτι (*1 J.*, I, 5; V, 11, 14), ou la proposition infinitive.

285. *a*) Dans les *Actes*, dont le grec est relativement pur, surtout celui de la narration, on ne trouve qu'une seule fois la proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif, XIX, 4 : λέγων... ἵνα πιστεύσωσιν.

b) La proposition finale, périphrase de l'infinitif, exprime un acte éventuel et futur relativement à l'acte de la proposition principale (148).

Tantôt la proposition finale avec ἵνα exprime l'acte voulu, ou la conséquence; elle marque alors la finalité proprement dite;

Tantôt l'idée de finalité est très faible; ce qui est exprimé dans la proposition principale tend ou aboutit d'une manière vague à ce qui est exprimé dans la proposition finale; la particule ἵνα marque plutôt la relation entre la proposition principale et la proposition dépendante que la finalité proprement dite. C'est alors que la proposition finale est une *périphrase pure et simple* de l'infinitif. Nous avons déjà fait la même remarque pour le génitif de l'infinitif (277 ; 142, *b ;* 146-148).

L'invasion de la proposition finale avec ἵνα sur le terrain de l'infinitif n'est pas due aux écrivains du N. T., mais à la langue familière et peut-être populaire.

Sophocles (*sub verb.* ἵνα) dit que ἵνα est très souvent employé après les verbes du sens de *commander, prier, décider, per-*

mettre, enseigner, faire (*faire*) et, d'une manière générale, après les verbes de *volonté* et de *désir*. Il ajoute : « Cet emploi de ἵνα est rare chez les classiques, mais très fréquent chez les écrivains récents et byzantins. » Il note aussi l'emploi de la proposition finale à la place d'une autre proposition et, particulièrement, de la proposition infinitive, par exemple : après les verbes impersonnels, *Epict.*, I., 10, 8 : πρῶτόν ἐστιν ἵνα κοιμηθῶ; après les noms et les adjectifs, tels que δέησις, αἴτησις, κίνδυνος, νόμος, etc.; après le pronom-adjectif démonstratif; et à la place d'une proposition causale (comme après ἀγαλλιᾶσθαι, dans le N. T.)[1].

Cette tendance est déjà visible dans les LXX, *Gen.*, XXIV, 3 : ἐξορκιῶ σε... ἵνα μὴ λάβῃς γυναῖκα. — *Nom.*, XI, 13 : πόθεν μοι κρέα δοῦναι παντὶ τῷ λαῷ τούτῳ ; ὅτι κλαίουσιν ἐπ' ἐμοὶ λέγοντες Δὸς ἡμῖν κρέα ἵνα φάγωμεν. — *Ex.*, XXXII, 30 : ἀναβήσομαι... ἵνα ἐξιλάσωμαι. — *1 Esdras*, IV, 46 seqq. : δέομαι οὖν ἵνα ποιήσῃς τὴν εὐχὴν... Ἔγραψεν αὐτῷ τὰς ἐπιστολὰς πρὸς πάντας τοὺς οἰκονόμους... καὶ σατράπας ἵνα προπέμψωσιν αὐτὸν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ πάντας ἀναβαίνοντας οἰκοδομῆσαι τὴν Ἰερουσαλήμ, καὶ πᾶσι τοῖς τοπάρχαις... ἔγραψεν ἐπιστολὰς μεταφέρειν ξύλα κέδρινα ἀπὸ τοῦ Λιβάνου εἰς Ἰερουσαλήμ, καὶ ὅπως οἰκοδημήσωσι μετ' αὐτοῦ τὴν πόλιν καὶ ἔγραψε πᾶσι τοῖς Ἰουδαίοις... πάντα δυνατὸν καὶ τοπάρχην καὶ σατράπην καὶ οἰκονόμον μὴ ἐπελεύσεσθαι ἐπὶ τὰς θύρας αὐτῶν, καὶ πᾶσαν τὴν χώραν ἣν κρατοῦσιν ἀφορολόγητον αὐτοῖς ὑπάρχειν· καὶ ἵνα οἱ Ἰδουμαῖοι ἀφιῶσι τὰς κώμας ἃς διακρατοῦσι τῶν Ἰουδαίων· καὶ εἰς τὴν οἰκοδομὴν τοῦ ἱεροῦ δοθῆναι κατ' ἐνιαυτὸν τάλαντα εἴκοσι κτλ.

Ce dernier passage montre bien l'équivalence de la proposition infinitive et de la proposition finale avec ἵνα et même ὅπως, ainsi que l'indifférence de l'écrivain à employer l'une ou l'autre. On peut comparer, dans le N. T., *Apoc.*, VI, 4 : ἐδόθη [αὐτῷ] λαβεῖν τὴν εἰρήνην[ἐκ] τῆς γῆς καὶ ἵνα ἀλλήλους σφάξουσιν.

Remarques particulières.

286. *a*) Chez les écrivains classiques, on trouve parfois un nom au génitif et un infinitif, tous deux compléments du même substantif. Cette construction *paraît* exister, *Ap.*, XI, 18 : ἦλθεν ἡ ὀργή σου, καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου. Mais les deux infinitifs expriment dans ce passage la finalité : *pour qu'ils soient jugés et que tu donnes*... —

1. L'infinitif a complètement disparu du grec moderne, remplacé par la particule 'να (=ἵνα) et le subjonctif. Il existe d'ailleurs d'autres points de contact entre le grec moderne et celui du N. T. L'édition anglaise de Winer renferme beaucoup de notes curieuses sur ce sujet. Cf. *Introd.* VIII.



Il en est de même, *R.*, IX, 21 : οὐκ ἔχει ἐξουσίαν ὁ κεραμεὺς τοῦ πηλοῦ ἐκ τοῦ αὐτοῦ φυράματος ποιῆσαι ὃ μὲν εἰς τιμὴν σκεῦος, ὃ δὲ εἰς ἀτιμίαν ; *le potier n'est-il pas le maître de son argile, de manière à faire...?*

b) Comme l'infinitif peut équivaloir à un substantif, on trouve parfois des constructions telles que celle-ci, *L.*, IX, 1 : ἔδωκεν αὐτοῖς δύναμιν καὶ ἐξουσίαν ἐπὶ πάντα τὰ δαιμόνια καὶ νόσους θεραπεύειν. — *Mat.*, XXIII, 7.

c) La suppression de l'infinitif (ou du participe) transforme la proposition complétive directe en simple attribut, *Mar.*, I, 17 : ποιήσω ὑμᾶς γενέσθαι ἁλεεῖς ἀνθρώπων, et cf. *Mat.*, IV, 19 : καὶ ποιήσω ὑμᾶς ἁλεεῖς ἀνθρώπων. — *Mar.*, VI, 20.

d) La particule ἄν ne se rencontre pas dans le N. T. avec l'infinitif. Tandis que, dans le grec classique, l'aoriste infinitif avec ἄν s'emploie pour un acte futur comme équivalent de l'infinitif futur, dans le N. T., l'aoriste infinitif sans ἄν sert pour le passé et pour le futur également, au mode réel et au mode irréel.

e) La négation employée avec l'infinitif est toujours μή, sauf dans un passage, *H.*, VII, 11 ; voy. 355, *c*.

f) La proposition infinitive est souvent épexégétique (255, *c*; 267 ; 276). Ainsi *Eph.*, III, 3-6 : ἐγνωρίσθη μοι τὸ μυστήριον, καθὼς προέγραψα ἐν ὀλίγῳ..... εἶναι τὰ ἔθνη συνκληρονόμα καὶ σύνσωμα..... La proposition εἶναι τὰ ἔθνη κτλ. est une épexégèse de τὸ μυστήριον.

L'infinitif épexégétique est très fréquent dans le N. T., comme chez les classiques, après le pronom-adjectif démonstratif (et l'adverbe correspondant) qui l'annonce (Madvig, 157 et 165 B), *A.*, XXIV, 16 ; *1 P.*, II, 15 ; *H.*, IX, 8. — Dans les LXX, *1 R.*, II, 10 ; *Jér.*, IX, 24.

287. Après les verbes impersonnels et les locutions impersonnelles (*A.*, VII, 23 : ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπισκέψασθαι. — *Mar.*, II, 23 : ἐγένετο αὐτὸν ἐν τοῖς σάββασιν διαπορεύεσθαι κτλ. — *A.*, XXV, 27 : ἄλογον γάρ μοι δοκεῖ πέμποντα δέσμιον μὴ καὶ τὰς κατ' αὐτοῦ αἰτίας σημᾶναι), la proposition dépendante est considérée comme jouant le rôle de la proposition complétive (infinitive) dont elle prend la forme, et comme étant le sujet de la proposition principale (Cucuel et Riemann, 127 ; voy. plus haut, 107, *b*).

Dans le N. T., la proposition dépendante prend encore les formes suivantes :

Mat., V, 29 : συμφέρει γάρ σοι ἵνα ἀπόληται ἕν... — *Mat.*, X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος. — *1 Co.*, IV, 2 : ζητεῖται ἐν τοῖς οἰκονόμοις ἵνα πιστός τις εὑρεθῇ. — *Mar.*, IX, 42 : καλόν ἐστιν

αὐτῷ μᾶλλον εἰ περίκειται μύλος ὀνικός. — *1 Co.*, VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κἀγώ.— *L.*, XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν. — *A.*, XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — *J.*, IX, 32 : οὐκ ἠκούσθη ὅτι ἠνέῳξέν τις ὀφθαλμοὺς τυφλοῦ.

Ces exemples montrent que les écrivains du N. T. ne considéraient plus la proposition dépendante comme le sujet de la proposition principale, mais comme une proposition *vraiment dépendante*, identique aux autres, et susceptible d'en subir toutes les transformations. Il faut reconnaître dans ce fait l'usage de la langue familière.

288. L'étude de l'infinitif, dans la langue du N. T., montre qu'il existe, au point de vue du sens comme au point de vue de l'emploi, une équivalence presque absolue entre la proposition finale avec ἵνα et la proposition infinitive (sauf quand l'infinitif est précédé de prépositions qui lui donnent le sens causal ou temporel). Le seul point où les deux espèces de propositions se distinguent nettement est l'emploi de la proposition infinitive (= une proposition dépendante affirmative avec ὅτι) après un verbe signifiant *dire* ou *déclarer* (259 seqq.). Mais lorsque ces mêmes verbes signifient aussi *commander*, ils peuvent être suivis de la proposition finale (284, 2°), aussi bien que de la proposition infinitive complétive directe. De plus, nous avons vu que la proposition infinitive complétive directe s'employait surtout dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire (259; 262, *b*) et qu'elle tendait à être remplacée par la proposition dépendante affirmative avec ὅτι; nous avons remarqué aussi qu'il existait dans le N. T. une tendance à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article (282), et qu'en un très grand nombre d'exemples l'infinitif avec l'article exprimait la finalité (272, *b;* 273, *a;* 274; 275-279).

En conséquence, dans le N. T., la proposition infinitive, complétive directe, tend à être remplacée par la proposition dépendante affirmative avec ὅτι. D'un autre côté, la proposition infinitive tend à n'être employée dans le N. T. qu'avec le sens de finalité (sa syntaxe se rapprochant ainsi très sensiblement de la syntaxe de l'infinitif en hébreu : WINER, 46, 3), et, alors, elle tend aussi à être remplacée par son équivalent, la proposition finale avec ἵνα.

289. 1° Quoique la syntaxe de l'infinitif dans le N. T. s'accorde dans ses points essentiels avec la syntaxe classique,

2° Elle présente cependant un grand nombre de particularités importantes :

3° Particularités de la langue familière du N. T. : Emploi du pronom personnel réfléchi avec l'infinitif, au lieu du pronom personnel accentué, 250. — Emploi de l'infinitif aoriste après les verbes signifiant *promettre, espérer, menacer, affirmer par serment*, et unification de la syntaxe de ces verbes, 260, *a*. — Emploi de l'infinitif passif après les verbes signifiant *commander*, 262, *a*. — Extension de l'emploi de l'infinitif final, partie intégrante de la phrase, 265. — Influence de l'analogie et de la langue familière sur cette extension, 266. — Emploi de l'infinitif final, partie non intégrante de la phrase, 267. — Adjectif modifiant un infinitif, 269, *d*. — Emploi régulier et ordinaire du génitif de l'infinitif pour marquer la finalité, comme équivalent de la proposition finale avec ἵνα et de l'infinitif final, 274-278. — Emploi de la proposition finale avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif, 284. — Cet emploi appartient à la langue familière, 285, *b*. — La négation de l'infinitif est toujours μή, sauf une exception, 286, *e*. — Emploi de l'infinitif épexégétique, 286, *f*. — Manière dont les écrivains du N. T. considèrent et traitent la proposition dépendante après une locution impersonnelle, 287. — Tendance générale, dans le N. T., à considérer l'infinitif comme un mode de finalité, 288. — Équivalents de la proposition dépendante après une locution impersonnelle, 257 *b*, et 287;

Abandon de certaines constructions synthétiques de la langue littéraire, pour la construction du sujet et de l'attribut de l'infinitif, 250, *d*; 253, 3; 253 *bis*. — La construction impersonnelle n'est pas aussi fréquente dans le N. T. qu'en grec classique, 257. — Tendance à abandonner la construction personnelle (= la construction impersonnelle) pour certaines expressions, et abandon de certaines constructions impersonnelles de la langue littéraire, 258. — Tendance à abandonner la proposition infinitive (= la proposition dépendante affirmative avec ὅτι), 259. — Abandon de l'infinitif futur après les verbes du sens de *promettre, espérer, menacer, affirmer par serment*, 260, *a*. — Abandon de la particule ὡς après πείθειν, 260, *b*. — Abandon du passif des verbes signifiant *croire*, à la 3e personne, 260, *c*. — Les discours d'autrui ne sont pas rapportés dans le N. T. par la proposition infinitive, 260, *d*. — Tendance à abandonner la proposition infinitive du style indirect après les verbes de volonté et de désir, 262, *b*. — Abandon de l'accusatif de l'infinitif avec τό, avec le sens de *quant à*, 272, *a*. — Tendance à abandonner le nominatif et l'accusatif de l'infinitif, 272, *c*. — Tendance à abandonner l'emploi de l'accusatif de l'infinitif avec des prépositions, 273. — Tendance à abandonner l'emploi classique du génitif de l'infinitif, 278. — Tendance à abandonner l'emploi du génitif de l'infinitif avec des prépositions, 280. — Tendance à abandonner l'emploi du datif de l'infinitif, 281. — Il existe dans le N. T. une tendance générale à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article, 282. — Les écrivains du N. T. s'abstiennent d'intercaler un grand nombre de mots ou une proposition incidente tout entière entre l'article et l'infinitif, 283. — On ne trouve pas dans le N. T. un nom et un infinitif compléments du même mot, 286, *a*. — La particule ἄν ne s'emploie pas avec l'infinitif, 286, *d*.

4° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi de l'infinitif indépendant, 248. — L'hébreu et les LXX ne favorisaient pas l'emploi de la construction impersonnelle, 258. — Influence de l'hébreu sur l'extension de l'emploi de l'infinitif final, 266. — Influence de l'hébreu sur l'emploi de l'infinitif final, partie non intégrante de la phrase,

267. — Emploi de l'infinitif final au sens de notre gérondif, 268, *a*. — Influence de l'hébreu sur l'emploi du génitif de l'infinitif pour marquer la finalité, 277; 278. — Influence de l'hébreu sur la tendance générale à considérer l'infinitif comme un mode de finalité, 288.

5° Particularités de la langue littéraire : Emploi indépendant de χαίρειν au commencement d'une lettre, 247. — Attraction de l'attribut de l'infinitif, et constructions synthétiques du sujet et de l'attribut de l'infinitif, 249, 2; 253, 2. — Emploi du pronom personnel accentué avec l'infinitif, 250. — Le sujet de l'infinitif accompagné d'un attribut est indéterminé, 253, 3. — Emploi de la proposition infinitive après une construction impersonnelle, 257, *a*. — Exemples de la construction personnelle remplaçant la construction impersonnelle, 258, *a*. — Exemples de δῆλον avec ὅτι, 258, *b*. — Emploi de la proposition infinitive = la proposition dépendante affirmative avec ὅτι, 259. — Exemple de l'infinitif futur après un verbe signifiant *affirmer par serment*, 260, *a*. — Exemples de la proposition infinitive du style indirect après les verbes du sens de *commander, vouloir*, 262, *b*. — Emploi de ὡς devant un infinitif final, 268, *b*. — Emploi de l'accusatif de l'infinitif avec τὸ μή, pour marquer la finalité, 272, *b*. — Emploi du nominatif et de l'accusatif de l'infinitif, 272, *c*. — Emploi de l'accusatif de l'infinitif avec des prépositions, 273. — Emploi du génitif de l'infinitif final, 278. — Emploi du genitif de l'infinitif avec des prépositions, 280. — Emploi du datif de l'infinitif, 281. — Usage de l'infinitif avec l'article, 282. — Dans les *Actes* on ne trouve pas la proposition finale avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif, 285, *a*.

CHAPITRE XX

Participe[1].

290. *a*) Le participe est un mode indéfini, et un mode de dépendance (au moins logique). Le rôle de la proposition participe est d'exprimer l'acte comme une circonstance accessoire relative à l'acte exprimé dans la proposition principale, ou comme un détail complémentaire de ce dernier (246, 2).

b) Classiquement, le participe peut se construire de deux manières : d'une manière dépendante et d'une manière indépendante ou absolue.

La construction est dépendante quand le participe se rapporte : soit au sujet, soit à un complément de la proposition. La construction est indépendante ou absolue quand le participe ne se rapporte ni au sujet ni à un complément de la pro-

1. Curtius, 578-596; Koch, 123-128; Cucuel et Riemann, 134-152; Madvig, 174-181.

position (Koch, *Théorie du participe;* observ. prélim.). — Il en est de même dans le N. T.

Construction dépendante du participe.

Le participe, construit d'une manière dépendante, peut être : 1° complément distinctif; 2° complément attributif, et il remplace alors une proposition secondaire; 3° attribut ou partie intégrante de l'attribut.

Participe complément distinctif.

291. « Le participe peut, comme tout adjectif, se joindre à un nom à titre de complément distinctif, quand il sert à distinguer un individu ou une classe d'individus d'un autre individu ou d'une autre classe. Dans ce cas, le participe se construit comme tout complément distinctif, c'est-à-dire entre l'article et le nom; ou, s'il doit être mis en relief, après le nom avec l'article répété. » Le participe ainsi employé indique une qualité qui caractérise spécialement une personne ou une chose, au point de vue de celui qui parle (Koch, 123, 1; cf. Curtius, 578). — D'une manière générale, le participe avec l'article équivaut à une des propositions relatives dont il a été question, 226 seqq., et cf. 239, 4.

Il en est de même dans le N. T., *Mat.*, XXV, 34 : κληρονομήσατε τὴν ἡτοιμασμένην ὑμῖν βασιλείαν. — *Mar.*, III, 22 : οἱ γραμματεῖς οἱ ἀπὸ Ἱεροσολύμων καταβάντες.

a) Comme en grec classique, le participe avec l'article répond dans certains cas à la locution française *lui qui*... (Koch, 123, 1, Rem. I), *Mar.* XII, 38-40 : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν..., οἱ κατέσθοντες τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν. Cf. *L.*, XX, 46-47 : οἳ κατεσθίουσιν τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν (comme en français : *eux qui dévorent*...).

b) Les participes καλούμενος, λεγόμενος, répondent au français *appelé, qu'on appelle* (Koch, 123, 1, Rem. II), *Ap.*, XII, 9 : ὁ δράκων... ὁ καλούμενος διάβολος. — *Mat.*, I, 16.

On ne trouve pas dans le N. T. ὀνομαζόμενος. — Chez Luc seul, on trouve : ὁ ἐπικαλούμενος (*A.*, X, 18), et ὃς ἐπικαλεῖται (*A.*, X, 5); ὁ ἐπικληθείς (*A.*, XII, 25), et ὃς ἐπεκλήθη (*A.*, I, 23). — Le participe est toujours entre l'article et le nom.

292. « Tout participe employé comme complément distinctif

peut avec l'article acquérir la valeur d'un nom. — Le participe masculin avec l'article désigne soit un individu déterminé, pris dans un cas particulier, soit toute une classe d'individus. Dans ce dernier cas le participe est précédé quelquefois de πᾶς (Koch, 123, 2, a). Le participe neutre prend souvent la valeur d'un substantif abstrait.

Il en est de même dans le N. T. : *Mat.*, IV, 3 : καὶ προσελθὼν ὁ πειράζων. — *Mat.*, XI, 3 : σὺ εἶ ὁ ἐρχόμενος; — *Mat.*, XXIV, 15 : ὁ ἀναγινώσκων νοείτω. — Dans les LXX, *1 R.*, XVI, 4 : ὁ βλέπων, *le Prophète*. — *Sag. Sir.*, XXVIII, 1 : ὁ ἐκδικῶν.

Mat., XIX, 21 : τὰ ὑπάρχοντα, et XVIII, 30 : τὸ ὀφειλόμενον.

a) Dans le N. T., l'emploi de πᾶς devant le participe est beaucoup plus fréquent que dans le grec classique; ainsi *Mat.*, V, 22, 28; VII, 8, 21, etc.; c'est une des particularités caractéristiques de la langue de ce livre : elle est due à l'influence de l'hébreu où la même construction est en usage.

b) « Devant un adjectif ou un participe accompagné de l'article générique, πᾶς renforce l'idée de *chaque, quelconque,* déjà renfermée dans ces expressions. L'article ne saurait être supprimé. » (Koch, 72, 10, c, et Rem. III.)

L'article manque dans le N. T., mais très rarement, *Mat.*, XIII, 19 : παντὸς ἀκούοντος. — *L.*, XI, 4 : παντὶ ὀφείλοντι. — VI, 40 : κατηρτισμένος δὲ πᾶς. — *2 Th.*, II, 4 : ἐπὶ πάντα λεγόμενον θεόν. — *Apoc.*, XXII, 15.

L'article peut manquer aussi en hébreu, comme dans ces exemples, littéralement rendus par les LXX, *1 R.*, III, 11 : παντὸς ἀκούοντος αὐτά. — *Job*, XXXI, 32 : ἡ δὲ θύρα μου παντὶ ἐλθόντι ἀνεῴκτο.

c) L'article manque devant le participe (non accompagné de πᾶς) dans le passage suivant, *Mar.*, I, 3 (*Mat.*, III, 3; *L.*, III, 4) : φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ. C'est une citation des LXX, *Es.*, XL, 3. L'hébreu n'a pas l'article, et les LXX ne l'ont pas employé non plus, sans doute sous l'influence de l'hébreu. Cf. encore pour la suppression de l'article, LXX, *Prov.*, XII, 1 : ὁ ἀγαπῶν παιδείαν ἀγαπᾷ αἴσθησιν, et *Eccl.*, V, 9 : ἀγαπῶν ἀργύριον οὐ πλησθήσεται ἀργυρίου, et *Eccl.*, XI, 4 : τηρῶν ἄνεμον οὐ σπείρει, καὶ βλέπων ἐν ταῖς νεφέλαις οὐ θερίσει. — Cf. 299.

293. On trouve l'article devant un participe qui se rapporte à un antécédent indéterminé, dans les passages suivants : *Gal.*, I, 7 : εἰ μή τινές εἰσιν οἱ ταράσσοντες ὑμᾶς. — *Col.*, II, 8 : βλέπετε μή τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν. — *A.*, IV, 12 : οὐδὲ γὰρ ὄνομά ἐστιν ἕτερον ὑπὸ τὸν οὐρανὸν τὸ δεδομένον ἐν ἀνθρώποις ἐν ᾧ δεῖ σωθῆναι ἡμᾶς. — *L.* XVIII, 9 : εἶπεν δὲ καὶ πρός τινας τοὺς πεποιθότας ἐφ' ἑαυτοῖς ὅτι εἰσὶν δίκαιοι. — *Jude*, 4 : παρεισεδύησαν γάρ τινες ἄνθρωποι, οἱ πάλαι

προγεγραμμένοι εἰς τοῦτο τὸ κρίμα. — *2 J.*, 7 : πολλοὶ πλάνοι ἐξῆλθαν εἰς τὸν κόσμον, οἱ μὴ ὁμολογοῦντες Ἰησοῦν Χριστὸν ἐρχόμενον ἐν σαρκί. — *Ph.* III, 18-19.

Dans ces passages, le participe avec l'article exprime ce que l'écrivain considère comme l'attribut spécial et caractéristique de la personne ou de la chose dont il parle (cf. 291; 338; voy. Ellicott, *in Gal.*, I, 7). Cette construction du participe se rencontre quelquefois chez les auteurs classiques (Goodwin, 826, renvoyant à Isocr., VIII, 139), et assez souvent chez les auteurs post-classiques (Lucien, *Abdic.*, 3; Dion Chrysost., XXXVIII, 482).

Pour *Gal.*, I, 7 et *Col.*, II, 8, l'article avec le participe équivaut à une proposition relative consécutive (cf. 228; 230; 299), et, dans tous les autres passages, à une proposition relative (239, 4; cf. 299). Le passage des *Actes*, IV, 12, équivaut à τοῦτο γὰρ τὸ ὄνομα, τὸ δεδομένον ἐν ἀνθρώποις, μόνον ἐστὶν ἐν ᾧ δεῖ...

294. Classiquement, le participe employé comme substantif, même s'il est attribut, conserve l'article (Koch, 72, Rem. III; 123, 2, nota). Il en est de même dans le N. T., *J.*, VIII, 18.

295. Le participe futur s'emploie avec l'article, quand il doit désigner une classe de personnes ou de choses (Koch, 72, 4; Rem. I). Il en est de même dans le N. T., *H.*, III, 5 : θεράπων εἰς μαρτύριον τῶν λαληθησομένων. — *L.*, XXII, 49 : *1 Co.*, XV, 37; *1 P.*, III, 13.

Nota. — Le participe, complément distinctif, est toujours accompagné de l'article, comme en grec classique, sauf dans quelques passages cités plus haut (282).

Participe complément attributif.

296. Classiquement, « le participe peut se joindre, sans article, à un nom à titre de complément attributif, pour exprimer un rapport de temps, de condition, de cause, de concession, de but » ou de manière d'être. « Il remplit, en ce cas, la fonction d'une proposition secondaire.... dont le sujet serait le nom en question. » Le participe exprime alors une qualité, ou une manière d'être ou d'agir transitoire (Koch, 124, 1; cf. Curtius, 579).

En règle générale, le participe s'accorde avec le nom auquel il se rapporte en genre, en nombre et en cas.

Le participe, complément attributif, s'emploie de même dans le N. T.[1].

1. — *Participe explicatif.*

297. Ce participe remplace une proposition relative explicative (227), et indique la manière d'être ou d'agir (Goodwin, 836) :

L., VI, 48 : ὅμοιός ἐστιν ἀνθρώπῳ οἰκοδομοῦντι οἰκίαν, et cf. *Mat.*, VII, 24 : ὁμοιωθήσεται ἀνδρὶ φρονίμῳ ὅστις ᾠκοδόμησεν αὐτοῦ τὴν οἰκίαν. — *Mar.*, V, 26 : καὶ γυνή... πολλὰ παθοῦσα ὑπὸ πολλῶν ἰατρῶν καὶ δαπανήσασα τὰ παρ' αὐτῆς πάντα καὶ μηδὲν ὠφεληθεῖσα κτλ., et cf. *L.*, VIII, 43 : ἥτις οὐκ ἴσχυσεν ἀπ' οὐδενὸς θεραπευθῆναι. — *1 Tim.*, I, 13 : ἀγνοῶν ἐποίησα.

2. — *Participe final (but et conséquence).*

Classiquement, on emploie le participe futur pour marquer le but et la conséquence (Koch, 117, 3, b; 117, 4; Curtius, 380 et 500; 581; Cucuel et Riemann, 136; Goodwin, 826; 840).

298. Quand il marque le but, il n'est pas accompagné de l'article (sauf quand il remplace une proposition relative finale).

A., XXIV, 17 : ἐλεημοσύνας ποιήσων εἰς τὸ ἔθνος μου παρεγενόμην. — *Mat.*, XXVII, 49; *A.*, VIII, 27; XXII, 5; XXIV, 17; *H.*, XIII, 17. — C'est un reste de la langue classique.

Dans le N. T., on trouve tout aussi bien le participe présent : *L.*, VII, 6 : ἔπεμψεν φίλους ὁ ἑκατοντάρχης λέγων αὐτῷ. — *L.*, II, 45 : ὑπέστρεψαν εἰς Ἰερουσαλὴμ ἀναζητοῦντες αὐτόν. — *Mar.*, XIII, 11 : καὶ ὅταν ἄγωσιν ὑμᾶς παραδιδόντες. — *1 Co.*, IV, 14 : οὐκ ἐντρέπων ὑμᾶς γράφω ταῦτα.

Classiquement, le participe futur est fréquent après les verbes du sens de *aller, venir, envoyer, convoquer;* cependant, après πέμπειν, on trouve le participe présent aussi bien que le participe futur (Koch, 124, 1, 2; Cucuel et Riemann, 137, Rem.). Dans le N. T., on rencontre rarement le participe futur, et plus souvent le participe présent, comme le montrent les exemples précédents. Mais

1. Dans le N. T., l'antécédent du participe peut être supprimé, quand il est indéfini, et que l'écrivain appelle l'attention sur l'acte exprimé par le participe, *Apoc.*, XIV, 14 : καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθήμενον ὅμοιον υἱὸν ἀνθρώπου. — II, 14 : ἔχεις ἐκεῖ κρατοῦντας τὴν διδαχὴν Βαλαάμ. Cf. 292.

En général, les auteurs du N. T. évitent la construction avec le participe et choisissent un autre tour : *Mat.*, XI, 2 : πέμψας διὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ εἶπεν αὐτῷ. — *1 Co.*, IV, 17 : ἔπεμψα ὑμῖν Τιμόθεον... ὃς ὑμᾶς ἀναμνήσει. — *1 Co.*, XVI, 3 : τούτους πέμψω ἀπενεγκεῖν τὴν χάριν ὑμῶν εἰς Ἰερουσαλήμ. — *A.*, X, 5 : πέμψον ἄνδρας εἰς Ἰόππην καὶ μετάπεμψαι Σίμωνα. — *Mat.*, II, 8, 16; *L.*, VII, 19. Etc. — Dans les LXX, *1 R.*, XVI, 2, 11 ; *4 R.*, XIV, 8-9; etc.

299. Quand le participe marque la conséquence, il est accompagné de l'article générique, et, dans certains cas, il remplace une proposition relative consécutive.

1 P., III, 13 : καὶ τίς ὁ κακώσων ὑμᾶς ἐὰν...; (= οὐδεὶς ἔσται ὃς κακώσει ὑμᾶς ἐὰν...). — Cet exemple unique est un reste de la langue littéraire.

Au lieu du participe futur, on trouve le participe présent, *Col.*, II, 8 : βλέπετε μή τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν... — *A.*, I, 20 : μὴ ἔστω ὁ κατοικῶν ἐν αὐτῇ (cité des LXX, *Ps.*, LXVIII, 26; l'hébreu n'a pas l'article).

Il remplace une proposition relative consécutive (comme dans l'expression classique εἰσὶν οἱ οἰόμενοι), *Gal.*, I, 7 : εἰ μή τινές εἰσιν οἱ ταράσσοντες ὑμᾶς (293).

Il est sans article, *R.*, III, 11-12 : οὐκ ἔστιν συνίων, οὐκ ἔστιν ἐκζητῶν τὸν θεόν..., οὐκ ἔστιν ποιῶν χρηστότητα (WH.; Ti. admet l'article). Le passage est tiré des LXX, *Ps.*, XIII, 2; les LXX n'ont pas l'article, qui manque aussi en hébreu. Cf. encore LXX, *Eccl.*, XI, 5 : οὐκ ἔστι γινώσκων τίς ἡ ὁδός. — Sur la suppression de l'article, voy. 292, *b* et *c*.

L'abandon du participe futur final et la tendance à employer le participe présent ou une autre construction sont deux particularités caractéristiques de la langue du N. T.

En hébreu, le participe n'exprime pas le temps par lui-même; on le trouve traduit dans les LXX par l'indicatif futur (*Jér.*, VII, 16; *Es.*, III, 1), et par l'indicatif présent (*1 R.*, III, 11), pour un acte futur. L'hébreu a influé sur le choix du temps.

3. — *Participe causal.*

300. Ce participe exprime la cause, le moyen, le motif :

L., XX, 36 : υἱοί εἰσιν θεοῦ τῆς ἀναστάσεως υἱοὶ ὄντες. — *Mat.*, XXVII, 3 : ἥμαρτον παραδοὺς αἷμα... — *Mat.*, VI, 27 : τίς δὲ ἐξ ὑμῶν μεριμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πῆχυν ἕνα; — I, 19.

4. — *Participe conditionnel et concessif.*

301. *L.*, IX, 25 : τί γὰρ ὠφελεῖται ἄνθρωπος κερδήσας τὸν κόσμον ὅλον; et cf. *Mat.*, XVI, 26 : ἐὰν τὸν κόσμον ὅλον κερδήσῃ. — *Mat.*, VII, 11 : εἰ οὖν ὑμεῖς πονηροὶ ὄντες οἴδατε δόματα ἀγαθὰ διδόναι, *quoique vous soyez mauvais.* — *Mat.*, XXVI, 59-60.

5. — *Participe temporel.*

302. *Mar.*, I, 7 : οὗ οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς κύψας λῦσαι τὸν ἱμάντα, *après m'être baissé.* — *Mar.*, I, 5 : ἐβαπτίζοντο ὑπ' αὐτοῦ... ἐξομολογούμενοι τὰς ἁμαρτίας αὐτῶν.

Ce participe enferme le sens de : *après que, pendant que, comme.*

6. — *Participe attributif accompagné de particules.*

303. Classiquement, le participe employé comme complément attributif d'un nom peut être accompagné de particules qui permettent de reconnaître sur-le-champ la nature de la proposition secondaire qu'il remplace (cf. Koch, 124, 3).

Le participe temporel peut être accompagné des particules ἅμα, μεταξύ, αὐτίκα, εὐθύς... Dans la proposition principale, lorsqu'elle suit le participe, on trouve souvent comme corrélatif un des adverbes εἶτα, ἔπειτα, τότε (Koch, 124, 3, *a*).

Dans le N. T., on ne trouve ni μεταξύ, ni αὐτίκα, ni εὐθύς avec le participe. Il existe trois exemples de ἅμα, *A.*, XXIV, 25-26 : ἅμα καὶ ἐλπίζων ὅτι χρήματα δοθήσεται. — *A.*, XXVII, 40; *Col.*, IV, 3. — Comme exemple d'adverbe corrélatif, nous pouvons citer *H.*, X, 8-9.

Ces exemples sont des vestiges de la langue littéraire dans Luc et Paul. — Dans les LXX, on ne trouve pas ces particules temporelles employées avec les participes.

304. *a*) Classiquement, « le participe causal accompagné des particules ἅτε, οἷον et οἷα, ou ἅτε δή, οἷον δή, οἷα δή, exprime le motif objectif ou réel. » (Koch, 124, 3, *b*.)

Cet usage de la langue classique n'existe pas dans le N. T., ni, croyons-nous, dans les LXX.

b) Classiquement, « le participe causal accompagné des par-

ticules ὡς ou ὥσπερ exprime non le motif réel mais le motif subjectif que l'écrivain ou l'orateur prête à la personne dont il est question. — Les particules ὡς ou ὥσπερ peuvent aussi exprimer un simple prétexte. » (Koch, 124, 2, C, et Rem. I.)

Dans le N. T., le participe causal est précédé de ὡς, ὡσεί (*R.*, VI, 13), et ὥσπερ. Le participe exprime : 1° au style direct, le motif imaginé par celui qui parle ; 2° au style indirect, le motif prêté par lui à la personne dont il parle, ou prétexté par cette personne. Les particules ὡς, ὡσεί, ὥσπερ contiennent toujours une idée implicite de comparaison qui s'évanouit plus ou moins dans l'idée de motif.

c) Le participe avec ὡς ou ὡσεί exprime le motif imaginé par celui qui parle et allégué par lui.

A., XXVIII, 19 : ἀντιλεγόντων δὲ τῶν Ἰουδαίων ἠναγκάσθην ἐπικαλέσασθαι Καίσαρα, οὐχ ὡς τοῦ ἔθνους μου ἔχων τι κατηγορεῖν. — *R.*, VI, 13 : παραστήσατε ἑαυτοὺς τῷ θεῷ ὡσεὶ ἐκ νεκρῶν ζῶντας. — *1 Co.*, VII, 25 ; 2 *Co.*, V, 20 ; *H.*, XII, 27 ; *1 P.*, II, 5 ; *2 J.*, 5, etc.

Cet emploi du participe avec ὡς ne paraît pas se rencontrer dans les Évangiles.

Ὡσεί avec le participe se rencontre dans Homère (Goodwin, 869, et cf. 873) et contient une idée implicite de condition. De même, *R.*, VI, 13 (= *de la même manière que si vous viviez maintenant après être ressuscités d'entre les morts*).

d) Le participe avec ὡς, ὥσπερ, exprime une hypothèse faite par celui qui parle. C'est une comparaison hypothétique pure et simple, *A.*, II, 2 : ἐγένετο... ἦχος ὥσπερ φερομένης πνοῆς βιαίας. — *Ap.*, I, 15 : οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, *comme quand il est embrasé dans la fournaise.* — *Ap.*, I, 10 ; IV, 1 (ὡς = *comme si*).

e) Le participe avec ὡς exprime la pensée que l'on prête à celui dont on parle, et ce sens du participe est indiqué par le contexte :

Mat., VII, 29 : ἐξεπλήσσοντο οἱ ὄχλοι ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ· ἦν γὰρ διδάσκων αὐτοὺς ὡς ἐξουσίαν ἔχων, καὶ οὐχ ὡς οἱ γραμματεῖς αὐτῶν. — *Mar.*, I, 22 ; *R.*, IV, 17 ; *1 Co.*, IV, 7 ; *1 P.*, IV, 12 ; *H.*, XIII, 17 ; etc.

Le contexte peut indiquer que la supposition est contraire à la réalité, *A.*, III, 12 : ἡμῖν τί ἀτενίζετε ὡς ἰδίᾳ δυνάμει ἢ εὐσεβείᾳ πεποιηκόσιν τοῦ περιπατεῖν αὐτόν ; *comme si c'était nous qui l'eussions fait marcher.*

f) Le participe avec ὡς exprime le prétexte allégué par au-

trui, *L.*, XXIII, 14 : προσηνέγκατέ μοι τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ὡς ἀποστρέφοντα τὸν λαόν, et cf. XXIII, 2 et 5. — *L.* XVI, 1 ; *A.*, XXIII, 15, 20 ; XXVII, 30.

Cet emploi de ὡς et du participe ne paraît pas exister ailleurs que chez Luc ; c'est un reste de la langue littéraire.

Classiquement, on emploie avec le participe ὡς et ὥσπερ. Dans le N. T., ὥσπερ tend à être abandonné ; on ne le trouve avec le participe que dans *A.*, II, 2, comme vestige de la langue classique ; il signifie *comme si*. La particule ὡς garde son sens ordinaire de *comme, parce que ;* de plus, elle prend celui de ὥσπερ, *comme si, comme quand*, et marque alors que la supposition est contraire à la réalité[1].

g) Le participe avec ὡς répond parfois à la locution française *en homme qui, comme un homme qui, 1 Th.*, II, 4 : οὕτως λαλοῦμεν, οὐχ ὡς ἀνθρώποις ἀρέσκοντες, ἀλλὰ θεῷ. — *R.*, VI, 13 ; XV, 15, etc. — *H.*, XIII, 17 : αὐτοὶ γὰρ ἀγρυπνοῦσιν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ὑμῶν ὡς λόγον ἀποδώσοντες. — Ὡς est causal dans ces exemples.

H., XIII, 17 est le seul exemple du participe futur avec ὡς dans le N. T., et c'est un reste de la langue littéraire. « Quand le verbe principal n'est pas un verbe de mouvement, le participe futur qui marque le but doit être en règle générale accompagné de ὡς. » (Cucuel et Riemann, 139, C, note 2). — Dans les LXX, *Sag. Sir.*, VIII, 13.

305. Comme en grec classique, il faut parfois suppléer le participe après ὡς, et particulièrement le participe ὤν, *2 Th.*, II, 2 : μήτε δι' ἐπιστολῆς ὡς δι' ἡμῶν (γεγραμμένης). — *J.*, VII, 10 ; *R.*, XIII, 13 ; *Eph.*, VI, 7 ; *Col.*, III, 23 ; *1 P.*, II, 2 ; IV, 11.

306. *a*) « Le participe concessif peut être accompagné de la particule καίπερ. » (Koch, *loc. cit.*). Il en est de même dans le N. T., *Ph.*, III, 4 : ἡμεῖς γάρ ἐσμεν... οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες, καίπερ ἐγὼ ἔχων πεποίθησιν καὶ ἐν σαρκί. — *H.*, V, 8 ; VII, 5 ; XII, 17 ; *2 P.*, I, 12. — Ce sont tous les exemples du N. T., et c'est un reste de la langue littéraire, qui se retrouve surtout dans Paul (203, *b*).

b) On trouve parfois, dans le même sens, καὶ ταῦτα (Curtius, 587, 5). Il en existe un exemple dans le N. T., *H.*, XI, 12 : διὸ καὶ ἀφ' ἑνὸς ἐγεννήθησαν, καὶ ταῦτα νενεκρωμένου.

1. La particule ὡς s'emploie-t-elle classiquement pour marquer que le motif subjectif est contraire à la réalité ? Pour cette question, voy. Cucuel et Riemann, 139, *b*, Remarque, et note finale de O. R. ; Curtius, 588, 7 ; Goodwin, 864 (les exemples).



c) « Dans la proposition principale, lorsqu'elle suit le participe, on trouve souvent ὅμως. — Dans la prose attique, ὅμως précède ordinairement le participe concessif et indique ainsi à l'avance le rapport de ce participe à la proposition principale. » (Koch, 124, 3, *d*, et Rem. I). Dans le N. T., on trouve une fois ὅμως ainsi employé, *1 Co.*, XIV, 7 : ὅμως τὰ ἄψυχα φωνὴν διδόντα εἴτε αὐλὸς εἴτε κιθάρα, ἐὰν διαστολὴν τοῖς φθόγγοις μὴ δῷ, πῶς γνωσθήσεται τὸ αὐλούμενον ;

d) Καί, = καίπερ, devant un participe, se rencontre en grec classique (Koch, 124, 3, *d*, Rem. I), mais non dans le N. T.

307. « Il n'est pas rare, après un participe, et de même après une proposition secondaire temporelle ou conditionnelle, de trouver dans la proposition principale la particule démonstrative οὕτως. » (Koch, 124, 3, *d*, Rem. II). Il reste deux exemples de l'usage classique dans le N. T., *A.*, XX, 11 ; XXVII, 17 (mais non *1 Th.*, IV, 14 ; ni *Ap.*, XI, 5).

308. Les écrivains du N. T. ont abandonné la plupart des particules qui accompagnent le participe chez les écrivains classiques, et ils n'emploient les autres qu'avec beaucoup de réserve ; ces dernières ne se trouvent souvent que dans tel ou tel écrivain dont la langue est meilleure, comme Luc (surtout les *Actes*) et Paul.

Ce caractère de la langue du N. T. est dû à l'influence de la langue familière et de l'hébreu. L'emploi des particules dont il vient d'être question exige la synthèse des différents éléments de la phrase, et révèle chez l'écrivain le souci de marquer les nuances de sa pensée ; il en est ainsi dans la langue littéraire, mais non dans la langue familière. D'un autre côté, ces particules n'ont rien qui leur corresponde en hébreu ; l'hébreu ne marque pas les nuances de la pensée, et ne construit pas ses propositions participes comme le fait le grec littéraire. Ces mêmes particules sont rarement employées avec le participe dans les LXX, qui, par exemple, ne paraissent employer ainsi ni καίπερ ni ὅμως (303, *a* ; 304, *a*).

309. *a*) Les écrivains classiques emploient les participes ἄγων, ἔχων, λαβών, φέρων, χρώμενος dans le sens de la préposition française *avec* (Koch, 124, 1, Rem. II).

Dans le N. T., on ne trouve ni ἄγων ni χρώμενος ainsi employés.

Pour les autres participes, voici les exemples les plus voisins de l'usage classique :

ἔχων. — *Mat.*, XV, 30 : προσῆλθον αὐτῷ ὄχλοι πολλοὶ ἔχοντες μεθ' ἑαυτῶν χωλούς.

λαβών. — *J.*, XVIII, 3 : ὁ οὖν Ἰούδας λαβὼν τὴν σπεῖραν καὶ ἐκ τῶν ἀρχιερέων καὶ [ἐκ] τῶν Φαρισαίων ὑπηρέτας ἔρχεται (cf. *Mat.*, XXVI, 47 ; *L.*, XXII, 47). — *J.*, XII, 3 : *H.*, IX, 19 ; *2 Tim.*, IV, 11 (avec ἀναλαβών).

Le participe λαβών est souvent employé d'une manière pléonastique pour rendre le style plus descriptif, *Mat.*, XIII, 31, 33; *Mar.*, IX, 36; *L.*, XIII, 19, 21; *J.*, XII, 3; *A.*, IX, 25; XVI, 3; etc.; voy. plus bas.

φέρων. — *J.*, XIX, 39 : ἦλθεν δὲ καὶ Νικόδημος... φέρων ἕλιγμα σμύρνης. — *A.*, V, 16.

b) Les écrivains classiques emploient encore ἀρχόμενος, *au début;* τελευτῶν, *à la fin;* ἀρξάμενος, *à commencer par;* τί παθών (ou ἔχων), *pourquoi.*

Dans le N. T., on trouve ἀρξάμενος, *J.*, VIII, 9 : οἱ δὲ ἀκούσαντες ἐξήρχοντο εἷς καθ' εἷς ἀρξάμενοι ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων.

c) Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à ne plus employer les participes dont il vient d'être question (*a* et *b*), sauf λαβών.

d) Par contre, on trouve dans le N. T. des participes qui ne sont employés que pour peindre plus vivement une scène. Ainsi : *Mat.*, XIII, 31 : Ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν κοκκῳ σινάπεως ὃν λαβὼν ἄνθρωπος ἔσπειρεν ἐν τῷ ἀγρῷ αὐτοῦ. — XIII, 33 : ὁμοία ἐστίν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν ζύμῃ ἣν λαβοῦσα γυνὴ ἐνέκρυψεν. — XIII, 46 (ἀπελθών); XIII, 47 seq. : ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν σαγήνῃ βληθείσῃ εἰς τὴν θάλασσαν... ἣν ὅτε ἐπληρώθη ἀναβιβάσαντες ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν καὶ καθίσαντες συνέλεξαν τὰ καλὰ εἰς ἄγγη. Le participe καθίσαντες est purement descriptif. — *L.*, XXIII, 19, βληθείς (si toutefois ce participe n'est pas une glose).

Participe attribut ou partie intégrante de l'attribut.

310. « Le participe peut, comme un adjectif ordinaire, être attribut d'une proposition et se joindre au sujet par l'un des verbes de liaison εἶναι, ὑπάρχειν et γίγνεσθαι. » On le trouve aussi avec εἶναι pour faire ressortir plus nettement l'idée marquée par le verbe (Koch, 124, III; cf. Cucuel et Riemann, 141, 1°).

Il en est de même dans le N. T. Cependant :

a) En premier lieu, ὑπάρχειν ne se trouve employé avec le participe que trois fois, *A.*, VIII, 16; XIX, 36; *Jac.*, II, 15. On trouve deux fois προϋπάρχειν, *L.*, XXIII, 12, et *A.*, VIII, 9.

C'est un reste de la langue littéraire, qui se retrouve surtout dans Luc.

b) En second lieu, εἶναι (et même γίνεσθαι) et le participe s'emploient, non pas toujours pour faire ressortir l'idée exprimée par le verbe, mais simplement comme périphrase du verbe,

le plus souvent. C'est une particularité caractéristique de la langue du N. T. (2).

c) Le participe attribut est précédé de l'article, s'il est identique au sujet; sans article, si d'autres que le sujet peuvent faire aussi le même acte, *J.*, VIII, 18 : ἐγώ εἰμι ὁ μαρτυρῶν περὶ ἐμαυτοῦ. — *Ap.*, III, 2 : γίνου γρηγορῶν. — Classique.

d) Classiquement, « ἔχειν construit avec le participe parfait exprime la possession assurée... Cependant comme la possession est déjà suffisamment exprimée par le verbe ἔχειν, le Grec emploie souvent le participe aoriste au lieu du participe parfait. » (Koch, 103, 5, Rem.)

Ce tour de la langue littéraire ne se rencontre pas dans le N. T.

311. Au lieu d'être, comme un adjectif ordinaire, attribut d'une proposition, le participe attribut peut n'être qu'une partie, mais une partie intégrante, de l'attribut incomplètement rendu par le verbe principal. Il peut alors se rapporter soit au sujet, soit au complément direct de la proposition (Koch, 124, III : *Observ. prélim.*).

Participe, partie intégrante de l'attribut, se rapportant au sujet.

312. Les verbes qui expriment une manière d'être déterminée, comme τυγχάνω, διατελῶ, λανθάνω, φαίνομαι, φανερός εἰμι, δῆλός εἰμι, etc., se construisent avec un participe attribut (Koch, 125, A, 1).

Voici ce que l'on trouve dans le N. T. :

a) τυγχάνω (et ses composés) n'est pas employé ainsi dans le N. T., quoiqu'il le soit dans les LXX (*2 Mac.*, III, 9; IV, 32, etc.). Il est remplacé, dans la langue post-classique, par εὑρίσκομαι, *Mat.*, I, 18 : εὑρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα, *elle se trouva*. — *L.*, XVII, 18. — Dans les LXX, *Néh.*, XIII, 1.

b) Les écrivains classiques emploient avec le participe les verbes qui signifient : *je suis sans cesse à, je continue de*, διατελῶ, διαγίγνομαι, διαμένω, διάγω. On lit, *A.*, XXVII, 33 : τεσσαρεσκαιδεκάτην σήμερον ἡμέραν προσδοκῶντες ἄσιτοι διατελεῖτε, μηθὲν προσλαβόμενοι. — *A.*, XII, 16 : ὁ δὲ Πέτρος ἐπέμενεν κρούων. — *J.*, VIII, 7 : ἐπέμενον ἐρωτῶντες [αὐτόν]. — Dans les LXX, *Jér.*, XX, 7 : πᾶσαν ἡμέραν διετέλεσα μυκτηριζόμενος.

On trouve aussi avec le participe, dans le N. T., ποιεῖν, *être à faire une chose*, *A.*, XXI, 13 : τί ποιεῖτε κλαίοντες; — *Mar.*, XI, 5, et cf. *L.*, XIX, 33.

c) Λανθάνειν est construit avec le participe dans *H.*, XIII, 2 : ἔλαθόν τινες ξενίσαντες ἀγγέλους.

d) Φαίνεσθαι, *être vu dans tel ou tel état*, se trouve avec le participe dans *Mat.*, VI, 18 : ὅπως μὴ φανῇς τοῖς ἀνθρώποις νηστεύων.

e) La construction de φαίνομαι, φανερός εἰμι, δῆλός εἰμι avec le participe, pour signifier *il est évident que...*, est étrangère au N. T. Au lieu de la proposition participe, on trouve la proposition dépendante affirmative avec ὅτι, comme après les verbes qui signifient *dire* et *croire*, *2 Co.*, III, 3 : φανερούμενοι ὅτι ἐστὲ ἐπιστολὴ Χριστοῦ. — *1 J.*, II, 19 : ἵνα φανερωθῶσιν ὅτι οὐκ εἰσὶν πάντες ἐξ ἡμῶν. — Cf. 115, *d.*; 258.

Nota. — Dans la langue du N. T., φανεροῦμαι remplace φαίνομαι et φανερός εἰμι, au sens de *il est évident que je...* Cf. 258.

f) Classiquement, φαίνομαι, signifiant *il semble que je...*, se construit avec l'infinitif et non le participe. Ce verbe ne s'emploie pas dans le N. T. avec ce sens.

g) Pour *2 P.*, II, 10 : δόξας οὐ τρέμουσιν βλασφημοῦντες, on peut faire de δόξας le complément de τρέμουσιν, et séparer ce verbe de βλασφημοῦντες.

Pour *1 Tim.*, V, 13, le verbe μανθάνειν est pris absolument, et περιερχόμεναι ne lui sert pas de participe attribut.

Il existe donc dans le N. T. une tendance très marquée à abandonner l'emploi du participe après la catégorie de verbes dont il vient d'être question, sauf après εὑρίσκομαι (= τυγχάνω).

313. Classiquement, on construit avec un participe attribut des verbes intransitifs tels que les suivants : παύεσθαι et λήγειν — φθάνειν — καρτερεῖν et ἀνέχεσθαι — κάμνειν et ἀπαγορεύειν — ἄρχεσθαι, *commencer* (Koch, 125, A, 2). — Dans le N. T. :

a) Παύεσθαι avec le participe ne se trouve que dans Luc et Paul, sans doute comme vestige de l'usage littéraire, *L.*, V, 4; XI, 1 (en suppléant προσευχόμενος) ; *A.*, V, 42, etc. ; *Eph.*, I, 16 ; *Col.*, I, 9; *H.*, X, 2. — On trouve encore avec le participe : ἐνκακεῖν, *Gal.*, VI, 9; *2 Th.*, III, 13; (οὐ) διαλείπειν, *L.*, VII, 45. — Λήγειν n'est pas employé dans le N. T.; par contre on a τελεῖν, *achever*, avec le participe dans *Mat.*, XI, 1 ; ὅτε ἐτέλεσεν ὁ Ἰησοῦς διατάσσων τοῖς δώδεκα...

b) Φθάνειν ne se rencontre pas avec le participe ; mais on lit, *Mat.*, XVII, 25 : προέφθασεν αὐτὸν... λέγων.

c) On ne trouve avec le participe : ni ἀνέχεσθαι et καρτερεῖν (ou προσκαρτερεῖν) — ni κάμνειν et ἀπαγορεύειν, deux verbes étrangers à la langue du N. T. — ni ἄρχομαι, *je commence*, qui prend toujours l'infinitif après lui — ni προστίθεσθαι, *recommencer de*, qui prend aussi l'infinitif, *L.*, XX, 11, 12;



A., XII, 3 — ni ὑπάρχω et κατάρχω, *je commence ce que d'autres continueront* — ni ἀνέχεσθαι et περιορᾶν, *laisser faire tranquillement une chose* — ni παύειν et ses composes, dans le sens de *faire cesser* — ni οἴχομαι, ni ὑπάγειν qui remplace οἴχομαι dans la langue familière post-classique. — Pour ces verbes, voy. Koch, 125, A, 2, *remarques*.

La langue du N. T. tend à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes du sens de ceux que nous avons cités. Les exemples qui en restent sont des vestiges de la langue littéraire, et ne se trouvent que dans Luc et Paul, sauf deux dans Matthieu.

314. Classiquement, « les verbes signifiant *bien* ou *mal faire, l'emporter sur* ou *vaincre, le céder à* ou *être inférieur à* » se construisent avec le participe qui indique en quoi l'*on fait bien ou mal, on l'emporte, on est inférieur*... Le participe aoriste employé dans cette construction n'a point le sens du passé, mais exprime l'idée verbale pure et simple. » (Koch, 125, A, 3). — Dans le N. T. :

a) Il existe quelques exemples de cette construction avec εὖ πράσσειν et surtout καλῶς πράσσειν, qui remplace εὖ πράσσειν dans la langue familière du N. T., *A.*, XV, 29 : ἐξ ὧν διατηροῦντες ἑαυτοὺς εὖ πράξετε. — *A.*, X, 33 : καλῶς ἐποίησας παραγενόμενος. — *Ph.*, IV, 14 ; *2 P.*, I, 19 ; *3 J.*, 6.

b) Mais il n'en existe pas avec les verbes signifiant *l'emporter sur, le céder à*. Ainsi : *R.*, XII, 21 : ἀλλὰ νίκα ἐν τῷ ἀγαθῷ τὸ κακόν. — *Ap.*, V, 5 : ἐνίκησεν ὁ λέων... ἀνοῖξαι τὸ βιβλίον.

L'emploi du participe après les verbes dont il vient d'être question tend à être abandonné.

315. Classiquement, on construit avec un participe attribut les verbes qui expriment un sentiment, comme ἀγαπῶ, χαίρω, ἀγανακτῶ, ἄχθομαι, αἰσχύνομαι, ἥδομαι et d'autres (Koch, 125, A, 4). Le sens de ces verbes est : *je me contente de, je suis heureux de, je suis fâché de*, etc.

a) Cette construction est très rare dans le N. T., *A.*, XVI, 34 : ἠγαλλιάσατο πανοικεὶ πεπιστευκὼς τῷ θεῷ, *il se réjouit d'avoir cru en Dieu.*

b) Le plus souvent le participe employé après les verbes de sentiment ne l'est pas comme attribut du sujet du verbe, mais pour exprimer une circonstance accessoire et remplacer une proposition temporelle et causale en même temps, comme *Mat.*, II, 10 : ἰδόντες δὲ τὸν ἀστέρα ἐχάρησαν χαρὰν μεγάλην σφόδρα. — *J.*, XX, 20 ; *Ph.*, II, 28.

Nota. — Pour la syntaxe des verbes de sentiment dans le N. T., voy. 180, *f*.

Après cette classe de verbes, le participe attribut tend à être abandonné.

316. Tout ce qui précède montre qu'il existe une tendance générale très marquée, dans le N. T., à abandonner l'emploi du participe de l'attribut se rapportant au sujet.

Participe de l'attribut se rapportant au complément direct.

317. Classiquement, les verbes qui expriment une perception des sens ou de l'esprit comme ὁρῶ, ἀκούω, αἰσθάνομαι, γιγνώσκω, μανθάνω, συνίημι, οἶδα, ἀγνοῶ, etc., se construisent avec le participe de l'attribut, et le participe s'accorde avec le complément direct de ces verbes.

Le N. T. a conservé cette construction, dans une certaine mesure, après :

ἀκούειν. Lorsque ce verbe signifie *apprendre, connaître, savoir par ouï-dire* une chose qui existe réellement, un fait, il prend après lui la proposition participe, au style indirect (Goodwin, 884), *L.*, IV, 23 : ὅσα ἠκούσαμεν γενόμενα. — *3 J.*, 4 : ἀκούω τὰ ἐμὰ τέκνα ἐν τῇ ἀληθείᾳ περιπατοῦντα. — *A.*, VII, 12; *2 Th.*, III, 11. — Dans les LXX, *2 Mac.*, XI, 24 : ἀκηκοότες τοὺς Ἰουδαίους μὴ συνευδοκοῦντας....

ἀκούειν peut prendre après lui un complément direct au génitif ou à l'accusatif, auquel peut être apposé un participe complément attributif sans article. Le sens est alors : *avoir l'oreille frappée par telle ou telle chose,* et le verbe exprime la perception réelle, immédiate :

Le génitif indique la personne qui est la source, l'origine de ce que l'on entend, *L.*, XVIII, 36 : ἀκούσας δὲ ὄχλου διαπορευομένου. — *J.*, I, 37, etc. — On trouve φωνή remplaçant la personne, *A.*, XI, 7.

L'accusatif exprime l'objet de la perception et ne se trouve qu'avec un nom abstrait, comme φωνή, λόγος, *A.*, IX, 4 : ἤκουσεν φωνὴν λέγουσαν αὐτῷ. Il faut expliquer de même, *Mar.*, V, 36 : ὁ δὲ Ἰησοῦς παρακούσας τὸν λόγον λαλούμενον λέγει τῷ ἀρχισυναγώγῳ, *comme Jésus avait entendu par hasard cette nouvelle pendant qu'on l'annonçait.*

γινώσκειν, *L.*, VIII, 46; *A.*, XIX, 35; *H.*, XIII, 23; et ἐπιγινώσκειν, *Mar.*, V, 30, etc. — δοκιμάζειν, *2 Co.*, VIII, 22. — ἰδεῖν et εἰδέναι, *Mar.*, IX, 38; *L.*, IX, 49; *2 Co.*, XII, 2. — ἐπίστασθαι, *A.*, XXIV, 10. — εὑρίσκειν, *Mat.*, XII, 44; XX, 6; *Mar.*, XI, 2; *L.*, II, 12; *J.*, II, 14; *A.*, V, 23, etc. Le sens est *trouver, surprendre dans tel ou tel état.* — ἔχειν, *regarder comme, tenir pour, L.*, XIV, 18. — ἡγεῖσθαι, *Ph.*, II, 3; *A.*, XXVI, 2 (en suppléant ἡγημένος, de ἥγημαι qui précède, après μάλιστα, devant γνώστην).

— θεᾶσθαι, *Mar.*, XVI, 14; *J.*, I, 32, 38; *A.*, I, 11, etc. — θεωρεῖν, *Mar.*, V, 15; *L.*, X, 18; XXIV, 39; *J.*, VI, 19; X, 12; XX, 12, 14; *A.*, X, 11; *1 J.*, III, 17. — λογίζεσθαι, *2 Co.*, X, 2. — ὁμολογεῖν, *1 J.*, IV, 2; *2 J.*, 7. — ὁρᾶν, *percevoir par les yeux*, *Mat.*, XXIV, 30; *Mar.*, XIII, 26; XIV, 62; *L.*, XXI, 27; *J.*, I, 51; et *percevoir par l'esprit*, *A.*, VIII, 23; *H.*, II, 8.

318. *a*) Il faut regarder comme des réminiscences de la langue littéraire des constructions telles que les suivantes, *H.*, XIII, 53; γινώσκετε τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν Τιμόθεον ἀπολελυμένον. — *A.*, XIX, 35. — *A.*, VII, 12 : ἀκούσας δὲ Ἰακὼβ ὄντα σιτία εἰς Αἴγυπτον, tandis qu'on lit dans les LXX, *Gen.*, XLII, 2 : ἀκήκοα ὅτι ἐστὶ σῖτος ἐν Αἰγύπτῳ. — *A.*, XXIV, 10 : ἐκ πολλῶν ἐτῶν ὄντα σε κριτὴν τῷ ἔθνει τούτῳ ἐπιστάμενος. — Ces constructions se trouvent surtout dans Luc et Paul.

Ces deux écrivains sont ceux qui emploient le plus grand nombre de verbes avec la proposition participe, et pour les verbes qui leur sont communs avec les autres écrivains du N. T., ce sont eux qui l'emploient le plus souvent. — C'est un reste de la langue littéraire.

Nota. — Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de la construction de μέμνημαι avec le participe.

b) Après la catégorie de verbes dont il est question, on emploie classiquement : soit la proposition participe, soit la proposition dépendante affirmative avec ὅτι. Celle-ci ne peut être remplacée par la proposition infinitive (Cucuel et Riemann, 148) quand il s'agit du « *fait* » de la perception, et il en est de même dans le N. T.

En traitant des *Propositions dépendantes affirmatives*, nous avons montré que dans le N. T. les verbes signifiant *percevoir* tendaient à prendre après eux la proposition affirmative avec ὅτι (114, *a*; 115, *b*); que la proposition dépendante affirmative et la proposition participe ne s'employaient pas comme équivalent l'une de l'autre, et que les écrivains du N. T. établissaient entre elles une différence de sens (115, *a*); enfin, qu'au lieu de la proposition affirmative on pouvait trouver son équivalent, la proposition infinitive (115, *c*); que, par suite, la syntaxe des verbes du sens de *percevoir*, lorsqu'il s'agissait d'un acte de l'intelligence, d'une opération de l'esprit, tendait à être unifiée avec celle des verbes signifiant *déclarer* et *croire* (116).

c) Comme en grec classique, le participe et l'infinitif peuvent être supprimés, et il ne reste que le nom ou l'adjectif attribut (286, *c*), *2 Co.*, IX, 5 : ἀναγκαῖον οὖν ἡγησάμην παρακαλέσαι. — *Ph.*, III,

7-8 : ταῦτα ἥγημαι διὰ τὸν Χριστὸν ζημίαν. ἀλλὰ μὲν οὖν γε καὶ ἡγοῦμαι πάντα ζημίαν εἶναι διὰ τό... — *A.*, XXIV, 5; *1 Tim.*, VI, 1, etc. — Dans les LXX, *2 Mac.*, I, 18 : δέον ἡγησάμεθα διασαφῆσαι ὑμῖν.

d) Comme en grec classique, quand les verbes dont il est question ne signifient plus *percevoir par les sens* ou *l'esprit*, par exemple μανθάνειν, *apprendre (à faire quelque chose)*, la construction change avec le sens (Cucuel et Riemann, 149, 3°).

319. Classiquement, les verbes δείκνυμι, δηλῶ, ἐλέγχω, ἐξελέγχω, qui marquent la perception des sens ou de l'esprit, en étant *causatifs* (= *faire percevoir*), se construisent soit avec la proposition participe, soit avec ὅτι ou ὡς (Koch, 126, 2 et Rem., II). Pour l'emploi de ces verbes dans le N. T., voy. 115, *d*.

320. Au passif, les verbes des deux classes précédentes (verbes de perception; verbes de perception causatifs) se construisent personnellement, et le participe attribut passe au nominatif (Koch, 127, 3).

Cette construction est très rare dans le N. T.; on trouve, *L.*, XVI, 1 : διεβλήθη αὐτῷ ὡς διασκορπίζων.

Dans le N. T., le passif de ces verbes est assimilé, pour la troisième personne au moins, à celui des verbes signifiant *déclarer*, et suit la même syntaxe; voy. 260, *c*.

321. Classiquement, après les verbes signifiant *percevoir*, quand le complément direct est identique au sujet, le pronom complément se supprime et le participe s'accorde avec le sujet; ainsi, *Hell.*, VII, 1, 12 : οὐκ αἰσθάνεσθε ἐξαπατώμενοι, *vous ne vous apercevez pas que vous êtes trompés* (Koch, 127, 2, *b*).

Cette construction, trop synthétique, n'existe pas dans le N. T.; elle est remplacée par un autre tour, presque toujours par la proposition dépendante affirmative avec ὅτι, *Mar.*, V, 29 : ἔγνω τῷ σώματι ὅτι ἴαται. — *1 J.*, III, 19 : ἐν τούτῳ γνωσόμεθα ὅτι ἐκ τῆς ἀληθείας ἐσμέν.

322. Que le participe de l'attribut se rapporte au complément direct ou au sujet (316), la conclusion est la même : il existe dans le N. T. une tendance générale à abandonner cet emploi du participe. Le caractère synthétique de ces constructions ne convenait pas à la tendance analytique de la langue du N. T. (Cf. 18-23).

Construction indépendante du participe.

323. Classiquement, le participe prend la construction indépendante, quand il est employé au genitif absolu ou à l'ac-

cusatif absolu. Dans le N. T., le génitif absolu du participe est très fréquent; l'accusatif absolu est abandonné; par contre, le participe se trouve souvent au *nominatif indépendant*, à la manière du participe en hébreu.

Génitif absolu.

324. Au lieu d'employer une proposition secondaire (temporelle, conditionnelle, etc.) dont le sujet ne se trouve dans la proposition principale ni comme complément ni comme sujet, on peut employer, classiquement, la proposition participe au génitif absolu.

Il en est de même dans le N. T., *Mar.*, IV, 17 : εἶτα γενομένης θλίψεως ἢ διωγμοῦ διὰ τὸν λόγον εὐθὺς σκανδαλίζονται.

325. Le participe ὤν ne se sous-entend pas (Koch, 128, *B*, Rem. I). De même, *Mar.*, VIII, 1 : ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις πάλιν πολλοῦ ὄχλου ὄντος...

Pour *J.*, I, 14, voy. 305; ce n'est pas, à proprement parler, un génitif absolu, à cause de αὐτοῦ qui précède.

326. « Le sujet du participe est quelquefois omis, quand il est facile à suppléer par le contexte. » (Koch, 128, *B*, Rem. III). De même *L.*, XII, 36 : ὑμεῖς ὅμοιοι ἀνθρώποις προσδεχομένοις τὸν κύριον ἑαυτῶν,... ἵνα ἐλθόντος καὶ κρούσαντος εὐθέως ἀνοίξωσιν αὐτῷ. — *Mat.*, XVII, 14, 26; *A.*, XXI, 10; *R.*, IX, 11, etc.

Nota. — On ne trouve pas dans le N. T. ἑκών ou ἄκων au génitif absolu.

327. Classiquement, « les participes passifs des verbes signifiant *annoncer*, se trouvent quelquefois au génitif absolu sans autre sujet que la proposition secondaire déclarative qui en dépend. » (Koch, 128, *B*, Rem. III). Dans *A.*, XXIII, 30, on devrait lire : μηνυθέντος δέ μοι ἐπιβουλὴν εἰς τὸν ἄνδρα ἔσεσθαι. Mais la fusion de deux constructions différentes a donné : μηνυθείσης δέ μοι ἐπιβουλῆς εἰς τὸν ἄνδρα ἔσεσθαι.

328. Classiquement, « on trouve quelquefois le participe au génitif absolu, lors même que son sujet est employé dans la proposition principale. Cette anomalie se présente surtout quand la proposition participe commence la phrase. » En voici la raison : lorsque la proposition participe commence la phrase, l'écrivain la pense et l'écrit sans considérer comment sera construite la proposition principale qui suivra; il met donc la proposition participe au génitif absolu, puisqu'il n'a pas en-

core établi, dans sa pensée, de rapport entre cette proposition participe et la proposition principale (Koch, 128, *B*, Rem. V; cf. A. Buttmann, 145, 1). Le génitif absolu de cette nature est fréquent dans le N. T. (329-333) :

329. La proposition participe aurait dû s'accorder avec le sujet de la proposition principale, *Mat.*, I, 18 : μνηστευθείσης τῆς μητρὸς αὐτοῦ Μαρίας τῷ Ἰωσήφ, πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτοὺς εὑρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα. — *Mat.*, V, 1-2 : καὶ καθίσαντος αὐτοῦ προσῆλθαν [αὐτῷ] οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ, καὶ ἀνοίξας τὸ στόμα αὐτοῦ ἐδίδασκεν αὐτούς.

330. La proposition participe aurait dû s'accorder avec un mot employé comme complément dans la proposition principale :

Mat., XIII, 19 : παντὸς ἀκούοντος τὸν λόγον τῆς βασιλείας καὶ μὴ συνιέντος, ἔρχεται ὁ πονηρὸς καὶ ἁρπάζει τὸ ἐσπαρμένον ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτοῦ. — *Mar.*, V, 18 : καὶ ἐμβαίνοντος αὐτοῦ εἰς τὸ πλοῖον παρεκάλει αὐτὸν ὁ δαιμονισθείς. — *Mar.*, V, 2 : ἐξελθόντος αὐτοῦ ἐκ τοῦ πλοίου εὐθὺς ὑπήντησεν αὐτῷ, et cf. *L.*, VIII, 27 : ἐξελθόντι δὲ αὐτῷ ἐπὶ τὴν γῆν ὑπήντησεν.

331. Le génitif absolu peut être placé après le mot de la proposition principale, avec lequel le participe devrait s'accorder :

A., XXII, 17 : ἐγένετο δέ μοι ὑποστρέψαντι εἰς Ἰερουσαλὴμ καὶ προσευχομένου μου ἐν τῷ ἱερῷ γενέσθαι με... — *2 Co.*, IV, 17-18 : τὸ γὰρ παραυτίκα ἐλαφρὸν τῆς θλίψεως καθ' ὑπερβολὴν εἰς ὑπερβολὴν αἰώνιον βάρος δόξης κατεργάζεται ἡμῖν, μὴ σκοπούντων ἡμῶν τὰ βλεπόμενα. — *Apoc.*, I, 15 : καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, *comme quand l'airain est embrasé dans la fournaise.*

Nota. — Pour *Mat.*, II, 18, Ραχὴλ κλαίουσα est apposé à φωνή comme participe explicatif; c'est une citation des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 15.

332. Classiquement, le participe au génitif absolu peut être accompagné des mêmes particules que le participe dépendant. Dans le N. T., on trouve seulement ὡς, *A.*, XXVII, 30; *1 Co.*, IV, 18; *2 Co.*, V, 20; *1 P.*, IV, 12; *Ap.*, I, 15; etc. (303 seqq.).

333. L'emploi au génitif absolu du participe qui devait s'accorder avec un mot de la proposition principale est, en grec classique, une exception, et, dans le N. T., une habitude. Cette habitude est due à la loi de la dissociation des éléments de la pensée; elle existe en hébreu.

Les LXX fournissent de nombreux exemples du même fait, *Gen.*, XVIII, 1 : ὤφθη δὲ αὐτῷ ὁ θεὸς πρὸς τῇ δρυῒ τῇ Μαμβρῇ, καθημένου αὐτοῦ ἐπὶ τῆς θύρας. — *Ex.*, V, 20 : συνήντησαν δὲ Μωυσῇ καὶ Ἀαρὼν ἐρχομένοις εἰς συνάντησιν αὐτοῖς,

ἐκπορευομένων αὐτῶν ἀπὸ Φαραώ. — *1 R.*, III, 11 : παντὸς ἀκούοντος αὐτά, ἠχήσει ἀμφότερα τὰ ὦτα αὐτοῦ. — *3 R.*, XII, 9 : τί ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λέγουσι πρὸς μέ, λεγόντων Κούφισον...

Accusatif absolu.

334. Classiquement, on emploie ὡς ou ὥσπερ avec un participe à l'accusatif pour exprimer le motif subjectif, celui que l'historien ou l'orateur prête à la personne dont il est question (Koch, 128, B, II, 1). Cette construction de la langue littéraire est étrangère à celle du N. T., et, semble-t-il, à celle des LXX.

335. Classiquement, on emploie impersonnellement, à l'accusatif neutre absolu, un certain nombre de participes, comme δέον, *puisqu'il faut, quoiqu'il faille;* ἐξόν, προσῆκον, δυνατὸν ὄν, δοκοῦν, etc. (Koch, 128, B, III, 2). Cet emploi n'existe pas dans le N. T., ni, croyons-nous, dans les LXX.

On trouve seulement le participe neutre τυχόν employé, comme chez les classiques (mais non chez les LXX), avec le sens de *peut-être, sans doute, 1 Co.*, XVI, 6. C'est une trace de la langue littéraire.

Avec ἐξόν il faut suppléer ἐστίν dans : *A.*, II, 29; *2 Co.*, XII, 4.

336. L'emploi du participe à l'accusatif absolu a été abandonné dans le N. T.

Nominatif indépendant.

337. Le participe est au nominatif indépendant, quand il se relie logiquement, mais non grammaticalement, avec le reste de la phrase, et qu'il est mis au nominatif, au lieu de s'accorder avec le mot auquel il se rapporte ou d'être au génitif absolu. Cette construction est hébraïsante.

L'hébreu aime à énumérer les idées et à les exprimer d'une manière indépendante au lieu de les synthétiser (26 seqq.; cf. 18 seqq.). Il le fait au moyen de propositions indépendantes, coordonnées ou non, ayant leur verbe à un mode personnel ou au participe. Dans le dernier cas, la proposition participe est plus ou moins détachée du reste de la phrase; elle peut même l'être complètement et subsister par elle-même. L'écrivain juif suit la mobilité et la vivacité de son imagination, en même temps que sa répugnance naturelle à combiner et subordonner les divers éléments de la pensée et à former une période.

Les LXX ont subi çà et là l'influence de l'hébreu, comme le montrent les exemples suivants, *réguliers du moins en apparence :*

Nom., XXII, 23 : καὶ ἰδοῦσα ἡ ὄνος τὸν ἄγγελον τοῦ θεοῦ ἀνθεστηκότα ἐν τῇ ὁδῷ καὶ τὴν ῥομφαίαν ἐσπασμένην ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ ἐξέκλινεν ἡ ὄνος. — *Es.*, XLVI, 10-11 : πᾶσα ἡ βουλή μου στήσεται καὶ πάντα ὅσα βεβούλευμαι ποιήσω. Καλῶν ἀπὸ ἀνατολῶν πετεινὸν καὶ ἀπὸ γῆς πόρρωθεν περὶ ὧν βεβούλευμαι. Ἐλάλησα κτλ. Entendez : *J'appelle de l'Orient*. — *1 R.*, II, 8-9 : ἀνιστᾷ ἀπὸ γῆς πένητα καὶ ἀπὸ κοπρίας ἐγείρει πτωχόν, καθίσαι μετὰ δυναστῶν λαοῦ καὶ θρόνον δόξης κατακληρονομῶν αὐτοῖς· διδοὺς εὐχὴν τῷ εὐχομένῳ καὶ εὐλόγησεν ἔτη δικαίου.

Dans les énumérations et les descriptions étendues, les participes se rencontrent sans cesse, mêlés à d'autres propositions indépendantes avec lesquelles ils n'ont souvent aucun rapport grammatical :

Ps., XVII, 31-36 : ὁ θεός μου, ἄμωμος ἡ ὁδὸς αὐτοῦ· τὰ λόγια Κυρίου πεπυρωμένα· ὑπερασπιστής ἐστι πάντων τῶν ἐλπιζόντων ἐπ' αὐτόν. Ὅτι τίς θεὸς πλὴν τοῦ Κυρίου, καὶ τίς θεὸς πλὴν τοῦ θεοῦ ἡμῶν; Ὁ θεὸς ὁ περιζωννύων με δύναμιν καὶ ἔθετο ἄμωμον τὴν ὁδόν μου· ὁ καταρτιζόμενος τοὺς πόδας μου ὡσεὶ ἐλάφου καὶ ἐπὶ τὰ ὑψηλὰ ἱστῶν με. Διδάσκων χεῖράς μου εἰς πόλεμον, καὶ ἔθου τόξον χαλκοῦν τοὺς βραχίονάς μου, καὶ ἔδωκας...

Ps., CIII, 1-15 : Κύριε ὁ θεός μου, ἐμεγαλύνθης σφόδρα. Ἐξομολόγησιν καὶ εὐπρέπειαν ἐνεδύσω, ἀναβαλλόμενος φῶς ὡς ἱμάτιον, ἐκτείνων τὸν οὐρανὸν ὡσεὶ δέρριν. Ὁ στεγάζων ἐν ὕδασι τὰ ὑπερῷα αὐτοῦ, ὁ τιθεὶς νέφη τὴν ἐπίβασιν αὐτοῦ· ὁ περιπατῶν ἐπὶ πτερύγων ἀνέμων· ὁ ποιῶν τοὺς ἀγγέλους αὐτοῦ πνεύματα καὶ τοὺς λειτουργοὺς αὐτοῦ πῦρ φλέγον· ὁ θεμελιῶν τὴν γῆν ἐπὶ τὴν ἀσφάλειαν αὐτῆς· οὐ κλιθήσεται εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος... Ἀναβαίνουσιν ὄρη καὶ καταβαίνουσι πεδία εἰς τόπον ὃν ἐθεμελίωσας αὐτοῖς· Ὅριον ἔθου ὃ οὐ παρελεύσονται οὐδὲ ἐπιστρέψουσι καλύψαι τὴν γῆν. Ὁ ἐξαποστέλλων πηγὰς ἐν φάραγξιν· ἀνὰ μέσον τῶν ὀρέων διελεύσονται ὕδατα... Ἐπ' αὐτὰ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ κατασκηνώσει, ἐκ μέσου τῶν πετρῶν δώσουσι φωνήν. Ποτίζων ὄρη ἐκ τῶν ὑπερῴων αὐτοῦ· ἀπὸ καρποῦ τῶν ἔργων σου χορτασθήσεται ἡ γῆ. Ὁ ἐξανατέλλων χόρτον τοῖς κτήνεσι καὶ χλόην τῇ δουλείᾳ τῶν ἀνθρώπων κτλ.

Les mots κύριος ὁ θεός expriment l'idée dominante du psaume, l'idée qui règne sur la pensée de l'écrivain, et autour de laquelle flottent, pour ainsi dire, tous les participes au nominatif (cf. Ewald, 335, *c*). — Cf. *Amos.*, V, 6-9.

Dans les énumérations d'idées et les descriptions, le participe précédé de l'article équivaut à notre locution : *c'est moi qui*, *toi qui*, *lui qui*.....

Avec le participe sans article, il faut suppléer εἰμί, εἶ, ἐστί, etc. ; ce participe descriptif équivaut à notre indicatif présent de description.

338. *a*) Après un sujet à un autre cas que le nominatif, on

rencontre dans le N. T. un participe accompagné de l'article au nominatif. La proposition participe *caractérise* la personne ou la chose dont on parle, et, ainsi détachée, met en relief la caractéristique de cette personne ou de cette chose; elle équivaut à une proposition relative (239, 4; 293).

Mar., XII, 38-40 : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν καὶ ἀσπασμοὺς ἐν ταῖς ἀγοραῖς... καὶ πρωτοκλισίας ἐν τοῖς δείπνοις· οἱ κατέσθοντες τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν καὶ προφάσει μακρὰ προσευχόμενοι, et cf. *L.*, XX, 46... οἳ κατεσθίουσιν τὰς οἰκίας. — *L.*, VI, 25 : οὐαὶ ὑμῖν, οἱ ἐμπεπλησμένοι νῦν, ὅτι πεινάσετε. — *Ph.*, III, 18-19 : πολλοὶ γὰρ περιπατοῦσιν οὓς πολλάκις ἔλεγον ὑμῖν... τοὺς ἐχθροὺς τοῦ σταυροῦ τοῦ Χριστοῦ, ὧν τὸ τέλος ἀπώλεια, ὧν ὁ θεὸς ἡ κοιλία καὶ ἡ δόξα ἐν τῇ αἰσχύνῃ αὐτῶν, οἱ τὰ ἐπίγεια φρονοῦντες· ἡμῶν γὰρ τὸ πολίτευμα ἐν οὐρανοῖς ὑπάρχει. Le participe au nominatif détache l'idée et la met en antithèse avec ce qui suit. — *Apoc.*, II, 20 : ἀλλὰ ἔχω κατὰ σοῦ ὅτι ἀφεῖς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἡ λέγουσα ἑαυτὴν προφῆτιν, καὶ διδάσκει καὶ πλανᾷ. — *Apoc.*, III, 12; IX, 13-14; XIV, 12; cf. I, 4-5; XIV, 3; XX, 2.

Dans les LXX, *Ps.*, CIII, 13-14 : ... ποτίζων ὄρη ἐκ τῶν ὑπερῴων αὐτοῦ· ἀπὸ καρποῦ τῶν ἔργων σου χορτασθήσεται ἡ γῆ· ὁ ἐξανατέλλων χόρτον τοῖς κτήνεσι. — *Amos*, II, 6-7 : ἀπέδοντο ἀργυρίου δίκαιον, καὶ πένητα ἕνεκεν ὑποδημάτων, τὰ πατοῦντα ἐπὶ τὸν χοῦν τῆς γῆς. — *Amos*, V, 6-9 : ἐκζητήσατε τὸν Κύριον καὶ ζήσατε ὅπως μὴ ἀναλάμψῃ ὡς πῦρ ὁ οἶκος Ἰωσὴφ καὶ καταφάγῃ αὐτόν, καὶ οὐκ ἔσται ὁ σβέσων τῷ οἴκῳ Ἰσραήλ· ὁ ποιῶν εἰς ὕψος κρίμα καὶ δικαιοσύνην εἰς γῆν ἔθηκεν. ὁ ποιῶν πάντα... Ὁ προσκαλούμενος τὸ ὕδωρ τῆς θαλάσσης καὶ ἐκχέων αὐτὸ ἐπὶ πρόσωπον τῆς γῆς· Κύριος ὄνομα αὐτῷ· ὁ διαιρῶν σύντριμμον ἐπὶ ἰσχὺν κτλ. — *Ps.*, CIII, 31-32; 3 *R.*, V, 14; *Sag. Sir.*, LI, 7.

b) Le participe au nominatif peut précéder son sujet à un autre cas :

J., VII, 38 : ὁ πιστεύων εἰς ἐμέ, καθὼς εἶπεν ἡ γραφή, ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ῥεύσουσιν ὕδατος ζῶντος. — *Apoc.*, II, 26 : καὶ ὁ νικῶν καὶ ὁ τηρῶν ἄχρι τέλους τὰ ἔργα μου, δώσω αὐτῷ ἐξουσίαν, et cf. II, 17 : τῷ νικῶντι δώσω αὐτῷ,.. — *Apoc.*, III, 12, 21.

Cette construction est un hébraïsme littéral. « Pour faire ressortir encore davantage un mot, on le place souvent en tête, à la manière de ce que nous appelons en grammaire latine *nominatif absolu*, *accusatif absolu*, pour le répéter dans la suite de la phrase sous la forme d'un pronom. » (PREISWERK, 464; cf. WINER, *Gram. chald.*, 61). Les LXX ont assez souvent conservé cette construction, *Gen.*, XXVIII, 13 : ἡ γῆ, ἐφ' ἧς σὺ καθεύδεις ἐπ' αὐτῆς, σοὶ δώσω αὐτήν. — *Nom.*, XIV, 24 : ὁ δὲ παῖς μου Χάλεβ..., εἰσάξω αὐτὸν εἰς τὴν γῆν.

339. *a*) Dans les descriptions, spécialement dans l'Apocalypse après ἤκουσα et εἶδον, il arrive souvent que les détails se

suivent sans se lier grammaticalement. Plus le nom de l'objet décrit s'éloigne, plus le participe tend à devenir indépendant et à passer au nominatif, surtout si la construction grammaticale de la phrase a déjà été interrompue par l'intercalation d'une proposition incidente à verbe fini. C'est une application de la loi de la dissociation des éléments de la pensée et de ce principe (27 ; 29) : que le Juif aime à enfiler les idées par séries en les accumulant sans les lier.

Apoc., I, 12-16 : εἶδον ἑπτὰ λυχνίας χρυσᾶς, καὶ ἐν μέσῳ τῶν λυχνιῶν ὅμοιον υἱὸν ἀνθρώπου, ἐνδεδυμένον ποδήρη καὶ περιεζωσμένον πρὸς τοῖς μαστοῖς ζώνην χρυσᾶν· ἡ δὲ κεφαλὴ αὐτοῦ καὶ αἱ τρίχες λευκαὶ ὡς ἔριον λευκόν..., καὶ ἡ φωνὴ αὐτοῦ ὡς φωνὴ ὑδάτων πολλῶν· καὶ ἔχων ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ αὐτοῦ ἀστέρας ἑπτά, καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ῥομφαία δίστομος ὀξεῖα ἐκπορευομένη κτλ. — *Apoc.*, X, 1-2 : εἶδον ἄλλον ἄγγελον ἰσχυρὸν καταβαίνοντα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, περιβεβλημένον νεφέλην, καὶ ἡ ἶρις ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ καὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὡς στύλοι πυρός, καὶ ἔχων ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ βιβλαρίδιον ἠνεῳγμένον. — *Apoc.*, XVII, 3 : εἶδον γυναῖκα καθημένην ἐπὶ θηρίον κόκκινον, γέμοντα ὀνόματα βλασφημίας, ἔχων κεφαλὰς ἑπτά. — *Apoc.*, V, 6 ; VII, 4 ; XIV, 14 ; XIX, 11-12 ; XXI, 10-12 ; XIV, 6 (où le participe est très éloigné du nom sujet).

On peut suppléer ἦν avec le participe de description au nominatif.

b) Les constructions dépendante et indépendante du participe peuvent se mélanger dans les descriptions et les énumérations, au gré de l'imagination de l'écrivain :

Apoc., VII, 9 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ ὄχλος πολύς, ὃν ἀριθμῆσαι αὐτὸν οὐδεὶς ἐδύνατο, ἐκ παντὸς ἔθνους καὶ φυλῶν καὶ λαῶν καὶ γλωσσῶν, ἑστῶτες ἐνώπιον τοῦ θρόνου καὶ ἐνώπιον τοῦ ἀρνίου, περιβεβλημένους στολὰς λευκάς, καὶ φοίνικες ἐν ταῖς χερσὶν αὐτῶν. — *Apoc.*, XIV, 14 : καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθήμενον ὅμοιον υἱὸν ἀνθρώπου, ἔχων ἐπὶ τῆς κτλ. — *Apoc.*, IV, 1-5; XIII, 1-3. Cf. XII, 1-2, où la construction indépendante du participe γυνὴ περιβεβλημένη est interrompue par la proposition καὶ ἡ σελήνη — δώδεκα, et reprise par καὶ ἐν γαστρὶ ἔχουσα.

A., X, 36-38 : τὸν λόγον ἀπέστειλεν (ὁ Θεὸς) τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εὐαγγελιζόμενος εἰρήνην διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ· οὗτός ἐστιν πάντων κύριος· ὑμεῖς οἴδατε τὸ γενόμενον ῥῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάνης, Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεὸς πνεύματι ἁγίῳ καὶ δυνάμει, ὃς διῆλθεν εὐεργετῶν κτλ. Les mots τὸ γενόμενον ῥῆμα désignent la prédication de Jésus-Christ, qui vient d'être nommé au nominatif (οὗτός ἐστιν

πάντων Κύριος), et qui domine toute la phrase et toute la pensée de l'orateur; de là le retour du nominatif ἀρξάμενος, se rapportant à Κύριος et équivalant à ἐπεὶ ἤρξατο. Ce passage appartient à un discours de Pierre; l'ensemble du passage est très aramaïsant.

c) Avec les exemples précédents, on peut comparer les suivants, tirés des LXX :

Amos, V, 12 : ἔγνων πολλὰς ἀσεβείας ὑμῶν, καὶ ἰσχυραὶ αἱ ἁμαρτίαι ὑμῶν· καταπατοῦντες δίκαιον, λαμβάνοντες ἀλλάγματα καὶ πένητας ἐν πύλαις ἐκκλίνοντες. — *Zach.*, XIV, 9-10 : ἔσται Κύριος εἰς βασιλέα ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν· ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ἔσται Κύριος εἷς, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἕν· κυκλῶν πᾶσαν τὴν γῆν καὶ τὴν ἔρημον. — *Ezéchiel*, XXIII, 5-7 : ἐπέθετο ἐπὶ τοὺς ἐραστὰς αὐτῆς, ἐπὶ τοὺς Ἀσσυρίους τοὺς ἐγγίζοντας αὐτῇ, ἐνδεδυκότας ὑακίνθινα, ἡγουμένους καὶ στρατηγούς· νεανίσκοι καὶ ἐπίλεκτοι, πάντες ἱππεῖς ἱππαζόμενοι ἐφ' ἵππων· καὶ ἔδωκε τὴν πορνείαν αὐτῆς ἐπ' αὐτούς· ἐπίλεκτοι υἱοὶ Ἀσσυρίων πάντες κτλ., et au v. 12 : ἐπὶ τοὺς υἱοὺς τῶν Ἀσσυρίων ἐπέθετο, ἡγουμένους καὶ στρατηγοὺς τοὺς ἐγγὺς αὐτῆς ἐνδεδυκότας εὐπάρυφα, ἱππεῖς ἱππαζομένους ἐφ' ἵππων, νεανίσκοι ἐπίλεκτοι πάντες, et cf. vv. 22-23, où la même phrase est répétée et l'accord gardé jusqu'à la fin. — *Ex.*, V, 14; *3 R.*, XII, 10; *Es.*, XLVI, 9-10[1].

Exemples de constructions mélangées :

Ps., CII, 2-3 : εὐλόγει, ἡ ψυχή μου, τὸν Κύριον, καὶ μὴ ἐπιλανθάνου πάσας τὰς αἰνέσεις αὐτοῦ· τὸν εὐιλατεύοντα πάσαις ταῖς ἀνομίαις σου. — *Judith*, X, 7 : ὡς δὲ εἶδον αὐτήν, καὶ ἦν ἠλλοιωμένον τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ τὴν στολὴν μεταβεβληκυῖαν αὐτῆς, καὶ ἐθαύμασαν ἐπὶ τῷ κάλλει αὐτῆς. — *Daniel*, II, 31 : Σύ, βασιλεῦ, ἐθεώρεις, καὶ ἰδοὺ εἰκὼν μία, μεγάλη ἡ εἰκὼν ἐκείνη καὶ ἡ πρόσοψις αὐτῆς ὑπερφερής, ἑστῶσα πρὸ προσώπου σου, καὶ ἡ ὅρασις αὐτῆς φοβερά. Le participe ἑστῶσα s'accorde avec εἰκών. — Cf. *Daniel*, VIII, 15 : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ ἰδεῖν με, ἐγὼ Δανιήλ, τὴν ὅρασιν, καὶ ἐζήτουν σύνεσιν.

340. *a*) Dans un passage de l'Apocalypse, le participe ne se rapporte à aucun mot de la phrase, pas même logiquement, XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὅμοιος ῥάβδῳ λέγων Ἔγειρε καὶ μέτρησον. Le participe est au nominatif comme si l'on avait ἄγγελός τις ἔδωκέν μοι κάλαμον λέγων, et l'auteur en écrivant λέγων avait dans l'esprit l'idée de celui qui avait donné le roseau.

Dans les LXX, *Gen.*, XXII, 20 : ἐγένετο δὲ μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα, καὶ ἀνηγγέλη τῷ Ἀβραὰμ λέγοντες (comme si l'on avait ἀνήγγειλαν). — *Gen.*, XLVIII, 2 : ἀπηγγέλη δὲ τῷ Ἰακὼβ λέγοντες.

b) L'emploi si capricieux du participe λέγων dans l'Apocalypse et dans les LXX s'explique de la manière suivante : En hébreu, le mot correspondant à λέγων s'emploie pour indiquer

1. Le Bas et Waddington, *Inscriptions grecques et latines*, etc., 2261 : ἐκ... σπουδῆς Γεωργίου καὶ Τίου ἐπιμελητῶν, ὀμνύοντες κατὰ τὴν Τριάδα ὅτι οὐδὲν ἐγρίπησαν... (Inscription d'Arabie, 6e siècle.)

qu'on va rapporter directement les paroles de quelqu'un, et il équivaut le plus souvent à ceux de nos signes de ponctuation qui ont la même valeur; de plus, il est invariable; il s'emploie donc en hébreu sans que l'écrivain ait à se préoccuper de la construction qui précède. En grec, le participe λέγων varie; tantôt les LXX et l'auteur de l'Apocalypse le font accorder rigoureusement; tantôt ils le font accorder en genre et en nombre avec son sujet *logique*, ou, par attraction, avec un mot plus rapproché, tandis qu'ils lui donnent, pour l'accord en cas, une construction plus ou moins indépendante (comme en hébreu). De là :

Ap., X, 4 : ἤκουσα φωνὴν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ λέγουσαν. — *Apoc.*, IV, 8 : καὶ τὰ τέσσερα ζῶα... ἀνάπαυσιν οὐκ ἔχουσιν ἡμέρας καὶ νυκτὸς λέγοντες. — I, 10-11 : ἤκουσα ὀπίσω μου φωνὴν μεγάλην ὡς σάλπιγγος λεγούσης. — IV, 1 : ἡ φωνὴ ἡ πρώτη, ἣν ἤκουσα ὡς σάλπιγγος λαλούσης μετ' ἐμοῦ, λέγων. — X, 8 : καὶ ἡ φωνὴ ἣν ἤκουσα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ πάλιν λαλοῦσαν μετ' ἐμοῦ καὶ λέγουσαν. — XIV, 6 : καὶ εἶδον ἄλλον ἄγγελον πετόμενον ἐν μεσουρανήματι, ἔχοντα εὐαγγέλιον αἰώνιον εὐαγγελίσαι..., λέγων. — XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὅμοιος ῥάβδῳ, λέγων.

Dans les LXX, *Ex.*, V, 14 : ἐμαστιγώθησαν οἱ γραμματεῖς τοῦ γένους τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, οἱ κατασταθέντες ἐπ' αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἐπιστατῶν τῶν Φαραώ, λέγοντες Διατί οὐ συνετελέσατε τὰς συντάξεις ὑμῶν κτλ. Le participe λέγοντες se rapporte à τῶν ἐπιστατῶν. — *3 R.*, XII, 10 : τάδε λαλήσεις τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λαλήσασι πρὸς σέ, λέγοντες. — *Gen.*, XLVIII, 2 : ἀπηγγέλη δὲ τῷ Ἰακώβ, λέγοντες. — *3 R.*, XII, 9 : τί ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λέγουσιν πρὸς μέ, λεγόντων Κούφισον. — *Gen.*, XV, 1 : ἐγενήθη ῥῆμα Κυρίου πρὸς Ἄβραμ ἐν ὁράματι, λέγων.

341. Les *Lettres* de Paul et de Pierre offrent un certain nombre d'exemples du participe au nominatif indépendant. Ces exemples se classent ainsi :

a) *2 Co.*, I, 6-8 : εἴτε δὲ θλιβόμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας· εἴτε παρακαλούμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως τῆς ἐνεργουμένης ἐν ὑπομονῇ τῶν αὐτῶν παθημάτων ὧν καὶ ἡμεῖς πάσχομεν, καὶ ἡ ἐλπὶς ἡμῶν βεβαία ὑπὲρ ὑμῶν· εἰδότες ὅτι ὡς κοινωνοί ἐστε κτλ. Le participe εἰδότες (= οἴδαμεν γάρ) revient au nominatif qui domine l'ensemble de la phrase. Il en était de même dans des exemples de l'Apocalypse cités précédemment. La construction du participe est hébraïsante.

b) Après un verbe de désir (*recommandation, exhortation, souhait, prière*), on trouve une proposition infinitive (avec l'accusatif sujet) exprimant l'objet du désir d'une manière générale; cet objet est souvent déterminé et décrit, dans le

détail, par des participes au nominatif indépendant; on peut suppléer ἔστε ou ἔσεσθε, pour se rendre compte de leur valeur.

Eph., IV, 1-4 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς ἐγὼ ὁ δέσμιος ἐν Κυρίῳ ἀξίως περιπατῆσαι τῆς κλήσεως ἧς ἐκλήθητε, μετὰ πάσης ταπεινοφροσύνης καὶ πραΰτητος, μετὰ μακροθυμίας, ἀνεχόμενοι ἀλλήλων ἐν ἀγάπῃ, σπουδάζοντες τηρεῖν τὴν ἑνότητα τοῦ πνεύματος ἐν τῷ συνδέσμῳ τῆς εἰρήνης· ἓν σῶμα καὶ ἓν πνεῦμα. La partie de la phrase allant de μετὰ πάσης à τῆς εἰρήνης est l'explication particulière de l'idée générale exprimée par ἀξίως περιπατῆσαι. — *2 P.*, III, 1-3 : ταύτην ἤδη, ἀγαπητοί, δευτέραν ὑμῖν γράφω ἐπιστολήν, ἐν αἷς διεγείρω ὑμῶν ἐν ὑπομνήσει τὴν εἰλικρινῆ διάνοιαν, μνησθῆναι τῶν προειρημένων ῥημάτων ὑπὸ τῶν ἁγίων προφητῶν καὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ὑμῶν ἐντολῆς τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος, τοῦτο πρῶτον γινώσκοντες ὅτι ἐλεύσονται ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν ἐν ἐμπαιγμονῇ ἐμπαῖκται. La proposition participe exprime un point particulier de l'idée générale : μνησθῆναι τῶν προειρημένων ῥημάτων. — *1 P.*, II, 11-12; *Eph.*, III, 14-18; *Col.*, I, 9-11; *2 Co.*, IX, 8-13; VI, 1-10.

Dans tous ces passages, les participes au nominatif indépendant se relient logiquement à l'idée dominante de la phrase, et servent à décrire, par le détail, cette idée générale. Le procédé de construction de la phrase est hébraïsant, et il est le même que dans les passages descriptifs de l'Apocalypse cités plus haut. Les participes au nominatif indépendant sont destinés à *décrire* soit un objet réel, soit une idée.

c) De même nature est : *2 Co.*, VI, 1-10 ; συνεργοῦντες δὲ καὶ παρακαλοῦμεν μὴ εἰς κενὸν τὴν χάριν τοῦ θεοῦ δέξασθαι ὑμᾶς· λέγει γάρ Καιρῷ δεκτῷ ἐπήκουσά σου καὶ ἐν ἡμέρᾳ σωτηρίας ἐβοήθησά σοι· ἰδοὺ νῦν καιρὸς εὐπρόσδεκτος, ἰδοὺ νῦν ἡμέρα σωτηρίας· μηδεμίαν ἐν μηδενὶ διδόντες προσκοπήν, ἵνα μὴ μωμηθῇ ἡ διακονία, ἀλλ' ἐν παντὶ συνιστάνοντες ἑαυτοὺς κτλ.

Ici, les participes sont tellement détachés et éloignés de leur sujet ὑμᾶς par la parenthèse λέγει γάρ — ἡμέρα σωτηρίας qu'ils équivalent en réalité à des impératifs, comme dans les exemples suivants :

342. *R.*, XII, 3-19 : ... ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος. ἀποστυγοῦντες τὸ πονηρόν, κολλώμενοι τῷ ἀγαθῷ, τῇ φιλαδελφίᾳ εἰς ἀλλήλους φιλόστοργοι, τῇ τιμῇ ἀλλήλους προηγούμενοι, τῇ σπουδῇ μὴ ὀκνηροί, τῷ πνεύματι ζέοντες.., τὴν φιλοξενίαν διώκοντες. εὐλογεῖτε τοὺς διώκοντας, εὐλογεῖτε καὶ μὴ καταρᾶσθε. χαίρειν μετὰ χαιρόντων, κλαίειν μετὰ κλαιόντων. τὸ αὐτὸ εἰς ἀλλήλους φρονοῦντες, μὴ τὰ ὑψηλὰ φρονοῦντες ἀλλὰ τοῖς ταπεινοῖς συναπαγόμενοι. μὴ γίνεσθε φρόνιμοι παρ' ἑαυτοῖς. μηδενὶ κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἀποδιδόντες.., μὴ ἑαυτοὺς ἐκδικοῦντες, ἀγαπητοί, ἀλλὰ δότε τόπον

τῇ ὀργῇ κτλ. Dans cet exemple, les participes, comme les infinitifs, sont encadrés par des impératifs et prennent la valeur de ces derniers; suppléez ἔστε ou γίνεσθε, et voy. d'ailleurs 248, 1[1]. — *1 P.*, II, 13-III, 9 : ὑποτάγητε πάσῃ ἀνθρωπίνῃ κτίσει διὰ τὸν κύριον... πάντας τιμήσατε, τὴν ἀδελφότητα ἀγαπᾶτε, τὸν θεὸν φοβεῖσθε, τὸν βασιλέα τιμᾶτε. Οἱ οἰκέται ὑποτασσόμενοι ἐν παντὶ φόβῳ τοῖς δεσπόταις... Ὁμοίως γυναῖκες ὑποτασσόμεναι τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ἵνα εἴ τινες ἀπειθοῦσιν... Ὧν ἔστω οὐχ ὁ ἔξωθεν ἐμπλοκῆς τριχῶν καὶ περιθέσεως χρυσίων ἢ ἐνδύσεως ἱματίων κόσμος... Οἱ ἄνδρες ὁμοίως συνοικοῦντες κατὰ γνῶσιν... Τὸ δὲ τέλος πάντες ὁμόφρονες, συμπαθεῖς, φιλάδελφοι, εὔσπλαγχνοι, ταπεινόφρονες, μὴ ἀποδιδόντες κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἢ λοιδορίαν ἀντὶ λοιδορίας, τοὐναντίον δὲ εὐλογοῦντες, ὅτι εἰς τοῦτο ἐκλήθητε κτλ. Suppléez : ἔστωσαν avec les participes. — *Col.*, III, 15-17.

Cet emploi du participe avec la valeur de l'impératif est hébraïsant (Preiswerk, 510; Winer, *Gram. chald.*, 47, 1). Dans les LXX, on trouve : *Gen.*, III, 14 : ὅτι ἐποίησας τοῦτο, ἐπικατάρατος σὺ ἀπὸ πάντων τῶν κτηνῶν (en hébreu, le participe est seul). — *Ps.*, XXVII, 6 : εὐλογητὸς κύριος ὅτι εἰσήκουσε τῆς φωνῆς κτλ. (en hébreu, le participe est seul).

Observations complémentaires.

343. *a*) « Les Grecs n'éprouvaient aucun scrupule à employer l'un à la suite de l'autre, pour marquer des actions successives, plusieurs participes aoristes, au lieu que les Latins cherchent à varier la construction. » (Cucuel et Riemann, 138, Rem. I). Il en est de même dans le N. T., mais bien moins souvent que dans les écrivains grecs profanes,

1. Au point de vue de la construction, le passage de *R.*, XII, 3-19 est un des plus capricieux du N. T. Il commence par une exhortation λέγω... μὴ ὑπερφρονεῖν παρ' ὃ δεῖ φρονεῖν ἀλλὰ φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν, ἑκάστῳ ὡς ὁ θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Telle est l'idée générale : φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν. Les versets 4 et 5 expliquent ce qui précède immédiatement : ἑκάστῳ ὡς ὁ θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Puis, les versets 6-21 *développent* l'idée générale φρονεῖν κτλ., et le développement commence par le participe indépendant ἔχοντες. Pour les versets 6-8, on devrait avoir ἔχοντες δὲ χαρίσματα... μεταδίδοτε ἐν ἁπλότητι, προΐστασθε ἐν σπουδῇ, ἐλεᾶτε ἐν ἱλαρότητι. Mais cette construction a été interrompue après ἐν τῇ παρακλήσει, et remplacée par ὁ μεταδιδοὺς ἐν ἁπλότητι, ὁ προϊστάμενος ἐν σπουδῇ, ὁ ἐλεῶν ἐν ἱλαρότητι. Entendez : ὁ μεταδιδοὺς μεταδιδότω ἐν ἁπλότητι, etc. A partir du verset 9 : ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος (ἔστω), le développement se fait par une accumulation de propositions indépendantes impératives; les unes ont leur verbe à l'impératif; les autres au participe; d'autres à l'infinitif; mais les participes et les infinitifs prennent la valeur des impératifs qui précèdent et suivent, comme en hébreu. Voy. aussi 21, *b*.



Mat., XIV, 19 : καὶ κελεύσας τοὺς ὄχλους ἀνακλιθῆναι ἐπὶ τοῦ χόρτου λαβὼν τοὺς πέντε ἄρτους καὶ τοὺς δύο ἰχθύας ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανὸν εὐλόγησεν.

Quand les participes expriment des actes simultanés ou inséparables, ils se coordonnent, comme en grec classique, par καί et τε, *Mat.*, XXVII, 48 : καὶ εὐθέως δραμὼν εἷς ἐξ αὐτῶν καὶ λαβὼν σπόγγον πλήσας τε ὄξους καὶ περιθεὶς καλάμῳ ἐπότιζεν αὐτόν.

b) « Un participe qui indique la manière d'être, le motif, etc., peut gouverner ou avoir avec lui un pronom relatif ou interrogatif. » (Madvig, 176, *a*). Ces constructions sont rares dans le N. T., et tendent à être abandonnées; elles sont trop synthétiques et trop contraires à la loi de la dissociation des éléments de la pensée. Pour l'emploi du pronom relatif avec un participe, voy. 239, 1; pour l'emploi du pronom interrogatif avec un participe, voy. 57, *c*.

c) La proposition participe et la proposition relative sont très souvent équivalentes; cf. *Mat.*, VII, 24 avec *L.*, VI, 47. Aussi peut-on les trouver coordonnées, *L.*, VII, 37 : καὶ ἰδοὺ γυνὴ ἥτις ἦν ἐν τῇ πόλει ἁμαρτωλός, καὶ ἐπιγνοῦσα ὅτι κατάκειται ἐν τῇ οἰκίᾳ τοῦ Φαρισαίου, κομίσασα ἀλάβαστρον...

d) La proposition participe prend régulièrement, dans le N. T., la négation μή, et exceptionnellement la négation οὐ. Voy. 357 seqq.

e) Le participe, à l'exception du participe aoriste, sert, avec εἶναι, à former une conjugaison périphrastique très employée dans le N. T.; voy. 2.

344. *a*) Dans le N. T., la proposition participe est bien moins fréquente que chez les auteurs profanes. Le Juif, en effet, tend sans cesse à énoncer les idées au moyen de propositions indépendantes (27 seqq.). Dans les LXX, la proposition participe paraît rare, en comparaison de l'usage qu'en font les écrivains classiques. D'un autre côté, la langue familière, la langue de la conversation, ne pouvait employer de phrases chargées de propositions participes (30).

b) Quand deux actes se suivent, les Grecs énoncent habituellement l'un des deux par le participe et l'autre par le verbe à un mode personnel. L'usage est très flottant dans le N. T., *L.*, IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνῶναι. — *L.*, XV, 18 : ἀναστὰς πορεύσομαι. — *A.*, VIII, 26 : ἀνάστηθι καὶ πορεύου.

De plus, l'acte exprimé par le participe chez un écrivain peut l'être par le verbe à un mode personnel chez un autre, *Mat.*, III, 16 : βαπτισθεὶς δὲ ὁ Ἰησοῦς εὐθὺς ἀνέβη ἀπὸ τοῦ ὕδατος καὶ ἰδοὺ ἀνεῴχθησαν, et cf. *Mar.*, I, 9-10 : ἐβαπτίσθη εἰς τὸν Ἰορδάνην

ὑπὸ Ἰωάνου, καὶ εὐθὺς ἀναβαίνων ἐκ τοῦ ὕδατος εἶδεν... — Cf. *Mat.*, III, 11 et *Mar.*, I, 7, et très souvent.

345. *a*) Dans un certain nombre de passages, le verbe au participe, ou bien à un mode personnel, quand il devrait être au participe (344, *b*), exprime une idée accessoire, une circonstance, que nous rendons d'une manière toute différente, par exemple par un adverbe.

H., XIII, 2 : ἔλαθόν τινες ξενίσαντες, *des personnes ont reçu chez elles sans le savoir;* cf. LXX, *Tobie,* XII, 13 : οὐκ ἔλαθές με ἀγαθοποιῶν, *tu n'as pas fait le bien à mon insu.* — *A.*, XII, 16 : ἐπέμενεν κρούων, *il frappait sans cesser, avec insistance.* — *Mar.*, XIV, 8 : προέλαβεν μυρίσαι, *elle a oint d'avance.*

L., XX, 11 (cf. *A.*, XII, 3) : προσέθετο πέμψαι, *il envoya en second lieu* (= *Mar.*, XII, 4 : καὶ πάλιν ἀπέστειλεν). — *L.*, XIX, 11 : προσθεὶς εἶπεν παραβολήν, *il dit en second lieu.* — Cet emploi de προστίθημι est un hébraïsme particulier à Luc; cf. les LXX, *Gen.*, IV, 2 : καὶ προσέθηκε τεκεῖν τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, et *Gen.*, XXV, 1 : προσθέμενος δὲ Ἀβραὰμ ἔλαβε γυναῖκα.

R., X, 20 : Ἡσαίας δὲ ἀποτολμᾷ καὶ λέγει, *Esaïe dit hardiment;* cf. *Mar.*, XV, 43 : τολμήσας εἰσῆλθεν πρὸς τὸν Πειλᾶτον.

L., VI, 48 : ἔσκαψεν καὶ ἐβάθυνεν, *il creusa profondément.* — *Col.*, II, 5 : χαίρων καὶ βλέπων ὑμῶν τὴν τάξιν, *voyant avec joie* (ou *heureux de voir*).

Les trois derniers exemples (*R.*, X, 20; *L.*, VI, 48; *Col.*, II, 5) renferment un hébraïsme fréquent dans les LXX, *Jug.*, XIII, 10 : ἐτάχυνεν ἡ γυνὴ καὶ ἔδραμε καὶ ἀνήγγειλε τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς, *cette femme courut en toute hâte annoncer à son mari.*

b) Les citations des LXX dans le N. T. contiennent assez souvent le participe du verbe exprimé devant le verbe lui-même :

H., VI, 14 : εὐλογῶν εὐλογήσω σε καὶ πληθύνων πληθυνῶ σε, cité de *Gen.*, XXII, 17. — *A.*, VII, 34 : ἰδὼν εἶδον τὴν κάκωσιν τοῦ λαοῦ, cité de *Ex.*, III, 17. — *Mat.*, XIII, 14 : βλέποντες βλέψετε, cité de *Es.*, VI, 9[1].

Au lieu du participe, on peut trouver au datif un nom de même radical que le verbe, *Mat.*, XIII, 14 : ἀκοῇ ἀκούσετε καὶ οὐ μὴ συνῆτε καὶ βλέποντες βλέψετε, cité de *Es.*, VI, 9.

En hébreu, c'est l'*infinitif* du verbe qui est employé devant le verbe au mode personnel (PREISWERK, 498, *a*). La valeur de cet infinitif n'a pas encore été déterminée d'une manière satisfaisante.

1. Cf. LUCIEN, *Dial. Dieux; Mar.*, IV, 3 : ἰδὼν εἶδον.

c) On lit, *Il.*, VIII, 9 : ἐν ἡμέρᾳ ἐπιλαβομένου μου τῆς χειρὸς αὐτῶν ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, cité de *Jér.*, XXXVIII, 32. En hébreu, le mot qui correspond à ἐπιλαβομένου μου est l'infinitif avec le pronom personnel suffixé; le sens est, littéralement : *au jour de mon prendre la main d'eux,* = *quand je les ai pris par la main.* — Cf. *Baruch,* II, 28.

346. L'accord du participe en genre, en nombre et en cas avec son antécédent, rentre dans la syntaxe de l'accord du verbe avec son sujet.

347. La syntaxe du participe, dans le N. T., suit les règles ordinaires, les plus simples, de la syntaxe classique.

Elle présente un grand nombre de particularités importantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T. : Emploi de l'article avec le participe complément distinctif après un antécédent indéterminé, 293. — Emploi du participe présent comme participe final, 298. — Emploi de ὡσεί avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 304, *c.* — Le verbe τυγχάνω est remplacé par εὑρίσκομαι avec le participe attribut, 312, *a.* — Emploi de ποιεῖν avec un participe attribut, 312, *b.* — Maintien de la proposition dépendante affirmative avec ὅτι après les verbes signifiant *percevoir*, 318, *b.* — Emploi, après ces verbes, de la proposition infinitive, et unification de la construction de ces verbes, 318, *b.* — Emploi de la proposition affirmative avec ὅτι après les verbes causatifs du sens de *faire percevoir*, 319. — Unification de la syntaxe des verbes signifiant *percevoir* et *faire percevoir*, 318-320. — Unification de la construction, dans les cas où le participe complément direct s'accorde avec le sujet auquel il est identique, 321. — Emploi très étendu du participe au génitif absolu, 333. — Emploi du participe et de εἶναι pour former la conjugaison périphrastique, 343, *e;*

Tendance à abandonner le participe final et particulièrement le participe futur final, 298. — Après les verbes du sens de *aller, venir, envoyer, convoquer,* le participe final tend à être remplacé par une autre construction, 298. — Abandon de l'emploi des particules avec le participe temporel, 303, *a.* — Abandon des particules avec le participe causal exprimant le motif objectif, 304. — Abandon de ὥσπερ avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 304, *f.* — Abandon de diverses constructions classiques du participe attributif, 306, *a, b, c, d;* 307. — Tendance générale à abandonner l'emploi des particules avec le participe complément attributif, tendance due à l'influence de l'hébreu et de la langue familière, 308. — Tendance à abandonner l'emploi des participes descriptifs ayant le sens de *avec,* 309. — Abandon de ἔχω avec le participe parfait et aoriste, 310, *d.* — Abandon de τυγχάνω avec le participe attribut, 312, *a.* — Abandon de φαίνομαι, φανερός εἰμι, δῆλός εἰμι, avec un participe attribut, 312, *e.* — Abandon de φαίνομαι avec l'infinitif, 312, *f.* — Tendance générale à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes exprimant une manière d'être déterminée, 312. — Tendance à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes signifiant *cesser, continuer, commencer, finir,* etc., 313. — Tendance à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes signifiant *bien* ou

mal faire, l'emporter sur ou *être inférieur à*, 314. — Tendance à abandonner le participe attribut après les verbes de sentiment, 315. — Tendance à abandonner le participe attribut après les verbes signifiant *percevoir*, 318. — Abandon du participe attribut après les verbes causatifs ayant le sens de *faire percevoir*, 319. — Abandon du passif personnel et du participe attribut, avec les verbes signifiant *percevoir* et *faire percevoir*, 320. — Abandon de la construction où le participe attribut passe au nominatif, parce qu'il est identique au sujet, 321. — Tendance générale à abandonner le participe attribut se rapportant soit au sujet, soit au complément direct, 322. — Abandon de l'accusatif absolu du participe, 336. — Tendance à abandonner la construction du participe avec un pronom relatif ou interrogatif complément, 343, *b*. — La proposition participe est moins fréquemment employée dans le N. T. que chez les auteurs grecs profanes, et surtout chez les auteurs classiques, 344, *a*.

2° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi fréquent de πᾶς devant le participe, 292, *a*. — Suppression de l'article entre πᾶς et le participe, 292, *b*. — Suppression de l'article devant le participe complément distinctif, 292, *c*. — Suppression du sujet indéfini du participe attributif, sans doute sous l'influence de l'hébreu, 296, note 1. — Emploi du participe au nominatif independant, 337 seqq. — Verbe au participe ou à un mode personnel exprimant une idée adverbiale, 345, *a*. — Emploi du participe ou du nom de même radical que le verbe devant le verbe, 345, *b*.

3° Particularités de la langue littéraire : Exemples du participe futur final, 298. — Participe temporel avec des particules qui en déterminent le sens, 303, *a*. — Exemples de ὥσπερ avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 303, *f*. — Exemple de ὡς avec le participe futur causal exprimant le motif subjectif, 303, *g*. — Emploi de καίπερ et de καὶ ταῦτα avec le participe concessif, 306, *a* et *b*. — Emploi de ὅμως en corrélation avec le participe concessif, 306, *c*. — Exemples de οὕτως dans la proposition principale en corrélation avec un participe attributif, 307. — Exemples de certains participes descriptifs employés classiquement avec le sens de *avec*, 309. — Exemples du participe attribut avec ὑπάρχειν, 310, *a*. — Exemple de λανθάνω avec un participe attribut, 312, *c*. — Emploi des verbes signifiant *cesser, continuer, finir, commencer*, etc., avec un participe attribut, 313, *a*. — Exemples du participe attribut après les verbes signifiant *bien* ou *mal faire*, 314, *a*. — Exemples du participe attribut après un verbe de sentiment, 315. — Emploi du participe attribut après les verbes signifiant *percevoir*, 317-318. — Emploi du passif personnel avec un participe attribut, pour un verbe causatif (*faire percevoir*), 319. — Exemples d'un participe ayant pour complément un pronom relatif ou interrogatif, 343, *b*.

CHAPITRE XXI

Emploi des négations dans les propositions[1].

348. « Le grec a deux particules négatives différentes : οὐ et μή, qui ont donné chacune de nombreux composés et dérivés... La différence principale entre οὐ et μή est la suivante : οὐ nie la réalité d'un fait; μή, au contraire, nie la réalisation d'une pensée. Par suite οὐ est la négation de toutes les propositions qui servent à énoncer un fait; μή la négation des propositions qui expriment une idée générale ou un commandement. » (Curtius, 612). Dans le N. T., la négation οὐ est attachée au mode indicatif, sauf quelques exceptions; la négation μή est attachée aux autres modes, sauf quelques exceptions avec le participe et une seule avec l'infinitif. L'emploi des deux négations tend donc à être unifié dans le grec de ce livre; mais elles gardent toujours leur sens fondamental : la négation objective οὐ nie la réalité et la certitude; μή nie la réalisation, l'éventualité, la pensée pure considérée en elle-même : c'est la négation subjective.

L'hébreu possède deux négations qui correspondent à celles du grec; « l'une qui correspond au grec μή, est la négation subjective; elle nie la pensée et le sentiment de celui qui parle; l'autre correspond au grec οὐ; c'est la négation objective. » (Ewald, 320).

Propositions indépendantes.

349. *a)* Οὐ s'emploie dans toutes les propositions indépendantes affirmatives et interrogatives (36), et dans les propositions consécutives introduites par ὥστε = *c'est pourquoi* (163), *Mat.*, II, 18, *L.*, XIII, 16; *Mar.*, X, 8, etc.

b) Μή s'emploie dans toutes les propositions indépendantes volitives, excepté avec le futur qui prend οὐ (62), *Mat.*, I, 20; VI, 16; *Mar.*, XII, 14; *L.*, XX, 16; *J.*, XIX, 24; *Mat.*, IV, 7.

1. Curtius, 612 seqq.; Koch, 130; Cucuel et Riemann, 155 seqq.; Madvig, 200 seq.



L'usage est le même dans les LXX, *Nom.*, XVI, 28, 29; 2 *Paral.*, XIV, 11; *Sag. Sir.*, VII, VIII, IX.

c) Il faut suppléer le verbe avec μή dans *J.*, XIII, 9; XVIII, 40; *R.*, XIII, 13, etc.

d) La négation suit le verbe dans *J.*, VI, 27 : ἐργάζεσθε μὴ τὴν βρῶσιν τὴν ἀπολλυμένην ἀλλὰ τὴν βρῶσιν τὴν μένουσαν. La raison en est évidente; voy. CURTIUS, 617 bis.

e) Dans les propositions principales, les négations s'emploient comme dans les propositions indépendantes.

Propositions dépendantes.

Propositions dépendantes ayant leur verbe à un mode fini.

350. *a*) Οὐ s'emploie dans toutes les propositions dépendantes exprimant un jugement : propositions affirmatives, interrogatives, consécutives, causales, conditionnelles, temporelles, relatives.

b) Μή s'emploie dans toutes les propositions dépendantes exprimant un acte éventuel et n'ayant pas leur verbe au futur : finales, conditionnelles, temporelles, relatives.

351. *a*) Dans les propositions affirmatives la négation est οὐ (108).

Classiquement, « après les verbes négatifs ἀντιλέγειν, *contester;* ἀμφισβητεῖν, *mettre en doute;* ἀρνεῖσθαι, *nier,* la proposition complément avec ὡς prend la négation οὐ. » (KOCH, 130, 12). On trouve une trace de cette construction dans 1 *J.*, II, 22 : Τίς ἐστιν ὁ ψεύστης εἰ μὴ ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ Χριστός;

b) Dans les propositions interrogatives, la négation est οὐ, quand la proposition est déclarative (124); la négation est μή, qui introduit la proposition, quand elle est délibérative, avec le sens de *si... ne... pas; Gal.*, II, 2 (126, *c*).

c) Dans les propositions finales qui expriment un acte éventuel, la négation est μή (150). Elle est οὐ dans les propositions consécutives introduites par ὥστε, et équivalant à une proposition indépendante déclarative coordonnée (163; 349, *a*; 350, *a*).

352. Dans les propositions causales, la négation est régulièrement οὐ; le mode indicatif est seul employé (177).

On trouve, par exception, μή dans les deux passages suivants : *J.*, III, 18 : ὁ μὴ πιστεύων ἤδη κέκριται, ὅτι μὴ πεπίστευκεν εἰς τὸ ὄνομα... Le second μή a dû être attiré par le premier, la pro-



position causale ne faisant que répéter la proposition participe. — *H.*, IX, 17 : διαθήκη γὰρ ἐπὶ νεκροῖς βεβαία, ἐπεὶ μήποτε ἰσχύει ὅτε ζῇ ὁ διαθέμενος (Tis.; WH. : μὴ τότε). C'est une négation de la pensée en elle-même.

« Les écrivains plus récents (par ex. Plut., Luc., Arr.) emploient souvent la négation μή dans quelques espèces de propositions accessoires où les écrivains anciens se servent de οὐ, comme... dans les propositions causales avec ὅτι, *parce que,* et ἐπεί. » (Madvig, 207, 2; cf. Sophocles, et Liddell and Scott, *sub ver.* μή; Cucuel et Riemann, 98, note 1 de O. R.; Josép., *Apion,* I, 23 : διήμαρτον ὅτι μὴ ταῖς ἱεραῖς ἡμῶν βίβλοις ἐνέτυχον.)

L'emploi de μή dans ces deux passages est contraire à la tendance générale de la langue du N. T. signalée plus haut (348).

353. Classiquement, μή s'emploie « dans la proposition antécédente d'une période conditionnelle et dans toute proposition assimilée à une proposition de ce genre, » c'est-à-dire : dans une proposition concessive avec καὶ εἰ et εἰ καί; dans une proposition relative conditionnelle; et dans une proposition temporelle à sens fréquentatif indéterminé.

Dans le N. T. :

a) La proposition conditionnelle de la première forme prend la négation οὐ; le verbe est à l'indicatif au mode réel (184) :

Les exemples se classent ainsi :

1° La particule fait corps avec le verbe, *2 Th.*, III, 10 : εἴ τις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι, μηδὲ ἐσθιέτω, *si quelqu'un refuse de travailler...* — *L.*, XIV, 26; *1 Co.*, VII, 9; XVI, 22; *2 Th.*, III, 14; *1 Tim.*, V, 8; *Apoc.*, XX, 15, etc.

2° Εἰ signifie *puisque*. La forme conditionnelle de la proposition n'est qu'un tour oratoire, et la proposition conditionnelle pourrait être convertie en proposition indépendante affirmative, *J.*, I, 25 : τί οὖν βαπτίζεις, εἰ σὺ οὐκ εἶ ὁ Χριστὸς οὐδὲ Ἠλείας οὐδὲ ὁ προφήτης; — *Mat.*, XXVI, 42; *L.*, XVI, 31; *J.*, III, 12; V, 47; X, 35; *R.*, XI, 21; *H.*, XII, 25; *2 P.*, II, 4, etc.

3° La particule tombe sur une partie ou sur un mot seulement de la proposition conditionnelle, partie ou mot qu'il faut le plus souvent mettre en relief ou en antithèse, *Jac.*, II, 11 : εἰ δὲ οὐ μοιχεύεις φονεύεις δέ, γέγονας παραβάτης νόμου. — *L.*, XI, 8 : εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστὰς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ, διά γε τὴν ἀναιδίαν αὐτοῦ ἐγερθεὶς δώσει αὐτῷ. — *L.*, XII, 26; XVIII, 4; *J.*, X, 37; *A.*, XXV, 11; *R.*, VIII, 9; *1 Co.*, IX, 2; XI, 6; XV, 13, 15-17; *2 Co.*, XII, 11; *1 Tim.*, III, 5; *2 J.*, 9-10; *Jac.*, III, 2. Etc.

Ces divers emplois de οὐ se retrouvent chez tous les écrivains classiques (Curtius, 617 *bis*, 2; Madvig, 202, Remarque; Goodwin, 384-387).

La négation μή se lit dans le passage suivant, *1 Tim.*, VI, 3 : εἴ τις ἑτεροδιδασκαλεῖ καὶ μὴ προσέρχεται ὑγιαίνουσιν λόγοις. Mais dans cet exemple la négation μή tombe réellement sur le participe, et non sur la proposition.

Dans les LXX, on lit, *Job*, XXXI, 19 seq. : εἰ δὲ καὶ ὑπερεῖδον γυμνὸν ἀπολλύμενον καὶ οὐκ ἠμφίασα αὐτόν· ἀδύνατοι δὲ εἰ μὴ εὐλόγησάν με..., et cf. v. 17.

b) Dans la proposition conditionnelle de la deuxième forme (mode irréel), la négation est toujours μή comme en grec classique; la négation *nie* la pensée pure. Il existe un exemple de οὐ (187 ; 188, *c*).

La négation μή se trouve, *Mat.*, XXIV, 22; *Mar.*, XIII, 20; *J.*, IX, 33; XV, 22, 24; XVIII, 30; XIX, 11; *A.*, XXVI, 32; *R.*, VII, 7. Etc. — La négation οὐ se trouve, *Mat.*, XXVI, 24; cf. *Mar.*, XIV, 21.

c) Dans la proposition conditionnelle de la troisième forme (mode éventuel), la négation est toujours μή avec le subjonctif, οὐ avec le futur (190, *b*). — Dans les LXX, *Ps.*, VII, 13.

354. *a*) Les propositions temporelles suivent la règle générale : οὐ se joint à l'indicatif, et μή au subjonctif (210; 212).

b) Les propositions relatives suivent la règle générale : οὐ avec l'indicatif; μή avec le subjonctif.

Quand la proposition relative exprime non pas un fait, mais une pensée générale, une hypothèse, une condition, la syntaxe classique demande la négation μή, comme dans la proposition conditionnelle de la première forme, qui est équivalente à la proposition relative (Curtius, 616, Rem. II; Koch, 117, 5; 130, 3, *b*). Dans le N. T., la proposition relative prend οὐ, comme la proposition conditionnelle (353, *a*; 232; 233):

R., XIV, 23 : πᾶν δὲ ὃ οὐκ ἐκ πίστεως ἁμαρτία ἐστίν. — *R.*, IV, 15 : οὗ δὲ οὐκ ἔστιν νόμος, οὐδὲ παράβασις. — *Ap.*, II, 24 : ὅσοι οὐκ ἔχουσιν τὴν διδαχὴν ταύτην, οἵτινες οὐκ ἔγνωσαν τὰ βαθέα... — *L.*, XIV, 26-27 : εἴ τις ἔρχεται πρός με καὶ οὐ μισεῖ τὸν πατέρα ἑαυτοῦ... Ὅστις οὐ βαστάζει τὸν σταυρὸν ἑαυτοῦ... — *Jude*, 10; *Mat.*, X, 38. Etc.

c) On trouve trois exemples de μή : *2 P.*, I, 9 : ᾧ γὰρ μὴ πάρεστιν ταῦτα, τυφλός ἐστιν. — *1 J.*, IV, 3 : πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολογεῖ τὸν Ἰησοῦν ἐκ τοῦ θεοῦ οὐκ ἔστιν. — *Tit.*, I, 11 : διδάσκοντες ἃ μὴ δεῖ.

Dans les LXX, *Prov.*, IX, 13 : γυνὴ ἄφρων καὶ θρασεῖα ἐνδεὴς ψωμοῦ γίνεται, ἣ οὐκ ἐπίσταται αἰσχύνην, et XI, 14 : οἷς μὴ ὑπάρχει κυβέρνησις, πίπτουσιν ὥσπερ

φύλλα. — *Deut.*, XIV, 10 : πάντα ὅσα οὐκ ἔστιν αὐτοῖς πτερύγια καὶ λεπίδες οὐ φάγεσθε. (Cf. MADVIG, 203, et la note 1.)

Propositions dépendantes ayant leur verbe à un mode indéfini.

355. *a*) L'infinitif, dans le N. T., est toujours accompagné de la négation μή, quelle que soit la nature de la proposition, *Mat.*, VIII, 28; XIII, 5 ; XXII, 23; XXIII, 23; *A.*, VII, 19; *2 Co.*, III, 13; X, 2. Etc. — *H.*, XI, 3, μή nie la proposition infinitive.

b) Classiquement, la négation οὐ se rencontre dans certains cas avec l'infinitif; par exemple, « la négation οὐ s'emploie généralement dans une proposition infinitive, complément d'un verbe signifiant *dire* ou *penser*, parce qu'elle s'emploierait dans la construction de ὅτι ou ὡς. » (KOCH, 130, 4, Rem. I). Dans le N. T., la proposition infinitive prend, même dans ce cas, la négation μή, *Mat.*, XXII, 23 : λέγοντες μὴ εἶναι ἀνάστασιν (= ὅτι οὐκ ἔστιν ἀνάστασις).

c) Dans un seul passage, on trouve la négation οὐ, *H.*, VII, 11 : εἰ μὲν οὖν τελείωσις διὰ τῆς Λευειτικῆς ἱερωσύνης ἦν, ὁ λαὸς γὰρ ἐπ' αὐτῆς νενομοθέτηται, τίς ἔτι χρεία κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδὲκ ἕτερον ἀνίστασθαι ἱερέα καὶ οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἀαρὼν λέγεσθαι;

C'est un fait qui est nié, et la proposition infinitive pourrait être remplacée par une autre proposition avec la négation οὐ, comme ὃς οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἀαρὼν λέγεται, ou bien οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἀαρὼν λεγόμενον. L'auteur explique lui-même cette idée aux vv. 14-17 : ἀνίσταται ἱερεὺς ἕτερος, ὃς οὐ κατὰ νόμον ἐντολῆς σαρκίνης γέγονεν, ἀλλὰ κατὰ δύναμιν ζωῆς κτλ. D'ailleurs, quand la négation accompagne l'infinitif après d'autres verbes que ceux qui signifient *dire* et *croire*, « cette irrégularité provient la plupart du temps de ce qu'on veut faire ressortir la négation comme portant sur telle ou telle idée en particulier. » (MADVIG, 205, Rem. 4). Dans notre passage, la négation tombe précisément sur les mots κατὰ τὴν τάξιν Ἀαρών, que l'écrivain veut faire ressortir, et qu'il met en antithèse avec κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ.

356. *a*) Classiquement, après les verbes négatifs par eux-mêmes, c'est-à-dire les verbes signifiant *nier* et *empêcher*, comme ἀντιλέγειν, ἀπιστεῖν, ἀρνεῖσθαι, ἀντειπεῖν, ἀπέχεσθαι, *s'abstenir de;* ἀπολύειν, *acquitter* ou *absoudre;* ἀντέχειν, *s'opposer à;* εὐλαβεῖσθαι, *se garder de;* la proposition infinitive complément prend la négation μή qui est de rigueur (KOCH, 130, 13).

Il reste dans Luc et Paul quelques traces de l'usage clas-

sique, *L.*, XX, 27 : οἱ ἀντιλέγοντες ἀνάστασιν μὴ εἶναι (Tis.; mais WH. : οἱ λέγοντες). — *L.*, XXII, 34 : ἕως τρὶς ἀπαρνήσῃ μὴ εἰδέναι με (Tis., mais WH. : τρίς με ἀπαρνήσῃ εἰδέναι). — *Gal.*, V, 7 : τίς ὑμᾶς ἐνέκοψεν ἀληθείᾳ μὴ πείθεσθαι; — *H.*, XII, 19 : παρῃτήσαντο μὴ προστεθῆναι αὐτοῖς λόγον (Tis., mais WH. rejettent μή en marge). — Cf. *H.*, XI, 24 : ἠρνήσατο λέγεσθαι,... *il refusa de se laisser appeler*.

Dans le N. T., les verbes de cette catégorie ne sont pas suivis de la proposition infinitive, en règle générale; c'est un autre tour qui est employé.

b) Ces mêmes verbes peuvent être suivis du génitif de l'infinitif. Sur cette construction et l'emploi de la négation, voy. 278, 3°.

c) Classiquement, on assimile aux verbes de la catégorie précédente les verbes et locutions signifiant : *ne pas pouvoir, n'être pas capable de, n'oser pas,* comme οὐ δύναμαι; ἀδύνατον, οὐ δίκαιον, αἰσχρόν, δεινόν ἐστί; αἰσχύνη ἐστί; αἰσχύνομαι. Si l'infinitif doit être nié, il prend ordinairement μὴ οὐ. (Koch, 130, 14; cf. Curtius, 621, *d*.)

Cette construction n'est pas usitée dans le N. T. Les verbes et locutions dont il s'agit sont assimilés, pour leur syntaxe, aux autres verbes et locutions analogues : l'infinitif est seul, et, s'il doit être nié, il prend μή. Il y a eu unification de la syntaxe de tous les verbes et locutions de même nature.

Nota. — En hébreu, les modes indéfinis, infinitif et participe, ne s'emploient pas avec négation (sauf dans quelques passages).

Participe.

Le participe est accompagné de οὐ et de μή.

357. « Οὐ se construit avec tous les participes que l'on peut remplacer par une proposition subordonnée construite aux modes des propositions déclaratives. » (Curtius, 615, 4; cf. Madvig, 207, Rem. I). Οὐ nie le fait, nie que ce qui est exprimé par le participe ait eu lieu ou ait lieu.

a) Les exemples de οὐ avec le participe sont peu nombreux dans le N. T. : *Mat.*, XXII, 11 : εἶδεν ἐκεῖ ἄνθρωπον οὐκ ἐνδεδυμένον ἔνδυμα γάμου, = ὃς οὐκ ἦν ἐνδεδυμένος. — *L.*, VI, 42 ; αὐτὸς τὴν ἐν τῷ ὀφθαλμῷ σοῦ δοκὸν οὐ βλέπων, = καὶ σὺ οὐ βλέπεις. — *A.*, VII, 5 : ἐπηγγείλατο δοῦναι αὐτῷ... καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ μετ' αὐτόν, οὐκ ὄντος αὐτῷ τέκνου, = καὶ ταῦτα, ὅτε οὐκ ἦν αὐτῷ τέκνον. — *J.*, X, 12 : ὁ μισθωτὸς καὶ οὐκ ὢν ποιμήν, οὗ οὐκ ἔστιν τὰ πρόβατα ἴδια. La négation

fait corps avec le verbe et est donnée comme niant le fait. La syntaxe classique aurait demandé μή; l'emploi de οὐ est hébraïsant; car l'hébreu emploie la négation correspondant à οὐ dans ces constructions, ainsi qu'on le voit, *Gal.*, IV, 27, citation des LXX, *Es.*, LIV, 1 : ἡ οὐ τίκτουσα,... ἡ οὐκ ὠδίνουσα. — *A.*, XIX, 11; XXVIII, 2, 19; *R.*, VIII, 20; IX, 25; *1 Co.*, IX, 26; *2 Co.*, IV, 8; *Gal.*, IV, 27; *Ph.*, III, 3; *Col.*, II, 19; *H.*, XI, 1, 35; *1 P.*, I, 8; II, 10. — Mais, *1 Co.*, IV, 14, la négation porte sur toute la proposition.

Dans les LXX, *2 Mac.*, IX, 18 : οὐδαμῶς δὲ ληγόντων τῶν πόνων, et v. 22 : οὐκ ἀπογινώσκων τὰ κατ' ἐμαυτὸν...

b) La proposition participe, précédée de καίπερ, καὶ ταῦτα, ὡς et ὥσπερ, prend la négation οὐ en grec classique (Curtius, *loc. cit.*). L'usage classique se retrouve, *A.*, XXVIII, 19; *1 Co.*, IX, 26.

358. — On trouve μή partout ailleurs, et son emploi est plus étendu dans la langue du N. T. que dans la langue classique. Accompagné de μή, le participe exprime une condition, une supposition, une concession, une opinion; une explication propre à celui qui parle, le motif subjectif, en un mot la pensée considérée en elle-même, abstraction faite de la réalité, s'il y a lieu.

Les exemples peuvent se classer ainsi :

1° Le participe exprime une pensée générale, une hypothèse, et pourrait être remplacé par une proposition conditionnelle; il prend alors μή comme en grec classique :

L., III, 11 : ὁ ἔχων δύο χιτῶνας, μεταδότω τῷ μὴ ἔχοντι. — *J.*, V, 23; IX, 39; XII, 48; *R.*, V, 14; *Gal.*, VI, 9, etc.

2° Le participe exprime l'opinion ou le motif de celui qui parle, l'opinion ou le motif prêtés à une autre personne, ou bien l'opinion, le motif réellement exprimés par un autre :

J., VI, 64 : ᾔδει γὰρ ἐξ ἀρχῆς ὁ Ἰησοῦς τίνες εἰσὶν οἱ μὴ πιστεύοντες. — *Mat.*, I, 19 : Ἰωσὴφ δὲ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς, δίκαιος ὢν καὶ μὴ θέλων αὐτὴν δειγματίσαι. — *A.*, XV, 38 : Παῦλος δὲ ἠξίου, τὸν ἀποστάντα ἀπ' αὐτῶν ἀπὸ Παμφυλίας καὶ μὴ συνελθόντα αὐτοῖς εἰς τὸ ἔργον, μὴ συμπαραλαμβάνειν τοῦτον. — *Mat.*, XXII, 29; *Mar.*, II, 4; *L.*, I, 20; II, 45; VII, 30; XIII, 11; *A.*, IX, 26; XVII, 6; XX, 29; *1 Co.*, I, 28; *2 Co.*, IV, 2; *H.*, IV, 2, etc. — Dans les LXX, *Ps.*, VII, 12.

3° Le participe exprime la supposition pure et simple : *1 Co.*, IV, 7 : εἰ δὲ καὶ ἔλαβες, τί καυχᾶσαι ὡς μὴ λαβών; — *1 Co.*, IV, 18, etc. — Dans les LXX, *2 Mac.*, XII, 3.

4° Le participe dépend d'un verbe de volonté ou de désir (cf. Curtius, 617 *bis*, 1) :

H., VI, 1 : ἐπὶ τὴν τελειότητα φερώμεθα, μὴ πάλιν θεμέλιον καταβαλλόμενοι μετανοίας ἀπὸ νεκρῶν ἔργων. — *1 Co.*, VII, 29 ; *Ph.*, III, 9, etc.

5° Le participe équivaut à une proposition consécutive :

H., IV, 15 : οὐ γὰρ ἔχομεν ἀρχιερέα μὴ δυνάμενον συνπαθῆσαι, *tel qu'il ne puisse pas compatir.* — *Gal.*, IV, 8, etc.

6° La négation μή équivaut à notre préposition *sans*, très fréquemment :

Mat., XXII, 11-12 : εἰσελθὼν δὲ ὁ βασιλεὺς... λέγει αὐτῷ Ἑταῖρε, πῶς εἰσῆλθες ὧδε μὴ ἔχων ἔνδυμα γάμου ; *sans avoir la robe nuptiale.* Le participe avec μή exprime l'opinion de celui qui parle, et le même participe avec οὐ, au verset précédent, exprimait un fait (357, *a*). — *L.*, I, 20 ; *A.*, V, 7 ; *1 Co.*, VII, 37 ; *2 Co.*, V, 19 ; *Eph.*, II, 12 ; etc.

7° La négation μή correspond à *quoique... ne... pas :*

1 P., I, 8 : εἰς ὃν ἄρτι μὴ ὁρῶντες πιστεύοντες δὲ ἀγαλλιᾶτε, *auquel croyant maintenant quoique vous ne le voyiez pas.* — *1 Co.*, IX, 20 : μὴ ὢν αὐτὸς ὑπὸ νόμον, *quoique je ne fusse pas, moi, soumis à la loi.* — *J.*, VII, 15 ; *R.*, II, 14, etc.

8° Avec le participe accompagné de l'article générique, on trouve toujours μή, comme en grec classique :

Mat., VII, 26 : πᾶς ὁ ἀκούων μου τοὺς λόγους καὶ μὴ ποιῶν. — *L.*, XI, 23. — Dans les LXX, *Prov.*, XI, 29.

Quand l'article générique manque après πᾶς, on trouve toujours μή, *Mat.*, XIII, 19.

9° Lorsque le participe et εἶναι forment une périphrase du verbe simple, μή nie le participe, tandis que οὐ nie la proposition entière, *L.*, I, 20 : ἔσῃ σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι. — *L.*, XII, 6 : ἓν ἐξ αὐτῶν οὐκ ἔστιν ἐπιλελησμένον ἐνώπιον τοῦ θεοῦ.

359. Ce qui précède montre que dans la langue du N. T. le participe tend à ne plus prendre que la négation μή. Cette tendance appartient à la langue post-classique. « Les écrivains plus récents (par ex. Plut., Luc., Arr.) emploient souvent la négation μή dans quelques espèces de propositions accessoires où les écrivains anciens se servent de οὐ, comme dans les propositions objectives avec ὅτι ou ὡς, et dans les propositions causales avec ὅτι, *parce que*, et ἐπεί. Ils emploient, de même, bien plus fréquemment que les écrivains antérieurs, la négation μή avec des participes qui désignent seulement une circonstance, sans qu'il y ait à en chercher d'autres raisons dans

la forme de la proposition[1]. » (MADVIG, 207, 2.) Il faut donc s'abstenir de presser le sens (subjectif) de μή dans la proposition participe.

360. *a*) Ce qui est dit de οὐ et de μή s'applique à leurs composés, comme en grec classique.

b) Quand le premier membre de la phrase est négatif et que le second l'est aussi, celui-ci commence par οὐδέ, μηδέ. — Quand le premier membre de la phrase est positif, et le second négatif, celui-ci commence par καὶ οὐ, καὶ μή (KOCH, 130, Rem. II). L'usage classique existe dans le N. T. :

Mat., V, 14 : οὐ δύναται πόλις κρυβῆναι ἐπάνω ὄρους κειμένη, οὐδὲ καίουσιν λύχνον.... — *Mar.*, VIII, 2 : ἤδη ἡμέραι τρεῖς προσμένουσίν μοι καὶ οὐκ ἔχουσιν τί φάγωσιν.

c) On rencontre assez souvent des négations accumulées, comme en grec classique, *L.*, XXIII, 53; *J.*, III, 27; V, 19; VIII, 15, etc. — Dans les LXX, *Es.*, LIV, 10.

361. *a*) La négation double οὐ μή s'emploie classiquement avec le subjonctif ou le futur (KOCH, 130, 10, *a*; cf. CURTIUS, 620; MADVIG, 124, Rem. 3). Dans le N. T., on trouve οὐ μή :

Pour renforcer l'idée de négation, *Mat.*, V, 26 : οὐ μὴ ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἂν ἀποδῷς τὸν ἔσχατον κοδράντην. — *Mat.*, XVI, 22 : οὐ μὴ ἔσται σοι τοῦτο. — *Mat.*, V, 18, 20, etc. — Dans les LXX, *Deutér.*, VII, 2, 3. — Cf. 38.

Avec la seconde personne du futur dans une interrogation, pour commander avec impatience (KOCH, 130, 10, *b*). Ce tour de la langue littéraire a disparu du N. T. Cependant on trouve une fois la négation οὐ employée dans ce sens ; voy. *A.*, XIII, 10, et cf. 77, *d*.

b) Après les verbes signifiant *craindre*, on emploie μὴ οὐ, *que... ne... pas*, dans la langue classique. Cette construction n'est pas en usage dans le N. T. (157); on trouve seulement, 2 *Co.*, XII, 20 : φοβοῦμαι γὰρ μή πως ἐλθὼν οὐχ οἵους θέλω εὕρω ὑμᾶς[2].

c) Dans de très rares passages, deux négations valent une affirmation, *A.*, IV, 20 : οὐ δυνάμεθα... ἃ εἴδαμεν καὶ ἠκούσαμεν μὴ

1. En grec moderne, le participe ne prend plus que la négation μή.

2. *Mat.*, XXV, 9, les leçons varient. Tis. donne : μήποτε οὐκ ἀρκέσῃ ἡμῖν καὶ ὑμῖν C'est aussi la leçon marginale de WH. Le sens est : (*nous ne pouvons pas vous en donner*), *dans la crainte qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous.* — WH. lisent : μή ποτε οὐ μὴ ἀρκέσῃ. Le sens reste le même, parce que οὐ μὴ ἀρκέσῃ n'est qu'une forme de négation renforcée pour οὐκ ἀρκέσῃ. Dans ce passage, μήποτε équivaut à *peut-être*, et cf. le même usage dans les LXX, *Gen.*, III, 22; XXIV, 5; etc.

λαλεῖν. — *1 Co.*, XII, 15 : ἐὰν εἴπῃ ὁ πούς ὅτι Οὐκ εἰμὶ χείρ, οὐκ εἰμὶ ἐκ τοῦ σώματος, οὐ παρὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἐκ τοῦ σώματος, *ce n'est pas pour cela qu'il ne serait pas du corps.*

362. *a*) La négation οὐ se joint à certains verbes pour leur donner une signification exactement opposée à la signification qu'ils ont par eux-mêmes (Curtius, 617 *bis*, 2). Il en est ainsi, dans le N. T., avec : οὐκ ἀφίω, *je défends, j'empêche.* — οὐκ ἀρνοῦμαι, *je reconnais.* — οὐ βούλομαι, *je refuse.* — οὐκ ἐγκρατεύομαι, *je suis incontinent.* — οὐκ ἔχω, *je suis pauvre.* — οὐχ εὑρίσκομαι, *je manque.* — οὐκ ἐῶ, *je défends, j'empêche.* — οὐ θέλω, *je refuse.* — οὐ μισῶ, *je préfère, j'aime autant.* — οὐ προνοοῦμαι, *je néglige.* — οὐκ οἶδα, *j'ignore.* — οὐ φιλῶ, *je dédaigne, je hais.* — Par litote, *2 Co.*, II, 11 : οὐκ ἀγνοῶ, *je sais fort bien.*

b) Dans les locutions ἐκτὸς εἰ μή, εἰ μή, εἰ δὲ μή, εἰ δὲ μή γε, μή est employé invariablement.

363. Ce qui vient d'être dit sur l'emploi des négations dans les propositions montre : 1° qu'il existait une tendance très forte à unifier l'emploi de chaque négation, et particulièrement à attacher la négation οὐ au mode indicatif; 2° que la différence de sens entre les deux négations était encore assez bien connue pendant la période gréco-romaine.

364. Les deux négations οὐ et μή conservent leur sens classique dans la langue du N. T., et leur syntaxe suit les règles ordinaires de la syntaxe classique.

Cependant elle présente un certain nombre de particularités importantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T. : Règle générale de l'emploi des négations οὐ et μή dans le N. T. et tendance à unifier leur emploi, 348; 363. — Emploi de μή dans la proposition causale, 352. — Emploi de οὐ dans la proposition conditionnelle de la première forme (mode réel), 353, *a.* — Emploi de οὐ dans la proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle de la première forme, et unification de la syntaxe de ces deux propositions de même sens, 354, *b.* — L'infinitif est toujours accompagné de μή, 355, *a.* — Emploi très étendu de μή avec le participe, 358;

Abandon de la négation οὐ dans la proposition affirmative dépendante après les verbes négatifs par eux-mêmes, 351, *a.* — Abandon de μή dans la proposition conditionnelle de la première forme, 353, *a.* — Abandon de μή dans la proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle, 354, *b.* — Tendance à abandonner la négation μή avec l'infinitif après les verbes négatifs par eux-mêmes, 356. — Abandon de μή avec l'infinitif après certains verbes et certaines locutions ayant un sens négatif par eux-mêmes, 356, *c.* — Tendance à abandonner la négation οὐ avec le participe, 357. — Abandon de οὐ μή avec la deuxième personne du futur dans une interrogation, pour commander avec impatience, 361, *a.* — Abandon de μὴ οὐ après les verbes signifiant *craindre,*

361, *b*. — Tendance à abandonner l'emploi de deux négations pour donner un sens positif, 361, *c*.

2° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Les deux négations hébraïques correspondant aux deux négations grecques favorisaient l'emploi régulier de ces dernières, 348. — Influence de l'hébreu sur l'emploi de οὐ avec le participe, 357, *a*.

3° Particularités de la langue littéraire : Exemple de οὐ employé dans la proposition dépendante affirmative après un verbe négatif par lui-même, 351, *a*. — Exemples de μή dans une proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle, 354, *c*. — Exemple de οὐ dans une proposition infinitive, 355, *c*. — Exemples de μή avec l'infinitif après un verbe négatif par lui-même, 356, *a*. — Exemples de οὐ avec le participe, 357; avec le participe concessif et causal, 357, *b*. — Exemples de deux négations donnant un sens positif, 361, *c*.

CHAPITRE XXII

Observations complémentaires.

I. — *Le discours direct et le discours indirect*[1].

365. « Le *discours* ou *style direct* est : 1° l'expression de la pensée actuelle de l'historien ou du narrateur; 2° la reproduction textuelle des paroles d'un autre.

« Le *discours indirect* ou *style indirect* est la reproduction du sens des paroles ou des pensées d'une personne autre que l'historien ou le narrateur, dans une ou plusieurs propositions subordonnées compléments d'un verbe signifiant *dire*. On peut rapporter sous la forme du discours indirect ses propres paroles ou ses propres pensées. »

Le discours indirect : proposition principale.

366. « On est convenu d'appeler *principale* dans le discours indirect toute proposition qui dans le discours direct serait *principale*.

a) « Une proposition principale qui énonce un jugement est introduite par ὅτι ou ὡς, ou bien a le verbe à l'infinitif. »

1. Les citations qui suivent sont extraites de Koch, 129; cf. Curtius, 558 *bis*.



Dans le N. T., elle est introduite par ὅτι seulement; elle prend, le plus souvent, la forme de la proposition dépendante affirmative; moins souvent, la forme de la proposition infinitive (108 seqq.). Elle se rapproche le plus possible de la forme du style direct.

b) « Une proposition principale qui exprime un désir a le verbe à l'infinitif. »

Dans le N. T. :

1° La règle classique est assez souvent observée, et le verbe est à l'infinitif, particulièrement chez Luc et Paul (261; 262).

2° Mais la proposition finale est très souvent conservée, *Mar.*, IX, 9; *Mat.*, XVII, 9 et IV, 3.

La proposition finale après un verbe de volonté et de désir peut s'employer au style direct dans le N. T. En la conservant au style indirect, les écrivains du N. T. se rapprochent autant qu'ils le peuvent du style direct, suivant la tendance générale de la langue de ce livre (22; 261-264).

c) « Une proposition principale interrogative exprime soit un jugement, soit un désir, et suit les règles » ordinaires de la proposition dépendante interrogative.

Il en est de même dans le N. T., où la proposition dépendante interrogative garde les temps et modes du style direct (sauf quelques exemples de l'optatif oblique).

d) Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de certaines constructions d'un caractère synthétique employées par les auteurs classiques. (Cf. Koch, 129, Remarques I, II, III.)

Le discours indirect : proposition secondaire.

367. « On est convenu d'appeler *secondaire,* dans le discours indirect, toute proposition qui dans le discours direct serait secondaire » ou dépendante.

a) « Dans toute proposition secondaire, le temps est toujours celui du discours direct. »

Il en est de même dans le N. T.

b) « Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le mode dans la proposition secondaire doit être aussi celui du discours direct. »

Il en est de même dans le N. T.

c) « Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, le mode dans la proposition secondaire peut être

celui du discours direct; mais l'optatif peut aussi être employé et l'est fréquemment, soit pour l'indicatif des trois temps principaux, soit pour le subjonctif avec ou sans ἄν. — Mais l'indicatif des temps secondaires, le mode potentiel et le mode irréel doivent être maintenus dans la proposition secondaire. »

Dans le N. T., la règle est la même que précédemment : le mode dans la proposition secondaire est celui du discours direct. Cependant

d) Il existe des exemples de l'optatif oblique.

Le discours indirect : l'optatif oblique.

367 *bis*. Voici ce qui reste dans le N. T. de cette construction littéraire :

Propositions dépendantes affirmatives : aucun exemple.
— — *interrogatives : L.*, I, 29; III, 15; VIII, 9; XVIII, 36; XXII, 23; *A.*, XVII, 11, 27; XX, 16; XXI, 33; XXV, 20; XXVII, 12, 39.
— — *finales :* aucun exemple.
— — *conditionnelles : A.*, XXIV, 19.
— — *causales :* aucun exemple.
— — *temporelles* : *A.*, XXV, 16 (*bis*).
— — *relatives :* aucun exemple.

L'optatif oblique existe comme vestige de la langue littéraire dans Luc, et encore cet écrivain ne l'emploie-t-il fréquemment que dans la proposition dépendante interrogative. Des deux autres exemples, le premier est mis dans la bouche de Paul parlant devant le procurateur Félix, et le second dans la bouche du procurateur Festus parlant au roi Agrippa.

Il semble que l'optatif oblique ne fût pas ou ne fût plus en usage dans la langue familière; voy. 102[1].

368. *a*) « Le Grec n'aime point à appliquer rigoureusement les règles du discours indirect, et il ne se contente pas d'employer très souvent les modes du discours direct au lieu de l'optatif oblique, mais il passe même quelquefois sans

1. Dans les inscriptions attiques de l'Empire, l'optatif oblique se rencontre aussi bien que les temps et modes du style direct; cf. *C. I. A.*, 2, 5, 38, 1132, etc. Cf. au contraire les inscriptions d'Égypte de l'époque post-classique, *C. I. G.*, III, 4697 et 4957.

transition aucune à la forme du discours direct. » — Dans le N. T. :

1° Ce sont les temps et modes du discours direct qui sont régulièrement employés, et les écrivains du N. T. tendent à conserver le plus possible dans le discours indirect la forme du discours direct.

2° Luc seul emploie l'optatif oblique aussi bien que les modes du style direct.

3° Luc seul mélange l'optatif oblique et le mode du discours direct, *A.*, XXI, 33 : ἐπυνθάνετο τίς εἴη καὶ τί ἐστιν πεποιηκώς.

4° Luc passe brusquement du style indirect au style direct, *L.*, XXIV, 46 : καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὅτι οὕτως γέγραπται παθεῖν τὸν Χριστὸν καὶ ἀναστῆναι ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ κηρυχθῆναι ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ μετάνοιαν εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν εἰς πάντα τὰ ἔθνη — ἀρξάμενοι ἀπὸ Ἱερουσαλήμ, ὑμεῖς μάρτυρες τούτων. καὶ ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω...— *L.*, XIX, 13; *A.*, I, 4-5; XXV, 4-5. — Pour une construction contraire, voyez *L.*, IX, 3, et 247, 3.

b) Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de certaines constructions synthétiques de la langue littéraire employées au style indirect (KOCH, 129, 2. Remarque; CURTIUS, 558 *bis*, *a*, et *b*.)

II. — *Temps et Modes dans les propositions dépendantes.*

369. Dans le N. T., la pensée emporte avec elle le temps et le mode, qui varieront, au moins dans une certaine mesure, suivant la manière particulière dont chaque écrivain conçoit l'idée (97-99).

L'application de ce principe est à remarquer pour les propositions dépendantes. Le temps et le mode dépendent seulement de la manière dont l'écrivain envisage l'acte, et non de la particule qui introduit la proposition, ou de la forme traditionnelle de cette proposition. C'est ce que montrent les exemples suivants :

a) *J.*, I, 34 : μεμαρτύρηκα ὅτι οὗτός ἐστιν ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ.
Mat., XXI, 45 : ἔγνωσαν ὅτι περὶ αὐτῶν λέγει.
J., XVI, 19 : ἔγνω Ἰησοῦς ὅτι ἤθελον αὐτὸν ἐρωτᾷν.
2 Co., XIII, 5 : ἑαυτοὺς πειράζετε εἰ ἐστὲ ἐν τῇ πίστει.
L., IX, 33 : μὴ εἰδὼς ὃ λέγει. Cf. *Mar.*, IX, 6.
Gal., IV, 11 : φοβοῦμαι ὑμᾶς μή πως εἰκῇ κεκοπίακα εἰς ὑμᾶς.
Mat., XX, 10 : οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήμψονται.
L., XVI, 4 : ἔγνων τί ποιήσω.

Mar., XI, 13 : ἦλθεν εἰ ἄρα τι εὑρήσει ἐν αὐτῇ.

Ph., III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω.

Mat., XV, 32 : οὐκ ἔχουσιν τί φάγωσιν. Cf.

L., XI, 6 : οὐκ ἔχω ὃ παραθήσω αὐτῷ.

Mar., IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῇ.

L., I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό.

1 Th., III, 5 : ἔπεμψα εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν μήπως ἐπείρασεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν.

2 Tim., II, 24-26 : δοῦλον δὲ Κυρίου οὐ δεῖ μάχεσθαι, ἀλλὰ ἤπιον εἶναι... παιδεύοντα τοὺς ἀντιδιατεθεμένους, μήποτε δῴη αὐτοῖς ὁ θεὸς μετάνοιαν εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας καὶ ἀνανήψωσιν ἐκ τῆς...

A., XXI, 33 : ἐπυνθάνετο τίς εἴη καὶ τί ἐστιν πεποιηκώς.

b) *1 J.*, V, 20 : δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκομεν τὸν ἀληθινόν.

L., VII, 49 : τίς οὗτός ἐστιν ὃς καὶ ἁμαρτίας ἀφίησιν;

Ap., VIII, 3 : ἐδόθη αὐτῷ θυμιάματα πολλὰ ἵνα δώσει ταῖς...

Mat., VII, 6 : μήποτε καταπατήσουσιν αὐτοὺς... καὶ στραφέντες ῥήξωσιν ὑμᾶς.

J., XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν.

Eph., III, 14-16 : κάμπτω τὰ γόνατά μου... ἵνα δῷ ὑμῖν...

Eph., I, 15-17 : οὐ παύομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν μνείαν ποιούμενος ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου ἵνα ὁ θεὸς... δῴη ὑμῖν πνεῦμα σοφίας.

Mar., I, 1 : ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν.

A., XXI, 16 : ἄγοντες παρ' ᾧ ξενισθῶμεν Μνάσωνί τινι.

c) *L.*, IX, 49 : ἐκωλύομεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἀκολουθεῖ μεθ' ἡμῶν.

Mar., IX, 38 : ἐκωλύομεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν.

d) *Ap.*, XX, 15 : εἴ τις οὐκ εὑρέθη ἐν τῇ βίβλῳ τῆς ζωῆς γεγραμμένος, ἐβλήθη...

L., XVII, 6 : εἰ ἔχετε πίστιν ὡς κόκκον σινάπεως, ἐλέγετε ἄν...

J., XIII, 17 : εἰ ταῦτα οἴδατε, μακάριοί ἐστε ἐὰν ποιῆτε αὐτά.

1 J., V, 14-15 : ἐὰν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ ἐὰν αἰτώμεθα.

1 Th., III, 8 : νῦν ζῶμεν ἐὰν ὑμεῖς στήκετε.

Mat., XVIII, 9 : εἰ ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζει σε, ἔξελε αὐτόν.

1 Co., IX, 11 : μέγα εἰ ἡμεῖς ὑμῶν τὰ σαρκικὰ θερίσομεν;

L., XIX, 40 : ἐὰν οὗτοι σιωπήσουσιν, οἱ λίθοι κράξουσιν.

Mat., X, 32 : ὅστις ὁμολογήσει ἐν ἐμοὶ... ὁμολογήσω κἀγὼ...

L., XVII, 33 : ὃς ἐὰν ζητήσῃ,... ὃς δ'ἂν ἀπολέσει ζωογονήσει αὐτήν.

Mar., IX, 47 : ἐὰν ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζῃ σε, ἔκβαλε αὐτόν.

L., VIII, 18 : ὃς ἂν γὰρ ἔχῃ δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς ἂν μὴ ἔχῃ κτλ. — Cf.

Mar., IV, 25 : ὃς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς οὐκ ἔχει κτλ.

1 Th., V, 9-10 : ... εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν. — Cf.

R., XIV, 8 : ἐάν τε γὰρ ζῶμεν, τῷ κυρίῳ ζῶμεν, ἐάν τε ἀποθνήσκωμεν κτλ.

1 P., III, 14 : εἰ καὶ πάσχοιτε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι.

A., XXIV, 19 : οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρεῖναι καὶ κατηγορεῖν εἴ τι ἔχοιεν πρὸς ἐμέ.

1 Co., XIV, 5 : μείζων δὲ ὁ προφητεύων ἢ ὁ λαλῶν γλώσσαις, ἐκτὸς εἰ μὴ διερμηνεύῃ.

Jac., II, 10 : ὅστις γὰρ ὅλον τὸν νόμον τηρήσῃ, πταίσῃ δὲ ἐν ἑνί, γέγονεν κτλ.

e) *J.*, XII, 36 : ὡς τὸ φῶς ἔχετε, πιστεύετε εἰς τὸ φῶς.

A., VII, 18 : ηὔξησεν ὁ λαὸς... ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος.

Mar., VI, 45 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον. — Cf. *Mat.*, XIV, 22.

H., III, 13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ'ἑκάστην ἡμέραν ἄχρις οὗ τὸ **Σήμερον** καλεῖται.

1 Tim., IV, 13 : ἕως ἔρχομαι, πρόσεχε τῇ ἀναγνώσει.

L., XVII, 22 : ἐλεύσονται ἡμέραι ὅτε ἐπιθυμήσετε μίαν τῶν ἡμερῶν.

Ap., XVII, 17 : ὁ γὰρ θεὸς ἔδωκεν..., ἄχρι τελεσθήσονται οἱ λόγοι τοῦ θεοῦ.

L., XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδητέ με ἕως ἥξει ὅτε εἴπητε (*Tis.*)

Mat., XIV, 22 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς ἐμβῆναι... ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους.

Gal., VI, 10 : ὡς καιρὸν ἔχωμεν, ἐργαζώμεθα τὸ ἀγαθόν.

Ap., VII, 3 : μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν..., ἄχρι σφραγίσωμεν τοὺς δούλους.

A., XXV, 16 : ... πρὶν ἢ ὁ κατηγορούμενος κατὰ πρόσωπον ἔχοι τοὺς κατηγόρους.

f) *Ap.*, VIII, 1 : ὅταν ἤνοιξεν τὴν σφραγῖδα τὴν ἑβδόμην, ἐγένετο σιγή.

Mar., XI, 25 : ὅταν στήκετε προσευχόμενοι, ἀφίετε εἴ τι ἔχετε κατά τινος.

Mar., III, 11 : τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν, προσέπιπτον.

Ap., XIV, 4 : οὗτοι οἱ ἀκολουθοῦντες τῷ ἀρνίῳ ὅπου ἂν ὑπάγει.

Mar., VI, 56 : ὅσοι ἂν ἥψαντο αὐτοῦ ἐσώζοντο. — Cf.

Mat., XIV, 36 : καὶ ὅσοι ἥψαντο διεσώθησαν.

Mar., VI, 56 : ὅπου ἂν εἰσεπορεύετο εἰς κώμας..., ἐτίθεσαν τοὺς ἀσθενοῦντας.

Ap., IV, 9 : ὅταν δώσουσιν τὰ ζῷα δόξαν..., πεσοῦνται οἱ εἴκοσι...

Ap., II, 25 : ὃ ἔχετε κρατήσατε ἄχρι οὗ ἂν ἥξω.

R., XV, 24 : ὡς ἂν πορεύωμαι εἰς τὴν Σπανίαν, ἐλπίζω γὰρ...

Mat., II, 13 : ἴσθι ἐκεῖ ἕως ἂν εἴπω σοι.

Mat., X, 19 : ὅταν δὲ παράδωσιν ὑμᾶς, μὴ μεριμνήσητε.

L., II, 26 : ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρὶν[ἢ] ἂν ἴδῃ τὸν χριστὸν κυρίου.

III. — *Rattachement de la proposition principale à la proposition dépendante.*

370. La proposition dépendante se rattache à la proposition principale suivant le rapport établi par l'écrivain entre les deux pensées exprimées dans les deux propositions (104).

Il est naturel que la construction de la proposition dépendante change, quand l'idée change dans la proposition principale. Mais, dans le N. T., elle change tout aussi bien quand l'idée reste la même. On trouve les constructions les plus variées, non seulement après des propositions principales de même nature, mais encore après le même nom, le même verbe, répétés dans ces propositions principales. La proposition dépendante se construit donc avec la proposition principale suivant la manière particulière dont l'écrivain conçoit le rapport qui unit la première à la seconde. On se rend compte de ce fait, très important pour la syntaxe et l'exégèse du grec du N. T., en comparant entre eux les exemples suivants cités çà et là dans le corps de notre travail :

a) *L.*, I, 57 : ἐπλήσθη ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν.

L., XXI, 22 : ἡμέραι ἐκδικήσεως αὗταί εἰσιν τοῦ πλησθῆναι πάντα τὰ γεγραμμένα.

1 P., IV, 17 : ὁ καιρὸς τοῦ ἄρξασθαι τὸ κρίμα ἀπὸ τοῦ οἴκου τοῦ θεοῦ.

R., XIII, 11 : ὥρα ἤδη ὑμᾶς ἐξ ὕπνου ἐγερθῆναι.

Ap., XI, 18 : ἦλθεν ἡ ὀργή σου καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθόν.

J., XVI, 25 : ἔρχεται ὥρα ὅτε οὐκέτι ἐν παροιμίαις λαλήσω ὑμῖν.

1 Co., XI, 23 : ἐν τῇ νυκτὶ ᾗ παρεδίδετο.

J., XVI, 2 : ἔρχεται ὥρα ἵνα πᾶς ὁ ἀποκτείνας [ὑμᾶς] δόξῃ λατρείαν προσφέρειν.

Mat., XVI, 16 : ἐζήτει εὐκαιρίαν ἵνα αὐτὸν παραδῷ.

L., XXII, 6 : ἐζήτει εὐκαιρίαν τοῦ παραδοῦναι αὐτόν.

b) *Mat.*, III, 14 : ἐγὼ χρείαν ἔχω ὑπὸ σοῦ βαπτισθῆναι.

H., V, 12 : χρείαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα.

H., VII, 11 : τίς ἔτι χρεία... ἕτερον ἀνίστασθαι ἱερέα... ;

1 Th., V, 1 : περὶ δὲ τῶν χρόνων... οὐ χρείαν ἔχετε ὑμῖν γράφεσθαι (*que l'on vous écrive*).

1 Th., IV, 9 : περὶ δὲ τῆς φιλαδελφίας οὐ χρείαν ἔχετε γράφειν ὑμῖν (*que je vous écrive*).

1 J., II, 27 : οὐ χρείαν ἔχετε ἵνα τις διδάσκῃ ὑμᾶς.

c) *A.*, XIII, 25 : οὗ οὐκ εἰμὶ ἄξιος τὸ ὑπόδημα τῶν ποδῶν λῦσαι.

1 Co., XVI, 4 : ἐὰν δὲ ἄξιον ᾖ τοῦ κἀμὲ πορεύεσθαι.

J., I, 27 : οὗ οὐκ εἰμὶ ἐγὼ ἄξιος ἵνα λύσω.

L., VII, 4 : ἄξιός ἐστιν ᾧ παρέξῃ τοῦτο.

d) *1 Co.*, I, 11 : ἐδηλώθη γάρ μοι περὶ ὑμῶν... ὅτι ἔριδες ἐν ὑμῖν εἰσίν.

A., V, 9 : τί ὅτι συνεφωνήθη ὑμῖν πειράσαι τὸ πνεῦμα Κυρίου;

H., IX, 27 : ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις ἅπαξ ἀποθανεῖν.

H., IV, 6 : ἀπολείπεται τινὰς εἰσελθεῖν εἰς αὐτήν.

L., XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν.

A., X, 25 : ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον.

Mat., X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος...

L., XVII, 2 : λυσιτελεῖ αὐτῷ εἰ λίθος μυλικὸς περίκειται περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ... ἢ ἵνα σκανδαλίσῃ τῶν μικρῶν τούτων ἕνα.

1 Co., VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κἀγώ.

e) *1 Tim.*, II, 1 : παρακαλῶ οὖν πρῶτον πάντων ποιεῖσθαι δεήσεις.

A., XXI, 12 : παρεκαλοῦμεν ἡμεῖς... τοῦ μὴ ἀναβαίνειν αὐτόν.

2 Co., X, 1-2 : παρακαλῶ ὑμᾶς διὰ τῆς πραΰτητος καὶ ἐπιεικίας τοῦ Χριστοῦ, ὃς κατὰ πρόσωπον μὲν ταπεινὸς ἐν ὑμῖν, ἀπὼν δὲ θαρρῶ εἰς ὑμᾶς· δέομαι δὲ τὸ μὴ παρὼν θαρρῆσαι τῇ πεποιθήσει...

1 Th., III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηρίξαι ὑμᾶς καὶ παρακαλέσαι ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν, τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν.

2 Co., I, 4 : ὁ παρακαλῶν ἡμᾶς ἐπὶ πάσῃ τῇ θλίψει ἡμῶν, εἰς τὸ δύνασθαι ἡμᾶς παρακαλεῖν τοὺς...

A., XIII, 42 : παρεκάλουν εἰς τὸ μεταξὺ σάββατον λαληθῆναι αὐτοῖς τὰ ῥήματα ταῦτα, *ils demandèrent qu'on leur expliquât ces choses.*

1 Th., III, 10 : ὑπερεκπερισσοῦ δεόμενοι εἰς τὸ ἰδεῖν ὑμῶν τὸ πρόσωπον.

2 Th., II, 1 : ἐρωτῶμεν δὲ ὑμᾶς... εἰς τὸ μὴ ταχέως σαλευθῆναι ὑμᾶς.

Eph., VI, 11 : ἐνδύσασθε τὴν πανοπλίαν τοῦ θεοῦ πρὸς τὸ δύνασθαι ὑμᾶς.

Mar., V, 18 : παρεκάλει αὐτὸν ὁ δαιμονισθεὶς ἵνα μετ' αὐτοῦ ᾖ...

Mat., VIII, 34 : ἰδόντες αὐτὸν παρεκάλεσαν ὅπως μεταβῇ ἀπὸ τῶν ὁρίων αὐτῶν.

J., XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν.

Mat., XV, 33 : πόθεν ἡμῖν... ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι ὄχλον τοσοῦτον;

J., VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ.

2 Th., III, 3 : πιστὸς δέ ἐστιν ὁ Κύριος ὃς στηρίξει ὑμᾶς.

1 J., I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῇ ἡμῖν.

J., V, 7 : ἄνθρωπον οὐκ ἔχω ἵνα, ὅταν ταραχθῇ τὸ ὕδωρ, βάλῃ με...

J., IX, 2 : τίς ἥμαρτεν, οὗτος ἢ οἱ γονεῖς αὐτοῦ, ἵνα τυφλὸς γεννηθῇ;

J., XIV, 22 : τί γέγονεν ὅτι ἡμῖν μέλλεις ἐμφανίζειν σεαυτόν...;

Mat., VIII, 27 : ποταπός ἐστιν οὗτος ὅτι καὶ οἱ ἄνεμοι καὶ ἡ θάλασσα αὐτῷ ὑπακούουσιν;

L., XVIII, 29-30 : οὐδείς ἐστιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ γυναῖκα... ὃς οὐχὶ μὴ λάβῃ πολλαπλασίονα ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ. — Cf.

Mar., X, 29-30 : οὐδείς ἐστιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ ἀδελφοὺς.., ἐὰν μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα. — Cf. *Mat.*, XIX, 29.

f) *L.*, XXII, 60 : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις.

L., XXIII, 34 : οὐ γὰρ οἴδασιν τί ποιοῦσιν.

Mar., XIV, 36 : ἀλλ' οὐ τί ἐγὼ θέλω ἀλλὰ τί σύ. — Cf.

Mat., XXVI, 39 : πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ. Cf.

L., XXII, 42 : πλὴν μὴ τὸ θέλημά μου ἀλλὰ τὸ σὸν γινέσθω.

Mat., XXVI, 63 : ἐξορκίζω σε... ἵνα ἡμῖν εἴπῃς εἰ σὺ εἶ ὁ χριστός. Cf.

L., XXII, 67 : εἰ σὺ εἶ ὁ χριστός, εἰπὸν ἡμῖν.

g) *J.*, VI, 10 : ποιήσατε τοὺς ἀνθρώπους ἀναπεσεῖν.

A., III, 12 : ἡμῖν τί ἀτενίζετε ὡς ἰδίᾳ δυνάμει ἢ εὐσεβείᾳ πεποιηκόσιν τοῦ περιπατεῖν αὐτόν;

Mat., XXIII, 5 : πάντα δὲ τὰ ἔργα αὐτῶν ποιοῦσιν πρὸς τὸ θεαθῆναι...

J., XI, 37 : οὐκ ἐδύνατο οὗτος... ποιῆσαι ἵνα καὶ οὗτος μὴ ἀποθάνῃ :

Mat., XIX, 16 : τί ἀγαθὸν ποιήσω ἵνα σχῶ ζωὴν αἰώνιον;

Ap., XIII, 13 : ποιεῖ σημεῖα μεγάλα ἵνα καὶ πῦρ ποιῇ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ...

Ap., XIII, 12 : ποιεῖ τὴν γῆν καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κατοικοῦντας ἵνα προσκυνήσουσιν τὸ θηρίον.

h) *A.*, IV, 29 : δὸς τοῖς δούλοις σου μετὰ παρρησίας πάσης λαλεῖν.

Mat., XIV, 16 : δότε αὐτοῖς ὑμεῖς φαγεῖν.

A., X, 40 : ἔδωκεν αὐτὸν ἐμφανῆ γενέσθαι.

Ap., IX, 5 : ἐδόθη αὐτοῖς ἵνα μὴ ἀποκτείνωσιν αὐτούς.

Mat., XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα καὶ τέρατα ὥστε πλανηθῆναι.

Mar., XIII, 22 : δώσουσιν σημεῖα καὶ τέρατα πρὸς τὸ ἀποπλανᾶν...

J., V, 36 : τὰ γὰρ ἔργα ἃ δέδωκέν μοι ὁ πατὴρ ἵνα τελειώσω αὐτά.

i) *Mat.*, XVI, 26 : τί γὰρ ὠφεληθήσεται ἄνθρωπος ἐὰν τὸν κόσμον ὅλον κερδήσῃ;

Mar., VIII, 36 : τί γὰρ ὠφελεῖ ἄνθρωπον κερδῆσαι τὸν κόσμον ὅλον;

L., IX, 25 : τί γὰρ ὠφελεῖται... κερδήσας τὸν κόσμον ὅλον;

j) *A.*, XVI, 34 : ἠγαλλιάσατο πανοικεὶ πεπιστευκὼς τῷ θεῷ.

Mar., IV., 38 : οὐ μέλει σοι ὅτι ἀπολλύμεθα;

Mar., XV, 44 : ὁ δὲ Πειλᾶτος ἐθαύμασεν εἰ ἤδη τέθνηκεν.

1 Th., III, 8 : νῦν ζῶμεν ἐὰν ὑμεῖς στήκετε ἐν Κυρίῳ.

J., XI, 15 : χαίρω δι' ὑμᾶς, ἵνα πιστεύσητε, ὅτι οὐκ ἤμην ἐκεῖ.

L., XVI, 3 : ἐπαιτεῖν αἰσχύνομαι.

Ap., XVI, 9 : οὐ μετενόησαν δοῦναι αὐτῷ δόξαν.

Mat., XXI, 32 : ὑμεῖς δὲ ἰδόντες οὐδὲ μετεμελήθητε ὕστερον τοῦ πιστεῦσαι αὐτῷ.

A., III, 19 : μετανοήσατε οὖν καὶ ἐπιστρέψατε πρὸς τὸ ἐξαλιφθῆναι ὑμῶν τὰς ἁμαρτίας.

k) Nous citerons un exemple des LXX : celui de τιθέναι γνώμην avec les propositions qui en dépendent, dans le 2me livre d'*Esdras*.

V, 3 : τίς ἔθηκεν ὑμῖν γνώμην τοῦ οἰκοδομῆσαι τὸν οἶκον τοῦτον;

V, 9 : τίς ἔθηκεν ὑμῖν γνώμην τὸν οἶκον τοῦτον οἰκοδομῆσαι ;

V, 13 : ὁ βασιλεὺς ἔθετο γνώμην τὸν οἶκον τοῦ θεοῦ τοῦτον οἰκοδομηθῆναι.

VI, 8 : ἀπ'ἐμοῦ γνώμη ἐτέθη μή ποτέ τι ποιήσητε μετὰ τῶν πρεσβυτέρων τῶν Ἰουδαίων τοῦ οἰκοδομηθῆναι οἶκον τοῦ Θεοῦ.

VI, 11 : ἀπ' ἐμοῦ ἐτέθη γνώμη ὅτι πᾶς ἄνθρωπος ὅς ἀλλάξει τὸ ῥῆμα τοῦτο καταιρεθήσεται ξύλον ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ καὶ ὠρθωμένος πληγήσεται. Cf. VI, 3 : Κῦρος ὁ βασιλεὺς ἔθηκε γνώμην περὶ οἴκου... τοῦ ἐν Ἰερουσαλήμ Οἶκος οἰκοδομηθήτω.

VI, 1 : Δαρεῖος ὁ βασιλεὺς ἔθηκε γνώμην καὶ ἐπεσκέψατο ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις. La particule καί a le sens consécutif, et la phrase équivaut à ἔθηκε γνώμην ἐπισκέψασθαι. Cf., en effet, *1 Esdras,* VI, 22, où la même idée est ainsi exprimée : ὁ βασιλεὺς Δαρεῖος προσέταξεν ἐπισκέψασθαι.

Cf. encore, *Daniel,* III, 10-11 : σύ, βασιλεῦ, ἔθηκας δόγμα πάντα ἄνθρωπον ὅς ἂν ἀκούσῃ τῆς φωνῆς τῆς σάλπιγγος... καὶ μὴ πεσὼν προσκυνήσῃ τῇ εἰκόνι τῇ χρυσῇ, ἐμβληθήσηται εἰς τὴν καμίνον. — Cf. la version propre des LXX.

371. Les séries d'exemples que nous venons de citer (II et III) montrent que dans le N. T. :

1° Des idées différentes sont exprimées par des propositions dépendantes dont les modes sont différents ou les constructions différentes, *J.*, XI, 15. — *J.*, XIII, 17. — *J.*, XII, 36 et *Gal.*, VI, 10. Etc.

2° Une *même* idée peut être envisagée et exprimée de *différentes* manières, *Mat.*, XXIV, 24 et *Mar.*, XIII, 22. — *L.*, IX, 49 et *Mar.*, IX, 38. — *Mar.*, IX, 6 et *L.*, IX, 33. Etc.

3° Une *même* idée, envisagée de la *même* manière, peut admettre des constructions *différentes*, mais *équivalentes*, *A.*, XXI, 33. — *Mat.*, VII, 6. — *Eph.*, III, 16 et I, 15-17. — *L.*, XVII, 33. — *Mat.*, II, 13 et XIV, 22. — *1 Th.*, V, 1 et *1 J.*, II, 27. — *A.*, XIII, 25 et *J.*, I, 27. — *L.*, XVIII, 29-30 et *Mar.*, X, 29-30, et cf. *Mat.*, XIX, 29., etc.

CONCLUSIONS

Nous avons dit dans notre *Introduction* : L'étude détaillée des lois qui régissent le grec du N. T. montrera d'une manière précise, sous une forme concrète, ce que le grec du N. T. a de commun avec le grec classique et avec le grec post-classique; quels apports lui ont été faits par l'hébreu et le grec hébraïsant; enfin, ce qui lui est particulier. Dès lors, on pourra déterminer les caractères propres et distinctifs qui méritent à la langue du N. T. une place spéciale dans la langue grecque post-classique.

Nous venons d'étudier la partie la plus importante, la plus considérable, et la plus caractéristique de toute la grammaire du N. T. Nous pouvons donc déterminer les caractères propres et distinctifs de la langue de ce livre, en ce qui concerne les propositions. Ces caractères nous paraissent être les suivants :

I. — Le fond de la syntaxe des propositions dans le N. T. consiste dans l'emploi *ordinaire* des temps et des modes, et dans les constructions *ordinaires, simples et faciles*, des propositions. Ce fond est commun à la langue littéraire et à la langue familière; à la langue classique et à la langue post-classique. Mais

Les anomalies, les constructions extraordinaires, et les constructions particulières du N. T. sont si nombreuses et si importantes qu'elles font de la syntaxe de ce livre une syntaxe spéciale, régie par des lois propres et précises, qui la séparent, du moins en partie, de la syntaxe classique, et même de la syntaxe des écrivains profanes post-classiques.

II. — Les constructions plus simples et plus faciles sont préférées aux constructions d'un caractère plus synthétique et plus littéraire;

Un grand nombre de constructions sont étrangères à la langue littéraire ou ne s'y rencontrent que rarement, et paraissent appartenir spécialement à la langue familière;

Par contre, un assez grand nombre de constructions en usage

dans la langue littéraire tendent à être abandonnées, ou même le sont déjà complètement ;

Les constructions de la langue classique qui ne se retrouvent plus dans le N. T. forment les pertes subies par la langue ; ce sont les particularités *négatives* du grec du N. T. (et du grec post-classique). Au contraire, les constructions nouvelles constituent les gains de la langue ; ce sont les particularités *positives* du grec du N. T. (et du grec post-classique) ;

Le grec du N. T., postérieur au grec classique et à celui des LXX, antérieur au grec byzantin, appartient à la période post-classique de la langue grecque et particulièrement à la période gréco-romaine.

La syntaxe des propositions dans le N. T. appartient donc à la langue familière, post-classique, de la période gréco-romaine.

III. — On remarque, dans la langue du N. T., un grand nombre d'expressions et de constructions hébraïsantes ou purement hébraïques ;

La comparaison que nous avons établie perpétuellement entre la syntaxe des propositions dans le N. T. et la syntaxe des propositions dans les LXX montre que la première est analogue ou identique à la seconde, que souvent elle dépend de celle-ci et repose sur elle ;

Enfin nous avons constaté çà et là l'influence des croyances judéo-chrétiennes.

La syntaxe des propositions dans le N. T. n'appartient donc pas seulement à la langue familière de la période gréco-romaine, mais, d'une manière plus précise, à la langue familière judéo-grecque, parlée par des Judéo-chrétiens.

C'est ce caractère de *langue judéo-grecque chrétienne* qui donne au grec du N. T. sa couleur propre, et qui constitue son unité.

IV. — La syntaxe des propositions dans le N. T. présente un caractère analytique très prononcé : habitude de séparer les idées pour les énoncer en les énumérant dans des propositions indépendantes ; tendance à éviter les constructions synthétiques ; etc.

V. — Elle présente aussi une tendance très marquée à l'unification : unification de l'emploi du futur et du subjonctif,



qui peuvent s'échanger dans toutes les propositions; unification de toutes les propositions finales; unification des propositions conditionnelles de la première forme (mode réel) et des propositions relatives qui y correspondent; unification des propositions conditionnelles de la troisième forme (mode éventuel) et des propositions temporelles et relatives qui y correspondent; etc.

VI. — La pensée est spontanée, sans apprêt; on ne remarque pas le souci de choisir les mots, les tours, les constructions. La pensée crée la forme de la phrase et la construction syntactique de cette phrase, au lieu de se contraindre à une construction artificielle, convenue, imitée. Nous saisissons donc, dans le N. T., la pensée telle qu'elle naît dans l'esprit de l'écrivain; mais la forme qu'elle revêt ainsi spontanément est souvent irrégulière, ou étrangère (hébraïsante);

En même temps qu'elle naît et crée sa forme, la pensée subit diverses influences : influence de l'analogie, visible partout, et cause principale de l'unification dont nous avons parlé plus haut; influence de la langue littéraire, dont les traces se retrouvent çà et là; influence de la langue populaire, qui introduit quelques-unes de ses expressions dans la langue du N. T.; etc. — Cf. *Introd.*, p. XLI seqq.

Puisque la pensée est spontanée, qu'elle crée sa forme en même temps qu'elle subit ces influences, la syntaxe des propositions dans le N. T. est nécessairement vivante et psychologique.

VII. — Les conclusions pratiques, qui concernent l'explication *philologique* du texte, sont les suivantes :

1° Le commentateur ne doit pas corriger les leçons autorisées du texte pour les réduire aux règles traditionnelles et convenues de la syntaxe classique, ou les rendre conformes aux manières de parler usitées dans la langue littéraire ;

2° Le commentateur ne doit pas chercher dans le grec du N. T. les formes convenues et traditionnelles de la syntaxe classique, ni user de subtilités pour les y retrouver ;

3° Le commentateur doit appliquer à chaque passage les lois et règles de la syntaxe du N. T., et accepter le sens que le passage donne ainsi de lui-même ;

4° Quand la même idée, le même fait, se retrouvent chez plusieurs écrivains du N. T., le commentateur doit laisser à

chacun d'eux la manière personnelle dont il exprime cette idée ou rapporte ce fait : en un mot, il doit laisser à chacun d'eux l'individualité de sa pensée. Par suite

5° Dans les passages parallèles du N. T., le commentateur doit s'abstenir de transporter la pensée de l'un des écrivains dans le texte de l'autre; il doit les comparer pour les comprendre et les expliquer mieux, sans les identifier ni les confondre;

6° Les mêmes règles (4° et 5°) doivent être appliquées aux passages parallèles d'un même écrivain.

TABLE DES MATIÈRES

Nota. — Les chiffres renvoient à la page pour le titre des chapitres et aux numéros pour leur contenu.

N. B. Consulter aussi les sommaires qui suivent chaque chapitre.

RENNES, ALPHONSE LE ROY

Imprimeur breveté.

Ernault (**E.**). — Du parfait en grec et en latin. Gr. in-8° . . . . **6** fr.

— La versification homérique. I. In-8°. . . . . **1** fr.

Exercices critiques de la conférence grecque de l'École pratique des Hautes Études, recueillis et rédigés par E. Tournier. Gr. in-8° br. **10** fr.

Francotte (**H.**). — L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes. In-8° . . . . **3** fr.

Graux (**C.**). — Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les revues : Critique, Historique, de Philologie et Internationale de l'Enseignement. Édition posthume dirigée par son père et surveillée par C. Émile Ruelle. Gr. in-8° br. . . . . **8** fr.

— Notices sommaires des manuscrits grecs de la grande Bibliothèque royale de Copenhague. Accompagné de 4 planches photogravées. Gr. In-8° . . . . **5** fr.

— Textes grecs. Édition posthume dirigée par son père et surveillée par C. E. Ruelle. Gr. in-8° avec 1 pl. br. . . . . **12** fr.

Havet (**L.**). — Le Querolus, comédie latine anonyme, texte en vers restitué d'après un principe nouveau, et traduit pour la première fois en français, précédé d'un examen littéraire de la pièce. Gr. in-8°. **12** fr.

— De Saturnio Latinorum versu. Inest quotquot supersunt sylloge. Gr. in-8° . . . . **15** fr.

— La prose métrique de Symmaque et l'origine du Cursus. Gr. in-8°. **4** fr.

Jannettaz (**E.**). — Étude sur *Semo Sancus Fidius*, Dieu Sabin représentant le Feu et sur l'étymologie d'Hercule. In-8°. . . . . **1** fr. **50**

Kiepert (**H.**). — Manuel de géographie ancienne. Trad. par E. Ernault. Ouvrage accompagné d'un avant-propos et remanié en ce qui concerne la Gaule, par A. Longnon, membre de l'Institut. In-8°. **6** fr.

Krieg (**C.**). — Précis d'antiquités romaines (vie publique et vie privée). Traduit par l'abbé O. Jail. In-8°, avec 2 plans de Rome antique et du Forum et 53 gravures dans le texte. . . . . **6** fr.

Léotard (**E.**). — Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IVe siècle. In-8°. . . . . **5** fr.

— De praefectura urbana quarto post Christum sæculo. In-8° . **3** fr.

Levasseur (**E.**). — De pecuniis publicis quomodo apud Romanos quarto post Christum saeculo ordinarentur. In-8°. . . . . **2** fr.

Madvig (**J.-N.**). — L'État romain, sa constitution et son administration. Traduit par C. Morel. 5 vol. gr. in-8° . . . . **37** fr. **50**

Martin (**T.-H.**). — Comment Homère s'orientait. Explications fort simples substituées à des fables trop savantes. In-4°. . **2** fr. **50**

— Mémoire sur la cosmographie grecque à l'époque d'Homère et d'Hésiode. In-4°. . . . . **2** fr.

— Mémoire sur la cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode. In-4°. . . . . **1** fr. **50**

— Mémoire sur la signification cosmographique du mythe d'Hestia. In-4° . . . . **1** fr. **50**

— La Prométhéide. Étude sur la pensée et la structure de cette trilogie d'Eschyle. In-4° . . . . **4** fr.

Maspero (**G.**). — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ, accedunt nonnulla de Pedaso homericâ. Gr. in-8°, avec trois cartes. Au lieu de 4 fr. . . . . **2** fr.

Meylan (**H.**). — Nonius Marcellus, collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, suivie d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet, professeur au Collège de France. Gr. in-8°. . . . . . . **5** fr.

Mézières (**A.**). — Mémoire sur le Pélion et l'Ossa. In-8°. . . . . **5** fr.

Mommsen (T.). — Histoire romaine, traduite par C. A. Alexandre. 8 vol. in-8°, accompagnés d'une carte de l'Italie vers l'an 600 de Rome et d'une table alphabétique. Épuisé.

Les volumes II à VIII se vendent séparément. *Le volume*. . . **5 fr.**

— Le même ouvrage, tomes IX à XI, traduits par R. Cagnat et J. Toutain. 3 vol. in-8°, accompagnés de cartes et d'une table alphabétique. . . . . **20 fr.**

— Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte, membre de l'Institut. 4 forts vol. in-8° caval., ornés de 20 pl. de médailles. Vol. I et II, épuisés; vol. III et IV. Chacun . . . . **20 fr.**

— Étude sur Pline le jeune, traduite par C. Morel. Gr. in-8° br . **4 fr.**

Parmentier (L.). — Études historiques sur la formation des mots dans la langue grecque I : les substantifs et les adjectifs en ΕΣ dans la langue d'Homère et d'Hésiode. Gr. in-8°. . . . . **5 fr.**

— Euripide et Anaxagore. In-8° . . . . **3 fr.**

Portius (S.). — Grammatica linguae graecae vulgaris. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. Gr. in-8°. **12 fr. 50**

Psichari (J.). — Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec. Gr. in-8°. . . . . . **22 fr. 50**

Quintilien. — Institution oratoire, collation d'un ms. du xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. Gr. in-8°. . . . . **2 fr.**

Richter. — Les Jeux des Grecs et des Romains. Traduit par A. Bréal et M. Schwob. In-18 jésus orné de gravures sur bois . . . . . **3 fr.**

Robiou (F.). —Itinéraire des dix mille, étude topographique. Gr. in-8° avec 3 cartes. . . . . **6 fr.**

— Questions homériques. I. Fragments de mythologie conservés dans l'Iliade. II. Géographie de l'Asie Mineure au temps de la guerre de Troie. III. Institutions et coutumes de la Grèce aux temps héroïques comparées à celles de divers peuples aryens. Gr. in-8° avec 3 cartes. **6 fr.**

Sortais (G.). — Ilios et Iliade. In-8° avec une carte . . . . **5 fr.**

Talbot (E.). — De ludicris apud veteres laudationibus. In-8° br. **2 fr. 50**

Teuffel (W. S.). — Histoire de la littérature romaine. Traduit sur la 3° édition allemande, par J. Bonnard et P. Pierson. Avec une préface de M. T.-H. Martin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. 3 vol. gr. in-8° . . . . **50 fr.**

Tournier (E.). — Notes critiques sur Colluthus. Gr. in-8° . . . . **3 fr.**

Weil (H.). — Discours sur les historiens anciens, prononcé à la rentrée des Facultés et de l'École de Médecine de Besançon. In-8°. **1 fr.**

— De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Troisième édit. In-8° . . . . **4 fr.**

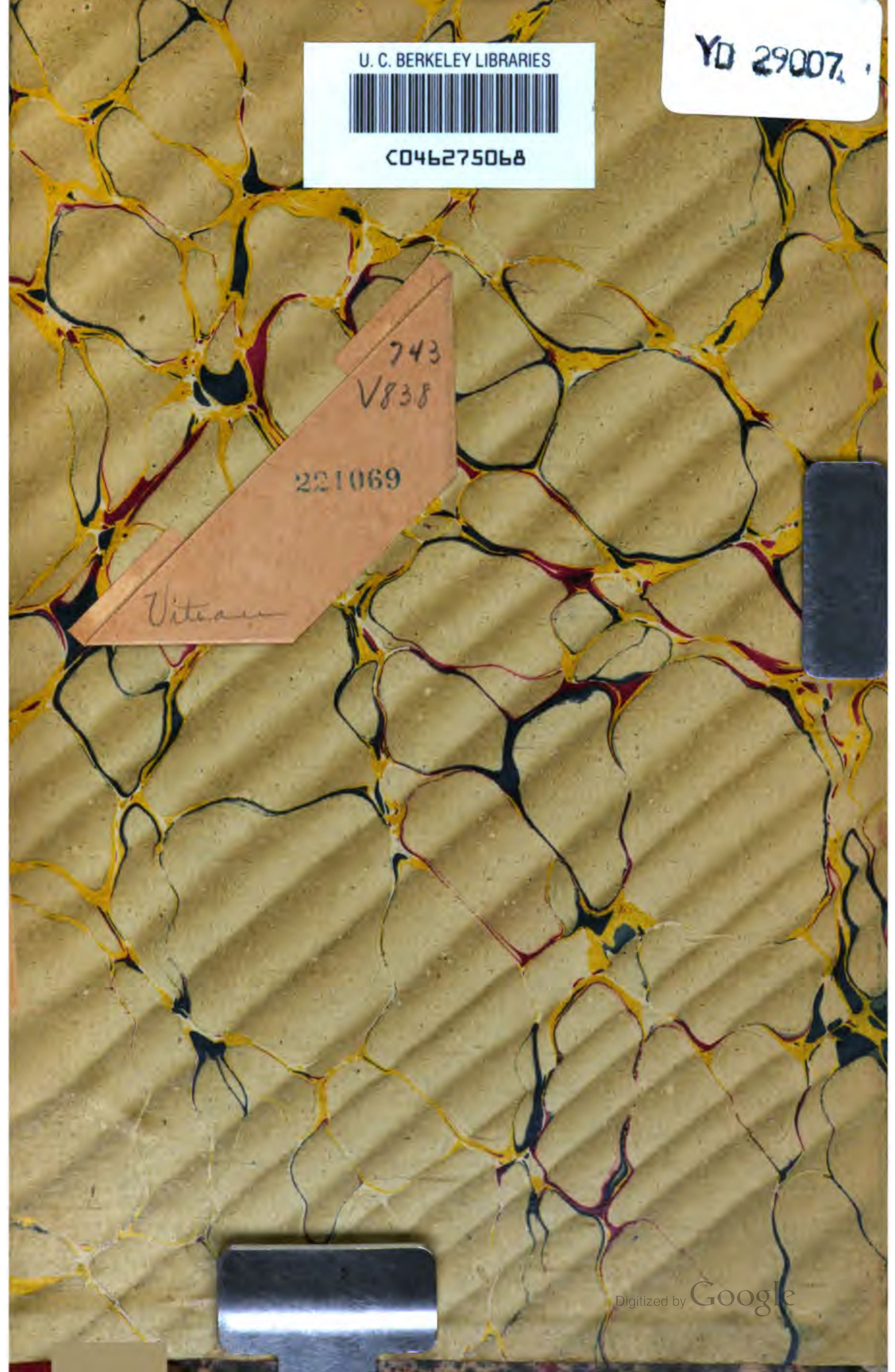
— De tragœdiarum graecarum cum rebus publicis conjunctione. In-8°. **1 fr. 50**

Wescher (C.). — Étude sur le monument bilingue de Delphes, suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictyons, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. In-4° . . . . **6 fr.**

RENNES, ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ.



UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY,
BERKELEY
THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to $1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.
OCT 26 1925
25m-7,'25
Digitized by Google


U. C. BERKELEY LIBRARIES
C046275068
YD 29007
743
V838
221069
Digitized by Google

